GRILLOT DE GIVRY

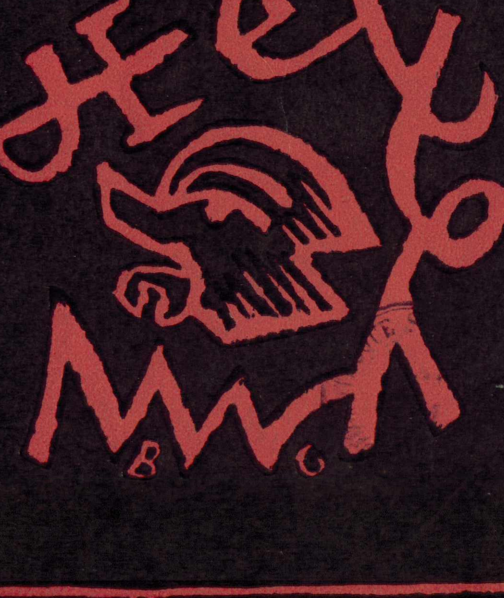
LE MUSÉE DES SORCIERS

SG

GRILLOT DE GIVRY

Le Musée des Sorciers

Mages & Alchimistes



. LIBRAIRIE DE FRANCE . PARIS .

LE MUSÉE DES SORCIERS MAGES ET ALCHIMISTES



L'ANDROGYNE HERMÉTIQUE.
(Collection de M. Paul Chacornac).

Le Musée des Sorciers

Mages et Alchimistes

par

Grillot de Givry

IN OFFICINA
SANCTANDREANA

PARIS
Librairie de France
110, Boulevard Saint-Germain, 110
1929

Préface

Le livre que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs, peut se dispenser de toute présentation liminaire.

Qu'il nous suffise seulement de faire remarquer, aussi invraisemblable que puisse paraître le fait, qu'un essai de ce genre n'avait point encore été tenté. Notre effort trouvera donc sa justification dans la nécessité de combler une lacune, et dans l'éveil des curiosités ardentes qu'il ne manquera pas de susciter.

Les sciences secrètes ont tenu une place considérable dans la vie sociale des siècles passés ; le trésor documentaire qu'elles ont laissé après elles est immense ; mais la malédiction dont on les a, jadis, enveloppées, a contribué, dans une large mesure, à en prévenir la diffusion.

Déjà nous avions donné, dans notre Anthologie de l'Occultisme, *un choix des textes les plus caractéristiques appartenant à des auteurs qu'on ne connaît généralement que par ouï-dire, et à travers les légendes que l'ignorance substitue inévitablement à la vérité. Le même travail restait à accomplir pour la partie la plus vivante de cette documentation, pour l'image qui, sous des formes si diverses, illustre d'un commentaire immédiat les doctrines les plus abstruses, et apporte la preuve déconcertante de tant de récits incroyables.*

Il manquait, en effet, un recueil iconographique de l'occultisme qui contînt tout ce qu'il est essentiel de connaître et de posséder sur ce sujet. La nécessité s'en imposait d'autant plus que ces sciences obscures se sont exprimées, plus encore que les religions qui les condamnaient, au moyen d'hiéroglyphes, et que

le langage symbolique y joue un rôle des plus importants; mais, par suite de la sorte de défaveur que se sont efforcés de jeter sur elles, pendant de longs siècles, les gens réputés sérieux, il n'était point aisé de découvrir les éléments d'une telle iconographie, enfouis dans la poussière de vieux livres, hier encore méprisés, que nul ne feuillette aujourd'hui, si toutefois l'on en soupçonne l'existence.

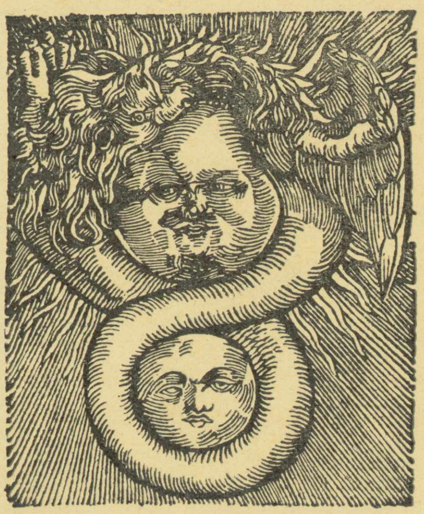
Nous avons donc tenté de réunir ici en les expliquant, trois cent cinquante figures environ, choisies parmi les plus curieuses, les plus caractéristiques, et aussi les plus rares, illustrant les incunables, les manuscrits, les ouvrages de sorcellerie, de magie, d'astrologie, de chiromancie, de cartomancie et d'alchimie, depuis le Moyen-Age jusqu'au seuil du XIXe *siècle. Ce recueil ouvrira des horizons tout nouveaux aux simples curieux qui voudront jeter un coup d'œil sur un chapitre important de l'histoire anecdotique des peuples, généralement peu connu ; il sera, en même temps, d'une incontestable utilité aux érudits de l'occultisme, en mettant à leur disposition une documentation qu'ils ne peuvent se procurer qu'au prix de patientes et laborieuses recherches dans les bibliothèques. C'est pourquoi nous nous sommes imposé, à ce sujet, une rigoureuse exactitude; tous les documents de seconde main, ou dont l'authenticité ne nous paraissait pas évidente, ont été impitoyablement éliminés de ce recueil ; ceux qui s'y trouvent ont été reproduits, sans exception aucune, d'après les originaux, et nous avons cité minutieusement nos sources, que chacun peut aisément vérifier.*

Nous avons mis à contribution notre propre collection; nous avons largement puisé à la Bibliothèque Nationale, à la Bibliothèque de l'Arsenal de Paris, qui contient un fond de manuscrits d'occultisme incomparable, et dans plusieurs bibliothèques de France et d'étranger ; et nous adressons particulièrement nos remerciements les plus chaleureux à M. le Docteur P.-C. Molhuysen, bibliothécaire de la Koninklijke Bibliotek de La Haye, qui a bien voulu nous envoyer en communication à Paris, le rarissime ouvrage d'Abraham Palingh dont on trouvera les figures pages 72, 156 et suivantes; à Me Maurice Garçon, le sympathique avocat, qui s'est spécialisé dans la défense des causes de sorcel-

lerie, à qui nous devons les belles planches de l'album de Romedius Knoll, pages 12 et 22 ; à M. E. Nourry, qui nous a communiqué la gravure, introuvable dans les bibliothèques, de l'envoûtement de Robert d'Artois, et à M. Paul Chacornac qui nous a permis d'extraire d'un précieux manuscrit d'alchimie, en sa possession, la superbe planche en couleurs de l'Androgyne hermétique placée en frontispice de notre livre.

Nous n'oublierons pas non plus de marquer toute notre reconnaissance à M. Le Sieutre, qui a bien voulu assumer la tâche particulièrement délicate de mettre en pages cette somme énorme de documents et de présenter, dans un cadre moderne, tant d'illustrations archaïques, arrachées à de vénérables volumes où rien ne semblait devoir jamais troubler leur repos éternel.

GRILLOT DE GIVRY.



Le
Musée des Sorciers
Mages et Alchimistes

LIVRE PREMIER

LES SORCIERS

I.

LE MONDE DES TENEBRES RIVAL DU MONDE DE LUMIERE

Avant la période de scepticisme qui éclate brutalement en Europe vers le commencement du XVIIIe siècle, l'histoire de la vie privée de tous les peuples est dominée par une crainte respectueuse du Monde Invisible, et par une curiosité irrésistible de s'y aventurer.

Les divers systèmes religieux de l'Antiquité ont peuplé les espaces éthérés de créatures qu'ils n'ont pas craint de définir de façon très précise, bien que le commun des mortels n'eût pas le privilège enviable de les voir. A ces mythologies et à ces théogonies plus ou moins ingénieuses, les hommes se sont plu à rattacher toutes les questions troublantes qui échappent et échapperont peut-être toujours à la mathématique ; tels le mystère de la destinée humaine, les problèmes du sort et

de la fatalité, la connaissance de l'avenir, toutes choses dont les plus sages réservaient la possession et l'apanage à la prescience d'un être infini et suprême, tandis que les plus audacieux voulaient en faire une science véritable, accessible aux mortels malgré leur faiblesse et leur intelligence limitée.

Enfin, l'énigme de l'Univers entier, du Cosmos et de toutes ses parties, la constitution de ce monde sur lequel l'homme vivait sans savoir d'où il tirait son origine, étaient encore expliquées, à défaut d'une science analytique et expérimentale, par l'intervention des puissances de ce monde mystérieux où l'on n'osait guère s'aventurer qu'en tremblant.

Le problème de l'origine du mal, qui a hanté le cerveau de Manès, de Saint Augustin, de Spinoza, de Pascal et de Leibnitz, sans qu'ils aient pu le résoudre de façon satisfaisante, avait été hardiment tranché dans l'antique doctrine des Perses, antérieure certainement au mythique personnage Zarathustra. Ils n'avaient pas craint de poser une équation redoutable, dont un terme était positif et l'autre négatif, et ils avaient fait, du Bien et du Mal, deux principes égaux, opposés, coéternels, équilibrant le Monde en lui imposant une loi d'impitoyable compensation.

Sans doute, d'autres peuples, les Juifs, par exemple, auxquels les Chrétiens empruntèrent les bases de leur doctrine, effrayés peut-être de cette importance donnée au principe du Mal, s'efforcèrent de la restreindre ; le Satan de l'Ecriture n'est point coéternel à Dieu ; et quelle que soit la puissance dont il dispose, il n'en reste pas moins une simple créature, contrainte de reconnaître, le cas échéant, la toute-puissance de son Créateur. Bien plus, chez les Chrétiens, comme nous l'exposerons plus loin, le Diable est obligé de devenir le serviteur de l'homme, lorsque celui-ci use de certaines formules, quitte à prendre plus tard une revanche éclatante, lorsque l'heure de la fin de la vie terrestre a sonné.

Chez les autres peuples de l'antiquité, la distinction entre les êtres immatériels, invisibles, spirituels, n'est point aussi nettement tranchée. Dans les théogonies des Egyptiens, des Grecs et surtout des Romains, on ne discerne pas toujours aisément si les « esprits » auxquels s'adressent les hommes pour obtenir succès et adjuvance sont bons ou mauvais ; et une agréable confusion règne, dans Jamblique et Porphyre, entre

anges et démons, bons ou mauvais esprits, *eudaimons* ou *kakodaimons*.

N'importe, les curieux de mettre le pied sur le seuil du monde invisible et d'entr'ouvrir la porte infernale se rencontrent à toutes les époques de l'histoire, et il n'est pas sans attrait d'étudier, de façon précise et concrète, les procédés qu'ils ont employés pour s'aider dans ces périlleuses excursions, que l'on ne connaît guère, de nos jours, que par ouï-dire, d'après quelques légendes erronées et fantastiques.

Cette étude doit surtout être faite par l'image. Les textes que nous possédons sont, en effet, nombreux et prolixes ; et malgré cette prolixité, ou peut-être à cause de cette prolixité même, ils laissent, dans l'esprit du lecteur, tant de vague et d'inexpliqué, que celui-ci, pour remédier à cette insuffisance, donne toute liberté à son imagination de voguer dans le domaine de la fantaisie. Le document iconographique, au contraire, possède une puissance de mise au point, une valeur scénique, qui vient corriger ce défaut en éclairant instantanément les profondeurs obscures de l'histoire, et place chaque chose à son plan naturel. Nous le préférons à la narration descriptive, aussi habile soit-elle ; et c'est pourquoi, chaque fois que nous avons pu découvrir une représentation quelconque des œuvres occultes, nous n'avons pas hésité à la reproduire, plutôt que de nous étendre en doctrines ou en théories, que l'on trouvera rarement en ce livre.

Nous ne nous attacherons guère à rapporter ce que nous connaissons de la pratique de ces sciences ténébreuses dans l'antiquité. A peine un volume y suffirait-il. Nous rencontrerions, presque à chaque ligne que nous ont laissée les historiens, les philosophes et les poètes, quelque manifestation du monde surnaturel ; et si nous voulions rechercher les monuments de cette concrétisation symbolique qu'on appelle ésotérisme, c'est la presque totalité de la statuaire grecque et égyptienne, des briques cunéiformes, des papyrus hiéroglyphiques, des stèles et des ostraca, qu'il nous faudrait reproduire.

Des hauteurs les plus sublimes de la philosophie jusqu'aux pratiques les plus bizarres de la nécromancie, partout, à Rome comme à Alexandrie, on rencontre la trace des traditions occultes. Innombrables sont ceux qui se réclament du surnaturel, depuis la noble et majestueuse

figure d'Apollonius de Thyanes, jusqu'à ces sorcières, Canidia et Sagana, qu'Horace nous montre, opérant dans les cimetières :

Vidi egomet nigra succinctam vadere palla
Canidiam, pedibus nudis, passoque capillo
Cum Sagana majore ululantem.

(*Satira, Lib. I, VIII,* v. 23)

Les diverses formes de la divination, ainsi que l'évocation des morts, faisaient partie intégrante du culte chez tous les peuples ; les aruspices, à Rome, coudoyaient les Vestales et étaient, comme elles, des fonctionnaires ; à eux se mêlait la tourbe des magiciens de bas étage, dont les pratiques sont trop peu connues pour que l'on puisse essayer de les reconstituer avec quelque exactitude.

Circé, la magicienne, est le type mythologique de la sorcière ; mais nous ne pouvons, même en lisant attentivement ce qu'Homère a dit d'elle, que faire des conjectures stériles sur les procédés qu'elle devait employer ; elle est trop lointaine pour avoir eu quelque influence sur notre civilisation occidentale, et c'est beaucoup moins d'elle que de la pythonisse d'Endor, de la Bible, que les sorcières de notre Moyen-Age peuvent se réclamer.

Plus curieuse, sans doute, et plus accessible à notre compréhension est cette singulière et horrible vieille que nous voyons, dans le *Satyricon* de Pétrone (Cap. CXXXI), se livrer à une opération de régénération virile, pratiquée chez tous les peuples ; mais, là encore, nous nous trouverions en présence de procédés, d'usages, de formules n'ayant pas laissé de traces chez nous, parce qu'ils ne se réclament point des mêmes origines théogoniques, et qu'il nous serait difficile de les illustrer du commentaire vivant de l'iconographie.

Pour le même motif, nous laisserons inexplorées les étendues illimitées qu'offre devant nous le champ immense des croyances exotiques de l'Asie, de l'Inde, de l'Afrique et des anciens peuples de l'Amérique, où les rapports de l'homme avec l'invisible ont donné naissance à d'innombrables formules, mises en pratique dans de véritables écoles de sorciers,

de devins, de guérisseurs, de fakirs. Nous ne parlerons point des Shamans de la Sibérie septentrionale et orientale, ni des sorciers tibétains, ni des enchanteurs de l'Alaska et de l'Arizona, ni des devins qui opèrent chez les Indiens de l'Utah, ni des affreuses harpies targui de Tombouctou, ni de celles que l'on rencontre jusque dans le Lagos, en Afrique équatoriale ; nous laisserons encore de côté les sorciers des peuplades Aruntas en Australie, ceux des Irrigotos aux Iles Philippines, ceux de Bornéo et de la Papouasie.

Pour étudier fructueusement leurs opérations magiques, il faudrait remonter à l'origine de celles-ci, c'est-à-dire faire l'exposé de systèmes théologiques dont aucun ne se rattache à la doctrine qui a prévalu en Europe : le Christianisme. Ce travail immense, du domaine de l'érudition pure, n'apporterait aucune contribution à l'intelligence des traditions d'occultisme qui, après avoir déterminé la grande propension vers le Mystère qui a agité notre Moyen-Age, sont allées rejoindre partiellement quelques-unes de nos sciences analytiques.

C'est à ce courant de tradition, que nous appellerons « européen », que nous voulons borner notre étude ; ce champ est, d'ailleurs, encore trop vaste pour que nous puissions nous flatter de le parcourir en entier, et nous devrons souvent, à notre regret, omettre ou abréger bien des sujets auxquels nous eussions pu donner un développement assez étendu.

.II.

LES REPRESENTATIONS SACERDOTALES DU MONDE DES TENEBRES

Il ne faut ni s'étonner ni s'indigner de voir, pendant tout le temps où le Catholicisme eut la direction spirituelle de l'Europe, une véritable Eglise du Mal s'opposer à l'Eglise du Bien, une Eglise du Démon affrontant l'Eglise de Dieu, et possédant, comme celle-ci, ses prêtres, ses rites, son culte, ses livres, ses assemblées, ses apparitions.

Cette opposition de deux puissances contraires, vestige du mazdéisme et de la doctrine de Manès, était parfaitement logique.

L'Eglise proposait l'existence du Diable, non comme une risée et une plaisanterie, mais comme un article de foi. Et comme les masses populaires, ne sachant pas lire, ne pouvaient aller trouver, dans les livres de théologie, réservés aux clercs, les détails nécessaires pour se faire une idée exacte de ce Prince des Ténèbres, son effigie, à l'usage du vulgaire, se trouvait reproduite à profusion au tympan des portails des cathédrales, sur les vitraux des églises, dans les bas-reliefs du pourtour des chœurs, à l'étage des gargouilles et des gouttières qui se peuplait de toute une faune fantastique représentant les traits présumés des habitants et maîtres de l'Enfer.

La vue de ces représentations agissait puissamment sur l'imagination populaire, et nul ne doutait de l'existence réelle, attestée par le clergé lui-même, du rival de la Divinité.

Le Jugement dernier est le thème habituel adopté par les sculpteurs de la période ogivale, d'accord probablement avec le clergé, pour la décoration des façades d'églises, jusqu'au XIVe siècle. Ces scènes contiennent toujours un certain nombre de démons, dans la représentation desquels les artistes ont donné libre cours à leur imagination débordante.

Un des plus anciens morceaux de sculpture de ce genre est celui qui orne le tympan de la façade occidentale de la cathédrale d'Autun, et qui date du XI[e] siècle. Dans sa facture archaïque et sa gaucherie d'exécution, on remarque de grandes beautés, et certains visages d'anges et de bienheureux sont d'une étonnante perfection.

Ce tympan se divise en trois étages superposés. A l'étage inférieur, les mortels, réveillés du sépulcre, s'acheminent vers le jugement en un défilé remarquable par l'expression des attitudes et des visages. Arrivés vers l'extrémité droite de la composition, ils sont happés par deux mains gigantesques qui leur serrent le visage comme dans un étau, et les hissent à l'étage supérieur, où a lieu le jugement (Fig. 2).

Une balance est suspendue à la voûte céleste ; l'âme du défunt est mise dans un des plateaux, sur lequel un ange appuie de toute sa force. Les démons sont au nombre de cinq, d'une laideur uniforme et presque stylisée. L'un d'eux s'efforce de faire pencher la balance de son côté en appuyant sur le plateau, tandis que, de l'autre main, il tient un damné comme on prendrait un jeune chat, par la peau du cou ; une sorte de serpent lui enserre les jambes. Un autre démon, de petite taille, s'est installé, sans plus se gêner, sur le plateau même de la balance ; un troisième, tenant en ses mains un énorme crapaud, semble surveiller, avec rage, l'opération. Derrière eux, un démon, dans une position assez invraisemblable, enfourne des damnés dans une cuve, tandis qu'un cinquième, sortant à mi-corps d'une gueule monstrueuse de dragon, enlève, des deux bras, des damnés qui croyaient peut-être déjà, les pauvres ! échapper au supplice éternel.

Il est visible que le sculpteur, chez qui une certaine perfection des figures nues trahit des connaissances incontestables d'anatomie, a réservé pour les démons les erreurs de proportions les plus accentuées ; ils sont efflanqués, étiques; leurs jambes et leurs thorax sont cannelés comme des colonnes romaines, et le rictus de leur bouche ne manque pas d'un aspect sinistre qui achève de rendre plus terrible l'impavidité du Juge éternel qui siège dans sa gloire, dominant toute la scène.

Mais l'imagination de l'artiste n'est pas très féconde, et une certaine sécheresse byzantine règne sur toute cette composition, comme dans celle



Fig. 1. — LE MIRACLE DE THÉOPHILE.
Tympan de l'église de Souillac, XIIe siècle.

du tympan de l'abbaye de Souillac (Fig. 1), où nous retrouvons les mêmes diables, et dont nous aurons occasion de parler dans la suite.

Bien plus riche et variée est la scène du tympan de la cathédrale de Bourges, illustrant le même thème. Là, plus de byzantinisme hiératique. Un ange, de belle envergure, tient de la main droite la balance du jugement, que ne réussit pas à faire pencher de son côté un petit diable à oreilles de chauve-souris, installé dans un des plateaux (Fig. 3). De l'autre main, l'ange tient affectueusement la tête d'un bel enfant nu, souriant, et qui n'a point peur d'être damné, voyant que la balance où son âme est pesée penche lourdement du côté des bonnes actions. Un diable le guette, très différent de ceux d'Autun, au rictus sarcastique et railleur, qui fait de lui l'ancêtre immédiat de Méphistophélès ; celui-là est bien le diable des sorciers, le diable des pactes, qui trônera plus tard au Sabbat et fera de scandaleuses farces aux religieuses de Loudun. Il est même plus conforme à l'antique tradition des Pères du Désert, car nous retrouvons en lui le nez crochu et les cornes du démon qui, au dire de Saint Antoine, tenta Saint Paul, ermite.

Les sept autres diables de cette scène présentent des caractères différents. On remarque chez eux ces difformités anatomiques et pathologiques qui seront désormais les attributs essentiels des démons : deux d'entre eux ont, sur le ventre, un visage supplémentaire et rubicond comme la lune ; un autre, au postérieur ailé, voit sa poitrine s'orner de deux seins à tête de chien.

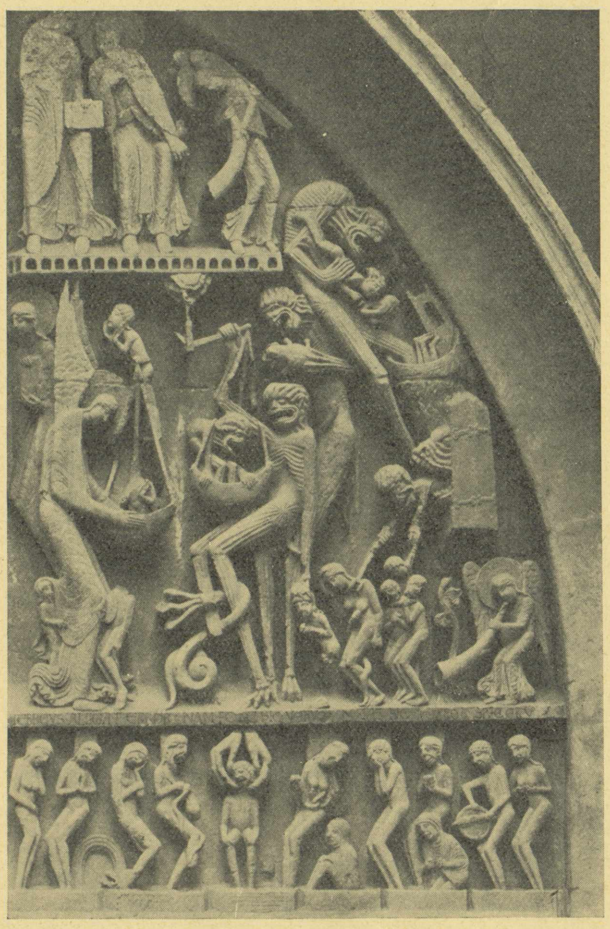


FIG. 2. — LE JUGEMENT DERNIER.
Portail de la Cathédrale d'Autun, XIe siècle.

A l'extrémité de la scène se trouve la chaudière infernale, d'un réalisme fantastique saisissant. Le foyer est constitué par une figure monstrueuse renversée. De sa bouche, à mâchoire unique, et démesurément élargie, s'échappent des flammes qu'attisent, avec des soufflets, deux démons à faces d'ivrognes, patibulaires et truculentes ; c'est la fameuse gueule de l'enfer, le gouffre de l'abîme, le chasme de soufre et de poix qui ne s'éteindra point, de toute l'éternité.

Ce foyer est surmonté d'un vaste chaudron où cuisent les damnés que rongent, par surcroît, de répugnants animaux ; un diable, dont on ne voit pas le visage, les entasse avec brutalité, tandis qu'un autre les pile énergiquement avec un instrument à long manche. On retrouve bien, dans le réalisme effrayant avec lequel est traitée cette scène, l'influence de certaines pages de la littérature du Moyen-Age, comme les visions de Saint Sauve et de l'abbé Sunniulphe, rapportées par Grégoire de Tours, ou celle du moine d'Eversham, au XIIe siècle, dont le chroniqueur bénédictin Mathieu Paris a laissé une si terrible description.

Si l'on réfléchit que les monuments de la sculpture du Moyen-Age, quelle que soit leur importance, ne peuvent guère être considérés que comme des vestiges, étant donné le nombre incalculable de destructions qui ont eu lieu pour divers motifs : vandalisme, transformation ou démolition d'édifices, on se représentera sans peine que la scène du Jugement dernier se trouvait répétée sur toutes les églises un peu importantes de la chrétienté. Des variantes ingénieuses s'y remarquent, dues



Fig. 3. — LE JUGEMENT DERNIER.
Tympan du portail de la Cathédrale de Bourges, XIII[e] siècle.

à l'imagination plus ou moins féconde des artistes, et toujours destinées à produire un effet de terreur sur le moral des populations.

Sur le tympan de l'église abbatiale bénédictine de Conques, dans l'Aveyron, un diable brandit une sorte de pilon formidable dont il assène des coups aux réprouvés ; au portail du dôme de Bamberg, en Bavière, un autre démon emmène un damné à l'aide d'une chaîne ; quel frissonnement d'épouvante devait passer dans la chair de ceux qui contemplaient de pareils spectacles, sans en voir, comme nous, la naïveté d'exécution, et qui n'en retenaient que l'idée précise et inéluctable qu'il leur faudrait, un jour, passer à leur tour par de telles angoisses !

En face de la Théologie, science de Dieu, la Démonologie, science du Démon, son hideux rival, s'inscrivait sur le portail même des temples qui abritaient la Chaire de Vérité. Qui donc aurait pu douter de l'existence de tout ce monde invisible et obscur, qui opposait l'armée des diables à celle des anges ? Il est bien vrai que les théologiens dissertaient beaucoup plus sur la nature de Dieu, sur sa bonté, sur ses qualités infinies, que sur le Diable, qu'ils laissaient, volontairement ou non, dans une sorte d'imprécision qui n'était pas sans exciter les curiosités populaires.

A l'époque où l'ère des cathédrales semble close, et où la sculpture religieuse tombe en décadence pour avoir voulu se revivifier aux sources



Fig. 4. — LES TOURMENTS DES DAMNÉS
par Lucas Cranach, 1472-1553.

païennes, l'art chrétien consent à se plier à des formes plus intimes, telles que la miniature des manuscrits ou la gravure sur bois des incunables ; les représentations infernales passent néanmoins dans les arts nouveaux et exercent la même influence sur l'esprit humain. La célèbre fresque diabolique de la chapelle de Stratford-sur-Avon, celles du Campo Santo de Pise, continuent la tradition des siècles passés, renchérissant aisément, par leur art plus facile, sur les créations audacieuses des sculpteurs.

Déjà, quelques enluminures de manuscrits du Moyen-Age avaient transposé, dans le livre, la scène traditionnelle du tympan des cathédrales. Désormais, le burin des graveurs va présenter de nouveau cette scène en l'amplifiant de détails inouïs, que la souplesse d'exécution de leur art leur permettra de varier à l'infini.

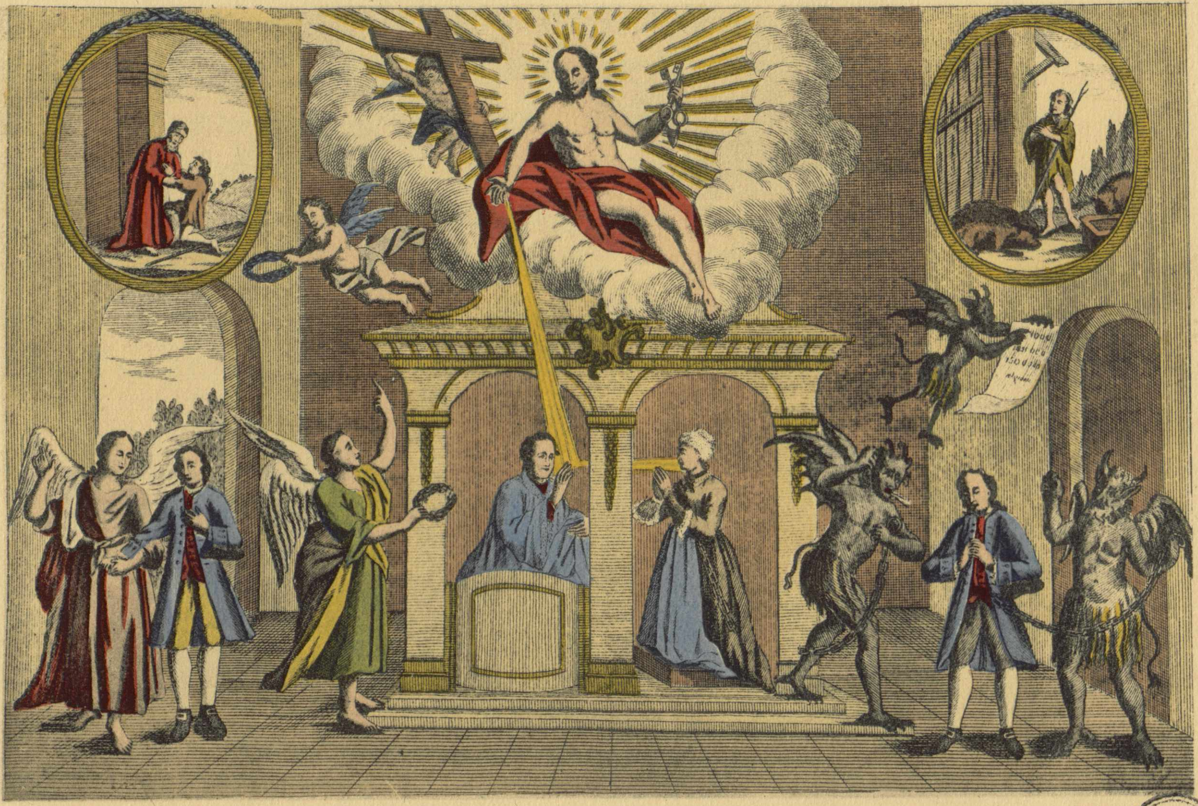
Un incunable allemand, de Jacobus de Theramo, imprimé à Augsbourg en 1473, intitulé : *Hie hebt sich an das buch Belial genant,* et appelé communément : *Das Buch Belial,* contient une gravure sur bois représentant la bouche de l'Enfer (Fig. 5), qui ne le cède en rien aux plus effrayantes compositions sculpturales du XIIIe siècle. La gueule du dragon est maintenue ouverte par un fort pilier de bois ; de chaque côté se trouve un diable, dont l'un fronce un sourcil terrible tandis que l'autre se fend d'un rictus de joyeux drille, rendu encore plus inquiétant chez un

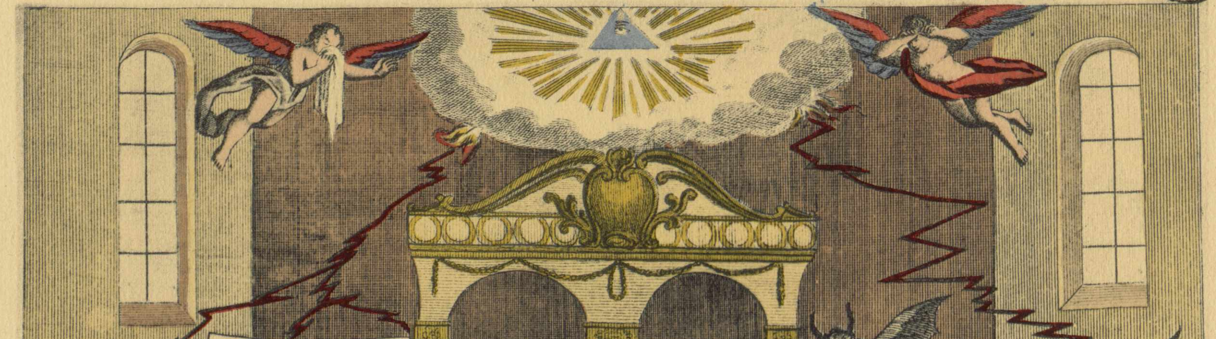
personnage de cette espèce. Un autre, dans le fond, montre une tête rageuse, tandis que Belial, leur chef, debout hors du gouffre, tient avec eux un mystérieux conciliabule.

Les peintres du XVIe siècle, tels Michel-Ange et Jean Cousin, atténuèrent, à la vérité, la crudité des détails et supprimèrent toute fantaisie dans leurs interprétations du Jugement dernier dont ils adaptèrent la scène aux besoins d'une époque déjà envahie par le scepticisme; mais les graveurs, surtout les flamands et les hollandais, donnent libre cours à leur tempérament, et se livrent à de véritables débauches d'imagination où l'on apprécie encore une certaine naïveté, mais bien plus encore, franchement, de l'irrespect.

Voici comment le vieux Lucas Cranach (1472-1553) interprète, dans une gravure sur bois fort peu connue, la scène où, à l'issue du Jugement, les damnés sont précipités dans l'Enfer (Fig. 4). Le diable-hérisson, qui se trouve à droite de la composition; l'horrible griffon dont la tête est celle d'un squelette de tapir, coiffée d'un bonnet de coton, le porc ailé qui torture un tonsuré prévaricateur, et le monstre qui chevauche une femme, lui introduisant dans la bouche une lame métallique et acérée, sont des créations que nous retrouverons souvent chez les graveurs du XVIe siècle.

Voici encore une estampe du maître flamand Breughel le Vieux, gravée en 1558 par Cock (Fig. 6) qui, sous un aspect général sévère, renferme les plus hilarants détails. La disposition de cette scène du Jugement est la même que celle des cathédrales. Le Fils de l'Homme, assis sur les nuées, prononce les paroles fatales : *Venite, benedicti Patris mei, in Regnum æternum ; ite, maledicti Patris mei, in ignem sempiternum.* La gueule énorme de l'Enfer occupe la droite de la composition ; c'est celle d'un poisson de dimensions colossales. Le torrent des damnés s'y engouffre ; les démons qui les poussent n'ont plus la figure humaine caricaturale des siècles précédents ; ils affectent les formes les plus cocasses : oiseaux de proie, reptiles, batraciens invraisemblables, gnomes à bec aplati, à mandibules monstrueuses, qui sembleraient inspirés de la faune préhistorique et de la paléontologie, si cette science eût été connue à cette époque.





2

Les mêmes caractéristiques se retrouvent dans cette gravure de Hieronymus Bosch (Fig. 7), célèbre graveur hollandais (1460-1518); mais le souci du fantastique y est poussé jusqu'à l'extravagance et à l'exaspération. Ce tableau, d'une envergure immense, est animé d'un mouvement, d'une agitation, d'une vie tumultueuse et morbide ; c'est un tourbillon d'êtres innommables et malfaisants, affectant des poses indécentes et contorsionnées, qui rappelle le Sabbat, ce chef-d'œuvre démoniaque, dont nous aurons l'occasion de parler plus loin.



Fig. 5. — LA BOUCHE DE L'ENFER.
Jacobus de Theramo : *Das Buch Belial*. Augsbourg, 1473.

Une scène assez analogue à celle du Jugement dernier, qu'on a vue rarement traitée aux siècles précédents, mais que les graveurs du XVIe siècle affectionneront volontiers, est celle de la *Descente de Jésus-Christ aux Enfers*. Là encore, le prétexte aux fantaisies démoniaques est aisé. Une splendide gravure allemande de Martin Schongauer (Fig. 9), nous montre Jésus-Christ terrassant un démon, tandis que deux autres confrères de ce dernier s'efforcent d'empêcher de sortir des limbes, les justes que le Sauveur vient de délivrer ; ces trois gardiens de l'Enfer ont des



Fig. 6. — LE JUGEMENT DERNIER, par Breughel le Vieux, 1558.

visages d'oiseaux de proie, compliqués de tentacules et d'éperons acérés, comme des dos d'hippocampes ou des bassinets d'armures bergamasques.

Breughel traite aussi cette scène avec sa verve coutumière (Fig. 8). Le Christ, dans un médaillon central, garde toute sa magnanimité en délivrant la foule des justes qui s'échappe des limbes, et sans s'émouvoir de toute une faune grotesque et infernale qui l'entoure, tel cet être indéfinissable, coiffé d'un morion à visière, dont le corps est moitié hanneton, moitié œuf, dont la coque s'entr'ouvre pour laisser sortir une hottée d'enfants délivrés, et cet autre qui a inséré son bras, en séton, dans la peau de son dos, brandissant un glaive à la façon de certains fakirs qui excellent à la réalisation de ces opérations compliquées et invraisemblables.

Nous n'aurions garde d'oublier un des thèmes de représentation diabolique dont les variations ont été répandues à profusion dans l'ico-



Fig. 7. — LE JUGEMENT DERNIER, par Hieronymus Bosch, 1460-1518.

nographie chrétienne : l'Archange Saint Michel terrassant Lucifer. Cette scène, qui n'est point biblique, se rattache aux profondeurs les plus lointaines de la théologie ; l'ange déchu, identifié avec le Satan de l'Ancien Testament, est généralement représenté sous la forme d'un dragon, tel qu'il a figuré pendant quatre siècles aux vitraux des cathédrales ; nous le retrouvons dans cette belle estampe de Martin Schongauer (Fig. 10), qui peut être considérée, dans une certaine mesure, comme une réplique de la précédente (Fig. 9) ; même attitude de Jésus et de l'Archange, même geste puissant, même dragon se roulant aux pieds du vainqueur divin.

Vers la fin du Moyen-Age, la scène du Jugement particulier, qui figure rarement sur les cathédrales, prend également une importance considérable, et tend à supplanter presque complètement celle du Jugement dernier ; et l'un des sujets les plus volontiers traités par les

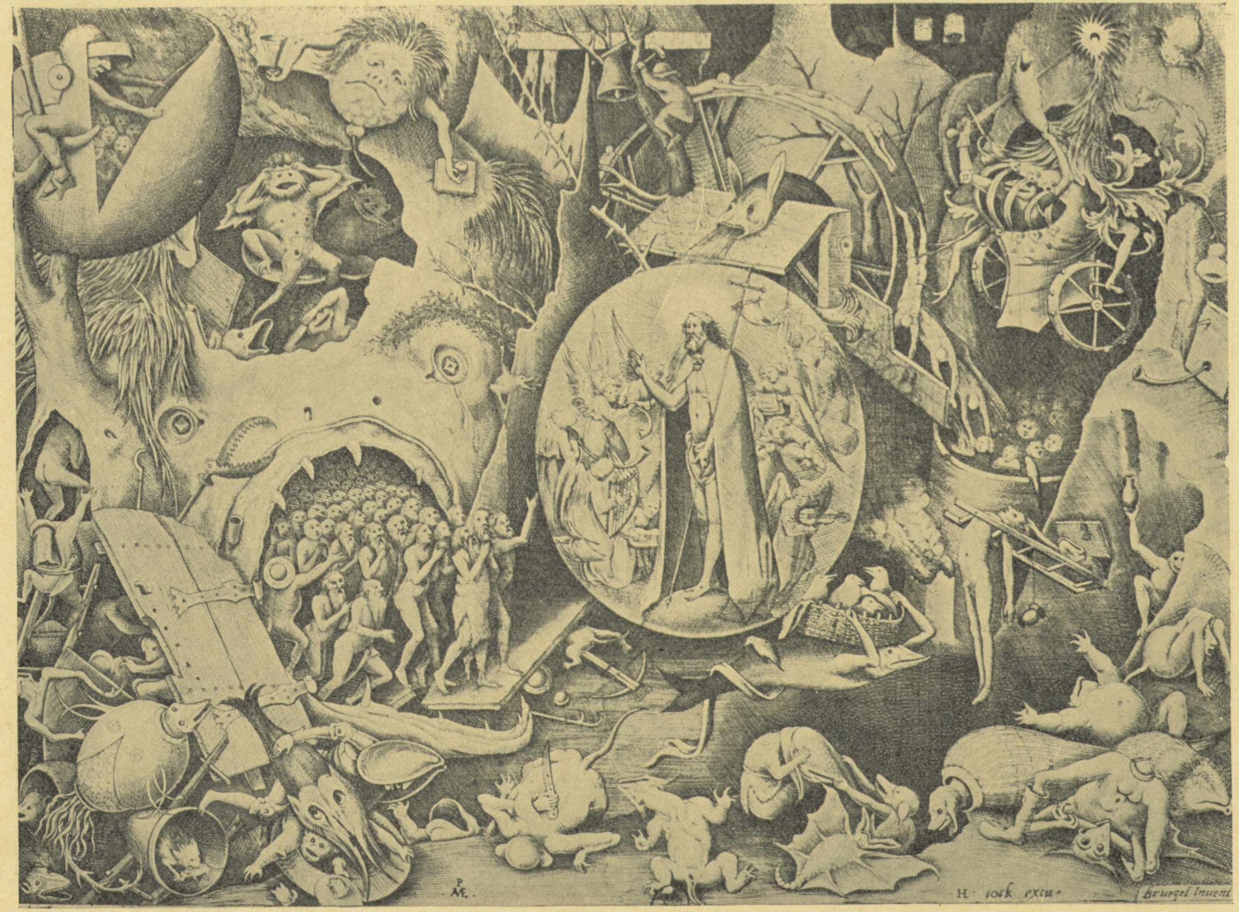


Fig. 8. — LES JUSTES LIBÉRÉS DES LIMBES, par Breughel le Vieux, XVIe siècle.

artistes est celle du moribond dont anges et démons se disputent l'âme.

L'admirable composition que nous reproduisons page 19 (Fig. 11), est tirée d'un incunable de toute rareté, l'*Ars moriendi,* publié à Augsbourg vers 1470 ou 1471. Un moine remet un cierge allumé au mourant, tandis que le chœur des anges recueille son âme, sous la figure d'un petit personnage nu ; à droite, la scène du crucifiement, pour indiquer que le moribond participe aux mérites de la croix du Sauveur. Mais, au bas du lit, nous retrouvons nos braves démons du tympan des cathédrales, sous des apparences grotesques et terribles ; l'un a la tête d'un chien enragé, un autre, celle d'un âne brayant lamentablement ; un troisième, sous le pied de la croix, est caricaturalement judaïque ; deux autres, le nez chaussé de lunettes, font des contorsions, brandissant des pattes fourchues de chèvres et se dressant sur des ergots trifidés de gallinacés. Et, formant un chœur de rage et de désespoir de voir cette âme leur

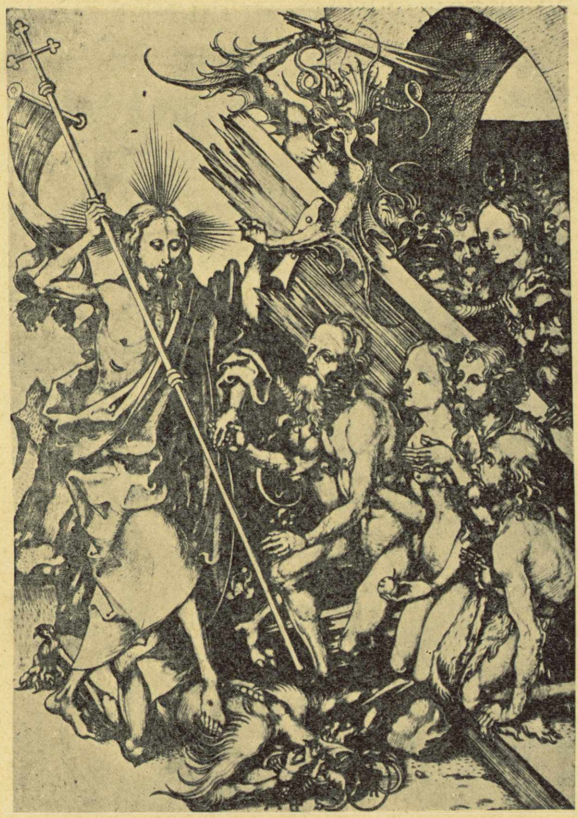


Fig. 9. — LA DESCENTE DE JÉSUS AUX ENFERS, par Martin Schongauer, 1420-1488.

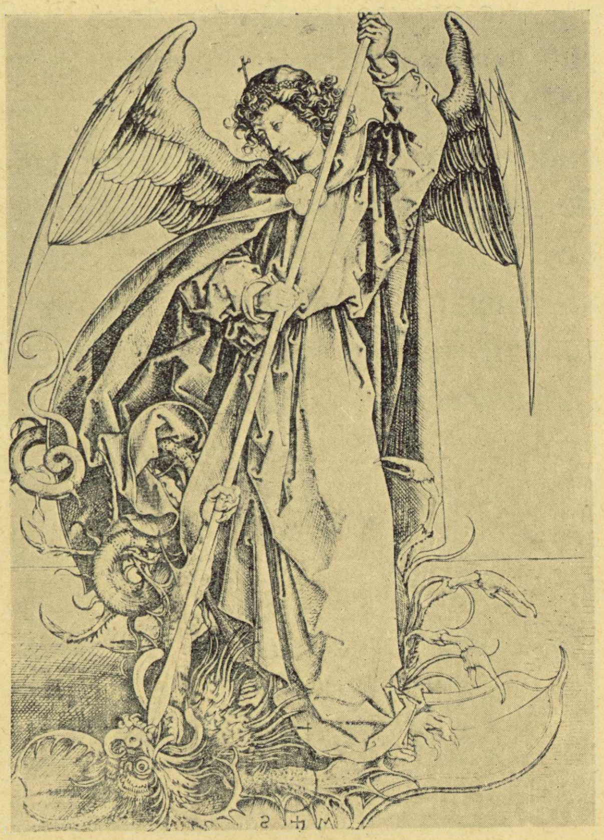


Fig. 10. — SAINT MICHEL TERRASSANT LE DRAGON, par Martin Schongauer, 1420-1488.

échapper, ils s'écrient, selon que l'expliquent les sous-titres des banderoles :

Heu insanio
Spes nobis nulla
Animam amisimus
Furore consumor
Confusi sumus

Nous pourrions encore citer, parmi les représentations diaboliques qui agirent puissamment sur l'âme populaire, celles des « Mystères et Miracles » joués par les Confrères de la Passion et autres sociétés théâtrales, pendant tout le Moyen-Age. Ces pièces naïves comportaient toujours un Enfer, où de nombreuses scènes de diableries se déroulaient sous les yeux des spectateurs qui leur accordaient une valeur théologique presque semblable à celle des livres saints.

Le poème de Dante, dont l'influence, à partir de la fin du XIIIe siècle, fut considérable en Europe, contribua encore à affermir la notion de l'Enfer et à la classer parmi les vérités religieuses incontestables ; cependant cet Enfer, plus moderne, plus philosophique, avec ses cercles de réprouvés et son symbolisme spécial, se différencie assez nettement de l'Enfer traditionnel des siècles précédents, pour que nous puissions affirmer qu'il n'a inspiré que fort peu l'immense mouvement de la sorcellerie qui fait l'objet de notre étude. Nous négligerons donc à dessein l'iconographie dantesque, qui ne s'est développée, d'ailleurs, que fort tard, et demeure séparée, en quelque sorte, de l'iconographie diabolique d'origine chrétienne ; à peine retrouve-t-on l'influence de celle-ci dans la scène dernière de l'Enfer, où le poète, imaginant un châtiment suprême pour Judas Iscariote, le plus grand criminel de l'humanité, le fait avaler par Satan lui-même :

...è Giuda Scariotto
Che'l capo ha dentro, e fuor le gambe mena
(*Inferno*. Canto XXXIV).

La puissante gravure sur bois que reproduit la figure 12, est extraite d'une édition italienne : *Opere del divino poeta Danthe;* Venise, Bernardino Stagnino, 1512, in 4°. Satan y est représenté ayant un triple visage. Tandis que sa bouche antérieure engloutit l'Iscariote, ses deux bouches latérales dévorent chacune un damné.

A une époque plus rapprochée de la nôtre, lorsque la foi n'a plus la vivacité qui l'animait au Moyen-Age, et dans des contrées arriérées, peu soucieuses des raffinements délicats de la civilisation, l'Eglise montrera encore le Diable au peuple sous une forme plus vulgaire, en faisant appel aux ressources de la mécanique, pour produire une fantasmagorie puérile.

On en voit un exemple dans ce curieux meuble de sacristie conservé au musée de Cluny à Paris, et probablement d'art calabrais, exécuté vers le commencement du XVIIe siècle (Fig. 13) ; certains ont cru y reconnaître une représentation du mauvais Larron ; mais il est bien certain que ce personnage noir, à visage contracté et horrible, tirant une énorme



Fig. 11. — LES DÉMONS DISPUTENT AUX ANGES L'AME D'UN MOURANT.
Ars moriendi, Augsbourg, vers 1471 (Collection de l'auteur).



Fig. 12. — LE CHATIMENT DE JUDAS ISCARIOTE.
Dante. Edition de Venise, 1512.

langue rouge, est bien un diable, qui apparaît à une fenêtre pratiquée dans le meuble, construit à la façon du moderne théâtre de Guignol. Un ingénieux système de cordes, de poulies, de ressorts et de contre-poids, qui fonctionne encore aujourd'hui, permettait de faire paraître à volonté cette figure monstrueuse, et de pouvoir terroriser ainsi quelque pécheur rebelle et endurci qui refusait de faire l'aveu de ses fautes.

Enfin, si nous arrivons à l'époque de l'imagerie populaire, innombrables sont les documents iconographiques ayant eu pour but de produire le même effet de terreur dans les âmes, que celui obtenu autrefois par les pierres historiées des cathédrales; s'ils attestent un art, inférieur de nombreux échelons, il faut en accuser les vicissitudes des temps et la sécheresse des cœurs ; l'intention des artistes, qui n'est point encore dénuée de naïveté, reste la même.

Nous ne donnerons, comme exemple des productions de cette période, que trois estampes extraites d'un album allemand du XVIIIe siècle, intitulé *Vierzig Kupferstiche für die Katholische Normalschule der Taubstummen* (Quarante gravures pour l'Ecole Normale Catholique des Sourds-Muets), par Romedius Knoll, prêtre ; Augsbourg, Nicholaus Doll. (*Voir planche en couleurs*).

La première représente la bonne confession : un pénitent arrive à droite de la scène, enchaîné par un diable cornu, vêtu seulement d'un

pagne de nègre ; une pénitente s'accuse de ses fautes dans le confessionnal, et la grâce, qui descend des mérites du Christ, brise ses chaînes que remporte un autre diable ; un troisième pénitent sort, à droite du confessionnal, reconduit par son ange gardien, tandis qu'un autre ange lui tend, du Ciel, une couronne. Aux angles supérieurs, dans deux médaillons, est figuré l'Enfant Prodigue pécheur, puis réconcilié avec son père.

La seconde estampe fait pendant à la précédente. Elle figure la mauvaise confession. Un diable, au rictus sordide, s'est installé effrontément dans le confessionnal, et il ferme la bouche d'une pénitente qui cache ses fautes. A droite et à gauche, sept diables conduisent, enchaînés, sept pénitents ou pénitentes qui paraissent bien avoir commis les sept péchés capitaux, si l'on en juge par des tableaux portés par les diables et représentant la colère, figurée par un homme qui brandit une épée ; l'orgueil : un paon qui fait la roue ; la luxure : un colloque amoureux ; la paresse : un homme qui dort. Deux des diables tendent à leurs victimes un sac d'écus et un flacon, symbolisant l'avarice et l'ivresse ; puis l'envie est excitée par le diable qui montre le sac d'écus de l'avare.



Fig. 13. — L'APPARITION DU DIABLE.
Meuble de Sacristie. Art calabrais, XVIIe siècle.
(Musée de Cluny).

Enfin, une troisième planche (Fig. 14), celle de l'Enfer, représente les tourments infligés aux damnés, dûment enchaînés et cadenassés, empalés sur les crocs aigus d'une roue gigantesque, tournés et retournés à coups de trident sur les flammes qui les rôtissent pour l'éternité. Et, bien que le procédé rudimentaire d'exécution place de telles œuvres bien loin de celles des

Cranach, des Breughel, des Callot et des Schongauer, elles ont peut-être plus contribué que celles-ci à conserver parmi le peuple, en la concrétisant, une tradition qu'attaquaient les armes des philosophes, mais que les théologiens s'efforçaient de maintenir dans toute son intégrité.

Cette dernière composition surtout, semble avoir été inspirée par un petit livre populaire de l'abbé François Arnoux, chanoine de Riez, publié en 1622 à Rouen, et intitulé : *Merveilles de l'Autre Monde,* où



Fig. 14. — L'Enfer. Album de Knoll, xviiie siècle. (Collection de Me Maurice Garçon).

l'Enfer y est décrit d'une façon qui vaut la manière de Romedius Knoll. « Dans l'Enfer, dit-il, un diable crie à l'autre : frape, escorche, egorge, tue, assassine promptement, mets vistement celuy-là sur les charbons, jette celuy-ci dans les fournaux et chaudières bouillantes. Et les *filles vaines* auront entre leurs bras un très-cruel dragon enflammé comme feu ou si tu aimes mieux, un diable en forme de dragon lequel, avec sa queue serpentine leur liera et enchaînera les pieds et les iambes et embrassera tout leur corps avec ses cruelles griffes, mettra sa bouche baveuse et

puante sur la leur, vomissant dans icelle, flammes de feu et soulphre avec de la poison et venin... avec son nez morveux et vilain, inspirera dans le leur un souffle très puant et envenimé... Et finalement ce dragon leur causera mille douleurs, mille colliques et cruelles tortions de ventre, etc., et tous les damnés crieront avec les diables : Voici la paillarde ! voici la putain; qu'elle soit donc tourmentée; sus, sus les diables ! sus démons ! sus, sus, furies infernales ! voici la paillarde, voici la putain ! jetez-vous sur cette putain et qu'on lui rende autant de tourmens ! »

.III.

LES MANIFESTATIONS DIABOLIQUES DANS LA VIE RELIGIEUSE

La certitude qu'avaient les fidèles de l'Eglise, que la Divinité pouvait, dans certaines occasions, se manifester visiblement aux hommes sous des formes diverses, dont la forme humaine n'était point exclue, était équilibrée par cette autre certitude, également logique, que le Démon pouvait apparaître de la même manière. Les diables secondaires, ses satellites, avaient aussi la faculté de se rendre visibles, comme les anges, satellites de Dieu. Il suffit de lire les interminables chapitres que Saint Thomas d'Aquin, dans sa *Summa Theologica* a consacrés aux anges et aux diables, ainsi qu'à la façon dont ils peuvent prendre la forme humaine, pour comprendre qu'aucun doute n'était alors permis à cet égard.

Les apparitions du Diable sont mentionnées presque à chaque page des historiens et des chroniqueurs du Moyen-Age ; certains auteurs, comme Thomas de Cantinpré, Césaire d'Heisterbach, Pierre le Vénérable, dans ses deux livres de *Miracles,* et le compilateur des *Dialogues* de Saint Grégoire le Grand, ces fameux dialogues chers aux Bénédictins, et qui faillirent rester dans la liturgie puisqu'on les lisait autrefois avant Complies, dans certaines églises, semblent même s'être imposé la tâche de recueillir uniquement les histoires de cette sorte.

Qui donc, d'ailleurs, eût osé douter des apparitions diaboliques fameuses, dont Saint Antoine l'Ermite avait été l'infortunée victime, au désert, et que le grave et solennel Père de l'Eglise, Saint Athanase, a contées dans le plus minutieux détail ? Ce récit célèbre, qui défraya bien des conversations au Moyen-Age, dans les cloîtres, dans les salles hautes



Fig. 15. — LA TENTATION DE SAINT ANTOINE, par Isaac van Mechelen, XVe siècle.

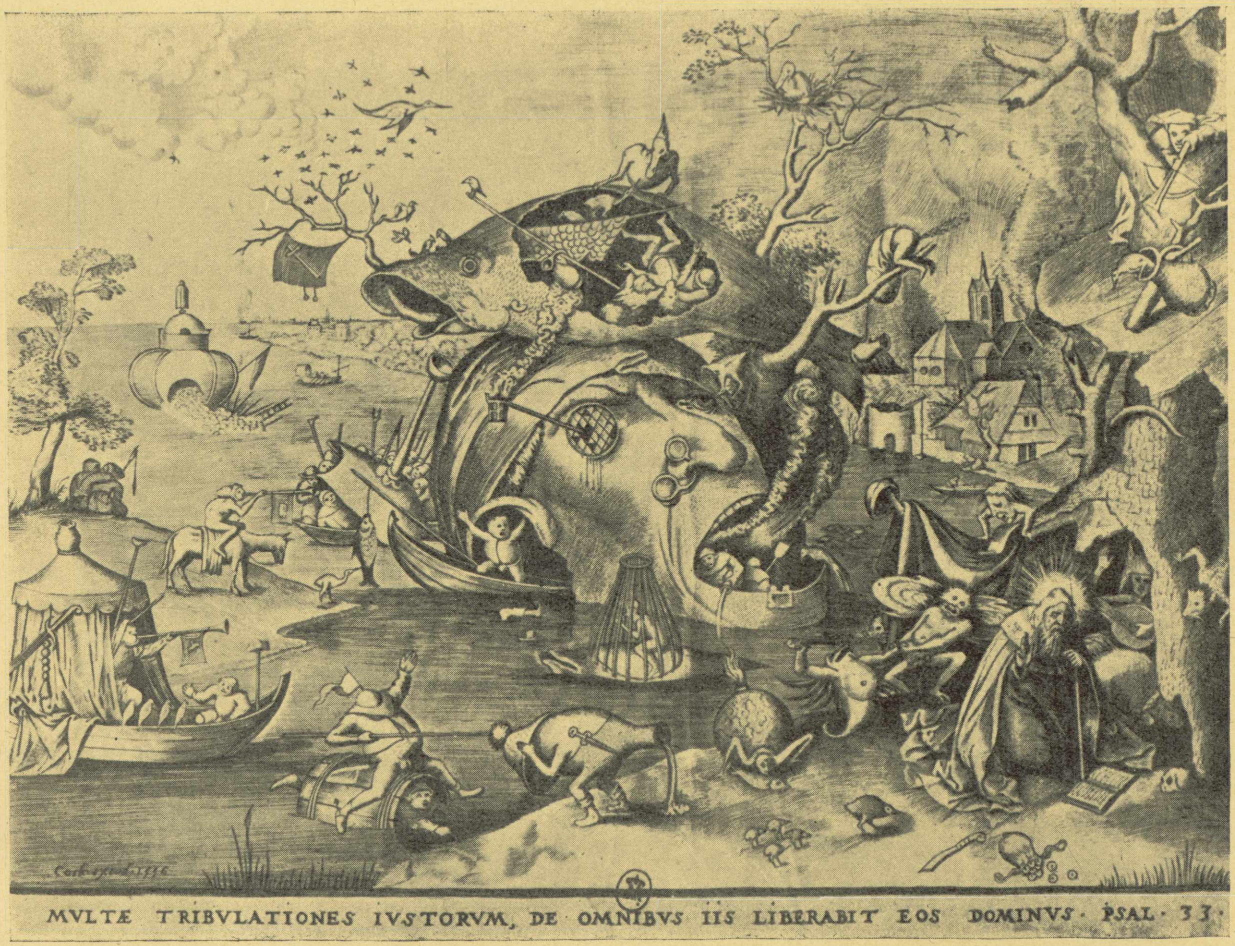


Fig. 16. — LA TENTATION DE SAINT ANTOINE, par Breughel le Vieux, gravé par Cock, 1556.

des manoirs ou sous le chaume des vilains, bien avant que Flaubert en eût tiré un roman laborieux et éblouissant, a inspiré tous les artistes qui avaient déjà représenté le Jugement dernier, et se faisaient la main avec une *Tentation de Saint Antoine,* pour traiter ensuite la scène redoutable et défendue du Sabbat.

La plus remarquable des œuvres de ce genre est peut-être celle que nous devons à Isaac van Mechelen, un graveur flamand du XV[e] siècle, trop peu connu, qui semble surpasser tous ses contemporains par sa noblesse d'inspiration et la perfection de son exécution. Saint Antoine est représenté élevé en l'air par des démons (Fig. 15). L'artiste a donné à ceux-ci des formes empruntées à ce que les oxyrhinques, les cyclométopes et les cirrhipèdes offrent de plus redoutable et de plus grotesque : d'invraisemblables holothuries surmontées de têtes grimaçantes, des



Fig. 17. — LA TENTATION DE SAINT ANTOINE, par David Téniers, gravé par Ch. Le Bas.

mictyres aux multiples pattes, des limules brandissant leur pointe acérée. Un singe, au facies enragé, frappe à tour de bras de son gourdin sur le crâne du Saint, tandis que s'agrippent, à la robe de celui-ci, des monstres pourvus d'aiguillons, comme ceux du spondyle ou de la cythérée, et à l'échine armée de crêtes pointues, tels que sont les dactyloptères, les trigles, les rascasses volantes et les ptéroïs, avec leurs nageoires écarquillées. Quant au pieux ermite, en clignant d'un œil, il a le sourire goguenard d'un vieux malin qui en a vu bien d'autres et sait que toute cette fantasmagorie n'a rien de bien inquiétant, lorsqu'on commence à en prendre l'habitude.

Les artistes du XVIe siècle se montreront, sans doute, plus prolixes, et se complairont dans une plus grande multiplicité de détails en traitant cette scène, comme Breughel le Vieux, dans cette estampe étrange,



Fig. 18. — LA TENTATION DE SAINT ANTOINE, par David Téniers, gravé par Van den Wyng.

gravée par Cock (Fig. 16) ; mais ils ne surpasseront point Isaac van Mechelen en intensité et en habileté de composition.

Callot, dans sa *Grande Tentation,* estampe immense, divisée en deux parties (Fig. 20 et 20 bis), donne à l'aventure du saint une ampleur inaccoutumée, par une profusion de personnages, dont chacun mériterait une étude spéciale ; toutefois dans la *Petite Tentation,* plus connue (Fig. 19), il ramène la scène à de plus justes proportions, et il use du procédé de Breughel, mais avec un sens de la mesure, de l'harmonie, de l'équilibre des masses que le vieux maître hollandais ne possédait pas. La science des diableries y est portée à son plus haut point ; cette pièce, célèbre du vivant de l'artiste, est trop connue pour que nous ayons à en préciser les détails ; elle a, d'ailleurs, contribué puissamment à préparer la scène du Sabbat, auquel elle ressemble par plus d'un point.

La Tentation de Saint Antoine a plusieurs fois été traitée par Téniers. Il eût été étonnant de ne point rencontrer ici ce maître, auquel



Fig. 19. — LA TENTATION DE SAINT ANTOINE, dite « Petite Tentation », par Callot, XVIIe siècle.

étaient familières toutes les scènes pittoresques et mystérieuses où il introduisait une fine note de raillerie et de scepticisme. L'estampe ci-contre, gravée par Le Bas, d'après un tableau de Téniers, aujourd'hui au musée de Lille, est une des meilleures « Tentations » de cet artiste, bien qu'elle soit peu connue (Fig. 17). Elle diffère des représentations précédentes, par la femme richement parée, du premier plan, qui présente au Saint un philtre d'amour, détail sensuel emprunté à la vie du pieux ermite, mais négligé jusqu'ici par les artistes ; de plus, une autre femme cornue, peut-être diable déguisé, penchée sur l'épaule de Saint Antoine, présente les traits caractéristiques — classiques oserions-nous dire — qu'on prêtait alors à la sorcière.

Plusieurs « Tentations » peintes par Téniers, que l'on retrouve dans quelques musées d'Europe, appartiennent au type ci-contre (Fig. 18), totalement différent du précédent. Dans cette belle estampe, gravée par Jacques-François Van den Wyng, nous retrouvons le même appareil de

monstres, cher à tous les artistes qui s'aventurent dans les diableries, mais ceux-ci ont revêtu des manteaux, des capuchons, des cagoules et des cuculles, pour ridiculiser le saint et devenir ensuite ermites comme lui, ce que le Diable a souvent coutume de faire sur ses vieux jours.

Le rôle principal de cette scène est tenu par la sorcière cornue, à la bouche pincée et autoritaire, qui montre au saint la marmite qu'elle a mis à bouillir, pleine de viandes succulentes, autre genre de tentation par laquelle elle pense venir à bout des jeûnes obstinés qui délabrent l'estomac du bon moine.



Fig. 20. — LA TENTATION DE SAINT ANTOINE, par Callot (côté gauche).

Saint Antoine n'était pas le seul personnage que des démons eussent tourmenté dans sa solitude, bien qu'il fût le plus célèbre. Il faudrait citer toutes les vies des saints depuis les âges les plus reculés jusqu'à nos jours, depuis celles des Pères du Désert jusqu'à celle du Curé d'Ars, et l'on ne trouverait pas une seule, peut-être, qui fût exempte d'agressions démoniaques. Tous ces pieux personnages ont eu maille à partir avec ces ennemis invisibles, devenus parfois visibles. Dans les vies des célèbres solitaires, Saint Antoine et Saint Benoît, dans celles de

Saint Dominique, de Saint Thomas d'Aquin, de Saint François d'Assise, de Sainte Magdeleine de Pazzi, de Sainte Catherine de Sienne, de Sainte Angèle de Foligno et dans des milliers d'autres, écrites par leurs contemporains, leurs confesseurs ou leurs admirateurs, les démons occupent une place importante, troublent l'existence de ces humbles et de ces purs, les arrachent à leurs pieuses contemplations, leur jouent des farces ignobles, les renversent dans leur cellule, les dévêtent, leur barbouillent le visage d'ordures, les fustigent vertement comme le fut plusieurs fois Saint Jean de la Croix, l'émule et le disciple de Sainte Thérèse.



Fig. 20 bis. — LA TENTATION DE SAINT ANTOINE, par Callot (côté droit).

Les démons jetèrent plusieurs fois Sainte Catherine de Sienne dans le feu ; ils la firent tomber de cheval, la précipitèrent, la tête la première, dans une rivière glacée. La mère Anne de Saint-Barthélemy, coadjutrice de Sainte Thérèse, était également en butte aux persécutions des démons; ils la poursuivaient dans les couloirs de son monastère et lui éteignaient sa lanterne. La sœur Marie-Angélique de la Providence d'Evreux, dont l'abbé Boudon a écrit la vie, fut suivie pendant deux ans par un démon

qui avait pris la forme d'un chien couvert d'écailles vertes ; souvent, les diables la tiraient par les jambes de façon à l'immobiliser sur le sol. Sœur Marguerite du Saint-Sacrement, religieuse carmélite du monastère de Beaune, fut accablée de toutes sortes de maladies démoniaques, qui guérissaient sur l'ordre de la prieure : Satan essaya plusieurs fois de l'étrangler.

La mère Agnès de Jésus, de l'ordre de Saint Dominique, fut une des plus éprouvées par les puissances infernales ; les démons lui renversaient de grosses bûches devant les pieds pour les lui écraser ; l'un d'eux se présenta à elle sous la forme d'un éthiopien de la taille d'un géant, jetant du feu par les yeux et montrant une langue enflammée de la longueur d'un pied, et il lui soufflait avec force le feu qu'elle allumait. Elle fut plusieurs fois environnée de diables venus en troupe serrée, sous diverses formes ; les uns sous forme de serpents, se glissaient sous ses jupes et s'entortillaient autour de ses jambes ; d'autres prenaient la figure de loups affamés qui se jetaient sur elle, gueule béante ; des fourmilières de mauvais esprits l'entouraient sans aucun relâche et la submergeaient des pieds à la tête !

Il n'est pas jusqu'à la bienheureuse Marguerite-Marie, l'admirable privilégiée à laquelle les secrets du Divin Cœur de Jésus furent révélés, qui n'ait eu à lutter contre les démons. Son biographe, l'évêque Languet, rapporte que, quelquefois, « pendant qu'elle était assise avec les sœurs près du feu commun, une force invisible arrachait avec violence de dessous elle, à diverses reprises, le siège sur lequel elle étoit placée, et la faisoit tomber rudement plusieurs fois de suite. Il restoit encore, en 1715, trois sœurs qui l'ont vu et qui ont déposé juridiquement de ce fait... »

On voit donc — et c'est une considération qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsqu'on étudie ces époques éloignées, si l'on veut les juger équitablement — que la vie diabolique domine le Moyen-Age et, dans une certaine mesure, les temps modernes, autant que la vie divine. Satan y est figuré iconographiquement aussi souvent que le Sauveur. L'existence du Diable était alors article de foi, tout autant que celle du Très-Haut. Il ne faut point essayer, comme l'ont voulu faire certaines



Fig. 21. — L'ANTECHRIST, par Lucas Cranach.
Schedel, *Chronique de Nuremberg*, 1493.

écoles de philosophie historique, de séparer ces deux notions, en déclarant respectable l'idée de la Divinité, et ridicule, grossière et ignorante, celle du Diable. C'est ne point connaître la théologie ; on ne peut toucher à Satan, sans que l'édifice laborieusement élevé par les Pères de l'Eglise, s'écroule tout entier.

Nous pourrions ajouter que le singulier et imprécis personnage de l'Antechrist, moitié démon, moitié créature humaine, tel que Lucas Cranach l'a représenté dans la *Chronique de Nuremberg*, de Schedel, 1493 (Fig. 21), et dont l'existence était un article de foi, venait encore corroborer et rendre plus concrète l'antinomie existant entre les principes, éternellement ennemis, du Bien et du Mal.

.IV.

LE SORCIER, PRETRE DE L'EGLISE DEMONIAQUE

Il est donc parfaitement logique que certains hommes, ayant considéré l'existence des deux principes opposés : le Bien et le Mal, et ayant vu que Dieu possédait, sur terre, son Eglise, riche et honorée, ses prêtres, sa liturgie, ses cérémonies, sa messe, ses livres, se soient demandé — surtout s'ils se croyaient en droit de se plaindre de Dieu qui les avait placés dans une condition misérable, et leur avait refusé les biens de ce monde — pourquoi l'Esprit du Mal, Satan, dont on leur montrait parfois l'effigie effrayante, n'aurait pas, lui aussi, son Eglise, ses prêtres, ses cérémonies, sa messe ? Et pourquoi ne seraient-ils pas eux-mêmes les prêtres de ce Démon qui leur accorderait peut-être ce que Dieu ne daignait pas leur dispenser ? Pourquoi ne leur offriraient-ils pas leur hommage, en lui demandant le bonheur et la joie, puisqu'on le disait maître des richesses temporelles et des biens périssables ? L'Eglise affectait de le présenter comme un ange déchu, mais n'était-il pas l'égal de Dieu puisque, dans le livre de Job, nous le voyons faire partie du conseil du Seigneur, lui parler familièrement et même engager un pari avec lui ?

La mise en application de cette logique était fatale et inévitable. On ne montre pas impunément le diable sur les cathédrales, pendant dix siècles, à trente générations humaines, sans qu'il se trouve des curieux pour l'aller voir réellement, des flatteurs pour lui faire leur cour, et des révoltés pour se livrer à lui corps et âme. Satan eut ses prêtres : ce furent les sorciers. Il eut surtout ses prêtresses : les sorcières ; et c'est encore par une conséquence de la plus implacable logique que, les hommes étant seuls admis au service du Seigneur, les femmes, qui en étaient exclues, allèrent en plus grand nombre vers son rival obscur, qui les



Fig. 22. — UNE SORCIÈRE.
Cathédrale de Lyon, portail ouest,
XIVe siècle.

accueillait de préférence. On a dit qu'il y avait mille sorcières pour un sorcier ; c'est là une exagération manifeste, mais il est certain que la proportion des femmes, dans la foule qui se pressait à l'adoration du Bouc, l'emportait de beaucoup sur celle des hommes.

C'est une sorcière, et non un sorcier, qui figure sur le voussoir de droite du portail ouest de la cathédrale de Lyon, parmi les sculptures zodiacales de cet édifice. Ce morceau extrêmement curieux, qui date du commencement du XIVe siècle, est certainement la plus ancienne représentation d'un tel personnage sur une cathédrale ; sa présence indique bien une reconnaissance implicite, par l'Eglise, de la réalité de la sorcellerie, qu'elle prenait au sérieux, non point comme quelques chrétiens modernes qui voudraient bien se débarrasser de ces traditions gênantes, et du Diable en même temps.

La sorcière est nue (Fig. 22), comme elle le sera au XVIe et au XVIIe siècles, dans les estampes du Sabbat ; elle chevauche un bouc dont elle tient, de la main droite, l'une des cornes, tandis que, de la main gauche, elle fait tournoyer un animal qui est le chat noir classique, le chat que l'on retrouve, jusque de nos jours, auprès des cartomanciennes. Dans un bas-relief qui lui fait face (Fig. 23), deux personnages, enfermés dans un château fortifié, la signalent, du haut des tours, à l'attention d'un troisième qui lance deux chiens contre elle, et court s'enfermer précipitamment, par la porte restée ouverte du château.

Cette scène indique fort bien la terreur que devaient causer autrefois les sorcières, par suite de l'importance qu'on attachait à leurs pouvoirs.

Il est presque impossible de donner une définition exacte du sorcier : les fonctions de celui-ci étant multiples, il y avait diverses espèces de sorciers et sorcières, et ce terme était appliqué, souvent abusivement, à des personnages occupant des situations très différentes dans l'échelle sociale, et fort éloignés, par leur degré de culture, les uns des autres.

La principale fonction du sorcier, comme son nom l'indique, était de jeter des *sorts* sur les gens auxquels, pour une raison quelconque, il voulait du mal. Il appelait sur eux la malédiction de l'Enfer, comme le prêtre appelait la bénédiction du Ciel ; et, sur ce terrain, il se trouvait en rivalité complète avec le monde ecclésiastique.

Il pouvait encore, toujours par le recours au Diable, obtenir des profits et des biens temporels à ceux qui voulaient bien faire un pacte, avantages condamnés par l'Eglise, en raison de leur origine démoniaque; et, ici encore, le sorcier se trouvait en pleine contradiction avec le prêtre qui, lui, enseignait que les biens temporels ne peuvent être obtenus sans crime, que de Dieu, et en s'adressant exclusivement à lui, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses Saints.

Certains sorciers habiles connaissaient l'art de faire apparaître le Diable ou les démons subalternes de l'immense armée infernale, supériorité évidente sur le prêtre, auquel la théologie interdisait de tenter Dieu par la demande d'un miracle, et qui, par conséquent, ne pouvait produire aucune apparition bienfaisante ; d'autres sorciers, dits nécromanciens, faisaient apparaître les morts, opération que l'on confond souvent avec l'apparition des démons, bien qu'elle soit toute différente.

Notons, d'ailleurs, que l'on appelait encore « sorciers et sorcières » des individus qui étaient, en réalité, des « possédés »; et cette distinction n'est pas très nettement établie, même dans certains ouvrages modernes dont les auteurs se sont flattés de donner une explication scientifique de tous les faits démoniaques. D'ailleurs, les faits de possession étaient souvent mêlés à la sorcellerie, et devaient se retrouver jusque dans la consécration suprême de ces divers talents du sorcier, le chef-d'œuvre de l'art infernal, pourrions-nous dire : le Sabbat, assemblée des sorciers de toute une province, présidée par le Diable en personne, et sur laquelle nous nous éten-



Fig. 23. — LA PEUR DU MALÉFICE. Cathédrale de Lyon, portail ouest, XIVe siècle.

drons longuement. Cependant, tous les sorciers n'allaient pas au Sabbat, et tous ne pratiquaient pas les opérations ténébreuses que nous venons de citer. Un grand nombre se bornaient à exercer des arts moins malfaisants ; ils disaient la bonne aventure, lisaient l'avenir dans les tarots, interprétaient les lignes de la main, et s'adonnaient à la divination suivant les innombrables procédés dont ils se transmettaient mystérieusement les traditions. La race errante, dite des Bohémiens, semble avoir pratiqué plus particulièrement ce genre de sorcellerie, tandis que les sorciers satanisants étaient plutôt attachés à leur village.

Enfin, il y avait les sorciers que nous qualifierons d'« Intellectuels ». On les appelait sorciers, parce que la notion exacte de ce qui est, pour nous, le « savant », n'existait pas alors. L'homme docte était l'homme des livres, qui enseignait *ex cathedra* dans les universités, sans s'écarter de la doctrine de l'Eglise et de celle d'Aristote. Mais celui qui s'avisait de manipuler la matière, de lui arracher ses secrets dans l'ombre d'un laboratoire, de coordonner les premiers balbutiements de la science expérimentale, était encore une variété de sorcier, nom qu'il méritait souvent du fait qu'il mêlait volontiers les opérations psychiques à l'étude des secrets de la nature.

Dans toutes les villes d'Allemagne, de Hongrie, des Flandres et du Brabant, au Moyen-Age, il y avait toujours un vieillard, vivant retiré dans une maison mystérieuse, au fond d'une impasse, le guichet de sa porte impitoyablement fermé aux curieux et aux intrus. Moitié orfèvre, moitié antiquaire, il passait pour extrêmement riche ; il avait parfois une fille jolie, qu'on ne voyait qu'à la messe, et qui ne savait rien de ce que faisait son père. On se doutait qu'il lisait dans les astres, qu'il essayait de transmuer les métaux — car on entendait dans la nuit le bruit des soufflets puissants de ses fourneaux — et qu'il confectionnait des automates ; mais on ne connaissait pas exactement le secret de ses occupations ; et, pour tout expliquer avec plus de facilité, on pensait qu'il avait vendu son âme au Diable, et on l'appelait sorcier. Ce personnage, très populaire, a inspiré quantité de contes fantastiques tels que ceux d'Hoffmann ; le fameux docteur Faust est le plus beau type de ce genre;

on le retrouve, diminué, dans le *Maître Zacharius* de Jules Verne et dans le ballet de *Coppelia,* de Léo Delibes.

Il y eut des moines auxquels on donna également le nom de sorciers : Roger Bacon, Albert le Grand, qui devint archevêque de Ratisbonne, en Bavière, laissèrent une réputation de sorciers. Il y eut aussi des monarques sorciers, comme Henri III et sa mère Catherine de Médicis, et même des papes sorciers : le pape Saint Léon le Grand, qui vivait au Ve siècle, le pape Honorius, au VIIe siècle et le pape Sylvestre II, au XIe siècle, furent considérés, à tort ou à raison, comme sorciers, et on leur attribue divers ouvrages magiques que nous aurons l'occasion de mentionner.

Très nombreux dans les siècles écoulés, les sorciers de village n'ont pas encore complètement disparu d'Europe. On en rencontre encore fréquemment dans les pays balkaniques et yougo-slaves. L'auteur de ces lignes a parlé à d'authentiques sorcières dans les villages de Jalogny (Saône-et-Loire), Villemoustaussou (Aude), Saint-Pé (Hautes-Pyrénées), Plessala (Côtes-du-Nord), en France ; puis dans un faubourg d'Huesca (Espagne) ; toutes employaient les procédés classiques qui nous sont révélés dans les divers livres de sorcellerie parvenus jusqu'à nous.

Quant aux sorciers des villes, ils sont constitués par nos cartomanciennes et chiromanciennes et nos astrologues ; la science de ces derniers a vu, dans la première moitié du XXe siècle, une véritable résurrection, et ils sont actuellement nombreux en France, en Allemagne, en Danemark, en Angleterre et surtout aux Etats-Unis. Et, par les alchimistes, ils vont se rattacher, comme autrefois, à la science analytique et expérimentale qui, parfois, se penche sur les vieux livres en se demandant si les anciens n'ont pas eu l'intuition des théories modernes les plus avancées.

Le sujet que nous traitons est donc encore tout d'actualité, bien qu'il semble d'intérêt rétrospectif ; et c'est par une étude minutieuse de chacune des actions rituelles des sorciers que nous pouvons nous faire une idée exacte de ces personnages pittoresques, dont le caractère prédominant semble avoir été un farouche individualisme, caractère qu'on a

trop souvent défiguré dans les livres sectaires et tendancieux, tel cette sorte de roman fourmillant d'inexactitudes, au langage affecté et emphatique, et qui ne nous apprend rien du tout, que Michelet a cru devoir nous donner sous le nom de *La Sorcière,* au lieu de l'ouvrage solidement documenté que l'érudition de l'auteur nous mettait en droit d'attendre de lui.



Fig. 24. — LA SORCIÈRE,
par Albrecht Dürer, XVe siècle.

.V.

LA PRÉPARATION AU SABBAT

Les sorciers opéraient généralement seuls, dans leurs divers actes maléfiques. Mais ils s'assemblaient pour la grande cérémonie du Sabbat qui, ainsi que nous l'avons dit, était en quelque sorte le chef-d'œuvre démoniaque, et que Satan présidait en personne.

Certaines préparations étaient nécessaires, dont la principale était les réunions partielles des sorciers, que nous pourrions appeler de petits sabbats particuliers. Des détails de ces réunions nous ont été donnés par divers auteurs : le R. P. Crespet, *Deux livres de la hayne de Satan et malins esprits,* Paris, 1590 ; Jean Wier, *Cinq livres de l'imposture et tromperie des diables,* Paris, 1569 ; Jean Bodin, *De la Démonomanie des Sorciers,* Anvers, 1593 ; Lambert Daneau, *De Veneficis quos olim sortilegos, nunc autem Sortiarios vocant,* Paris, 1574 ; Pierre Le Loyer, *Discours des Spectres ou apparitions,* Angers, 1586 ; Henri Boguet, *Discours des Sorciers,* Lyon, 1610 ; P. de l'Ancre, *l'Incrédulité et mescréance du sortilège,* Paris, 1622 ; R. P. M. Mar. Guaccius, *Compendium maleficarum,* Milan, 1626 ; mais quand même tous ces ouvrages nous feraient défaut, il serait aisé de reconstituer ce qui se passait dans les assemblées de sorciers, au moyen des nombreuses gravures que les artistes du temps ont pris soin de nous laisser.

Voici le groupe célèbre des quatre sorcières d'Albrecht Dürer (Fig. 25). Elles achèvent de se dénuder pour aller au Sabbat. L'une d'elles est une grande dame ; sa coiffure compliquée s'élève à la façon d'un hennin, et un léger voile lui descend à mi-visage ; les autres sont des paysannes dont l'une s'est couronnée de feuillages, à la manière païenne. Dans l'entrebâillement d'une porte — la porte de l'Enfer — le

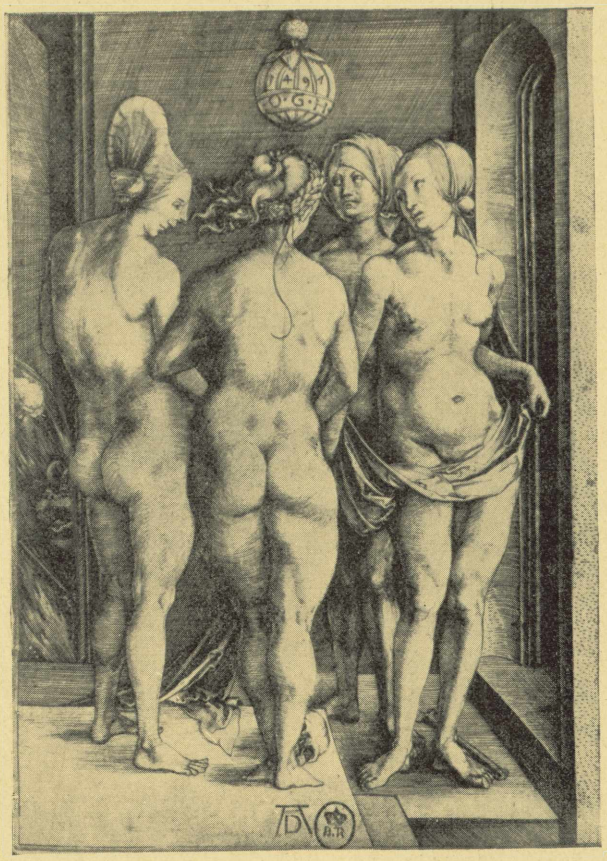


Fig. 25. — LES QUATRE SORCIÈRES,
par Albrecht Dürer, 1491.

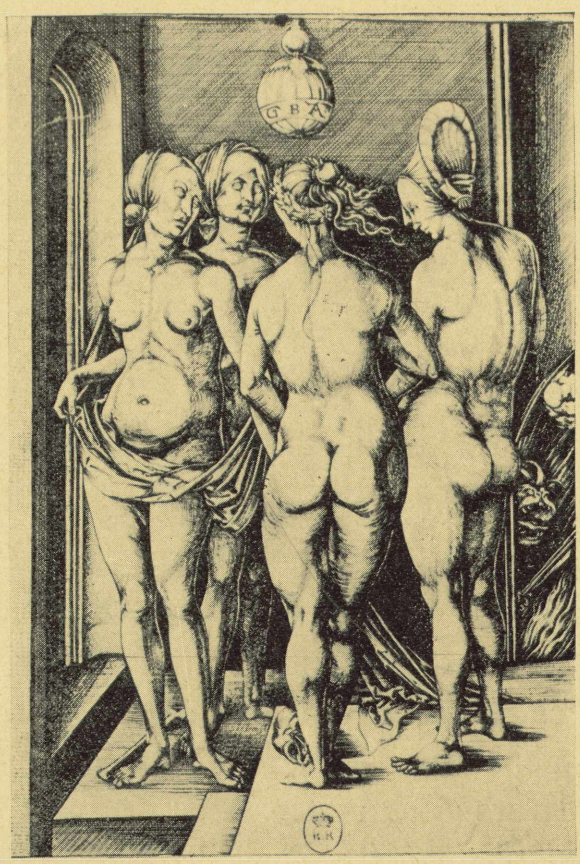


Fig. 26. — LES QUATRE SORCIÈRES,
par Israël van Mechelen, XVe siècle.

diable rit férocement, à la façon d'un tigre, attendant ses compagnes de Sabbat, plus tard sa quadruple proie.

Ce sujet a été gravé semblablement par Israël van Mechelen et Wenceslas d'Olmutz ; l'estampe d'Israël van Mechelen paraît plus ancienne que celle de Dürer, dans la rudesse de son archaïsme (Fig. 26) ; et il est certain que c'est à ce maître flamand, trop oublié, que revient la gloire de cette belle composition.

Dans les trois estampes suivantes, du peintre allemand Hans Baldung, et qui portent la date de 1514, les quatre sorcières sont au travail. Elles se livrent d'abord à une opération bizarre (Fig. 29), la confection de l'onguent, ou graisse des sorciers, dans laquelle il entre du sang de huppe et de chauve-souris, de la râpure de cloches et de la suie. L'une d'elles broie les drogues dans un petit chaudron — le chaudron traditionnel que possédait toute sorcière, — les autres regardent, avec

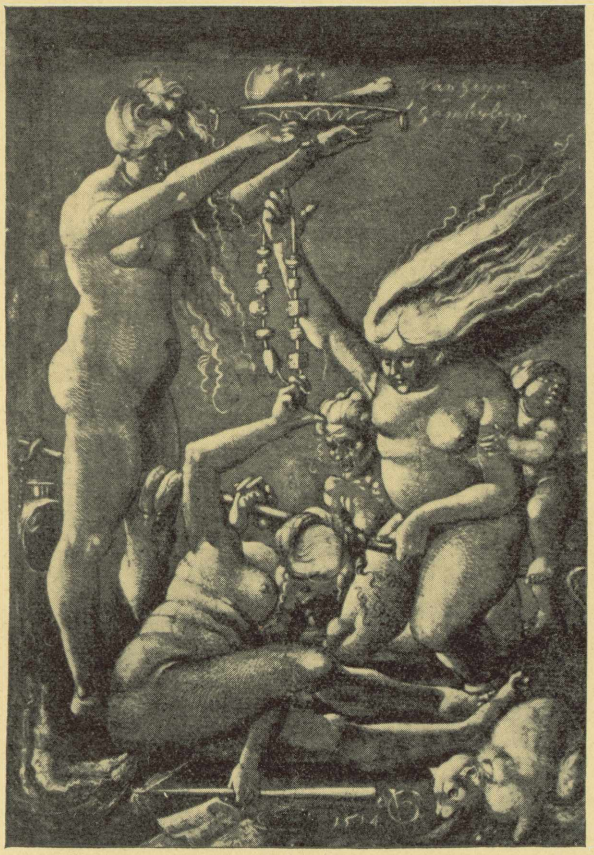


Fig. 27. — CONSÉCRATION DE LA FOURCHE,
par Hans Baldung, 1514.



Fig. 28. — LE DÉPART POUR LE SABBAT,
par Hans Baldung, 1514.

admiration et envie, une vieille sorcière, plus diligente qu'elles, qui déjà chevauche dans les nuées, se rendant au Sabbat à cheval sur une fourche, et suivie d'un bouc.

Puis l'onguent est fait (fig. 27) ; elles oignent la fourche qui leur servira de monture, en prononçant une consécration horrible, pendant que l'une élève vers le ciel un plateau chargé d'ossements, tandis que l'autre égrène un chapelet où l'on voit, en guise de grains, des grelots, deux dés à jouer, le crâne minuscule d'un fœtus, mais où il manque le crucifix brisé, que nous imaginions indispensable à tout vrai chapelet de sorcière.

Aussitôt, une des sorcières s'empresse de partir pour le Sabbat. Elle s'élance, assise à rebours, sur un bouc qui la transporte à travers les airs, et elle emporte, entre les deux dents d'une fourche, le fameux chaudron. Ses compagnes, restées à terre, continuent à préparer leurs drogues

mystérieuses ; un autre chaudron bout, sur son feu de verveine, un troisième laisse échapper une vapeur chargée de principes malfaisants ; une des sorcières, la plus vieille, présente au ciel, sur un plat, une sinistre offrande, qui paraît être les membres d'un enfant (Fig. 28).

La même scène se trouve reproduite dans une gravure sur bois d'un vieux livre allemand, *Die Emeis,* par le Docteur Johannes Geiler von Keisersperg, publié à Strasbourg, chez Grüninger, en 1517 (Fig. 30). On remarquera que les sorcières élèvent en l'air deux chaudrons, dont l'un paraît établir une communication avec le ciel. Des ossements gisent par terre, comme précédemment ; la sorcière de droite tient la fourche, à laquelle une étoffe a été fixée à la façon d'une voile, disposition parfois adoptée, dans les chevauchements de sorcières, et qui permettait de profiter de l'aide du vent, et peut-être aussi de servir de parachute si le charme venait soudain à faire défaut.

Enfin, voici la sorcière triomphante, allégorisée, stylisée, telle que l'a représentée Albrecht Dürer dans une puissante eau-forte, où il a quelque peu sacrifié la réalité prosaïque à l'effet décoratif et au souci d'une composition harmonieuse (Fig. 24). Majestueusement, mais à contresens assise, par dérision, sur un bouc, elle est saluée avec respect par des amours, dont l'un élève ironiquement sur son épaule un chardon ou un cactus ; elle tient dans sa main la quenouille et le fuseau, emblème des Parques, qui signifie peut-être ici que la sorcière, par la puissance de ses maléfices, tient dans ses mains le sort des humains, ou peut-être, plus simplement, allégorie sans finesse de la Femme elle-même, que vient corroborer la présence, au loin, des flots calmes de l'Océan, autre allusion à la perfidie des ondes qu'une certaine amertume philosophique, fort à la mode à cette époque, qu'on trouve déjà dans le *Roman de la Rose* et qui se continue jusque dans Shakespeare, se plaisait à rapporter constamment au sexe féminin.

Dans un incunable fort rare, du démonographe Ulrich Molitor, intitulé *De laniis et phitonicis mulieribus,* Constance, 1489, nous voyons les sorcières à table (Fig. 31), prenant le fameux repas dans lequel on les accusait de manger un enfant nouveau-né ; celle qui préside à la table semble dire un benedicite satanique, et consacrer le plat du milieu. Mais



Fig. 29. — CONFECTION DE L'ONGUENT DES SORCIERS, par Hans Baldung, 1514.



Fig. 30. — ASSEMBLÉE DE SORCIÈRES.
D[r] Johannes Geiler von Keisersperg, *Die Emeis,* Strasbourg, 1517.

cette gravure sur bois, un peu fruste, ne nous documente pas aussi bien que cette estampe, presque inconnue, de Jaspar Isaac, intitulée *Abomination des Sorciers,* dont la plupart des épreuves ont été détruites par des antisorciers trop zélés (Fig. 32). Cette scène, fort complète, contient à peu près tous les éléments de l'art satanique, et nous montre le mélange incohérent que l'on faisait volontiers, au XVI[e] siècle, de ce que nous appellerions aujourd'hui les diverses branches de l'occultisme. Nous sommes dans l'intérieur d'une vraie maison de sorcières. Quatre de celles-ci se dévêtent pour se mettre dans la tenue rituelle, la nudité d'Eve. Au milieu d'elles, un homme, un sorcier, sur la tête duquel est perchée une chauve-souris, lit un grimoire, ce livre célèbre, dont on se disputait les exemplaires manuscrits à prix d'or, et auquel nous consacrerons plus loin une notice spéciale. Par terre, un crâne repose au milieu d'un cercle dans lequel ont été tracés des signes cabalistiques. Ce cercle joue un rôle considérable dans presque toutes les opérations de sorcellerie ; nous en donnerons également plusieurs spécimens, extraits des livres les plus

authentiques. A côté de celui-ci, un autre livre ouvert, surmonté d'un pentacle formé de deux triangles entrelacés, que les occultistes ont appelé, suivant les circonstances, « Bouclier de Moïse » ou « Sceau de Salomon ». Dans la cheminée nous retrouvons notre chaudron fatidique, où de fantastiques animaux ont pris place ; sur le manteau de cette cheminée, la main d'un squelette, la « main de gloire » dont nous donnerons l'explication, puis une chandelle. Un placard rayonné, à gauche, contient les pots d'onguent, les drogues et probablement le « sas » ou tamis, servant à la divination. A travers une fenêtre ouverte, l'artiste, par un artifice fréquemment employé dans les tableaux de cette époque, nous a montré l'extérieur de la maison, tel qu'il devait être à l'instant même, avec sa cheminée jetant des flots de fumée qui proviennent de l'infernale cuisine des sorcières, et loin de laquelle s'enfuient deux paysans épouvantés.

Enfin, près de la cheminée, trois sorcières nues se mettent à cheval sur des manches à balai, prêtes à s'envoler dans les airs; une quatrième a pris déjà son vol; on aperçoit ses jambes disparaissant sous le manteau de la cheminée. Car c'est ainsi que les sorcières prennent le chemin du Sabbat. Le manche à balai, qui a remplacé la fourche de Hans Baldung, est l'accessoire indispensable pour se rendre au Sabbat ; c'est la monture du Diable, l'équivalent des « bottes de sept lieues » de l'ogre, au moyen desquelles les sorcières, en quelques minutes, franchiront des espaces immenses et traverseront des provinces entières.

Et c'est par la cheminée que se trouve la voie naturelle pour se rendre au Sabbat. Une sorcière ne saurait sortir par la porte ni même par la fenêtre. Le trou, plein de mystère, de la cheminée, où seul le petit ramoneur s'aventure sans trembler, est la communication d'habitude avec le ciel, ou du moins avec ce paradis relatif où trône Satan, attendant ses fidèles et ses vassaux.



Fig. 31. — LE REPAS DES SORCIÈRES. Ulrich Molitor, *De laniis et phitonicis mulieribus*. Constance, 1489.



ABOMINATION DES SORCIERS

Est il rien qui soit plus damnable,
Ny plus digne du feu denfer,
Que cette engeance abominable
Des ministres de Lucifer:

Ils tirent de leurs noirs mysteres
L'horreur, la hayne le debat,
Et font de sanglans caracteres
Dans leur execrable Sabat.

C'est la que ces maudites ames
Se vont preparer leur tourment;
Et quelles attisent les flammes,
Qui bruslent eternellement;

Fig. 32. — L'ABOMINATION DES SORCIERS
par Jaspar Isaac, XVIe siècle. (Collection de l'auteur).

La même scène a été interprétée avec une sombre véhémence, dans le splendide tableau de Frans Francken (1581-1642) exposé au Kunsthistorisches Museum de Vienne, intitulé : *Assemblée de sorcières* (Fig. 33). Au premier plan, nous retrouvons la même jeune femme ôtant ses bas, que dans la figure précédente ; à côté d'elle, une de ses compagnes est effrayée à la pensée de l'acte qu'elle va accomplir, très certainement pour la première fois. Une vieille femme frotte d'onguent le dos d'une sorcière nue ; deux autres sont occupées à remuer le contenu du chaudron et à souffler sur le feu, tandis qu'une troisième lit dans un grimoire. Mais cette peinture contient, en outre, d'autres détails, assez rares, que nous aurons l'occasion d'étudier dans un chapitre ultérieur.

C'est vraisemblablement ce tableau, et quelques-unes des gravures dont nous avons donné la reproduction, qui ont inspiré à Gœthe l'étrange scène de la cuisine de la sorcière de la première partie de *Faust,* où il n'a garde de faire partir, lui aussi, la sorcière autrement que par le trou de la cheminée :

Beim Schmause
Aus dem Haus
Zum Schornstein hinaus!

Voyez encore les sorcières emprunter ce chemin bizarre, dans une petite gravure sur bois qui illustre le frontispice de quelques exemplaires seulement des *Dialogues touchant le pouvoir des sorcières et de la punition qu'elles méritent,* de Thomas Erastus, Genève, 1579 (Fig. 34). Elle représente une maison de sorcières, vers la fin du XVI[e] siècle. Le graveur l'a présentée en coupe, ce qui permet de voir en même temps ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur. Quatre sorcières s'y sont préparées à aller au Sabbat. L'une d'elles, prête avant les autres, s'envole déjà, sortant de la cheminée sur son manche à balai, et s'élance vers quelque lointain Brocken. Une autre la suit de près; son corps est déjà engagé dans le manteau de la cheminée, et l'on n'aperçoit plus que ses jambes et le bout de son balai ; une troisième ceint sa jambe d'une jarretière, probablement de peau de loup ; la dernière n'a pas encore commencé ses préparatifs, et demeure accroupie, attendant qu'on lui laisse la place. Mais



Fig. 33. — ASSEMBLÉE DE SORCIÈRES — Tableau de Frans Francken, 1581-1642

ce qui donne de la vie à ce petit tableau, en y ajoutant une note de singulière vraisemblance, c'est la présence de ce petit curieux qui regarde par



(Kunsthistorisches Museum de Vienne).

le trou de la serrure pour surprendre les sorcières dans le secret de leurs opérations. C'est là un geste pris sur le vif, qui montre bien quelle devait être la préoccupation des profanes de connaître les mystères redoutables du Sabbat, avec la note d'envie qu'excitaient inévitablement les privilégiées qui pouvaient se vanter d'y avoir fait une petite excursion, en bravant la fureur sanguinaire des magistrats.

Ici se pose une question d'une importance capitale. De quel côté doit être tenu le manche à balai pendant la chevauchée ? Avec le balai en bas, ou en haut ? Si nous nous référons aux gravures les plus anciennes, celles du XVI[e] siècle, nous voyons que les sorcières le tiennent la tête en bas, comme dans cette estampe de Breughel que l'on trouvera plus loin (Fig. 134), dans laquelle l'artiste, par un charmant anachronisme, a fait figurer une sorcière s'envolant par la cheminée, dans une scène de la vie de Saint Jacques le Majeur; ou bien dans cette splendide composition de Jakob van den Gheyn (Fig. 38), où la sorcière s'élance dans le ciel au-dessus d'un formidable chaudron d'où s'échappent des torrents de fumée et de vapeur.

Mais, à partir du XVII[e] siècle, les sorcières paraîssent avoir adopté un nouveau style et une méthode perfectionnée ; elles chevauchent avec le balai tenu en haut ; et elles fixent, au milieu du fagot dont il est formé, une chandelle allumée qui servira à éclairer leur route, et donnera, à leur passage à travers les airs, cet aspect sinistre bien fait pour effrayer les paysans et les gens simples qui se signeront, dans les villages et dans les champs, en les voyant passer.

Téniers, avec sa verve coutumière, nous donne un exemple de l'em-



Fig. 34. — INTÉRIEUR D'UNE MAISON DE SORCIÈRES.
Thomas Erastus, *Dialogues touchant le pouvoir des sorcières*, Genève, 1579.

ploi de cette nouveauté, qui ne manque pas d'élégance, dans son tableau, aujourd'hui perdu, *Départ pour le Sabbat,* dont le graveur Aliamet nous a heureusement conservé le souvenir par une splendide estampe (Fig. 36). Au premier plan, une vieille sorcière, rompue au métier, au visage paysan, tanné et recuit, qui n'a certainement pas peur du Diable, et le rosserait au besoin, prépare, à la chandelle, quelque affreux breuvage dans un pot, sans s'émouvoir de la présence de l'escogriffe qui s'agite à côté d'elle ; par terre, le cercle magique, avec une lampe, un crâne, le poignard rituel fiché dans le sol. Au fond, devant la cheminée qui flambe, une autre vieille sorcière à profil de camée, austère comme une vestale, oint d'onguent, en lisant le livre magique, le corps d'une troisième sorcière qui va prendre son vol par la cheminée. Celle-ci est jeune, ses cheveux retombent en boucles enfantines sur sa nuque. C'est une novice ; on le devine à la gaucherie inexpérimentée avec laquelle elle tient son balai ; je gagerais qu'elle va au Sabbat pour la première fois, et je gagnerais mon pari, car un frisson court le long de son dos, et laisse deviner qu'elle n'est point rassurée ; un tremblement est au tréfonds de son cœur, qu'elle n'ose avouer, car la vieille, à côté d'elle, inexorable, lui dit comme Bossuet disait à Mlle de La Vallière lors de sa

profession : « Allez, ma sœur, achever votre sacrifice ; le feu est allumé, l'encens est prêt, le glaive est tiré ! » Et la pauvrette va rejoindre une autre de ses compagnes qu'on voit s'envoler, sous le manteau de la cheminée, transformée en animal, muée en chèvre-pieds, et un appendice caudal lui ayant poussé en prolongement de sa vingt-quatrième vertèbre. Pourquoi cette métamorphose ? Nous le verrons plus loin.

Plus sobre de détails, et totalement exempte de fantastique, est cette belle estampe de Queverdo (Fig. 39). Le chat, le crapaud et le hibou, les trois animaux, compagnons inséparables de la sorcière, y figurent seuls ; une vieille, dont le profil de polichinelle n'a point de caractère, oint le corps de celle-ci, sans lire de grimoire. La sorcière est jeune et jolie, car bien qu'une routine nous fasse accoler généralement l'épithète « vieille » au mot « sorcière », nombreuses étaient les sorcières jeunes qui tentaient l'aventure audacieuse du Sabbat. Parmi les trois sorcières de Macbeth, une seule est vieille, selon les traditions du théâtre anglais ; les deux autres sont d'âge juvénile.



Fig. 35. — SORCIÈRES TRANSFORMÉES EN ANIMAUX. Ulrich Molitor, *De laniis et phitonicis mulieribus*, Constance, 1489.

Mais cette estampe sent déjà le romantisme ; les temps héroïques de la sorcellerie sont passés, et cette sorcière, malgré l'habileté de la composition et le beau métier du graveur, est un peu d'opéra-comique, et elle manque de la foi ardente qui pénètre encore ses sœurs aînées, dans l'œuvre du bonhomme Téniers.

Les sorciers et sorcières paraissaient au Sabbat sous la forme humaine



Fig. 36. — LE DÉPART POUR LE SABBAT
par Téniers, gravé par Aliamet.



Fig. 37. — L'ARRIVÉE AU SABBAT
par Téniers, gravé par Aliamet.

qui leur était propre, ainsi que nous le montreront de nombreux documents ; cependant une transformation, que nous avons déjà aperçue dans la figure 34, s'opérait quelquefois, probablement pour les sorcières les plus habiles et particulièrement chéries de Satan, car elles prenaient, comme lui, une forme animale, celle d'un bouc, le plus souvent.

La gravure ci-contre, extraite du vieux livre d'Ulrich Molitor (Fig. 35) est, à ce sujet, fort significative. Elle représente deux sorcières, dont les têtes se sont changées en celles de vagues ovidés, et qui vont au Sabbat, conduites par un diable, tout le trio étant perché sur un balai unique, dans un touchant collectivisme. Cette composition, digne d'un vitrail, nous montre bien que la possibilité, pour les sorcières, de prendre diverses formes, était un article de foi intangible.

Cette transformation s'opérait en passant sous le manteau de la cheminée, quelquefois même un peu avant; c'est cette dernière version qu'a adoptée Goya, dans son effrayant tableau de *La Transformation des Sorciers*, conservé à l'Alameda du duc d'Osuna (Fig. 40). On voit que le

maître espagnol était bien informé des choses de la sorcellerie, et il ne faut point s'en étonner, car l'Espagne a été fort longtemps, et est encore aujourd'hui, un pays de sorcières. Guillaume Le Breton nous apprend qu'il s'y trouvait déjà des sorciers prédisant l'avenir au XIIIe siècle, à l'époque de la comtesse Mathilde, qui les consultait d'habitude. Et il est assez inattendu de trouver, au commencement du XIXe siècle, cette compo-



Fig. 38.
LE DÉPART POUR LE SABBAT,
par Jakob van den Gheyn, XVIIe siècle.

sition qui se rattache directement aux traditions des âges les plus obscurs de la sorcellerie. Quatre sorciers hideux, d'une laideur d'épouvante réaliste, qui n'est point dans les œuvres anciennes, toujours stylisées, se muent en bêtes ; l'un d'eux s'est complètement transformé en loup ; il regarde un de ses compagnons qui s'échappe par la cheminée, et il s'apprête à prendre le même chemin. Cette œuvre, traitée avec la rudesse

sarcastique qui caractérise généralement ce maître, est empreinte d'une inquiétante sincérité.

On prétendait que lorsqu'un sorcier se sentait appelé au Sabbat, il était impossible de l'empêcher d'y aller, qu'il était capable de surmonter tous les obstacles, et au besoin de passer par le trou de la serrure si l'on cherchait à l'enfermer. C'est dans ce cas, fort souvent, que les sorcières se transformaient en animaux pour échapper plus facilement à ceux qui s'opposaient à leur dessein. On cite le cas du mari d'une sorcière qui, voulant la retenir d'aller au Sabbat, l'attacha dans son lit avec des cordes; mais elle se changea en chauve-souris, parvint ainsi à se dégager, et s'envola par la cheminée. On raconte même qu'en 1547, en Navarre, une sorcière, traduite devant l'Inquisition, et qui avait réussi à apporter sa boîte d'onguent avec elle, parvint à s'envoler dans les airs, sous les yeux mêmes des juges, en se transformant en chouette, échappant ainsi à la sentence qui l'attendait.

Les sorcières ainsi transformées en animaux, et principalement en loups, semaient la terreur dans les campagnes. Le démonographe Boguet, dans son *Discours exécrable des Sorciers,* Rouen, 1603, rapporte qu'un chasseur rencontra un jour, dans les montagnes de l'Auvergne, un énorme loup qui s'attaqua à lui ; il parvint cependant à lui couper une patte, et l'animal s'enfuit en hurlant. Le chasseur ayant mis la patte dans son sac, alla demander l'hospitalité à un jeune gentilhomme de ses amis, et, voulant montrer le produit de sa chasse, il tira, hors du sac, la patte qu'il aperçut, à son grand étonnement, changée en une main de femme, et portant à l'un des doigts, une bague que le gentilhomme reconnut pour appartenir à sa femme. Il fit venir celle-ci et s'aperçut qu'elle dissimulait, sous son vêtement, un de ses bras blessé. Il lui manquait une main, qui n'était autre que celle que le chasseur avait apportée. Elle fut obligée d'avouer qu'elle était sorcière et s'était transformée en loup pour aller au Sabbat. Son mari la livra à la justice, qui la fit brûler.

Le Sabbat excitait, parmi toutes les classes de la société, la plus haute curiosité, et nombreux étaient ceux et celles qui cherchaient à s'y introduire : mais il leur était souvent fort difficile de trouver le parrain voulant bien se charger de les initier aux cérémonies préparatoires et

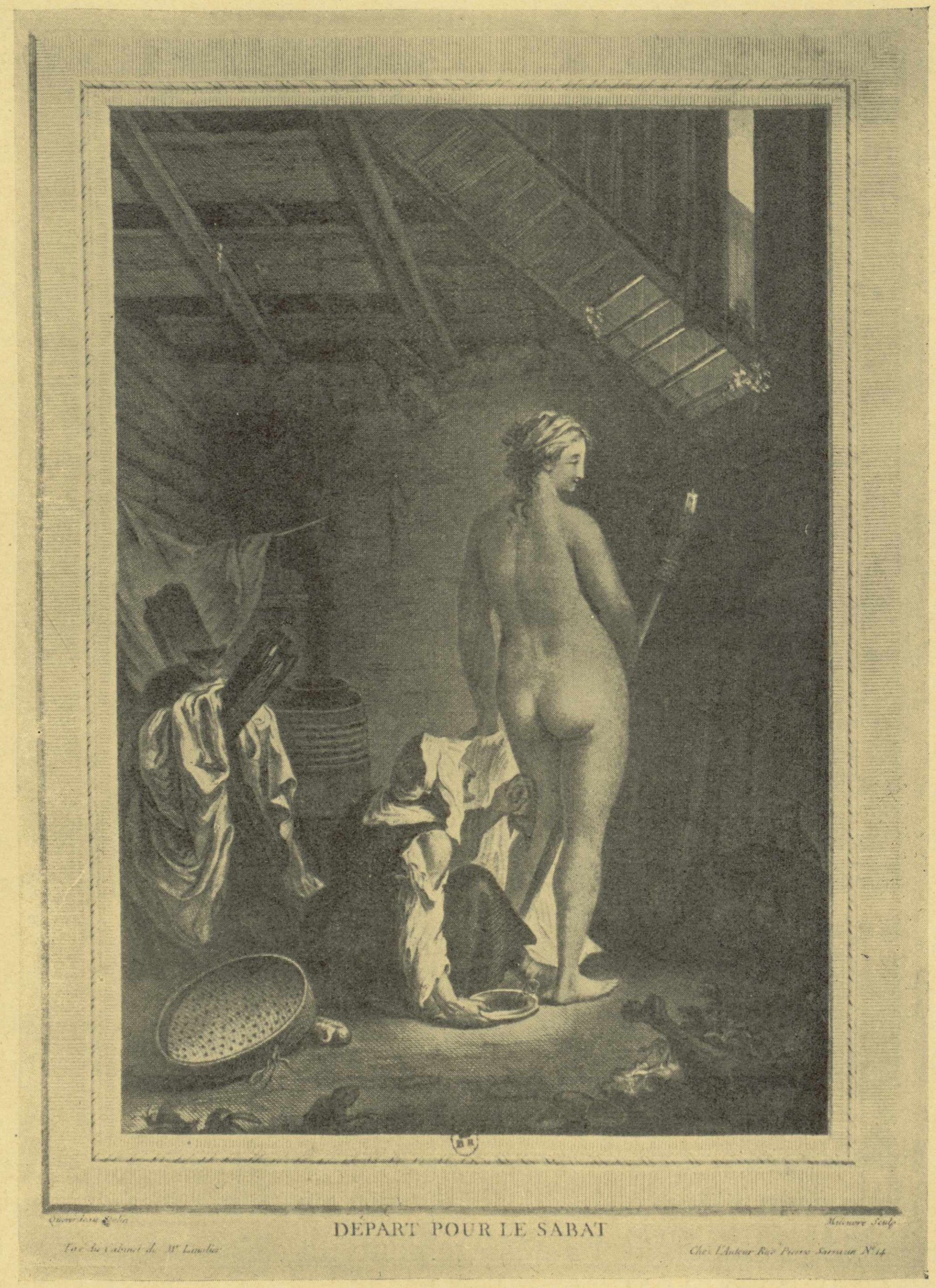


Fig. 39. — LE DÉPART POUR LE SABBAT, par Queverdo, gravé par Maleuvre.

de les présenter à l'assemblée, car les privilégiés du Sabbat cachaient généralement fort jalousement leur secret. La possession de l'onguent sans lequel le voyage à travers les airs n'était pas possible, était un secret particulièrement précieux et fort difficile à obtenir. Quelquefois, le diable donnait lui-même l'onguent, fait qui devait être rare, mais qu'avouèrent pourtant les cinq personnes qui furent accusées de sorcellerie à Arras, en 1460 ; elles déclarèrent :

« Que quand ils voulloient aller à ladite vaulderie, d'ung oignement que le diable leur avoit baillé, ils oindaient une vergue de bois bien petite, et leurs palmes et leurs mains, puis mectoient celle verguelte entre leurs jambes, et tantost ils s'envolaient où ils voulloient estre, par desseures bonnes villes, bois et eaues ; et les portoit le diable au lieu où ils debvoient faire leur assemblée... »

Ce mode de locomotion n'était pas, d'ailleurs, sans danger ; la légende cite de nombreux cas de sorciers, surtout parmi les novices, qui, montés avec un diable sur un manche à balai, se trouvaient désarçonnés par celui-ci ; et on les retrouvait, le lendemain matin, accrochés aux branches d'un arbre, dans une situation périlleuse, ou étendus dans quelque champ, les reins brisés, ainsi qu'il arrive parfois, aujourd'hui, aux aviateurs.

Bien des profanes, n'ayant pu rencontrer le guide et l'introducteur désiré pour le Sabbat, cherchaient à s'y introduire clandestinement, ce qui ne leur réussit pas toujours. Le farouche Del Rio, dans ses *Controverses et Recherches Magiques,* Paris, 1611, raconte qu'un charbonnier ayant appris que sa femme allait au Sabbat, voulut y aller également : il feignit, une nuit, de dormir, la vit se frotter d'un onguent, puis disparaître par la cheminée. Aussitôt, ayant trouvé le pot d'onguent, il s'en oignit pareillement, prit le même chemin qu'elle et se vit transporté dans la cave d'un vieux château où il trouva sa femme, avec tout le Sabbat assemblé. Celle-ci fit immédiatement un signe secret, et toute la compagnie disparut; le charbonnier demeura seul au fond de la cave, où il fut pris, par les gens du château, pour un voleur, et eut beaucoup de peine à se tirer de ce mauvais pas.

Un bourgeois allemand obtint une fois de son voisin d'être conduit

au Sabbat ; ils enfourchèrent tous deux un manche à balai ; mais, le bourgeois, au moment d'arriver à destination, fut pris de peur, et se mit à murmurer des oraisons ; aussitôt le sorcier le fit descendre à terre avec une rapidité vertigineuse ; il se trouva seul, dans une région inconnue, dont il ne parlait point la langue ; et il mit trois ans à retourner dans son pays dont il était éloigné de plusieurs centaines de lieues.

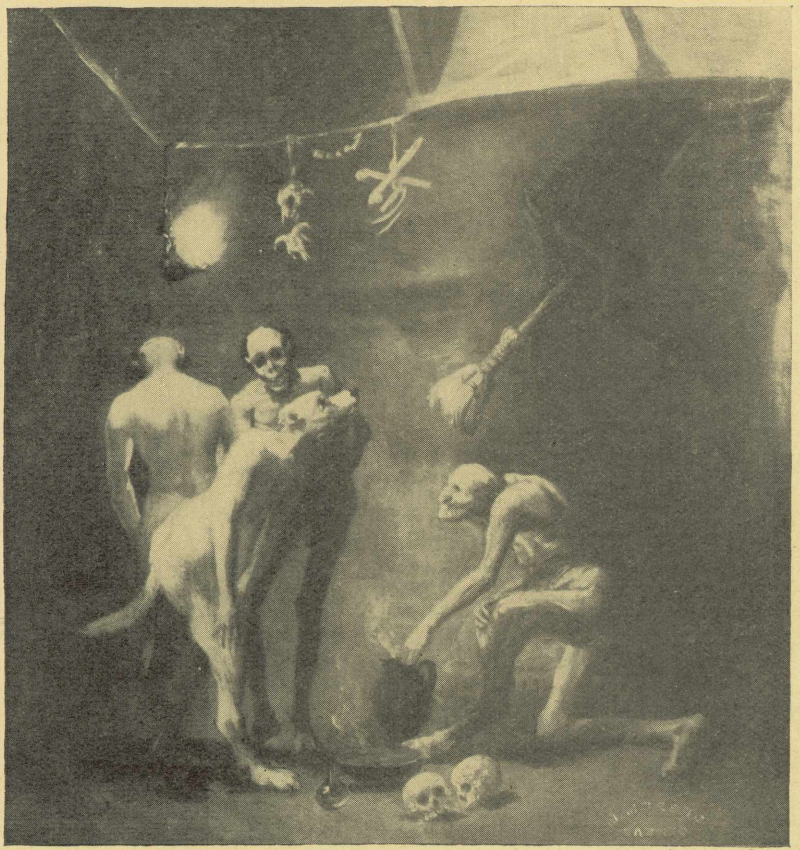


Fig. 40. — LA TRANSFORMATION DES SORCIERS, par Goya (Alameda du duc d'Osuna).

.VI.

LE SABBAT

Ainsi préparés par leurs réunions partielles, les sorciers et sorcières pouvaient se rendre à la grande réunion plénière, manifestation importante et demeurée célèbre : le Sabbat.

Cette assemblée maudite, qui restera l'une des pages les plus troublantes du Moyen-Age, fut vraiment le chef-d'œuvre satanique. Elle avait lieu, pour l'Europe occidentale, soit dans les plaines de menhirs de Carnac en Bretagne, soit en Allemagne, au sommet du Bloksberg, soit dans l'église démoniaque de Blokula en Suède, soit même, si l'on en croit l'abbé Thiers, au sommet du Puy-de-Dôme, en Auvergne. Il semble que ce soit le bénédictin Réginon de Prum qui en ait parlé le premier, au IXe siècle, dans son ouvrage : *De ecclesiasticis disciplinis*. Il recommande de rechercher s'il ne se trouve pas des femmes qui disent aller dans les assemblées de démons, et qui chevauchent la nuit sur des bêtes ; dans ce cas, elles doivent être chassées de la paroisse.

Le Sabbat le plus connu et le plus fréquenté fut certainement celui de la montagne du Brocken, ou Bloksberg, dans le Hartz. Cette région, une des plus sauvages et des plus rudes de l'Allemagne septentrionale, fait partie de la Forêt Noire. C'est là, dans le pays de Schierke, qu'en souvenir de l'ancienne tradition, Gœthe, dans son *Faust,* a placé son Sabbat, plus fantaisiste et critique, que vraiment documenté.

L'importance du Sabbat du Brocken était si considérable, qu'au milieu du XVIIIe siècle, les géographes qui traçaient des cartes de cette région, ne manquaient jamais d'y faire figurer les sorcières, chevauchant sur leur manche à balai, pour se rendre au point central, sur le mont sacré.

Voici une de ces curieuses cartes allemandes, dressée en 1732, par un

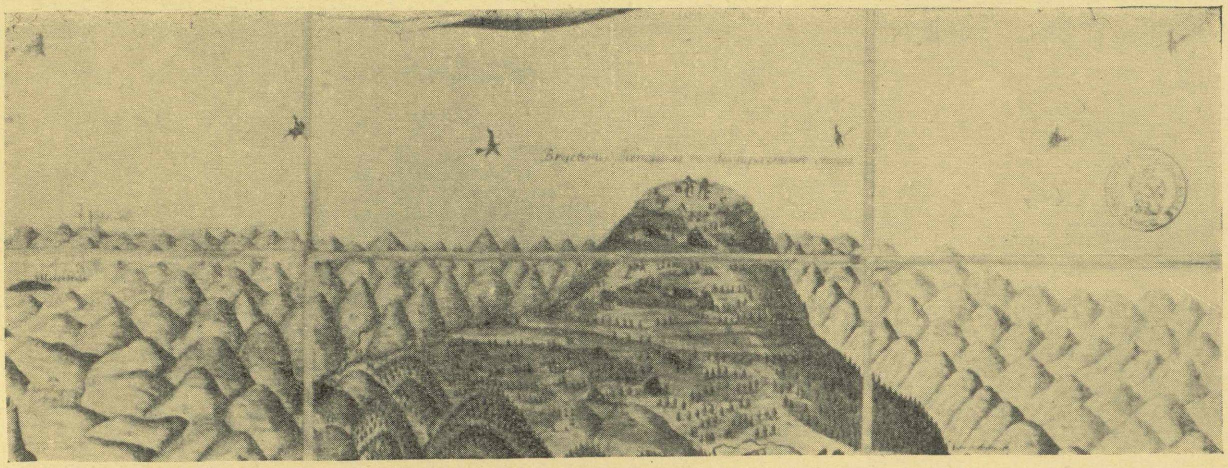


Fig. 41.

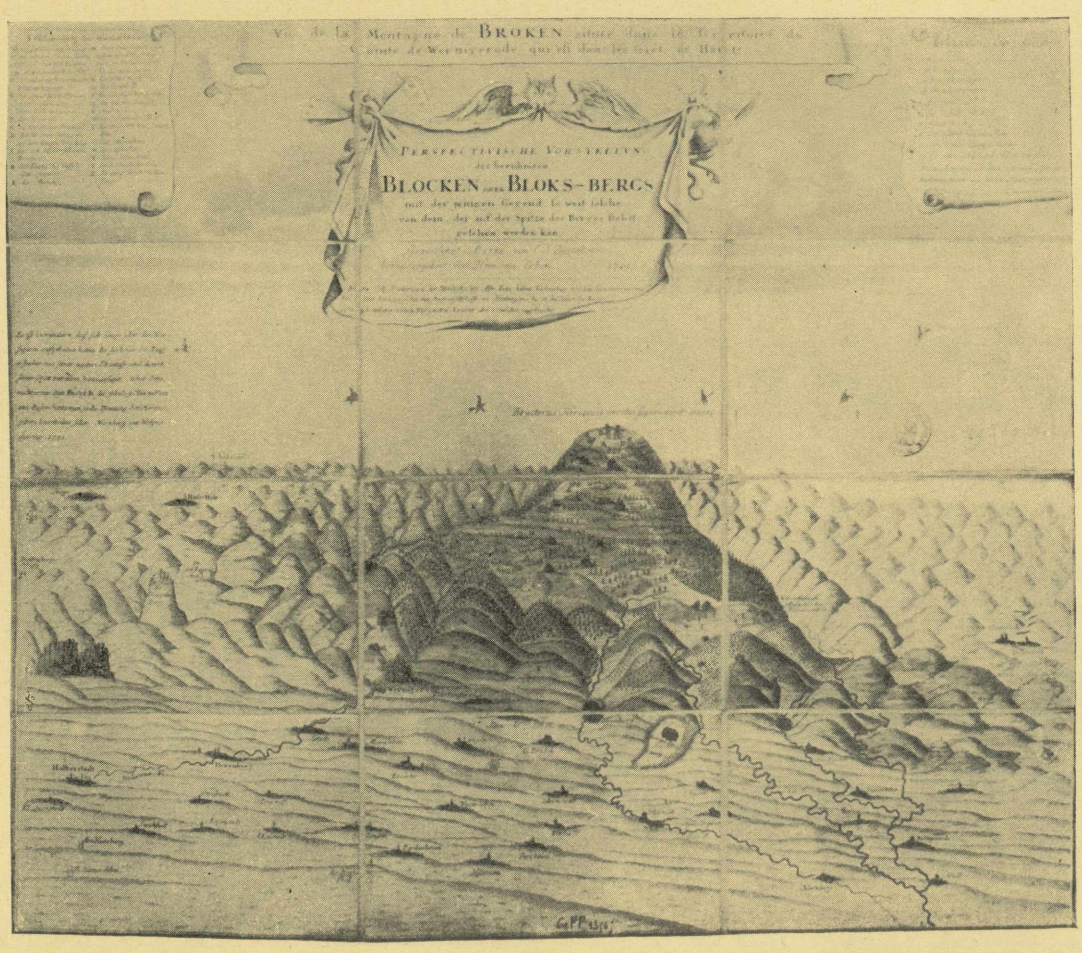


Fig. 41 bis. — LE MONT BROCKEN.
Carte géographique allemande montrant les sorcières se rendant au Sabbat, par L.-S. Bestehorn, Nürnberg, 1751.



Fig. 42. — LES SORCIERS RENDANT HOMMAGE AU DIABLE. R. P. Guaccius, *Compendium Maleficarum*, Milan, 1626.

ingénieur nommé L. S. Bestehorn, publiée en 1749, puis reproduite, en 1751, par un éditeur de Nürnberg qui, dans une note, fait quelques réserves sur la part de fantaisie qui peut incomber au graveur (Fig. 41 et 41 bis).

Au milieu de la carte, le Mont Brocken s'élève majestueusement, dominant une quantité d'autres, *Bructerus Herciniae montes supereminet omnes*, comme dit solennellement l'inscription qui le couronne. Dans l'air, à grand renfort de manches à balai, arrivent six sorcières, de Halberstadt, de Wernigerode, de Zellerfeld, et de toute l'Allemagne. La légende annexée à la carte nous indique qu'au sommet, se trouve la fameuse « Place des Sorcières », où a lieu le Sabbat ; tout auprès, un autel, consacré autrefois à un faux dieu des païens, puis une fontaine, lesquels étaient utilisés dans les cérémonies diaboliques.

Le Sabbat avait lieu, comme on l'imagine aisément, en pleine nuit, et l'arrivée des sorcières était plutôt sinistre, si l'on en juge par cette gravure d'Aliamet, d'après un tableau de Téniers (Fig. 37), qui fait pendant au *Départ pour le Sabbat* du même maître, dont nous avons donné une reproduction (Fig. 36). La sorcière — celle-là n'a point quitté ses vêtements — s'avance au milieu des diables ; en confiant son manche à balai à un démon ornithorynque, elle l'a échangé contre une torche dont elle s'éclaire. Des êtres fantastiques, chauves-souris et barbastelles, l'entourent ; un curieux homonculus dresse sa petite stature devant une lanterne posée par terre ; un poteau



Fig. 43. — SATAN ADRESSE UN DISCOURS AUX SORCIERS. R. P. Guaccius, *Compendium Maleficarum*, Milan, 1626.

frontière, tragiquement éclairé, barrant le ciel comme un gibet, indique la limite du territoire satanique.

Toutefois, l'assemblée du Sabbat n'était pas tenue suivant un rite uniforme et invariable. Autant qu'on puisse en juger par les descriptions que nous en ont laissées divers auteurs des plus graves, si le fond des cérémonies était le même, du moins celles-ci n'étaient point soumises à une rigueur excluant d'aimables fantaisies. Satan présidait en personne; il y prenait la forme d'un crapaud à plumes, d'un corbeau, d'un chat noir ou plus souvent d'un bouc. L'arrêt prononcé en 1460 à Arras, contre plusieurs individus accusés de vaulderie, c'est-à-dire de pacte avec un démon, mentionne qu'ils allaient au Sabbat « et illecq trouvoient ung déable en forme de boucq, de quien, de cinge et aucune foys d'homme ». On voit quelques-unes de ces formes bizarres dans les trois gravures ci-contre, extraites d'un livre hautement recommandable, du R. P. Guaccius, intitulé *Compendium Maleficarum*, publié à Milan, en 1626, dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris. Dans la première (Fig. 42), où il reçoit l'hommage des sorciers venus au Sabbat, il est assis sur un trône, et son visage est franchement celui d'un bouc. Dans la seconde (Fig. 43), où il adresse un discours édifiant à ses affiliés, bien que demeurant cornu, ainsi qu'il convient, il allonge son nez en un vague bec d'oiseau. Enfin, dans la suivante (Fig. 44), où il exige rigoureusement un pacte des nouveaux sorciers, sa face s'est raccourcie et est devenue simiesque.



Fig. 44. — SATAN EXIGE UN PACTE DES NOUVEAUX SORCIERS. R. P. Guaccius, *Compendium Maleficarum*, Milan, 1626.

Nous possédons une description du Sabbat qui avait lieu tous les mercredis et tous les vendredis de l'année au Puy-de-Dôme, où se tenait le chapitre général du Diable. Elle est due à un conseiller au Parlement de Bordeaux au XVIIe siècle, Florimond de Rémond, qui y avait assisté ;

il raconte, dans son livre de l'*Antipapesse,* que, vers minuit, dans un champ, la veille de la Saint-Jean, se trouvaient réunies près de soixante personnes autour d'un bouc qui était le Diable; il leur fit faire le signe de la Croix de la main gauche, puis tous vinrent le saluer d'une façon irrévérencieuse. Le bouc avait une chandelle noire entre ses deux cornes : il y mit le feu « le tirant au-dessous de sa queue », dit le grave conseiller; et tous les assistants qui portaient une chandelle semblable l'allumèrent à celle du bouc. « En cette assemblée, on disoit la messe à leur mode, tournant le dos à l'autel. Celui qui faisoit l'office estoit revestu d'une chappe noire, sans croix, élevant une tranche de rave teinte en noir au lieu de l'hostie. »

Un témoignage encore plus respectable est celui de la Très Révérente Mère Françoise-Madeleine de Chaugy, qui fut secrétaire de Sainte Jeanne de Chantal et supérieure du premier monastère de la Visitation. Dans les vies des religieuses de ce monastère, qu'elle fit paraître à Annecy en 1659, on trouve les détails suivants concernant Anne-Jacqueline Coste, l'une des plus édifiantes de ces pieuses recluses. Celle-ci était une bergère, et « durant la nuict de la feste de Sainct Jehan-Baptiste, dit-elle, cette dévote bergère et ses autres compagnes ouyrent un bruit et un tintamarre espouventable, et ayant jeté les yeux de toutes parts pour voir d'où pouvoient venir ces effroyables hurlemens et ces cris de toutes sortes d'animaux, elles virent au bas de la montagne que c'estoient figures de chatz, de boucs, de serpens, de dragons et de toutes sortes d'animaux cruels, impurs et immondes, qui tenoient leur sabbat, et qui faisoient d'horribles meslanges, qui proféroient des paroles les plus



Fig. 45. — LE SABBAT, par I. Ziarnko.



De l'Ancre, *Tableau de l'Inconstance des mauvais Anges*, 1610.

infâmes et les plus sacrilèges qui puissent estre imaginées, et remplissoient l'air de blasphèmes les plus exécrables. »

De ces relations incomplètes, mais bien faites pour piquer notre

curiosité, essayons de tirer quelques notions précises, en nous aidant des quelques documents iconographiques que nous possédons sur ce sujet.

Il existe deux représentations principales du Sabbat, qu'on peut considérer comme les meilleures et les plus conformes aux détails donnés par les principaux démonologues : l'une est une estampe du graveur polonais I. Ziarnko (Fig. 45 et 45 bis), qui se trouve parfois annexée à quelques exemplaires du sombre livre de Pierre de l'Ancre : *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons, où il est amplement traicté des sorciers et de la sorcellerie,* Paris, 1610 ; l'autre est celle du tableau de Spranger, dont l'original est perdu, mais dont une excellente gravure existe dans le bizarre ouvrage de l'abbé Bordelon : *Histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle,* Amsterdam, 1710 (Fig. 46). Ces deux compositions sont animées de ce mouvement impétueux, de ce tourbillonnement irrésistible, de cette agitation fiévreuse, désordonnée et folle, qui emporte tous les personnages dans une ronde échevelée et infernale, telles que nous nous représentons les Bacchanales et les Saturnales des anciens, dont le Sabbat paraît bien avoir été une continuation ténébreuse et dégradée. Toutes deux renferment les mêmes scènes et offrent des détails identiques ; la première, celle de Ziarnko, est accompagnée d'une légende qui nous permet de l'étudier avec une précision généralement rare en ces matières.

Le Sabbat (Fig. 45) est présidé par Satan, qui est, dit la légende, « dans une chaire dorée, en forme de bouc, qui presche avec cinq cornes, ayant la cinquième allumée pour allumer toutes les chandelles et feux du Sabbat ». Remarquons que ce bouc, figuré en A, est véritablement un animal, et n'a point encore cette forme semi-humaine que nous trouvons dans la figure 46.

L'apparence du bouc donnée à Satan dans le Sabbat, est un souvenir évident de l'antiquité ; c'est le Mendès de l'Egypte décadente, c'est une combinaison du faune, du satyre et de l'aegypan tendant à devenir synthèse définitive de l'anti-divinité. Le bouc est parfois la monture de Vénus; c'est un bouc que l'on sacrifie à Dionysos, lequel se revêt de sa peau ; chez les Juifs, il était le bouc émissaire que l'on chargeait de tous les péchés d'Israël ; aussi bien, par ce mélange confus de paganisme



Fig. 46. — LE SABBAT, par Spranger.
Abbé Bordelon, *Histoire des Imaginations de M. Oufle*, Amsterdam, 1710.

et d'histoire biblique, est-il la forme présidentielle invariable et consacrée pour tous les Sabbats d'Europe. Et l'on conçoit la joie avec laquelle Goya, s'emparant d'une tradition si avantageuse par sa valeur décorative, a placé dans sa fresque du Musée du Prado, à Madrid, *Sabbat ou réunion de Sorciers* (Fig. 47), ce bouc énorme, monstrueux, effrayant, démesuré, les cornes ornées de feuillages, auquel une vieille sorcière offre un enfant.

En retournant à notre figure 45, nous voyons, au-dessus de la lettre B, « La Reine du Sabbat couronnée », et, à la gauche du diable, « une moins favorisée ». Ce sont deux sorcières privilégiées ; elles paraissent également dans le Sabbat de Spranger (Fig. 46), dans les deux femmes dont l'une est inclinée vers le bras du trône de Satan.

Car celui-ci a, parmi les sorcières, ses favorites avec lesquelles il entretient volontiers un commerce amoureux. Sans parler de la question scabreuse des incubes, les familiarités des diables avec les femmes sont fréquentes ; et Ulrich Molitor, dans son livre austère, nous montre une



Fig. 47. — SABBAT OU RÉUNION DE SORCIERS, par Goya. Fresque du Musée du Prado, Madrid.

sorcière serrant amoureusement entre ses bras un beau jeune homme (Fig. 48), que nous ne soupçonnerions point être un démon, n'étaient les pieds griffus d'oiseau de proie, qui trahissent sa véritable identité.

Devant le trône du bouc satanique (Fig. 45) en C, une sorcière présente au démon un enfant qu'elle a conduit au Sabbat, et qu'elle a, sans doute, dérobé. Satan est, paraît-il, très avide de ces recrues juvéniles. Les sorcières, lorsqu'elles ne peuvent s'emparer de l'enfant de quelque voisine, sont obligées d'amener au Sabbat leurs propres enfants, si elles en ont, sous peine de démériter aux yeux du maître des Enfers. Une des deux sorcières favorites, dans le tableau de Spranger (Fig. 46), présente également un enfant au Diable ; nous trouvons encore cette même scène dans l'ouvrage de l'excellent Père Guaccius, qui nous servira de guide très sûr dans toutes les cérémonies du Sabbat (Fig. 49). Le Diable donnait un parrain et une marraine à l'enfant ; il lui faisait renoncer à Dieu, et le marquait à l'œil gauche de la pointe d'une de ses cornes.

Voici maintenant le festin du Sabbat (Fig. 45), représenté dans le coin droit inférieur de l'estampe, marqué de la lettre D. Les caractéristiques de ce festin ont été fort contestées. Quelques sorcières ont prétendu

que la nappe y était dorée, que les mets servis et les vins étaient délicieux ; ce n'est point l'avis de beaucoup d'auteurs, entre autres de De l'Ancre, qui commente ainsi la figure en termes peu engageants : « Voilà les convives de l'Assemblée, ayant chacune un Démon auprès d'elle ; et en ce festin ne se sert aultre viande que charoignes, chairs de pendus, cœurs d'enfant non baptisez, et aultres animaux immondes, du tout hors du commerce et usage des Chrestiens, le tout insipide et sans sel. »

En effet, ce sont bien les membres épars d'un enfant qu'on voit figurer dans l'horrible plat, de même que dans l'estampe de Spranger (Fig. 46); mais le repas dont le bon père Guaccius nous a laissé une précieuse vignette (Fig. 50), paraît être de meilleure ordonnance; il est servi par des diables mâles et femelles ; les plats qu'ils apportent sont nombreux et appétissants autant qu'on en puisse juger d'après une gravure sur bois, ce qui semblerait donner raison à celles des sorcières qui prétendaient se régaler au Sabbat. Le lecteur pourra également se reporter à la figure 31, où Ulrich Molitor nous a représenté les sorcières faisant un repas intime, fort bien cuisiné.

Auprès des convives (Fig. 45), se trouvent, en E, des personnages admis seulement au titre de spectateurs; ce sont, dit De l'Ancre « plusieurs povres sorcières rejettées aux recoings, et qui n'osent s'approcher des grandes cérémonies ». Mais, ajoute-t-il, en nous désignant la lettre F, « après la pance vient la danse, car après avoir esté



Fig. 48. — LE DIABLE AMOUREUX DE LA SORCIÈRE.
Ulrich Molitor. *De laniis et phitonicis mulieribus*,
Constance, 1489.



Fig. 49. — LES SORCIERS PRÉSENTANT UN ENFANT AU DIABLE.
R. P. Guaccius, *Compendium Maleficarum*
Milan, 1626.

repeus de viandes, ou fugitives ou illusoires, ou très pernicieuses et abominables, chaque démon meine cele qui estoit près de lui à table au-dessous de cet arbre maudit, et là, le premier ayant le visage tourné vers le rond de la danse et le second en dehors, et les autres ainsi en suivant tout de mesme, ils dansent, trépignent et tripudent avec les plus indécens et sales mouvements qu'ils peuvent ». En H, l'artiste a placé une seconde troupe de danseuses « femmes et filles qui dansent toutes le visage en dehors le rond de la danse » ; en G, les musiciens jouent des instruments usités à l'époque : violon à archet recourbé, théorbe, cornet, flûte d'amour et harpe. On danse également dans le Sabbat du P. Guaccius (Fig. 51 et 52), au son du violon d'un ménétrier perché dans un arbre, mais point autant cependant que dans le tableau de Spranger (Fig. 46), où la ronde a vraiment l'allule échevelée et galopante qui convient à un Sabbat. Il faut surtout remarquer les quatre personnages qui, devant le trône du Bouc, exécutent des danses acrobatiques à pirouettes périlleuses (Fig. 54), la vraie danse diabolique, le vrai *tripudium* des Anciens, où l'individu, sous l'influence de l'esprit qui le possède, se découvre des ressources musculaires inconnues et se livre à des exercices dont il serait incapable dans l'état normal, tel ce sorcier (Fig. 53) qui, au grand étonnement de ses voisins et des commères de sa bonne petite ville hollandaise, exécute, sur son lit, la danse du Sabbat,



Fig. 50. — LE REPAS DES SORCIERS AU SABBAT.
R. P. Guaccius, *Compendium Maleficarum*
Milan, 1626.

d'après une vignette d'un livre rarissime d'Abraham Palingh, intitulé : *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye,* Amsterdam, Andriès van Damme, 1725, conservé à la bibliothèque de la Haye.



Fig. 51. — LES SORCIERS AU SABBAT, DANSANT AU SON DU VIOLON.
R. P. Guaccius, *Compendium Maleficarum*
Milan, 1626.

Nous avons déjà parlé du chaudron des sorcières, qui figure dans toutes les assemblées préparatoires au Sabbat. Nous le retrouvons au Sabbat même (Fig. 45 et 46); et De l'Ancre en donne l'explication suivante : « Voilà la chaudière sur le feu pour faire toute sorte de poison, soit pour faire mourir et maléficier l'homme, soit pour gaster le bestail ; l'une tient les serpens et crapaux en main, et l'autre leur coupe la teste et les escorche, puis les iette dans la chaudière. »

Le rôle de ce chaudron est des plus importants ; c'est en lui que certains font même consister l'essence du Sabbat, et c'est pourquoi nous le trouvons en première place sur le frontispice de deux ouvrages du XVIIe siècle, où il est abondamment traité des diables et du Sabbat : le premier, de Hennigus Grosius, intitulé : *Magica de Spectris et apparitionibus spirituum,* Leyde, 1656 (Fig. 55) ; le second, de Louis Lavater, « excellent théologien » dit le titre, et qui traite *De Spectris, Lemuribus variisque presagitionibus,* Leyde, 1659 (Fig. 56).



Fig. 52. — LA DANSE AU SABBAT.
R. P. Guaccius, *Compendium Maleficarum*
Milan, 1626.

De l'Ancre nous fait remarquer que, pendant toute la durée du Sabbat, des sorcières arrivent sur des manches à balai, d'autres sur des boucs; ces dernières sont plus rares,



Fig. 53. — DANSE ACROBATIQUE D'UN SORCIER. Abraham Palingh, *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye.* Amsterdam, 1725. (Bibliothèque de La Haye).



Fig. 54. — DANSE ACROBATIQUE AU SABBAT. Fragment de la figure 46. Abbé Bordelon, *Histoire des imaginations de Monsieur Oufle.* Amsterdam, 1710.

paraît-il, et compteraient parmi les privilégiées. Les boucs qu'elles montent ne seraient autres que des démons transformés. C'est un bouc qu'a enfourché la sorcière de la cathédrale de Lyon (Fig. 22), avec laquelle nous avons fait déjà connaissance. C'est encore sur un jeune bouc, auquel les cornes n'ont pas poussé, que chevauche ce sorcier que nous présente Ulrich Molitor (Fig. 57) et qui se rend, en traversant un paysage de la Souabe, à quelque réunion mystérieuse de ses confrères. D'autres sorcières quittent le Sabbat « et s'en vont sur mer, dit De l'Ancre, ou ailleurs, exciter des orages ou des tempêtes ». Nous verrons plus loin ces intéressants personnages à l'œuvre dans ce domaine, où leur puissance était, jadis, si redoutée.

Le Bouc est aussi la monture que le R. P. Guaccius assigne aux

sorcières, lorsqu'il pose gravement cette question : *An Sagae vere transferantur de loco ad locum per nocturnos conventus?* Et il nous montre celle-ci (Fig. 58), franchissant collines et vallées pour répondre à l'appel du Maître. Car, paraît-il, les sorciers et sorcières ont une marque que Satan leur a imprimée en quelque partie secrète du corps, et, sur ce point

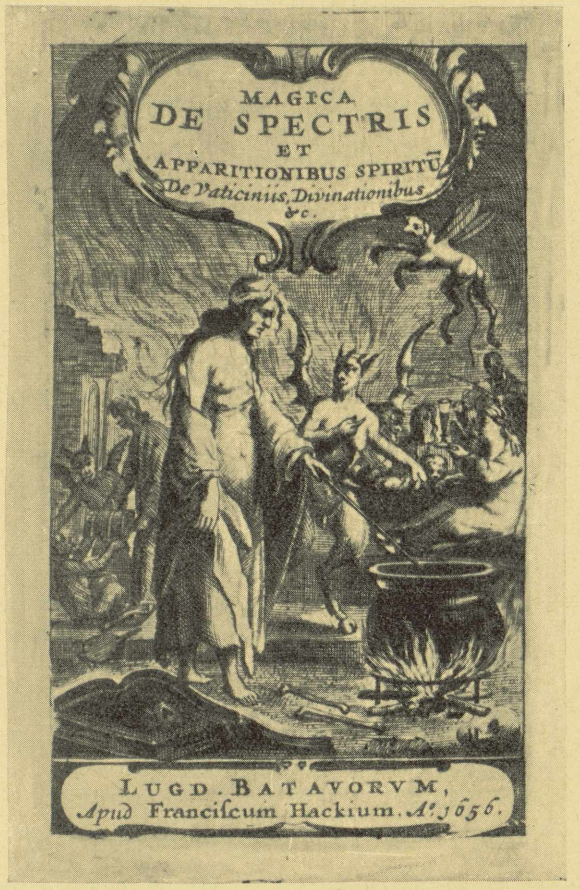


Fig. 55. — LE CHAUDRON DE LA SORCIÈRE.
Fronstispice du livre de H. Grosius,
Magica de Spectris, Leyde, 1656.

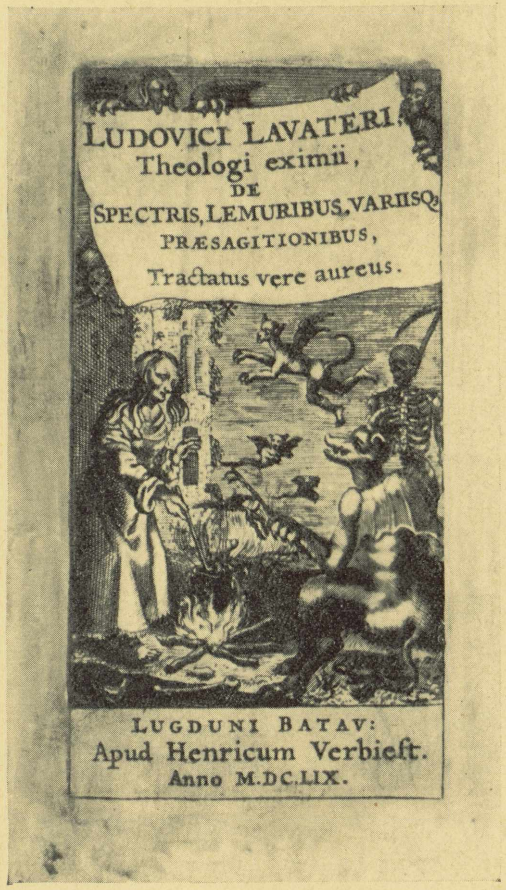


Fig. 56. — LE CHAUDRON DE LA SORCIÈRE.
Frontispice du livre de L. Lavater,
De Spectris lemuribus, etc., Leyde, 1659.

vulnérable, une sorte de picotement douloureux les avertit lorsqu'ils doivent se rendre au Sabbat.

Dans la gravure du Sabbat de Ziarnko (Fig. 45), un groupe compact de personnages fort bien habillés se tient en L, sans jouer aucun rôle apparent. « Ce sont, nous dit De l'Ancre, les grands Seigneurs et Dames, et autres gens riches et puissants, qui traictent les grandes affaires du Sabbat, où ils paroissent voilez, et les femmes avec des masques, pour

se tenir tousiours à couvert et incogneus. » Le Sabbat était, en effet, fréquenté par des gens de qualité. On se tromperait fort en s'imaginant que de « misérables sorcières » ou des pâtres ignorants en étaient les seuls spectateurs et acteurs. On peut voir, par les nombreuses gravures que nous donnons de l'ouvrage du R. P. Guaccius, que les personnages du Sabbat sont richement vêtus, à la mode opulente de l'époque de Louis XIII : hauts-de-chausses bouffants avec flots de rubans aux jarretières ; robes à vertugadins, cols et collerettes gaufrés et godronnés, dont l'empesage compliqué entoure les visages d'un réseau de dentelles comme dans les portraits de Pourbus, Mierevelt et van Dyck. Nombre de seigneurs et d'« honnestes dames », fréquentant la cour, allaient également au Sabbat, et ils tenaient pour un honneur considérable d'être admis à porter la queue du Diable dans les processions grotesques qui s'y déroulaient ; il y eut même un certain curé d'Ascain, en Gascogne, aujourd'hui paisible petite localité du canton de Saint-Jean-de-Luz, qui renonça totalement au sacerdoce divin pour officier solennellement au Sabbat.



Fig. 57. — SORCIER CHEVAUCHANT SUR UN BOUC.
Ulrich Molitor, *De laniis et phitonicis mulieribus*,
Constance, 1489.

Enfin, la légende de la figure 45 se termine par le groupe M où sont, dit De l'Ancre, « de petits enfans, lesquels avec des verges et houssines blanches, esloignez des cérémonies, gardent chacun les troupeaux de crapaux de celles qui ont accoustumé les mener au Sabbat ». C'est, en effet, à cette innocente occupation qu'étaient employés les novices, déjà présentés au Diable, mais auxquels leur âge tendre ne permettait pas



Fig. 58. — SORCIÈRE CHEVAUCHANT UN BOUC.
R. P. Guaccius,
Compendium Maleficarum,
Milan, 1626.

encore de participer, de façon effective, aux rites démoniaques plus substantiels. Plus tard, ils y étaient admis, comme nous le montre le R. P. Guaccius (Fig. 59), et les diables profitaient même de cette occasion pour les lier, comme ils le font ici, par des unions incestueuses.

D'autres cérémonies particulières avaient encore lieu au Sabbat, dont plusieurs étaient également usitées dans les pactes conclus avec le démon en dehors du Sabbat. Les nouveaux venus étaient marqués, par le Diable, d'un signe de sa griffe sous leur paupière gauche (Fig. 60). Remarquons que le graveur, n'ayant point fait attention au fait que sa planche serait retournée au tirage de la gravure, a représenté ici, par mégarde, Satan imprimant sa griffe sur l'œil droit du novice.

Puis, le démon obligeait ses nouveaux amis à marcher sur la Croix (Fig. 61) ; ceux-ci sont représentés ici comme devenus aveugles, leurs yeux s'étant fermés à la lumière divine. Il leur remettait ensuite un livre noir (Fig. 62), en échange du livre des Evangiles qu'ils abandonnaient, et il les rebaptisait (Fig. 63) de quelque liquide peu appétissant, dont la substance variait suivant les circonstances, afin de détruire plus complètement en eux l'effet du baptême chrétien. Enfin, Satan commençait lui-même à dépouiller les nouveaux sorciers de leurs vêtements (Fig. 64), les invitait à se trouver dans l'état de nudité adamique, costume adopté par de nombreux



Fig. 59. — ENFANTS ADMIS AU SABBAT POUR LA PREMIÈRE FOIS.
R. P. Guaccius, *Compendium Maleficarum*,
Milan, 1626.



Fig. 60. — L'EMPREINTE DE LA GRIFFE DU DIABLE.
R. P. Guaccius,
Compendium Maleficarum,
Milan, 1626.



Fig. 61. — SATAN OBLIGE SES FUTURS DISCIPLES A MARCHER SUR LA CROIX.
R. P. Guaccius,
Compendium Maleficarum, Milan, 1626.

figurants du Sabbat, bien que ce ne fût point la règle générale.

Lorsque les sorciers et sorcières arrivaient au Sabbat, ils s'empressaient d'aller rendre hommage au Diable, et cet hommage comportait une petite cérémonie que Ziarnko a omise, sans doute volontairement, dans sa magistrale planche du Sabbat, mais que Spranger, mieux informé et peut-être moins timoré, a représentée sans vergogne. Elle consistait à donner au Diable un baiser au derrière, honneur insigne, en échange duquel le Diable faisait cadeau, au sorcier, d'un pou d'argent. Des sorcières zélées renouvelaient ce rite plusieurs fois pendant le Sabbat, et embrassaient le postérieur de tous les démons qu'elles rencontraient; et c'est ainsi qu'on en voit une, dans la planche de Spranger (Fig. 46), qui, une chandelle à la main, baise le visage supplémentaire d'un démon qui passe.



Fig. 62. — SATAN REMET UN LIVRE NOIR AUX ADEPTES, EN ÉCHANGE DU LIVRE DES ÉVANGILES.
R. P. Guaccius,
Compendium Maleficarum, Milan, 1626.

Car, et il est important de le remarquer, les sorcières se défendaient énergiquement de déposer un baiser sur le derrière du Diable. « Ce n'est point un derrière, disaient-



Fig. 63. — SATAN REBAPTISE LES SORCIERS.
R. P. Guaccius,
Compendium Maleficarum,
Milan, 1626.



Fig. 64. — SATAN DÉPOUILLE LES SORCIERS DE LEURS VÊTEMENTS.
Compendium Maleficarum,
Milan, 1626.

elles, avec une sainte — ou diabolique — indignation, mais un second visage qu'il a sous la queue ! ». Et elles avaient parfaitement et théologiquement raison ; nous avons déjà signalé l'existence de ce second visage dans les diables des cathédrales, qui en ont souvent même un troisième sur le ventre. Néanmoins, le R. P. Guaccius n'a point tenu compte de cette subtilité, et c'est un derrière sans ornement, un vulgaire derrière luciférien, dépouillé d'artifice, que baise une noble dame, dans la vignette qu'il a tracée pour son livre, et que nous reproduisons figure 65.

Tel était, dans ses grandes lignes, l'inimitable, auguste et grotesque cérémonie du Sabbat, qui étend son voile d'épouvante sur toute l'Europe, du XVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, entraîne dans son tourbillon les personnages les plus humbles comme les plus illustres : mendiants, vagabonds, bohémiens, truands, artisans, marchands, lettrés, savants, abbés, évêques, princes et princesses, hante le cerveau des théologiens et des magistrats, inspire aux artistes leurs plus vigoureuses



Fig. 65. — LE BAISER RITUEL DU SABBAT.
R. P. Guaccius,
Compendium Maleficarum,
Milan, 1626.



Fig. 66.
LE SABBAT, par Gillot, XVIIIe siècle.

compositions, et donne même de l'inquiétude aux souverains et aux rois, comme ce Jacques Ier d'Angleterre, qui trouva le loisir d'écrire un farouche réquisitoire contre les sorciers. Il y avait à Paris, dit-on, sous Charles IX, trente mille sorciers, et cent mille en France. On se représente quelle ronde effroyable et déchaînée menait une telle cohorte aux minuits fatidiques, sur le sommet des monts maudits ou aux carrefours des grands chemins !

La description que nous en avons donnée est conforme, à ce que nous ont appris, à ce sujet, les démonographes, d'une part, et aux nombreuses représentations dues aux artistes, d'autre part, lesquelles, de siècle en siècle, se répètent avec une rigoureuse exactitude, ce qui indique la persistance d'une tradition et de formes rituelles scrupuleusement observées. Quelques cérémonies supplémentaires avaient encore lieu, il

est vrai, au Sabbat, mais nous aurons l'occasion de les décrire à propos des pactes et autres œuvres sataniques.

Nous ne mentionnerons ici que pour signaler leur inexactitude et dénoncer leur fantaisie, quelques figures du Sabbat, dessinées ou gravées au XVIIIe siècle, qui s'éloignent totalement du Sabbat traditionnel, et sont sorties tout entières de l'imagination d'artistes qui ont négligé la documentation la plus élémentaire. Le Sabbat de Gillot est de ce nombre (Fig. 66). C'est une fort belle composition, d'un effet décoratif incontestable, mais dans laquelle on ne retrouve point les éléments essentiels du Sabbat classique. On y voit bien, à droite, un bouc couronné de fleurs, donnant la main à une femme qui paraît être la reine du Sabbat ; mais il conduit la danse d'une singulière façon, sans se déranger du siège de pierre où il trône. Et où a-t-on vu un Sabbat présidé par une sorcière qui, haut perchée sur un rocher, un hibou sur la tête, le zodiaque en bandoulière, lit le grimoire à la grande joie des diables et de ce bouc à stature d'onagre, qui rit de ce qu'un démon lui fait exploser la queue, affublée d'une paire de lunettes ?

Il y a, sans doute, dans cette œuvre, quelque intention satirique, qui d'ailleurs nous échappe ; mais nous ne saurions la classer, à bon escient, parmi les représentations authentiques du Sabbat.

.VII.

L'EVOCATION DES DEMONS

Bien que nous ne nous permettions pas d'être affirmatif à la légère sur un sujet aussi grave, nous pensons cependant que tous les sorciers n'allaient pas au Sabbat.

C'était là une cérémonie collective où les intéressés, comme nous l'avons vu, étaient invinciblement appelés par un signe secret, et où il y avait quelque danger de se rendre. Ceux qui osaient le faire obéissaient au Démon, et se mettaient, pour ainsi dire, à sa merci.

Mais il était d'autres sorciers qui, au contraire, commandaient aux Démons, se faisaient obéir d'eux, les appelaient à leur gré, les contraignant à apparaître s'ils ne venaient pas, les tenant prisonniers chez eux et ne leur donnant congé que lorsqu'il leur plaisait. Ici le sorcier n'était plus, comme au Sabbat, une sorte de serviteur et de courtisan du Diable-Roi ; il était le maître ; entouré des démons qui lui faisaient une sorte de cour bruyante et hargneuse, il prenait figure de dompteur au milieu de sa ménagerie, ce qui n'était point sans flatter son amour-propre.

Voyez cette sorcière de Téniers (Fig. 67), dont Petrini a tiré une eau-forte vivement mordue. Elle a fait apparaître, pour son usage personnel, tout un monde d'êtres fantastiques, qui lui obéissent et n'osent l'approcher. Elle n'est point au Sabbat, mais chez elle, dans son domaine, quelque caverne abandonnée où elle opère à sa fantaisie et se promène royalement, l'arthame ou couteau magique en main, de la pointe duquel elle saurait immédiatement dissoudre celui des esprits mauvais qui oserait s'attaquer à elle.

Ce monsieur qui se pavane en costume Louis XIV, la canne à la main, avec le geste du grand Roi, est également bien à son aise au milieu

des démons qu'il vient d'évoquer (Fig. 69). C'est l'abbé Bordelon, qui a imaginé cette scène dans son *Histoire des Imaginations extravagantes de Monsieur Oufle,* Amsterdam, 1710 ; et, bien que cet infatigable railleur de l'occultisme ait placé auprès de l'élégant sorcier un personnage allégorique qui lui reproche sa folie, celui-ci n'en poursuit pas moins sa pérégrination chez les habitants des domaines infernaux.



Fig. 67. — L'ÉVOCATION DES DÉMONS, par Téniers. Gravé par Petrini.

Quelquefois, plusieurs personnes, sorcières ou non, se réunissaient pour évoquer les démons en commun ; c'était le plus souvent dans quelque maison abandonnée, dans quelque monument en ruine, envahi par les ronces et les orties et qui inspirait une crainte superstitieuse aux gens du peuple : telle cette Tour des Sorcières à Lindheim, où l'on n'ose à peine, encore de nos jours, s'aventurer (Fig. 68), que nous reproduisons d'après le frontispice de l'ouvrage de Georg Conrad Horst : *Dämonomagie oder Geschichte des Glaubens an Zauberei,* Francfort, 1818.

Car, il faut bien l'avouer, le récit de ces apparitions se retrouve si souvent dans les historiens du passé, qu'il est bien difficile de les éluder

tous par une simple négation ou par un rire. Ce n'est point seulement dans l'Eglise, à laquelle l'incrédulité réserve toujours et fort injustement ses sarcasmes, comme si elle avait inventé les démons, mais encore chez les Grecs et les Romains, dans une foule d'auteurs arabes, persans, mexicains, bouddhistes, alexandrins, voire même parmi les philosophes rationalistes ou athées de la Renaissance, que les manifestations de l'invisible ont été formellement attestées.

Dans la nécropole étrusque de Corneto, près Civita-Vecchia, on a trouvé des peintures qui ont trait à l'évocation des démons. A Rome, des spécialistes de la magie, comme ce Libo Drusus dont parle Tacite en ses *Annales*, évoquaient les ombres infernales en lisant des poèmes incantatoires. Lucain cite certains secrets des mages qui sont détestés par les Dieux, *arcana Magorum detestanda*, et qui consistent à engager sa foi aux ombres, à Dis ou Pluton, roi des enfers.

Et il semble, chez les chrétiens, que Satan ou ses subalternes soient très empressés à rendre aux hommes les menus services que ceux-ci leur demandent ; Saint Grégoire le Grand conte, dans ses *Dialogues*, qu'un prêtre de la province de Valeria ayant dit imprudemment à son serviteur : Viens, diable ! déchausse-moi ! *Veni diabole, discalcea me*, ses chausses furent tirées rapidement par une force invisible, ce qui l'effraya si fort qu'il s'écria aussitôt : *recede, miser, recede!*

Un célèbre astrologue du XIIIe siècle, Michel Scotto, que Dante a cité, invitait ses amis, raconte-t-on, sans faire aucune cuisine, puis se faisait apporter des mets par des esprits, prétendant qu'il les prenait en la cuisine du Roi de France, du Roi d'Espagne, du Pape et des autres souverains de l'Europe. Brantôme, dans ses *Vies des Capitaines François*, livre III, ch. 10, rapporte un fait analogue d'un certain courtisan militaire : « Plusieurs Françoys, Espagnols et Italiens disoient de M. de Salvoyson et le croyoient fermement, qu'il avoit un esprit familier qui luy dressoit tous ses mémoires et desseins, et les luy conduisoit si bien, qu'aucun en ay-je veu en Piedmont qu'ont creu et affermé que le diable le vint presser de la mort et l'emporta ; mais ce sont abus. » L'historien Duclos dit également que l'abbé de Suizendorff, le comte de Westerloo et le duc de Richelieu, se firent évoquer des diables, dans une carrière



Fig. 68. — LA TOUR DES SORCIÈRES A LINDHEIM.
G.-C. Horst, *Dämonomagie,* Francfort, 1818.



Fig. 69. — L'ÉVOCATION DES DÉMONS.
Bordelon : *Histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle,* Amsterdam, 1710.

près de Vienne, par un habile magicien.

Mais l'aventure la plus étourdissante, la plus inouïe, est celle que le fameux sculpteur Benvenuto Cellini nous a contée avec beaucoup de précision dans ses Mémoires, si vivants, où l'étincelante société du XVIe siècle semble ressuscitée, à nos yeux étonnés. Il lia connaissance avec un prêtre sicilien, Vincenzo Romoli, qui l'emmena dans le Colisée, à Rome, et se livra à des incantations qui réussirent si bien, qu'au bout d'une heure et demie le Colisée était rempli de légions de démons : « *comparse parecchi legioni, di modo che il Coliseo era tutto pieno* », dit-il. Benvenuto Cellini se déclara, cette nuit-là, entièrement satisfait : *Io ebbi bene grandissima satisfazione.* Ils y retournèrent une seconde fois avec un compagnon et un jeune apprenti de douze ans. Le récit qu'il fait de cette seconde évocation est véritablement tragique et impressionnant. Les légions vinrent en nombre mille fois plus considérable : des géants semblaient les menacer. L'enfant criait : le Colisée est en flammes ! *Tutto il Coliseo arde, e il fuoco viene addosso a noi!* Le prêtre nécromant n'en pouvait croire lui-même ses yeux ; il mourait de peur, et il déclara qu'il n'avait jamais rien vu de si extraordinaire ! Cette scène dura toute la nuit et ne prit fin que lorsqu'ils entendirent sonner les matines. Alors les légions se dispersèrent avec les premières lueurs du

jour, et bientôt les quatre compagnons se retrouvèrent seuls au milieu du Colisée et s'en retournèrent chez eux, en proie à la plus vive agitation !

Quelles étaient donc ces mystérieuses incantations qui avaient le pouvoir de faire apparaître ainsi à volonté des légions de démons. Ont-elles été conservées ? Existe-t-il des livres au moyen desquels on puisse reconstituer l'art des sorcières et retrouver la clef de leur pouvoir infernal ?

Telles sont les questions que ne manqueront pas de se poser bien des lecteurs, dont la curiosité aura été aiguisée et qui craindront d'éprouver une déception en pensant que les siècles passés ont gardé leur secret, et que les sorcières ont emporté avec elles les mots énigmatiques qui leur permettaient d'ouvrir les portes des mondes inférieurs.

Qu'ils se rassurent; rien n'est perdu. L'arsenal des sorciers et sorcières existe intact, et celui de nos lecteurs qui voudrait répéter l'expérience du prêtre sicilien, ami de Benvenuto Cellini, pourrait le faire à ses risques et périls en mettant simplement en pratique les recettes contenues dans quelques vieux livres que détiennent les grandes bibliothèques d'Europe.

Il ne s'agit que de savoir les trouver, et le Diable est à lui.

VIII.

LES LIVRES DES SORCIERS

Les deux livres, très répandus au XVIIe siècle, dont on se servait pour faire paraître devant soi les esprits, bons ou mauvais, se nomment: *La Clavicule de Salomon,* et le *Grimoire du Pape Honorius.*

A vrai dire, ils sont souvent refondus en une seule et même rédaction, avec d'innombrables variantes, et il est presque impossible de reconstituer le texte original de chacun d'eux.

Ces livres étaient autrefois entre les mains de la plupart des sorciers. Bien des seigneurs en possédaient un exemplaire, caché dans la manche de leur pourpoint ; chaque médecin, chaque savant en avait un dans le recoin secret de son laboratoire. Les adeptes avaient foi en la *Clavicule* comme les chrétiens en l'Evangile, et ils n'hésitaient pas à en attribuer la rédaction à l'illustre potentat hébreu, malgré toutes les contradictions que renfermait ce livre, bien que les noms de Porphyre et de Paracelse y fussent parfois cités, que l'on y invoquât le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que de nombreux détails, empruntés au catholicisme, indiquassent une compilation relativement moderne.

Néanmoins, la tradition qui attribue à Salomon l'idée première de ce manuel de sorcellerie n'est peut-être pas aussi dénuée de fondement qu'on pourrait le croire ; elle remonte, du moins, à une très haute antiquité.

La renommée de ce prince, qui régna sur les Israëlites à la mort de David, son père, fut universelle et dépassa de beaucoup les frontières du petit peuple juif, si l'on en juge par le souvenir prestigieux et fantastique laissé par Salomon dans la mémoire des Orientaux qui, encore aujourd'hui, le considèrent comme le monarque de toute la terre.

Les quelques pages que la Bible lui a consacrées excitent notre curiosité sans la satisfaire, et décernent de pompeux éloges à sa sagesse qui surpassait celle de tous les fils de l'Orient et de tous les Egyptiens. Il était plus sage que Haithan l'Etsraïte, plus sage que Haiman, plus sage que Calcol, que Dardah, fils de Mahol ; il s'était rendu célèbre parmi tous les peuples voisins, et des gens venaient de tous les pays, envoyés par les rois de la Terre, pour être instruits dans la sagesse de Salomon. C'était Dieu lui-même qui lui avait octroyé cette sagesse ; lui étant apparu une nuit en songe et lui ayant demandé quel don il désirait obtenir, Salomon avait choisi la sagesse, et le Seigneur avait répondu : « Je t'ai donné, en outre, ce que tu n'as pas demandé, c'est-à-dire la richesse et la gloire, de telle sorte que nul n'aura été semblable à toi dans les siècles écoulés ! »

Et, dès lors, l'opulence, le faste incroyable de Salomon, ses trésors entassés, ses richesses en or, en métaux précieux et en pierreries, furent aussi célèbres que sa sagesse, et éclipsèrent la gloire de tous les monarques du monde ; et, longtemps après lui, le Sauveur lui-même en rappelait le souvenir lorsqu'il disait aux Juifs : « Considérez comment croissent les lys des champs ; ils ne travaillent ni ne filent ; je vous dis cependant en vérité que Salomon, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme un de ceux-ci. »

Il établit en Judée douze préfets ou *Nitzabim* pour ses vivres. Il eut mille quatre cents chariots, quarante mille chevaux pour ses chariots, et vingt mille chevaux de selle. Sa table et celle de sa maison consommaient par jour vingt chors de fleur de farine, dix bœufs gras, vingt bœufs de pâturages, cent béliers et, en plus, des cerfs, des chevreuils, des buffles et des oiseaux de toute espèce ! Tous les vases où il buvait étaient en or, car, sous son règne, on méprisait l'argent. Le palais qu'il s'était fait bâtir, et qui se nommait *Iahar-Halibanon*, c'est-à-dire la forêt du Liban, avait cent coudées de long, cinquante de large, trente de haut, avec des plafonds de bois de cèdre et une multitude de colonnes, et il en fit construire un semblable pour la fille du Pharaon d'Egypte qu'il avait épousée.

Il avait composé trois mille paraboles ou Mashal, et cinq mille cantiques ou Shirim ! Il avait traité, dans ses écrits, de tous les arbres,

depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope des murailles, et de tous les animaux, oiseaux, reptiles et poissons ; les livres des *Proverbes,* de la *Sagesse* et de l'*Ecclésiaste,* qui figurent sous son nom dans la Bible, nous prouvent qu'à cette connaissance des sciences naturelles, inaccoutumée chez un souverain, Salomon joignait encore celle de la théologie et de la philosophie la plus élevée.

Mais le souvenir de ce faste et de cette profusion, bien faits pour séduire l'imagination des asiatiques, ne nous a pas été conservé seulement par la Bible ; le célèbre poète persan, Firdousi, a écrit son histoire en vers, sous le nom de Souleyman-Nâmeh ; les écrivains arabes, turcs et persans tels que Saas-ed-din, Yshhag-ebn-Ibrahim, Ahmed-el-Kermani, Chems-eddin-el-Sywasi, ainsi que les Talmudistes, ont amplifié le récit de ses actions fabuleuses, et nous ont rapporté, sur sa vie, beaucoup de précieux détails oubliés par les Juifs. Sous leur plume, Salomon, fils de David, autrement dit Souleyman-ebn-Daoud, devient un personnage de légende, qui n'a point d'égal dans aucune littérature, même dans les plus brillantes fictions des Indes. Non seulement il est le monarque le plus riche et le plus savant de la terre, mais encore sa science l'a fait le plus puissant des hommes, et il commande à tous les esprits célestes, terrestres et infernaux ; les légions des démons et des anges, le peuple souterrain des pygmées, des gnomes, des ondines, des nains et des salamandres lui obéit.

L'auteur du livre arabe *Tarykh-mon-Te-Kheb* rapporte qu'il était monté sur le trône à douze ans et que Dieu lui avait soumis les hommes, les Ginn et les Djinns, c'est-à-dire les esprits bons et mauvais, ainsi que les oiseaux et les vents. Les trois règnes de la nature lui obéissaient également, et les plantes elle-mêmes lui enseignaient leurs vertus.

Dans son palais pavé de cristal, Salomon faisait asseoir les Djinns et les démons à des tables de fer, les pauvres à des tables de bois, les chefs des armées à des tables d'argent, et les savants et les docteurs de la loi à des tables d'or, et il servait ces derniers. Selon le Koran, les génies travaillaient sous ses yeux, exécutaient des palais, des statues, des jardins, des bassins, des tapis précieux. Lorsqu'il voulait visiter les contrées lointaines, il voyageait, emporté sur leur dos.

Le sceau de Salomon, sa lampe mystérieuse, douée de propriétés magiques, et surtout son anneau et son trône sont demeurés célèbres parmi les Orientaux.

C'est par la vertu de son anneau qu'il commandait aux génies ; c'est à lui, disent les Arabes, qu'il était redevable de sa haute sagesse. Un jour, ayant assemblé tous les démons, il leur imprima le sceau de cet anneau sur le cou afin de les marquer comme ses esclaves. Il le perdit une fois en se baignant dans le Jourdain, et il demeura ainsi privé d'intelligence et de savoir jusqu'à ce qu'un pêcheur, l'ayant trouvé dans un poisson, le lui eût rapporté. Certains croient, en cette circonstance, que son anneau lui fut dérobé par un génie jaloux, qui s'assit sur son trône et régna à sa place, tandis que Salomon, dépossédé, erra jusqu'au moment où le génie, contraint par Dieu, jeta l'anneau dans la mer.

Quant à son trône d'ivoire, c'était une telle merveille qu'il n'en avait jamais été fait de semblable en aucun pays du monde ; il avait six marches, nous dit la Bible, deux lions étaient près des bras et douze lionceaux sur les marches, six d'un côté et six de l'autre ; mais les mahométans, toujours amis du merveilleux, ajoutent que les génies l'avaient construit du bois de santal le plus précieux ; les deux lions couchés étaient surmontés de deux aigles, et, lorsque Souleyman montait sur son trône, les lions étendaient leurs pattes, et, quand il s'asseyait, les aigles l'ombrageaient de leurs ailes. Gel-al-ed-din amplifie encore ces détails en disant que ce trône était un véritable monument d'or et d'argent, de quarante coudées de large, soixante de longueur et de trente de hauteur, une couronne de rubis et d'émeraudes régnait à l'entour, les colonnes qui le soutenaient étaient faites des mêmes pierres précieuses, et l'on y entrait par sept portes. Quelques talmudistes racontent que lorsqu'il monta sur son trône, des hérauts, placés sur chacun des degrés, lui crièrent les devoirs qui lui incombaient comme souverain, et, lorsqu'il s'assit, une colombe s'envola du trône, ouvrit l'arche d'alliance, en sortit la Thorah et la lui présenta pour qu'il l'étudiât, et les douze lions d'or poussèrent d'effrayants rugissements.

Enfin, le Koran suggère que ce trône était celui de Balkis, reine de Saba, que Salomon lui avait fait dérober par le génie Ifrit, et celui-ci

le lui avait apporté en l'espace d'un clignement d'œil, et les commentateurs arabes de ce passage ajoutent que les démons, ayant enfoui, sous ce trône, des livres de magie, répandirent le bruit, après la mort de Salomon, que c'étaient les livres de la science par laquelle Salomon avait soumis les hommes et les génies.

De tout ce fatras de récits légendaires, il ne résulte rien d'authentique et de probant. Les savants des temps anciens qui s'adonnaient à l'étude des sciences naturelles, des herbes, des plantes, des simples, des



Fig. 70. — LE DÉMON BÉLIAL PRÉSENTE SES LETTRES DE CRÉANCE A SALOMON.
Jacobus de Theramo, *Das Buch Belial,* Augsbourg, 1473.

pierres et des astres, furent souvent taxés de sorcellerie; et, au Moyen-Age, l'archevêque de Ratisbonne, Albert le Grand, partagea, avec Salomon, la gloire d'avoir été le premier démonophile de son temps parce qu'il était le premier naturaliste.

Cependant, il n'est pas impossible que le monarque juif ait cherché à correspondre avec les puissances ténébreuses. La Bible dit formellement que Salomon ne marcha pas dans les voies du Seigneur d'une façon aussi constante que David, son père. Etant jeune, il sacrifiait déjà sur les Bamoth, ou hauts lieux, rite contraire aux préceptes de Moïse. Et

plus tard, ce roi si sage, si pieux, qui surpassa en sagesse et en piété tous les monarques du monde, abandonna souvent, dans sa vieillesse, le Dieu unique de ses pères pour sacrifier aux Elilim. Les femmes étrangères le détournèrent de la voie de la vérité ; la fille de Pharaon qu'il avait épousée et d'autres Moabites, Ammonites, Edomites, Tzidonites et Hhethéennes pervertirent son cœur, et l'entraînèrent à servir la déesse Astarté, de Sidon, le Dieu Milchom, des Ammonites, que les chrétiens appellent Moloch, et Chemos, le Dieu des Moabites !

Le Seigneur se retira alors de lui et divisa son royaume. Et, chose étrange, la Bible, si prolixe en détails sur sa sagesse, sur ses trésors, ses chevaux et ses chariots, est muette sur sa mort. Elle dit seulement qu'il s'endormit avec ses pères, sans spécifier s'il persista dans l'impénitence ou s'il revint au culte du Seigneur. Et il faut avoir recours à des livres apocryphes, tels que le *De penitentia Adae,* pour acquérir la presque certitude qu'il mourut dans le péché ; il faut se référer à d'étranges traditions conservées en Ecosse au Moyen-Age, dont l'historien de Charles VI, Juvénal des Ursins, nous a transmis le souvenir, et qui le considèrent comme damné et devant souffrir, jusqu'à la fin du monde, d'être dévoré chaque jour par dix mille corbeaux. Certains écrits rabbiniques rapportent que, sentant ses forces faiblir, il supplia Dieu de cacher sa mort tant que les ouvrages qu'il avait entrepris à l'aide des démons ne seraient pas terminés. Il resta donc à genoux, en prières, appuyé sur son bâton, et les démons, le croyant en vie, continuèrent leur travail. Le Koran ajoute que ce fut un reptile de la terre qui connut le premier la nouvelle de sa mort ; il rongea le bâton qui soutenait le cadavre de Salomon, et celui-ci s'écroula ; les génies cessèrent alors leur travail.

Il n'est donc pas invraisemblable qu'un souverain qui a sacrifié à Moloch, à Chemos et à Astarté, ait essayé d'évoquer les démons et qu'il ait écrit sur la manière de les faire paraître. Des auteurs chrétiens l'ont affirmé : Léonce de Constantinople, au XIe siècle, dans son sermon sur la Pentecôte, a parlé de la puissance de Salomon sur les démons : *Nonne Salomon dominatus dœmonum est ?* dit-il. Gregentius, archevêque de Tephra, ajoute que Salomon avait enfermé les démons dans des vases qu'il avait scellés et cachés dans la terre. Cette tradition est demeurée si

vivante, que, dans la curieuse édition incunable de l'ouvrage de Jacobus de Theramo, *Das Buch Belial*, Augsbourg, 1473, Salomon y est plusieurs fois représenté, tenant de familières conversations avec des diables. Nous voyons d'abord le démon Bélial lui présenter ses lettres de créance (Fig. 70) ; circonstance bizarre, il est accompagné de Moïse, qui ne le quitte pas dans toutes les actions de son étrange histoire. Puis il esquisse un joyeux pas de danse devant le grand roi, qui sourit tandis que Moïse paraît consterné (Fig. 71). Enfin Bélial amène quatre de ses peu rassurants compagnons, lesquels ne réussissent pas à émouvoir le glorieux monarque (Fig. 72).

Quoiqu'il en soit de ces légendes, à l'époque de Vespasien, au premier siècle de l'ère chrétienne, un livre d'incantations pour les démons circulait déjà, sous le nom de Salomon. L'historien Flavius Josèphe, contemporain de cette époque, dit que ce livre était entre les mains d'un juif nommé Eléazar, qui, en présence de Vespasien, délivrait les possédés en leur attachant au nez un anneau dans lequel était enchâssée une racine désignée par Salomon pour cet usage, et il récitait en même temps les paroles consignées par Salomon dans cet écrit. Peut-être ce livre était-il l'embryon de notre actuelle *Clavicule,* auquel seront venues s'ajouter de nouvelles formules, dans la suite des temps.

Depuis lors, nous ne cessons de voir les livres de sorcellerie de Salomon mentionnés à travers les âges, par divers auteurs. Au XIe siècle, l'écrivain grec Michel Psellus parle du traité des pierres et des démons, composé par Salomon. Un autre historien byzantin, du XIIIe siècle, Nicetas Choniates, au livre IV, parag. 7 de son histoire de l'empereur Manuel Comnène, fait mention d'un livre qui ne peut être que la *Clavicule* de Salomon ; il était entre les mains d'Aaron Isaac, interprète de l'Empereur, et « celui qui le lisait, dit-il, faisait apparaître des légions de démons ! »

C'est vers le treizième siècle que le grimoire paraît avoir passé du monde byzantin dans le monde latin. Une tradition en attribue la nouvelle rédaction au Pape Honorius III, Dominicain, qui succéda, en 1216, au grand Innocent III, et fut suspect de sorcellerie, comme Léon III, Jean XXII et Sylvestre II. A la même époque, un des continuateurs de la



Fig. 71. — LE DÉMON BÉLIAL DANSANT DEVANT SALOMON.
Jacobus de Theramo, *Das Buch Belial*, Augsbourg, 1473.



Fig. 72. — BÉLIAL ET QUATRE AUTRES DÉMONS PARAISSENT DEVANT SALOMON.
Jacobus de Theramo, *Das Buch Belial*, Augsbourg, 1473.

chronique de Guillaume de Nangis, cite un catalogue de noms de démons composé par un moine de Morigny, près d'Etampes, au moyen duquel on obtenait des richesses et autres avantages, ce qui ressemble étrangement à la *Clavicule*. Le moine Roger Bacon, qui mourut en 1294, eut également connaissance de livres de démonologie attribués à Salomon, mais il conseillait, assez inconsidérément, de nier que Salomon en fût l'auteur, sous prétexte de la grande sagesse de ce roi, dont il oubliait, apparemment, l'apostasie et la chute. Le Pape Innocent VI, vers 1350, fit brûler un gros livre intitulé *Livre de Salomon*, rempli d'évocations et de pratiques pour évoquer les démons, au témoignage de Nicolas Eymeric. Au XV[e] siècle, l'historien grec Michel Glycas, parle encore du livre de Salomon sur les génies et sur le moyen de faire sortir ceux-ci du monde invisible ! Et le bon abbé Trithème cite aussi les *Clavicules de Salomon* dans son livre *Antipalus Maleficiorum*, en niant, bien entendu, comme Roger Bacon, leur authenticité.

Ainsi, notre actuel grimoire, si répandu dans les bibliothèques d'Europe, serait donc une mixture dans laquelle des cérémonies rituelles d'origine hébraïque, telles que l'égorgement du chevreau, et dont l'idée première pourrait fort bien remonter à Salomon, seraient juxtaposées à des invocations, les unes plus anciennes, comme la formule « *Xilka, Xilka, Besa, Besa* » que l'on retrouve sur les tablettes cunéiformes de Ninive, les autres plus modernes, qui paraissent empruntées aux dialectes étranges des Zingaras, telles que celles que Rutebœuf et Jehan Bodel d'Arras, dans leurs mystères dramatiques, ont placées dans la bouche des conjurateurs Salatin et Tervagans : *Bagahi laca Bachabé,* ou bien : *Palas aron azinomas*. Puis, des remaniements arabes, byzantins et latins, avec encadrement de prières catholiques, auront enfin abouti à la production de ce chaos informe, qui n'est point sans quelque prestige d'antiquité.

Dès lors, avec les dernières années du Moyen-Age, les copies manuscrites du Grimoire se répandent de plus en plus. Des savants de la Renaissance, tels que Petrus Mozellanus, s'y intéressent vivement; une première édition imprimée paraît à Rome en 1629, suivie de quelques autres.

Toutefois, ces éditions imprimées n'ont point de valeur pratique. Une tradition veut qu'un sorcier qui se respecte possède les *Clavicules de Salomon* en manuscrit, écrit, autant que possible, de sa propre main, circonstance qui lui garantit mieux la réussite des opérations démoniaques.

Il existe un assez grand nombre de ces manuscrits à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, qui proviennent de la collection que forma, au XVIII[e] siècle, un militaire de fantaisie, nommé Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, qui s'était passionné pour les romans et les livres d'occultisme. Le meilleur est incontestablement celui qui porte le n° 2350, et qui s'intitule : *Le Secret des secrets, autrement la Clavicule de Salomon ou le véritable Grimoire,* titre indiquant bien la fusion opérée entre l'œuvre attribuée à Salomon et celle attribuée au pape Honorius. Ce manuscrit, du XVIII[e] siècle, est fort bien calligraphié ; il n'est orné que de peu de figures, mais il contient diverses cérémonies qu'on ne trouve point dans les autres.

Une note marginale, en regard du titre, de la main du marquis de Paulmy, nous dit : « Personne n'a vu de manuscrit hébreu de la *Clavicule de Salomon;* le Père Gretser, Jésuite, dit en avoir vu une en grec dans la bibliothèque du duc de Bavière ; l'abbé d'Antigny en cite plusieurs latines sous le titre de *Claviculae Salomonis ad filium Roboam,* et de *Liber Pentaculorum.* » Il contient une préface n'existant dans aucun autre manuscrit et dont la rédaction paraît assez ancienne, peut-être même de l'époque byzantine, ce qui semblerait confirmer les traditions déjà rapportées sur l'origine du livre.

Le roi Salomon y confie ses *Clavicules* à son fils Roboam : « Souviens-toi, mon fils Roboam, que tu m'es plus cher que toutes les choses du monde, comme j'ay assemblé en moi toute la sagesse par le Créateur de toutes les Créatures. Roboam répondit : Qu'ai-je mérité puisqu'en cela je suis semblable à mon Père ? Salomon répondit : L'Ange du Seigneur me l'a révélé une certaine nuit en dormant, j'ay nommé le très saint Nom du Seigneur Y-Yah, et j'ay mérité avoir le moyen qu'on ne peut nommer, le moyen de la Sapience, que l'Ange Raziel m'a montré en songe telle énarration incompréhensible à raconter et me dit : Cache

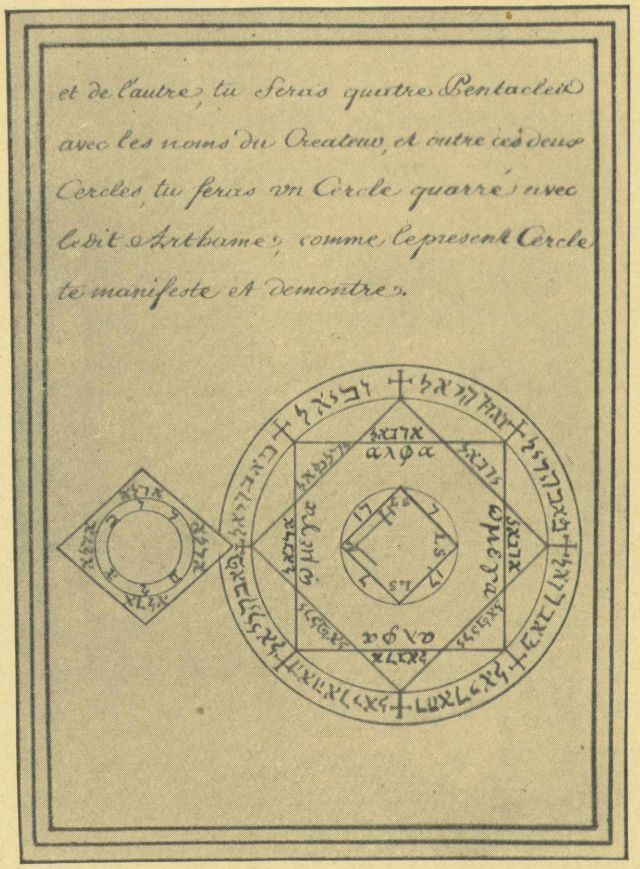


Fig. 73. — LE CERCLE MAGIQUE.
Clavicule de Salomon. Bibliothèque de l'Arsenal.
Manuscrit n° 2350, XVIIIe siècle.

bien le Secret des Secrets parce que le temps viendra dont les universelles sciences seront détruites et très cachées et viendront à néant, et connois que ton temps est proche et alors me levant comme un homme yvre et tremblant de peur, j'ay pensé ce que je devois faire en ce négoce. » Salomon recommande ensuite à Roboam d'ensevelir avec lui, dans le sépulcre, le livre des *Clavicules de Salomon ;* puis il fait intervenir ensuite un personnage mystérieux et inconnu, nommé Tozgrec, probablement fantaisiste, car son nom ne figure dans aucun historien, en continuant ainsi :

« Et tout ainsi qu'il commanda il fut fait ; et il demeura longtems caché, et dans le sépulcre fut trouvé par certains *Philosophes* babiloniens, qui avoient été de ses compagnons, et ils trouvèrent ledit livre dans ledit coffret d'yvoire, et ils le prinrent, et aucun ne le savoit lire ny moins l'entendre à cause de l'obscurité des paroles de la science cachée; donc un certain *Philosophe* très savant, nommé Toz Graec etant à sa chambre... l'ange du Seigneur lui aparut lui disant : Vois et lis cet opuscule, et les mots qui seront obscurs te seront faciles à expliquer... Toz Graec s'en réjouit grandement et il regarda et lut ce livre et opuscule de Salomon tout changé ; et pria le Seigneur que jamais aucun ignorant ne pût le posséder et dit :

Je conjure celui entre les mains de qui ce livre parviendra, par tous les membres de son corps et par tout ce qu'il peut désirer et proposer de faire, qu'il ne traduise jamais ycelui ni l'explique ou manifeste, si ce n'est aux très sages et savants. »

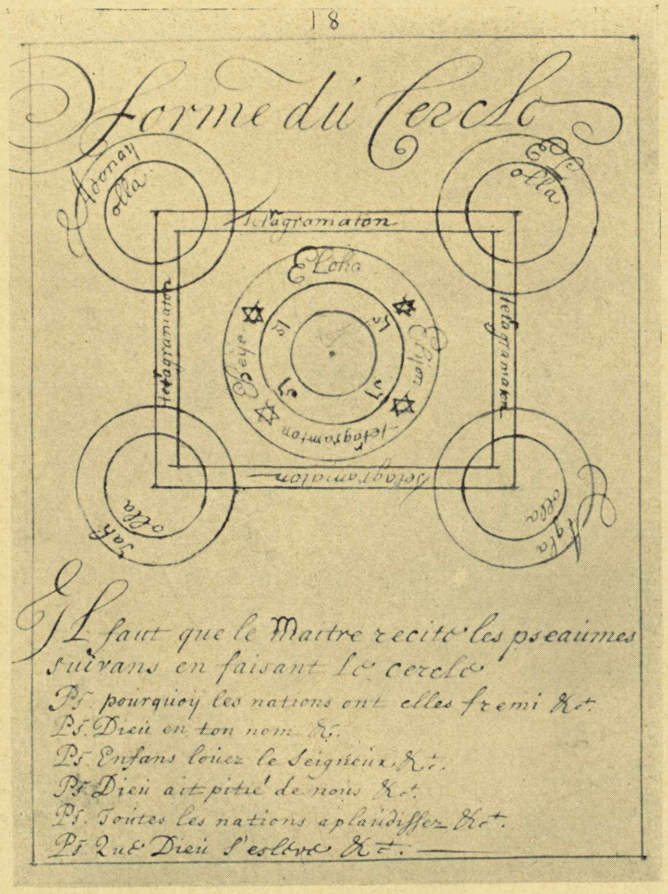


Fig. 74. — LE CERCLE MAGIQUE.
La Clavicule de Salomon. Bibliothèque de l'Arsenal.
Manuscrit n° 2348, XVIIIe siècle.

Après ce beau préambule qui ne fait guère, à notre avis, qu'obscurcir davantage les origines historiques du livre de la Clavicule, de nombreux chapitres sont consacrés aux diverses opérations préparatoires à l'évocation des démons, en remarquant que ceux-ci sont divisés en deux catégories : les bons, qui peuvent rendre service, et les mauvais, dont il faut se garder ; distinction que la théologie catholique ne manque pas de réprouver, tous les démons étant indicutablement mauvais pour elle.

On y trouve une énumération des qualités requises pour celui qui opère, et pour ses aides, s'il juge à propos d'en avoir, une description des vêtements et chaussures nécessaires, du couteau ou arthame, de l'aiguille ou burin, de l'anneau, du sceptre, du feu, de l'eau bénite, des lumières, des parfums, du parchemin vierge et de la plume, de l'encre et du sang pour écrire dessus, tous instruments indispensables pour l'opération, car l'évocation d'un démon n'est point une affaire aussi aisée que certains amateurs curieux et oisifs pourraient l'imaginer.

A la page 30 de ce manuscrit se trouve figuré le cercle, le fameux cercle, que nous avons déjà vu et que nous verrons encore dans toutes les scènes de sorcellerie, et dans lequel doit s'enfermer celui qui entre en rapport avec les démons, sous peine de s'exposer à une mort certaine. « Nottez qu'aucune chose ne peut estre faitte en invoquant les esprits sans cercle », dit prudemment le manuscrit. Nous le reproduisons, fig. 73;

il doit avoir neuf pieds de diamètre, c'est-à-dire deux mètres soixante-dix environ, espace plus que suffisant pour s'y loger confortablement ; on le trace avec la pointe de l'arthame, ou couteau consacré, et, dit le manuscrit, « tu feras quatre Pentacles avec les noms du Créateur, et outre

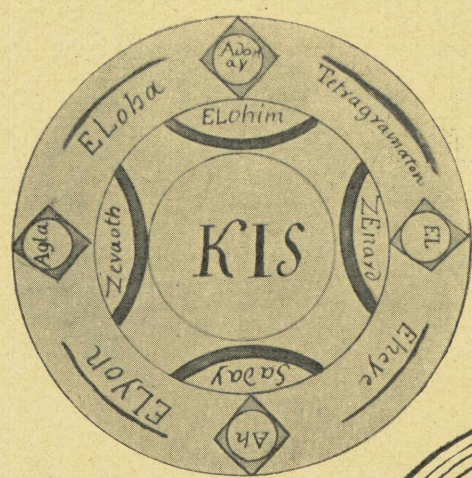


Fig. 75. — LE CERCLE MAGIQUE. *Clavicule de Salomon.* Bibliothèque de l'Arsenal, Manuscrit n° 2349, XVIIIe siècle.

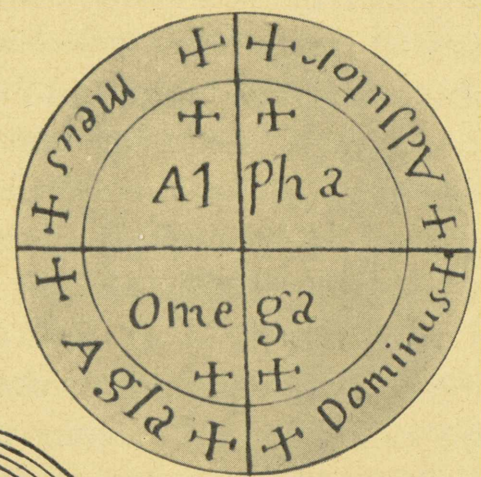


Fig. 76. — LE CERCLE MAGIQUE. *Opération des sept esprits des Planètes.* Bibliothèque de l'Arsenal, Manuscrit n° 2344. XVIIIe siècle.

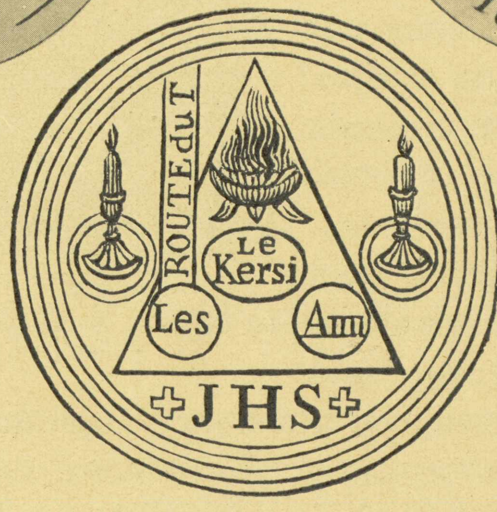


Fig. 77. — LE TRIANGLE DES PACTES. *Le Dragon Rouge,* Avignon, 1522 (1822). (Collection de l'auteur).

ces deux cercles, tu feras un cercle carré avec ledit arthame, comme le présent cercle te manifeste et démontre ».

Les caractères inscrits dans ce cercle sont grecs et hébreux ; on y distingue, plusieurs fois répétée, la formule *alpha, omega,* formée du nom de la première et de la dernière lettre de l'alphabet grec ; puis le mot *agla,* abréviation fréquemment employée par les rabbins, formée des quatre premières lettres des mots hébreux *Aieth Gadol Leolam Adonaï* qui signifient : Adonaï (ou le Seigneur) sera grand dans l'éternité. Puis

plusieurs des 72 noms divins, tous terminés en *el,* et d'une lecture parfois incertaine.

Cependant, la forme de ce cercle n'est point invariable. Un autre manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal de la même époque, le n° 2348, intitulé : *Livre de la Clavicule de Salomon, roy des Hébreux,* et qui est donné comme « traduit de la langue hébraïque en italienne par Abraham Colorno, par ordre de S.A.S. de Mantoue, mis nouvellement en françois », nous présente une forme du cercle magique toute différente (Fig. 74); on n'y voit ni caractères hébreux, ni grecs, mais les noms de la divinité : Adonaï, El, Jah, Agla, Eloha, Ehie, et le mot Tetragrammaton, signifiant quatre lettres, nom divin qui ne se prononce pas. Le grand cercle est accompagné de quatre petits ; et voici les explications supplémentaires que donne ce manuscrit :

« Ayez, dit-il, le couteau ou la faucille consacrez selon la coutume : tu tireras, outre ce cercle, tout autour de la distance d'un pied, sur le centre du premier cercle, et, outre ce cercle sur le mesme centre du mesme espace ; entre le premier cercle de l'art que tu as fait, tu formeras dans l'espace d'un pied, aux quatre parties du monde, ces vénérables signes du Thau, et entre le premier cercle et le second de l'art, tu feras en quatre médailles ou Pentacles, les noms terribles du Créateur à sçavoir entre l'Orient et le Midy, Tetragrammaton, entre le midi et l'Occident, Eheyt ; entre l'Occident et le Septentrion, Elijon, et entre le Septentrion et l'Orient, Eloha, lequel est de très grande importance dans le catalogue des Sephirots et collustrations souveraines. »

L'opération, suivant ce manuscrit, se fait avec un maître et quatre disciples habillés de vêtements de lin ; le maître prend place dans le grand cercle ; les disciples dans les quatre petits.

Le manuscrit n° 2349, de la même bibliothèque, intitulé : *Les vrais Clavicules du Roy Salomon, traduitte de l'hébreu par Armadel,* donne un cercle tout différent de forme (Fig. 75). Mais on y retrouve les mêmes noms de la Divinité : *Eloha, Tetragrammaton, Ehoye, Elijon, Eloha, Zevaoth, Elohim, Zenard* (?) *Saday ;* puis le mot central KIS, formé de trois initiales *Kadosh Ieve Sabaoth,* Saint le Dieu du septénaire (ou des armées, comme on le dit vulgairement).

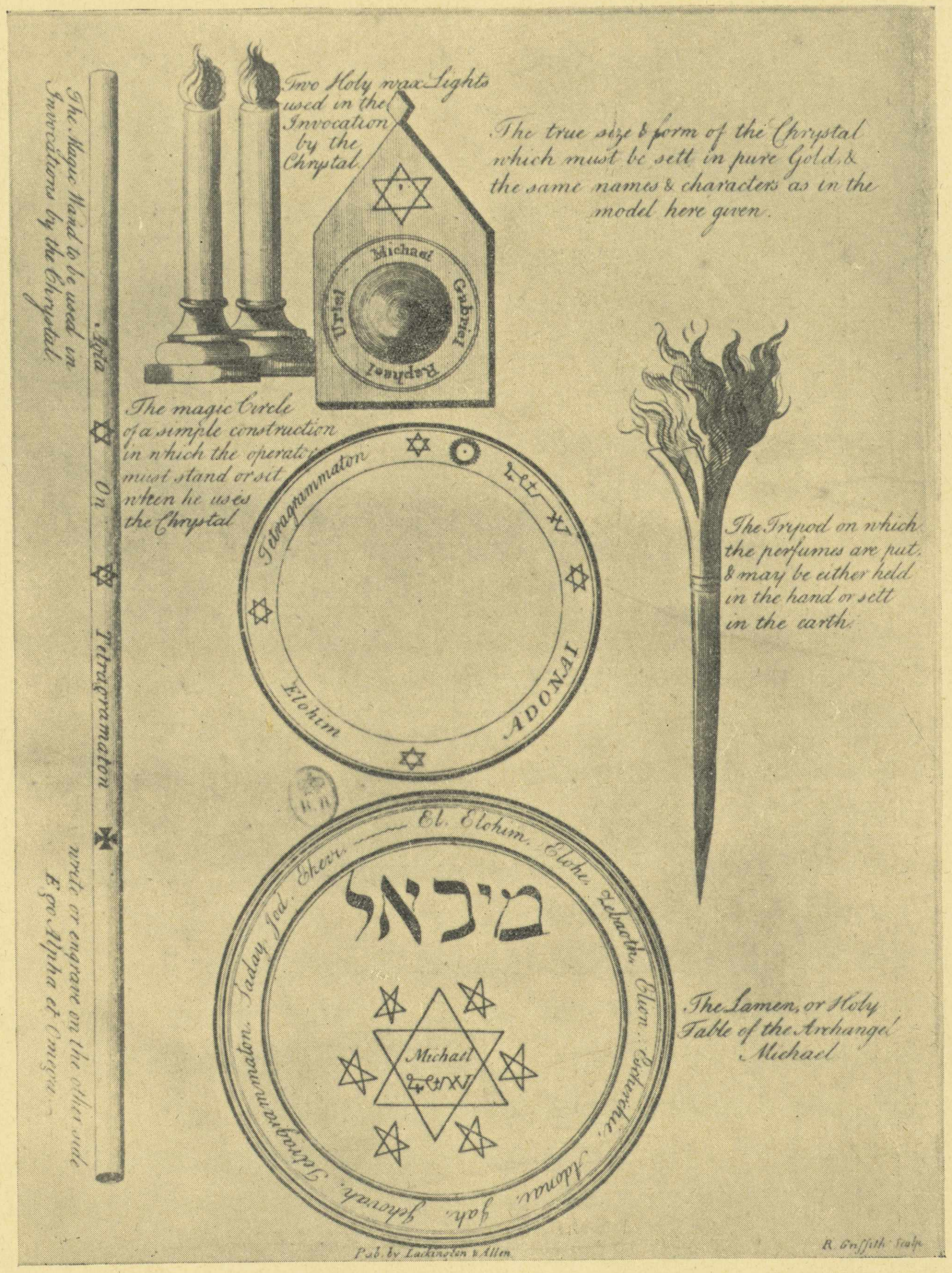


Fig. 78. — LE CERCLE MAGIQUE ET LES ACCESSOIRES POUR L'ÉVOCATION.
Francis Barrett, *The Magus*, Londres, 1801.

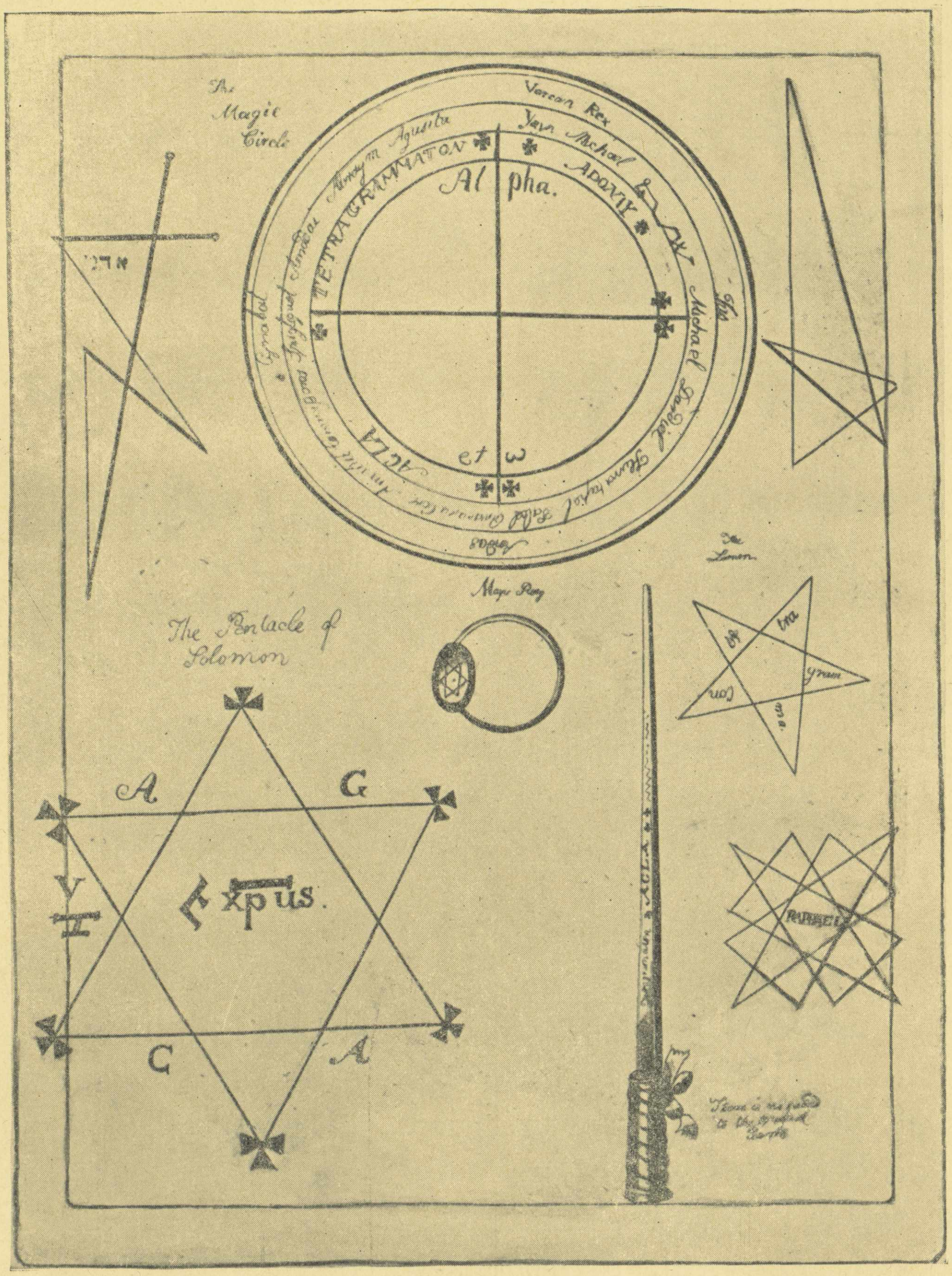


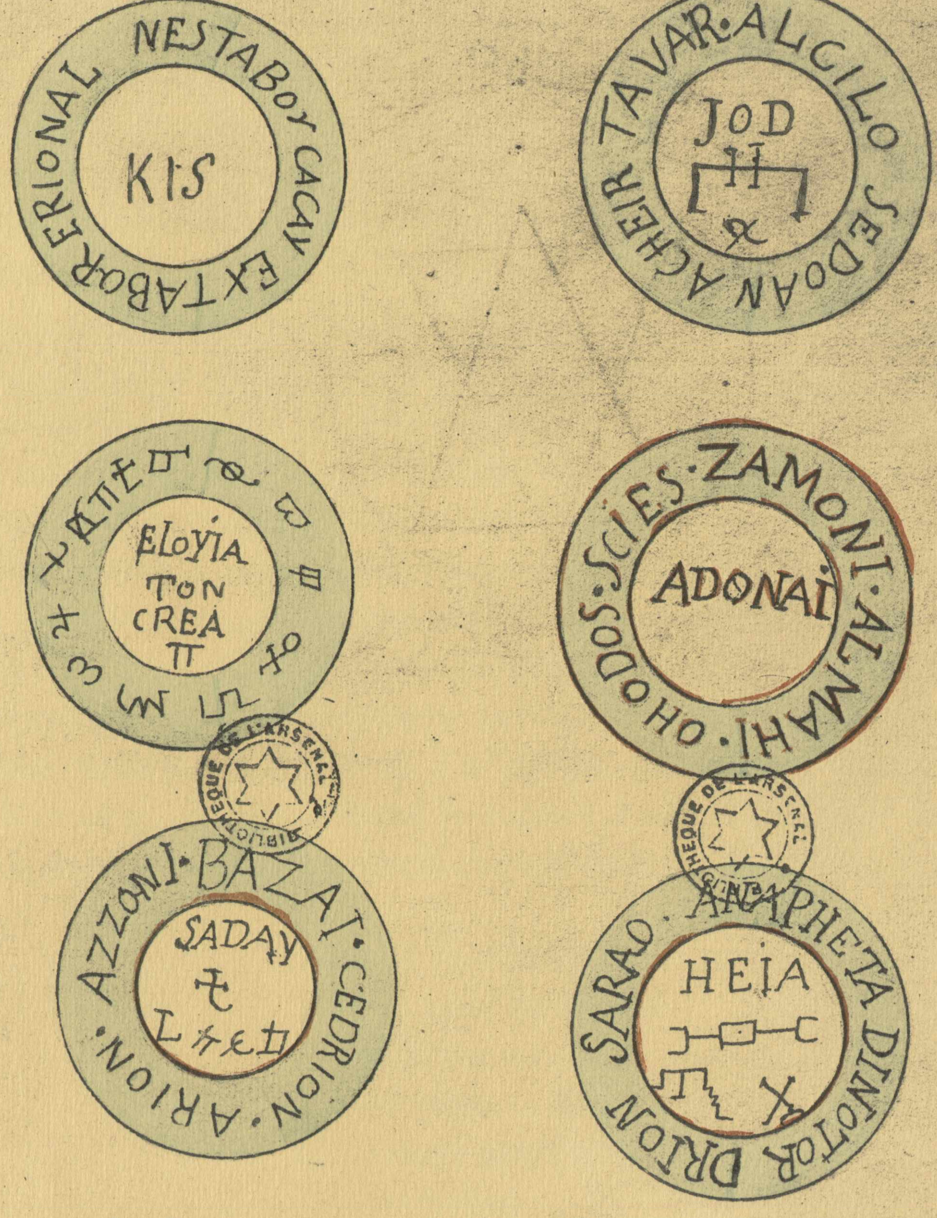
Fig. 79. — AUTRE CERCLE MAGIQUE, ET PENTACLE DE SALOMON.
Francis Barrett, *The Magus*, Londres, 1801.

Voici un cercle plus simple, mais probablement tout aussi efficace que les précédents, tiré du manuscrit n° 2344 de la bibliothèque de l'Arsenal (Fig. 76). Il ne contient que les termes *Alpha* et *Omega,* le mot *Agla* et la formule latine : *Dominus adjutor meus,* le tout accompagné de douze croix.

Cependant, un livre de magie, très différent de ceux-ci, le *Dragon Rouge ou l'art de commander les esprits célestes, aériens, terrestres, infernaux,* édition de Offray à Avignon, datée de 1522, mais imprimée réellement vers 1820 environ, nous présente un cercle d'un style plus mystérieux et plus inquiétant (Fig. 77), intitulé « Le Triangle des Pactes », lequel doit se faire au moyen de la peau d'un chevreau, clouée « avec quatre clous ». Le triangle, dans le cercle, doit être tracé avec « une pierre ématille ». Le « Karcist » ou opérateur, se place dans le petit cercle, et ses aides, dans les deux qui l'accompagnent : de chaque côté sont deux cierges entourés d'une couronne de verveine ; devant est un vase neuf où brûle du charbon de saule, avec du « brandevin », de l'encens et du camphre. Il doit suivre la Route du T, qui le conduit infailliblement au Trésor satanique.

Enfin, un auteur qui a entrepris, au commencement du XIXe siècle, une véritable rénovation de l'occultisme en Angleterre, Francis Barrett dans son livre *The Magus,* publié à Londres en 1801, et dont le fameux Eliphas Levi s'est largement inspiré plus tard, donne deux modèles différents de cercles magiques (Fig. 78 et 79), « dans lesquels l'opérateur doit se tenir ». Ils comprennent, comme les précédents, *l'Alpha* et *l'Omega* et un certain nombre de noms divins. Barrett représente en même temps (Fig. 78) la baguette magique, les deux chandeliers que nous avons vus dans le cercle précédent, le cristal magique enchâssé dans de l'or, la torche qui doit être tenue à la main ou plantée en terre ; puis (Fig. 79), le poignard, l'anneau constellé qu'il faut porter au doigt et le pentacle ou sceau de Salomon, composé de deux triangles renversés.

Le lecteur qui voudra faire apparaître le Diable n'aura donc, pour trouver le cercle qui lui convient, que l'embarras du choix, et nous lui répéterons cette réflexion naïve que le brave marquis de Paulmy a ins-



Pentacles pour se rendre les bons Esprits favorables

3

crite sur la garde d'un de ses manuscrits : « Quel est le meilleur ? On ne peut bien le savoir qu'en l'éprouvant. »

D'ailleurs, il lui en faudra de rechange, car le manuscrit n° 2349 nous avertit : « Pour lors le maître de l'art, toutes et quantes fois qu'il aura, par expérience particulière, parlé avec les esprits, il faut qu'il s'exerce à former quelques cercles qui soient differens et qui ayent quelque chose de spécial. »

Le cercle est maintenant tracé. « Donc, nous dit l'auteur du manuscrit 2350, tu entreras dans ce cercle de l'art, tu auras avec toy les Pentacles... »

Quels Pentacles ? Le manuscrit 2349, déjà cité, va nous donner tous éclaircissements à ce sujet ; voici d'abord six pentacles « pour se rendre les bons esprits favorables » (*Voir planche en couleurs*). Ils contiennent chacun un nom hébreu de la Divinité ; puis des formules singulières et peu compréhensibles, appelées à tort cabalistiques, et que nous rencontrerons dans toutes les manifestations démoniaques : *Tavar alcilo Sedoan acheir ; Nestabo cacay extabor erional ; Anapheta Dinotor Drion Sarao, etc.*, qui ont joui, pendant tout le Moyen-Age, d'un prestige qu'elles n'ont peut-être pas complètement perdu aujourd'hui. On en trouve de semblables dans *Le Miracle de Théophile,* du célèbre trouvère du XIII° siècle, Rutebeuf, où l'on entend le sorcier Salatin conjurer le diable en ces termes qui n'appartiennent à aucune langue connue :

Bagabi laca bachabé
Lamac cahi achababé
Karrelyos
Lamac lamec Bachalyas
Cabahagy sabalyos
Baryolas
Lagoz atha cabyolas
Samahac et famyolas
Harrahya

Dans un autre miracle, de Jean Bodel, d'Arras, également du

XIIIe siècle, *C'est li Jus de Saint Nicholai,* Tervagans, rend son âme au Diable en disant :

Palas aron ozinomas
Baske bano tudan donas
Geheamel cla orlay
Berec hé pantaras tay

Nous retrouverons le même langage près de quatre siècles plus tard dans l'admirable eau-forte de Rembrandt, le *Docteur Faustus* (Fig. 80), où le maître, commentant la légende, si célèbre à son époque, a représenté le vieux savant se livrant à une expérience magique dans laquelle, au lieu de tracer sur le sol le cercle des sorcières, celui-ci apparaît flamboyant sur les vitraux de son laboratoire. Autour des initiales INRI qui occupent la partie centrale du cercle, on lit les mots : ADAM † TE † DAGERAM, puis, sur la ligne extérieure : AMRTET † ALGAR † ALGASTNA † † † . Sur un miroir, placé à côté du cercle, une main impérieuse se meut, dont l'index montre quelque épellation secrète de ces caractères qui semblent défier toute interprétation raisonnable.

Puis voilà, toujours d'après le même manuscrit, les pentacles « pour conjurer les esprits infernaux », qui contiennent également plusieurs noms plus ou moins fantaisistes de la Divinité, groupés en une savante rosace (Fig. 81), dont l'efficacité doit être indiscutable.

Un autre manuscrit, intitulé *Zekerboni,* n° 2790, par Pierre Mora « philosophe Cabaliste », donne, sans commentaire aucun, ce qu'il appelle le « Grand Pentacle » (Fig. 82), dans lequel, sur un semis de caractères hébreux ou grecs, d'une lecture douteuse, s'élève une sorte de croix accompagnée d'un curieux signe en forme de Z, que l'on retrouve dans certains traités d'alchimie, adapté à un appareil circulatoire appelé « athanor de Salomon. »

Maintenant, l'opération commence :

« Après que le maître sera arrivé avec ses disciples, le maître ayant allumé la lumière du feu et l'ayant de nouveau exorcisée, il allumera la chandelle et la mettra dans la lanterne qu'un de ses disciples tiendra toujours en main pour éclairer le maître. Un autre disciple tiendra à la



Fig. 80. — LE DOCTEUR FAUSTUS. Eau-forte de Rembrandt.

main, du papier, une plume et de l'encre, un autre une épée nue. Le Maître allume les charbons pour les encensements et il entre dans le cercle avec un cierge et commence les conjurations. » (Ms. 2349).

Le manuscrit, déjà cité, de *l'Opération des Sept Esprits des Planètes* (n° 2344), recommande, en outre, de faire brûler, dans le cercle, du styrax et du benjoin dans un réchaud neuf, ce dont le lecteur prendra certainement bonne note.

La formule de conjuration diffère également selon les livres. Voici d'abord celle que nous donne ce même manuscrit 2344 :

« Je te conjure, N... (ici le nom du démon invoqué), au nom du Grand Dieu vivant, qui a fait le ciel et la terre et tous les contenus d'iceux, et par son fils unique, rédempteur du genre humain, et par le St-Esprit, consolateur débonaire et par la vertu du ciel empiré que sur le champ et sans délay tu aye à mapparoitre sous une figure agréable sans bruit ni lésion de ma personne ny de ma compagnie et que tu réponde à tous ce que je te commanderay ; je t'en conjure par le Dieu vivant El, Ehome, Etrha, Ejel aser, Ejech Adonay Iah Tetragrammaton Saday Agios other Agla ischiros athanatos amen amen amen ! »

Cette conjuration doit être écrite sur du parchemin vierge ; après l'avoir dite trois fois « si l'esprit ne vous apparoist point, il faudra continuer trois jours de suite ; il ne manquera de vous apparoître, il vous demandera ce que vous voulez... » Après lui avoir répondu, et s'être servi de lui comme il l'entend, l'opérateur devra bien se garder de ne point renvoyer le démon dans sa demeure habituelle, ce qui pourrait avoir de terribles conséquences pour lui ; il le congédiera donc en disant :

« Parce que vous estes venu au nom de Dieu au nom duquel je vous ay appelé, je rends grâce à Dieu, allez en paix de Dieu au lieu qui vous est destiné de toute éternité, que la paix soit entre nous et vous et toutte et quante fois que je vous appelleray vous veniez au nom du père † et du fils † et du st-esprit † amen ! »

Une autre est appelée la « Grande Conjuration ». « Dès qu'elle sera commencée, notés que les Démons trembleront ! » nous dit le *Secret des Secrets* (Ms. 2493). Elle se réfère à l'opération d'Uriel Seraphim

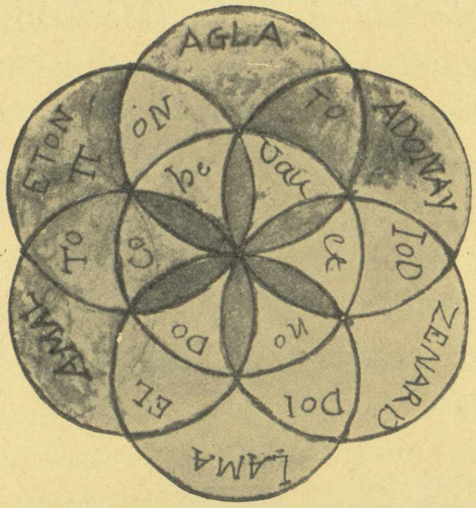


Fig. 81. — PENTACLE POUR CONJURER LES ESPRITS INFERNAUX.
Clavicules de Salomon. Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit n° 2349 XVIII[e] siècle.

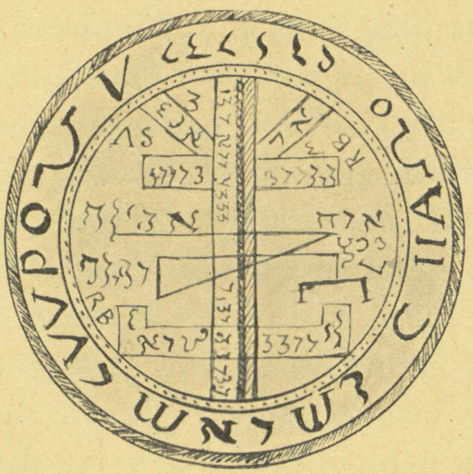


Fig. 82. — LE GRAND PENTACLE, *Zekerboni,* par Pierre Mora. Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit n° 2790, XVIII[e] siècle.

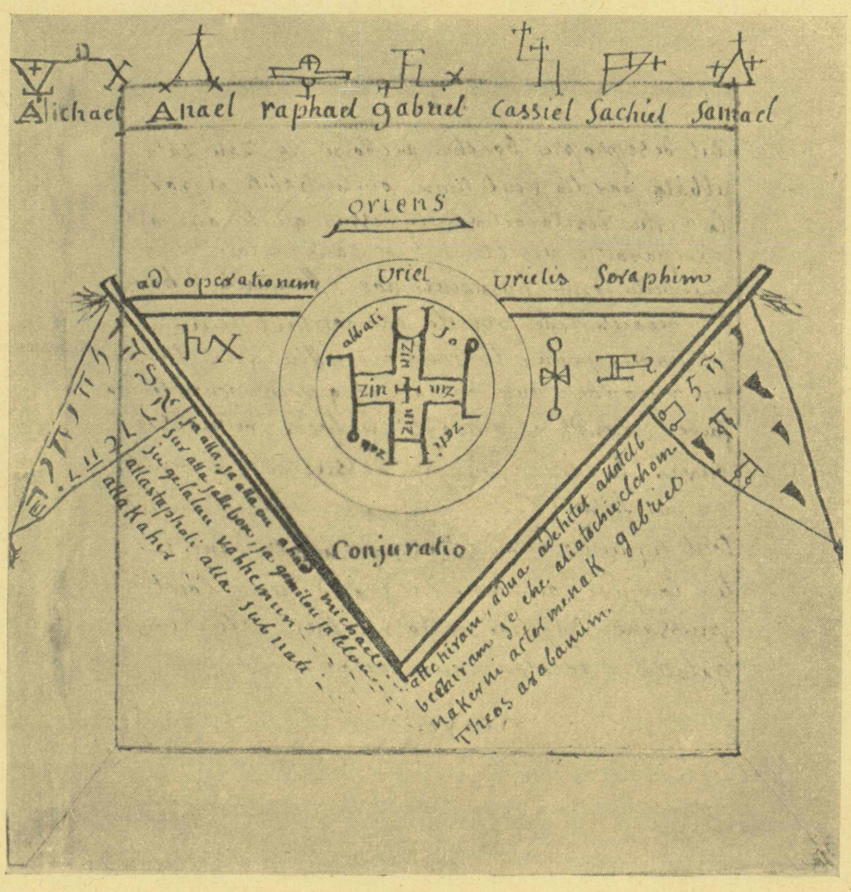


Fig. 83. — L'OPÉRATION D'URIEL SERAPHIM.
Grimoire ou la Cabale, par Armadel. Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit n° 2494, XVII[e] siècle.

« détaillée dans le *Grimoire ou la Cabale par Armadel* (Ms. 2494) et qui s'accompagne d'une figure compliquée que nous reproduisons ici (Fig. 83). Voici ce curieux morceau de littérature démoniaque, qui donne littéralement le moyen de mettre le diable en bouteille !

« Uriel Seraphim, potesta, Io, Zati, Zata, Abbati, Abbata, Agla, Cailo, caila, je te prie et te conjure au nom et par le Dieu vivant ton maître et le mien, par toutte la puissance de la Sainte Trinité, par la virginité de la Sainte Vierge, par les quatre paroles sacrées que le grand Agla dit de sa propre bouche à Moïse, Io, Zati, Zata, abbata, par les neuf cieux où tu habites et par la vertu des caractères cy-dessus que tu ayes à m'apparoistre visiblement et sans délay sous une belle forme humaine, non effrayante, dehors ou dedans cette phiolle qui contient l'eau préparée pour te recevoir, affin que tu me répondes aux demandes que je veux te faire, prends et apporte le livre de Moïse ; ouvre-le, mets la main dessus et jure vérité en me faisant voir et connaître distinctement tout ce que je désire savoir ; parois donc, je t'en conjure, au nom du grand Dieu tout puissant Alpha, et sois le bien venu en *galatim, galata, cailo, caila.* »

Le renvoi se fait de la façon suivante :

« Va ! génie bienfaisant, retourne en paix dans les lieux qui te sont destinés, et sois toujours prest à venir et à paroistre lorsque je t'appellerai au nom et de la part du grand Alpha. »

Dans le curieux ouvrage de Francis Barrett, *The Magus,* se trouve un « spécimen du Livre des Esprits, qui doit être fait sur parchemin vierge » (Fig. 84). Il nous représente ce qu'était un livre de sorcellerie, en tenant compte, toutefois, d'un certain enjolivement dû à l'époque romantique. Il est ouvert à la page de la conjuration du chef des esprits Cassiel Macoton, lequel est figuré, à gauche, sous la forme d'un génie barbu, chevauchant un dragon. Cette conjuration de Cassiel, ou du samedi, est formulée ainsi dans la plupart des Grimoires :

« Je te conjure, Cassiel, par tous les noms du très grand Créateur, qui te sont communiqués et te le seront encore plus tard, afin que tu écoutes à l'instant mes paroles, et que tu les observes inviolablement comme des sentences du dernier jour, tremblant du jugement, auquel il faut que tu m'obéisses, et ne pense pas à me rebuter parce que je suis

un grand pécheur ; mais sache que tu redoutes les commandements de Dieu le Très Haut. Ne sais-tu pas que tu perds tes forces devant ton Créateur et le nôtre ? C'est pourquoi pense à ce que tu refuses d'autant que tu me promets et jure par celui qui a créé tout d'une parole et auquel toutes les créatures obéissent. Prière : *Per sedem Baldacy et per gratiam et diligentem tuam habuisti ab eo hac nalatimanamilam,* afin que je te commande ! »

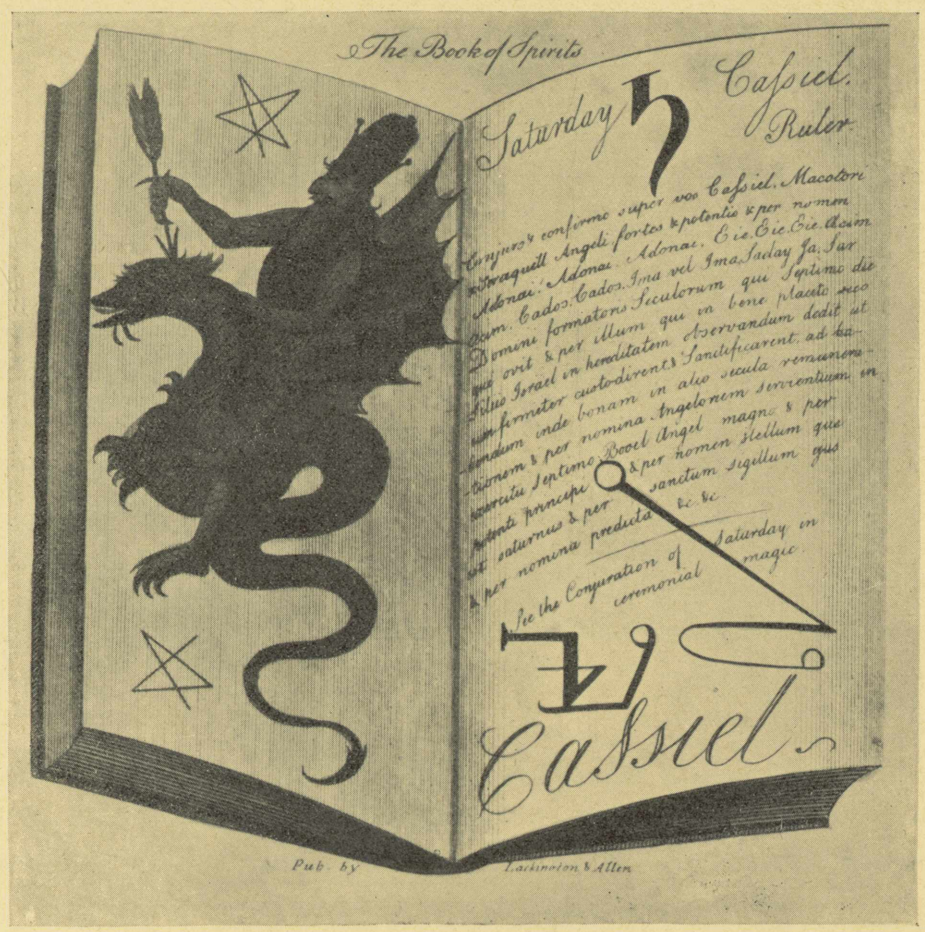


Fig. 84. — SPÉCIMEN DU LIVRE DES ESPRITS.
Francis Barrett, *The Magus,* Londres, 1801.

.IX.

LES PACTES AVEC LES DEMONS

Le lecteur aura certainement remarqué que tous ces textes se caractérisent par un singulier mélange de piété hébraïque et chrétienne, qui semble peu compatible avec la démonomanie du Sabbat, laquelle comporte des cérémonies nettement sataniques, tel que l'acte de renoncer aux Evangiles ou de fouler la croix aux pieds. Ici, dans cette magie, appelée cérémonielle, l'opérateur prétend conjurer les démons au nom de Jésus et de la Vierge.

Il y a évidemment des méthodes différentes dans les sciences ténébreuses, et certains sorciers se disaient les maîtres des démons et se flattaient de ne point se lier à eux ni de tomber dans leur dépendance. Les *Clavicules de Salomon,* sans doute en mémoire de la sagesse de leur prétendu auteur, sont, en général, des recueils de formules de ce dernier style.

Mais il était bien difficile de se tenir sur ce terrain mixte. L'Eglise condamnait l'évocation des démons, qu'elle fût faite au nom de la Divinité ou au nom du Diable. Le sorcier qui avait cru devenir le maître des démons, avait sans doute affaire à forte partie, et il était amené à prononcer, tôt ou tard, le « pacte », formule célèbre qui consistait, pour l'évocateur, à vendre son âme à Satan, ou à un de ses satellites, moyennant certains avantages qui devaient lui être conférés. Au bout d'un délai fixé, le Diable venait prendre livraison de son bien, échéance fatale, que le sorcier s'efforçait d'éluder par tous les moyens possibles.

Voyez comment viennent de se sottement faire prendre ces quelques imprudents qui se sont enfermés dans un cercle magique, sur cette vignette du bon P. Guaccius (Fig. 85), et qui se voient obligés, par Satan,

de signer le pacte que celui-ci leur impose pour les punir de l'avoir fait apparaître.

Les histoires d'individus ayant « vendu leur âme au Diable » sont innombrables ; elles entrent, pour une part considérable, dans la littérature du Moyen-Age, à laquelle elles donnent une note pittoresque et sombrement colorée, à peu près inconnue dans les autres littératures,



Fig. 85. — LE DIABLE OBLIGE CEUX QUI L'ONT FAIT APPARAITRE DE FAIRE UN PACTE AVEC LUI.
R. P. Guaccius, *Compendium Maleficarum*, Milan, 1626.

et s'harmonisant fort bien avec les vieilles villes d'Europe, avec leurs maisons à pignons sculptés, leurs cathédrales, leurs abbayes abandonnées ou leur châteaux en ruines. Le romantisme a su les remettre à la mode, et profiter des effets décoratifs si puissants qu'elles pouvaient lui fournir.

Le plus ancien pacte que nous connaissions est peut-être celui de Théophile, économe de l'église d'Adava, en Cilicie deuxième, ou

Trachée, vers l'an 538. Son évêque l'ayant dépouillé de sa charge, il avait vendu son âme au Diable pour la recouvrer.

De son histoire, écrite en grec par Eutychianus, son disciple, et traduite par Paul Diacre en latin, la célèbre nonne de Gandersheim, Hrostwitha, a tiré une sorte de poésie dialoguée. Gaultier de Coinsy en a fait un poème en vers français au XIII[e] siècle ; on lisait cette légende à matines dans plusieurs églises, et Rutebeuf en a composé son fameux drame, *Le Miracle de Théophile* que nous avons déjà cité. Il ne faut donc pas s'étonner de la voir figurer au portail de l'abbaye de Souillac (Fig. 1), dans une double scène qui s'interprète ainsi : Théophile ayant fait paraître le Diable, par l'intermédiaire du conjureur Salatin, lui remet, à gauche, le pacte signé, que Satan avait exigé de lui :

Sache de voir qu'il te convient
De toi aie lettres pendanz
Bien dites et bien entendanz,

lui avait dit le diable, fort méfiant.

Quar maintes gens m'en ont sorpris,

Et Théophile, qui les avait préparées, les lui baille en disant :

Vez-les ci, je les ai escrites

A droite, Théophile donne ses mains au diable. Rutebeuf dramatise ainsi la scène :

LI DEABLES

Or joing
Tes mains, et si devien mes hom :
Je t'aiderai outre reson

THEOPHILES

Vez-ci que je vous fez hommage
Mès que je r'aie mon domage
Biaus sire, dès or en avant.

Au sommet de la composition, on voit la Vierge Marie qui arrache le pacte des mains de Satan, après avoir eu une querelle avec lui, au cours de laquelle elle lui a dit courageusement, dans la langue verte du XIIIe siècle :

Et je te foulerai la pance!

Rutebeuf nous donne fidèlement le texte du pacte, qui se lit encore aisément, dans son vieux langage :

A toz cels qui verront ceste lettre commune
Fet Sathan a savoir que jà torna fortune
Que Theophile...
...me fist homage, si r'iot sa seigneurie
De l'anel de son doit sela ceste lettre,
De son sanc les escrit, autre enque n'i fist mettre.

On peut se rendre compte aisément que le mécanisme des pactes n'a guère varié au cours des âges. *Le Petit Dragon Rouge,* que nous avons cité, et qui paraît être une transcription populaire des Clavicules, plus aristocratiques, donne nettement la formule du pacte avec le Diable. Ce qui est appelé, dans ce petit livre, la « Grande appellation des esprits avec lesquels l'on veut faire pacte », s'énonce ainsi :

« Empereur Lucifer, maître de tous les esprits rebelles, je te prie de m'être favorable dans l'appellation que je fais à ton grand ministre, LUCIFUGE ROFOCALE, ayant envie de faire un pacte avec lui ; je te prie aussi, prince Belzébuth, de me protéger dans mon entreprise. O comte Astaroth ! sois-moi propice et fais que, dans cette nuit, le grand LUCIFUGE m'apparaisse sous une forme humaine, et sans aucune mauvaise odeur, et qu'il m'accorde, par le moyen du pacte que je vais lui présenter, toutes les richesses dont j'ai besoin. O grand Lucifugé ! je te prie de quitter ta demeure, dans quelque partie du monde qu'elle soit, pour venir me parler, sinon je t'y contraindrai par la force des puissantes paroles de la grande Clavicule de Salomon, et dont il se servait pour obliger les esprits rebelles à recevoir son pacte : ainsi parais au plus tôt, ou je te vais continuellement tourmenter par les puissantes paroles de la Clavicule. »

La réponse de l'Esprit, toujours selon le *Dragon Rouge,* sera la suivante :

« Je ne puis t'accorder ta demande, *qu'à condition que tu te donnes à moi dans vingt ans,* pour faire de ton corps et de ton âme ce qu'il me plaira. »

C'est le moment solennel et terrible où il faut prendre la décision suprême, et le *Dragon Rouge* nous donne le conseil suivant :

« Alors, vous lui jetterez votre pacte, qui doit être écrit de votre propre main, sur un petit morceau de parchemin vierge, qui consiste en ce peu de mots ci-après, en y mettant votre signature avec votre véritable sang :

PACTE

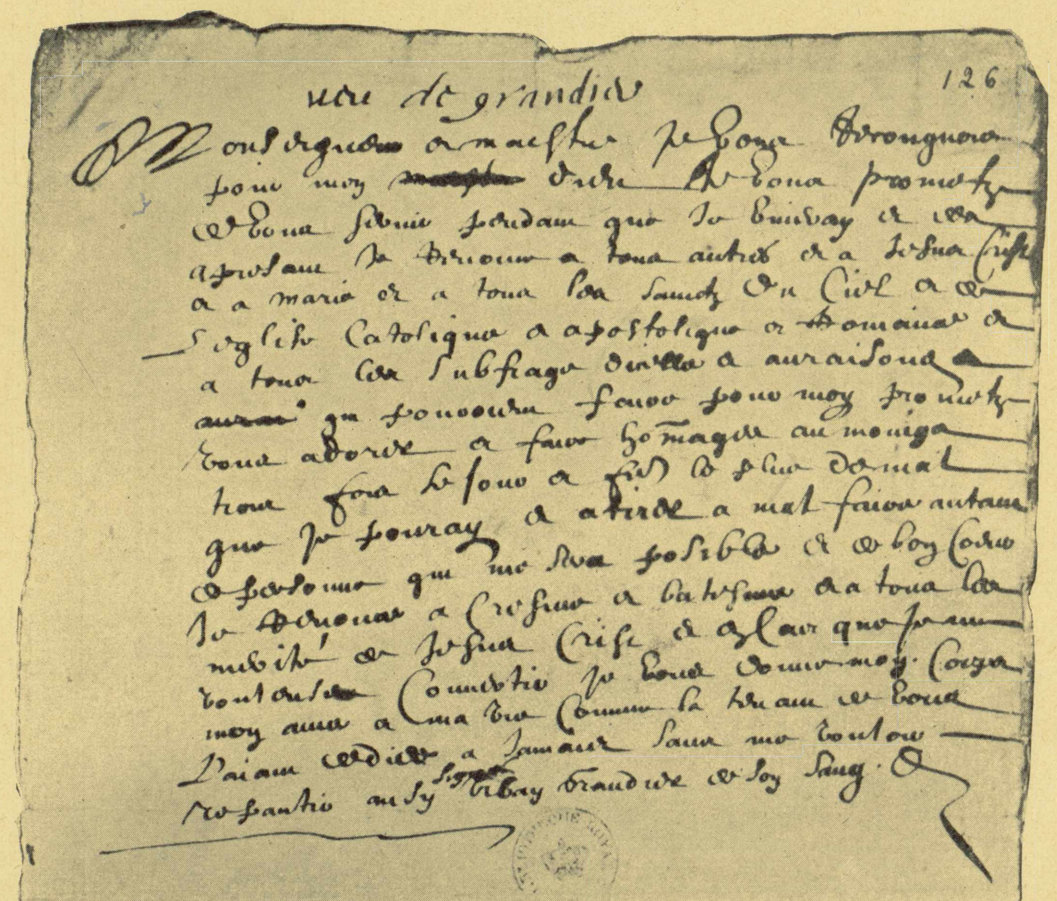
Je promets au grand LUCIFUGE de le récompenser dans vingt ans de tout ce qu'il me donnera. En foi de quoi j'ai signé.

X... ».

Telle était la redoutable formalité du pacte, très fréquente au XVI[e] et au XVII[e] siècle, mais sur laquelle nous avons peu de documents, en raison même de la nécessité où se trouvaient ceux qui la pratiquaient, de se dérober aux recherches des tribunaux. Car, outre le texte cérémoniel que nous venons de lire, il y avait celui de la renonciation à Dieu, à la Vierge et aux Saints, que l'on tenait jalousement caché. Il ne devait pas faire bon laisser traîner, sur quelque meuble, un document comme celui que nous publions ci-dessous, où le signataire reniait l'Eglise Catholique. D'ailleurs, le Diable emportait le pacte en enfer, excellente raison pour qu'il ne nous en reste point dans nos bibliothèques ou nos archives.

Cependant, le fameux curé de Loudun, Urbain Grandier, a eu cette imprudence. Il ne prit pas suffisamment soin de cacher ses pactes, et cela le conduisit au bûcher. Tout le monde connaît son histoire, qui est celle du dernier grand procès de sorcellerie du XVII[e] siècle, auquel Richelieu lui-même fut mêlé. D'une conduite peu régulière et d'une extraordinaire vanité, il se fit, dans la ville de Loudun, de nombreux ennemis qui l'accusèrent d'avoir ensorcelé le couvent des Ursulines, où la plupart des reli-

gieuses donnaient des signes de possession démoniaque. Il fut condamné, en 1634, sur rapport du conseiller d'Etat, Laubardemont, et déclaré « atteint et convaincu du crime de magie, maléfice et possession, arrivés par son fait ès personnes d'aucunes religieuses ursulines, et autres séculières, et condamné à faire amende honorable, tête nue, et être son corps brûlé vif avec les pactes et caractères magiques restés au greffe. »



ueu de grandier

126

Fig. 86. PACTE AUTOGRAPHE D'URBAIN GRANDIER.
Bibliothèque Nationale. Fonds français, manuscrit n° 7619, page 126.

Il faut croire que le greffier oublia d'emporter un de ces pactes au bûcher, puisqu'il se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, dans le recueil des pièces concernant les Ursulines de Loudun, manuscrit, fonds français, n° 7619, page 126. Il est de la main de Grandier, signé et paraphé, et est intitulé : *Veu de Grandier.* Nous le reproduisons, figure 86, et nous en donnons une transcription pour les personnes qui ne



Fig. 87. — PORTRAIT DE PARACELSE.
Paracelse, *Astronomica et Astrologica opuscula*. Cologne, 1567.
(Collection de l'auteur).

sont pas familiarisées avec la lecture des écritures anciennes :



Fig. 89. — UN DIABLE EMPORTE UN ENFANT SOUS LES YEUX DES PARENTS QUI LE LUI AVAIENT PROMIS PAR PACTE.
Der Ritter vom Turn, Augsbourg, 1498.

VEU (VŒU) DE GRANDIER :

« *Monseigneur et Maistre, je vous recognois pour mon dieu, je vous prometz de vous servir pendant que je vuivray et des a présent, je renonce à tous autres, et à Jésus Crist et à Marie et à tous les Sainctz du Ciel et à l'Eglise catolique et apostolique et romaine, à tous les suffrages dicelle et auraisons que pouroient faire pour moy, prometz vous adorer et faire hommage au moins a trois fois le jour et faire le plus de mal que je pouray et atirer à mal faire autant de persones que me sera possible et de bon cœur je renonce à Cresme, à Batesme et à tous les mérites de Jésus-Crist, et ès cas que je me voulusse convertir, je vous donne mon corps, mon âme et ma vie comme la tenant de vous, l'aiant dédiée à jamais sans me vouloir repentir ausy. Signé Urbain Grandier de son sang.* »

Le côté le plus désagréable des pactes était l'échéance terrible qui devait les terminer ; aussi celui qui les avait signés mettait-il toute son ingéniosité à s'y soustraire, en un mot, à voler le Diable de la proie sur laquelle il comptait. Le Dragon Rouge indique même, une fois le pacte fait, une prière de précaution :



Fig. 88. — PORTRAIT DE PARACELSE.
Paracelse, *Archidoxa*, Munich, 1570.
(Collection de l'auteur).

« Inspire-moi, ô grand Dieu ! les sentiments nécessaires pour pouvoir me dégager des griffes du démon et de tous les esprits malins ! », par laquelle on retirait sa parole après avoir reçu du Diable les bienfaits qu'on lui avait demandés.

Mais le Diable veillait sur ceux qu'il soupçonnait de ne point vouloir tenir leur promesse, et, le jour de l'échéance, il arrivait, implacable. Voyez celui-ci (Fig. 89) qui, dans une gravure tirée d'un incunable allemand, *Der Ritter vom Turn*, Augsbourg, 1498, vient, à l'heure fixée, prendre livraison d'un enfant que des parents dénaturés lui ont promis. Le pauvret a beau se débattre, il est dans une griffe solide, et ne reverra plus le foyer paternel ; et l'on comprend aisément sa terreur en voyant le pédagogue hirsute qui se chargera désormais de son éducation.

Nombreux furent les personnages qui vécurent dans une inquiétante familiarité avec les démons, après s'être assujettis à eux par des pactes ou les avoir subjugués par l'art des sorciers. Cornelis Agrippa était constamment accompagné de deux grands chiens qui portaient des colliers nécromantiques et n'étaient autres, paraît-il, que des démons. Pierre d'Abano fut condamné pour avoir appris les sept arts, le trivium et le quadrivium, au moyen de sept de ces horribles créatures qu'il tenait enfermées dans une bouteille. L'historien français, Palma Cayet, avait fait un pacte avec le Diable pour être toujours vainqueur dans ses disputes contre les protestants ; on en trouva le contrat, signé de son sang, après sa mort. Les démons vinrent, dit-on, enlever son corps, et on fit le simulacre de son enterrement en portant un cercueil rempli de pierres.

On a cru également que Paracelse avait enfermé, dans le pommeau en cristal de sa fameuse épée, un démon auquel certains ont donné le nom d'Azoth ; le très curieux portrait sur bois qui se trouve dans ses *Astronomica et astrologica opuscula*, Cologne, 1567, gravé par Augustin Hirschvogel, le représente, en effet, tenant la main sur le pommeau de son épée, sur lequel est écrit le mot Azoth (Fig. 87). Cependant, à la lecture de ses œuvres, entre autres de son *Liber Azoth,* il est aisé de se convaincre qu'Azoth n'était point un démon, et que Paracelse désignait sous ce nom le Mercure de Vie des Alchimistes, dont nous parlerons

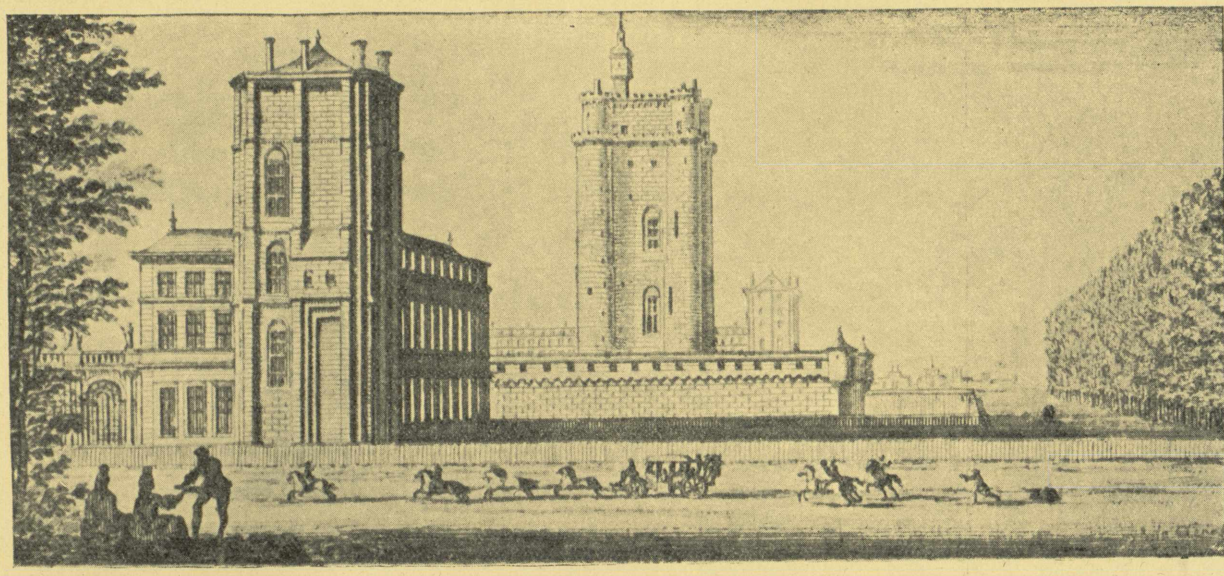


Fig. 90. — LE CHATEAU DE VINCENNES ET SON DONJON AU XVIIe SIÈCLE, par Sébastien Le Clerc. Au premier plan, la Tour de Paris où Henri III s'enfermait pour se livrer aux opérations de sorcellerie.

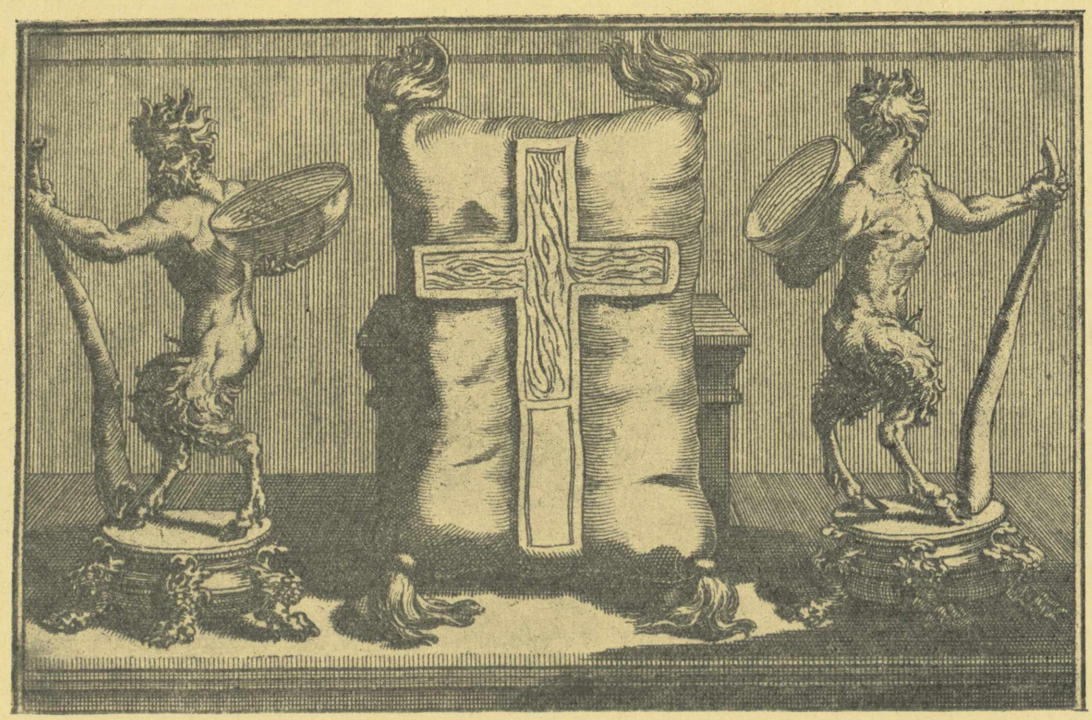


Fig. 91. — ATTIRAIL DE SORCELLERIE AYANT SERVI A HENRI III POUR SES OPÉRATIONS SATANIQUES.
Les sorceleries de Henry de Valois, Paris, 1589. (Collection de l'auteur).



Fig. 92. — UNE SORCIÈRE FAIT APPARAITRE UN MONSTRE DEVANT LE ROI DES FRANCS MARCOMIR.
Sébastien Munster, *Cosmographia Universalis,* Bâle, 1544.

plus loin. Un autre portrait de Paracelse, œuvre de Nicolas Solis, peut achever de nous en convaincre ; il est extrait des *Archidoxa,* Munich, 1570 (Fig. 88) ; sur l'épée est figuré l'hiéroglyphe mercuriel, et comme si ce signe eût été encore insuffisant pour éclairer notre religion, l'artiste a pris soin de graver, au-dessus, le mot VIRESCIT, indiquant la puissance vivificatrice et augmentative de la substance qui y était enfermée.

Les grands de la terre, les Rois, les Papes eux-mêmes donnèrent volontiers dans la sorcellerie. Sans parler des papes Léon le Grand et Honorius, auxquels on attribue l'*Enchiridion* et le *Grimoire,* ni de Gerbert, devenu Sylvestre II, il faut rappeler que Sixte-Quint fut accusé, par les Espagnols, d'avoir vendu son âme au Diable pour être pontife ! Marcomir, premier roi hypothétique des Francs, eut un jour recours à une sorcière qui, selon la *Cosmographia Universalis* de Sebastien Munster, Bâle, 1544, fit apparaître devant lui un monstre à tête d'aigle, de lion et de crapaud (Fig. 92). Cette tradition royale fut continuée par Catherine de Médicis et par son fils Henri III. Celui-ci se livra à des sortilèges qui firent scandale à l'époque, et donnèrent lieu à la publication d'un libellé anonyme, aujourd'hui de la plus insigne rareté parce qu'il fut détruit par les partisans du prestige de la royauté, intitulé : *Les Sorceleries de Henry de Valois et les Oblations qu'il faisoit au Diable dans le Bois de Vincennes avec la Figure des démons d'argent doré auxquels il faisoit offrande lesquels se voyent encore en ceste ville ;* Paris, 1589.

Henri III avait pris goût à la sorcellerie « depuis, dit ce livre, qu'il a eu accez avec Sainct Mégrin, autres et d'Espernon qui luy ont fait venir des Magiciens et Sorciers des diverses parties du monde... et ses

autres mignons, lesquels quasi publicquement faisoyent profession de sorcellerie, étant commune à la cour et plusieurs personnes desvoyez de la Foy et Religion catholique. »

C'est dans le donjon du château de Vincennes que se retirait Henri III, avec ses mignons, pour y accomplir ses opérations ténébreuses; on dit aussi qu'il s'y livrait dans la Tour dite de Paris, qu'on voit au premier plan de cette belle estampe de Sébastien Le Clerc (Fig. 90), ou peut-être dans la Tour du Diable qui lui est opposée, à l'autre extrémité des remparts. Toujours est-il qu'à sa mort, on trouva, dans le donjon, « la peau d'un enfant corroyée » et un objet singulier que nous reproduisons ici (Fig. 91) et dont le pamphlet cité donne la description suivante :

« On a trouvé nouvellement deux satyres d'argent d'oré, de la haulteur de quatre poulces, tenans chacun en la main gauche, et s'appuyans dessus une forte massue, et de la droite soustenant un vase de crystal pur et bien luysant ; eslevez sur une base ronde goderonnée soustenue de quatre pieds d'estat. Dans ces vases y avoit des drogues icogneues qu'ils avoyent pour oblation; et ce qui plus, en ce, est à détester, ils étoient au devant d'une croix d'or, au milieu de laquelle y avoit enchassé du bois de la vraye Croix de Nostre Seigneur Jésus-Christ. Les politiques disent que c'estoyent des chandeliers, mais ce qui fait croire le contraire est que, dans ces vases, il n'y avoit point d'esguille qui passast pour y mettre un cierge ou une petite chandelle, joinct qu'ils tournoyent le derrière à ladite vraye croix, et que deux anges ou simples chandeliers y eussent esté plus décents que ces satyres... Ces monstres diaboliques sont en ceste ville entre les mains d'un personnage d'honneur et bon catholique, lequel (après qu'ils ont esté vus par Messieurs de la ville) les a encore fait voir à une infinité d'autres personnes. »

Les sorciers, on le voit, avaient d'illustres patrons, et il ne faut point nous étonner de ce que le fait de vendre son âme au Diable ait été considéré parmi le peuple, sous l'influence d'exemples venus de si haut, comme une action des plus honorables.

.X.

QUELQUES NOTIONS CONCRETES SUR LES DEMONS DONNEES PAR LES ANCIENS AUTEURS

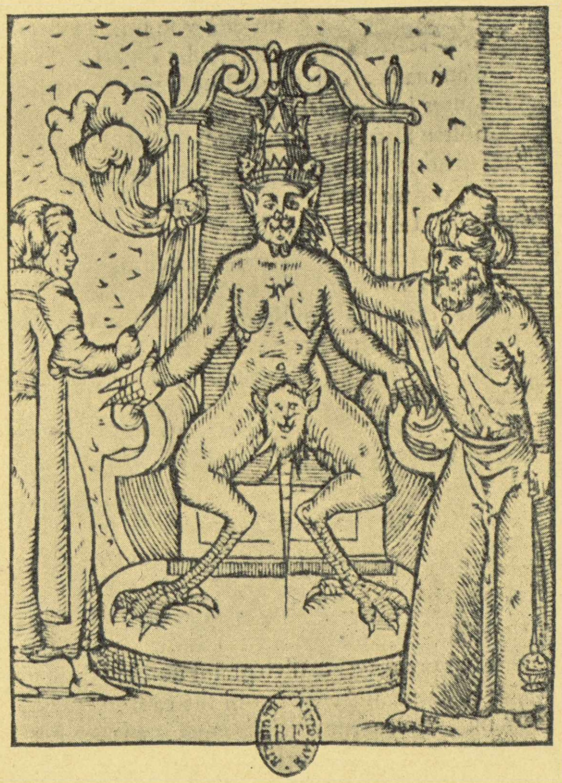


Fig. 93. — SATAN SUR SON TRONE. Pierre Boaistuau, *Histoires prodigieuses*, Paris, 1575.

Le lecteur ne manquera pas de se demander, avec une curiosité bien légitime, sous quelle forme apparaissaient les démons, lorqu'un opérateur habile avait réussi, par les incantations des livres magiques, à les forcer de quitter leur demeure ténébreuse ?

Ici encore, l'iconographie nous sera d'un puissant secours.

L'aspect extérieur des démons a varié avec les époques. En cette matière, comme en tant d'autres, il y a eu des modes et des coutumes. La forme type que nous avons vue, sculptée sur les cathédrales, a subi des variations dont l'étude ne laisse pas que d'être fort curieuse.

Dans ses *Histoires prodigieuses tirées de divers auteurs,* Paris, 1575, un auteur du XVIe siècle, Pierre Boaistuau, dont la Croix du Maine a fait le plus grand éloge, nous a représenté sa Majesté Satan, assis sur son trône, accosté de deux thuriféraires, dont l'un lui adresse de vigoureux coups d'encensoir, tandis que l'autre lui tire audacieusement l'oreille, familiarité dont le Diable n'a pas l'air de s'offenser outre mesure (Fig. 93).

Celui-ci a les pieds solidement griffus de quelque gigantesque oiseau de proie ; il a la fausse main froide, écailleuse et pointue de l'alligator ; son visage inférieur, placé là comme pour tourner en dérision la parole sacrée de la Table d'Emeraude : « Ce qui est en haut est comme ce qui est en bas », masque la naissance d'une queue annelée de tamanoir qui donne de l'équilibre à toute sa personne ; enfin, son vrai visage, d'expression triviale et avinée, se coiffe, par suite d'une idée saugrenue et peut-être cruellement malicieuse du dessinateur, d'une tiare papale !

C'est là un diable encore classique qui, lorsque l'évocation est terminée, peut aller reprendre sans inconvénient sa place sous les voussoirs de quelque vieille église de province.

Peu à peu, le Maître de l'Enfer se civilisera ; il se fera homme du monde, prendra les habitudes de la bonne compagnie, abandonnera sa nudité trop sauvage pour revêtir des vêtements de velours et de soie, jusqu'à ce qu'il devienne, dans le sombre drame de Goethe, ce Méphistophélès railleur et sarcastique, dont le type est maintenant si populaire au théâtre. Les adaptateurs français de l'opéra de Gounod en ont fait un grand seigneur, « en somme un vrai gentilhomme » ; Goethe l'avait voulu simplement vêtu en étudiant voyageur : *gekleidet wie ein fahrender Scholastikus,* et c'est ainsi que l'a très exactement représenté Moritz Retzsch, un des mieux documentés des illustrateurs de Faust, dans son album : *Umrisse zu Goethe's Faust,* Stuttgart, 1834 (Fig. 94); il a « l'épée au côté, la plume au chapeau » et tient à la main un éventail fait d'une aile de chauve-souris. Son visage, qui n'a point la barbe à deux pointes dont on l'orne maintenant, se fend d'un rictus impitoyablement infernal; et, ce détail mis à part, c'est là un Satan fort agréable, qui peut être présenté dans la meilleure société.

Puis, la science de la démonologie ayant fait des progrès considérables, il a été possible de noter avec exactitude les physionomies particulières de nombreux satellites de Satan.

Car ceux-ci sont fort bien connus. On possède, sur le monde des Ténèbres, des notions d'une précision rigoureuse, dont le commun des mortels est loin de se douter. Certains auteurs, habiles statisticiens, n'ont point reculé devant la tâche paradoxale de faire le calcul approxi-

matif des esprits infernaux ; parmi eux, citons le fameux Jean Wier, qui fut médecin du duc de Clèves au XVIe siècle. Selon lui, les démons seraient au nombre de sept millions quatre cent neuf mille cent vingt-sept, sous la direction de soixante-dix-neuf princes. Ce chiffre se trouve légèrement rectifié dans un livre anonyme de 1581, attribué à Fromenteau, et intitulé : *Le Cabinet du Roy de France,* d'après lequel les sorciers, ayant dressé un inventaire et un catalogue très exact des noms des démons, auraient trouvé septante-deux princes, et sept millions 405 mille 920 démons. Certains auteurs, également compétents en l'espèce, ont donné des chiffres bien différents ; si nous voulons les croire, il existe six légions de démons comprenant chacune 66 cohortes, lesquelles contiennent chacune 666 compagnies de 6.666 individus, soit un produit de 1 milliard 758 millions 64 mille 176 démons ! C'est beaucoup de diables pour une petite planète comme la nôtre, et ce chiffre formidable paraît vraiment exagéré. Il dépasserait celui de la population actuelle du globe, qui n'est que de 1 milliard 500 millions d'habitants, suivant les meilleurs statisticiens, et il y aurait ainsi un peu plus d'un démon par homme, un démon seize centièmes, pour être exact ! L'humanité, déjà bien mauvaise, ne résisterait pas aux assauts de si puissants adversaires.

D'après une formule très appréciée jadis, le nombre exact des démons s'obtiendrait en multipliant le grand nombre pythagoricien par 6, soit 1234321 × 6, ce qui nous ramène au chiffre beaucoup plus raisonnable de 7.405.926 démons, qui est à peu près celui de Jean Wier et de Fromenteau, et qui, tout bien considéré, *re mature perpensa,* est honnête, et doit être largement suffisant pour le tourment de l'humanité.

Chacun de ces démons répond à un nom ; si nous ne les connaissons pas tous, du moins connaissons-nous les noms des principaux chefs, que d'autres écrivains ont pris soin de nous laisser, et ce catalogue n'est pas moins curieux que les formules destinées à évaluer leur nombre.

L'Ancien Testament nous avait déjà fait connaître Satan, que l'on considère comme le chef suprême de la gent démoniaque, puis Léviathan, cité par Isaïe ; Bélial et l'incube Asmodaï. Le nouveau Testament y ajouta Belzébub ou Beelzebuth, nommé par le Christ lui-même, et Abaddon, le destructeur, l'ange exterminateur de l'Apocalypse, chef des


Heads of Evil Dæmons
Powers of Evil
Astaroth
Abaddon
Mammon
F Barrett Del.
Pub by Lackington & Allen.
R Griffith sculp.

4

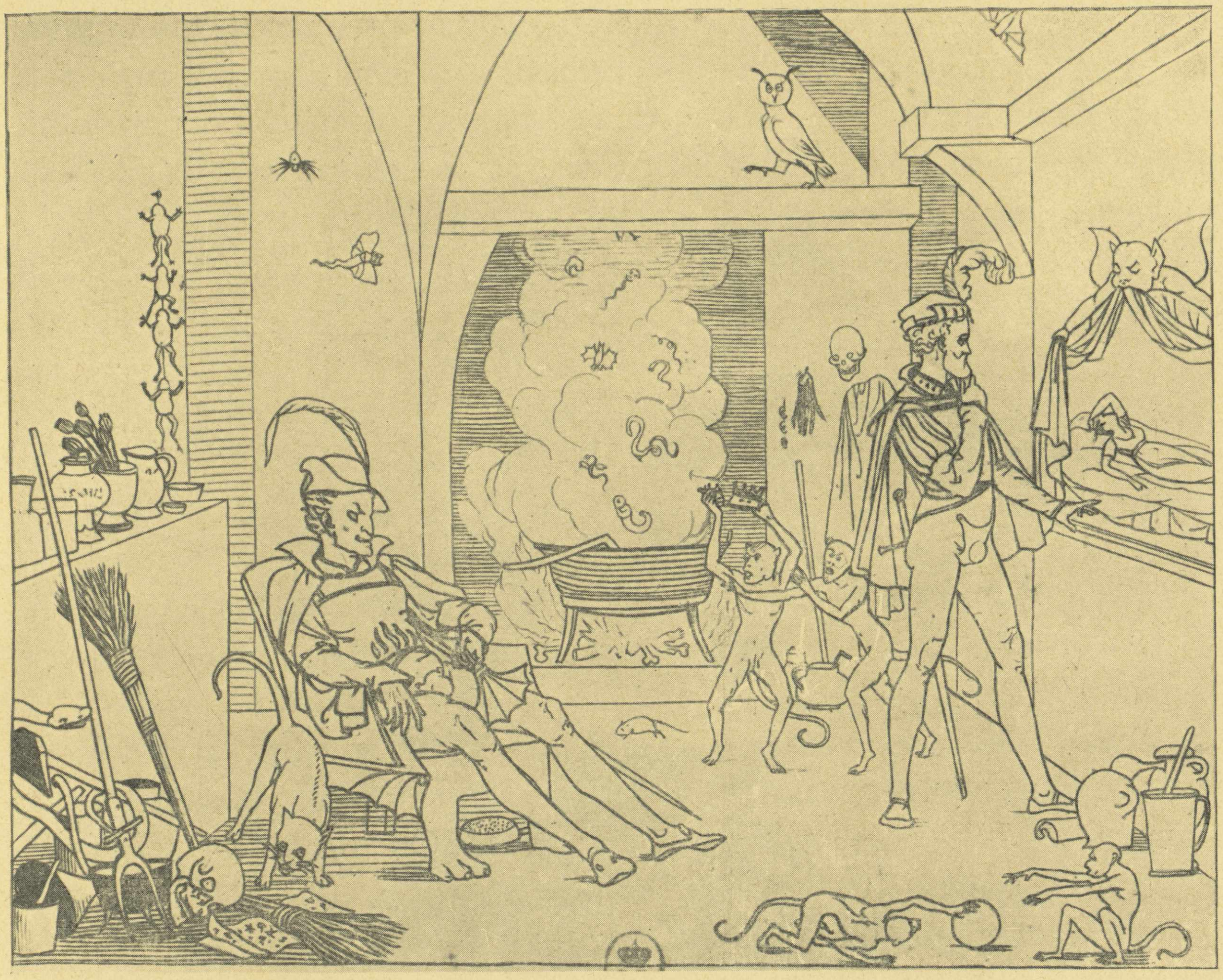


Fig. 94. — FAUST ET MÉPHISTOPHÉLÈS.
Moritz Retzsch, *Umrisse zu Goethe's Faust,* Stuttgart, 1834.

démons de la septième dynastie. Les Arabes ont placé dans leur Adhab-Algab, ou purgatoire, les deux anges noirs Munkir et Nekir, pour le tourment des méchants. Ils parlent aussi d'un démon redoutable nommé Sachra Elmarid, qui fut enchaîné par Salomon sur le mont Dubavend.

Les démonologues chrétiens connaissent, en outre, Baël, Pursan, Byleth, Paymon et Zapan. Nous verrons plus loin le père Surin, l'exorciste des Ursulines, appeler les démons de Loudun : Leviathan, Issacharon et Balam. La fameuse ursuline Magdeleine de Mandols la Palud, qui fut séduite par l'abbé Gaufridy, au commencement du XVII[e] siècle, par le moyen d'un charme que celui-ci avait enfermé dans une noix, eut des accès de possession terribles ; pendant qu'elle était en proie à ces

crises violentes, elle révéla que Lucifer était le premier des Séraphins, dans la plus haute hiérarchie, Beelzebuth le second, Leviathan le troisième ; Saint Michel était le quatrième esprit créé. Elle nomma vingt-quatre esprits malins qui la possédaient, et qui entraient à la file dans son corps, par la bouche, et en sortaient postérieurement.

Les démons cités dans le procès d'Urbain Grandier répondent aux vocables d'Astaroth, Essas, Celsus, Acaos, Cedon, Asmodée, qui sont des Thrônes déchus, et Alexh, Zabulon, Nephtalius, Cham, Uriel, Achas, qui sont des Principautés en détresse. Le bénédictin Dom Calmet connaissait Astaroth, Sabathan et Axaphat. Enfin, le Grimoire ajoute à ceux-ci : Lucifugé, premier ministre, Sataniacha, grand général, Agaliarept et quelques autres, dont les noms sont du dernier galant, comme Fleuretty, Sargatanas, Nebiros, Baël, Agares, Narbas, Pruslas, Asmon, Barbathos, Buer, Gusoyn, Botis, Bathim, Pursan, Abigar, Loray, Valefar, Poraii, Ayperos, Nuberus et Glasybolas !

Comme les formules de la Clavicule de Salomon et du Grimoire permettent de faire apparaître ces divers esprits infernaux, il ne faut donc point nous étonner de ce que certains mortels privilégiés aient pu en prendre, au passage, de précieux croquis.

Le démonologue anglais, Francis Barrett, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer le curieux ouvrage, *The Magus,* nous a fait connaître les visages de quelques dignitaires de l'Enfer que nous n'aimerions point rencontrer, la nuit, au coin d'un bois, et dont il garantit la rigoureuse exactitude, car il a pris soin de les dessiner lui-même, ne se confiant à personne, pour cette tâche délicate, avant de les livrer à son graveur, B. Griffith. Ce sont Astaroth, Abaddon, Mammon (*Voir planche en couleurs*), le premier, à tête classique de chef de bandits, avec lequel on pourrait composer, moyennant forte rançon, les deux autres, brutes sinistres, desquels il n'y a lieu de rien espérer, sinon d'être étranglé impitoyablement si l'on tombe entre leurs griffes. Puis (Fig. 95), Theutus, pas bien terrible, avec son nez verlainien en pied de marmite, d'ivrogne invétéré, Asmodée, boule-dogue hideux, intraitable irrémédiablement, dont la bouche, en serre d'étau de puissant casse-noix, mord, aboie, et dit la mort sans phrases qu'il vous réserve si vous vous plaisez à le



Fig. 95. — LES DIABLES THEUTUS, ASMODEUS ET L'INCUBE.
Francis Barrett, *The Magus*, Londres, 1801.

taquiner, et enfin, l'Incube, sorte de charbonnier d'opéra-comique, qui n'effraierait même pas un pensionnat de fillettes, tant son apparence est peu redoutable.

Voici d'autres figurines données par le *Dragon Rouge* déjà cité, qui paraîssent inoffensives (Fig. 97) ; ce sont les effigies, quasi-officielles, de Lucifer, Belzebuth, Astaroth et de six autres dignitaires, aux dépens desquels le dessinateur semble s'être amusé en donnant à leurs têtes un petit air caricatural, ce qui a pu lui coûter cher si jamais il s'est rencontré sous la griffe d'un des personnages dont il s'est si agréablement moqué !

Le *Grand Grimoire*, édition Claude, à Nîmes, 1823, de même que *Le Dragon Rouge*, prétend que le diable, à l'appel du conjurateur, apparaît sous les formes ci-contre (Fig. 96 et 96 bis). Ce démon, chèvre-pied, comme le chef du Sabbat, mais décemment vêtu d'un chandail, est, paraît-il, le vrai Diable des sorciers, le Diable à corne triple, dont l'une est enroulée en un tortillon fantaisiste. Avouons qu'il n'a pas l'air fort intelligent, ce qui fait douter de l'assistance qu'il peut procurer aux humains ; cependant, il apporte des trésors ; par conséquent, beaucoup de gens le trouveront plein d'esprit.

Mais c'est en plein milieu du XIXe siècle que nous avons été définitivement fixés sur la forme que prennent les principaux démons, quand on les évoque. Un singulier auteur, M. J. Collin de Plancy, donna, en 1863, chez Plon, la sixième et définitive édition de son *Dictionnaire Infernal,* avec, dit le titre; « les portraits de soixante-douze démons, dessinés par M. L. Breton, *d'après les documents formels.* »

Nous aurions donc mauvaise grâce à ne point admettre, avec lui, qu'Astaroth ait la figure « d'un ange fort laid » et chevauche un dragon; le voici (Fig. 98), tel que l'a dessiné L. Breton, cet étonnant artiste qui avait en mains des documents « formels ». Il tient à la main une vipère, dont nous ne connaissons pas l'usage exact. Avec sa bouche de travers et sa gibbosité dorsale, il ressemble à un de ces affreux petits usuriers qui rançonnent les fils de famille en leur prêtant des crocodiles empaillés, plutôt qu'à un diable. Mais Jean Wier nous dit qu'il sent mauvais, et voilà qui suffit à nous le rendre tout à fait antipathique.



Fig. 96. — LE DIABLE APPORTANT DES TRÉSORS.
Le Dragon Rouge, Avignon, 1522 (1822).
(Collection de l'auteur).



Fig. 96 bis. — LE DIABLE APPORTANT DES TRÉSORS.
Le Grand Grimoire, Nîmes, 1823.
(Collection de l'auteur).



Fig. 97.
QUELQUES FIGURES OFFICIELLES DE DIABLES DIGNITAIRES DE L'ENFER.
Le Dragon Rouge, Avignon, 1522 (1822).
(Collection de l'auteur).



Fig. 98. — LE DÉMON ASTAROTH dessiné par L. Breton. Collin de Plancy, *Dictionnaire Infernal,* Paris, 1863.



Fig. 99. — LE DÉMON BAEL par L. Breton. Collin de Plancy, *Dictionnaire Infernal* Paris, 1863.



Fig. 100. — LE DÉMON BELPHÉGOR. Collin de Plancy, *Dictionnaire Infernal* Paris, 1863.

Baël (Fig. 99), premier roi de l'Enfer, selon Wier, a trois têtes ; l'une est d'un homme, et c'est bien celle du plus extraordinaire chat-fourré ayant siégé au Châtelet ou à la Tournelle, à l'époque des procès de sorcellerie ; les deux autres sont celles d'un crapaud débonnaire et d'un brave chat de vieille demoiselle de province ; le tout se promène sur un boggie de pattes de mygale pouvant atteindre une très grande vitesse de déplacement dans tous les sens.

Belphégor (Fig. 100), est un démon qui trône sur une chaise percée ; c'était le démon préféré des Moabites ; il ne nous semble pas qu'il puisse être avantageux d'évoquer un tel personnage ; toutefois, il est moins effrayant que son confrère Eurynome (Fig. 101), qui vous fait vraiment froid dans le dos, avec ses grandes dents prêtes à dévorer, comme celles du loup dans le Petit Chaperon Rouge.

Mais les diables n'apparaissent point toujours sous la forme humaine. Nous les avons vus, dans plusieurs scènes de sorcellerie précédentes, revêtir l'aspect d'animaux tantôt fantastiques, tantôt ordinaires. Le dragon, le bouc, le loup, le chat, le hibou, sont leurs formes préférées. La forme semi-humaine, nous le savons, est fréquente : tête d'homme plus ou moins grimaçante, sur un corps indéterminé d'animal. Cette sorcière brandissant l'arthame et la chandelle de graisse humaine qui se trouve dans le livre d'Olaüs Magnus, *Historia de gentibus Septentrionalibus,* Rome, 1555 (Fig. 105), vient de faire apparaître un démon à tête humaine



Fig. 101. — LE DÉMON EURYNOME, par L. Breton. Collin de Plancy, *Dictionnaire Infernal*, Paris, 1863.



Fig. 102. — LE DÉMON AMDUSCIAS, par L. Breton. Collin de Plancy, *Dictionnaire Infernal*, Paris, 1863.



Fig. 103. — LE DÉMON ASMODÉE, par L. Breton. Collin de Plancy, *Dictionnaire Infernal*, Paris, 1863.

et à double nez, dont le corps est celui d'un dragon volant ; un autre rampe à côté de l'estrade où elle est perchée. Un homme mort, au premier plan, paraît avoir été mordu par le serpent que la sorcière a tué en lançant sur lui une hache tranchante. Nous retrouvons aussi le bouc du Sabbat, mais cette fois vêtu galamment d'un habit à la française, dans cette figure tirée d'un petit livre intitulé *La Poule Noire,* du commencement du XIXe siècle (Fig 107), qui est une variante du Grimoire ; l'opérateur s'enferme dans un cercle, et, outre les cérémonies décrites précédemment, doit égorger une poule noire qu'on voit gisante à ses pieds.

Le chien est assez rarement une forme de démon; nous n'en connaissons que deux exemples, l'un dans le *Faust* de Goethe, où il apparaît sous la forme d'un barbet, qui se gonfle démesurément avant de devenir Méphistophélès, comme l'a fort bien représenté Moritz Retzsch (Fig. 104). Faust, se promenant dans les champs en compagnie de son disciple, Wagner, l'a rencontré, tournant en spirale, et laissant derrière lui une trace de feu, *ein Feuerstrudel,* que Faust est seul à apercevoir. Puis, lorsque ce dernier est entré dans sa maison, le barbet l'a suivi jusque dans son cabinet de travail, et s'est mis à grogner et à hurler de façon inquiétante. « Comme mon barbet devient grand et large, s'écrie Faust; ce n'est plus une forme de chien; quel fantôme ai-je amené dans ma maison ! Il est déjà pareil à un hippopotame, avec ses yeux de feu et sa

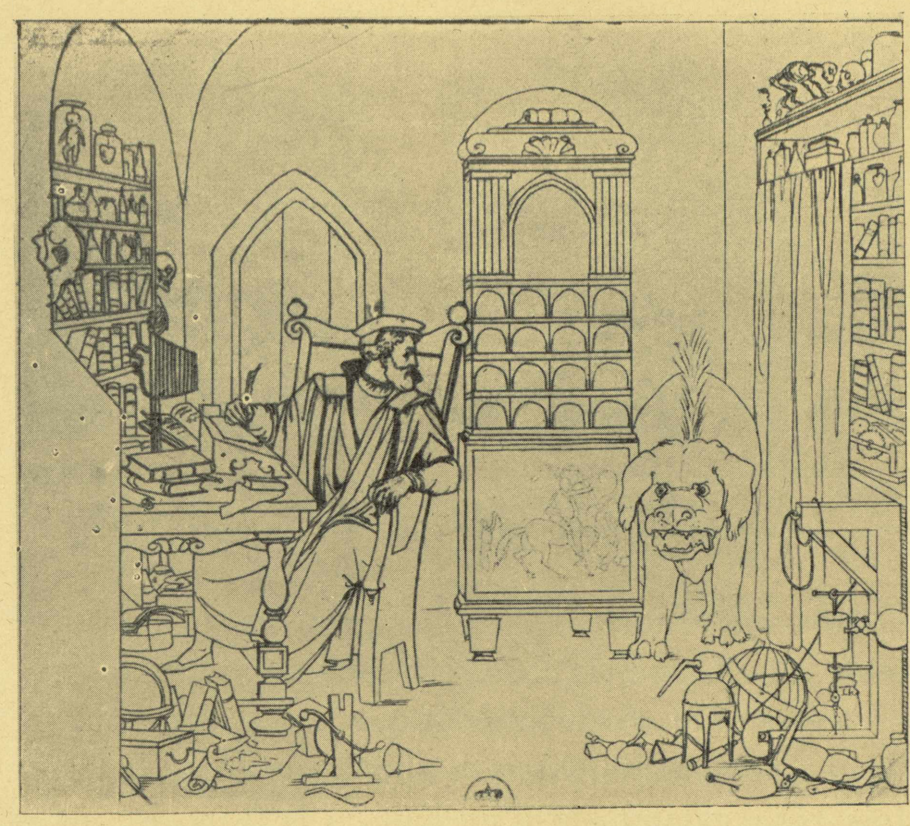


Fig. 104. — FAUST ET LE BARBET.
Moritz Retzsch : *Umrisse zu Goethe's Faust*, Stuttgart, 1834.

mâchoire effrayante ! Voilà qu'il remplit tout l'espace ; il va se liquéfier en un brouillard. Ne monte pas jusqu'au plafond ! » Méphistophélès sort alors de derrière le poêle : « Pourquoi tout ce bruit ; que faut-il pour le service de Monsieur ? » Et Faust, désappointé : « C'est là tout ce que contenait le barbet ! un écolier voyageur ! Le cas me fait rêver ! » L'autre exemple est tiré du conte ésotérique de Cazotte : *Le Diable Amoureux*. Le héros de ce roman, enfermé par ses amis dans un cercle magique, parmi les ruines abandonnées d'un monument de Portici, se livre, en quelque sorte malgré lui, à l'évocation de Beelzébuth ; la vignette que l'on verra plus loin (Fig. 108), tirée de l'édition fort rare de ce roman, illustrée par Edouard de Beaumont, Paris, 1845, le représente au moment où



Fig. 105. — APPARITION D'UN DÉMON A TÊTE HUMAINE ET A CORPS DE DRAGON.
Olaüs Magnus : *Historia de gentibus Septentrionalibus*, Rome, 1555.

le Diable lui apparaît sous la forme d'un chameau énorme, qui lui demande en italien : « *che vuoi,* que veux-tu ? »

— Viens sous la figure d'un épagneul, répond l'évocateur.

Et, à l'inverse de l'épisode de Faust, c'est le chien qui devient le résultat final de l'évocation.

« A peine avais-je donné l'ordre, dit le narrateur, l'épouvantable chameau allonge le col de seize pieds de longueur, baisse la tête jusqu'au milieu du salon et vomit un épagneul blanc à soies fines et brillantes, les oreilles traînantes jusqu'à terre. Toute vision a disparu, et il ne reste sous la voûte que le chien et moi. Il tournait tout autour du cercle en remuant la queue et faisant des courbettes : Maître, me dit-il, je voudrais bien vous lécher l'extrémité des pieds, mais le cercle redoutable qui vous environne me repousse. » L'évocateur à ces mots, sort du cercle, et le diable, sous la forme du chien, accomplit les plus curieux prodiges.



Fig. 106. — DIABLE ET SORCIÈRE CHANGÉS EN LOUP ET EN CHAT.
R. P. Guaccius, *Compendium Maleficarum* Milan, 1626.

Pour achever de nous éclairer sur les formes animales prises par les démons, Collin de Plancy viendra encore à notre secours en nous présentant Amduscias, qui ne revêt jamais la figure humaine (Fig. 102). Il a une tête de licorne, presque point de corps, des bras et des jambes d'homme. Le célèbre Asmodée, ou Asmodaï des Juifs, lorsqu'il répond à l'appel des chrétiens, a trois têtes, nous affirme Jean Wier. M. Breton l'a vu, et l'a dessiné (Fig. 103) ; sa tête centrale est celle d'un ogre qui croque les petits enfants ; celle de gauche ressemble à celle d'un taureau, la troisième est celle d'un bélier ; il chevauche un dragon pour ménager ses jambes, qui sont grêles et se terminent par un petit trident palmé, peu commode pour la marche.

Mais le plus beau est Béhémoth (Fig. 110), qui promène, sur des pattes d'ours, un ventre en citrouille, surmonté d'une tête d'éléphant qui se plaît à vous regarder de travers quand elle ne vous lance pas un coup de

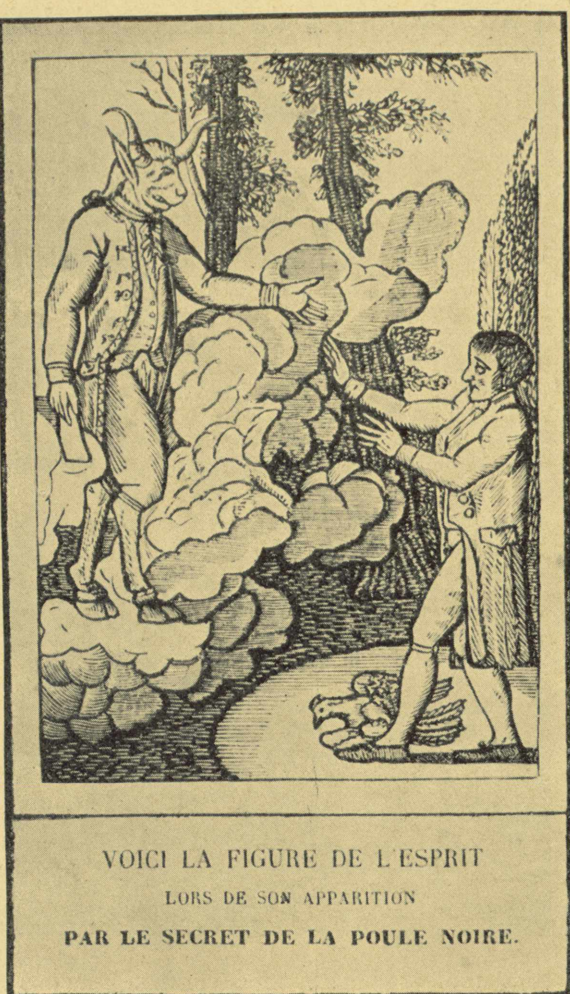


Fig. 107. — LE DIABLE APPARAISSANT, DANS UN CARREFOUR, SOUS FORME DE BOUC.
La Poule Noire, 1820.

trompe inimical. Son nom signifie, en hébreu : animal énorme ; on croit qu'il désigne, dans la Bible, les êtres gigantesques de la période diluvienne aujourd'hui disparus, et il n'est point extraordinaire que la tradition ait conservé, de Béhémoth, le souvenir d'un être lourd, et d'une scandaleuse épaisseur.

Le rôle des animaux dans la sorcellerie est, d'ailleurs, extrêmement complexe. Tantôt les diables prennent leur forme, tantôt les sorciers et sorcières eux-mêmes se changent en animaux, comme nous l'avons vu précédemment, de sorte que l'on n'est jamais certain si un animal n'est point un démon, ou une sorcière, ou simplement un accessoire indispensable à quelque opération ténébreuse.

Devant cette maison de sorcière, dont nous sommes redevables au R. P. Guaccius (Fig. 106), un loup et un chat (ou une belette) attendent à la porte ; le loup est un diable, le chat une sorcière, à moins que ce ne soit le contraire. Il n'est pas jusqu'à cet escargot géant, qui grimpe vers la ville haute, qui ne soit, peut-être, quelque démon déguisé ?

Le hibou qu'on voit figurer auprès de toutes les sorcières, n'a pas d'attribution bien définie, mais le crapaud est une des formes que prend le démon lorsqu'il se tient sur leur épaule gauche ; on reconnaissait qu'un crapaud était un diable, grâce à deux cornes minuscules qu'il portait sur le front. Les sorcières en prenaient un soin infini ; elles baptisaient leurs crapauds, les habillaient de velours noir, leur mettaient des sonnettes aux pattes et les faisaient danser ; on voit une brochette

de ces animaux dans le cabinet du Docteur Faust (Fig. 94), de Moritz Retzsch.

Les chats occupaient également une place considérable dans la sorcellerie, principalement les chats noirs, que l'on regarde, encore aujourd'hui, comme des diables incarnés, ou bien comme des sorcières transformées. C'est à ce dernier titre que les paysans des siècles derniers, dans tous les pays d'Europe, firent des hécatombes de chats noirs, pensant détruire les sorcières qu'ils accusaient de les avoir maléficiés. Aussi bien toutes les scènes de sorcellerie contiennent-elles obligatoirement des chats. Signalons une estampe fort rare de François van den Wyngaërt, intitulé *La lecture du Grimoire* (Fig. 109), dans laquelle les chats jouent un rôle bizarre, d'où la cruauté n'est pas exclue.



Fig. 108. — APPARITION D'UN DÉMON SOUS LA FORME D'UN CHAMEAU.
Cazotte, *Le Diable amoureux*.

Au premier plan, plusieurs animaux, échappés du Sabbat, chantent des incantations, en lisant, l'un dans un grimoire, un autre, par dérision, dans un livre de plain-chant. Une sorcière hideuse, couchée dans un grabat, avec un corbeau perché sur sa tête, chante également, mais sans livre ; une autre femme, accroupie devant la cheminée, lui répond, lisant un parchemin. Au centre de la composition, un sorcier estropié joue d'un instrument vraiment diabolique ; c'est une sorte de clavecin, construit à l'imitation de celui présenté, autrefois, par un certain moine, à Louis XI, composé d'une caisse dans laquelle sont enfermés huit chats — l'octave ! — dont passent seules la tête et les pattes, en manière de clavier. L'homme, content de lui-même et goguenard, tire sur les pattes pour



Fig. 109.
LA LECTURE DU GRIMOIRE, par François van den Wyngaërt.
Estampe du commencement du XVIIe siècle. (Collection de l'auteur).

faire crier les chats symphoniquement. Un autre homme, derrière l'instrument, tire les queues des chats pour en obtenir des sons différents, le tout devant produire une horrible cacophonie dont le caractère démoniaque est bien précisé par la présence du hibou perché sur la chaise du sorcier musicien, et par celle de la chauve-souris pendue par les pattes à la traverse du dossier de cette même chaise.

Cette composition, qui semble inspirée par la plus lugubre démence,

tient une place importante dans l'iconographie de la sorcellerie ; elle demeure comme l'un des témoignages les plus déconcertants d'un état d'esprit déjà bien loin de nous, et que les générations futures ne connaîtront, heureusement, jamais plus.

Les sorcières se transformaient aussi parfois en harpies ou en stryges, dont le type classique peut se voir reproduit dans *l'Ortus sanitatis* de Johannès de Cuba, translaté en français, Paris, A. Vérard, vers 1498. C'étaient des oiseaux à face humaine « qui n'avaient néanmoins rien d'humain » dit cet auteur. Les harpies mangeaient continuellement sans pouvoir être rassasiées, et dévoraient toute chair, principalement celle des hommes. On en trouvait en grande quantité au bord de la mer Noire, contrée peu fréquentée par les Européens d'alors, qui, pour la plupart, n'en avaient jamais vu. Mais Virgile en avait fait mention dans l'Enéide, et ceci était plus que suffisant pour que leur réalité fût déclarée incontestable.

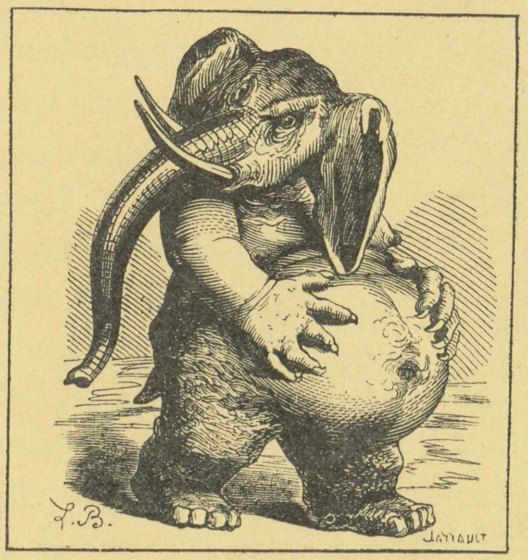


Fig. 110. — LE DÉMON BÉHÉMOTH, par L. Breton. Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal,* Paris, 1863.

.XI.

LES DÉMONIAQUES MALGRÉ EUX



Fig. III. — IRRÉVÉRENCIEUSE CONDUITE DU DIABLE VIS-A-VIS D'UNE FEMME COQUETTE.
Der Ritter vom Turn, Augsbourg, 1498.

Satan et ses compagnons sont de singuliers personnages qui — il ne faut pas nous en étonner — sont animés du plus parfait esprit de contradiction.

Pendant que de nombreux sorciers s'évertuaient à faire paraître quelque diable qui s'obstinait à ne point venir — car nos lecteurs pourront s'assurer par eux-mêmes que le succès est loin de couronner toujours les expériences tentées, s'ils se hasardent à mettre en pratique quelques-unes des formules que nous donnons ici — par contre, nombre de personnes qui ne tenaient pas du tout à voir le Diable, se sont trouvées en butte à l'obstination de celui-ci à leur rendre visite, sans qu'elles eussent eu à faire la moindre évocation et à s'entourer du plus petit cercle magique.

Ces « sorciers malgré eux » ont été si nombreux dans l'histoire, que si l'on dépouillait toutes les chroniques relatant des faits de ce genre, on composerait de gros volumes.

On connaît les colloques philosophiques et théologiques que Luther tenait avec l'Esprit des Ténèbres, et dans lesquels le réformateur n'avait pas toujours le dessus, si bien qu'un jour il lança son encrier à



Fig. 112. — LE DIABLE FAIT BAVARDER DES FEMMES PENDANT LA MESSE.
Der Ritter vom Turn, Augsbourg, 1498.

la face de Satan; la tache d'encre célèbre, qui se trouve dans sa chambre, y est encore visible. Louis Guyon rapporte, en son vieux langage, le fait suivant : « Lycosthène escrit estre revenu à Rotwille (Rottweil) en Allemagne, l'an de grâce 1545, que le diable fut veu en plein midy, allant et se pourmenant par la place ; c'est ici que les citoyens s'effroyoient, craignant qu'ainsi qu'il avoit fait ailleurs, il ne brulast toute la ville. »

Ce fut sous la figure d'un merle qu'il parla à Saint Benoît, si l'on en croit les *Dialogues* de Saint Grégoire le Grand. L'oiseau diabolique voltigea devant les yeux du pieux solitaire, l'importuna et ne se retira que lorsque le saint eut fait le signe de la croix, mais il lui laissa en même temps les tentations les plus violentes. Parfois la forme d'une femme lui parut préférable, au témoignage de Grégoire de Tours, qui rapporte, dans son *Histoire Ecclésiastique des Francs*, qu'Euparchus, évêque d'Auvergne, dans les temps mérovingiens, trouva, une nuit, son église remplie de démons, et leur chef habillé comme une femme, et assis dans la chaire épiscopale.



Fig. 113. — LES DIABLES TRANSCRIVENT LE BAVARDAGE DES COMMÈRES PENDANT LA MESSE.
Der Ritter vom Turn, Augsbourg, 1498.

Un incunable allemand

rarissime : *Der Ritter vom Turn von den Exempeln der godfordjt und erbeckeit,* publié à Augsbourg, en 1498, contient une quantité d'historiettes de ce genre, illustrées de gravures spirituelles et naïves tout à la fois. Dans la figure 112, on voit un diable à tête de pince-monseigneur, et yeux exorbités, qui, pendant la messe dite par un pieux ermite, dans la chapelle basse de quelque monastère d'Allemagne, souffle à des femmes bavardes, au moment de l'élévation, un intarissable caquetage sur des sujets frivoles et inconvenants. Plus loin, deux autres diables (Fig. 113), dans une circonstance analogue, sténographient, sur de longues feuilles de papier, tout ce que disent ces trois commères, qui, bien loin de la pensée du saint Sacrifice, se racontent les papotages de la ville ou critiquent sans pitié leurs voisines. Un des démons, voyant son parchemin devenu insuffisant, tire dessus à belles dents pour l'allonger. Le parchemin cède, se déchire, et le Diable va se frapper la tête contre la muraille.

Mais voici un démon plus audacieux qui, avec une crudité toute médiévale, pousse la plaisanterie beaucoup plus loin ; tandis que cette coquette de Souabe ou de Thuringe a sorti de ses coffres ses plus riches atours, et qu'elle peigne ses beaux cheveux en se regardant dans son miroir, le diable fait des singeries derrière elle, lui montre irrévérencieusement son derrière qui va se refléter dans la glace, où elle l'aperçoit à son grand étonnement, lorsqu'elle comptait se voir elle-même (Fig. 111).

Et le théologien à morale misogyne de l'époque, de conclure férocement que la face fardée d'une femme à la mode, est plus laide, devant Dieu, que le postérieur d'un démon. Et c'est ainsi que fut punie, dit-il, cette femme frivole qui passait le quart de la journée devant son miroir !

Mais nul ne fut plus en butte aux plaisanteries et aux mystifications vraiment inconvenantes des diables, qu'un certain M. Alexandre-Vincent-Charles Berbiguier de Terreneuve du Thym, rentier, né à Carpentras, ville qu'il quitta en 1796 pour venir se fixer à Avignon, puis à Paris, où il lui advint des aventures inouïes, qu'il a racontées tout au long dans ses trois volumes d'autobiographie : *Les Farfadets, ou tous les démons ne sont pas de l'autre monde,* Paris, 1821.

« Belzébuth, chef suprême, Satan, prince détrôné, Eurinome, prince



Fig. 114. — PORTRAIT DE M. BERBIGUIER. *Les Farfadets*, Paris, 1821.

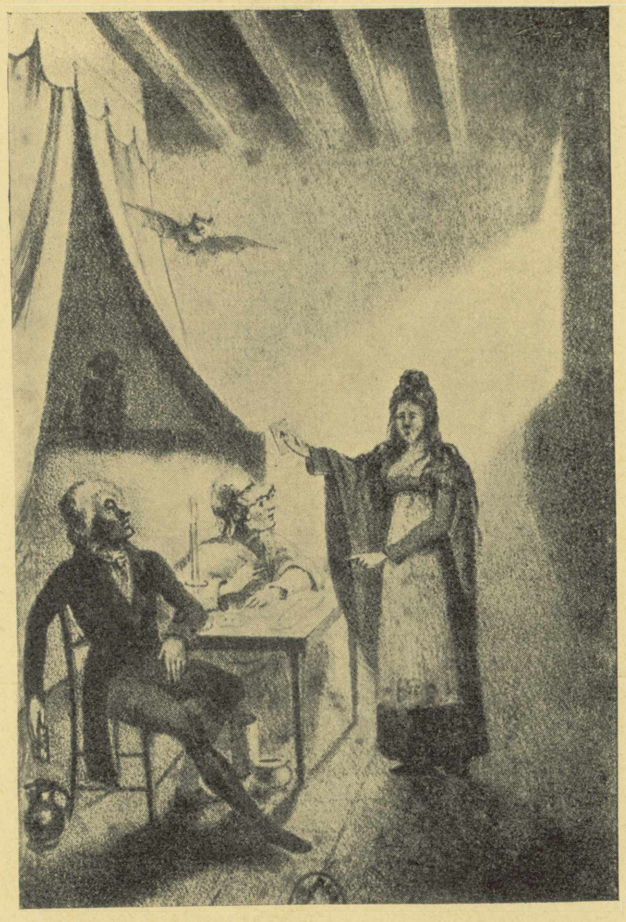


Fig. 115. — M. BERBIGUIER CONSULTE LE TAROT PAR L'INTERMÉDIAIRE DE DEUX CARTOMANCIENNES, QUI L'ENSORCELLENT.
Les Farfadets, Paris, 1821.

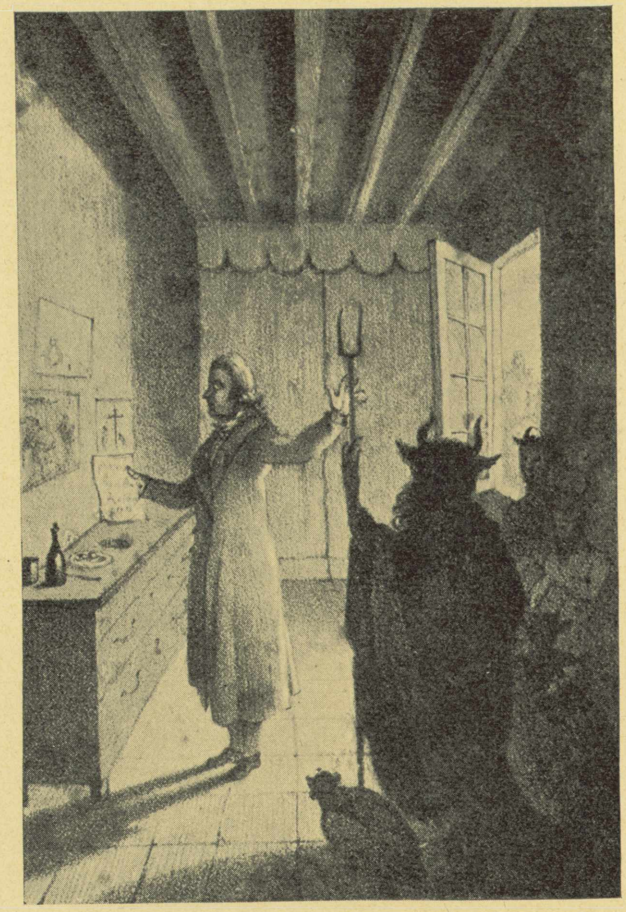


Fig. 116. — RHOTOMAGO ET LES FARFADETS PROPOSENT A M. BERBIGUIER D'ENTRER DANS LEUR COMPAGNIE.
Les Farfadets, Paris, 1821.

de la mort, Moloch, prince du pays des Larmes, Pluton, prince du feu, Pan, prince des Incubes, Lilith, prince des Succubes, Léonard, grand-maître des Sabbats, Daalbérith, grand pontife, et Proserpine, archidiablesse », s'acharnèrent cruellement après lui. Mais il eut le mérite singulier de savoir reconnaître que ces esprits malfaisants avaient des représentants en France, et il cite « Moreau, magicien et sorcier, à Paris, représentant de Belzébuth, Pinel père, médecin à la Salpétrière, représentant de Satan, Nicolas, médecin à Avignon, représentant de Moloch, Prieur aîné, marchand droguiste, représentant de Lilith », etc..., etc.

M. Berbiguier demeura à Paris, de 1813 à 1817, à l'hôtel Mazarin, au n° 54 de la rue Mazarine, et, durant tout ce temps, les diables ne cessèrent de paraître dans sa chambre ; ils l'accompagnaient dans la rue, le

suivaient sur le Pont-Neuf, ou sur le Pont-au-Change. Entrait-il à l'église Saint-Roch ? il se voyait soudain entouré de farfadets, dont plusieurs farfadettes, et « parafarapines » comme il se plaît à les appeler. Il se rendit un jour chez le professeur Pinel, 12, rue des Postes, près de l'Estrapade. Horreur ! M. Pinel, vendu aux farfadets, et farfadet lui-même, vint tourmenter M. Berbiguier dans son hôtel, en s'introduisant, en vrai sorcier, par le tuyau de la cheminée de sa chambre ! Les farfadets accompagnèrent M. Berbiguier jusque chez le grand pénitencier de Notre-Dame, chez qui il alla se confesser. La première Restauration, les Cent-Jours, n'intimidèrent nullement les farfadets, qui n'en persécutèrent pas moins ce pauvre M. Berbiguier.

Au demeurant, il a illustré son ouvrage de lithographies trop curieuses et trop probantes pour que nous résistions au plaisir de les reproduire ici, avec les explications qu'il en donne lui-même.

« La première lithographie, dit-il, représente mon portrait (Fig. 114), où j'ai cru devoir prendre la qualification de *Fléau des Farfadets*. Les quatre coins du dessin sont ornés d'un cœur de bœuf, piqués de deux morceaux de soufre en sautoir, de plantes aromatiques et de quelques paquets d'aiguilles et d'épingles. Au-dessous de moi, on voit mon cher Coco, victime du farfadérisme, et mon ami fidèle. » (Coco était un petit écureuil, que le professeur Pinel-Farfadet vint tuer méchamment pour faire de la peine à M. Berbiguier).

« La seconde (Fig. 115), représente un intérieur où la Jeanneton la Valette et la Mançot me font le jeu du Tarot. C'est dans ce moment que je fus placé sous l'influence d'une planète malfaisante ; deux farfadets, déguisés en singes et en chauve-souris, inspirent le génie malfaisant des deux sybilles. »

« La troisième (Fig. 116), représente Rhotomago, suivi d'une troupe considérable de farfadets qui viennent me faire la proposition d'entrer dans leur exécrable compagnie. Je les repousse avec indignation. J'ai devant mes yeux la Sainte Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ. Quelques petits farfadets invisibles voudraient que j'en détournasse les regards ; ils sont effrayés en jetant les yeux sur une bouteille qui ren-

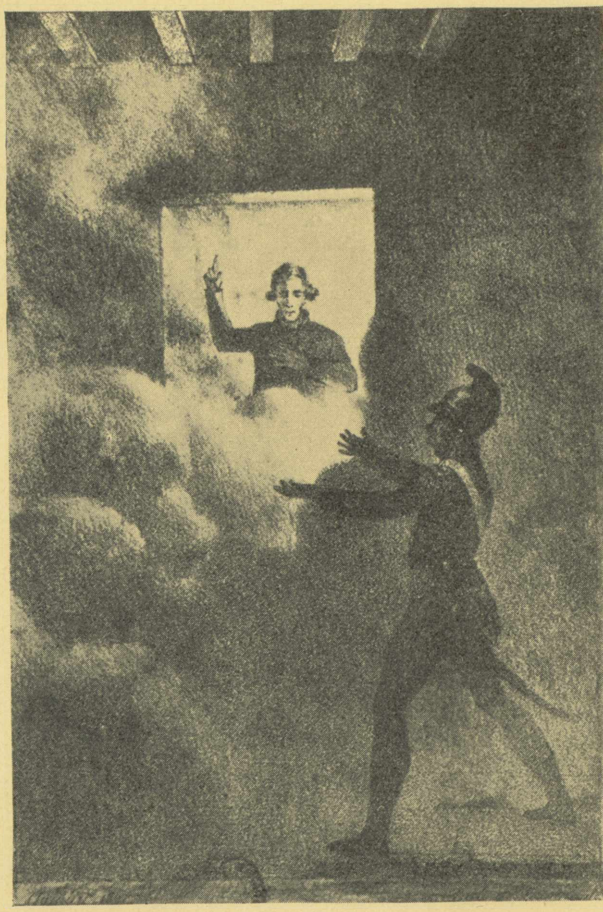


Fig. 117. — SCÈNE DRAMATIQUE ENTRE M. BERBIGUIER ET LE POMPIER.
Les Farfadets, Paris, 1821.

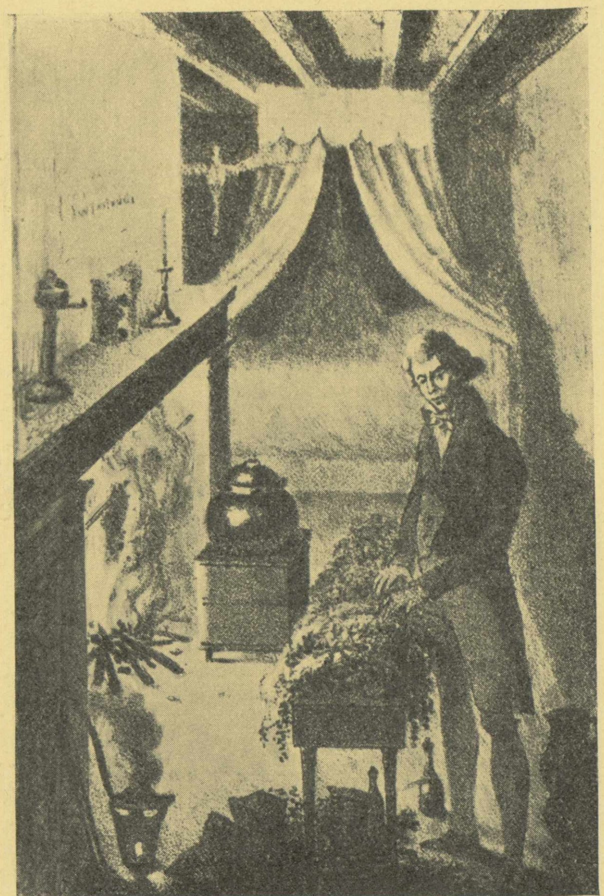


Fig. 118. — M. BERBIGUIER FAIT BRULER DES PLANTES AROMATIQUES POUR ÉLOIGNER LES DÉMONS.
Les Farfadets, Paris, 1821.

ferme quelques milliers de prisonniers de leur armée infernale. Rhotomago n'ose pas faire usage contre moi de son trident.

« La quatrième (Fig. 117), rend la scène que j'eus avec un pompier, lorsque je faisais mon remède afin que le jour de la fête de notre bon roi fût éclairé par un soleil sans nuages. (M. Berbiguier avait fait brûler du soufre dans sa chambre pour éloigner les farfadets, et les voisins, ayant cru à un incendie, avaient appelé les pompiers).

« La cinquième (Fig. 118), représente le moment où je suis occupé à préparer les plantes aromatiques que je dois brûler en faisant mon remède; c'est l'intérieur de la chambre modeste que j'occupe dans l'hôtel Guénégaud, chez M. Gorand. J'ai toujours détesté la somptuosité ; mes meubles sont aussi simples que ma personne. En examinant bien scrupuleusement cette lithographie, on y voit quelques farfadets qui me



Fig. 119. — M. BERBIGUIER, LES FARFADETS EN BOUTEILLE ET M. PINEL.
Berbiguier, *Les Farfadets*, Paris, 1821.



Fig. 120. — L'ASSEMBLÉE DES FARFADETS PRÉSIDÉE PAR BELZÉBUTH.
Berbiguier, *Les Farfadets*, Paris, 1821.

surveillent et qui voudraient m'empêcher de me livrer à mes opérations.

« La sixième (Fig. 119), me représente encore continuant mes préparatifs du remède anti-farfadéen. Je suis assis au coin de ma cheminée et auprès d'une table où j'ai placé des plantes aromatiques, des aiguilles, des épingles, du soufre et du sel, etc... Une bouteille, remplie de farfadets captifs, se trouve aussi placée sur ma table. Je regarde mes prisonniers d'un œil provocateur ; mais les misérables sont dans l'impossibilité de me nuire. M. Pinel, armé d'un trident, et accompagné d'une troupe considérable de ces invisibles, voudrait bien m'effrayer ; mais rien ne peut altérer le calme de mes sens. M. Etienne Prieur (étudiant en droit), déguisé en cochon, ne peut pas résister à l'odeur de mes plantes anti-farfadéennes; il vomit ce qu'il vient peut-être de manger chez une autre de ses victimes.

« La septième (Fig. 120), représente l'assemblée des farfadets présidée par Belzébuth, un trident à la main, et en face duquel on voit Rhotomago assis, qui attend des ordres. Parmi les autres farfadets qui assistent au congrès infernal, on distingue MM. Pinel, Moreau, Chaix et Etienne Prieur, toujours déguisé en cochon, qui se plaint d'avoir été piqué par mes aiguilles et mes épingles. Chaix attend les ordres de Belzébuth, pour aller et venir sur la terre et dans les enfers.

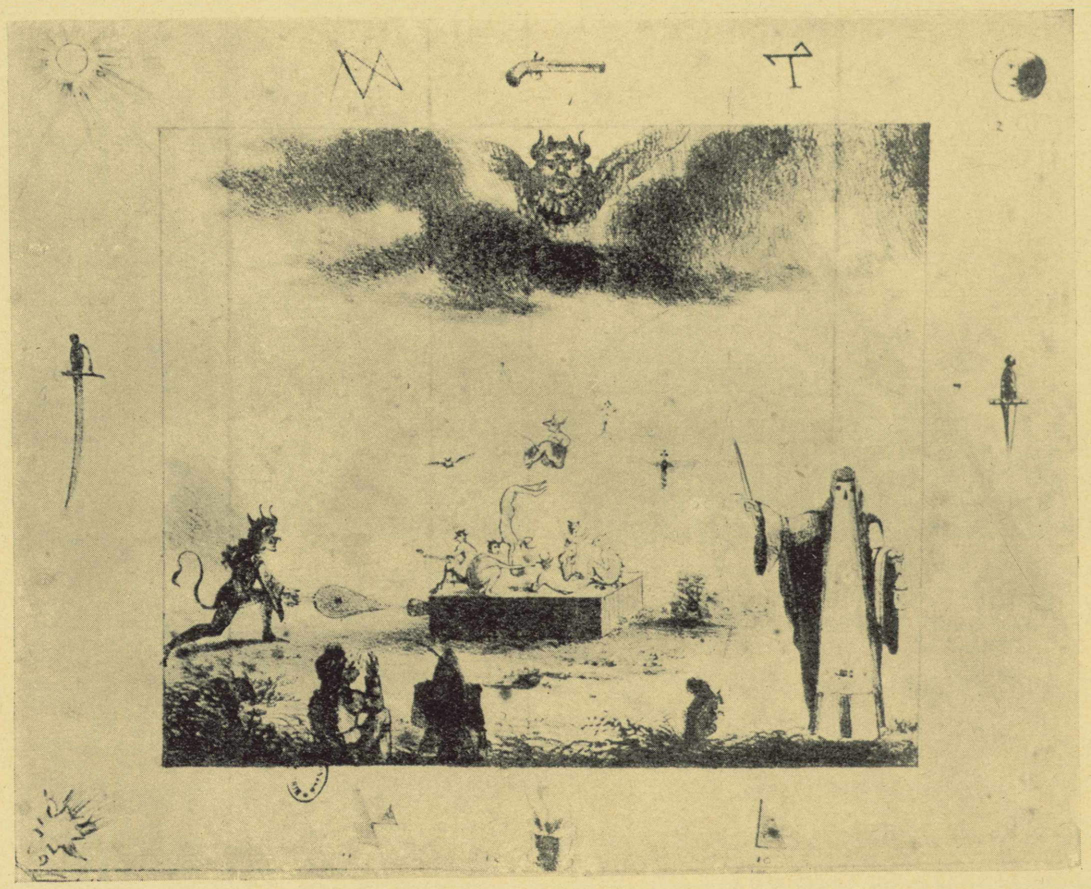


Fig. 121. — LE BOUC ÉMISSAIRE FARFADÉEN.
Berbiguier, *Les Farfadets*, Paris, 1821.

« La huitième et dernière (Fig. 121), est une représentation de l'effet du bouc émissaire farfadéen. Cette peau de bouc, qu'on a placée au milieu de la salle la moins sombre de l'enfer, est gonflée par un démon, à l'aide du soufflet infernal. L'infâme Belphégor des enfers préside à cette invention diabolique ; il est armé de la baguette magnétisée dont MM. Bouge et Nicolas se servirent, à Avignon, pour me placer sous leur influence.

Les farfadets sautent sur le bouc, qui les élève jusqu'aux nuages, où l'infâme Rhotomago les attend pour conjurer le temps. Les farfadets spectateurs de cette scène abominable sont ceux qui ont été condamnés à l'inaction par arrêt du conseil suprême des enfers. Parmi ces derniers, se trouvent la Jeanneton Lavalette, la Mançot et la Vandeval. Tous les signes qui sont autour de cette lithographie sont des signes farfadéens. »

Nous croyons qu'il n'existe rien d'aussi extraordinaire ni d'aussi précis que ces trois volumes, sur lesquels nous nous abstenons de porter aucun jugement, mais dont nous renonçons à donner une idée. Nous conseillons au lecteur de parcourir entièrement ces douze cents pages folles et... endiablées, et nous nous rallions d'avance à l'opinion qu'il s'en sera faite.

D'ailleurs, les diables, s'ils se manifestent moins souvent dans la vie moderne, sans doute trop encombrée de mécaniques, de moyens de locomotion rapides et d'appareils téléphoniques, ne l'ont toutefois pas complètement abandonnée. Mais ils paraissent se confiner en certains endroits peu accessibles, où il est rare que des curieux aillent troubler leur tranquillité, comme dans ce château en ruines que l'on montre près de la ville d'Utrecht, où les diables reviennent, dit-on, le treize de chaque mois, dans le trou de Saint-Patrick, en Irlande, dans celui du château de Carnoët, dans le Finistère, ou encore dans le monument appelé Pierre de Couhard, à Autun.

Ce dernier est situé en dehors de la ville, au bord d'une route conduisant au hameau de Couhard. Nous en donnons ici une vue, d'après une très jolie aquarelle exécutée au XVIII[e] siècle et conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris (Fig. 127). C'est une sorte de pyramide quadrangulaire de pierres, un peu informe, que l'on croit être de construction romaine, et dont on ignore la destination exacte. Sur la face de la pyramide regardant la route, est percé un vaste trou circulaire. La seconde ouverture inférieure, que l'on voit sur notre gravure, a dû être comblée depuis, ou bien n'a jamais existé; en tout cas, on n'en aperçoit plus trace aujourd'hui.

De ce trou, dont on ne peut sonder la profondeur, s'élèvent, à certaines heures du jour, des clameurs et des bruits de chaînes



Fig. 122. — SAINT CADO DONNE UN CHAT AU DIABLE, EN ÉCHANGE DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT.

Image populaire ; Perret, à Rennes, 1855.

violemment secouées. Les habitants du pays disent que c'est là le séjour d'un démon enchaîné. Nous avons plusieurs fois entendu nous-mêmes ce tapage vraiment infernal ; mais le monument est tellement entouré de broussailles, de branchages, d'herbes folles, de ronces et d'orties, qu'il est impossible de s'élever jusqu'à l'ouverture, ni d'y jeter un regard. Force nous a donc été de laisser ce mystère, comme tant d'autres, inexpliqué.

Il faut reconnaître que les démons, dans leurs rapports avec les hommes, ne se sont pas toujours complu méchamment à jouer de vilains tours à ceux-ci et à leur faire des plaisanteries d'un goût douteux ; ils leur ont parfois été fort utiles, et nombre de personnes ont vu des démons venir les aider dans leur besogne, voire même la faire complètement. Au Moyen-Age, des diables s'introduisaient fréquemment dans les maisons, faisaient le ménage, épluchaient les légumes, mettaient la marmite à bouillir, tournaient la broche du rôti, changeaient les marmots de linge, au grand étonnement des habitants qui, lorsqu'ils rentraient chez eux, trouvaient leur maison en ordre, leur travail fait. Des démons venaient secrètement, la nuit, achever le chef-d'œuvre des ouvriers en passe de devenir maîtres, et qui ne pouvaient venir à bout de leur tâche; ils dessinaient les plans des architectes embarrassés pour édifier quelque cathédrale, et souvent même ils aidaient matériellement à l'édification de celle-ci.

Dans cette petite vignette, tirée de l'*Historia de gentibus septentrionalibus* d'Olaüs Magnus, Rome, 1555 (Fig. 123), on voit, à gauche, un diable au nez remarquablement pointu et à l'épine dorsale en lame de

scie, qui fait, avec un louable entrain, le travail d'un mineur que celui-ci a probablement abandonné avec découragement. Cet autre, au milieu, balaie une écurie, renouvelle la paille des bêtes, garnit les mangeoires, pendant que les palefreniers sont allés au cabaret, oublieux de leur devoir. Le troisième, à droite, fier de sa fonction, dirige une barque de passeur dans laquelle ont pris place quatre voyageurs ; d'une main il manœuvre la godille, de l'autre fait souffler le vent favorable, qui s'échappe d'un gros nuage comme d'un projecteur ; plus haut, dans le ciel, d'autres voyageurs sont emportés sur un char qui, délaissant les routes terrestres défoncées et trop mauvaises, s'élance dans l'air, trois siècles et demi avant que les avions aient osé s'aventurer dans cet élément dangereux.

On voit quels auxiliaires précieux étaient les démons pour ces générations deshéritées, encore privées des puissants adjuvants de la main-d'œuvre que sont devenus la vapeur et l'électricité.

Lors de la construction, au XII[e] siècle, de la charmante chapelle supérieure du Burg de Nuremberg, la Kaiserkapelle, le Père Cyril, qui en était chapelain, se fit apporter, par le Diable, les quatre colonnes de marbre blanc de Milan qui en font le principal ornement. Le Diable, qui a des maladresses tout comme un simple ouvrier, en laissa tomber une qui se brisa ; c'est pourquoi une des quatre colonnes est en deux parties tandis que les trois autres sont monolithes. Il convient de rappeler également la fameuse Muraille du Diable, qui séparait jadis l'Angleterre de l'Ecosse, et qui était si solide que, d'un commun accord, tous les habitants de la région la considéraient comme l'ouvrage des démons. Le mur qui entoure le château de Vizille, près de Grenoble, a aussi sa légende. Le connétable de



Fig. 123. — DÉMONS EFFECTUANT DIVERS TRAVAUX UTILES AUX HOMMES.
Olaüs Magnus, *Historia de gentibus septentrionalibus*, Rome, 1555.

Lesdiguières en fit la commande au Démon ; celui-ci lui demanda son âme en échange ; cependant il fut convenu que, si le connétable avait le temps de sortir du mur le lendemain matin avant qu'il fût entièrement terminé, il serait quitte de toute dette. Une armée de démons entreprit aussitôt la construction des quatorze kilomètres que mesure ce mur, par les deux extrémités opposées. Au moment où les deux parties allaient se rejoindre, le connétable franchit le mur au grand galop de son cheval, dont la queue demeura prise dans la maçonnerie ; le cavalier se libéra en la tranchant de son épée. On montre encore le raccordement imparfait du mur qui contient, dit-on, la queue du cheval.

Mais, c'est surtout dans la construction des ponts, que les diables sont intervenus, lorsque les architectes et les ingénieurs sentaient leur science défaillir. Nombre de ponts, en Europe, portant le nom de Pont-du-Diable, ont une légende de ce genre attachée à leur histoire. On en compte plusieurs en Angleterre et en Espagne. En Allemagne, les « Teufelsbrücke » sont fort nombreux ; en Suisse, à Einsiedeln, celui qui se trouve à côté de la maison natale de Paracelse est demeuré célèbre. En France, les ponts de Beaugency, de Pont-de-l'Arche, de Vieille-Brioude, d'Orthez, et beaucoup d'autres, ont été édifiés avec l'aide puissante des démons. Le plus beau, peut-être, parmi les anciens ponts de France, celui de Cahors, dit de Valentré, dont nous donnons ci-contre une jolie lithographie romantique (Fig. 124) a été construit entièrement par le Diable, qui a fait là, en vérité, un chef-d'œuvre.

Et qui croirait que le pont de Saint-Cloud, près de Paris, l'honnête pont de Saint-Cloud qui conduit au parc célèbre et à la fête si parisienne, où passent tranquillement aujourd'hui des tramways à traction électrique, est l'œuvre de Satan ? En voici le placide aspect, dessiné par Courvoisier dans cette jolie estampe de la fin du XVIIIe siècle (Fig. 125). Le Diable, pour prix de ses peines, demanda, comme il le faisait presque toujours en pareille occasion, l'âme de celui qui, le premier, passerait sur le pont. Les habitants de Saint-Cloud eurent l'idée d'y faire passer un chat noir avant toute autre personne ; et Satan, ainsi volé, fut bien obligé de se contenter de cette maigre proie.

Cette opération était d'ailleurs courante, et il paraît que le Diable



Fig. 124. — LE PONT DE VALENTRÉ A CAHORS, CONSTRUIT PAR LE DIABLE.
Lithographie par Eugène Gluck, 1850.

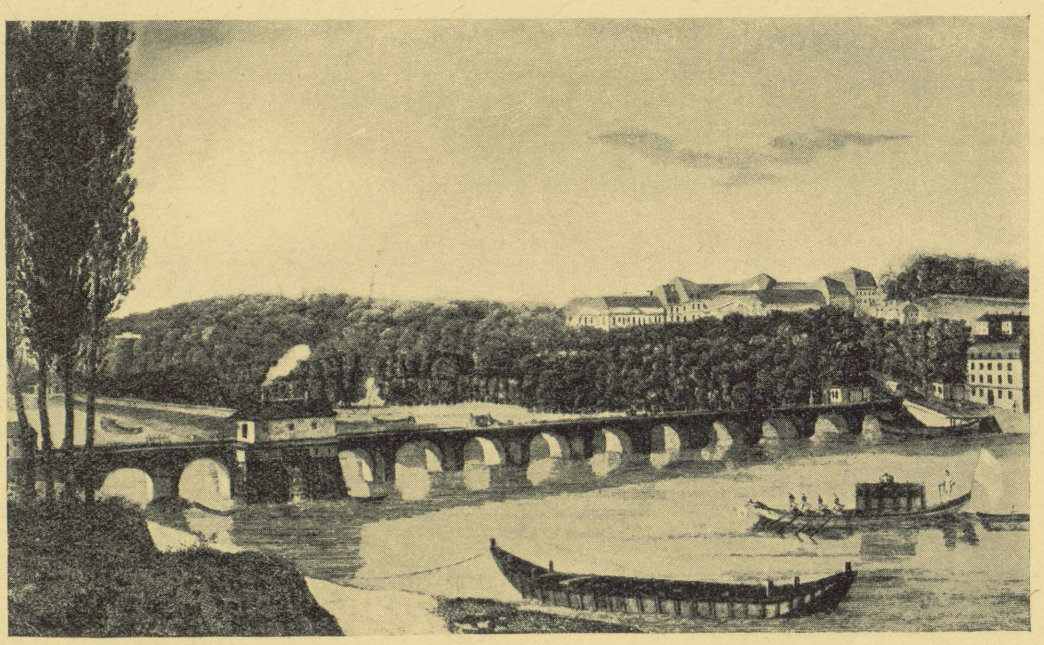


Fig. 125. — PONT DE SAINT-CLOUD, CONSTRUIT PAR LE DIABLE.
Estampe par Courvoisier, XVIIIe siècle.

s'accommodait très souvent d'un pareil marché. Dans une image populaire du XIXe siècle (Fig. 122), nous voyons un vénérable évêque, Saint Cado, revêtu de ses vêtements épiscopaux, et tenant sa crosse en mains, donner un chat à Satan, au lieu de l'âme d'un chrétien, en échange du pont construit par le Démon, et dont on voit les arches au bas de la composition.

Un remarquable exemple d'un travail exécuté par un démon se voyait autrefois à Notre-Dame de Paris, avant les réparations entreprises par Viollet-le-Duc.

La façade de cette cathédrale comprend trois portails ; les portes de celui de droite et de celui de gauche étaient garnies de ferrures qui faisaient l'admiration des hommes les plus habiles dans l'art de la serrurerie. Ces ferrures, d'un travail extrêmement compliqué et délicat, s'étendaient sur la totalité de chaque vantail, de sept mètres de haut, sur quatre de large, sans qu'il fût possible de distinguer une solution de continuité ni la trace d'une soudure ou d'un ajustage quelconque. Elles étaient donc d'une seule pièce, et l'on supposait que tout ce fer avait été fondu, puis travaillé lorsqu'il était rouge, puis terminé à la lime étant devenu froid. Travail gigantesque, dont seul le Diable était capable, d'autant plus qu'il avait à sa disposition le feu de l'enfer, auprès duquel aucune forge de serrurerie ne pouvait rivaliser. C'est pourquoi l'on n'hésitait pas à dire que c'était réellement l'ouvrage d'un démon nommé Biscornet, opinion qui se trouvait appuyée par la présence, dans les bandes de fer transversales, de plusieurs figurines en relief surmontées de deux cornes, que l'on disait être le portrait du démon lui-même, placé là en guise de signature.

On racontait même la légende suivante : Un ouvrier serrurier s'étant présenté pour être reçu maître dans sa corporation, on lui imposa pour chef-d'œuvre de ferrer les portes de Notre-Dame. Cet ouvrage étant au-dessus de ses forces, un démon parut devant lui et s'offrit à lui faire son chef-d'œuvre s'il voulait bien lui vendre son âme. L'ouvrier y consentit. Le lendemain les quatre portes des deux portails de droite et de gauche étaient terminées ; mais le démon Biscornet se déclara incapable de faire celles du portail du milieu, parce que c'était par là que

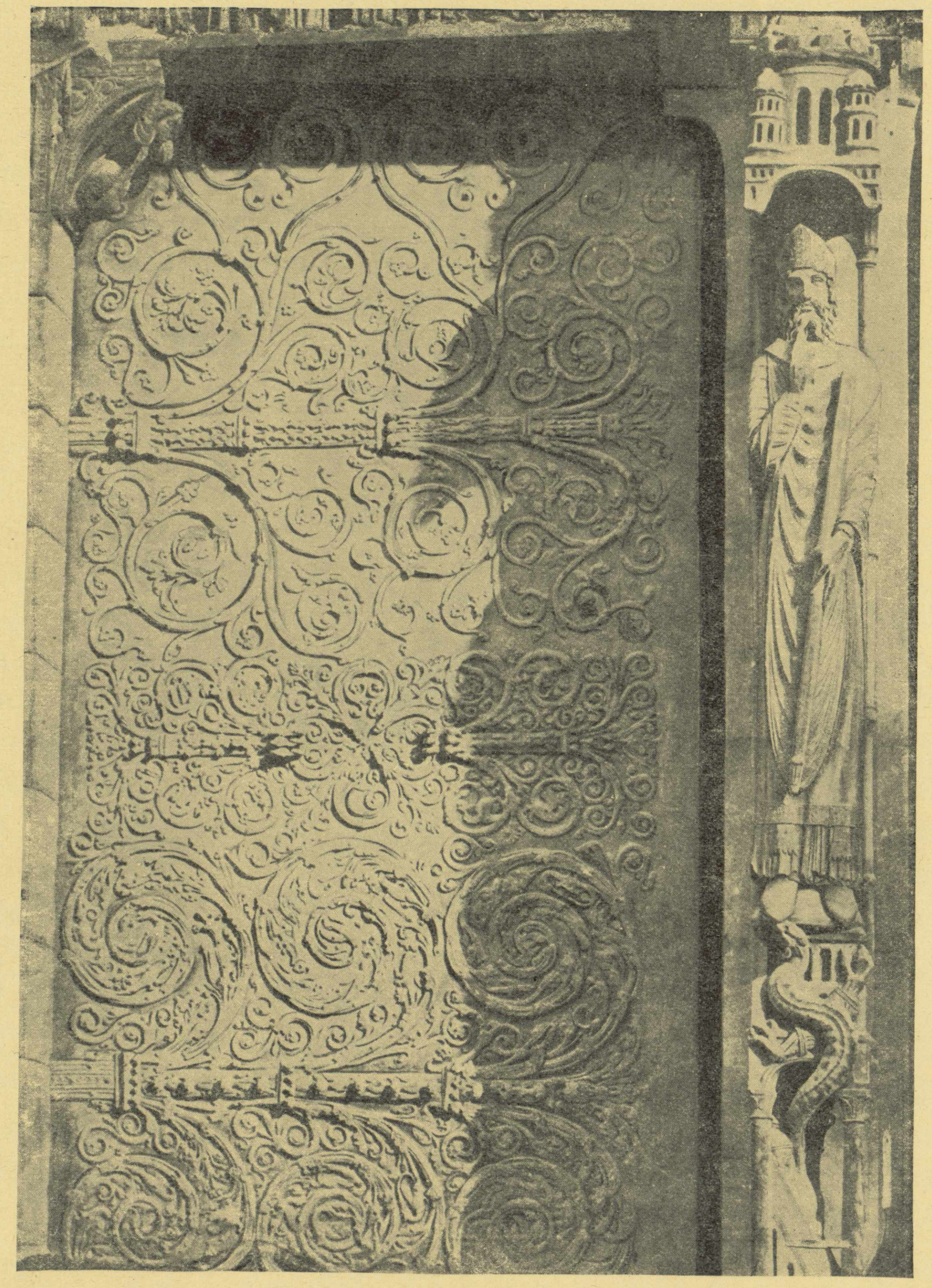


Fig. 126. — FERRURES DES PORTES DE NOTRE-DAME DE PARIS, EXÉCUTÉES PAR LE DIABLE BISCORNET, XVe siècle. Photographie prise avant 1856. (Collection de l'auteur).

passait le Saint-Sacrement lors des processions. L'ouvrier se trouva donc délié de son serment vis-à-vis du Diable, mais il garda néanmoins les quatre portes faites, et fut reçu maître.

Ces ferrures n'existent plus aujourd'hui ; elles ont été remplacées, vers 1860, par Viollet-le-Duc, par des copies plus ou moins fidèles, auxquelles le Diable n'a point collaboré ; mais nous avons la bonne fortune de posséder une photographie des anciennes ferrures, prise immédiatement avant leur remplacement ; nous en donnons la reproduction ici (Fig. 126). Les curieux pourront faire la comparaison avec les ferrures actuellement existantes, et constateront aisément les différences.

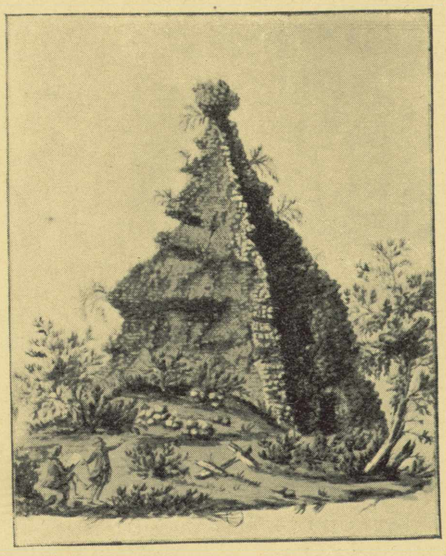


Fig. 127. — LA PIERRE DE COUHARD A AUTUN, CONTENANT UN DÉMON.
Aquarelle du XVIIIe siècle. Paris, Bibliothèque Nationale.
Estampes Va 190.

.XII.

LES POSSÉDÉS DU DÉMON

On a souvent considéré comme sorciers, au Moyen-Age et jusqu'au XVIIIe siècle, des individus qui étaient, en réalité, possédés d'un ou plusieurs démons.

Il arrivait, d'ailleurs, que certaines sorcières mettaient tant d'ardeur à évoquer le Diable, que celui-ci, au lieu de se résoudre à demeurer leur obéissant serviteur, s'emparait d'elles violemment.

Il semble bien que la grande sorcière classique, celle qui domine toute la chrétienté de son imposante figure, parce qu'elle est citée à une place d'honneur dans l'Ancien Testament, la première en date et la plus célèbre de toutes, la sorcière d'Endor, ait été de la catégorie des sorcières possédées.

C'était une sorcière nécromancienne, comme nous le verrons plus loin (Fig. 141); le roi Saül, selon le récit biblique, la fait rechercher par ses serviteurs afin qu'elle lui fasse apparaître le prophète Samuel ; et cette sombre anecdote se lit au premier livre des Rois (ou Samuel, selon les Juifs), chapitre XXVIII, § 7. Dans le texte hébreu il est dit exactement : « Les serviteurs de Saül lui dirent : Il y a à Endor une femme *Behalath-Ob* », expression assez imprécise qui peut s'interpréter de deux façons différentes. Le mot *Ob*, a été translaté, par les traducteurs grecs, par le terme *Python*, qui veut dire un dragon, un serpent ou un esprit mauvais. Behalath-Ob signifie donc « Maîtresse d'un Python », *Domina Pythonis*, c'est-à-dire ayant un python en sa possession ; ou bien encore, ce qui est très conforme au génie de la langue hébraïque : « Mariée à un Python » et par conséquent, « en puissance d'un Python. »

Possédée par un python, ou possédant un python ? La plupart des



Fig. 128. — POSSÉDÉE BLASPHÉMANT AU DÉBUT DE LA CRISE.
Abraham Palingh, *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye,* Amsterdam, 1725.



Fig. 129. — POSSÉDÉE ESSAYANT DE SE JETER PAR LA FENÊTRE.
Abraham Palingh, *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye,* Amsterdam, 1725.

commentateurs théologiens ont préféré : possédée ; ils ont même assigné le ventre comme le siège favori du démon, et ont appelé la sorcière d'Endor « engastrimythe ».

La « possession » était le nom expressif sous lequel on désignait les perversions mentales, innombrables dans l'histoire, qui presque toujours, ne correspondent à aucune lésion apparente ou cachée de l'organisme.

L'individu possédé s'agite sous l'influence mystérieuse et invisible qui le torture, le porte à des actions brutales et véhémentes, lui fait pousser des hurlements ; et il ne peut être délivré que par certaines prières spéciales. Des scènes de ce genre sont mentionnées dans l'Evangile, elles s'échelonnent tout le long du Moyen-Age, dans les vies des Saints et dans les annales des ordres religieux. Tous les lieux de pèlerinage et toutes les basiliques célèbres en ont été témoins, et l'on voit parfois encore à Ars, à Lourdes, à Paray-le-Monial et au fond de certains couvents, des possédés hurler et se débattre sous l'emprise du fluide malfaisant qui a envahi tout leur être et a imprégné leur substance.

Les scènes les mieux caractérisées de possession ont été reproduites dans l'ouvrage rarissime d'Abraham Palingh que nous avons cité : *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye,* Amsterdam, André Van Damme, 1725, qui est un long dialogue entre les sorciers Tymon, Eusebius et Mantus, sur les faits de sorcellerie et de possession démoniaque. On y



Fig. 130. — POSSESSION PENDANT UN PRÊCHE PROTESTANT.
Abraham Palingh, *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye*, Amsterdam, 1725.



Fig. 131. — POSSÉDÉ SUPPLIANT SA FAMILLE DE NE PAS LE DÉNONCER AUX MAGISTRATS.
Abraham Palingh, *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye*, Amsterdam, 1725.

voit une sorcière, saisie tout à coup par un démon, entrer en transe au milieu du conseil des échevins qui l'avaient fait venir pour la réprimander sur sa conduite (Fig. 132); elle se débat convulsivement par terre, et a entraîné une chaise dans sa chute. Dans une autre scène du même genre, la sorcière, ou peut-être simplement la possédée qui n'est point sorcière, se trouve dans la crise dite de rage démoniaque (Fig. 133) ; la bouche écume, les pieds et les poignets se tordent et se contorsionnent, symptôme incontestable, suivant les théologiens, de la possession du corps par un ou plusieurs démons impurs. Voyez l'épouvante de ces commères hollandaises dans cet intérieur modeste (Fig. 128), en entendant les blasphèmes que profère cette possédée, dans laquelle vient d'entrer le Démon. Et considérez la peine qu'ont ces braves gens à en empêcher une autre (Fig. 129), de se jeter par la fenêtre sous l'impulsion satanique à laquelle elle ne peut résister. Voici un homme qui, à l'église pendant un prêche protestant, tombe soudain à la renverse sur son banc (Fig. 130), au grand scandale de ses voisins, le démon qui était en lui ne pouvant souffrir la lecture des paroles ineffables du livre sacré. Et, un peu après, ce même homme (Fig. 131), une fois la crise passée, supplie à genoux sa famille, ses voisins et ses amis de ne pas le dénoncer aux magistrats, qui ne manqueraient pas de lui faire subir le sort épouvantable réservé aux sorciers.



Fig. 132. — CRISE DE POSSESSION D'UNE SORCIÈRE AU MILIEU DU CONSEIL DES ÉCHEVINS.
Abraham Palingh, *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye*, Amsterdam, 1725.



Fig. 133. — CRISE DE RAGE DÉMONIAQUE AVEC TORSION DES MEMBRES.
Abraham Palingh, *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye*, Amsterdam, 1725.

Saint Grégoire le Grand, dans ses *Dialogues* célèbres, raconte, de la façon la plus naïve, un bien curieux fait de possession. Une religieuse de Rome, se promenant dans le jardin de son monastère, eut envie d'une laitue ; elle la prit, la mordit en oubliant de faire sur elle la bénédiction, et aussitôt elle fut possédée du Diable. On envoya chercher le Père Egnitius, célèbre pour ses exorcismes. Aussitôt celui-ci venu, le démon se mit à crier en pleurnichant : « Qu'ai-je fait ? J'étais assis sur cette laitue, *sedebam ibi super lactucam ;* cette femme l'a prise et a mordu dedans ! » Le saint homme, par ses prières et ses conjurations, l'obligea à quitter le corps de la religieuse.

Mais voici un fait de possession plus étrange et plus compliqué.

A Prague, en Bohême, dans l'église de Vischerad, un prêtre, nommé Wazlaga Kralizzec, commanda à un démon de sortir du corps d'une possédée, et lui permit de le prendre lui-même en échange s'il pouvait aller à Rome sur le champ, et lui rapporter une colonne de l'église Santa Maria in Trastevere avant l'introït de sa messe. Le diable partit et rapporta la colonne ; mais le prêtre avait déjà achevé sa messe et disait le dernier Evangile. De dépit, le démon laissa choir la colonne qui se brisa en trois morceaux en tuant plusieurs personnes, et il quitta le corps de la possédée. Cette colonne, mesurant près de six mètres de long, se voit encore dans l'église de l'endroit, au-dessous d'une ancienne fresque peinte sur le mur, qui représente les détails de ce fait. Et ce qui donne à cette histoire un singulier relief, c'est la présence, à deux mille kilomètres de là, dans l'église Santa Maria in Trastevere de Rome, de seize colonnes semblables à celles de l'église de Vischerad, qui se trouvent d'un côté de la nef, tandis que l'autre côté n'en comporte que quinze. A la place de la colonne absente, se trouve un autel sur lequel cette anecdote extraordinaire est également représentée, en fresques anciennes !

Lorsque les démons s'installaient en maîtres dans le corps des possédés, ils causaient à ceux-ci d'innombrables et intolérables souffrances ; et l'art suprême des chrétiens consistait à les savoir déloger de leur résidence d'emprunt. Certains possédés, comme celui qui est cité dans l'Evangile, recélaient en eux-mêmes des légions de démons, et ce n'était pas chose aisée que de faire sortir, à la queue leu leu, de véritables guirlandes de diables par les orifices naturels du corps.

Les prières au moyen desquelles on libérait des démons les malheureux ainsi torturés se nommaient exorcismes, et il faut admettre qu'on en fit autrefois un fréquent usage, puisque l'Eglise n'hésita pas à séparer les fonctions d'exorciste des autres fonctions sacerdotales, pour en former un des quatre ordres mineurs que l'on conférait aux individus spécialement chargés de ces expugnations ténébreuses. Ceux-ci même ne purent bientôt plus suffire à leur tâche et furent débordés ; chacun osa exorciser sans même avoir reçu aucun ordre ; les femmes elles-mêmes, et particulièrement Sainte Catherine de Sienne, se livrèrent à ce dangereux exercice.

L'Eglise a placé des exorcismes à toutes les pages de sa liturgie ; il en existe dans les cérémonies de la bénédiction de l'eau, de la bénédiction du sel, de la bénédiction des édifices, et dans le baptême, qui n'est lui-même qu'un long exorcisme. L'enfant naît possédé. Son entrée en ce monde se fait sous les auspices d'un esprit mauvais. C'est la doctrine même de l'Eglise, puisqu'elle adresse directement, pendant cette cérémonie, de foudroyantes apostrophes au Diable. « Je t'exorcise, esprit immonde ! dit le prêtre, *Exorciso te immunde spiritus!* Eloigne-toi de ce serviteur de Dieu ! Sors de lui ! *Exi ab eo!* Ecoute ta sentence, Diable maudit, Satan maudit ! etc. » Telles sont les paroles préliminaires, bien peu connues, du sacrement de baptême. Or, si elles n'expriment pas une vérité indiscutable, si elles ne constituent qu'une vaine et pompeuse formule, pourquoi les prononcer ?

Les sentences d'exorcisme destinées à mettre en fuite les démons du corps des possédés furent nombreuses, et leur infaillibilité fut toujours garantie. On en a réuni un certain nombre dans un vieux livre, *l'Ordo baptizandi,* édité à Venise, chez Ægidius Regazola, en 1575 ; sans parler des exorcismes du baptême, on y trouve l'exorcisme de Saint Ambroise, qui commence par les mots : *Omnipotens Domine Verbum,* puis l'exorcisme appelé *Luciferina,* celui-ci tout particulièrement recommandé, dit ce respectable tome ; c'est une *conjuratio pulchra contra daemones.* Il y avait encore l'exorcisme de Saint Cyprien, puis celui qui était lu à Saint-Pierre de Rome, devant la colonne de la Flagellation du Christ, et qui commençait par les mots : *Adjutorium nostrum,* etc...

En 1582, le R. P. Hieronymus Mengus donna deux recueils d'exorcismes sous les titres de *Flagellum daemonum exorcismos terribiles complectens,* et *Fustis daemonum ;* mais son livre fut mis à l'index, sans doute pour des raisons de discipline intérieure et de rivalité de couvents, car, un siècle plus tard, en 1678, un chanoine d'Anvers, Maximilien ab Eynatten, publia un *Manuale Exorcistarum* aussi complet, qui donnait des formules extraites du rituel romain et du Pastoral de Malines et qui échappa à la censure romaine ; on y voit le prêtre placer son étole sur le possédé, ou bien lire l'Evangile de Saint Jean sur sa tête, et même prononcer des exorcismes pour les animaux malades et pour les époux malé-



Fig. 134. — SAINT JACQUES DEVANT LE MAGICIEN ENTOURÉ DE DÉMONS. Estampe par Breughel le Vieux, 1565.



Fig. 135. — SUR L'ORDRE DE SAINT JACQUES, LES DÉMONS METTENT LE MAGICIEN EN PIÈCES, par Breughel le Vieux, 1565.

ficiés et réduits, par la malice de Satan, à une regrettable inaptitude. Un autre volume de ce genre avait paru en 1663, à Fribourg, en Suisse, chez David Irrbisch, sous le titre : *Nucleus continens Benedictiones rerum diversarum, item exorcismos ad varia maleficia expellenda.* Il contient des exorcismes de l'eau, du vin, du sel, des repas, de l'encens, du soufre, des parfums, des médicaments, des potions, des onguents, des bains, du lit, des maisons, des vêtements, des herbes, des roses, de la rue, de l'absinthe, des navires, des troupeaux, des vignes, et même des cocons de vers à soie (*Benedictio seminis bombicum*), qui, tous, ont pour objet de déloger les esprits mauvais cachés en ces substances ; puis des exorcismes contre les vers, les souris, les serpents, et contre les comestibles maléficiés, qui sont invariablement prononcés au nom de Jésus-Christ et de Saint Ubald, *In nomine Jesu Christi et S. Ubaldi.* On y trouve, entre autres conjurations bizarres, la suivante : *In nomina Pa † tris et Fi † lii et Spiritus † Sancti ! † Hel † Heloym † Sother † Emmanuel † Sabaoth † Agia † Thetragrammaton † Agyos † Otheos † Ischiros † etc...* laquelle ressemble singulièrement aux formules du Grimoire.

Enfin, quantité de petites pratiques de dévotion, le signe de la Croix, l'eau bénite, les chapelets, scapulaires, médailles de Saint Benoît, et autres talismans en usage chez les chrétiens, ne sont autre chose que des exorcismes courants pour repousser les démons, comme aussi l'habitude de placer la main devant la bouche lorsque l'on bâille, et même d'y faire le signe de la croix avec le pouce, afin qu'aucun mauvais esprit ne s'avise d'y entrer.

Ce sont certainement des prières d'exorcisme que prononce Saint Jacques le Majeur, lorsqu'il se trouve arrêté devant un magicien par d'innombrables démons que celui-ci a fait surgir (Fig. 134), et qu'il obtient du Seigneur que les diables se saisissent du magicien possédé, le précipitent de sa chaise et le mettent en pièces (Fig. 135). Mais Breughel le Vieux, à qui l'on doit ces deux estampes remarquables, gravées par Cock en 1565, a forcé la note imaginative qui lui est habituelle ; il a fait, par un joyeux anachronisme que seul un Flamand pouvait se permettre, figurer, dans la scène, des sorcières sur leur manche à balai ; il l'a peuplée de gnomes de cauchemar, de myrmidons échappés du limon

terrestre avant les époques historiques ; de telle sorte qu'on ne saurait attacher, à cette éclatante fantaisie, la valeur d'un document.

Beaucoup plus sobre et plus vraie est cette estampe de Callot, d'après Andrea Boscholi (Fig. 137), où l'on voit se débattre, dans l'église, une possédée que maintiennent à grand peine deux gaillards solides et musclés ; une foule l'entoure, un prêtre lit les prières de l'exorcisme, sans



Fig. 136. — EXORCISME, estampe par Stephanoff. Londres, 1816. (Collection de l'auteur).

ostentation, mais sans enthousiasme ; un enfant de chœur, qui se cache derrière lui, tient le bénitier ; au fond, l'autel, prêt pour le sacrifice, qui commencera dès que cette scène scandaleuse aura cessé.

Les exorcismes sont encore pratiqués de nos jours ; ils ont même été conservés dans certaines branches dissidentes de l'Eglise catholique. Nous possédons une très curieuse eau-forte anglaise, gravée en 1816, d'après un dessin de Stephanoff, représentant une scène d'exorcisme, au commencement du XIXe siècle, dans le Royaume-Uni, pays qui se flatte cependant d'avoir banni les diableries de sa théologie et de sa conversation. L'artiste, pour augmenter l'effet de terreur de la scène, n'a point



Fig. 137. — EXORCISME D'UNE POSSÉDÉE,
par Jacques Callot, d'après Andrea Boscholi, XVIIe siècle.

représenté le sujet exorcisé; mais tous les personnages se tournent vers lui dans des attitudes horrifiées et comiques (Fig. 136). La scène paraît se passer dans la chapelle privée de quelqu'un de ces vieux châteaux du nord de l'Angleterre, chers à Anne Radcliffe. Des personnages demi-vêtus tombent en tumulte, au fond, dans un escalier de chêne ; un hibou éteint leur chandelle. Un valet a saisi une ancienne rapière effilée pour effrayer les esprits malins ; un groupe compact de femmes et d'enfants se pressent en pleurant, auprès du clergyman qui lit, dans son manuel d'exorcismes, des prières ne lui inspirant qu'une médiocre confiance, tant il a l'air peu rassuré; un vieux serviteur l'éclaire en tremblant, les cheveux dressés sur la tête, prêt à lâcher le bénitier qu'il tient de la main droite, tandis qu'un autre agite une sonnette qui achève de semer l'alarme dans la maison. Il n'est pas jusqu'à un chien qui ne regarde, avec une certaine inquiétude, un spectacle auquel le surnaturel prête, pour lui, de l'inexplicable.

La sortie des démons n'est pas chose aisée ; ceux-ci résistent, se cramponnent, refusent obstinément de quitter un séjour où ils se plaisent, apparemment. Il faut que des prières, quelquefois des fumigations, viennent les déloger. Parfois même leur substance invisible se concrétise soudain et se résout, dans le visible, en immondices, en excréments, en

toxines, en borborygmes. C'est pourquoi les possédés, lorsque le démon sort d'eux-mêmes, rejettent souvent, par la bouche, des ordures, des charbons, des reptiles. C'est pourquoi, en leur administrant la plante appelée Barath, dont la découverte est encore attribuée à Salomon, le démon s'enfuit sous forme d'araignée, de chauve-souris, de vapeur ou de fumée infecte, ou *cum foedo vomitu,* ou bien *cum foeda sanie ex ore,* disent les théologiens. C'est pourquoi encore les anciens appelaient les sorcières « puantes », *foetentes,* et pourquoi les apparitions du diable dégagent traditionnellement une odeur de soufre.

Des auteurs ecclésiastiques solides ont élucidé ces importantes matières avec une compétence éprouvée, entre autres le Père Crespet, religieux célestin du XVIe siècle, qui refusa un évêché à lui offert par Grégoire XIV, et qui écrivit ses *Deux livres de la hoyne de Satan et malings esperits contre l'homme,* et le jésuite, Pierre Thyraeus, qui publia à Lyon, en 1603, un fort volume que l'on peut appeler définitif, intitulé : *Demoniaci, hoc est de obsessis a spiritibus daemoniorum hominibus.* Ce dernier a traité longuement, avec une lumière admirable et avec la plus saine doctrine, de la question des obsédés ; il a su reconnaître avec discernement et sagacité les parties du corps où se tiennent de préférence les démons, les parties par où ils entrent et celles par où ils sortent ; il en a surpris qui s'introduisaient dans le corps avec le boire et le manger, d'autres qui, ayant pris possession du corps des femmes, en étaient expulsés avec souffrance comme dans un enfantement, *vià verecundà.*

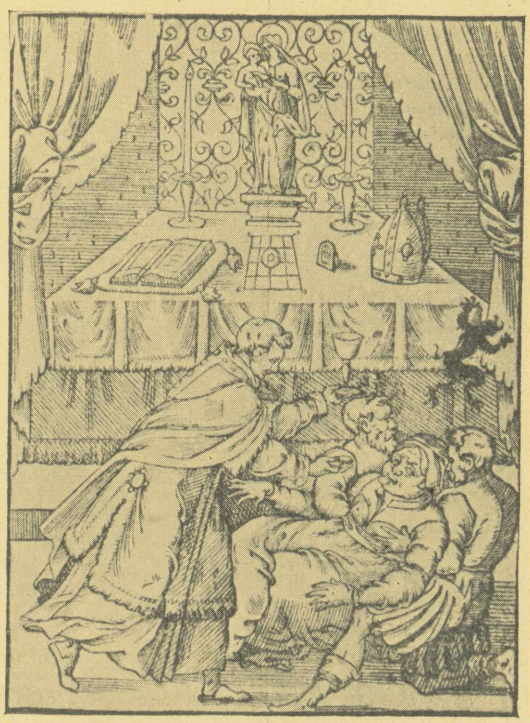


Fig. 138. — SORTIE DU DÉMON DU CORPS D'UNE POSSÉDÉE.
Pierre Boaistuau, *Histoires prodigieuses,* Paris, 1575.

Dans le livre de Pierre Boaistuau, que nous avons déjà cité : *Histoires prodigieuses tirées de divers auteurs,* Paris, 1575, se trouve figurée la sortie du démon du corps d'une possédée (Fig. 138), à

laquelle un évêque administre l'Eucharistie. C'est sous la forme d'un petit diable griffu — les petits sont les plus pernicieux, disent les gens compétents — que s'échappe l'esprit impur de la femme à laquelle on ouvre de force la bouche pour recevoir le pain consacré.

Mais aucun récit d'exorcismes n'est aussi détaillé et aussi probant que celui qu'a laissé le R. P. Surin.

Ce jésuite, d'une piété éminente, d'une parfaite simplicité de cœur, qui a écrit des ouvrages et composé des cantiques édifiants, fut envoyé, par Richelieu, au couvent des Ursulines de Loudun, pour exorciser les diables qui en avaient pris possession. Il entama, avec les forces mauvaises, une lutte qui dura plusieurs années, et il faut avouer que le récit extraordinaire de ses aventures, écrit par lui-même, est empreint d'un très grand accent de vérité.

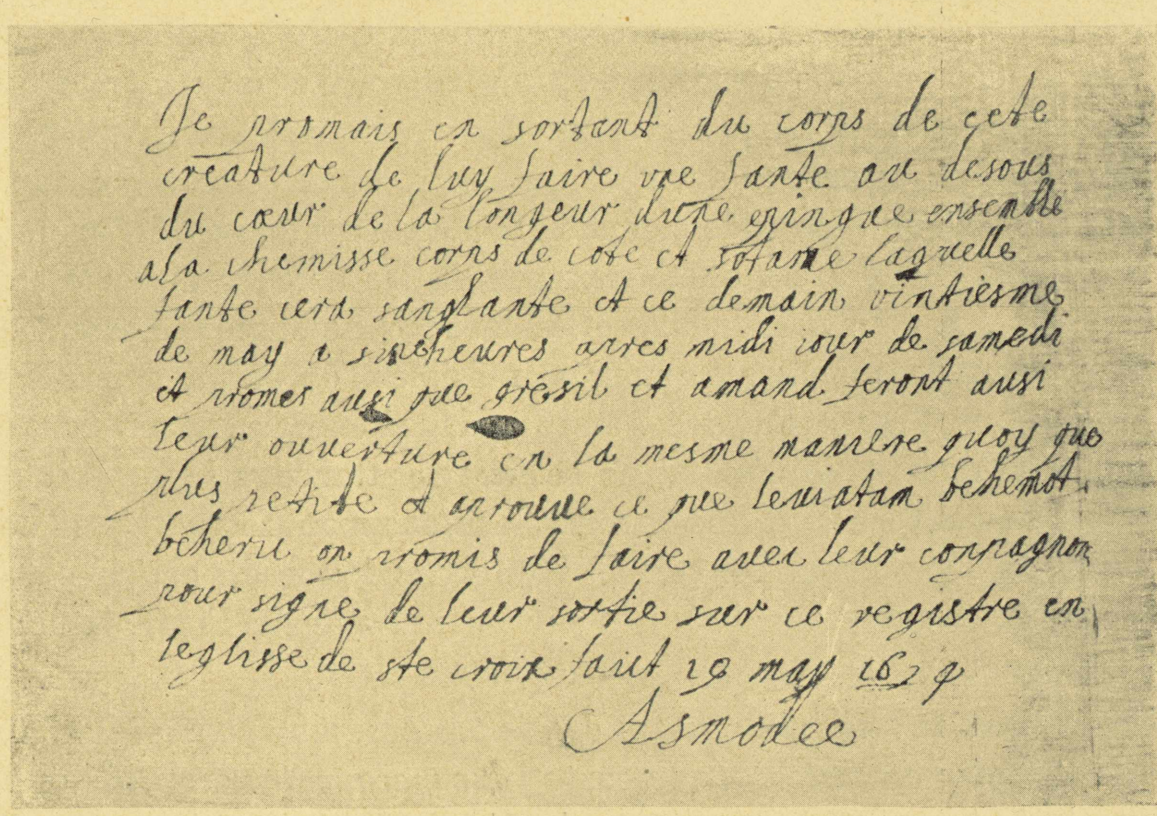
Ses prédécesseurs dans sa lourde tâche, n'avaient réussi à déloger que trois diables qui avaient élu domicile dans le corps de trois religieuses. C'est le 29 Mai 1629, que le P. Jean-Baptiste Gault, de l'Oratoire, fit sortir le démon Asmodée, et il prit l'insigne précaution de faire écrire et signer à celui-ci un acte en due forme de cet événement. Asmodée, de la physionomie terrestre duquel nos lecteurs peuvent contempler deux aspects différents (Fig. 95 et 103), signa cinq fois ; sur la même page signèrent le P. Gault, le sieur Martin de Laubardemont et Mgr. Henry Loys Chasteigner de la Roche-Pozay, évêque de Poitiers. Ce précieux document est entré à la Bibliothèque Nationale sous le n° 7618 des manuscrits, fonds français, et comme peu de personnes, apparemment, savent comment écrivent les diables, nous donnons ici la reproduction fidèle d'un autographe authentique du démon Asmodée (Fig. 139).

Voici, pour en faciliter la lecture, une transcription exacte :

« *Je promais, en sortant du corps de cete créature, de luy faire une fante au-desous du cœur de la longueur dune épingue ensemble à la chemisse corps de cote* (corsage) *et sotane* (soutane), *laquelle fante cera sanglante et ce demain vintiesme de may a sinc heures après-midi iour de samedi et promes ausi que gresil* (nom d'un démon) *et amand* (autre

démon) *feront ausi leur ouverture en la mesme manière quoy que plus petite et aprouve ce que leviatam, behemot, beherie on promis de faire avec leur compagnon pour signe de leur sortie sur ce registre en leglisse de ste croix, faict 29 may 1629.* » Asmodée.

L'écriture de ce document est féminine et assez jolie. Certains critiques se sont permis de rire en voyant cette pièce, sous prétexte qu'elle



Je promais en sortant du corps de cete
creature de luy faire vne fante au desous
du cœur de la longeur dune epingue ensemble
a la chemisse corps de cote et sotane laquelle
fante sera sanglante et ce demain vintiesme
de may a sincheures apres midi iour de samedi
et promes ausi que gresil et amand feront ausi
leur ouverture en la mesme maniere quoy que
plus petite et aprouve ce que leviatam behemot
beherie on promis de faire avec leur compagnon
pour signe de leur sortie sur ce registre en
leglisse de ste croix faict 29 may 1629
Asmodee

Fig. 139. — AUTOGRAPHE SIGNÉ DU DÉMON ASMODÉE.
Bibliothèque Nationale. Ms. Fonds français, n° 7618, f° 20, verso.

contenait des « fautes d'orthographe » et qu'un diable, prétendent-ils, ne devrait pas en faire. Cette objection n'est pas sérieuse ; nous leur ferons remarquer qu'au XVIIe siècle, il n'y avait pas d'orthographe ; ou du moins, s'il y en avait une, les imprimeurs, les tabellions et M. de Vaugelas étaient seuls à la respecter. Une personne de qualité se serait crue déshonorée d'en observer les règles ; Louis XIV faisait des fautes ; Mme de Maintenon faisait des fautes ; Mme de Sévigné, la Grande Mademoiselle, Bossuet, Saint-Simon, le Cardinal de Richelieu, émaillaient leurs

écrits de solécismes qu'un écolier primaire saurait aujourd'hui relever. Le Dictionnaire de l'Académie, d'ailleurs, n'était pas encore publié. Chacun se faisait son orthographe à soi ; par conséquent, pourquoi les diables qui sont, on en conviendra, personnes de qualité également, auraient-ils observé des règles grammaticales, ce qui les aurait immédiatement placés au-dessous d'un simple écuyer sans particule ?

Mais ces expulsions étaient trop lentes ; le P. Lactance, qui avait succédé au P. Gault, comme exorciste, ne réussit, croyons-nous, à expulser aucun démon dans l'espace de trois ou quatre ans : le plus gros de l'ouvrage restait à faire, car aucun des nombreux démons qui possédaient la mère prieure n'avait voulu sortir. Pour cette tâche surhumaine, il fallait un plus rude compère, et c'est ainsi que le P. Surin, qui venait d'être choisi à cet effet, entreprit de les déloger un à un, et y réussit après une lutte opiniâtre et malgré les nombreux dangers que lui firent courir ces puissants ennemis invisibles. « J'entrai donc, dit-il, le jour de Saint Thomas l'apôtre, l'an 1634, dans l'exercice de ma charge ». C'était le 7 Mars, et le résultat ne se fit pas attendre : le 23 Juin, un autre diable était sorti, si l'on en croit le même manuscrit, n° 7618 de la Bibliothèque Nationale, dont le f° 56, fort endommagé et qui semble même porter des traces de brûlures provenant du feu de l'enfer, contient l'attestation suivante :

« *Au iour duy* 23 *iuin,* y est-il dit, *ie promes, moy ennemi iuré de la vierge, de faire en sortant de se corps pour marque de ma sortie un pertuis en la main droites de la grosseur deu doy qui y parrestra* 2 *scemaine* ».

Et ce démon anonyme a signé : « un nemi de la vierge ».

Sept jours après, c'était au tour de Nephtali de signer le registre de sortie :

« *ie promes moi neftali de faire en sortant de se corps pour signe véritable de ma sortie ie promois a mon gran regret de rompre la chère catedrale du ministre de loudeun la ou il presche toust ses confuses* (?) *lois eretiques et den portear ladit cherre en rompant le toit, faict par moi neftali au jour du* 30 *iuin* 1634. »

Un an après, en 1635, le R. P. Surin écrivait au P. d'Attichy, jésuite

de Rennes : « Je suis en perpétuelle conversation avec les diables ; depuis trois mois et demi, je ne suis jamais sans avoir auprès de moi un diable en exercice. Quand je veux parler on m'arrête la parole ; à la messe je suis arrêté tout court ; à la table je ne puis porter les morceaux à ma bouche, et je sens le diable aller et venir chez moi comme en sa maison. »

Les démons qui possédaient la mère prieure lui révélèrent qu'ils étaient des séraphins, des chérubins et des trônes déchus ; ils se nommaient Léviathan, Balam, Isacaron et Béhémoth. Isacaron bataillait avec elle, Balam la faisait rire aux éclats pendant les offices et les prières ; Béhémoth, chose plus grave, lui inspirait des pensées peu convenables ! Un autre démon, nommé Zabulon, possédait la sœur Claire ; il avait résisté aux exorcismes du prédécesseur du P. Surin, le P. Lactance, auquel l'évêque de Poitiers avait confié cette tâche importante.

Le saint jésuite eut à subir de rudes assauts dans la campagne qu'il entreprit contre ses mystérieux adversaires ; plusieurs fois il fut possédé lui-même. « Une fois, dit-il, les démons firent un charme horrible par lequel, pendant huit jours, la mère prieure devint tout autre qu'elle n'était ; son visage devint d'une rare beauté. » « Un autre jour, ajoute-t-il, le démon, prenant ma figure, entra au parloir et, d'une voix douce, semblable à la mienne, parla à la mère pour l'induire en erreur ». Puis ce fut une suite interminable d'aventures, quelquefois grotesques, quelquefois tragiques et inquiétantes. Les démons fustigeaient les religieuses, les épouvantaient par des clameurs horribles ; tantôt ils leur octroyaient le don des langues, et les plus illettrées prononçaient tout à coup des discours latins.

« Un jour que je tenais Béhémoth à l'exercice, dit l'excellent Père, il entra tout à coup dans une rage extraordinaire, et la plus grande que je lui aie jamais vue, en sorte que je crus qu'il allait sortir... Il m'avoua qu'il gardait trois hosties que trois magiciens, deux à Loudun et un à Paris, avaient gardées à la communion. Je conçus un grand désir d'avoir ces hosties ; je commandai donc à Isacaron de s'en aller à Paris, ainsi qu'à Balam. L'après dîner, Isacaron arriva dans une grande furie et il fut aussitôt suivi de Balam qui parut sur le visage de la mère. Je lui demandai s'il avait fait ce que je lui avais ordonné ; il me répondit

qu'oui et qu'il avait apporté les hosties. » Plus tard, les démons prétendirent « que la mère prieure était enceinte ; en effet, il y en avoit toutes les apparences. Mais le jour de la Circoncision de l'an 1635, le démon dit que la Sainte Vierge le contraignait de faire rejeter à la mère toutes les humeurs qui causaient cette grossesse apparente ; elle les vomit en effet durant l'exorcisme, pendant l'espace de deux heures, de quoi plusieurs personnes de qualité furent témoins, entre autres, l'évêque de Nîmes. »

Le premier démon que le R. P. Surin parvint à chasser du corps de la mère fut Léviathan. Il sortit en lui laissant sur le front une croix rouge, suivant la promesse qu'il en avait faite à l'évêque de Poitiers. Puis ce fut le tour de Balam. Isacaron sortit ensuite, en 1636, laissant sur la main de la mère, à la vue de tout le monde, le saint nom *Maria* en caractères romains. Ils étaient gravés profondément en la chair, avec le nom de Saint Joseph, en caractères plus petits. Enfin, Béhémoth offrit une résistance plus prolongée et ne quitta la patiente que le 15 Octobre 1637. Désormais tout rentra dans l'ordre à Loudun, et le P. Surin et la mère prieure allèrent ensemble faire un pèlerinage au tombeau de Saint François de Sales, pour remercier le Seigneur de cette laborieuse délivrance.



Fig. 140. — SORCIERS DÉTERRANT LES MORTS DANS UN CIMETIÈRE.
R. P. Guaccius, *Compendium Maleficarum*, Milan, 1626.

XIII.

LA NECROMANCIE, OU EVOCATION DES MORTS

Nous avons vu, jusqu'ici, les opérations de sorcellerie limitées aux rapports de l'homme avec le Démon.

Mais, outre les sorciers qui se flattaient de faire apparaître le Diable, il y avait les sorciers nécromanciens, qui ne craignaient pas de troubler le sommeil éternel des trépassés, de leur commander de se lever de leur sépulcre pour venir révéler les secrets de l'avenir qu'ils n'avaient pas manqué d'apprendre pendant leur séjour dans l'autre monde.

Ceux-là étaient plus terribles. Voir le Diable n'a rien de bien effrayant, et la curiosité, violemment piquée, n'éprouve aucune appréhension à être satisfaite. Mais voir apparaître les morts porte en soi quelque chose de sinistre ; ici, l'eau-forte est poussée au noir, sans mesure, et la mise en scène, obligatoirement macabre, fait frissonner les plus hardis. Nous allons donc descendre ici un peu plus bas dans l'abîme ténébreux que l'intelligence humaine s'est complu à vouloir explorer pendant des siècles, et dans lequel elle n'a pas encore renoncé à pénétrer.

La première et la plus illustre des sorcières, l'ancêtre, la mère, le modèle, le prototype, le parangon de toutes nos sorcières du Moyen-Age, la vénérable pythonisse, la sorcière d'Endor, dont nous avons parlé au chapitre précédent, était une nécromancienne. Sa spécialité était de faire apparaître les morts, puisque, sans difficulté, elle oblige de sortir du tombeau le prophète Samuel, qui, tout prophète qu'il est, ne peut se dérober au pouvoir ténébreux de cette femme diabolique. Cette scène biblique, bien qu'ayant profondément frappé l'imagination de nos pères, n'a pas souvent tenté l'inspiration des artistes ; son horreur froide ne permettait pas aux Breughel ou aux Callot d'exercer avec succès leur verve

comique ; au XVIIIe siècle, elle ne suscite que quelques illustrations où le tragique conventionnel et déclamatoire ne parvient pas à dissimuler l'inexistence de la documentation.

Un dessinateur d'Augsbourg, Johann Heinrich Schönfeld, a interprété l'évocation de Samuel dans l'estampe reproduite ci-contre (Fig. 141), gravée par Gabriel Œhinger. Dans l'angle d'un monument funéraire, une sorcière décharnée tient, dans sa main gauche, une torche qui éclaire toute la scène d'une lueur sinistre et, dans l'autre, une branche de verveine dont elle place la pointe sur différentes parties d'un cercle sur lequel figurent des hiérogrammes trop sommairement indiqués pour être lisibles, mais qu'on devine très proches parents de ceux des cercles destinés à évoquer les démons. Un hibou, un crapaud et un serpent s'y promènent en liberté auprès d'un crâne de bovidé. Saül, ployant sous le poids de son harnachement militaire, se prosterne devant Samuel qui sort lentement de son sépulcre, dont la pierre s'est levée par une force mystérieuse. Des sorcières subalternes sont accourues, et regardent curieusement la scène, à califourchon sur des sarcophages supérieurs, tandis que, dans l'ombre du gouffre d'où surgit Samuel, on aperçoit la tête cornue et ricanante du diable, pour bien marquer que, dans cette opération comme dans les autres, l'aide puissante de cet auxiliaire infernal ne manque pas d'être requise.

Au Moyen-Age, la nécromancie fut très assidûment pratiquée ; elle consistait, soit à faire apparaître les morts, soit, lorsqu'ils n'y voulaient pas consentir, à les déterrer pour inspecter les cadavres en se livrant à des opérations qui ne sont point nettement définies. On enseignait la nécromancie en Espagne, à Séville, à Tolède, à Salamanque, dans de profondes cavernes qu'Isabelle la Catholique fit murer. Les sorcières y étaient même accusées de manger de la chair humaine ; le R. P. Guaccius donne, dans son fameux *Compendium Maleficarum,* la figure ci-contre (Fig. 140), où ces pratiques sont fort bien indiquées ; au premier plan, nous voyons deux sorciers tirer, de la quiétude de sa fosse, un trépassé revêtu de son linceul ; plus loin, quatre sorcières sont en train de dépecer un autre cadavre sur une table, et de se livrer à quelqu'un de ces horribles repas que nous avons déjà vus représentés dans les figures

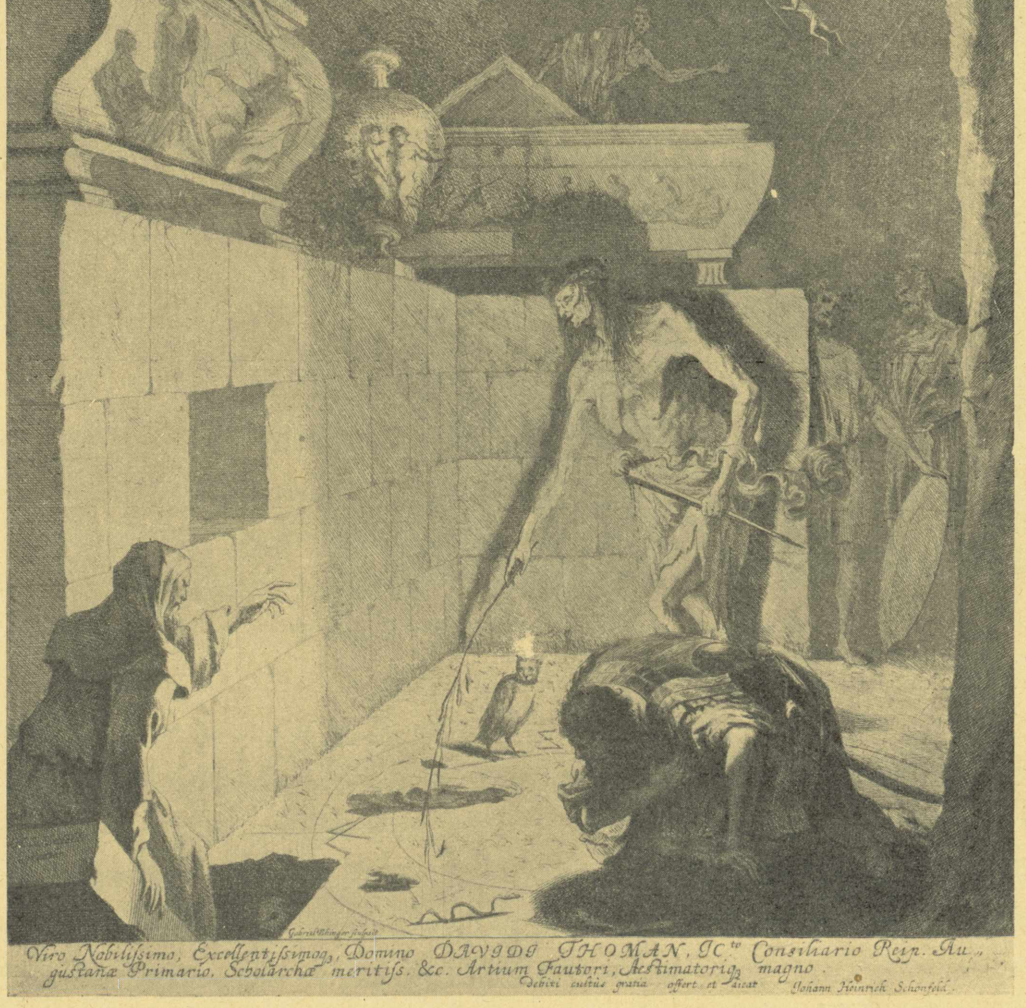


Fig. 141. — ÉVOCATION DU PROPHÈTE SAMUEL, PAR LA PYTHONISSE D'ENDOR, par Johann Heinrich Schönfeld, XVIIe siècle. (Collection de l'auteur).



Fig. 142. — Dr JOHN DEE ET EDWARD KELLY FAISANT APPARAITRE UN MORT DANS UN CIMETIÈRE ANGLAIS.
Mathieu Giraldo, *Histoire pittoresque des sorciers*, Paris, 1846.

31, 45, 46 et 50 ; au fond, un autre sorcier, de taille gigantesque, coupe la corde d'un pendu, à la fourche d'un gibet, pour l'apporter au macabre festin. C'est évidemment à ces sinistres assemblées qu'il faut rapporter le fameux article, d'interprétation difficile, de la Loi Salique, titre XLVII, art. III : *Si stria hominem comederit, et convicta fuerit,* VIII *denariis, qui faciunt solidos* CC, *culpabilis judicetur :* « Si une sorcière a « mangé de l'homme », et qu'on en puisse faire la preuve, qu'elle soit condamnée à payer huit (mille) deniers, qui font deux cents sous (d'or). » Ou encore cet article de Reginon de Prum (*De ecclesiasticis disciplinis et religione christiana*), où il est question des *carmina diabolica, quæ super mortuos nocturnis horis ignobile vulgus cantare solet,* ou « poèmes diaboliques, que le vulgaire ignoble a coutume de chanter, pendant la nuit, sur les morts ».

La plus intéressante estampe relative à la nécromancie, que nous connaissions, est une gravure anglaise du XVIIIe siècle, par Ames, d'après un dessin de Sibly, et portant comme légende : « *Edward Kelly, a magician in the act of invoking the spirit of a desceased person.* Cette gravure a été magistralement regravée par un artiste anonyme, et placée en frontispice de l'*Histoire curieuse et pittoresque des Sorciers,* de

Mathieu Giraldo, Paris, 1846 (Fig. 142). Elle n'est point une fantaisie, mais repose sur un fonds de réalité historique. Les deux sorciers, qui viennent de se livrer à l'évocation d'un mort avec tant de succès qu'ils l'ont fait surgir de terre devant une tombe, le corps enveloppé d'un suaire, la tête ceinte de bandelettes, sont, l'un, le célèbre Dr John Dee, astrologue de la reine Elisabeth, alchimiste, mathématicien et géographe, l'autre, Edward Kelly, bizarre personnage qu'on a accusé de fourberie, mais qui était certainement un médium, et qui paraît avoir exercé sur John Dee une influence considérable. C'est Kelly qui, tenant la baguette et le livre, est l'artisan effectif de l'évocation ; John Dee, incontestablement plus savant que lui en toutes choses, mais moins audacieux, et manquant d'esprit d'initiative, se contente de tenir la torche qui les éclaire, et il semble horrifié du résultat obtenu, lequel n'a pas l'air d'émouvoir beaucoup Kelly, qui reste très maître de lui. Le cercle où ils ont pris place est très analogue à ceux que nous avons reproduits, figures 73 à 79; on y lit très distinctement les mots *EO, Raphael, Rael, Miraton, Tamiel, Rex,* agrémentés de croix et d'ancres, ce qui indique que l'évocation du défunt se pratiquait exactement comme celle du Diable, en changeant seulement le nom donné à ce dernier en celui de la personne décédée.

Il n'est pas aisé de déterminer à quelle époque de la vie de John Dee peut se placer cette évocation. Bien que ce savant, par une circonstance rare au XVIe siècle, et même au siècle suivant, ait laissé un « diary » ou journal intime de sa vie, en nombreux fragments, il ne semble pas qu'il ait parlé de cette aventure. Il est certain qu'il se livra à l'évocation des démons, dans les villes de Cracovie et de Prague, où il avait emmené Edward Kelly, et il a donné un récit détaillé de ces opérations dans son livre : *A true and faithfull relation of what passed for many years between Dr. John Dee and some spirits,* paru en 1659, et dont nous avons traduit d'importants fragments dans notre *Anthologie de l'Occultisme ;* mais il n'y est pas question d'évocation des morts. D'autre part, le cimetière où se passe la scène est indiscutablement anglais, avec son église bâtie à la Tudor, couverte de lierre, et son décor romantique. Il faut donc admettre que cette aventure macabre a eu lieu vers la fin de 1582, au

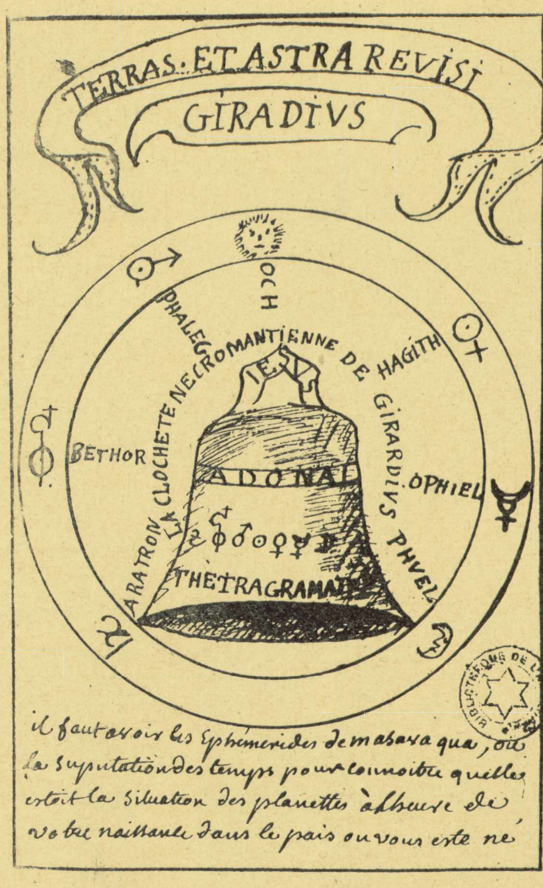


Fig. 143. — CLOCHETTE « NÉCROMANCIENNE » DE GIRARDIUS.
Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit n° 3009 XVIIIe siècle.

début des relations de John Dee et d'Edward Kelly, lorsque tous deux étaient à Londres. A son retour de Prague, en 1589, John Dee paraît ne plus avoir jamais revu Kelly.

Une façon assez bizarre et peu commune d'évoquer les morts nous a été laissée par un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal de Paris, et nous recommandons tout particulièrement au lecteur une recette aussi précieuse. Qu'il veuille bien ouvrir le manuscrit n° 3009, intitulé *Girardius Parvi Lucii libellus de mirabilibus naturæ arcanis, Anno Domini* 1730 ; malgré son titre latin, cet ouvrage est en français très clair, très correct, et très lisiblement écrit ; il y trouvera, pages 6 et suivantes, un joli chapitre intitulé : *Clochette magique et son usage;* autrement dit : *Clochette nécromancienne de Girardius.* Muni de cet instrument indispensable, notre lecteur pourra communiquer avec l'autre monde plus aisément que ne le put faire le bon Dr John Dee.

Notre manuscrit nous montre l'aspect que doit avoir la « clochette nécromancienne » en question (Fig. 143). Sur la clochette se trouve, en bas, le nom ineffable : *Tetragrammaton ;* au-dessus, les hiéroglyphes des sept planètes ; puis le mot *Adonaï*, et enfin, sur l'anneau, *Jesus.* Autour, dans un cercle, les noms des sept esprits des planètes au moyen desquels se fait l'opération : *Aratron,* esprit de Saturne ; *Bethor,* de Jupiter ; *Phaleg,* de Mars ; *Och,* du Soleil ; *Hagith,* de Vénus ; *Ophiel,* de Mercure, et *Phuel,* de la Lune.

A la page suivante se trouve représenté l'opérateur, en costume de cérémonie (Fig. 144), tenant, de la main droite, un parchemin sur lequel

sont les sept signes hiéroglyphiques des planètes, de la main gauche, la clochette.

Celle-ci, toujours d'après le même document, doit être composée d'un alliage de plomb, d'étain, de fer, d'or, de cuivre, de vif-argent fixé et d'argent ; ces métaux doivent être fondus ensemble, « le jour et à l'heure de la naissance de la personne qui veut être caractérisée et simpatisée avec la mistérieuse clochette ». Il faut écrire, « au-dessus de l'anse, le nom ADONAI, et de l'autre côté de l'anse, écrivés JESUS, et sur l'épaisseur ou cercle d'en bas, écrivez le nom de TETRAGRAMMATON et entre les deux cercles y imprimez les sept planètes, et entre l'anse et le cercle d'en haut, la date du jour de la naissance de la personne qui en doit faire usage ».

Ensuite, il faut « envelopper la clochette dans un morceau de taffetas verd et la conserver en cet estat jusqu'à ce que la personne qui entreprend le grand mistère aye la liberté et la facilité requise de pouvoir mettre la ditte clochette dans un cimetière au milieu d'une fosse, et la laisserez en cest estat lespace de sept jours. Pendant que la clochette a subsisté dans le vêtement de la terre du cimetière, l'émanation et la simpathie s'est joint à l'impression du caractère nécessaire dont elle a besoin, ne la quitte plus, et la conduit à cet effet à la perpétuelle qualité et vertu requise lorsque vous la sonnerez à cet effet. »



Fig. 144. — USAGE DE LA CLOCHETTE « NÉCROMANCIENNE » DE GIRARDIUS. Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit n° 3009, XVIIIe siècle.

Mais tous les procédés nécromantiques ci-dessus ont été, de nos jours, plus ou moins abandonnés. Il n'est pas à la portée de tout le monde d'aller tracer des cercles magiques dans les cimetières, ni même de pouvoir enfouir une clochette dans une fosse. Ces pratiques d'un autre âge, qui portent

en elles-mêmes quelque chose de barbare et d'effrayant, ont disparu aussitôt qu'on a découvert, au milieu du XIXe siècle, une méthode élégante, aisée, pratique et confortable de communiquer avec les morts, la vraie méthode qui convenait à nos mœurs et au raffinement de notre civilisation ; et point n'est besoin maintenant d'aller dans les cimetières, puisqu'on peut rester tranquillement chez soi, en famille, au coin du feu.

Le spiritisme a remplacé avantageusement chez nous l'art des sorcières nécromanciennes ; au trépied antique s'est substituée la table tournante ; et cette nécromancie des salons est si connue et si couramment pratiquée dans toutes les parties du monde que nous en dirons fort peu de chose.

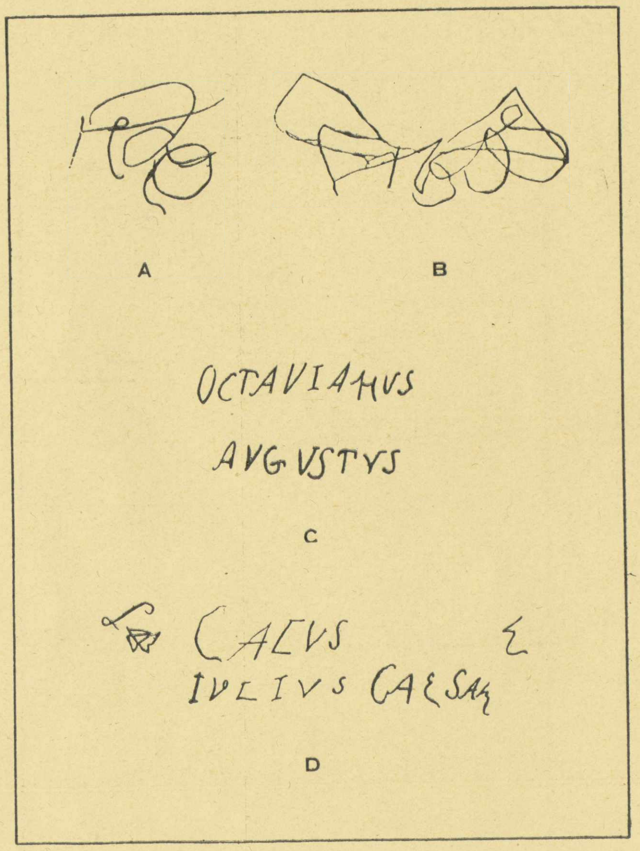


Fig. 145.

A. PREMIER SPÉCIMEN, OBTENU EN 1856, D'UNE ÉCRITURE DE L'AUTRE MONDE.

B. DEUXIÈME SPÉCIMEN DE L'ÉCRITURE DE L'AUTRE MONDE.

C. ÉCRITURE DE L'EMPEREUR AUGUSTE, OBTENUE PAR ÉVOCATION NÉCROMANTIQUE.

D. ÉCRITURE DE JULES CÉSAR, OBTENUE PAR ÉVOCATION NÉCROMANTIQUE.

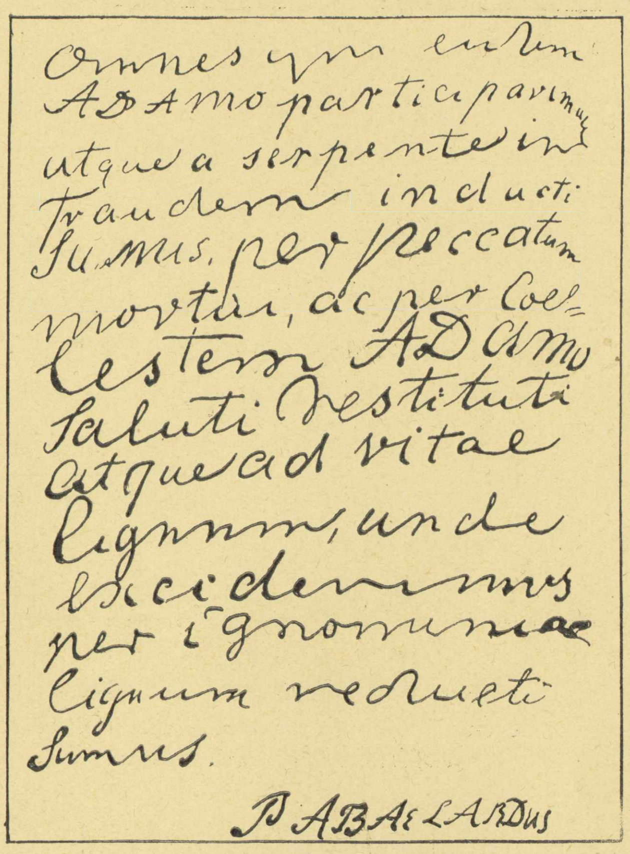
L. de Guldenstubbé, *Pneumatologie positive et expérimentale,* Paris, 1857.

Elle prit naissance dans la première moitié du XIXe siècle, et, tout de suite, sa propagation fut épidémique. On se plut à évoquer les morts, à leur poser les questions les plus bizarres, à les faire parler. Et les morts parlèrent; ils répondirent au moyen d'un alphabet ingénieux et conventionnel, formé de séries de coups mystérieusement frappés sur la table tournante.

Mais on modifia bien vite ce système primitif, et c'est, croyons-nous, le baron L. de Guldenstubbé, qui imagina de faire écrire directement les trépassés au moyen d'un crayon posé sur une feuille de papier, et qui se mettait en mouvement de lui-même, mû par une force invisible. Il a exposé les résultats de sa méthode dans son

livre aujourd'hui fort rare : *Pneumatologie positive et expérimentale : la réalité des esprits et le phénomène merveilleux de leur écriture directe démontré ;* Paris, 1857.

Il annonce ainsi lui-même cet événement extraordinaire, qui fera certainement époque dans les annales humaines :


Omnes qui in Adamo participavimus atque a serpente in fraudem inducti sumus, per peccatum mortui, ac per coelestem Adamo saluti restituti atque ad vitae lignum, unde excidimus per ignominiae lignum reducti sumus.

P. Abaelardus

Fig. 146. — ÉCRITURE DU THÉOLOGIEN PHILOSOPHE PIERRE ABAILARD, OBTENUE PAR ÉVOCATION NÉCROMANTIQUE.
L. de Guldenstubbé, *Pneumatologie positive et expérimentale,* Paris, 1857.

« Une découverte merveilleuse vient d'être faite, le 13 Août 1856, jour où les premières expériences couronnées de succès ont eu lieu : c'est celle de l'écriture directe et surnaturelle des Esprits sans aucun intermédiaire quelconque, c'est-à-dire ni médium, ni objet inanimé. Voici les noms de quelques témoins oculaires, dont la plupart ont assisté à plusieurs expériences : M. Ravené, senior, propriétaire d'une belle galerie de tableaux à Berlin ; M. le Prince Léonide Galitzin, de Moscou ; M. le Prince S. Metschesky ; M. le Docteur Georgii, disciple de l'illustre Ling, actuellement à Londres ; M. le Colonel Toutcheff ; M. le Docteur Bouvron, à Paris ; M. Kiorbé, artiste distingué, à Paris, demeurant rue du Chemin de Versailles, 43 ; M. le Colonel de Kollmann, à Paris ; M. le baron de Voigts-Retz ; M. le baron Borys d'Uexkull. La plupart de nos expériences ont eu lieu dans la salle des Antiques du Louvre, dans la Cathédrale de St-Denis, et dans différentes églises et cimetières de Paris, ainsi que dans le logement de l'auteur, rue du Chemin de Versailles, 74, où le premier phénomène a été constaté le 13 Août 1856. »

Ce premier phénomène fut provoqué par un esprit anonyme, et

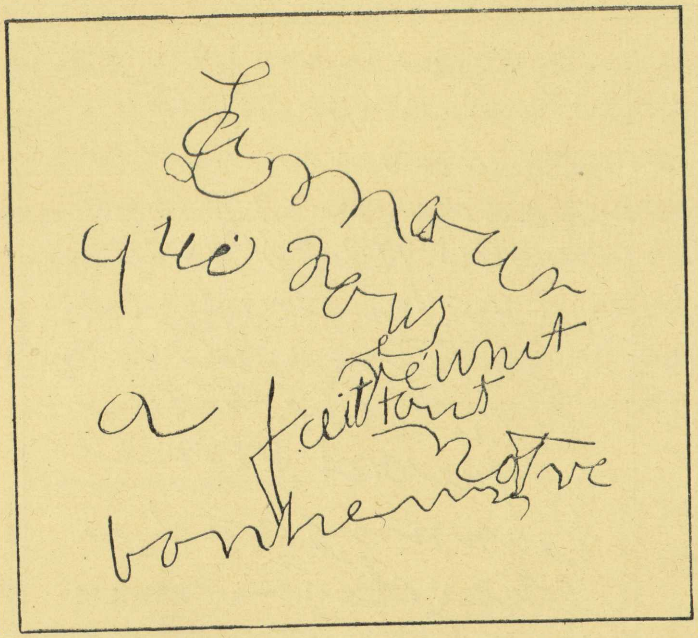


Fig. 147. — ÉCRITURE D'HÉLOISE OBTENUE PAR ÉVOCATION NÉCROMANTIQUE.

L. de Guldenstubbé, *Pneumatologie positive et expérimentale*, Paris, 1857.

donna, comme résultat, une figure informe qui suffit cependant à encourager l'auteur à continuer ses expériences. Nous la reproduisons ici (Fig 145) ; et voici l'explication qu'en donne M. de Guldenstubbé lui-même :

« Figure tracée le 13 Août 1856, jour à jamais mémorable, où l'auteur a constaté, pour la première fois, le phénomène merveilleux de l'écriture directe des Esprits. Cette figure a été dessinée par un Esprit dans le logement de l'auteur, 74, rue du Chemin de Versailles aux Champs-Elysées, à trois heures de l'après-midi. » M. de Guldenstubbé s'empressa de recommencer le lendemain ; et voici ce qu'il obtint (Fig. 145) et qu'il définit ainsi :

« Figure magique, tracée le 14 Août 1856, également dans le logement de l'auteur. Cette figure a opéré plusieurs guérisons merveilleuses et instantanées. »

Mais l'intérêt n'était pas grand d'interroger ces morts anonymes, et l'auteur ne tarda point à évoquer des morts illustres qui répondirent immédiatement à l'appel qui leur fut fait ; l'empereur Auguste, puis Jules César, se levèrent de leur tombe pour venir signer leur nom, en capitales lapidaires romaines, sur l'album du comte de Guldenstubbé !

« Ecriture en latin lapidaire obtenue, le 26 Août, en présence du comte d'Ourches, près de la statue d'Auguste, à l'angle de la croisée des Empereurs romains, au Louvre » (Fig. 145).

« Ecriture en latin lapidaire, tracée le 28 Août, au Louvre, près de la statue de Jules César, en présence du comte d'Ourches » (Fig. 145).

Suivant toujours le cours des âges, et se rapprochant de notre époque,

notre moderne nécromancien eut l'idée d'évoquer Abailard, qui, lui aussi, répondit ponctuellement et traça une phrase théologique. M. de Guldenstubbé apprécie ainsi ce morceau :

« Ecriture remarquable, signée par Abélard, obtenue par l'auteur sur la tombe de cet homme illustre au Père-Lachaise, sur la recommandation (*directement écrite*) d'un esprit sympathique, le 20 Janvier 1857. » (Fig. 146). Ce texte se lit ainsi : *Omnes qui eidem Adamo participavimus atque a serpente in fraudem inducti sumus, per peccatum mortui, ac per coelestem Adamo* (um) *saluti restituti atque ad vitæ lignum, unde exciderimus per ignominiæ lignum reducti sumus ;* ce qui signifie : « Nous tous qui avons participé de ce même Adam, et avons été induits en erreur par le serpent, sommes morts par le péché, et, par le céleste Adam, nous sommes restitués au salut et ramenés à l'arbre de vie, d'où nous avions été écartés, par l'arbre d'ignominie. »

Abailard a écrit en latin ; il n'en pouvait guère être autrement ; en mettant la seconde fois le mot *Adamo* pour *Adamum*, qui est évidemment exigé, il a fait une faute de latin. Mais qui n'en fait pas ? Un *lapsus calami* est bien vite commis lorsqu'on a perdu l'habitude d'écrire depuis sept siècles. Nous pourrions remarquer que l'écriture est celle d'un écolier maladroit du XIXᵉ siècle, sauf pour la signature qui atteste un vague essai, d'ailleurs manqué, d'onciales. Mais ne soyons pas trop exigeant.

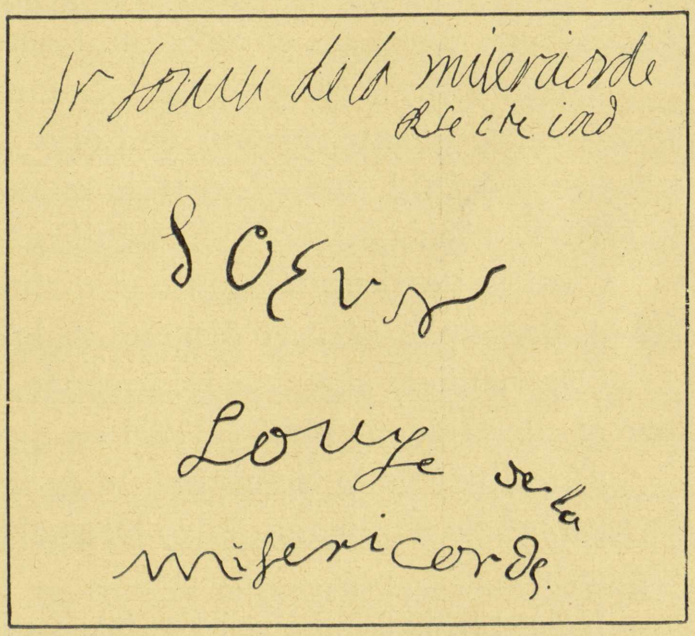


Fig. 148.
En haut : SIGNATURE RÉELLE DE Mlle DE LA VALLIÈRE (Sœur Louise de la Miséricorde), d'après une lettre autographe authentique. (Collection de l'auteur).
En bas : LA MÊME SIGNATURE DONNÉE SUR ÉVOCATION NÉCROMANTIQUE.
L. de Guldenstubbé, *Pneumatologie positive et expérimentale*, Paris, 1857.

Pendant qu'il était sur le tombeau d'Abailard (tombeau d'ailleurs factice, où le théologien fameux n'a jamais reposé),

M. de Guldenstubbé ne pouvait manquer d'évoquer Héloïse, qui a tracé ceci, de façon très barbouillée (Fig. 147) : « *L'amour qui nous réunit a fait tout notre bonheur.* »

Ici nous ne pouvons nous empêcher d'être quelque peu étonné. Héloïse parlait et écrivait en latin aussi bien qu'Abailard. C'était sa langue la plus familière. Lorsqu'il lui arrivait de s'exprimer en langue vulgaire, ce qui était probablement rare, elle ne parlait pas le même langage que Mlle de Scudéry, et elle aurait dû énoncer, du fond de son XII[e] siècle, la phrase ci-dessus, à peu près ainsi : « *Amors ki nos leiet, cil toz fist nostre leece.* » Nous avons donc lieu de nous émerveiller en constatant que, pour charmer les loisirs de l'éternité, l'abbesse d'Argenteuil s'est tenue au courant de l'évolution de la langue française.

Si le lecteur veut avoir quelque idée de la valeur intrinsèque que peuvent présenter ces écritures de l'autre monde, nous allons lui fournir un point de comparaison, l'abandonnant ensuite à ses propres conclusions. Le baron de Guldenstubbé a réussi à évoquer l'esprit de Mlle de La Vallière, devenue, en religion, Sœur Louise de la Miséricorde.

Voici, d'après un document original authentique, comment signait cette célèbre amante repentie de Louis XIV, lorsqu'elle était recluse dans son couvent (Fig. 148). Les trois mots abrégés, au bas de : S[r] Louise de la Miséricorde : *rse. car. ind.*, signifient : *Religieuse Carmélite indigne.*

C'est là l'écriture élégante et distinguée d'une grande dame du XVII[e] siècle, demeurée fière et distante malgré l'humilité solennelle du cloître.

Or, comment signa-t-elle, évoquée, cent cinquante ans après sa mort, par M. de Guldenstubbé ? Voici ce que celui-ci met sous nos yeux :

« Ecriture de la Sœur Louise de la Miséricorde, tracée en présence du Colonel de Kollmann, le 29 Décembre 1856, dans l'église du Val-de-Grâce. »

Hélas ! trois fois hélas ! *Vanitas vanitatum !* Loin de faire des progrès intellectuels, comme sœur Héloïse, Françoise-Louise de la Beaume-Le Blanc, duchesse de La Vallière, a perdu sa belle cursive, et, peut-être troublée par la présence du Colonel, elle a tracé sur le papier ces trois lignes maladroites (Fig. 148), que désavouerait même la sœur tourière de son couvent !

XIV.

LES SORTILEGES

Les sorciers ne s'occupaient pas exclusivement d'aller au Sabbat, de faire paraître les démons ou d'évoquer les morts. Nous avons vu que certains d'entre eux ne se livraient jamais à ces opérations ténébreuses. Mais ils avaient une fonction non moins redoutable, celle de « jeter des sorts ». On peut même dire que c'était là leur raison d'être, puisque c'est aux sortilèges que les sorciers devaient, étymologiquement, leur nom.

Il faut distinguer deux espèces de sortilèges : les nuisibles et les utiles. Ils permettent de se rendre compte de ce qu'était ce que nous appellerons volontiers la « vie en partie double » du sorcier, personnage tout-puissant dans les campagnes, haï et craint à cause du malheur qu'il pouvait attirer sur une maison et sur une famille, et auquel on s'adressait pourtant lorsqu'il s'agissait d'échapper à une infortune ou d'obtenir un succès.

Le sorcier, consultant son intérêt, faisait ainsi argent de tout. Ses ressources étaient-elles épuisées, il jouait un mauvais tour à quelque fermier, dont celui-ci ne pouvait se délivrer que moyennant finance. Par contre, une maladie, un fléau quelconque s'abattait-il sur une population, le sorcier s'offrait à en délivrer celle-ci, contre paiement d'une somme raisonnable. Quelquefois même, un sorcier proposait à un maléficié de le délivrer du sortilège dû à un autre sorcier, et c'était alors une lutte entre ces deux personnages diaboliques, dont le pauvre ensorcelé faisait tous les frais.

Les sorciers et sorcières savaient comment immobiliser les vaisseaux sur mer; ils arrêtaient les moulins à vent, faisaient tarir le lait des vaches, empêchaient le blé de germer, rendaient noir le pain des boulangers,



Fig. 149. — SORCIÈRE DÉCHAINANT UNE TEMPÊTE.
Olaüs Magnus, *Historia de gentibus septentrionalibus*, Rome, 1555.

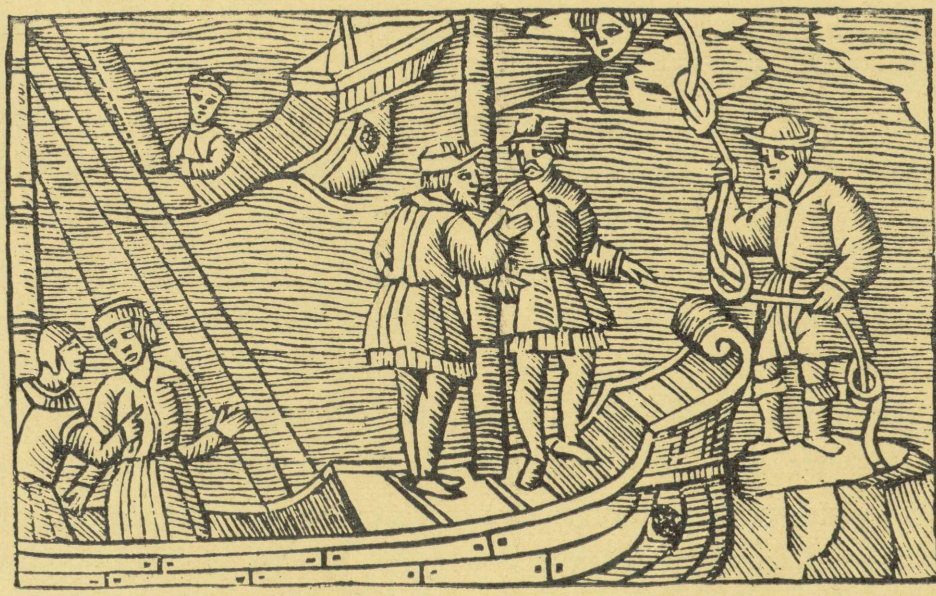


Fig. 150. — SORCIER VENDANT A DES NAVIGATEURS LES VENTS ENFERMÉS DANS LES TROIS NŒUDS D'UNE CORDE.
Olaüs Magnus, *Historia de gentibus septentrionalibus*, Rome, 1555.

faisaient geler le vin dans les tonneaux, semaient la discorde entre les gens unis par les liens de l'affection, suscitaient des épidémies, appelaient les tempêtes. Par contre, s'ils en étaient requis, ils éteignaient les incendies, arrêtaient les saignements des plaies, faisaient sortir les balles des blessures d'armes à feu, faisaient cesser les disettes, guérissaient les maladies où les médecins s'affirmaient incompétents. Leur prestige était donc considérable.

C'est chez les peuples du nord, et principalement en Scandinavie, pays essentiellement maritime, que les sorciers et sorcières exerçaient le plus souvent leur pouvoir de déchaîner les tempêtes ou de calmer les flots, suivant qu'ils étaient requis de faire l'un ou l'autre. Dans la gravure du Sabbat de J. Ziarnko, donnée par de l'Ancre (Fig. 45), nous avons vu des sorcières quitter le Sabbat sur leur manche à balai, et « s'en aller, nous dit de l'Ancre, sur mer ou ailleurs, exciter des orages et des tempêtes ».

La sorcière que nous présente Olaüs Magnus (Fig. 149), dans son *Historia de gentibus septentrionalibus,* Rome, 1555, provoque une tempête épouvantable et fait sombrer un vaisseau en renversant son chaudron dans la mer. Dans le même ouvrage, nous voyons deux navigateurs, sur la proue d'une caravelle (Fig. 150), qui discutent avec un sorcier, debout sur un rocher isolé dans la mer, et débattent à quel prix il leur vendra la corde à trois nœuds qu'il tient dans sa main et qui renferme les vents enchaînés. En défaisant le premier nœud, ils obtiendront un bon petit vent d'ouest-sud-ouest ; en dénouant le second, ils le changeront pour un vent du nord assez rude ; le troisième une fois délié, la plus horrible tempête surviendra. Au fond, un marin, sur une barque qui s'enfonce dans la mer, paraît attendre avec anxiété le résultat du marché.

Les deux sorcières de l'estampe ci-contre, d'Ulrich Molitor (Fig. 151), sont occupées à quelque maléfice dans lequel elles présentent un coq au-dessus d'un chaudron embrasé, par le moyen de quoi elles font descendre la pluie du ciel.

De semblables résultats s'obtiennent par des pratiques bizarres, en traçant certaines figures, en enfermant un crapaud ou une araignée dans un pot, en lisant des formules consacrées. On trouve, dans le



Fig. 151. — SORCIÈRES FAISANT DESCENDRE LA PLUIE.
Ulrich Molitor, *De Laniis et philonicis mulieribus*, Constance, 1489.

manuscrit n° 2348, de la Bibliothèque de l'Arsenal, intitulé : *Livre de la Clavicule de Salomon, roy des Hébreux, traduit par Abraham Colorno*, une série de trente pentacles environ, à partir de la page 129, réunis sous ce titre :

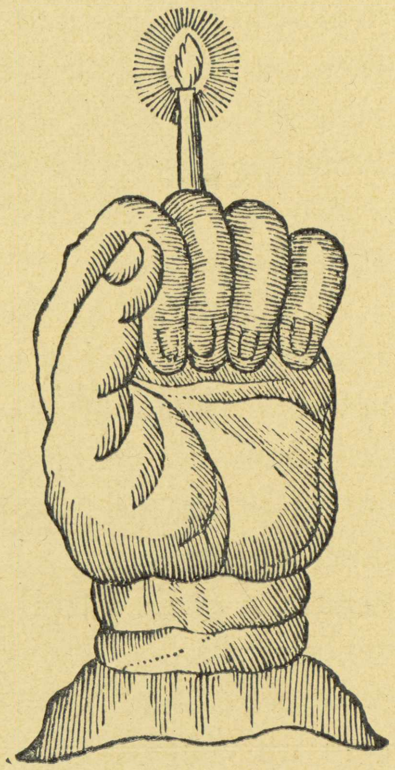


Fig. 152. — LA MAIN DE GLOIRE.
Le Petit Albert, Cologne, 1722.

« Suite des sacrez pentacules exprimant dans leurs propres figures, dans leurs couleurs et caractères, lettres hébraïques ou chaldéennes et leurs propres vertus pour la commodité et intelligence du maître de l'art, comme je l'ay apris et connu, Abraham Colorno. » Parmi ceux-ci, remarquons celui de la figure 154, qui permet d'exciter le tremblement de terre, ce dont le livre donne l'explication suivante fort simple : « puisque la vertu de chaque Ange suffit à faire trembler tout l'Univers ». Au sommet de ce pentacle, figure le pentacule par excellence que l'on appelle « Sceau de Salomon », et qui est formé de deux triangles équilatéraux, l'un posé sur sa base, l'autre sur le sommet d'un de ses angles. Tout autour du cercle, la phrase latine : « *Commota est et contremuit terra ; fundamenta montium conturbata*

sunt et commota sunt quoniam iratus est, tirée du psaume XVII, 8, qui signifie : « La terre a été secouée et a tremblé ; les fondements des montagnes ont tremblé et ont été secoués parce qu'il est en colère. » Dans le cercle et les triangles qui le divisent, des assemblages de lettres hébraïques et de « caractères cabalistiques des planètes » qui sont censés correspondre à des puissances invisibles, et dont la lecture est plus que douteuse. Néanmoins, ce pentacle, tracé, bien entendu, sur du parchemin vierge, doit produire un effet infaillible.

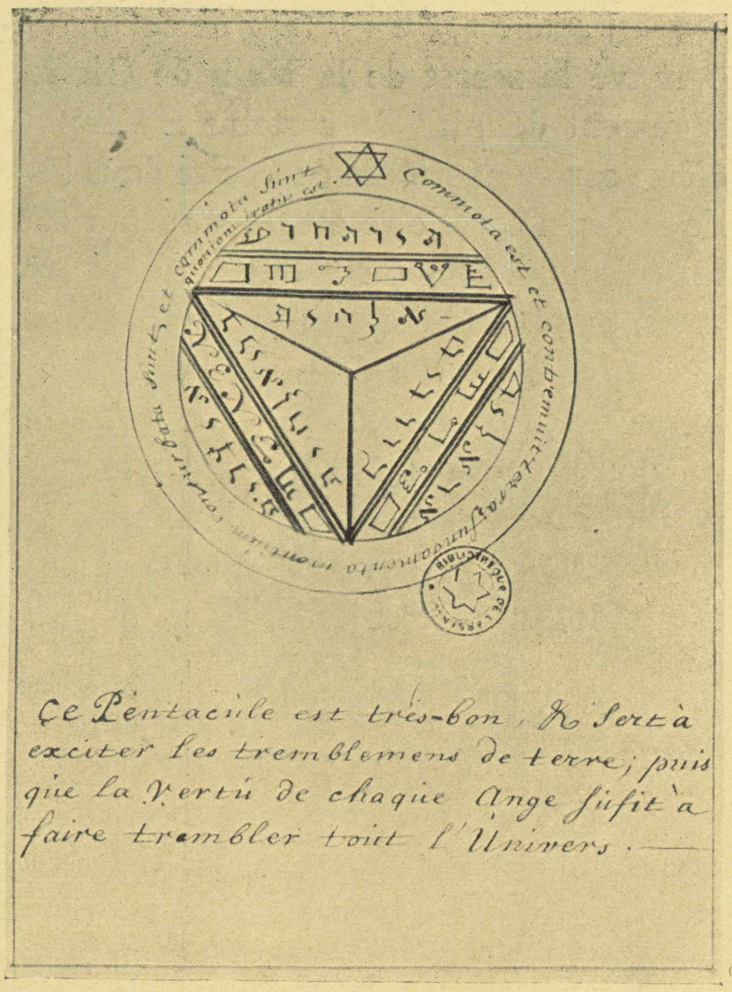


Fig. 154. — PENTACLE POUR EXCITER LES TREMBLEMENTS DE TERRE.
La Clavicule de Salomon. Bibl. de l'Arsenal, Ms. n° 2348.

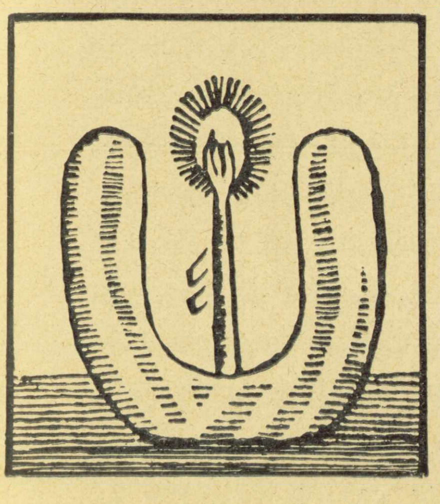


Fig. 153. — LA CHANDELLE MERVEILLEUSE.
Le Petit Albert, Cologne, 1722.

Un sortilège extrêmement populaire dans les siècles précédents fut celui que l'on appelait la « Main de Gloire ». On voit cette main figurer dans presque toutes les scènes de sorcellerie dont nous avons donné la reproduction, en général sur le manteau de la cheminée par où s'envolent les sorcières (Fig. 32, 33 et 134). On trouve une description de ce maléfice, dont la préparation manque un peu de gaîté, dans les *Secrets merveilleux de la Magie Naturelle et Cabalistique du Petit Albert,* Cologne, 1722, avec l'effigie ci-contre (Fig. 152).

« J'avoue », dit l'auteur de ce singulier petit livre, que je n'ai jamais éprouvé le secret de la Main de Gloire, mais j'ai assisté trois fois au jugement définitif de certains scélérats qui confessèrent, à la torture, s'être servi de la Main de Gloire dans les vols qu'ils avoient fait. L'usage de la Main de Gloire est de stupéfier et rendre immobiles ceux à qui on la présentait, en sorte qu'ils ne pouvaient non plus remuer que s'ils étoient morts. On la prépare de la manière suivante : On prend la main droite ou la gauche d'un pendu exposé sur un grand chemin ; on l'enveloppe dans un morceau de drap mortuaire dans lequel on la presse bien, puis on la met dans un vase de terre avec du Zimat, du salpêtre, du sel et du poivre long, le tout bien pulvérisé ; on la laisse durant quinze jours dans ce pot, puis l'ayant tiré, on l'expose au grand soleil de la Canicule, jusqu'à ce qu'elle soit devenue bien sèche, et si le soleil ne suffit pas, on la met dans un four qui soit chauffé avec de la fougère et de la verveine ; puis l'on compose une espèce de chandelle avec de la graisse de pendu, de la Cire vierge, du Sisame et de la Ponie, et l'on se sert de cette main de gloire comme d'un chandelier pour tenir cette chandelle allumée, et dans tous les lieux où l'on va avec ce funeste instrument, ceux qui y sont demeurent immobiles. »

Cette préparation, assez macabre, est rendue plus difficile encore par l'incertitude du mot Zimat. Est-ce *Zimar,* qui, suivant David de Planis-Campy, signifie le vert-de-gris, ou *Zimax,* qui, toujours selon le même auteur, correspond au vitriol vert d'Arabie ? Quant au mot Ponie, nous ignorons absolument ce qu'il peut bien vouloir dire ; cependant, en patois bas-normand, *ponie* signifie du crottin de cheval et il est plus que probable que cet ingrédient, très combustible une fois sec, était celui qu'employaient les sorciers.

Mais le lecteur n'aura sans doute point envie de se servir de la Main de Gloire et désirera bien plutôt connaître le moyen de se préserver de ses effets. Le Petit Albert nous le donne libéralement, et il est d'ailleurs fort simple.

« La Main de Gloire, dit-il, deviendrait sans effet et les voleurs ne pourraient s'en servir si l'on frottoit le seuil de la porte de la maison ou les autres endroits par où ils peuvent entrer, avec un onguent composé de



Fig. 155. — SORCIÈRE EXTRAYANT DU LAIT D'UN MANCHE DE HACHE.
Dr. Johannes Geiler von Keisersperg, *Die Emeis*,
Strasbourg, 1517.

fiel de chat noir, de graisse de poule blanche, et de sang de chouette, et il faut que cette composition soit faite dans le tems de la Canicule. »

A côté de la Main de Gloire, on ne manque jamais de voir, sur la cheminée des sorciers, une bougie allumée. C'est la « Chandelle Magique » dont le secret est attribué à Jérôme Cardan, et qui permet de trouver les trésors enfouis dans la terre (Fig. 153). Le Petit Albert va nous donner encore cette recette inestimable :

« Il faut avoir une grosse chandelle composée de suif humain, et qu'elle soit enclavée dans un morceau de coudrier fait en la manière qui est représentée dans la figure. Et si la chandelle, étant allumée dans le lieu souterrain, y fait beaucoup de bruit en pétillant avec éclat, c'est une marque qu'il y a un trésor en ce lieu ; et plus on approchera du trésor, plus la chandelle pétillera ; et enfin elle s'éteindra quand on sera tout à fait proche ; il faut avoir d'autres chandelles dans des lanternes pour ne pas demeurer sans lumière. Quand on a des raisons solides pour croire



Fig. 156. — SORTILÈGE DE L'ARC.
Ulrich Molitor, *De Laniis et phitonicis mulieribus*, Constance, 1489.

que ce sont des esprits des hommes deffunts qui gardent les trésors, il est bon d'avoir des cierges bénits au lieu de chandelles communes, et les conjurer de la part de Dieu de déclarer si l'on peut faire quelque chose pour les mettre en lieu de bon repos. Et il ne faudra pas manquer d'exécuter ce qu'ils auront demandé. »

Les sortilèges concernant le lait sont nombreux, même encore dans les campagnes, aujourd'hui.

Lorsqu'une sorcière voulait nuire à quelque paysan, elle faisait tarir le lait de ses vaches, et le pauvre homme n'avait d'autre ressource que de retrouver la sorcière, et, en y mettant le prix, de lui demander de lever le maléfice. Jean Bodin, dans sa *Démonomanie* (V. 3), nous apprend toutefois qu'on pouvait punir la sorcière de la manière suivante : si l'on possédait du lait de la vache tarie, on le mettait à bouillir dans un pot en



Fig. 157. — SORCIER TRAVERSANT LA MER AU MOYEN D'UN SORTILÈGE.
Olaüs Magnus, *Historia de gentibus Septentrionalibus*, Rome, 1555.

le frappant à coups de bâton ; le diable frappait en même temps la sorcière de coups semblables, ce qui l'obligeait à revenir et à faire cesser le sortilège. Quelquefois la sorcière faisait faire, aux vaches, du lait bleu, et ce lait ensorcelé, par une ironie du sort, était toujours deux fois plus abondant que le bon lait.

Par contre, lorsqu'il y avait disette de lait dans une ferme, une sorcière habile pouvait trouver moyen d'en extraire des objets les plus hétéroclites ; le plus communément, elle en faisait couler d'un manche de hache. La figure 155 qui fait partie d'un très bizarre ouvrage allemand, *Die Emeis,* par le Dr. Johannes Geisler von Keisersperg, Strasbourg, 1517, nous montre une vieille sorcière, certainement rompue au métier, qui trait un manche de cognée dont elle a fiché le tranchant dans un des pilastres de bois soutenant la maison rustique. Le lait coule abondamment dans un baquet, et la joie émerveillée des deux commères qui assistent à l'opération est manifeste. Sous le balcon, fume, sur un feu flambant, l'inévitable chaudron de la sorcière, tandis que, dans l'étable, une vache étique semble elle-même étonnée de voir le succédané, l'ersatz inattendu qui remplace son lait absent. Cette petite scène, présentée dans son décor de chaumières lézardées, surmontée de la petite église traditionnelle de village, est une des plus caractéristiques et des plus sincères que nous connaissions.

Voici un autre maléfice campagnard donné par Ulrich Molitor dans le livre que nous avons déjà cité : *De Laniis et phitonicis mulieribus,* Constance, 1489 (Fig. 156) ; une sorcière, armée d'un arc, a rencontré un paysan dans les champs et lui a lancé, sur le pied, une baguette de coudrier, ensorcelée. Le paysan a été obligé d'enlever son soulier, sentant son pied enfler démesurément. La sorcière, calme, les yeux glauques, attend sans doute, pour faire le sortilège de guérison, en sens inverse, que le paysan se décide à ouvrir son escarcelle et délier les cordons de sa bourse.

Certains sortilèges n'étaient profitables qu'aux sorciers eux-mêmes, et leur conféraient des avantages que le commun des mortels leur enviait. Ceux qui, comme le fameux sorcier de la Baltique, Holler, pouvaient traverser la mer en se tenant sur les flots, perchés sur un simple morceau

de bois (Fig. 157), possédaient ainsi un hydro-glisseur par anticipation qui ferait, encore aujourd'hui, le bonheur de bien des navigateurs. Malheureusement, nous ne connaissons pas le secret de ce précieux stratagème. Par contre, le manuscrit n° 2350 de la Bibliothèque de l'Arsenal, intitulé *Le Secret des Secrets,* chapitre V, nous a laissé un secret, plus précieux encore peut-être, celui de l'Invisibilité, par lequel les sorciers pouvaient se tenir au milieu des assemblées ou entrer dans les maisons à l'insu de ceux qui s'y trouvaient. Nul doute qu'il tentera beaucoup de lecteurs. Le voici : il suffit de dire l'oraison suivante :

« *Athal, Bathel, Nothe, Jhoram, Asey, Cleyungit, Gabellin, Semeney, Mencheno, Bal, Labenenten, Nero, Meclap, Helateroy, Palcin, Timgimiel, Plegas, Peneme, Fruora, Hean, Ha, Ararna, Avira, Ayla, Seye, Peremies, Seney, Levesso, Huay, Baruchalù, Acuth, Tural, Buchard, Caratim, per misericordiam abibit ergo mortale perficiat qua hoc opus ut invisibiliter ire possim.* »

Puis, si on le juge à propos, on peut écrire ici certains caractères avec du sang de chauve-souris et faire une conjuration, nous dit le manuscrit ; mais le tout est absolument facultatif ; ce qui importe, c'est de continuer l'oraison suivante :

« *O tu Pontation, Magister invisibilitatis cum Magistris tuis, Tenem, Musach, Motagren, Bries vel Brys, Domedis, Ugemal, Abdita, Patribisib, Tangadentet, Ciclap, Clinet, Z, Succentat, Colleig, Bereith et Plintia, Gastaril, Oletel, conjuro te Pontation, et ipsos Ministros invisibilitatis per illum qui contremere facit orbem per Cœlum et terram, Cherubim et Seraphim et per illum qui generare fecit in virgine et Deus est cum homine, ut hoc experimentum perfectæ perficiam, est in quaecumquae hora voluero, sim invisibilis : Iterum conjuro te et tuos Ministros, pro Stabuches et Mechaerom, Esey, Enitgiga, Bellis, Semonei, ut Statim venias cum dictis ministris tuis et perficias hoc opus sicut scitis, et hoc experimentum me invisibilem faciat, ut nemo me videat, Amen.* »

Et le manuscrit ajoute, avec raison : « Notez qu'il faut bien savoir les principes susdits ! » Il ne dit pas, mais cela va sans dire, que ces prières ne sont efficaces que prononcées en latin. Une version en langue

vulgaire n'aurait aucune influence sur les puissances occultes qui nous entourent ; toutefois, comme certains lecteurs pourraient ne pas entendre aisément le sens de cette belle conjuration, nous en donnons ici la traduction :

« O toi, Pontation ! maître de l'invisibilité, avec tes maîtres Tenem, Musach, etc... (suivent les noms des maîtres), je te conjure, Pontation, et ces mêmes maîtres de l'invisibilité, par celui qui fait trembler l'univers, par le Ciel et la Terre, les Chérubins et les Séraphins, et par celui qui a fait engendrer dans la Vierge, et qui est Dieu avec l'homme, que j'accomplisse cet expériment de perfection, de telle sorte qu'à quelque heure que je le voudrai, je puisse être invisible ; de nouveau, je te conjure, ainsi que tes ministres, par Stabuches et Nechaerom, Esey, Enitgiga, Bellis, Semonei, que tu viennes sur le champ avec tes dits ministres, et que tu accomplisses cet œuvre comme vous savez le faire, et que cet expériment me fasse invisible, de telle sorte que personne ne me voie, Amen ! »

Il est également très aisé, selon plusieurs grimoires, de se rendre invisible en portant sous son bras droit le cœur d'une chauve-souris, celui d'une poule noire et celui d'une grenouille ; mais il est plus élégant de porter au doigt l'anneau de Gygès, dont il suffit de tourner la pierre à l'intérieur ou à l'extérieur de la main, pour se rendre, à volonté, visible ou invisible. Cet anneau doit être de mercure fixé ; on y enchâsse une petite pierre que l'on trouve dans le nid des huppes, et l'on grave autour les paroles : « *Jésus passant † par le milieu d'eux † s'en allait.* » On le met à son doigt, et si, se regardant dans le miroir, l'on ne se voit point, c'est l'indication que l'on a réussi dans la fabrication de l'anneau.

Nous avons dit précédemment que les sorciers pouvaient quelquefois détruire les sortilèges que d'autres sorciers avaient jetés, et se faire ainsi, les uns les autres, une guerre impitoyable. Un sorcier puissant parvenait même à annihiler complètement les pouvoirs d'un sorcier inférieur, voire même à l'enchaîner par un contre-maléfice. Olaüs Magnus nous en a cité un remarquable exemple dans son *Historia de gentibus septentrionalibus*, Rome, 1555. Sur le lac appelé *Veter,* « chez les Ostrogoths »

dit-il, se trouve une île très habitée, dans laquelle il existe deux églises paroissiales. Au-dessous s'étend une caverne, dans laquelle se trouve un certain sorcier, le Mage Gilbert, qui a été vaincu, dans les temps très anciens, au moyen des arts magiques, par son propre maître Catillum, qu'il avait osé insulter (Fig. 158), et a été enchaîné par un bâton que lui avait jeté celui-ci, sur lequel étaient gravés certains caractères gothiques et runiques, de telle sorte que ses membres étaient maintenant immobiles. » On voit, sur notre figure, ce sorcier qui, selon la légende, devait demeurer enchaîné jusqu'à ce que le maléfice d'un autre sorcier vînt le délivrer ; les caractères runiques gravés sur les deux planchettes qui lui maintenaient les membres en guise de cangue, sont parfaitement visibles. Cette caverne était, au XVIe siècle, l'objet d'une terreur superstitieuse et nul n'osait s'y aventurer.



Fig. 158. — LE SORCIER ENCHAINÉ.
Olaüs Magnus, *Historia de gentibus septentrionalibus,* Rome, 1555.

XV.

LE PHILTRE D'AMOUR ET L'ENVOUTEMENT

Parmi les sortilèges, il en est deux de grande envergure, qui ont tenu une place considérable dans tout le Moyen-Age. Sortilège d'amour et sortilège de mort, correspondant aux deux grandes préoccupations des hommes, en ces époques de vie rudimentaire, le philtre et l'envoûtement se sont présentés, à leur imagination, entourés d'un prestige indicible. C'étaient les sacrements redoutables de l'Eglise diabolique, dont chacun pouvait, à son insu, subir les effets, à tout instant de la vie.

Le philtre se trouve fréquemment dans la littérature médiévale, dans les chansons de geste comme dans les jeux et miracles. C'est un ressort dramatique puissant, facile à mettre en jeu, et d'une très grande utilité dans les situations difficiles. On appelle ainsi un breuvage, à base de vin, auquel des herbes, ou autres drogues, savamment mêlées, donnent la propriété d'inspirer à celui ou celle qui en boit, un amour irrésistible pour une personne déterminée.

Dans le roman de Tristan et Iseult, c'est un philtre destiné au roi Marc, par la mère d'Iseult, que boivent ensemble Iseult et Tristan, et qui leur inspire la passion qui leur sera fatale. C'est encore à un philtre qu'a eu recours Richard Wagner, dans le *Crépuscule des Dieux,* pour détourner Siegfried, de Brunnhilde, et lui inspirer de l'amour pour Gutrun, bien que ce fait ne soit pas mentionné dans les Sagas scandinaves connues sous le nom d'Eddas, d'où il a tiré les éléments de sa tragédie musicale.

La composition de ces philtres variait à l'infini ; en voici une formule empruntée au *Zekerboni,* de Pierre Mora, manuscrit n° 2790 de la Bibliothèque de l'Arsenal.

« Pour se faire aimer, on prendra, par exemple, un cœur de colombe, un foye de passereau, la matrice d'une hirondelle, un rognon de lièvre ; on les réduira en poudre impalpable, et la personne qui composera le philtre ajoutera partie égale de son sang séché et pulvérisé de même ; et si l'on fait avaler deux ou trois fois la dose d'une dragme de cette poudre à la personne qu'on veut induire en amour, on verra un merveilleux succès. » Une autre formule, très appréciée, consistait à mêler et triturer de la racine d'*emilae campanae,* cueillie la veille de la Saint-Jean, de la pomme d'or, de l'ambre gris, en ajoutant au mélange un morceau de papier sur lequel était écrit le mot « sheva ».

Un superbe tableau d'un maître inconnu de l'école flamande, du milieu du XVe siècle, qui se trouvait dans la collection Fenwick, de Londres, représente une jeune sorcière nue, préparant un philtre (Fig. 159) au milieu d'un appartement d'un délicieux archaïsme. Sur un cœur enfoui dans un coffre qu'elle a placé sur une escabelle, elle laisse tomber une liqueur goutte à goutte, d'une sorte d'ampoule qu'elle tient dans une de ses mains. Le résultat ne se fait pas attendre ; au fond, un jeune homme, vêtu en chasseur, celui probablement qu'elle a voulu faire tomber dans ses rêts, entr'ouvre la porte, incapable de résister à l'attirance fatale, et marche d'un pas fantomatique, d'où la volonté personnelle est visiblement exclue.

La scène est charmante, et il est probable que la sorcière agit pour son compte personnel. Mais souvent, ceux qui désiraient se servir d'un philtre étaient inaptes à le composer eux-mêmes ; il fallait s'adresser aux sorcières professionnelles, et, par un de ces contrastes fréquents dans le domaine satanique, c'étaient les plus vieilles, les plus hideuses et les plus repoussantes qui connaissaient les recettes de breuvages d'amour les plus efficaces. Goya, ce maître ès choses de l'enfer, le savait bien, et c'est pourquoi en une fresque réaliste, un peu moins agréable que le tableau précédent, et qui se trouve au Musée du Prado, de Madrid (Fig. 160), il nous a donné cette représentation d'une sorcière vraiment diabolique, à la grimace sordide, et dont les yeux en vrille, perçants et cupides, ricanent ; elle tourne, d'une cuiller à soupe, le breuvage répugnant d'un philtre, tandis qu'un acolyte camard, à tête de mort, épelle les vocables

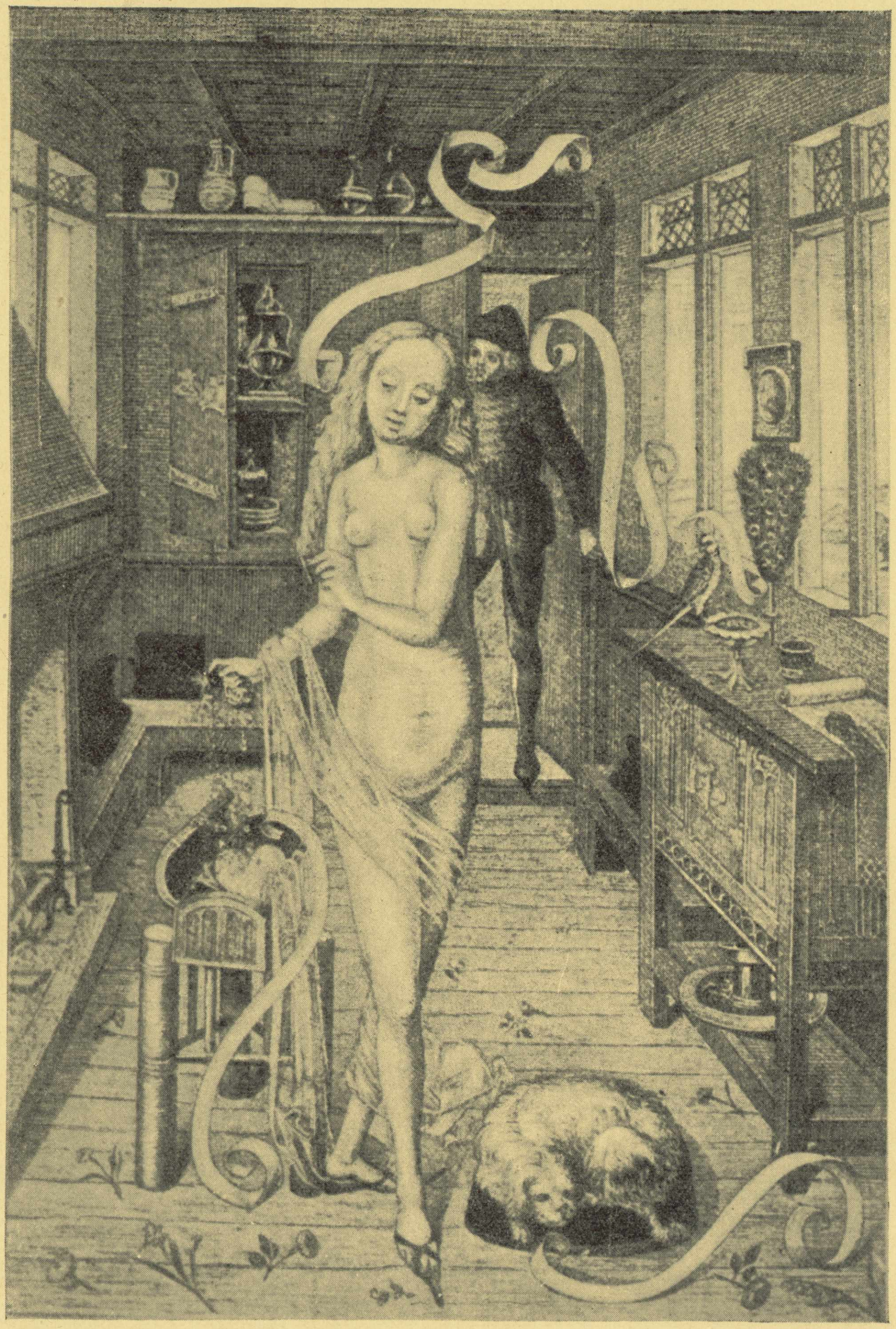


Fig. 159. — SORCIÈRE PRÉPARANT UN PHILTRE.
Tableau d'un maître inconnu de l'école flamande ; milieu du XVe siècle.
(Collection Fenwick, de Londres).

difficiles d'un grimoire, en faisant de la main gauche, par dérision, la caricature d'un geste épiscopal.

Les sortilèges d'amour n'affectaient, d'ailleurs, pas toujours la forme d'un breuvage ; au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, l'usage du philtre proprement dit semble avoir été quelque peu abandonné, sans doute à cause de la difficulté de le faire boire à la personne que l'on désirait attirer à soi, et on le voit plutôt remplacé par des procédés plus aisés, et sans doute plus efficaces. Un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, du XVIII[e] siècle, le n° 2344, intitulé : *Opération des sept Esprits des Planètes,* contient une subdivision : *Segrets de Magie pour se faire aimer.* Ils sont au nombre de cinquante environ, la plupart inconvenants ou fort peu appétissants. Nous en citerons seulement trois, très faciles, et ne choquant point notre délicatesse moderne.

« Pour l'amour, ou de fille ou de femme, il faut faire semblant, dit cet estimable auteur, de tirer son horoscope. Sçavoir, ou si elle sera mariée et l'obliger de vous regarder en face, et même entre les deux yeux, et quand vous serez tous deux en pareille posture, vous réciterez les parolles : *Kafé, Kasita non Kafela et publia filii omnibus suis.* Ces paroles dittes, vous pouvez commander à la personne et elle vous obéira à tout ce que vous voudrez. »

La seconde recette n'est pas évidemment pratique en toute saison :

« Pour l'amour : frotter ses mains avec du jus de verveine et toucher celui ou celle à qui on voudra donner de l'amour. »

Ce procédé vaudrait la peine d'être essayé, mais on n'a pas toujours, en vérité, du jus de verveine à portée de la main. Voici mieux et beaucoup plus simple :

« Il faut dire, en lui touchant la main (à la fille) de la vostre, les paroles suivantes : *Bestarberto corrumpit viscera ejus mulieris.* »

Et c'est tout ! On aurait donc bien tort de chercher des complications de breuvages lorsqu'on peut recourir à un procédé aussi simple, et nos lecteurs seraient impardonnables de ne point essayer d'en user.

Enfin, ceux ou celles qui ne peuvent même point toucher la main de la personne à laquelle ils s'intéressent, n'ont point été complètement abandonnés par l'art magique ; le manuscrit n° 2348 de la Bibliothèque de



Fig. 160. — SORCIÈRE PRÉPARANT UN PHILTRE, par Goya.
Musée du Prado à Madrid.

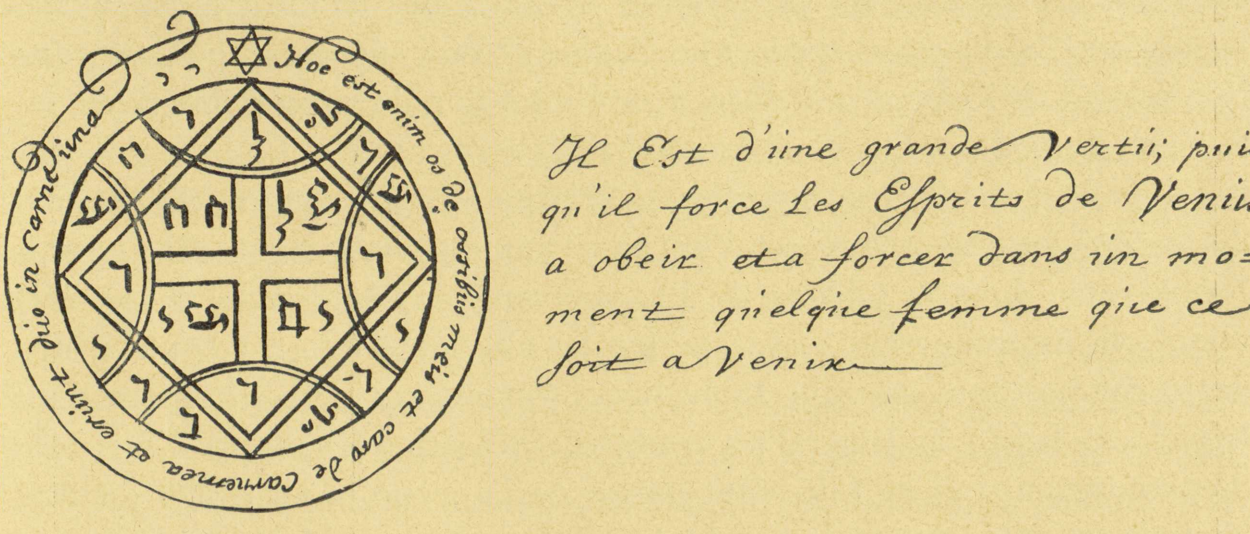


Fig. 161. — PENTACLE POUR L'AMOUR.
Clavicules de Salomon. Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit n° 2348.

l'Arsenal, *Clavicules de Salomon,* a pensé à eux, et leur a établi le pentacle suivant, des plus efficaces (Fig. 161) qui, selon l'explication qui y est adjointe, « force les esprits de Vénus à obéir et à forcer, dans un moment, quelque femme que ce soit à venir ». Ce pentacle est un composé savant de cercles, demi-cercles, croix et carré; autour du cercle, on lit la devise latine : *Hoc est enim os de ossibus meis et caro de carne mea, et erunt duo in carne una,* tirée des versets 23 et 24 du chapitre II de la Genèse, et qui signifie : « Voici l'os de mes os, et la chair de ma chair, et ils seront deux en une seule chair. » Puis, dans les ornements du pentacle, se trouvent à peu près toutes lettres de l'alphabet hébreu.

Voici maintenant, parmi les maléfices, peut-être le plus terrible de tous, celui qui s'attaquait invisiblement à la vie humaine elle-même, et qui causa la plus grande frayeur jusque dans les cours d'Europe, au XVIe et au XVIIe siècle ; nous voulons parler du sortilège connu sous le nom d'« envoûtement ».

Il consistait à former une figure de cire à l'image de la personne à laquelle on désirait donner la mort, et de porter, à cette figure, des blessures telles qu'elles devaient se reproduire exactement à distance, par transmission occulte, sur la personne vivante, qui mourait ainsi mystérieusement, sans cause apparente. Parfois, c'était un cœur humain, que l'on perçait de longues aiguilles, avec l'intention de percer effectivement le cœur de l'ennemi dont on voulait se débarrasser.

Les documents iconographiques relatifs à ce genre de sortilège sont de la plus insigne rareté, et l'on n'en connaît, pour ainsi dire, point. Néanmoins, dans le tableau de Frans Francken, dont nous avons déjà donné la reproduction : *Assemblée de Sorcières* (Fig. 33), au milieu de la composition, sur une table, nous voyons un crâne humain dans lequel est fichée la lame d'un couteau, indication évidente d'un essai d'envoûtement qui ne fait point partie de la scène, mais qui a dû être commis précédemment. Cependant, ce n'est point généralement avec un crâne, mais avec des figures de cire, que cette opération malfaisante était tentée. Dans ce même tableau, en bas et un peu à droite de la partie centrale, un objet énigmatique est gisant, crapaud par sa bouche atrocement fendue, mandragore par sa menotte humaine au bout d'un bras

élégamment arrondi, dans un geste d'orateur politique ; une fléchette lui perce son ventre de baudruche, centré d'un nombril ; et il est bien certain que c'était la découverte de figures de ce genre qui semait l'effroi parmi le peuple, et, plus souvent encore, parmi les grands.

L'astrologue Ruggieri semble avoir mis l'envoûtement à la mode à la cour de France, au XVIe siècle. Dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, collection Dupuy, volume 590, page 24, se trouvent les copies de deux lettres de Catherine de Médicis au procureur général du Parlement de Paris, touchant « Cosme Ruggier florentin, accusé d'avoir faict une image de cire contre le roi Charles IX, en 1574 ». La reine se plaint en ces termes :

« Monsieur le Procureur, arsoir (*sic*, pour hier soir) Lon ma dist de vostre part que Cosme a fait une figure de cire à qui il a donné des coups à la teste, et que c'est contre le Roy que la ditte figure a esté... Cosme demanda si le Roi vomissait, et s'il saignoit encore, et s'il avoit douleur de teste... »

Ruggieri fut arrêté le lendemain ; nous lisons au f° 26 du même manuscrit, dans un rapport adressé à M. de la Guele, conseiller du roi, le 26 avril 1574 : « La Royne mère du Roy ma commandé vous escrire que le petit cosme nigromancien que vous savez a esté prins prisonnier et mis entre les mains du prévost de l'hostel ». Charles IX mourut un mois plus tard, le 31 Mai, et il était atteint alors d'une consomption mystérieuse. Del Rio a prétendu qu'il était envoûté par des sorciers protestants qui faisaient fondre, chaque jour, des images de cire le représentant, et, à chaque fois, la vie du roi s'éteignait de plus en plus.

La cour d'Angleterre se trouvait en proie aux mêmes difficultés. Vers 1560, le Private Council fit appeler en toute hâte, un matin, le Dr John Dee. On avait trouvé, à Lincoln's Inn Fields, une image de cire de la Reine Elisabeth, avec une grande épingle piquée dans la poitrine. Le secrétaire d'Etat, Wilson, emmena l'astrologue à Richmond, où était la Reine. Elle était assise dans la partie de son jardin privé, qui est en bas de la rivière ; Dudley était à côté d'elle, insolent comme d'habitude ; les Lords du Private Council étaient présents également. Il fallut que John Dee leur exposât le mécanisme des envoûtements, et il eut beaucoup de

peine à rassurer la Reine qui, fort superstitieuse, était toute bouleversée.

Parmi les plus anciens exemples d'envoûtement que l'on connaisse dans le domaine historique, il faut citer celui du roi d'Ecosse, Duff, au xe siècle ; celui de la reine Blanche de Navarre, par l'évêque de Troyes, Guichard, en 1304, puis celui que Robert III d'Artois essaya pour faire périr le roi de France, Philippe VI de Valois, en 1333. Robert avait été accusé d'avoir présenté de faux titres et suborné des témoins pour appuyer ses droits prétendus sur le comté d'Artois. Ayant refusé de comparaître devant le roi pour répondre de ce délit, il fut condamné, par arrêt du Parlement de Paris, au bannissement perpétuel et à la perte de tous ses biens. Il se réfugia à Liége, à Namur, puis en Angleterre, et il chercha à envoûter le roi, la reine Jeanne de Bourgogne, et leur fils Jean. Un religieux nommé Sagebran, à qui il s'était confessé, en révéla le secret au roi, dont l'indignation maladroite ne servit qu'à exciter davantage la haine de Robert. Celui-ci engagea vivement le Roi d'Angleterre, Edouard III, à prendre le titre de roi de France, et cet épisode d'occultisme peu connu a été une des causes prochaines et déterminantes de la guerre de Cent Ans.

La gravure que nous reproduisons ci-contre (Fig. 162), est extraite d'un recueil de Garnier, intitulé : *Figures de l'Histoire de France,* gravées par Moreau le Jeune en 1788, et qu'on trouve rarement complet. Elle représente Robert d'Artois en train de se livrer, avec trois acolytes, à son opération ténébreuse. Cette gravure n'a pas de valeur historique, car Moreau le Jeune ne possédait aucune science des mœurs, coutumes et costumes du Moyen-Age, et ce n'est certainement point ainsi que l'on envoûtait au XIVe siècle ; mais, par contre, dans son anachronisme, elle nous indique parfaitement comment on envoûtait au XVIIIe, puisque l'artiste a traité son sujet suivant les données que lui fournissait son époque. A gauche de la scène, un des servants apporte un bassin de cire chaude destinée à confectionner les figures. Robert d'Artois, l'envoûteur, en prend une dans sa main, celle du roi en costume de cour, et s'apprête à la piquer d'une aiguille qu'il tient dans son autre main, crispée. Il profère, auparavant, les paroles d'une conjuration qu'il lit dans un grimoire qu'un de ses aides tient grand ouvert devant lui. Deux autres

figurines de cire sont jetées négligemment sur la table ; ce sont celles de la reine et du prince. Un troisième acolyte, s'appuyant sur le fauteuil de Robert, paraît épouvanté de l'action que commet celui-ci, et l'on devine que c'est lui qui trahira, en haut lieu, le secret de l'opération.

On conserve encore aujourd'hui, au musée de Cambridge, des figures de cire, criblées d'épingles, et ayant servi, au XVIe et au XVIIe siècles, à des envoûtements ; ce sont les seuls vestiges actuellement existants, croyons-nous, de ce maléfice effrayant et macabre.

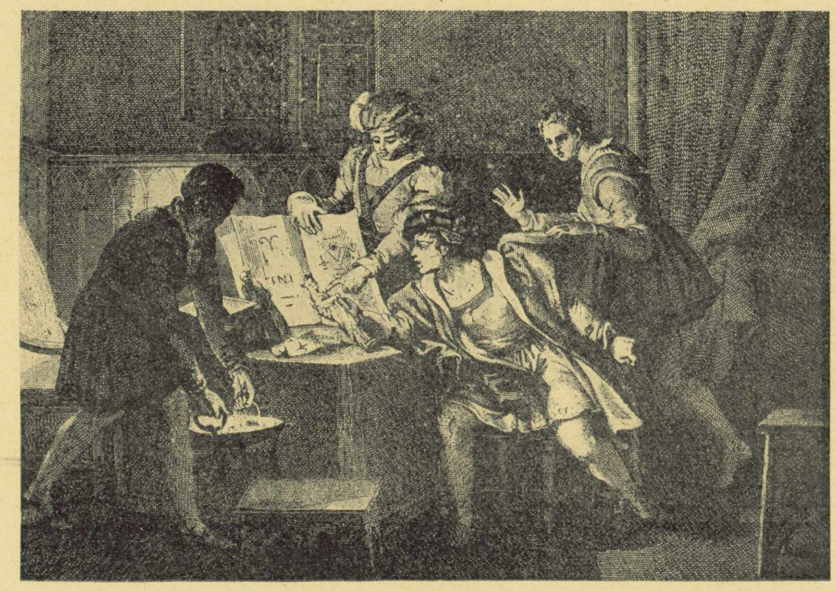


Fig. 162. — ROBERT III D'ARTOIS ESSAIE D'ENVOUTER LE ROI PHILIPPE VI DE VALOIS EN 1333.
Garnier, *Figures de l'Histoire de France,*
gravées par Moreau le Jeune, 1778.

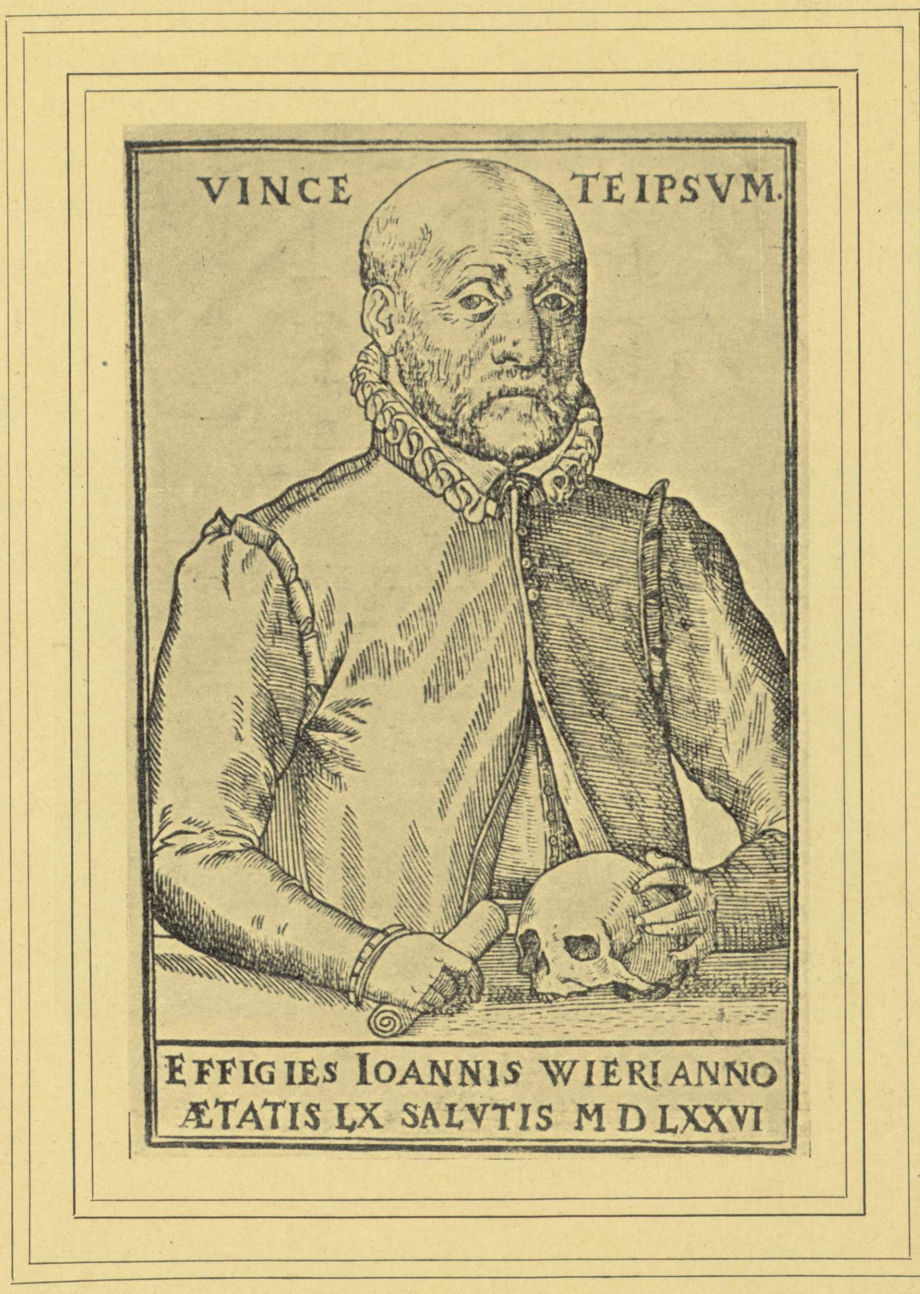


Fig. 163. — PORTRAIT DE JEAN WIER,
médecin du duc de Clèves, 1515-1588.
Estampe du XVIe siècle.

XVI.

LES CHATIMENTS DES SORCIERS

Pendant tout le Moyen-Age, jusque vers la fin du XVIIe siècle, et plus tard encore, en Allemagne, en Italie, en Espagne, les sorciers furent honnis, persécutés, traqués. On pensait que les pires châtiments leur étaient réservés dans l'éternité, et l'on racontait que, souvent, on voyait le Diable s'emparer d'une sorcière, lorsque le temps auquel elle s'était promise à lui était révolu, et l'emporter dans l'enfer qu'elle avait incontestablement mérité, comme celle-ci (Fig. 164), tirée de l'ouvrage d'Olaüs Magnus, *Historia de gentibus septentrionalibus,* Rome, 1555, que Lucifer en personne, cornu et couronné, a saisie et prise en croupe sur son cheval noir, et qui, irrémissiblement damnée, lance encore des malédictions sur la ville qu'elle est obligée de quitter, et où une autre sorcière s'occupe de conjurer un des derniers maléfices qu'elle a accomplis.

Mais comme les hommes, malgré la puissance de leur foi, n'avaient qu'une médiocre confiance dans l'efficacité des châtiments infligés par les démons, comparés à ceux dont ils disposaient eux-mêmes, ils pensaient qu'il était généralement plus sûr de devancer les supplices de l'éternité par ceux, moins hypothétiques et plus concrets, de ce monde, et ils traduisaient, devant les tribunaux, sorciers et sorcières, les jetaient à la torture et les mettaient à mort à cause de la crainte du mal qu'ils pouvaient exercer, et du scandale, préjudiciable à la religion, qu'ils causaient autour d'eux, mais plus encore pour obéir au commandement cruel, mais inexorable de l'Ecriture, qu'on lit dans l'Exode, XXII, 18 : *Maleficos non patieris vivere,* « vous ne souffrirez pas que vivent les sorciers ».

Les premiers châtiments que les lois européennes infligèrent à ceux-ci

furent, à la vérité, beaucoup plus doux que celui de la loi de Moïse ; nous avons vu précédemment que, dans la Loi Salique, une sorcière qui avait « mangé de l'homme » se tirait d'affaire en payant deux cents sous d'or. Cette même loi, titre LXVII, article I, dit : « Si quelqu'un en appelle un autre *hereburgium,* c'est-à-dire *strioportium,* ou sorcier, ou l'accuse de porter le chaudron à l'endroit où les sorcières s'assemblent, et n'aura pu fournir la preuve de ce qu'il dit, il sera condamné à payer deux fois cinquante deniers, qui font soixante-deux sous d'or et demi. »

Mais la loi ne dit pas ce qui devait avoir lieu lorsque la preuve était fournie, et il faut bien remarquer que, dans sa sévérité pour le calomniateur, elle paraît avoir oublié celui qui portait effectivement le chaudron.

Au demeurant, les conciles, tels que celui de Laodicée, en 364, ou celui de Bergamsted, en 697, se contentèrent de chasser les sorciers de l'Eglise, ou de leur infliger une amende. Les juges temporels, au Moyen-Age, ne paraissent pas avoir sévi outre mesure contre les sorciers. L'évêque de Troyes, Guichard, qu'on accusa, en 1303, d'être le fils d'un diable qu'il faisait apparaître quand il voulait, ne fut condamné qu'à de la prison, et il parvint à se réhabiliter.

Ce n'est qu'au XVe siècle, et surtout en France et en Espagne, que commence la persécution opiniâtre et sauvage, la vraie persécution contre les sorciers. Tandis qu'en Portugal on se contentait de les bannir du territoire, en France, en Artois surtout, on les traita avec la dernière rigueur, les soumettant à la question ou à la torture, leur mettant le feu sous la plante des pieds, leur faisant avaler de l'huile bouillante, avec une cruauté telle, qu'en 1491, le Parlement de Paris lui-même s'en émut, cassa tous les procès faits par les juges d'Arras, accusa ceux-ci d'avoir voulu s'emparer des biens des sorciers et les condamna à payer une forte amende comme compensation à leurs victimes.

Les procès de sorcellerie cessèrent pendant quelque temps, où l'on put croire que les hommes étaient revenus à des sentiments plus tolérants, pour reprendre, avec plus d'intensité, au XVIe et au XVIIe siècle. Parmi les juges qui poursuivaient les sorciers et sorcières avec le plus d'acharnement, il faut citer le fameux Henry Boguet « grand juge au

Comté de Bourgogne », qui publia, en 1603, à Rouen, son *Discours exécrable des sorciers, avec une Instruction pour un juge en faict de sorcellerie.* Il y raconte, de la façon la plus ingénue, les cruautés qu'il exerça contre les sorciers dans divers procès ; son *Instruction* fut, pendant longtemps, suivie à la lettre dans les Parlements français. Après sa mort, sa famille, obéissant à un sentiment de honte bien explicable, fit détruire tous les exemplaires de son ouvrage qu'elle put trouver. Puis le

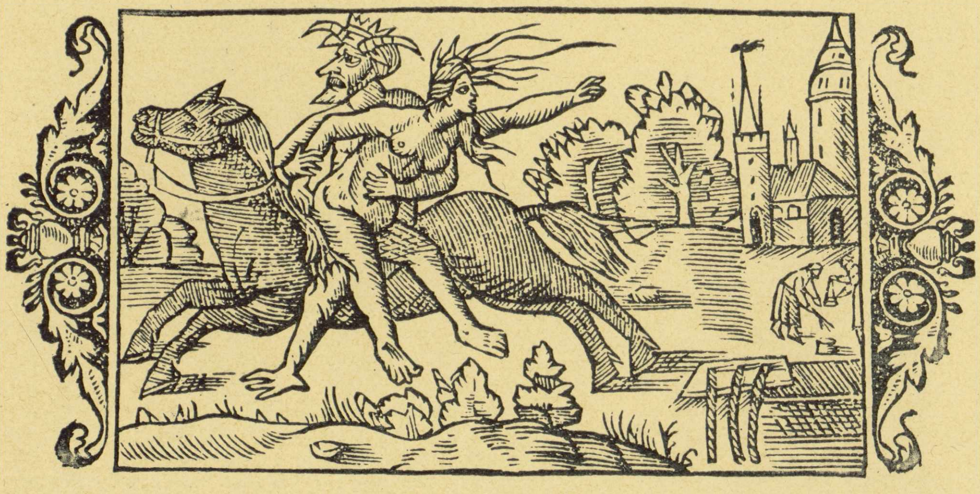


Fig. 164. — LE DIABLE EMPORTANT UNE SORCIÈRE.
Olaüs Magnus, *Historia de gentibus septentrionalibus,* Rome, 1555.

non moins fameux Martin del Rio, qui fut l'un des « juges-bourreaux du Conseil de Sang » institué par le duc d'Albe, pour sévir dans les Flandres, et écrivit : *Les controverses et recherches magiques, avecques la manière de procéder en Justice contre les Magiciens et Sorciers, accommodée à l'instruction des Confesseurs,* publié par André Duchesne à Paris, en 1611.

D'autres auteurs, sans être juges eux-mêmes, contribuèrent considérablement à faire persécuter les sorciers par les châtiments impitoyables qu'ils réclamaient contre eux, tels De l'Ancre, que nous avons cité plusieurs fois déjà, et Jean Bodin, le philosophe qui, après avoir écrit le livre lumineux *De Republica,* se déshonora en publiant, en 1582, *La Démonomanie des Sorciers.* Les théologiens vinrent à leur aide ; l'auteur incertain du *Malleus Maleficarum,* ou « Marteau des Sorcières »,

le Père Crespet, avec ses *Deux livres de la Hayne de Sathan*, le Père Guaccius, avec son *Compendium Maleficarum*.

En Angleterre, Henri VIII et Elisabeth firent poursuivre les sorciers avec la dernière rigueur, et nous n'aurons garde d'oublier le sinistre Jacques I[er], qui prit soin d'écrire lui-même, de sa main royale, le traité intitulé : *Dœmonologia, hoc est adversus incantationem sive Magiam institutio, auctore serenissimo potentissimoque principe Dn. Jacobo, Deo gratia Angliae, Scotiae, Hyberinae ac Franciae Rege, fidei defensore*, Hanovre, 1604.

C'est un dialogue en trois parties entre Philomathus et Epistemon, ce dernier représentant l'opinion du roi, dans lequel toutes les questions concernant les démons, la sorcellerie et les sciences divinatoires sont examinées dans les plus petits détails, et avec le plus froid sectarisme. Le roi, dialoguant sous le nom d'Epistemon, se montre impitoyable pour les sorciers. Au début du chapitre VI du livre III, on lit la conversation suivante :

PHILOMATHUS. — Maintenant donc, pour mettre fin à notre colloque, d'autant plus que je vois le soir venir, quelle peine penses-tu que méritent ces Sorciers et Magiciens, s'ils sont reconnus tels ? Car je vois que tu les considères, les uns ainsi que les autres, comme coupables au même degré.

EPISTEMON (Jacques I[er]). — Les Sorcières, comme les Magiciens, doivent être livrés au supplice de la mort ; cela suivant le précepte de la loi du Seigneur, suivant la loi civile et impériale, suivant la loi particulière, enfin, de tous les peuples chrétiens, quels qu'ils soient.

PHILOMATHUS. — Mais, dis-moi, je t'en prie, par quel genre de mort doivent-ils être punis, selon que tu l'exposes ?

EPISTEMON. — C'est la mort par les flammes du feu qui leur est le plus souvent imposée. Mais c'est une chose indifférente (*adiaphora*) et commode que, dans leur pays, ils soient voués au genre de mort adopté selon les lois et coutumes qui y règnent.

PHILOMATHUS. — Penses-tu qu'on doive faire quelque exception et avoir quelque considération d'après le sexe féminin ou masculin, ou

d'après l'âge tendre ou avancé, ou suivant l'état, la dignité ou le grade, humble ou élevé ?

EPISTEMON. — J'estime qu'aucune exception ne doit être faite. Car il est admis qu'auprès d'un magistrat, il ne doit être tenu compte d'aucune considération. Et, de plus, la Magie est le genre le plus accompli d'idolomanie, de telle sorte que tous ceux qui commettent ce crime doivent être punis, selon la loi du Seigneur, sans exception aucune.



Fig. 165. — SUPPLICE D'ANNE HENDRICKS OU HEINRICHS, SORCIÈRE, A AMSTERDAM, EN 1571.
Estampe par Jan Luyken, XVIIe siècle.

Nous accorderons ici une mention toute spéciale au célèbre médecin Jean Wier, né à Grave, en Brabant, en 1515, mort en 1588, auquel nous devons le recensement si précis des démons de l'enfer, que nous avons cité précédemment. Cet auteur qui, si l'on en juge d'après son portrait gravé (Fig. 163), paraît avoir été un brave homme, sans grande intelligence, peut-être, mais sérieux, honnête, capable d'examiner méthodiquement les choses, et doué d'une certaine commisération qui se manifeste dans le



Fig. 166. — SORCIER FOUETTÉ PAR DES ENFANTS.
Abraham Palingh, *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye*, Amsterdam, 1725.



Fig. 167. — SUPPLICE DES TENAILLES INFLIGÉ A UN SORCIER.
Abraham Palingh, *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye*, Amsterdam, 1725.

regard, a écrit ses *Cinq livres de l'Imposture et Tromperie des Diables*, Paris, 1569, dans le but de démontrer que les gens que l'on accuse d'être des sorciers ne le sont pas tous, et que beaucoup d'entre eux, n'étant que des malades, ne méritent pas les châtiments cruels qu'on leur inflige. On doit, paraît-il, à cet homme de bien, une diminution considérable du nombre des supplices de sorciers à son époque.

Les grands procès de sorcellerie en France, au XVIIe siècle, furent celui de Gauffredi, le curé provençal accusé d'avoir ensorcelé une religieuse, Madeleine de Mandols, et qui fut brûlé vif en 1611, à Aix, après avoir fait une description du Sabbat auquel il était allé ; puis celui d'Urbain Grandier, curé de Loudun, dont nous avons donné précédemment le pacte autographe (Fig. 86).

Mais, à côté de ces grands premiers rôles, combien de comparses obscurs subirent le même sort ! Les archives de toutes les provinces françaises contiennent de volumineux dossiers de procès de sorcellerie qui, tous, se sont terminés tragiquement pour les accusés. La femme Cathin fut brûlée vive, en 1640, en Franche-Comté, pour avoir avoué être allée au Sabbat. Abel de La Rue fut pendu à Coulommiers, en 1582, pour avoir fait un pacte avec un barbet et noué l'aiguillette à ses voisins. Léonarde Chastenet fut brûlée vive en 1591, en Poitou, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir confessé avoir jeté des charmes sur les blés, être



Fig. 168. — SORCIER AUQUEL ON INFLIGE LA TORTURE DU COLLIER.
Abraham Palingh, *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye*, Amsterdam, 1725.



Fig. 169. — SORCIER AYANT SUCCOMBÉ A LA TORTURE.
Abraham Palingh, *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye*, Amsterdam, 1725.

allée au Sabbat, avoir eu le Diable pour amant. Madeleine-Michelle Chaudron fut pendue, étranglée, puis brûlée à Genève, en 1652, pour avoir ensorcelé des filles et leur avoir imprimé sur le corps le « sceau du Diable ». Le prêtre italien Benedetto Benda, fut brûlé, au XVI[e] siècle, à l'âge de quatre-vingts ans également, après avoir avoué qu'il avait eu, pendant quarante ans, dans sa maison, une diablesse nommée Hermeline, qu'il emmenait partout avec lui sans que personne ne la vît. Berthomé du Lignon, dit Champagnat, fut brûlé en 1599, à Montmorillon, pour être allé au Sabbat. René et Mathurin Bonnevault le furent en même temps qu'eux, pour avoir fait sécher au four des serpents et des crapauds dont ils avaient fait des maléfices. Françoise Bos de Gueille fut pendue, puis brûlée à Gueille, en 1605, pour avoir vécu pendant un an avec un démon. Françoise Secrétain fut brûlée à Saint-Claude, en Franche-Comté, sur l'ordre de Boguet, pour avoir eu le Diable pour amant.

On atteindrait aisément à un chiffre de plusieurs centaines si l'on voulait citer tous les condamnés de ce genre dont le nom est parvenu jusqu'à nous, sans oublier celui de la plus jeune de toutes les sorcières, la petite Catherine Naguille, brûlée à l'âge de onze ans, et des aventures de laquelle De l'Ancre a laissé un bref récit.

Aux Pays-Bas, malgré les efforts qu'on attribue au médecin Jean Wier pour sauver les sorcières du bûcher, efforts dont les résultats nous



Fig. 170. — SORCIÈRE CONDAMNÉE PAR L'INQUISITION A ÊTRE BRULÉE VIVE. Estampe par Bernard Picart, XVIIIe siècle.

laissent plutôt sceptique, on n'épargna pas davantage les supplices cruels, en ce pays protestant, aux adorateurs du Diable. Dans le terrifiant recueil de l'œuvre gravé de Jan Luyken, on trouve plusieurs estampes représentant des supplices de sorcières, entre autres celui de Anne Hendricks ou Heinrichs, brûlée à Amsterdam en 1571, pour crime de sorcellerie (Fig. 165).

Dans ce document, d'un réalisme impressionnant et qui donne une triste idée des mœurs barbares d'une époque encore bien près de la nôtre, nous voyons le procédé très primitif employé par les bourreaux d'Amsterdam pour brûler les sorcières sans faire les frais d'un bûcher considérable. La condamnée est attachée sur une échelle que deux bourreaux solides renversent sur un feu tout préparé. Le système était tout aussi cruel, mais produisait moins d'effet sur les masses que le bûcher monumental que le patient était obligé de gravir jusqu'au sommet; cependant, le juge que nous voyons figurer au second plan dans une posture insolente, les poings sur les hanches et coiffé d'un bolivar par anticipation rejeté en arrière de façon provocante, paraît se contenter de ce mode de supplice, suffisamment respectable, édifiant et national pour qu'il n'y soit rien changé.

D'ailleurs, Abraham Palingh, dans son livre *'t Afgerukt Mom-Aansight der Tooverye,* publié en 1725 à Amsterdam, et auquel nous avons fait déjà de nombreux emprunts, achève de nous éclairer complètement sur les supplices réservés aux sorcières aux Pays-Bas. Voici d'abord le supplice du fouet (Fig. 166) qu'on faisait administrer par des enfants,

pour leur faire la main et leur apprendre à devenir bourreaux un jour. Supplice anodin en comparaison de celui des tenailles armées de pointes de fer (Fig. 167), qui faisait partie de la cérémonie dite de la « question ». Remarquons la face sinistre du bourreau, la gravité de l'aréopage qui préside à l'opération, et rappelons-nous que ceci se passait à Amsterdam, ville dont Descartes avait vanté le séjour comme le plus agréable du monde.



Fig. 171. — SORCIÈRE QUI A ÉVITÉ LE BUCHER EN AVOUANT SES FAUTES.
Estampe par Bernard Picart, XVIIIe siècle.

La torture du collier (Fig. 168) s'infligeait au moyen d'un instrument également garni de pointes, que serraient des câbles qu'on voit attachés aux quatre coins de la salle, tandis que des brasiers de charbon de bois brûlaient lentement la plante des pieds du patient. Enfin, le sorcier succombait parfois à la torture (Fig. 169). Alors la procédure était finie ; juges et échevins s'en allaient souper, en remettant le corps au bourreau, à charge de le brûler comme s'il fût demeuré vivant.

En Espagne et en Italie, les sorciers déférés aux tribunaux étaient affublés d'un costume spécial, composé d'une dalmatique et d'une mitre appelée *carocha*. Dans l'œuvre gravé de Bernard Picart se trouvent les deux estampes ci-contre, dont la première représente une sorcière condamnée, par l'Inquisition, à être brûlée vive (Fig. 170); sur sa dalmatique et sa tiare, sont figurés des diables attisant le feu de l'enfer, et le supplice qui l'attend est représenté par une tête de femme placée sur des charbons ardents. L'autre, au contraire (Fig. 171), a réussi à échapper au supplice. Elle a « évité le feu en avouant ses fautes » dit la légende de la gravure. Aussi bien sa dalmatique ne porte-t-elle que les

langues de feu de l'Esprit-Saint comme marque de sa réconciliation avec le Seigneur, et de son abandon définitif de la sorcellerie.

Si nous devons nous fier aux apparences, c'est la région de Bamberg, en Allemagne, qui possédait le plus de sorcières, car cette ville, soucieuse de bien faire les choses, avait fait construire une maison spécialement pour les juger, appelée Hexenhaus ou Malefitzhaus, ce qui, à notre connaissance, n'a existé nulle part ailleurs. Cette maison, édifiée en 1627, à la sollicitation de George II Fuchs, de Dornheim, a été rasée de fond en comble ; mais une partie de sa décoration a été conservée à l'Ebracher Hof, de Bamberg. Elle fut considérée, à l'époque, comme une merveille d'art ; on en fit aussitôt une estampe, aujourd'hui fort rare, dont on envoya une épreuve à l'Empereur, qui en fut enthousiasmé. Il en existe aujourd'hui un exemplaire à la Staatsbibliothek de Bamberg et un autre dans le musée des supplices installé dans la Fünfeckige Turm, du Burg de Nürnberg.

Nous reproduisons ici ce document précieux (Fig. 172) qui comporte, non seulement une perspective cavalière, mais un plan coté avec légende explicative. Sur la façade, au-dessus de la porte d'entrée, on aperçoit une inscription composée d'un vers de Virgile :

Discite justitiam moniti et non temnere divos

ou, en français, obligatoirement mauvais : « Apprenez la justice, et, étant instruits, à ne pas mépriser les dieux ! » Au-dessus, sur deux tableaux, sont gravés, en latin à gauche et en allemand à droite, ces versets du Livre des Rois (III, lib. IX, 8 et 9) : « Cette maison sera comme un exemple. Toute personne qui passera devant elle sera étonnée et se moquera et dira : Pourquoi le Seigneur a-t-il fait ceci à cette terre et à cette maison ? Et ils répondront : Parce qu'ils ont abandonné le Seigneur leur Dieu, et qu'ils ont suivi les dieux étrangers, et les ont adorés et leur ont rendu un culte ; c'est pourquoi le Seigneur a amené sur eux tout ce malheur. » La maison se compose de deux étages ; au fond une chapelle basse et une chapelle haute, superposées, dont on aperçoit le chevet, sur la gravure, en D. Un pavillon spécial, en E, contenant la chambre de torture ; sous celui-ci passait le ruisseau F, servant probablement à donner, aux patientes, des immersions forcées. L'entrée de la cour se voit en G.

La partie du plan située à gauche, correspond au rez-de-chaussée. A l'entrée, la chambre du gardien ; puis, à droite et à gauche d'une allée

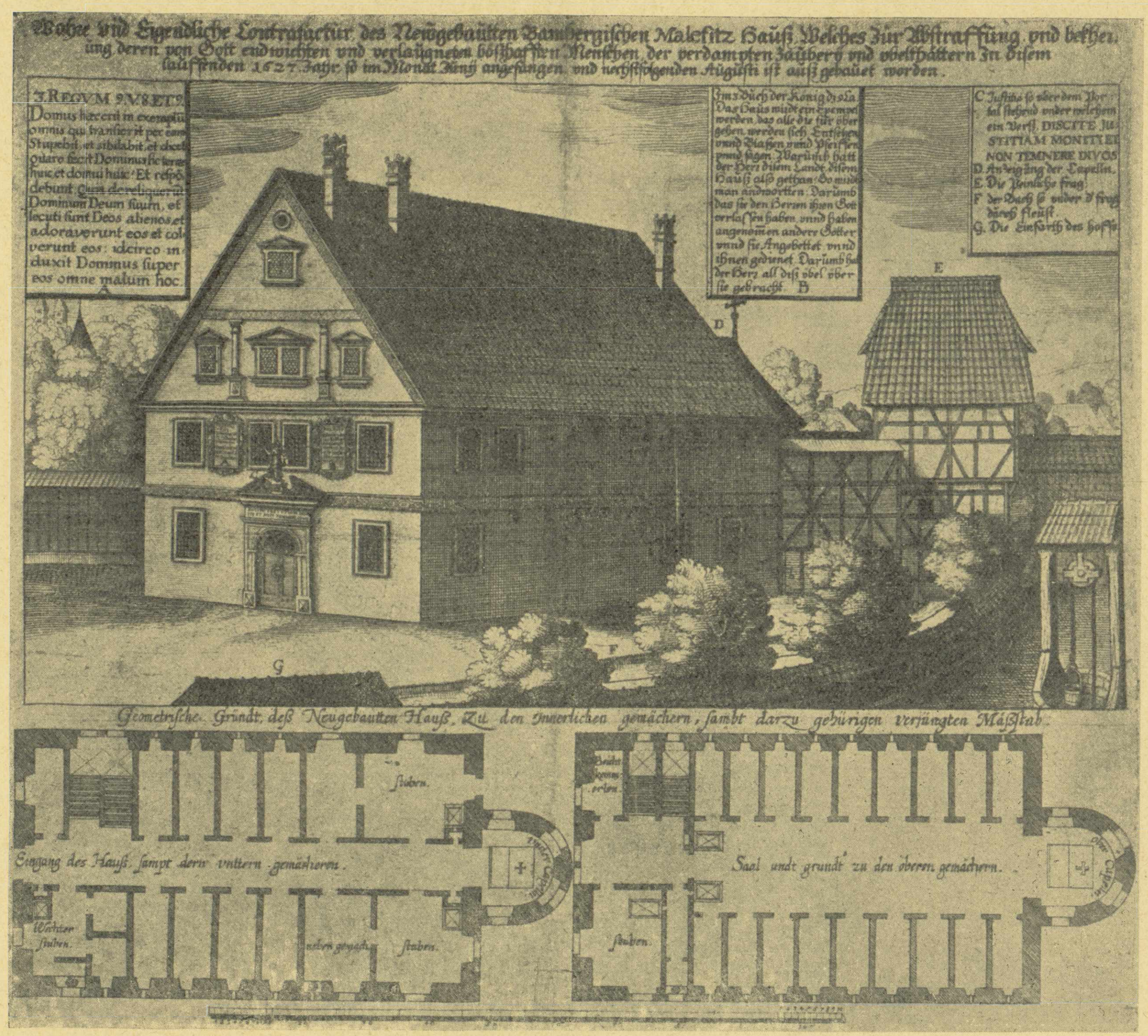


Fig. 172. — LA MAISON DES SORCIÈRES A BAMBERG.
Estampe conservée à la Bibliothèque de Bamberg, XVIIe siècle.

conduisant à la chapelle, huit cellules isolées, capables de contenir chacune une sorcière. Ces cellules s'éclairaient par des lucarnes hautes et minuscules, visibles sur le mur latéral de la maison, extérieurement. A côté de la chapelle, des chambres et antichambres destinées aux juges. A l'étage supérieur, une petite chambre dite chambre des confessions, une chambre pour le gardien, et dix-huit cellules.

L'établissement pouvait donc abriter à la fois vingt-six sorcières isolées les unes des autres. Six énormes poêles, à la manière allemande, avaient été prévus pour en assurer le chauffage en hiver ; on en voit figurer trois au rez-de-chaussée : un dans la chambre du gardien, et deux de chaque côté de la chapelle ; au premier étage, trois également : un dans la chambre du gardien, et deux à l'entrée de la grande salle menant à la chapelle.

Malgré tout ce confort, et malgré la richesse de décoration de sa façade, on comprend aisément, de nos jours, l'empressement avec lequel la municipalité de Bamberg a fait disparaître un pareil édifice.



Fig. 173. — HENRI KHUNRATH, MÉDECIN DE LEIPZIG ET KABBALISTE.
Estampe du commencement du XVIIe siècle.

LIVRE DEUXIEME

LES MAGES

I.

LES CABBALISTES JUIFS ET CHRETIENS

Nous n'avons été appelés à considérer, jusqu'ici, que la branche particulièrement maudite de la doctrine ténébreuse et cachée qui s'opposait, dans l'ombre, à l'enseignement officiel de la religion chrétienne.

Mais, à côté des chercheurs dévoyés du Mystère, qui, de propos délibéré, s'étaient orientés dans les chemins conduisant au Mal, il était de nombreux possesseurs de secrets occultes et de formules prestigieuses qui tout en vivant en marge de la vie commune, à l'égal des sorciers, mettaient ou prétendaient mettre leur science au service de la bonne cause.

Quittant donc ici définitivement le Sabbat et ses pratiques malfaisantes, dangereuses et souvent nauséabondes, nous allons nous attacher à étudier un ensemble de doctrines et de secrets appartenant à une catégorie d'individus ayant répudié toute velléité de nuire au prochain et se proposant, au contraire, de lui être utile et de favoriser toutes ses entreprises.

Ceux-ci, opposés aux sorciers, et parfois même leurs ennemis avoués, étaient les Mages et les Adeptes.

Nous reconnaissons, à vrai dire, tout ce qu'une pareille classification comporte d'arbitraire et d'artificiel. Bien fragile est la distinction sur laquelle elle repose, et nous retrouverons encore plus d'une fois, sur notre chemin, sorciers et sorcières se livrant à des besognes anodines sans doute, mais tout prêts à abandonner celles-ci au signal du Sabbat

venant les avertir de prendre leur élan dans les airs. Et d'ailleurs, la Théologie, jalouse de ses prérogatives et de son monopole du divin, se refusait à reconnaître qu'aucun bien pût provenir de pratiques qu'elle désapprouvait sans même les examiner, les rapportant toutes à l'ennemi juré de Dieu : Lucifer ou Satan, ou de quelque autre nom qu'on l'appelât ; et elle mettait volontiers pêle-mêle, enveloppés de sa malédiction, comme dans un sac unique, Mages et Sorcières, qu'elle rejetait, excommuniés à jamais, hors de l'Eglise du Christ, sans se soucier des bonnes intentions dont ils prétendaient être animés.

Néanmoins, cette distinction étant commode et ayant le mérite d'une clarté rare en de pareils sujets, nous l'adoptons, faute de mieux, pour nous donner l'illusion d'une méthode, quitte à la rejeter lorsqu'elle deviendra gênante ou illogique.

Dans les pratiques ténébreuses que nous avons étudiées au livre précédent, nous avons reconnu des influences de la sorcellerie romaine, et des vestiges de la magie scandinave, qui sont venus se greffer sur le fonds biblique lequel représentait, au Moyen-Age, la parole de Dieu.

L'influence judaïque, dans les sciences occultes est, en effet, la plus considérable ; à partir du XVI[e] siècle surtout, elle devient déterminante d'une impulsion particulièrement vive, qui ne devait se ralentir que vers la fin du XVIII[e] siècle, pour reprendre un nouvel élan à la fin du XIX[e], ceci grâce à l'introduction, dans les milieux chrétiens, de la doctrine hébraïque, appelée Cabbale, ou plus exactement Qabbalah.

La Cabbale est une méthode philosophique fort mystérieuse, qui s'est développée singulièrement au sein de la religion juive, et dont certains rabbins se sont transmis les secrets restés inconnus à la masse des Israëlites. Son nom vient de l'hébreu *Qabol,* recevoir, et signifie « sagesse reçue par tradition ». Les développements des doctrines complexes qui la composent se trouvent dans quelques livres écrits en langue hébraïque, tels que le *Sepher Ha Zohar,* ou « Livre de la Splendeur », le *Sepher Jetzirah* ou « Livre de la Formation », et quelques Midraschim.

On peut dire que le Moyen-Age chrétien a ignoré la Cabbale ; elle est demeurée jalousement la propriété des Juifs jusqu'au jour où des érudits profanes, s'étant introduits dans le sanctuaire, et ayant déchiré le

voile de la langue hébraïque, tels que Pic de la Mirandole, Guillaume Postel, Reuchlin, Knorr von Rosenroth, Pistorius, etc., les textes de ces mystérieux livres rabbiniques, translatés en latin, furent mis à la portée de tous.

Il n'est point dans notre intention de faire ici un exposé de la Cabbale. Nous dirons seulement que sa révélation introduisit dans la langue théologique, un vocabulaire complexe et des éléments nouveaux, auxquels les chrétiens attachèrent une importance imméritée peut-être, négligeant des points de doctrine plus profonds qui leur passèrent inaperçus. La Cabbale apportait au mysticisme des formules brillantes : les dix *Sephiroth* ou numérations, les trente-deux voies de la Sagesse, les cinquante portes de l'Intelligence ; elle donnait les noms de plusieurs anges qui ne figurent point dans la Bible et elle se présentait surtout avec un arsenal de soixante-douze noms de la Divinité, capable de séduire l'imagination des chercheurs qui avaient épuisé la théologie chrétienne sans avoir satisfait leur curiosité ardente, avide de mystères défendus.

Les noms divins, fort bizarres pour des oreilles européennes, parfois difficiles à prononcer, furent bientôt introduits dans toutes les cérémonies de la sorcellerie et de la magie ; nous les avons vu figurer déjà sur les pentacles des Clavicules de Salomon, mêlés à des phrases de jargon bohémien ; et c'est ainsi qu'on en vint à donner le nom de « mots cabalistiques » à toute formule incompréhensible, prononcée avec une cérémonieuse gravité. C'est encore par suite de cette déformation qu'on s'est habitué à faire du mot Cabbale le synonyme inexact de « sciences occultes », et à voir de la Cabbale partout, même là où il n'y en a jamais eu, depuis la chiromancie jusqu'à l'alchimie.

L'iconographie cabbalistique est fort rare; le livre hébreu, en général assez pauvrement imprimé au XVIe siècle et au XVIIIe siècle, ne comporte que fort rarement des illustrations ; voici pourtant une gravure relative à la Cabbale, extraite d'un livre de toute rareté, de Paulus Ricius, israëlite converti, intitulé : *Porta Lucis haec est porta tetragrammaton, justi intrabunt per eam,* Augsbourg, 1516.

Elle représente un vieil israëlite, le plus pur type du rabbi, initié à tous les mystères de la Torah et du Shir-ha-Shirim, tenant dans sa main

ce qu'on appelle l'« arbre séphirotique », c'est-à-dire le groupement des dix Sephiroth selon l'ordre sacré dans lequel elles s'engendrent (Fig. 174). Dans le cercle inférieur, on lit : *Malchut,* qui veut dire le Royaume ; au-dessus : *Iesod,* le Fondement. Puis, de gauche à droite : *Hod,* l'Honneur, et *Nisah,* la Victoire. Plus haut, au milieu : *Tipheret,* ou la Pulchritude, ou Gloire. Puis toujours de gauche à droite : *Geburah,* la Puissance, *Hhesed,* la Benignité ou Grâce ; *Binah,* l'Intelligence, *Hhochmah,* la Sagesse, et *Kether,* la Couronne. La connaissance de ces notions et d'autres de ce genre devait ouvrir, à ceux qui la possédaient, les portes des mondes supérieurs.

De telles spéculations s'apparentaient avec la philosophie la plus élevée et la plus abstruse ; on conçoit donc aisément que, d'une part, elles émerveillaient d'autant plus le vulgaire qu'elles lui étaient incompréhensibles, et, d'autre part, elles attiraient, par leur nouveauté, les chercheurs subtils qui avaient cru déjà apercevoir quelque doctrine secrète de ce genre dans Platon ou dans les philosophes alexandrins. La Cabbale eut ainsi une influence sur les sciences occultes dans leurs manifestations à la fois les plus hautes et les plus basses, depuis les sublimes traités des Robert Fludd, des Michel Maïer, des Postel et des John Dee, jusqu'aux pages ténébreuses des grimoires qu'on lisait avant d'aller au Sabbat.

Aussitôt que les Juifs furent dépossédés de leur monopole de la Cabbale, de nombreux chrétiens entreprirent, principalement au XVIe siècle, d'apporter cette nouvelle doctrine au Christianisme, comme d'autres avaient essayé de christianiser Platon ou Porphyre. Il y eut la « Cabbale Chrétienne », doctrine singulière et fort peu connue, que ses partisans adaptèrent à toutes les branches de la philosophie, et au moyen de laquelle ils tentèrent d'expliquer tous les mystères du monde, depuis le cours des astres, jusqu'au secret du fluide vital qui circule dans les plus humbles créatures.

Pic de la Mirandole, Guillaume Postel, Cornelis Agrippa, John Dee, Henri Khunrath, Paracelse, van Helmont, Jacob Boehme, Gichtel, Valentin Andreae, Michel Maier, Robert Fludd, etc., peuvent être considérés comme les principaux novateurs qui mêlèrent, à la théologie

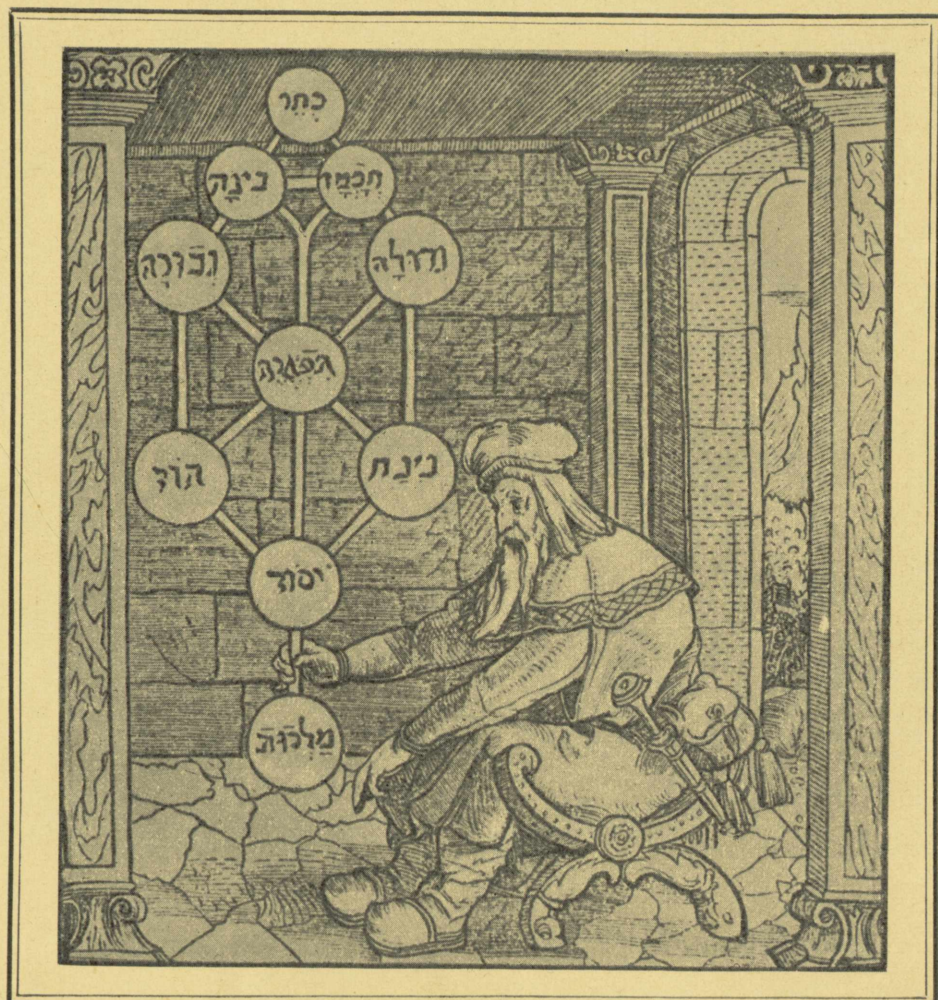


Fig. 174.

JUIF CABBALISTE TENANT EN MAIN
L'ARBRE SEPHIROTIQUE.

Paulus Ricius, *Porta Lucis*, Augsbourg, 1516.
(Collection de l'auteur).

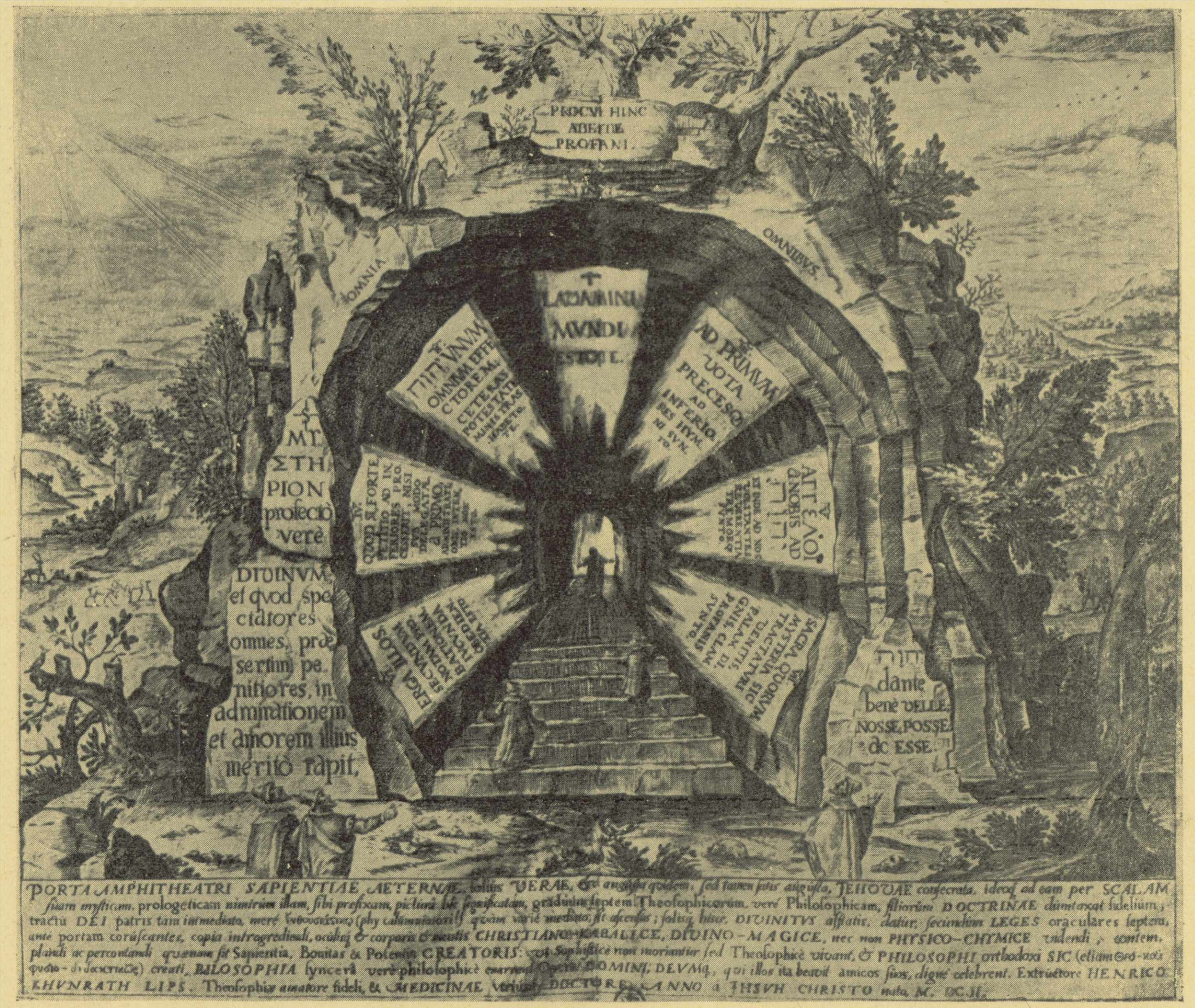


Fig. 175. — LA PORTE DU SANCTUAIRE ET L'ESCALIER DES SAGES.
Henri Khunrath, *Amphitheatrum Sapientiæ Æternæ,* Hanau, 1609.

chrétienne, des principes qui lui étaient étrangers et qu'elle se refusait d'admettre officiellement; et, soit par crainte des persécutions, soit par un amour des choses secrètes et cachées qui est inné au cœur de certains hommes, ils entouraient leur doctrine d'un mystère prestigieux, la déclaraient défendue et interdite aux profanes, et s'attachaient à déclarer avec insistance que la connaissance en était réservée à un très petit nombre d'élus, qui étaient entrés, de toute éternité, dans les desseins de la Providence.

Cette difficulté de parvenir à la doctrine des Cabbalistes a été fort

bien représentée dans une figure qui orne les rares exemplaires de l'*Amphitheatrum Sapientiœ Æternœ Christiano-Kabalisticum*, de Henri Khunrath, paru à Hanau, en 1609, et dont nous avons donné une traduction française en 1899.

Cet auteur, médecin de Leipzig (Fig. 173), né vers 1560 en Saxe, mort à Dresde en 1605, fut un des plus remarquables théosophes et alchimistes de la fin du XVI[e] siècle; mais il a affecté de parler obscurément des secrets de sa science. Sa « Porte du Sanctuaire, ou Escalier des Sages » (Fig. 175), nous montre, avec un luxe inouï d'inscriptions, combien l'accès aux arcanes magiques est jalousement gardé. Il nous fait remarquer, dans la légende inférieure, que « la Porte de l'Amphithéâtre de la Sapience éternelle, seule vraie, est étroite, mais auguste (*angusta sed tamen augusta*), consacrée par le Seigneur », et qu'on y parvient par l'escalier mystique composé de sept degrés théosophiques, tels qu'on les voit figurés sur l'estampe. Ces degrés correspondent aux « sept grades de la Perfection », sur lesquels Savonarole a écrit un traité dont nous avons donné également une traduction française. On peut y entrer, selon l'auteur, « christiano-kabaliquement, divino-magiquement, et même physico-chimiquement », théories que les curieux pourront éclaircir en lisant le texte même de son livre. Tout autour de l'escalier, sur lequel s'aventurent deux adeptes, un troisième étant déjà presque parvenu à la lumière finale, on lit quantités d'inscriptions latines. Au sommet : « Retirez-vous loin d'ici ô profanes ! » puis : *omnia in omnibus*, « tout est dans tout ». « Mystère vraiment divin, dit la grande inscription, à gauche, et qui ravira, à bon droit, d'admiration et d'amour tous ceux qui le verront, et principalement ceux qui le considèreront intérieurement. » Enfin, dans les sept rayons qui entourent la petite porte, on lit, dans l'ordre du numérotage : I. Lavez-vous, soyez purs ! II. Ayez avec vous le Seigneur, qui a fait toutes choses, et les autres puissances qui le servent. III. Que les prières et les vœux soient adressés à l'Etre premier, et les hymnes aux inférieurs. IV. Que si, par aventure, la pétition était d'abord adressée aux inférieurs, que ce ne soit qu'à cause de l'administration qui leur est déléguée par l'Etre premier. V. Que la révérence et la crainte soient des messagères volant sans cesse de nous vers Dieu, puis vers nous.

VI. Que l'obéissance joyeuse soit envers eux, selon l'expérience reçue.

Ce sont là les conditions morales et philosophiques grâce auxquelles l'Adepte pouvait entrer dans le Sanctuaire et connaître la Lumière intégrale. Une inscription supplémentaire, à droite, les résume d'une autre façon en ces mots plus concis : « Avec la permission du Seigneur : bien vouloir, connaître, pouvoir et être ». On trouvera, dans la partie alchimique de notre volume, une autre gravure, tirée également de

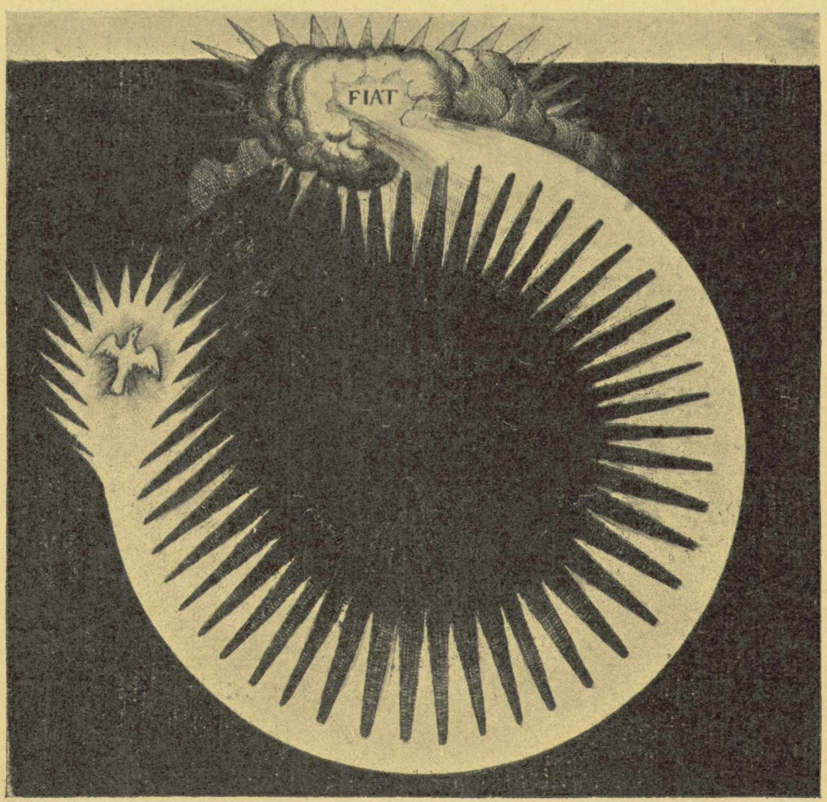


Fig. 176. — LA CRÉATION DU MONDE SELON LA DOCTRINE OCCULTE.
Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia*, Oppenheim, 1619.

l'*Amphitheatrum*, la « Citadelle alchimique », qui donne, relativement à l'alchimie, l'impression des mêmes difficultés guettant le profane qui veut s'aventurer dans la recherche de la vérité.

De telles représentations symboliques et hiéroglyphiques excitaient fortement l'imagination des chercheurs et des curieux, et conféraient, à ceux qui proposaient de telles énigmes, un prestige considérable ; et l'on comprend aisément la sorte de terreur avec laquelle on regardait, autrefois, certains personnages vivant d'une vie retirée, que l'on savait posses-

seurs de secrets échappant au vulgaire, et que l'on soupçonnait d'avoir vendu leur âme au Diable, ultime argument avec lequel on prétendait expliquer l'énigme de leur existence.

Les Mages, les Adeptes, les Initiés, les Occultistes, les Cabbalistes comme on voudra les appeler, osaient souvent porter un regard scrutateur et risquer des explications lumineuses sur des problèmes que la Théologie n'abordait qu'en tremblant, et qu'elle s'avouait incapable de résoudre. Voyez, par exemple, cette figure schématique de la création du monde, plus audacieuse que toutes les théories nébuleuses des Pères de l'Eglise ou des Scholastiques du Moyen-Age, et que l'on trouve dans l'ouvrage remarquable et fort peu connu de Robert Fludd : *Utriusque Cosmi majoris et minoris Historia,* paru à Oppenheim en 1619 (Fig. 176).

D'un nuage figurant le Père, première personne de la Divinité dont l'essence demeure cachée, s'échappe le Verbe par excellence, représenté par le mot FIAT, expression de la volonté créatrice. Et la Colombe de l'Esprit-Saint, procédant de ces deux hypostases, prend son vol comme un souffle, celui du Ruach Elohim, et fait le tour du Cosmos, qu'elle ceint ainsi d'un trait lumineux composé d'une multitude de rayons, et au moyen duquel elle délimite l'espace infini des ténèbres.

Ainsi se trouve expliqué l'un des problèmes les plus troublants de la doctrine biblique, qui a passionné des générations entières de rabbins aussi bien que de théologiens chrétiens, et fomenté de nombreuses et célèbres hérésies. En considérant Dieu comme le créateur de l'Univers, on ne pouvait s'empêcher de remarquer que cet univers comptait une somme à peu près égale de bien et de mal, et l'on en venait fatalement à attribuer à Dieu, source de tout bien, la création de ce mal. L'antique doctrine des Perses avait tourné la difficulté en attribuant la création du bien au Principe du Bien, et la création du mal au Principe du Mal, tous deux coéternels. Mais les juifs ni les chrétiens n'avaient pu se résoudre à reconnaître la coexistence, dès le principe, du Bien et du Mal, ni à attribuer à Satan, représentant du mal, une part, même infinitésimale, dans la création. Or Robert Fludd tranche la question par une représentation graphique. Le célèbre docteur d'Oxford considère Dieu comme le Principe de la Lumière, hors de qui il n'y a que le néant, c'est-à-dire la non

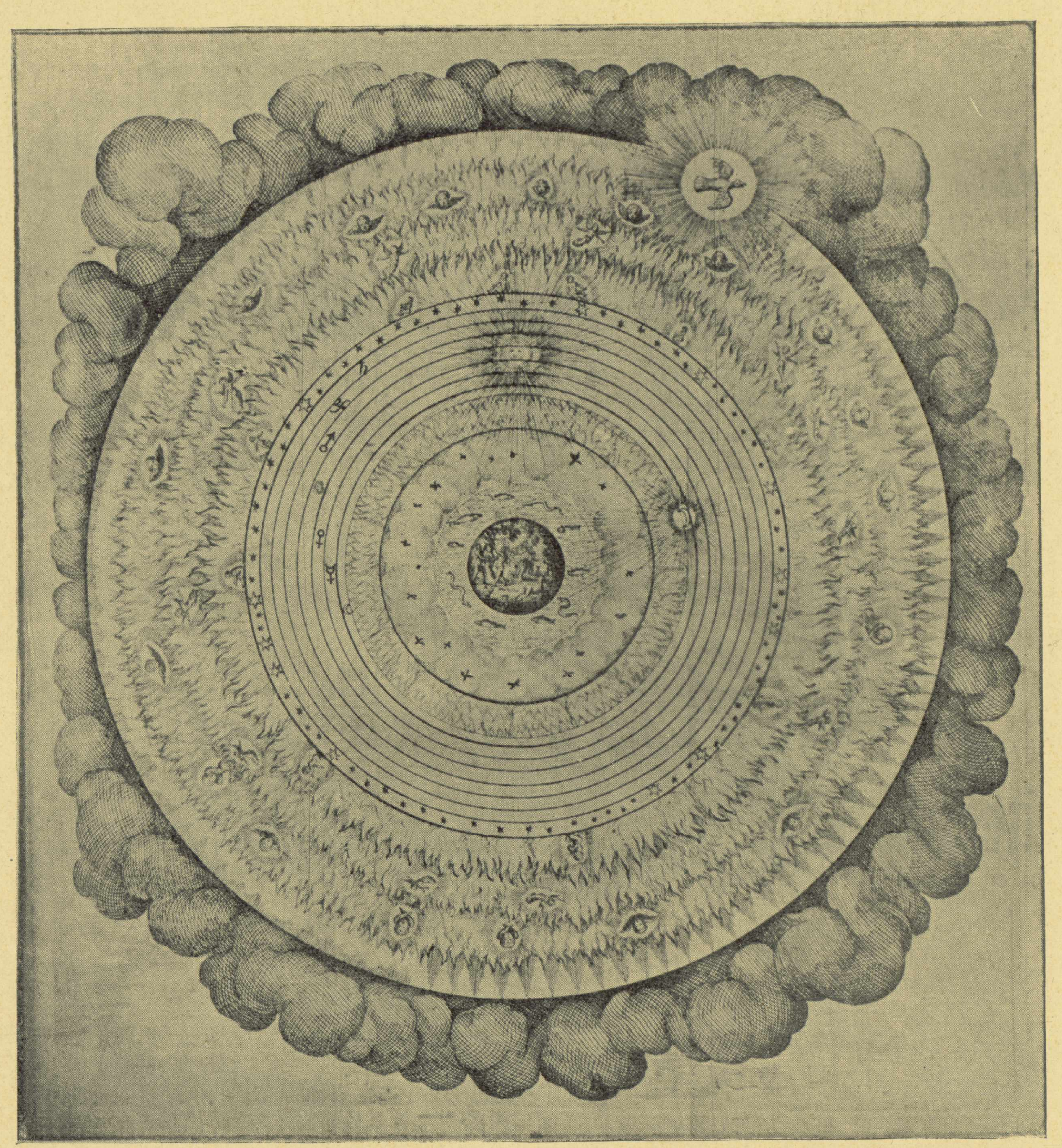


Fig. 177. — LE MACROCOSME ENTIÈREMENT CRÉÉ.
Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia,* Oppenheim, 1619.

existence, représentée par les Ténèbres. Le souffle de Dieu trace un sillon lumineux, circulaire, dans ces ténèbres, selon la théorie admise par Platon, par Cicéron, et par les Alexandrins, qui veut que les esprits se meuvent circulairement. Dans le cercle ainsi tracé se trouve englobée une portion des ténèbres, environnée de lumière. Ainsi l'Univers créé contient une partie mauvaise dont Dieu n'est point l'auteur, qui baigne dans la lumière divine, avec laquelle elle est en constant antagonisme ; la théorie proposée se trouve donc d'accord avec le fait de la présence du mal dans le monde et avec l'immarcessible pureté de Dieu, que la théologie ne veut point voir contredite ; elle a l'avantage d'être plus ingénieuse et plus claire que la « restriction » des rabbins, qu'on trouve exposée dans l'*Adumbratio Kabbalæ Christianæ,* dont nous avons donné une traduction française.

Continuant son iconographie du mystère de la création, Robert Fludd, négligeant totalement les théories coperniciennes, vieilles cependant déjà de soixante-dix années, donne la figure suivante, parfaitement d'accord avec les données bibliques et la cosmographie des Grecs (Fig. 177), sur la formation de l'Univers, ou sur ce que les Adeptes appellent, par une expression familière aux Cabbalistes, le Macrocosme, ou Grand Monde, par opposition au Microcosme ou Petit Monde, qui est l'homme, c'est-à-dire le raccourci de l'Univers. Le Globe de la Terre, élément solide, en occupe le centre ; il est entouré de l'élément liquide, peuplé de poissons, puis de l'élément air, sillonné par les oiseaux du ciel et enfin par l'élément feu; les cercles des sept planètes lui font suite, puis le ciel des étoiles fixes, et enfin de ciel empyrée, ou séjour des bienheureux. Au-delà, la Colombe de l'Esprit-Saint décrit son cercle, clôturant l'Univers créé.

La théologie la plus pointilleuse ne trouverait rien à reprendre dans cette figure ; il n'en serait peut-être pas de même dans la suivante, (Fig. 178) donnée par le même auteur, qui représente le Miroir de la Nature et l'image de l'Art. La disposition est la même que dans la figure précédente. La terre est entourée des éléments, des sphères astronomiques et du ciel empyrée. Mais deux facteurs nouveaux y sont introduits : la Nature, représentée par une femme couronnée d'étoiles, comme

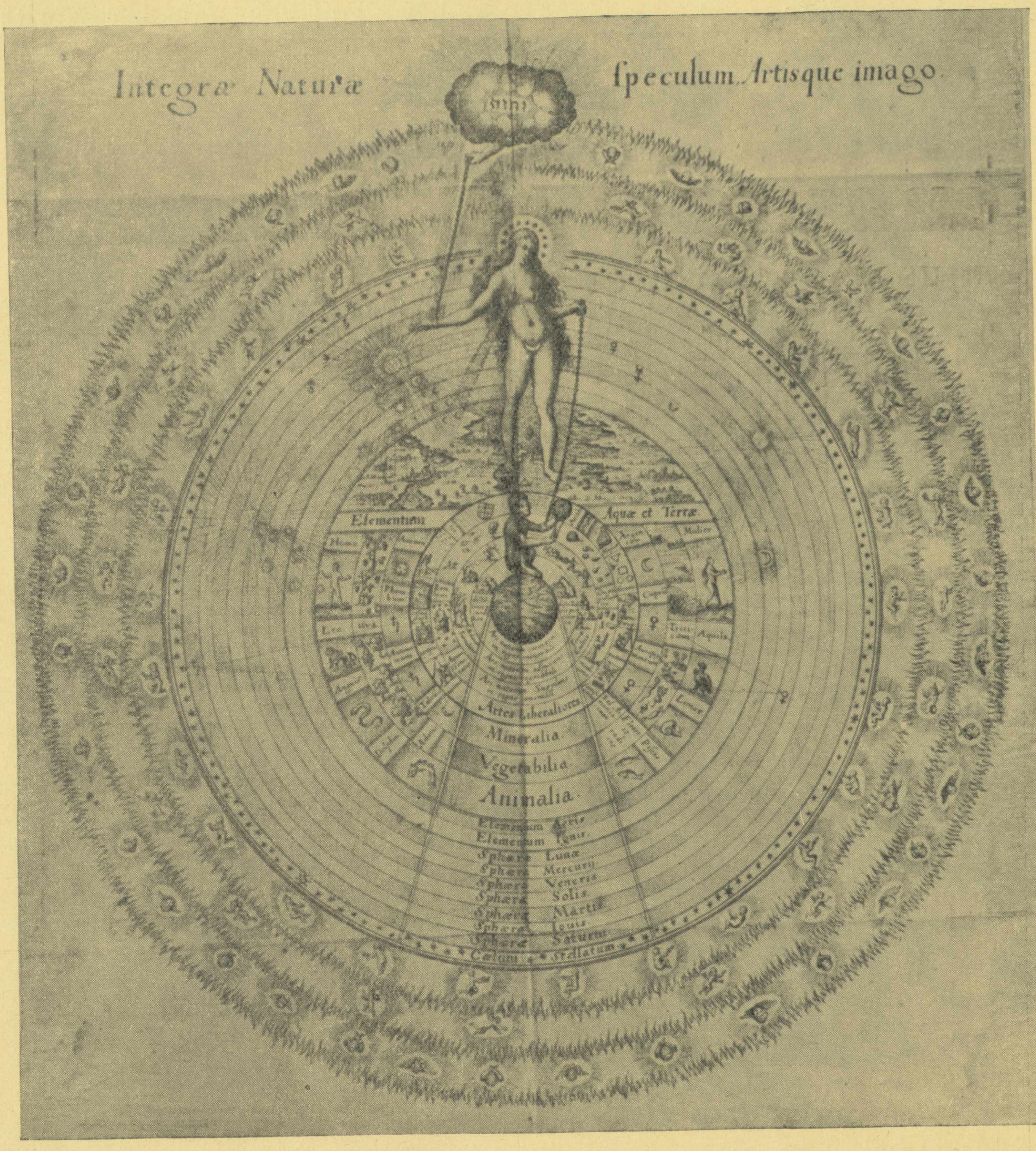


Fig. 178. — LA NATURE ET SON SINGE, L'ART, SELON LES ADEPTES.
Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia*, Oppenheim, 1619.

la Vierge, et portant sur son corps le croissant de Diane. Elle tient son pouvoir directement du Seigneur dont on voit un bras, sortant d'un nuage, sur lequel resplendit le nom divin de quatre lettres. Il garde la Nature en sa puissance, par une chaîne attachée à son bras; mais celle-ci retient à son tour, par une autre chaîne, l'Art des hommes, qui lui est entièrement soumis. Celui-ci est représenté par un singe, pour montrer que l'homme, avec toutes ses connaissances subtiles et savantes, n'est et ne sera jamais que le singe de la Nature. Il est assis sur le globe terrestre, qu'il a fait sien, et dont il mesure la sphère avec un compas d'épaisseur; et tout autour de lui, on voit les résultats obtenus par toutes ces sophistications avec lesquelles il a transformé les éléments et changé la surface du globe. Les quatre éléments sont devenus les règnes animal, végétal et minéral ; les animaux et les plantes ont été classifiés, les métaux extraits des entrailles de la terre ; l'homme a trouvé la géomancie, les mathématiques, la musique, la peinture, l'art des fortifications ; il a mesuré le temps et construit des horloges ; il a « corrigé la nature dans le règne minéral » en usant de la distillation par retorte et par cucurbite; il a « aidé la nature dans le règne végétal », par la culture du sol et la greffe ; il a « suppléé la nature dans le règne animal » par la médecine, par l'élevage des abeilles et des oiseaux de basse-cour. On voit ici comment les savants qui se prétendaient « initiés », opposaient, à la science purement analytique des Bacon ou des Newton, des tableaux d'ensemble synthétiques, par lesquels ils s'efforçaient de rattacher tous les phénomènes à un grand principe vital auquel ils pensaient pouvoir atteindre par la spéculation philosophique, la contemplation et même l'extase.

Parfois nous voyons même les Adeptes, bien en avance sur les théologiens, se montrer précurseurs indiscutables de doctrines que ceux-ci ne définiront que bien longtemps après eux. On sait que la dévotion, dite du Sacré-Cœur de Jésus, a été introduite dans l'Eglise Catholique, au XVIIe siècle, par Sainte Marguerite-Marie Alacoque qui, née en 1647, entra au couvent de la Visitation en 1671, et fit faire au R. de la Colombière la première consécration, le vendredi 21 Juin 1675, date solennelle à laquelle on s'accorde à placer la naissance officielle de la nouvelle dévotion. Certains ont pensé qu'elle avait eu connaissance des *Opuscula*

de Thomas Godwin, chapelain de Cromwell, publiés en 1658 à Heidelberg, dont le deuxième opuscule est intitulé : *Cor Christi in cœlis erga peccatores in terris.* Mais nul n'a remarqué, jusqu'ici, que deux représentations exactes du symbolisme du Sacré-Cœur sont données dans le livre de cabbale alchimique de L'Agneau, intitulé : *Harmonie Mystique, ou accord des philosophes chymiques,* Paris, 1636. A la fin du volume, on



Fig. 179. — REPRÉSENTATION ANTICIPÉE DU SACRÉ-CŒUR DANS DEUX HIÉROGLYPHES ALCHIMIQUES.
L'Agneau, *Harmonie Mystique,* Paris, 1636.

trouve la double planche que nous reproduisons ici (Fig. 179), qui donne deux effigies du Cœur divin, de provenances différentes. Le livre de L'Agneau est daté de 1636, soit onze ans avant la naissance de Sainte Marguerite-Marie ; mais les hiéroglyphes qu'il contient proviennent de deux monuments antérieurs au XVI[e] siècle. Le premier, à gauche de la figure, se trouvait à Paris, sur les vitraux de la salle de théologie du couvent des Cordeliers, puis sur un des murs du cloître des Jacobins ;



Fig. 180. — PORTRAIT DE JACOB BŒHME, par J.-B. Bruhl, de Leipzig, XVII[e] siècle.

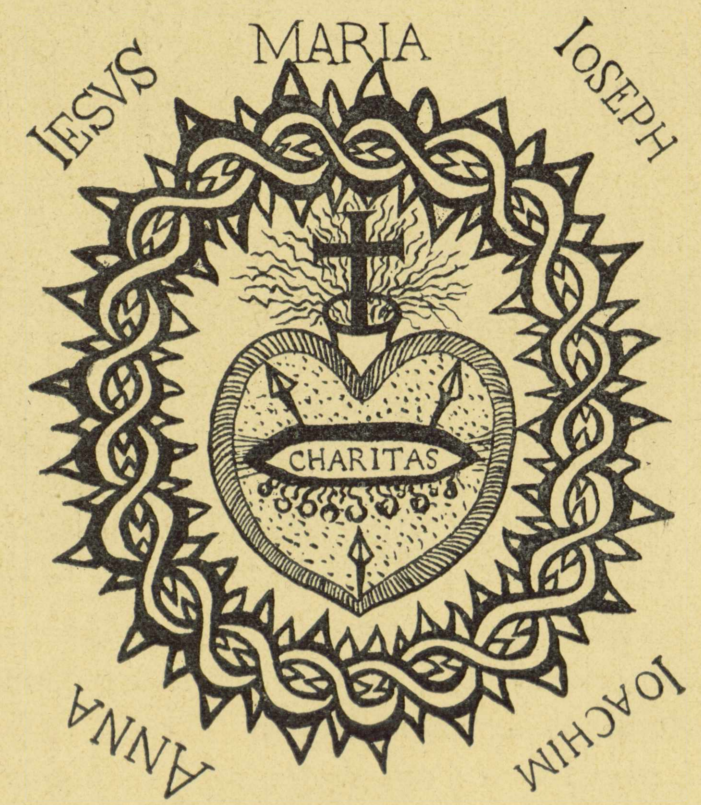
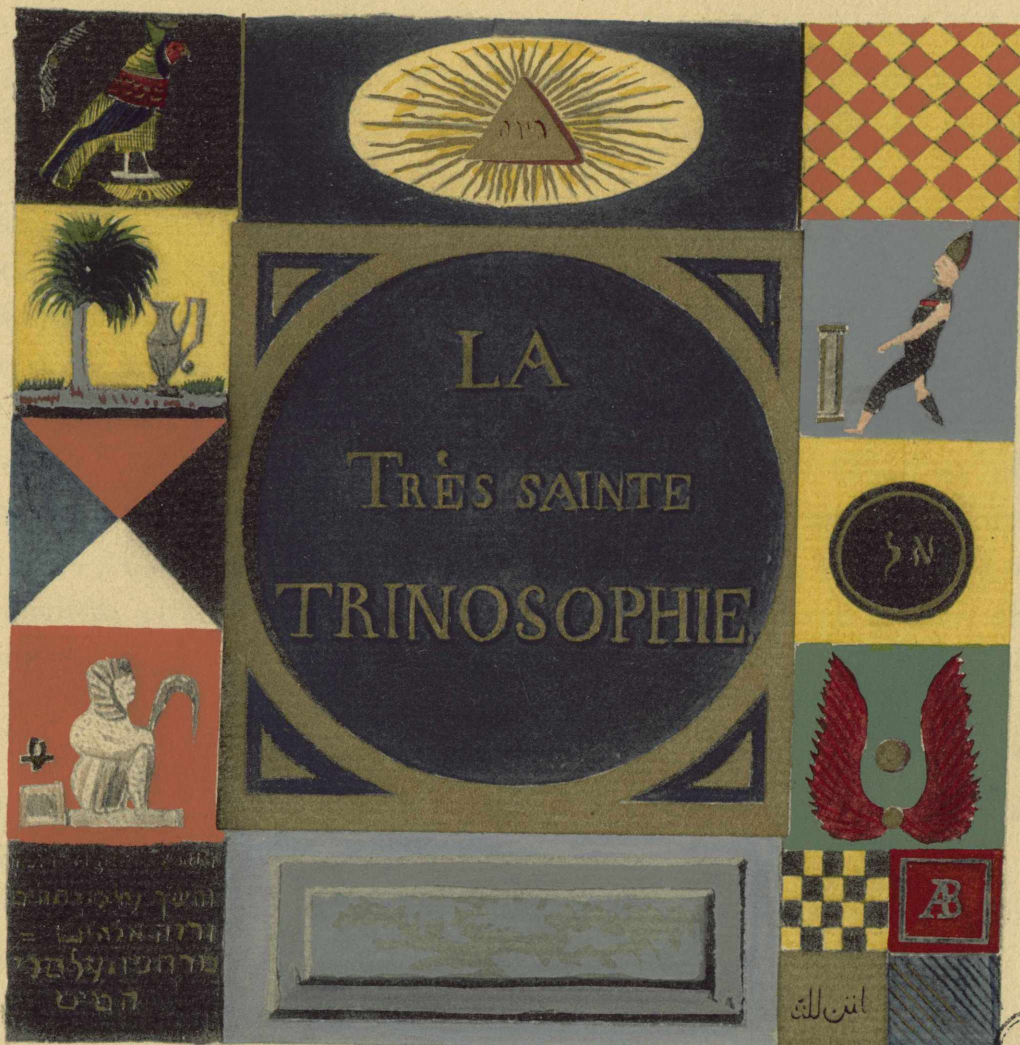


Fig. 181. — EFFIGIE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS
DESSINÉE PAR SAINTE MARGUERITE-MARIE ELLE-MÊME, 1685.
(Monastère de la Visitation de Turin).

puis sur un vitrail de la chapelle de Saint-Thomas d'Aquin ; enfin, en quatre endroits de la chapelle Saint-Michel de l'église des Carmes, soit sept figurations, dont quelques-unes étaient certainement des XV[e] et XVI[e] siècles. La gravure de droite est une de ces fameuses figures du Cimetière des Innocents, dont nous aurons occasion de parler plus loin, et dont la fondation était due au célèbre alchimiste parisien Nicolas Flamel, au commencement du XV[e] siècle. Toutes ces figures sont de signification alchimique, et nous en donnerons l'explication détaillée dans la partie de cet ouvrage qui traite de la pierre philosophale; mais comme tous les symboles relatifs à la transmutation avaient obligatoirement une correspondance théologique, il est de toute évidence que le Cœur sanglant d'où s'élève la tige fleurie de la revivification, placé à l'intersection de la Croix du Salut, et entouré de la couronne d'épines, attribut essentiel de Jésus, est une représentation authentique, et par anticipation, du Sacré-Cœur, due, non aux théologiens, mais au groupe obscur et insaisissable des Hermétistes dont nous voyons tant de manifestations en Europe, vers la fin du Moyen-Age.

L'analogie sera rendue plus frappante encore si nous comparons, à ces deux figures, celle que traça plus tard Sainte Marguerite-Marie, de sa propre main, en 1685, au monastère de Paray-le-Monial. Ce dessin, à peu près inconnu, qui est conservé au monastère de la Visitation de Turin, devait être, dans l'intention de la Sainte, l'effigie officielle du Sacré-Cœur, telle qu'elle aurait dû figurer dans toutes les églises ; mais sa volonté n'a point été respectée, et l'on ne trouve cette effigie nulle part. On y voit (Fig. 181), la même disposition que dans les deux gravures données par L'Agneau. La couronne d'épines entoure le cœur flamboyant ; la croix surgit à la place de la tige ; et les « initiés » qui ont pénétré le plus profondément les mystères de l'Absolu, les alchimistes les plus fervents, ne feraient aucune difficulté à reconnaître, dans cette esquisse, un véritable dessin hermétique.

Citons enfin, parmi bien d'autres que nous ne nommerons pas, Jacob Boehme, le cordonnier théologien allemand, qui allia les données de la cabbale aux plus hautes spéculations de la mystique chrétienne. Né en 1575, mort en 1624, il ne répandit sa doctrine que parmi un petit nombre


LA
TRÈS SAINTE
TRINOSOPHIE

d'adeptes ; il demeura presque inconnu jusque vers la fin du XIXe siècle, où de nombreuses éditions de ses œuvres, en toutes langues, l'ont fait sortir de l'oubli. Nous donnons ici un très ancien portrait de ce grand théosophe (Fig. 180), gravé au XVIIe siècle par J.-B. Bruhl, de Leipzig. On voit celui que ses disciples considèrent comme un saint, dans l'attitude de la béatitude, entouré de pentacles, d'attributs alchimico-cabbalistiques, qui résument sa doctrine fort abstraite, dans laquelle la corrélation des mystères religieux et des principes de la magie, ne cesse d'être constante.

Enfin, dans la dernière partie du XVIIIe siècle, des cabbalistes d'un genre nouveau et quelque peu superficiels, tels que le Comte de Saint Germain et Cagliostro, répandent une sorte de cabbale déchristianisée, et mêlée d'éléments orientaux de valeur discutable. Comme si le déchiffrement prochain des hiéroglyphes égyptiens se faisait pressentir, l'Egypte est à la mode. Déjà le P. Kircher, dans son *Œdipus Ægyptiacus,* avait donné, au XVIIe siècle, une clef fantaisiste de lecture des hiéroglyphes ; Court de Gébelin s'empare du Tarot et en fait le livre de Thot ; aussitôt, chacun, à la suite, se met à égyptianiser toutes choses. C'est sous cette influence qu'est rédigé et peint le fameux manuscrit n° 2400 de la Bibliothèque de Troyes, *La Très Sainte Trinosophie,* attribué au comte de Saint-Germain, et orné de douze belles enluminures qui en font le plus précieux manuscrit d'occultisme qu'on connaisse.

Ce volume, habilement calligraphié, fut acheté à une des ventes de Masséna, porte, en tête, une note du philosophe qui, sous le nom de I. B. C. Philotaume, annonce que ce manuscrit lui a appartenu et qu'il est la seule copie existante de la fameuse Trinosophie du Comte de Saint-Germain, que celui-ci détruisit lui-même dans un de ses voyages. Il ajoute que Cagliostro avait possédé ce volume, mais que l'Inquisition l'avait saisi chez celui-ci, à Rome, lorsqu'il fut arrêté à la fin de 1789. Cagliostro et sa femme avait rendu visite au Comte de Saint-Germain dans un château de Holstein.

La *Très Sainte Trinosophie* n'est autre chose qu'un livre d'alchimie cabbalisée, dont nous parlerons plus loin. On y trouve nombre

d'inscriptions hébraïques, empruntées à la cabbale, puis des hiéroglyphes, et même des cunéiformes de fantaisie. Nous reproduisons ici le titre enluminé de ce superbe manuscrit (*Voir planche en couleurs*), qui présente, dans les nombreux symboles de son encadrement, une sorte de résumé de la science hermétique.

Au sommet, le triangle judaïque, contenant le nom divin de quatre lettres. Le cercle, inscrit dans un carré, et renfermant le titre, est également un symbole bien connu des cabbalistes. Il représente l'étincelle du feu divin cachée dans la matière et animant celle-ci du feu de la vie. A droite, le nom hébreu El ; plus bas, le nom de la divinité également inscrit en arabe ; à côté, les lettres A B, indicatrices de l'alphabet, représentant la parole, le verbe divin. A gauche, une inscription hébraïque tirée des premiers versets de la Génèse : « Et la terre était Tohou-va-Bohou, et les ténèbres sur la face de l'abîme ; et le Ruah Ælohim surnageait sur la face des eaux. » Nous expliquerons plus loin les autres symboles, purement alchimiques, de cette enluminure ; constatons seulement que l'auteur, fidèle à la méthode synthétique de ses devanciers, s'appuie également sur le texte biblique de la formation du Cosmos, pour expliquer, à la façon traditionnelle des cabbalistes, les principes de la science qu'il va exposer.

.II.

L'ASTROLOGIE DANS LE MACROCOSME

De tous temps, l'Univers s'est présenté aux hommes comme une page à la fois lumineuse et énigmatique, dont le déchiffrement révélait à chaque instant des aperçus nouveaux, ouvrait des horizons inattendus et illimités, et donnait prétexte à des commentaires inépuisables.

Au Moyen-Age, en Europe, l'enseignement officiel avait en quelque sorte codifié cette étude de l'Univers, en limitant les explications qu'on pouvait donner de ses phénomènes, à deux sources : la Bible, lue dans le latin de la Vulgate, puis la philosophie logique et rationaliste d'Aristote, pour tous les détails de la physique dont la Bible n'avait pas fait mention.

Une telle science, si toutefois on peut l'appeler de ce nom, ne laissait qu'un champ bien restreint à l'imagination. L'expérimentation, qui aurait pu la corriger et la compléter, était difficile, coûteuse et mal outillée à cette époque. Et comme il est impossible d'empêcher le travail du cerveau humain, chez les êtres privilégiés qui ont reçu le don précieux de l'observation, et qui sont dévorés de la curiosité ardente de connaître ce qui leur échappe, il ne faut pas s'étonner de ce qu'une doctrine insaisissable, indéfinie, cachée, que nous appelons aujourd'hui magie, hermétisme, ésotérisme, occultisme, mais qui, alors, ne portait pas de nom du tout, ait circulé parmi les savants individualistes, rebelles à la légifération de l'esprit, et se soit transmise, sous le manteau, par des personnages mystérieux dont les œuvres nous étonnent aujourd'hui parce qu'elles sont imprégnées de spéculations singulièrement profondes et audacieuses, lorsqu'on les compare aux productions scholastiques qui leur furent contemporaines.

Cette doctrine était un composé des vestiges de toutes les lumières qui avaient précédé le christianisme, et qu'on avait cru éteintes à l'avènement de celui-ci ; et les Adeptes de cet ésotérisme qui épouvantait les bourgeois tranquilles et placides du Moyen-Age, y avaient apporté ce qui restait des antiques philosophies de Pythagore et d'Hermès Trismégiste, dont les livres, remplis de mystères, avaient gardé un prestige considérable ; ils y avaient mêlé la science des anciens Grecs et des philosophes Alexandrins ; ils avaient amalgamé les spéculations du *Somnium Scipionis,* de Cicéron, avec les théories astrologiques de Julius Maternus Firmicus, de Ptolémée et de Manethon ; enfin, ils avaient puisé dans les livres des Arabes, qui flamboyaient comme autant de grimoires indéchiffrables, et étaient ainsi venus rejoindre les spéculations étranges des Juifs qui, lisant la Bible, non point dans la Vulgate, mais dans le texte hébreu, y avaient découvert toute la philosophie mystique du Talmud et de la Cabbale, qui échappait aux commentateurs chrétiens.

Deux idées principales dominent cette étrange mixture de savoir.

L'univers, ou Cosmos, est un être immense et organisé, dont toutes les parties sont connexes. C'est le Macrocosme, ou Grand Monde, par opposition à l'homme qui est le Microcosme ou Petit Monde. Toutes les parties du Grand Monde sont soumises aux mêmes lois ; elles fonctionnent de façon semblable, et leur connaissance est donc aisée au moyen de l'Analogie, la « divine Analogie », loi universelle qui régit tous les êtres. Ce qui est en haut est comme ce qui est en bas. L'inférieur est semblable au supérieur. Qui connaît une partie du Macrocosme en connaît donc, par analogie, toutes les parties. Il connaît même le Microcosme, semblable au Macrocosme, et chaque partie de celui-ci correspond à une partie semblable de celui-là; l'Adepte peut donc parvenir à une perception des choses cachées et non connues du vulgaire, par la méthode de Synthèse que l'Univers met lui-même à sa disposition, et qui l'élève à un degré de science tel qu'il fait, de lui, presque un dieu.

La seconde notion, en corrélation parfaite avec celle-ci, est que le Créateur de toutes choses, dans la plénitude de son existence éternelle qui ne connaît point les accidents misérables que nous désignons sous le nom de « passé » et « avenir », mais les contient dans un « présent »

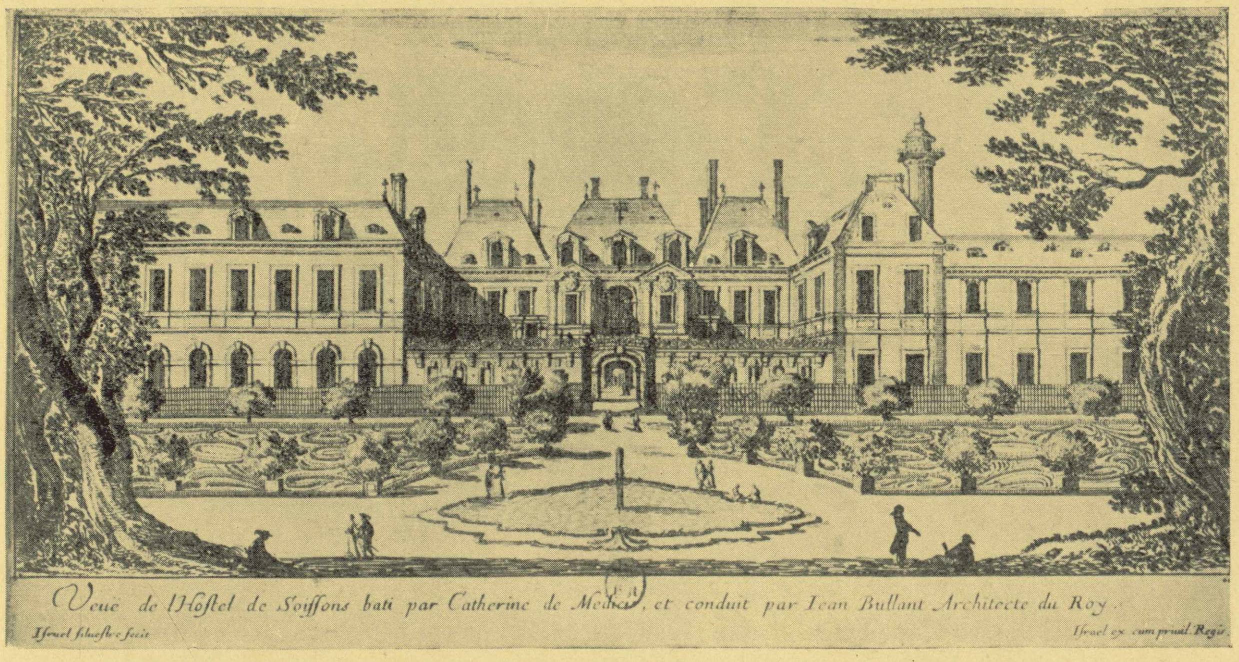


Fig. 182.

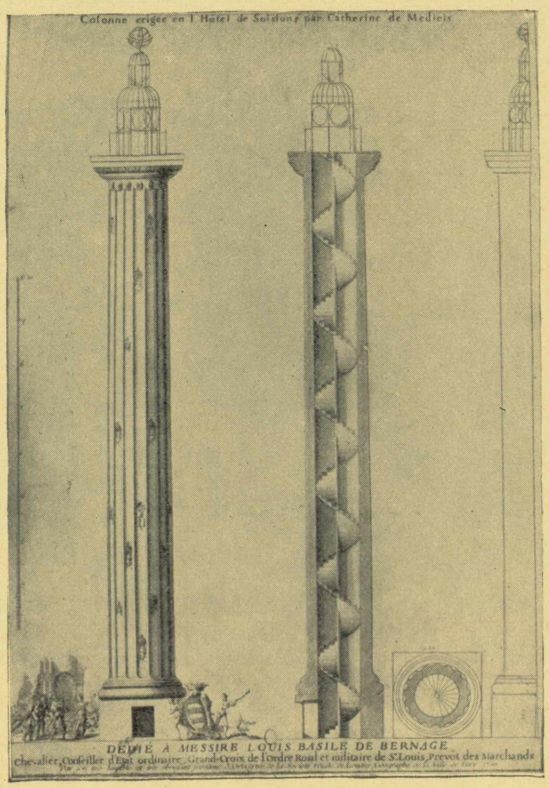


Fig. 183.

Fig. 182.

HOTEL DE SOISSONS CONSTRUIT PAR JEAN BULLANT POUR CATHERINE DE MÉDICIS, MONTRANT LA COLONNE ASTROLOGIQUE DE REGNIER.
Estampe par Israël Silvestre, XVIIe siècle.

Fig. 183.

COLONNE ASTROLOGIQUE ÉRIGÉE DANS L'HOTEL DE SOISSONS POUR REGNIER, PAR CATHERINE DE MÉDICIS, EN 1572.
Estampe gravée par Delagrive, 1750.

unique et indivisible, a établi toutes les lois qui régissent le Macrocosme et le Microcosme sur un type également unique. Ce qui se passera dans ce que nous appelons l'« avenir » est exactement semblable, par suite de l'analogie, à ce qui a eu lieu dans le « passé ». Tous les événements qui doivent se produire ont été fixés et déterminés d'avance de toute éternité ; ils sont inscrits dans la pensée divine comme dans un livre, et savoir lire dans ce livre est la science suprême réservée aux Adeptes qui possèdent la clef de la véritable constitution du Cosmos et appliquent la loi d'Analogie.

On comprend donc que la connaissance du futur, que l'Eglise n'a même pas osé interdire d'une façon complète, ait été le rêve parfois audacieux, souvent consolateur, qui a hanté le cerveau de tous ceux qui se sont aventurés dans l'occulte : d'où les innombrables modes de divination pratiqués au Moyen-Age, dans toutes les classes de la société, souvent même par les plus saints personnages, et que nous aurons l'occasion d'énumérer plus loin.

Mais nous devons accorder incontestablement la première place au plus ancien et au plus noble de tous : l'Astrologie.

La connaissance de l'avenir par les astres était, pour ainsi dire, à la base de la doctrine secrète. Elle avait l'avantage d'être en conformité avec les diverses philosophies des Grecs et des Romains ; on la trouvait pratiquée aux temps les plus reculés, chez les Egyptiens et les Chaldéens ; elle s'accordait avec la Cabbale et avec la science expérimentale des Arabes, qui se montraient les plus habiles dans la connaissance des astres ; et les astrologues invoquaient même, pour justifier la pratique de leur art, la grande autorité de la Bible, derrière laquelle ils s'empressaient de s'abriter, pour se défendre contre les théologiens. N'était-il pas dit, dans la Genèse : « *Fiant luminaria in firmamento cœli ut sint in signa et tempora* » (I, 14) ? C'est-à-dire : « que soient faits les luminaires, dans le firmament du ciel, afin qu'ils soient des signes et des temps ». Le mot « signe », dans le texte sacré, est tout à fait isolé du mot temps, qui, par lui-même, marque les divisions du jour. Les astres marquent donc la division du temps ; mais ils sont en même temps des « signes ». Des signes de quoi, sinon des événements qui adviennent



Fig. 184. — PORTRAIT DE NOSTRADAMUS A L'AGE DE 59 ANS.
Estampe du XVI[e] siècle.

dans le Macrocosme ainsi que dans le Microcosme ? Et comme, dans le plan divin, le passé, le présent et le futur ne forment qu'un seul instant, il s'ensuit que tout l'avenir est écrit dans les astres, pour celui qui sait le lire.

Nous ne discuterons pas ici les opinions de deux écoles opposées d'astrologie, qui prétendaient, l'une que les astres n'étaient autres que des « signatures » indiquant simplement les événements de la vie des hommes, l'autre que les astres avaient véritablement une « influence » sur le corps humain et sur tous les êtres en général. Nous n'entrerons pas non plus ici dans le détail minutieux des opérations délicates de l'astrologie, que l'on pourra trouver dans quantité de traités modernes.

Rappelons seulement que les anciens avaient constaté l'existence de sept corps célestes mobiles, au milieu du ciel des étoiles fixes : le Soleil, la Lune, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, qu'ils appelaient Planètes. Ils les avaient affectées chacune d'un signe traditionnel, dont on voit le système complet dans une de nos précédentes figures (Fig. 177) et qui se lisent ainsi : le Soleil ☉, la Lune ☾, Mercure ☿, Vénus ♀, Mars ♂ Jupiter ♃, Saturne ♄. Puis ils avaient déterminé, parmi les constellations fixes, douze groupes d'étoiles, au milieu desquels ils avaient remarqué que se levait le soleil sur l'horizon, pendant tout le cours d'une année ; ces douze constellations formaient, dans la sphère céleste, une large bande ou ceinture appelée Zodiaque; leurs noms, affectés également de leurs signes traditionnels correspondants sont :

Le Bélier	♈	La Balance	♎
Le Taureau	♉	Le Scorpion	♏
Les Gémeaux	♊	Le Sagittaire	♐
Le Cancer	♋	Le Capricorne	♑
Le Lion	♌	Le Verseau	♒
La Vierge	♍	Les Poissons	♓

Les distances existant, dans la voûte céleste, entre les planètes, se nomment « aspects » ; l'interprétation de ces aspects forme la base de l'astrologie. Les principaux étaient les suivants :

La conjonction ☌, quand deux ou plusieurs planètes se trouvent réunies dans un même signe du zodiaque.

Le semi-sextile ⊻, quand deux planètes sont éloignées l'une de l'autre de 30 degrés.

Le semi quadrat < — 45 degrés ;
Le sextile ✶ — 60 —
Le quadrat □ — 90 —
Le trigone △ — 120 —
Le sesqui-quadrat ▭ — 135 —
Le quncunx Qx — 150 —
L'opposition ☍ — 180 —

La conjonction est tantôt bonne, tantôt mauvaise ; l'opposition est toujours maléfique ; le quadrat et le semi-quadrat sont toujours mauvais ; le trigone est bénéfique.

Enfin, l'espace céleste, dans sa totalité, était divisé en douze parties appelées « maisons », contenant chacune trente degrés du Zodiaque et correspondant à une phase spéciale de la vie humaine ; la première maison, qui commençait à l'endroit du lever du soleil, s'appelait « Ascendant ».

Pour interpréter un horoscope, il est nécessaire de connaître les influences des planètes, celles des signes du zodiaque, celles des maisons astrologiques et celles des divers aspects des planètes et de leur placement dans les divers signes du zodiaque ; d'où il résulte des complications dont il est très difficile de se faire une idée lorsqu'on n'a point pratiqué cet art.

Suivant la *Géomance abrégée* de J.-B. de la Taille de Bondaroy, Paris, 1574, et la *Géomancie astronomique* de Gérard de Crémone, Paris, 1679, la Lune, Mercure, Mars et Saturne sont des planètes d'influence généralement maléfique ; le Soleil, Jupiter et Vénus sont plutôt bénéfiques.

La Lune est la planète de la rêverie et de la mélancolie ; elle est amie du Soleil et ennemie de Mars. Mercure est la planète des Arts et du Commerce, il est ami de Jupiter et ennemi de Saturne. Vénus est la planète de l'Amour ; elle est amie de Mars et ennemie de Saturne ; le

Soleil préside aux richesses terrestres et à la gloire ; il est ennemi de Mercure et de Saturne ; Mars préside à la guerre et aux batailles ; il est ennemi de la Lune et de Mercure, il est ami de Vénus ; Jupiter se rapporte également aux honneurs, à la beauté physique ; il est ennemi de Mars ; enfin, Saturne est la planète la plus maléfique et la plus néfaste de toutes ; elle présage les accidents, les morts violentes, les désastres.

Mais ces diverses planètes voient leur influence se modifier suivant qu'elles sont en conjonction, en opposition, ou en d'autres aspects. Elles peuvent se combiner deux à deux, trois à trois, quatre à quatre. C'est ainsi que, suivant la *Géomancie et la Néomancie des Anciens,* du sieur de Salerne, Paris, 1688, « les conjonctions de la Lune et de Mars ne valent rien pour les biens de fortune ; de plus, elles causent des accidens, comme des coups d'épée et d'armes à feu ; à l'égard des femmes, elles marquent des faiblesses d'esprit et des pertes de sang. La double conjonction de Vénus avec la Lune, fait extrêmement lubrique, cause le mal vénérien, fait aimer les valets aux femmes de qualité, etc. »

De plus, chacune de ces planètes ou de ces combinaisons change de signification selon qu'elle se trouve dans une des douze maisons. Ainsi, suivant Gérard de Crémone, « Jupiter, dans la première maison, signifie les prélatz, les evesques, les nobles, les puissants, les juges, les philosophes, les sages, les marchands, les banquiers ». Autrement dit, ceux qui naissent sous ce signe seront prédestinés à quelqu'une des professions ci-dessus ; et ainsi de suite pour les onze autres maisons. Puis, Mars, dans la première maison « signifie les guerriers, les boute-feux, les meurtriers, les médecins, les barbiers, les bouchiers, les aurefèvres, les cuysiniers, les boulangers et tous ouvrages qui se font par le feu ». C'est donc quatre-vingt-quatre combinaisons nouvelles que nous obtenons ainsi.

Mais les douze signes du Zodiaque vont encore modifier l'influence des planètes suivant qu'ils se trouvent dans l'une des douze maisons. Par exemple « le Taureau étant dans l'Ascendant, la personne sera vaine » ; le Sagittaire étant dans la deuxième maison (de la santé) « le nay aura de la haine contre ses frères et ils se diront des injures réciproquement ». La Balance, dans la septième maison (ou de vie) « signifie

bonne fortune par conventions et négoces et par la pratique de la médecine dans l'astronomie » ; dans la quatrième maison (des parents), « il signifie une bonne fortune par des conventions de femme. »

Le recueil de toutes les combinaisons possibles formerait un énorme volume ; et l'arsenal astrologique que nous ont laissé les Anciens, à ce sujet, est considérable ; nous nous contenterons de citer les ouvrages suivants : les *Apotelesmatica,* de Manethon, important poème grec attribué à un sacrificateur et gardien des archives du temple d'Héliopolis en Egypte, vers l'an 263 avant J.-C. ; le *Tetrabiblos* et le *Karpos* de Ptolémée, autre égyptien alexandrin qui vivait vers l'an 130 de notre ère ; les *Astronomica* de Manilius, poète contemporain d'Auguste, le *Liber Matheseos* de Julius Maternus Firmicus, IVe siècle ; les traités arabes d'Alchabitius, Albumazar et Hali; les œuvres des astrologues de la Renaissance, Johannes Angelus, Henri Rantzau, Auger Ferrier, Richard Roussat, Jean Eschiud, Joseph Grünpeck, et surtout le *Speculum Astrologiæ* de François Junctin, Lyon, 1583, et l'*Astrologia Gallica* de Jean-Baptiste Morin, publiée en 1661, à La Haye, chez Vlacq. Dans ces divers ouvrages, les lecteurs désireux d'approfondir les principes complexes de la science des astres, trouveront tous les détails que nous ne pouvons leur donner ici.

La figuration de l'état du ciel, lors d'un événement quelconque ou de la naissance d'un individu, s'appelait « thème astral » ou « thème de nativité » ou « horoscope ». Au Moyen-Age, sous la Renaissance, et même au XVIIe siècle, on ne manquait jamais, au moment de la naissance de personnes de qualité, de faire dresser, par un astrologue, leur thème de nativité, c'est-à-dire le relevé exact de l'état du ciel à cet instant précis ; et l'on interprétait ensuite ce thème, dans lequel on devait trouver des indications du caractère, des mœurs, de l'état de santé de l'individu, des maladies dont il aurait à souffrir, et de tous les événements heureux ou malheureux qui devaient survenir dans sa vie ; la date de sa mort s'y trouvait clairement indiquée, surtout si cette mort devait être violente.

Voici, à titre de curiosité, l'horoscope de Louis XIV, tel qu'il existe dans le grand ouvrage du célèbre astrologue J.-B. Morin, de

Villefranche (Fig. 185), *Astrologia Gallica,* La Haye, 1661. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails compliqués que présente la lecture d'une telle figure ; disons seulement que les douze triangles qui la composent représentent les douze maisons ; la première, appelée Ascendant, est le triangle du milieu, du côté gauche ; la seconde maison est le triangle immédiatement au-dessous ; la troisième maison est le triangle suivant et ainsi de suite en faisant le tour de la figure, en passant dessous et remontant au-dessus ensuite.

Dans l'horoscope de Louis XIV ci-contre, nous trouvons Mars dans la deuxième maison qui est celle des biens et des gains, ce qui annonce un règne belliqueux et favorisé par la richesse. Saturne, dans la troisième maison, qui est celle des parents, des frères et des sœurs, indique les inextricables difficultés de famille auxquelles Louis XIV fut en proie pendant toute sa vie. La dixième maison appelée « milieu », qui est celle de la profession du sujet, est ici remarquable ; on y trouve le Soleil, mal influencé par Mercure, ce qui présage qu'un tel homme parviendra aux honneurs les plus hauts et mènera une existence qui, dans sa grandeur incroyable, sera, en résumé, plus néfaste qu'utile. Le signe spécial qu'on voit dans la onzième maison, appelée « la partie de fortune », indique que Louis XIV fut particulièrement heureux dans le choix des ministres, des conseillers et des grands hommes qui l'entourèrent.

Nous pourrions compléter cette interprétation rudimentaire en tenant compte des « aspects » des planètes, de leur position dans le zodiaque, etc., et parvenir ainsi à un résultat plus précis ; mais il faudrait entrer dans des détails techniques trop nombreux, qui ne sauraient trouver place ici.

L'Astrologie obtint un tel crédit parmi les hommes, dans tous les peuples du monde, que ce fut la seule branche des sciences occultes que l'Eglise n'osa pas condamner formellement. Lorsqu'on lit tous les Pères et les Docteurs de l'Eglise, depuis Saint Augustin jusqu'à Saint Thomas d'Aquin, on sent que leur doctrine, à ce sujet, est hésitante ; ils blâment sans rejeter complètement ; ils ne nient pas l'exactitude des horoscopes et n'attribuent pas absolument au Diable la création de cette science, comme ils le font hardiment lorsqu'il s'agit d'autres procédés

entachés de superstition. Peut-on prévoir l'avenir ? Grave question, pour un théologien. Dans la Bible, Joseph, la Sorcière d'Endor, Daniel expliquant le *Mane Thécel Pharès,* et les autres prophètes, ont prédit l'avenir. Le futur est donc déterminé d'avance dans la prescience de Dieu ; il devient ainsi une fatalité à laquelle l'homme ne saurait se dérober. Cependant, suivant la théologie, l'homme possède son libre arbitre, et

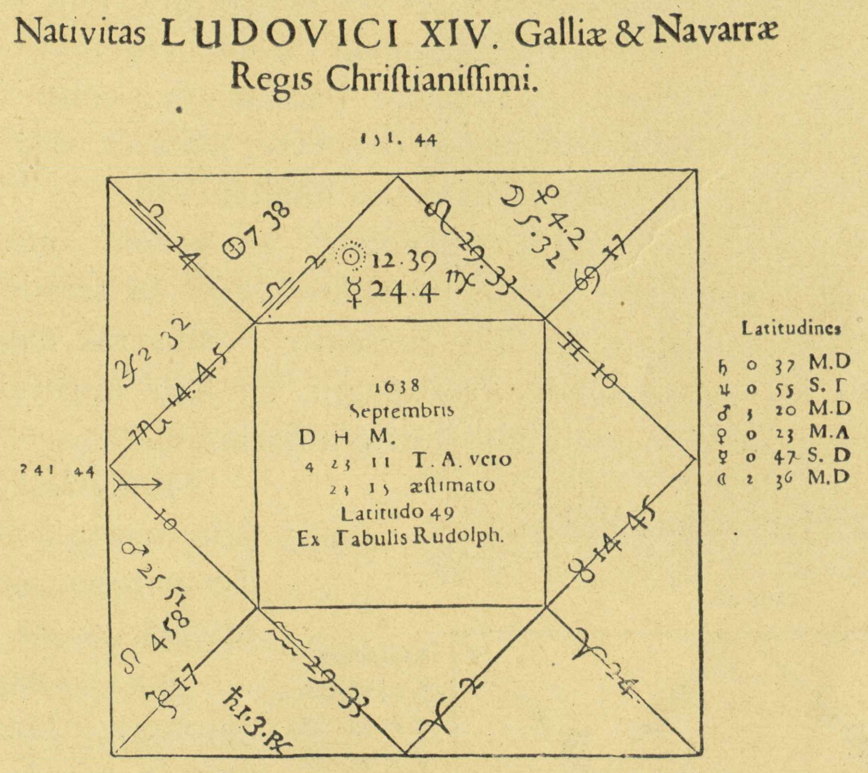


Fig. 185. — THÈME DE NATIVITÉ DE LOUIS XIV.
J.-B. Morin de Villefranche, *Astrologia Gallica,* La Haye, 1661.

la grâce divine ne lui est jamais refusée. Il est libre de choisir entre le Bien et le Mal. Mais Dieu sait d'avance ce que l'homme choisira ; donc il l'a déterminé lui-même ; ou bien il ne le sait pas, alors il ne sait pas tout et n'est pas omniscient. Le problème, selon les données théologiques, est insoluble.

La religion chrétienne sentait bien que, si elle admettait la fatalité de l'astrologie, elle favorisait la doctrine de la prédestination, qui était celle du Jansénisme ; et elle s'y refusait, sans opposer de raison logique bien valable. Les astrologues soutenaient hardiment la thèse de la

fatalité. Beaucoup de personnes, voyant, dans leur horoscope, certains événements malheureux qui leur étaient prédits, s'efforçaient de se soustraire aux circonstances capables de produire de tels événements. Par exemple, si l'horoscope disait que le sujet périrait par naufrage, celui-ci s'attachait à ne jamais aller en mer, ni même à traverser une rivière. Mais, disaient les astrologues, c'est vouloir éviter l'inévitable. Nul ne peut échapper à son sort, et les efforts que l'on fera dans ce but contribueront, au contraire, à amener l'événement fatal. Autrement, si l'on pouvait éviter ce qu'annonce l'horoscope, celui-ci donnerait donc l'indication d'un événement qui doit être, mais ne sera pas, ce qui serait ruiner l'astrologie jusque dans ses fondements.

Molière, qui détestait les astrologues au moins autant que les médecins, n'a pas manqué, dans la première scène du troisième acte de *Les Amants Magnifiques,* de faire ressentir l'embarras dans lequel il croit mettre les partisans de l'astrologie, en leur opposant le libre-arbitre qu'il considère comme une vérité indiscutable.

Voici les propos qu'il fait tenir à l'astrologue Anaxarque, ainsi qu'à ses interlocuteurs :

ANAXARQUE. — Les épreuves, Madame, que tout le monde a vues de l'infaillibilité de mes prédictions, sont les cautions suffisantes des promesses que je puis faire. Mais enfin, quand je vous aurai fait voir ce que le ciel vous marque, vous vous réglerez là-dessus à votre fantaisie ; *et ce sera à vous à prendre la fortune de l'un ou de l'autre choix.*

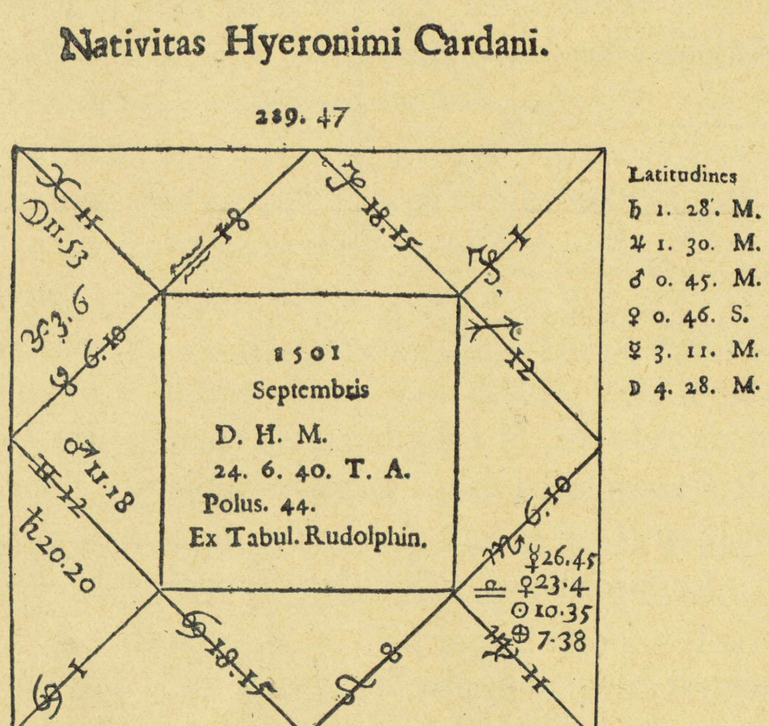


Fig. 186. — THÈME DE NATIVITÉ DE JÉROME CARDAN.
J.-B. Morin de Villefranche, *Astrologia Gallica,*
La Haye, 1661.

Eriphile. — Le ciel, Anaxarque, me marquera les deux fortunes qui m'attendent ?

Anaxarque. — Oui, madame; *les félicités qui vous suivront si vous épousez l'un; et les disgrâces qui vous accompagneront, si vous épousez l'autre.*

Eriphile. — Mais, comme il est impossible que je les épouse tous deux, *il faut donc qu'on trouve écrit dans le ciel non seulement ce qui doit arriver, mais aussi ce qui ne doit pas arriver.*

Clitidas, à part. — Voilà mon astrologue embarrassé !

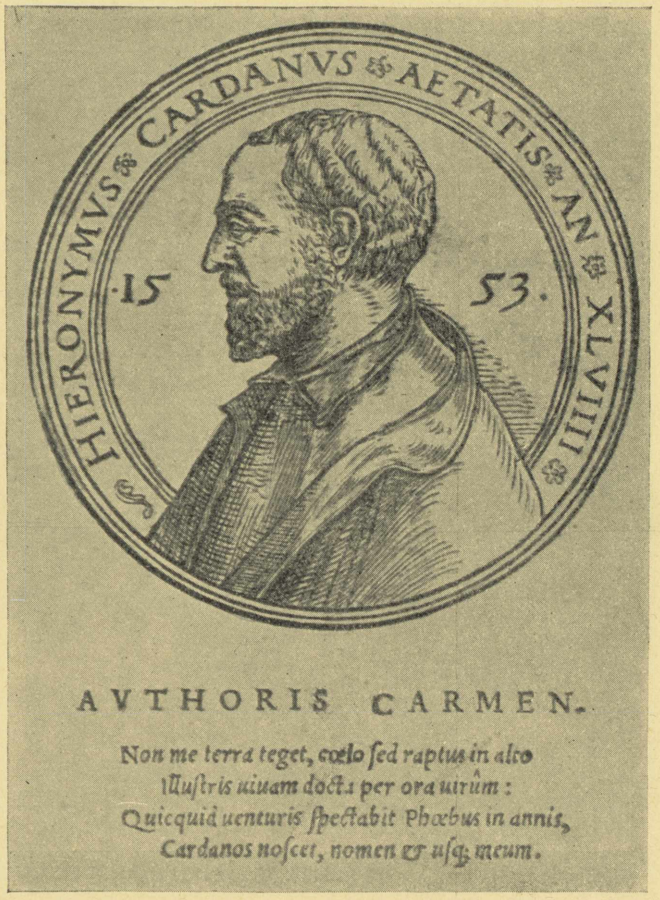


Fig. 187. — Portrait de Jérome Cardan a l'age de 48 ans.
Gravure sur bois anonyme, 1553.

Molière a usé ici d'un subterfuge en faisant tenir à Anaxarque un langage que jamais un astrologue, sauf quelque charlatan fantaisiste, n'aurait employé ! L'astrologue se gardait bien de donner à choisir entre tel ou tel sort ; il n'indiquait qu'une seule destinée, à laquelle il était impossible de se dérober.

Un des cas les plus curieux de cette nécessité de subir la fatalité inexorable, sans pouvoir s'y soustraire, lequel, d'ailleurs a fait couler beaucoup d'encre au XVIe et au XVIIe siècle, est celui du célèbre savant Jérôme Cardan, mathématicien, qui découvrit une méthode pour résoudre les équations du troisième degré, ce qui ne l'empêcha pas d'être grand amateur d'astrologie (Fig. 187). Ayant vu, dans son horoscope, la date exacte de sa mort, il se laissa, dit-on, mourir de faim à soixante-quinze ans, pour réaliser cet horoscope et ne pas faire mentir l'astrologie.



Fig. 188. — ASTROLOGUES DU XVe SIÈCLE.
Jeu de Tarots dit de Charles VI.
Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes.

C'est donc au moyen du libre-arbitre que la fatalité a pu s'accomplir, dirent les partisans du libre-arbitre ; mais leurs adversaires soutinrent que l'événement fatal n'en était pas moins advenu, et qu'il était écrit dans le livre du destin qu'il devait mourir de faim, quelle que fût la raison de ce genre de mort.

Malheureusement, le fait est difficilement vérifiable, car il y a quelque incertitude sur la date exacte de la mort de Cardan, qui eut lieu, selon de Thou, le 1er Septembre 1575, tandis que Bayle prétend qu'il écrivait encore son autobiographie : *De vita propria,* en Octobre 1576. Jérôme Cardan était né à Pavie, en 1501. Voici son horoscope, tel que nous le trouvons dans l'*Astrologia Gallica,* de J.-B. Morin (Fig. 185). S'il est exact, il ne nous semble pas qu'il ait pu suffire pour révéler à Cardan l'année exacte de sa mort ; J.-B. Morin le discute d'ailleurs très vivement ; on y trouve Mars ♂ dans l'Ascendant en mauvais aspect, semi-quadrat, avec Saturne ♄ en deuxième maison, et presque en opposition avec Mercure ☿, ce qui présageait,

évidemment, une mort violente, en remarquant toutefois que Mercure, placé dans le signe de La Balance ♎, indiquait nettement une prédisposition aux mathématiques ; mais il est plus probable que Cardan faisait l'horoscope de chaque année, et qu'il annonça sa mort pour une année dont le thème lui avait paru particulièrement néfaste.

Pour établir les thèmes de nativité, les astrologues étaient obligés de se livrer à des calculs fort longs et fort compliqués, qu'on simplifia bientôt au fur et à mesure des progrès de la science astronomique, par la publication de tables et d'éphémérides qui donnaient jour par jour, pour chaque année, l'état du ciel pendant les vingt-quatre heures successives. Au XVIIe siècle, on se servait des Tables Rodolphines, citées par plusieurs astrologues. Au-dessous d'une figure d'un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, dont nous avons donné précédemment la reproduction (Fig. 143), et qui représente une clochette nécromantique où l'intervention de l'esprit des planètes est nécessaire, nous trouvons mentionnés les *Ephémérides de Masavaqua,* ou la *Supputation des Temps* « pour connoître quelle était la situation des planettes à l'heure de votre naissance dans le pais où vous estes né », publications que nous ne connaissons plus. Mais les astrologues modernes se servent des *Ephémérides de Rafaël,* qui paraissent chaque année, en Angleterre, et qui leur épargnent tout calcul. Nous avons donc aujourd'hui des astrologues qui, — aussi invraisemblable que cela puisse paraître — ne regardent jamais le ciel, ne connaissent pas même les astres, ne mettent jamais les yeux à une lunette, et seraient fort embarrassés si on leur demandait de désigner du doigt une planète ou une constellation ; ils consultent seulement des livres, et, sur les chiffres qu'ils y trouvent, dressent des horoscopes.

Il n'en était pas ainsi autrefois ; tout astrologue, sous peine de ne pouvoir exercer sa profession, était obligatoirement doublé d'un astronome. En l'absence de toute table et de tout répertoire, il se trouvait forcé d'établir l'horoscope au moment de la naissance même de l'individu et en consultant directement l'état du ciel ; sinon les calculs, pour déterminer cet état plusieurs années en arrière, étaient d'une difficulté presque insurmontable. Pour les naissances ayant lieu le jour, on obser-

vait le ciel à l'heure correspondante de la nuit, douze heures après, et l'on faisait une soustraction, que tout astronome sait aisément exécuter.

La plus ancienne représentation que nous connaissions, d'astrologues étudiant l'état du ciel, se trouve dans le splendide jeu de Tarots, malheureusement incomplet, conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris, sous le nom de Tarots de Charles VI, et datant du commencement du XVe siècle. Dans la lame intitulée traditionnellement : la Lune, se voient deux astrologues (Fig. 188), qui, au moyen de simples compas, déterminent la hauteur de la lune, reportant ensuite, sur un cahier, les mesures obtenues.

On remarquera la simplicité des moyens employés, qui, deux siècles plus tard, n'auront guère varié. L'astrologue que nous trouvons sur l'un des frontispices de l'ouvrage de Fludd, *Utriusque Cosmi Historia*, Oppenheim, 1619 (Fig. 189), est aussi dépourvu d'instruments que ses confrères du XIVe siècle. La scène que représente cette jolie vignette est une des plus curieuses parmi celles, fort rares, qui ont trait à l'astrologie. L'astrologue est dans son observatoire, large galerie ouverte, donnant sur la campagne ; il fait un horoscope pour un homme assis devant lui, qui paraît être un paysan. Sur la table, un encrier, une sphère armillaire et l'inévitable compas ; et l'opérateur érige le thème sur un papier posé devant lui, sans même avoir recours à cet instrument primitif; un doigt levé vers le ciel, il lit directement les constellations et, la plume à la main, trancrit toutes ces indications sur le thème où l'on distingue clairement le tracé des douze maisons. Point d'autre appareil, et surtout point de lunette astronomique, comme tant d'illustrateurs, par un anachronisme ridicule, s'obstinent à en mettre dans la main des astrologues.

On connaît ces gravures si répandues dans le public moderne, qui illustrent tous les livres de colportage contenant des recettes populaires de bas occultisme. On ne manque point d'y représenter l'astrologue, dit « classique », coiffé d'un chapeau pointu, vêtu d'une robe sur laquelle sont peints les signes du zodiaque, et observant le ciel à l'aide d'une énorme lunette. Rien n'est plus faux ni plus ridicule. On a prêté gratuitement, aux astrologues, le chapeau pointu, qu'ils n'ont jamais porté,

des médecins et des apothicaires de l'époque de Molière. On a voulu, nous ne savons pourquoi, les voir vêtus de ce costume de sorcier d'opéra-bouffe (Fig. 191), qu'a dessiné, au XVIIIe siècle, Gillot, ce singulier graveur, qui nous a déjà gratifié d'un sabbat de fantaisie en dehors de toutes les données traditionnelles et raisonnables (Fig. 66).



Fig. 189. — ASTROLOGUE DRESSANT UN THÈME DE NATIVITÉ.
Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia*, Oppenheim, 1619.

C'est d'après ce cliché, qui devrait être depuis longtemps usé, que l'on s'obstine à représenter l'astrologue d'autrefois. Cependant, les hommes qui exerçaient cette profession, en ces époques d'incertitude un peu flottante, où nulle science n'avait encore osé se proclamer « exacte », étaient considérés comme des savants, à l'égal de tous autres,

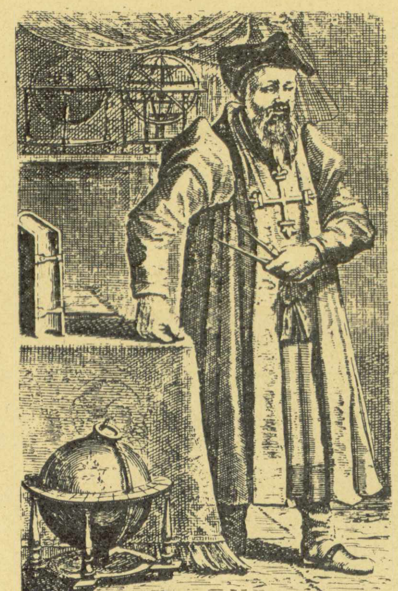


Fig. 190. — PORTRAIT DE GUILLAUME POSTEL.
Guillaume Postel, *De Universitate*, Leyde, 1635.
(Collection de l'auteur).

et ils en portaient le costume, sans que rien les désignât autrement à l'attention publique ; les calculs auxquels ils se livraient les obligeaient à être mathématiciens, et il n'était point de mathématicien qui ne donnât quelque peu dans l'astrologie. Les astrologues portaient donc le costume simple, grave et sévère que la plupart des savants avaient adopté, au XVIe siècle ; nous donnerons comme exemple le mieux caractérisé, ce beau portrait en pied de Guillaume Postel (Fig. 190), ce philosophe émérite, que François Ier chargea le premier d'enseigner la langue hébraïque au Collège de France, ce cabbaliste qui traduisit le Zohar et le Sepher Ietzirah en français, et qui professait en même temps les mathématiques et s'adonnait à l'astrologie, bien qu'il n'ait écrit spécialement aucun ouvrage sur ce sujet. On le trouve dans quelques exemplaires de son livre *De Universitate,* Leyde, 1635, et parfois dans son *De Respublica seu Magistratibus Athieniensium liber,* Leyde, 1645. Guillaume Postel y est coiffé du bonnet doctoral, qui est celui d'Erasme et de tous les savants du XVIe siècle ; il porte la robe des philosophes, et si la croix pectorale pend à son cou, c'est en souvenir de ses voyages et de ses séjours en Orient. Il tient à la main le compas des mathématiciens ; et les trois sphères terrestre, céleste et armillaire dont il est entouré, trahissent aisément ses occupations. C'est sous cet aspect et non autrement que nous devons nous représenter les astrologues de jadis.

La lunette qu'on leur met toujours dans les mains n'est pas moins ridicule. Il faut se rappeler que les premières lunettes astronomiques parurent en Hollande, entre 1600 et 1610, avant celle de Galilée, qui est exactement de 1610. Le premier télescope, celui de Grégory, ne date que de 1663. Pendant tout le XVIe siècle, qu'on peut considérer comme l'apogée de l'astrologie, les astrologues n'eurent donc point de lunettes et ne se servaient que des instruments des anciens plus ou moins perfec-

tionnés : alidades, quadrants divers, sextants, demi-cercles, instruments parallactiques, etc. Le grand Tycho-Brahé lui-même, qui fut un des promoteurs de l'astronomie moderne, et en même temps un des partisans les plus irréductibles de l'astrologie, ne connut point les lunettes, car il mourut en 1601, année où il est douteux qu'on en ait déjà vu en Hollande. Le curieux portrait qui le représente dans son observatoire (Fig. 192), est extrait de son grand ouvrage : *Astronomiæ instauratæ Mechanica*, Nürnberg, 1602 ; ce portrait, d'après l'inscription qui le surmonte, avait été fait en 1587, lorsque l'astrologue était dans sa quarantième année, et c'est un des plus précieux documents pour l'histoire scientifique. Tycho-Brahé, en robe et en bonnet rond, est assis près d'une table, et attend le passage d'un astre au méridien, par une petite ouverture rectangulaire pratiquée dans un mur et qu'il désigne de la main ; et l'observation sera faite par un personnage placé derrière lui, qui regarde dans un miroir ; il n'a, à sa portée, qu'un compas et une équerre. Au rez-de-chaussée de son observatoire, des aides procèdent à des distillations qui paraissent avoir un caractère alchimique ; d'autres, au premier étage, se livrent à des calculs ; au deuxième, aménagé en terrasse, deux astronomes observent les astres se servant de quadrants, de sextants et d'une sphère armillaire. Au premier plan, une horloge astronomique, et un grand appareil, de l'invention de Tycho-Brahé lui-même, et appelé quadrant, ou cadran mural. Dans tout ceci, et pour cause, pas la moindre lunette.



Fig. 191. — COSTUME FANTAISISTE DE SORCIER, dessiné par Gillot, gravé par Toullain. Estampe du XVIIIe siècle.

Le seul astrologue éminent qui se soit servi de ces nouveaux instruments, est Jean-Baptiste Morin de Villefranche (Fig. 194), né en 1583, mort en 1656, dont nous avons cité plusieurs fois le grand ouvrage : *Astrologia Gallica*. Mathématicien de premier ordre, et astronome de grande valeur, il eut, le premier, l'idée d'adapter des lunettes aux alidades et aux cercles, au moyen de pinnules. Mais il faut se rappeler que l'astrologie entrait

alors en décadence, et que sa grande période de gloire s'était achevée avant l'invention des lunettes astronomiques.

Il est même fort probable que les astrologues, soucieux de traditions, et peu enclins à adapter les nouveautés, ne se montrèrent pas fort empressés à se servir des lunettes qui, à vrai dire, n'apportaient guère de changement dans les méthodes pour ériger les thèmes. Dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal qui porte la date de 1682 et le n° 2541, et a pour titre : *Traité Astrologique des Jugemens des Thèmes Genetliaques pour tous les accidents de l'homme après sa naissance,* un frontispice dessiné à la plume (Fig. 193), nous présente un astrologue observant les astres à l'ancienne manière, c'est-à-dire en appliquant à son œil, non une lunette, mais une simple règle de bois. Ce n'est qu'au commencement du XVIIIe siècle, que l'abbé Bordelon met des lunettes astronomiques entre les mains des astrologues (Fig. 195), dans un frontispice de son *Histoire des Imaginations de M. Oufle,* Amsterdam, 1710; mais cet ouvrage, recueil de froides et plates railleries sur l'astrologie, marque précisément la décadence de cet art qui avait connu une si haute fortune dans l'antiquité ; il n'y avait, pour ainsi dire, plus d'astrologues ou tout au moins ceux qui restaient voyaient la déconsidération s'attacher de jour en jour à leur profession.

L'astrologie a joui, dans les siècles passés, d'une vogue considérable; elle renaît, de nos jours, avec une intensité qui eût paru, il y a cinquante ans, invraisemblable ; et cette vogue, il faut bien le reconnaître, est en quelque sorte justifiée par les prédictions qui ont été faites, de maints événements historiques. L'astrologue Louis Gauric annonça au Pape Léon X qu'il parviendrait au pontificat, et à Giovanni Bentivoglio qu'il perdrait le gouvernement de Bologne ; les deux événements se réalisèrent. Richard Cervin annonça à son fils, Marcel Cervin, que celui-ci deviendrait pape ; en effet, il fut élu, en 1555, sous le nom de Marcel II, et c'est à lui que Palestrina dédia sa célèbre *Messe du Pape Marcel.* Jean-Baptiste Morin annonça le supplice de Cinq-Mars, lorsque celui-ci était encore en pleine faveur auprès de Louis XIII. Un astrologue obscur, Pierre Le Clerc, avait fait savoir, en 1790, dit-on, à Napoléon Bonaparte, qu'il monterait sur un trône.

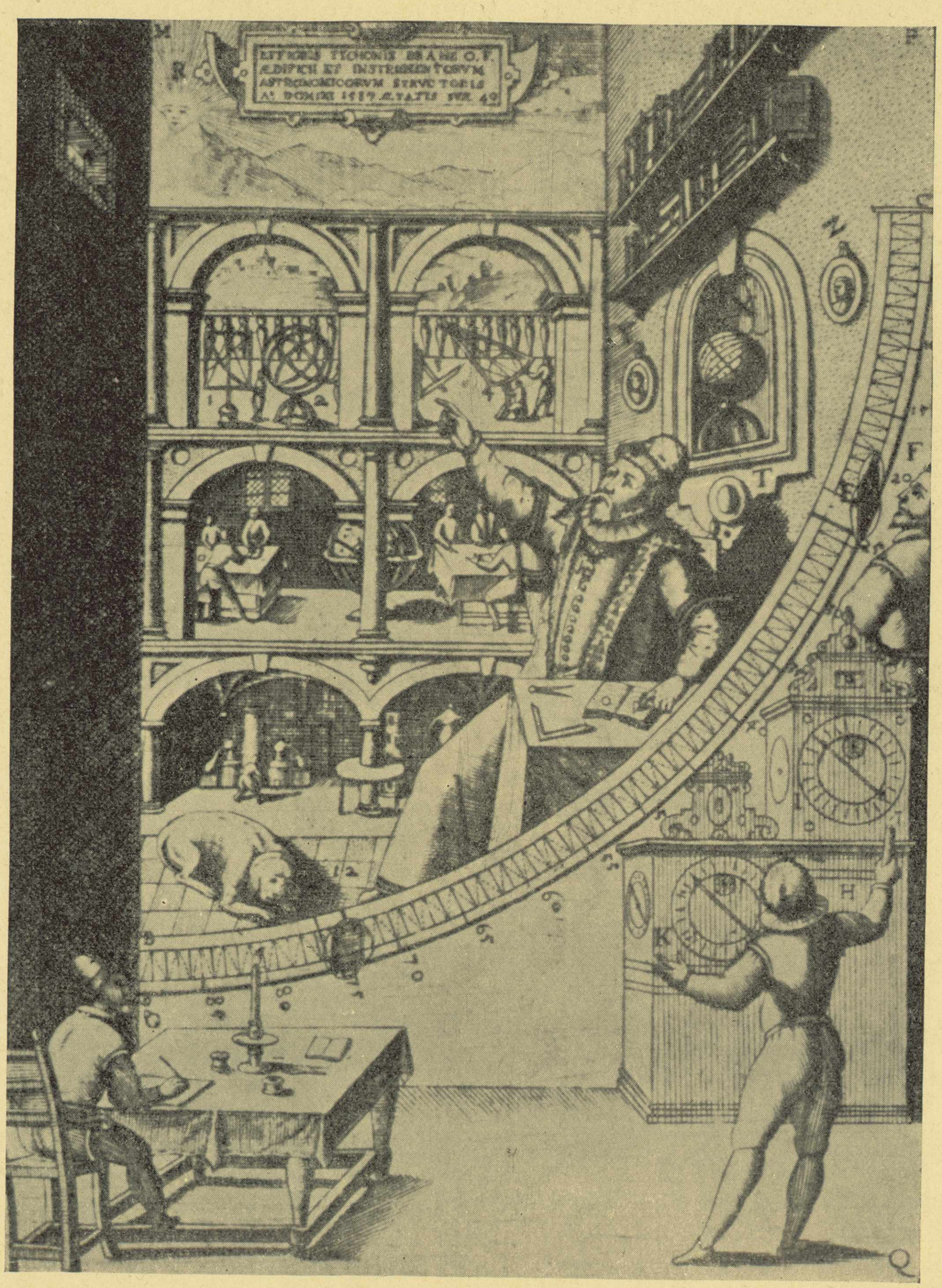


Fig. 192. — TYCHO-BRAHÉ DANS SON OBSERVATOIRE, EN 1587.
Tycho-Brahé, *Astronomiae instauratae Mechanica*, Nürnberg, 1602.



Fig. 193. — ASTROLOGUE OBSERVANT LE CIEL. *Traité astrologique des Jugemens des thèmes génetliaques.* Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit n° 2541, XVIIe siècle.

Il serait impossible d'énumérer tous les événements de ce genre; mais c'est au XVIe siècle, époque de la splendeur de l'astrologie, qu'ils furent les plus nombreux. Catherine de Médicis, que nous avons déjà montrée fort préoccupée de sciences occultes, avait plusieurs astrologues attachés à sa personne ; entre autres Nostradamus, qui annonça la mort de Henri II, puis Ruggieri, personnage étrange, obscur, douteux, qui donna dans la sorcellerie, pratiqua peut-être l'art, moins relevé, des poisons, fit de la nécromancie, et certainement fut habile en astrologie; et enfin Regnier, mathématicien pour qui Catherine de Médicis fit construire la célèbre colonne astrologique (Fig. 183) qu'on voit encore aujourd'hui, accolée au bâtiment de la Bourse du Commerce, ancienne Halle au Blé, rue de Viarmes, à Paris. C'est le seul édifice purement astrologique existant en

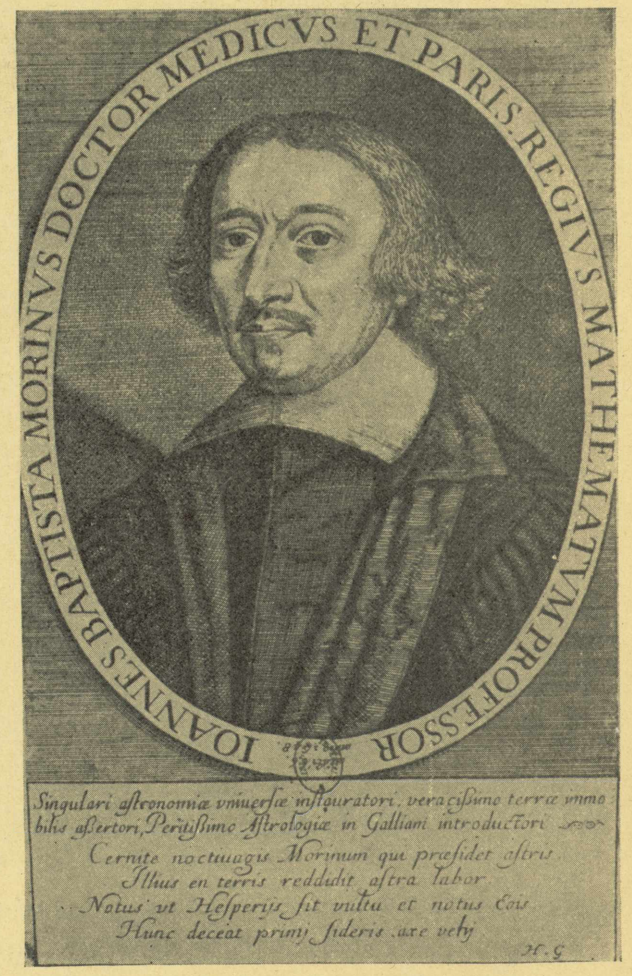


Fig. 194. — PORTRAIT DE L'ASTROLOGUE JEAN-BAPTISTE MORIN, DE VILLEFRANCHE. Estampe de 1648.



Fig. 195. — ASTROLOGUES REGARDANT LE CIEL. Abbé Bordelon, *Histoire des Imaginations de M. Oufle*, Amsterdam, 1710.

Europe. Il a été construit, en 1572, sur les dessins de Pierre Bullant ; il mesure trente mètres de haut, et affecte la forme d'une colonne cylindrique ionique, cannelée, de trois mètres de diamètre. Un escalier intérieur, en colimaçon, conduit au sommet où est installée une coupole qui servait à l'observation des astres. Aux deux tiers de la hauteur environ, on y voit un cadran solaire qui ne date point de Catherine de Médicis ; il a été ajouté, sous Louis XV seulement, par l'astronome Pingret. La belle gravure du XVIIIe siècle que nous reproduisons, représente cette colonne, en élévation, en coupe, en plan et en élévation cotée. Catherine de Médicis avait fait enclaver ce monument dans le splendide hôtel de Soissons qu'elle s'était fait construire en 1572 (Fig. 182), par Jean Bullant, architecte du roi, pour s'éloigner des Tuileries et du bord de l'eau, qu'elle croyait lui devoir être fatals. On voit, dans la gravure due au burin d'Israël Silvestre, la colonne de Regnier s'élevant au-dessus de l'aile droite des bâtiments ; et l'on a peine à croire que ce séjour enchanteur ait pu exister sur l'emplacement de ce hideux quartier des Halles, où quelques millions de transactions s'effectuent tous les jours, laissant, à midi, dans la boue, une litière de détritus et d'épluchures.

Une des formes les plus goûtées de l'astrologie était celle qui donnait lieu à des prophéties concernant le sort des Etats ou les grands événements dont les peuples devaient être témoins. Le mystérieux personnage Myrdhin, devenu Merlin l'Enchanteur dans la légende qui a eu une influence considérable sur le Moyen-Age français, poète, sorcier, magicien, astrologue sans doute, écrivit un livre d'obscures

prophéties que les monarques ouvraient toujours en présence d'une incertitude ou d'un important parti à prendre. Mais ses vers devenant de plus en plus obscurs au fur et à mesure que son souvenir s'enfonçait dans la nuit des temps, ils furent remplacés, au XVI[e] siècle, par ceux, mieux adaptés à la vie de l'époque, du célèbre astrologue César Nostradamus, dont nous donnons un rare et étrange portrait (Fig. 184), gravé en 1562. On conçoit qu'un homme ayant possédé une telle puissance de regard ait pu exercer sur ses contemporains une influence troublante. Retiré à Salon, en Provence, et se livrant à l'astrologie selon une méthode particulière dont il n'a point donné le secret, il a composé ses *Centuries,* recueils contenant chacun cent quatrains prophétiques, en langage obscur, dont nous avons cité plusieurs dans notre *Anthologie de l'Occultisme.* Rappelons seulement ces deux vers d'un sixain écrit par lui et publié plus de cinquante ans avant l'événement, et auquel on ne peut refuser le mérite de la clarté et de l'exactitude :

Les armes en main jusques six cents et dix
Gueres plus loin se s'estendant sa vie

On n'a pas manqué de les appliquer à l'assassinat de Henri IV, survenu en 1610 ; Nostradamus, mort en 1566, ne connut jamais la réalisation de sa prophétie.

.III.

L'ASTROLOGIE DANS LE MICROCOSME

Une des caractéristiques de toutes les philosophies qui se sont attachées à l'étude des lois occultes qui régissent l'univers, en exprimant celles-ci au moyen d'un symbolisme ésotérique, et que l'on trouve aussi bien dans les ouvrages inspirés de la Cabbale, que dans les livres de la plupart des Grecs, est la doctrine qui fait de l'homme un petit monde, semblable au grand monde ou univers. La théorie du Macrocosme et du Microcosme se retrouve dans les enseignements secrets et mystiques de tous les peuples. Un très ancien texte hermétique, *La Table d'Emeraude,* dit : « Ce qui est en haut est comme ce qui est en bas. » Et l'œuvre de tous les philosophes imbus des doctrines occultes n'est qu'un long commentaire de ce principe. Si l'homme est un diminutif du grand monde, s'ils obéissent tous deux aux mêmes lois mécaniques, physiques, physiologiques, il est aisé de connaître l'un par l'autre, en ne faisant qu'une seule et même étude. Qui connaît l'homme connaît l'Univers ; et, par contre, qui connaît l'Univers connaît l'homme.

On devine combien une telle doctrine d'analogie, de symétrie, de parallélisme était séduisante pour des entendements portés à la synthèse; faute de posséder une méthode analytique, on crut que toutes les données astrologiques avaient leurs correspondances exactes dans l'homme, et l'occasion, si tentante, de loger tout le planétarisme dans le corps humain, ne fut pas perdue.

Deux puissantes séries de signes dominaient toute l'astrologie : les sept Planètes et les douze signes du Zodiaque. C'était l'alphabet même du grand livre de la Nature, dans lequel les premiers hommes avaient appris à lire ; et, lorsque les bergers de Khaldée, dans les lourdes nuits

d'Orient où les fumées des campements montent droites au zénith sans qu'aucune brise les vienne troubler, laissaient errer leurs regards sur ces signes lumineux, dans cette immensité qui devait les remplir d'effroi, et qu'ils essayaient de déterminer quelques premiers points de repère dans ce mouvement et ce grand silence, ils posaient, sans s'en douter, les premiers jalons de la mathématique.

Pendant longtemps, ce furent les seuls éléments connus : Planètes et Zodiaque étaient, dans l'infini, une délimitation de l'espace. Ils marquaient la frontière du savoir. Et c'est au moyen de ces guides très sûrs qu'on s'aventura à explorer l'homme, cet autre mystère plus complexe, peut-être, et plus énigmatique que le grand Mystère.

Il fut d'abord établi, de façon incontestable, que la ceinture zodiacale s'enroulait autour du corps de l'homme, marquant de ses douze signes, les principaux organes de celui-ci ; et cette sorte de mysticisme scientifique inspira de véritables œuvres d'art, remarquables par leur exécution.

Voici d'abord la disposition des signes du zodiaque sur les diverses parties du corps humain, très clairement indiquée dans une figure sur bois illustrant un incunable allemand de la plus insigne rareté, le *Martyrologium der Heiligen nach dem Kalender,* imprimé à Strasbourg, par Johann Prüss, en 1484. Le Bélier gouverne la tête (Fig. 197) ; le Taureau régit le cou et les épaules ; les Gémeaux se rapportent aux bras ; le Lion, au cœur; le Cancer, à la poitrine et à l'orifice de l'estomac ; la Vierge, au ventre, ou plus particulièrement à l'orifice inférieur de l'estomac ; la Balance préside aux opérations des intestins ; le Scorpion correspond au sexe; le Sagittaire, aux cuisses; le Capricorne, aux genoux; le Verseau, aux jambes, et les Poissons, aux deux pieds. Il devait donc exister entre le thème astral de chaque individu, et ce que nous appellerons son « thème anatomique », une correspondance intime; mais cette corrélation était rarement vérifiée. Un autre incunable, bien connu des bibliophiles : *Cy est le Compost et Kalendrier des Bergers,* Paris, 1499, in-4°, donne la même figure, traitée avec plus d'ingénuité et de fantaisie (Fig. 196), composition charmante où l'on reconnaît les mêmes signes, placés dans le même ordre invariable que précédemment.

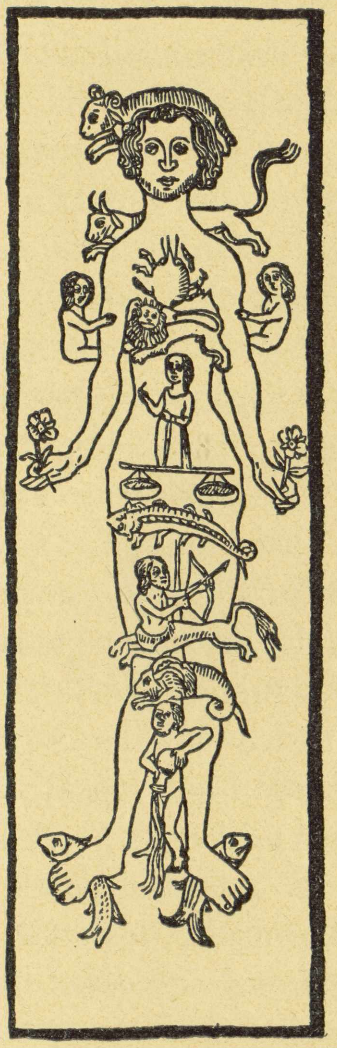


Fig. 196. — POSITION DES SIGNES DU ZODIAQUE DANS LE CORPS HUMAIN.
Compost et Kalendrier des Bergers, Paris, 1499.

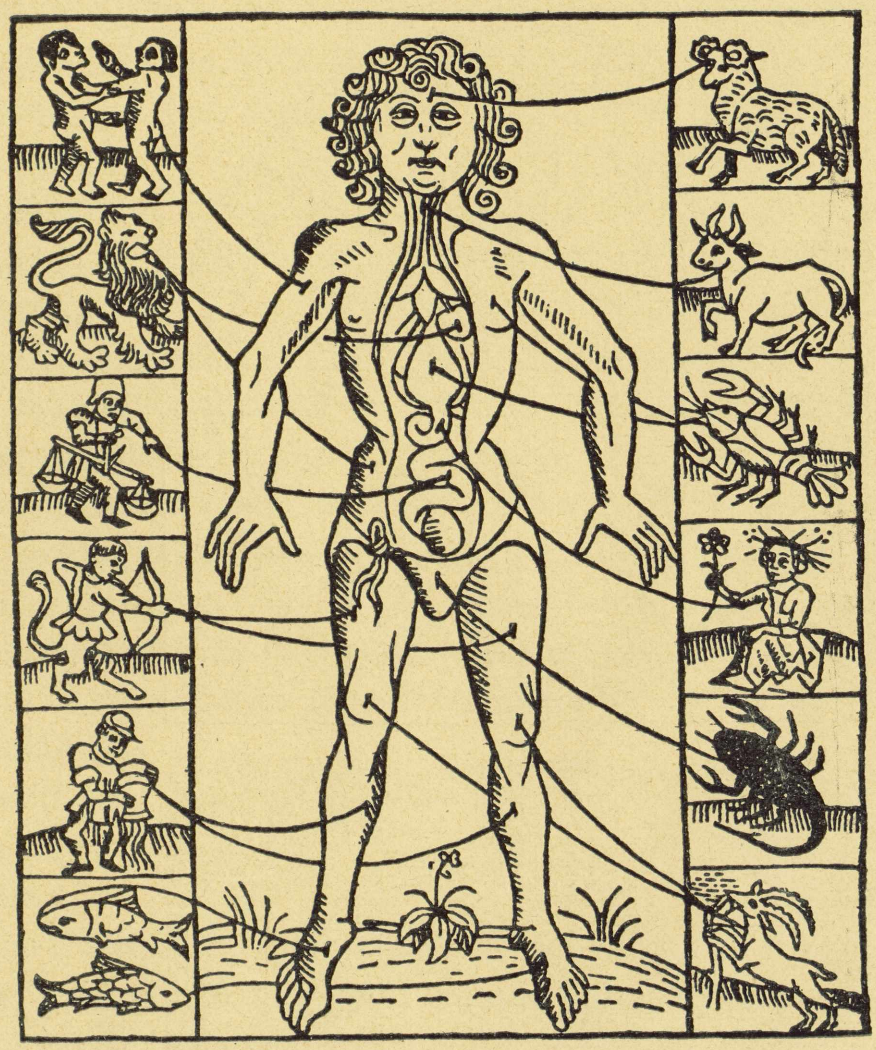


Fig. 197. — POSITION DES SIGNES DU ZODIAQUE DANS LE CORPS HUMAIN.
Martyrologium der Heiligen, Strasbourg, 1484.
(Collection de l'auteur).

Robert Fludd entre dans une plus grande précision de détails dans son *Utriusque Cosmi Historia*, ce qui l'oblige à représenter un double zodiaque, dans la figure ci-contre (Fig. 198). Nous y voyons que le Bélier correspond à la tête, à la face, aux oreilles et aux yeux ; le Taureau, au cou, à la nuque, à la gorge et à la voix ; les Gémeaux, signe double, se placent sur les épaules et les bras ; le Cancer intéresse la poitrine, les poumons, les côtes et les mamelles ; le Lion gouverne le cœur, l'estomac, les côtes, le diaphragme et le dos, différence importante

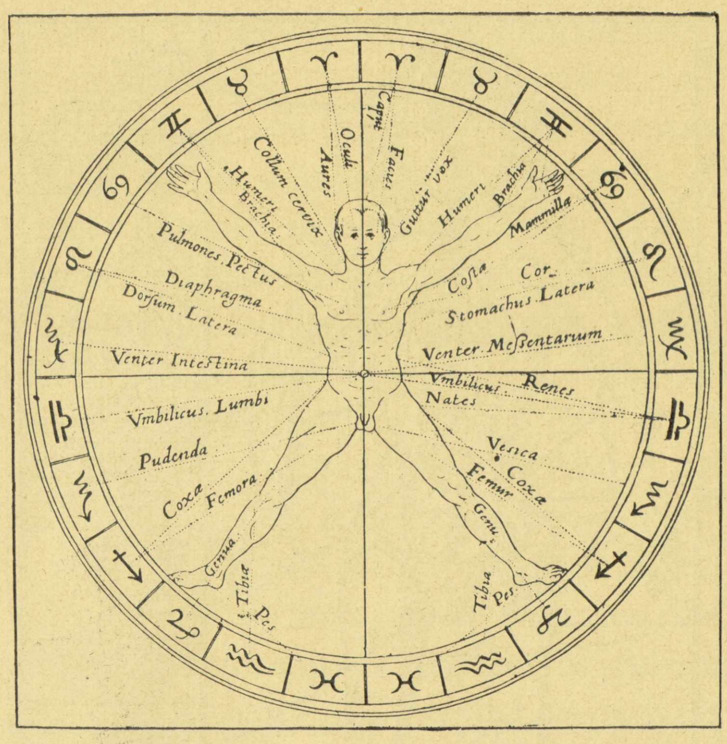


Fig. 198. — POSITION DES SIGNES DU ZODIAQUE DANS LE CORPS HUMAIN.
Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia*, Oppenheim, 1619.

avec le système précédent, qui place l'estomac sous le signe du Cancer. Puis la Vierge gouverne le ventre, le mésentère, les intestins ; la Balance, l'ombilic, les lombes, les reins, les fesses ; le Scorpion régit le sexe et la vessie ; le Sagittaire correspond aux cuisses et aux fémurs ; le Capricorne aux genoux ; le Verseau, aux tibias, et les Poissons, autre signe double, aux deux pieds.

Les Planètes exerçaient leur influence sur le corps de l'homme ; leur localisation, dans ses diverses parties, est encore minutieusement établie par Fludd (Fig. 199). Saturne domine l'oreille droite, les dents, la rate, la vessie ; Jupiter gouverne le foie, les poumons, les côtes, le pouls, la semence. Mars correspond à l'oreille gauche, aux reins, au sexe et à la vésicule du fiel. Le Soleil régit à la fois le cerveau et le cœur ; il est ainsi le maître des deux parties les plus essentielles de l'organisme ; son influence s'exerce également sur l'œil droit. Vénus préside aux lombes, à la matrice, aux testicules, à la gorge, au foie et aux mamelles. Mercure gouverne la langue, la main droite ; il possède aussi une influence, comme le Soleil, sur le cerveau, où il affecte spécialement la mémoire. La Lune agit aussi sur le cerveau, sur l'œil gauche, sur le ventricule, et elle préside au goût.

Le mystique allemand Gichtel, dans sa *Theosophia Practica*, 1736, imagine une localisation des planètes toute différente ; il place Saturne dans le cerveau, Jupiter sur le front, Mars dans les poumons, le Soleil dans le cœur, Vénus à l'estomac, Mercure dans le foie et la Lune dans

les intestins. De plus, il établit une analogie entre quatre des organes principaux et les quatre éléments, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs : le Feu réside dans le cœur, l'Eau, dans le foie, la Terre, dans les poumons, et l'Air dans la vessie.

Belot n'est pas d'accord avec lui et donne les correspondances suivantes : « Le Soleil, la teste ; la Lune, le bras dextre ; Vénus, le bras senestre ; Jupiter, l'estomach ; Mars, les testicules ; Mercure, le pied droit ; Saturne, le pied senestre. » Mais nous trouvons encore une divergence dans *La philosophie occulte* de Cornelis Agrippa, livre II, chapitre XXVII, où figure un cercle dont il explique ainsi la construction : « Que si sur un centre, on faict un cercle passant par le sommet de la tête, les bras abaissés jusqu'à ce que les extrémités digitales touchent la circonférence de ce cercle, et les pieds écartés dans cette mesme circonférence autant que les extrémités des mains sont esloignées du sommet de la teste, alors ce cercle fait sur le centre du bas du pecien (pubis) est divisé en cinq parties égales qui font un pentagone parfaict, et les extrémités des talons des pieds en relation avec le nombril font un triangle équilatéral. » Aux cinq extrémités de ce pentagone, Agrippa, sans nullement nous donner la clef de son système, place Mars au sommet de la tête, Vénus à l'extrémité de la main droite, Jupiter à l'extrémité de la gauche, Mercure, au bas du pied droit, Saturne, au bas du pied gauche ; puis, la Lune au sexe et le Soleil au milieu de l'estomac.

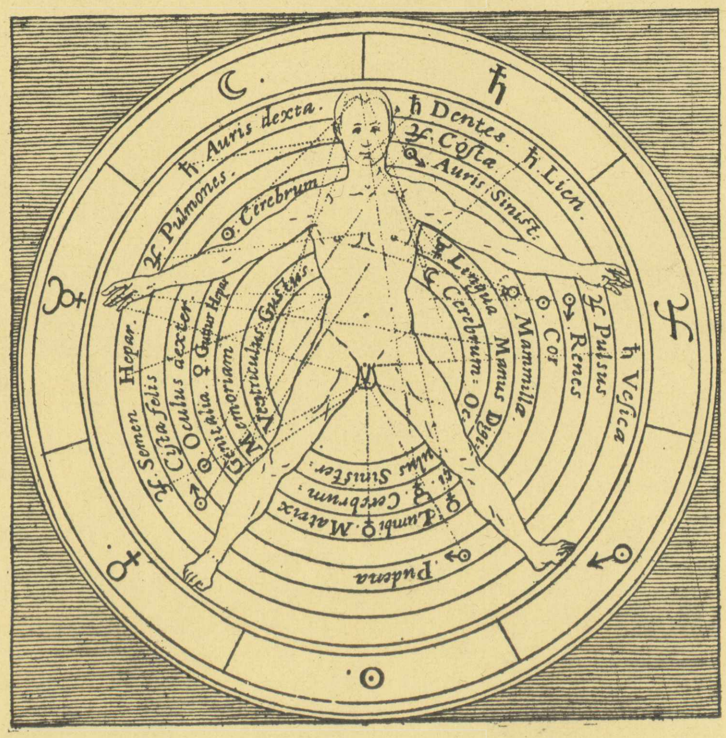


Fig. 199. — LOCALISATION DES PLANÈTES DANS LE CORPS HUMAIN.
Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia*, Oppenheim, 1619.

Plus loin, une autre figure

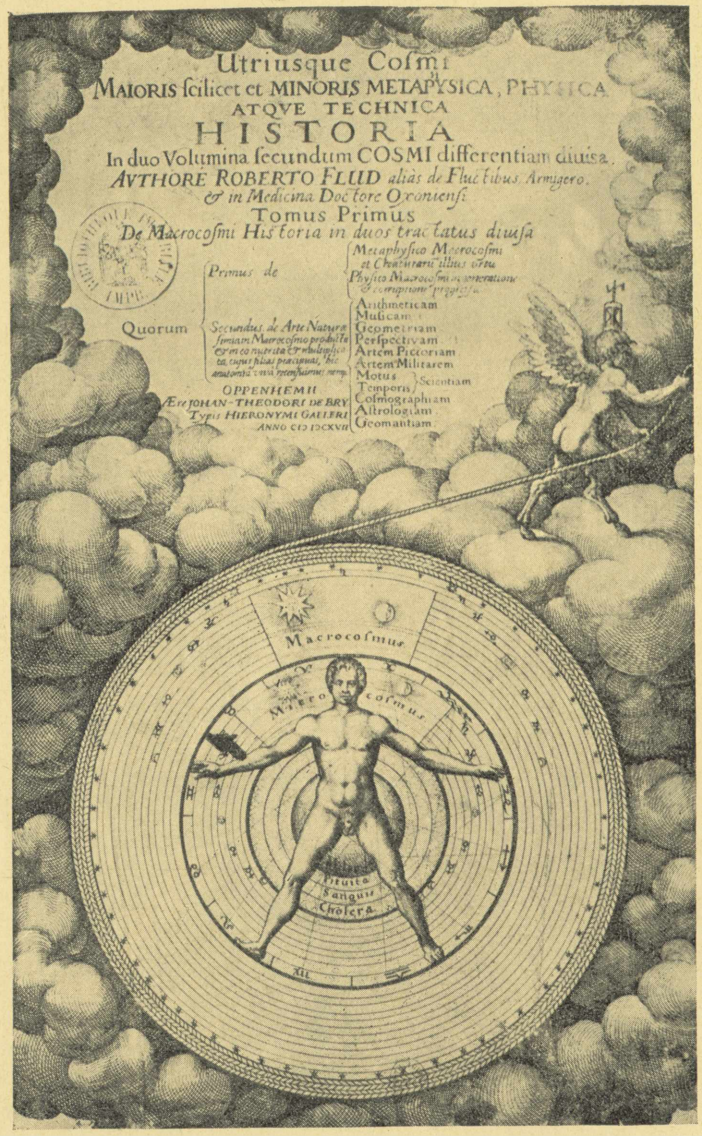


Fig. 200. — LE MACROCOSME ET LE MICROCOSME.
Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia*,
Oppenheim, 1619.

nous donnerait à entendre que la localisation des planètes diffère selon les attitudes que prend le corps humain ; « que si ayant les mains ainsi élevées, continue Agrippa, les pieds et les jambes sont étendus de telle manière que l'homme soit plus court de la quatorzième partie de sa hauteur, pour lors la distance des pieds étant rapportée au bas du pecien, fera un triangle équilatéral, et le centre étant posé sur l'ombilic, le cercle fait autour touschera les extrémités des mains et des pieds. » Dans cette attitude, Agrippa place le Soleil au sommet de la tête, la Lune à la main droite, Vénus à la main gauche, Mercure au pied droit, Saturne au pied gauche (ces deux dernières planètes n'offrant pas de changement) ; puis, Mars au sexe et Jupiter au milieu de l'estomac.

Ces discordances entre les divers auteurs sont regrettables et ne peuvent guère s'expliquer ; il semble cependant que les correspondances entre les planètes et les diverses parties du corps humain données par Robert Fludd sont les plus conformes aux traditions anciennes. Certains astrologues modernes ont également introduit, dans le planétarisme, les planètes Uranus et Neptune, découvertes bien après la période de décadence de l'astrologie ; d'autres, néanmoins, repoussent énergiquement cette addition aux données d'une science qu'ils considèrent comme

parfaite, immuable dans ses principes, et établie dès l'origine du monde.

Les influences conjuguées du zodiaque et des planètes sur l'homme, se trouvent habilement synthétisées dans ces deux splendides frontispices de l'ouvrage de Fludd. Dans le premier (Fig. 200), l'homme, représentant le microcosme, inscrit dans les cercles de son ciel, est entouré des cercles des planètes et des cercles élémentaires. Par une fantaisie de graveur, le temps, personnifié, on ne sait trop pourquoi, par un faune ailé, tire sur une corde qui s'enroule sur l'univers entier à la façon du câble d'un treuil, et l'oblige à accomplir sa rotation éternelle. Dans l'autre (Fig. 201), le microcosme est entouré du monde céleste invisible, et nous rejoignons ici les données de la théologie et de la cabbale. Aux cercles planétaires du Macrocosme viennent se substituer les cercles des neuf hiérarchies d'anges; les Anges, les Archanges, les Vertus, les Puissances, les Principautés, les Dominations, les Thrônes, les Chérubins et les Séraphins, répartis en trois hiérarchies : infime, moyenne et suprême, auxquelles il donne les appellations grecques discutables, de : voix, acclamations, apparitions. Ces neuf hiérarchies influent, non plus sur l'homme physique, comme l'a fait le planétarisme macrocosmique, mais sur la partie spirituelle et invisible de l'homme. Divisée elle-même en



Fig. 201. — LE MICROCOSME ET LE MONDE CÉLESTE.
Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia*,
Oppenheim, 1619.

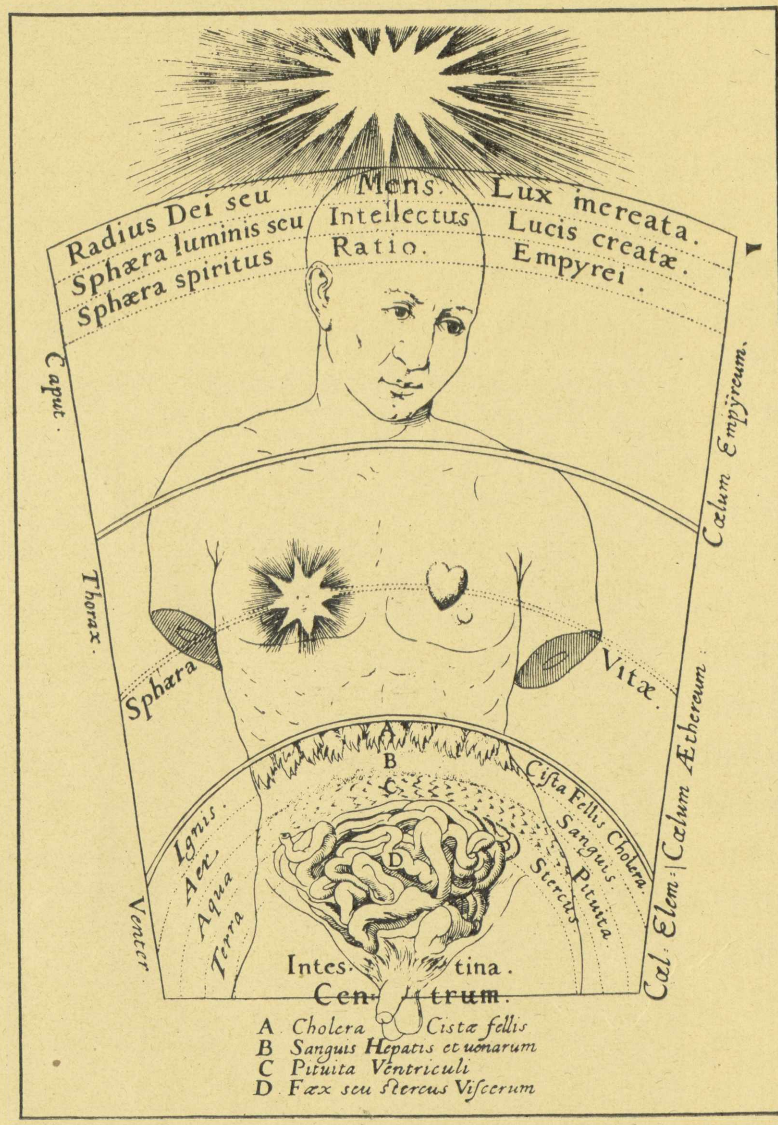


Fig. 202. — CORRESPONDANCE DES CIEUX SUPÉRIEURS AVEC L'HOMME.
Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia*, Oppenheim, 1619.

trois parties : l'inférieure ou raison ; la moyenne, ou intellect, et la troisième, *mens*, ou l'âme, la plus rapprochée de la Divinité.

Robert Fludd établit encore d'autres correspondances astrales avec le Microcosme (Fig. 202). Suivant ce curieux schéma, le siège de l'âme serait dans la partie supérieure du crâne, et recevrait directement un rayon de la lumière increée, ou de Dieu ; l'intellect, logé dans la partie moyenne, serait illuminé par les sphères de la lumière créée; et la raison proviendrait de la sphère de l'esprit de l'empyrée, auquel la tête entière appartiendrait ; le tronc correspondrait avec le ciel de Æther; c'est la sphère de vie, où le soleil décrit son orbe qui influence le cœur ; puis le ventre correspond au ciel des éléments qui y produisent : le Feu : la colère, dans la vésicule du fiel ; l'Air : le sang, par le foie et les veines ; l'Eau : la pituite, par le ventricule ; enfin, la Terre : les excréments, par les intestins.

Nous le suivrons plus difficilement dans ce schéma compliqué (Fig. 203) où, poursuivant sa logique métaphysique, il prétend que le planétarisme du Macrocosme, produisant pour la Terre, l'alternative du Jour et de la Nuit, il doit exister aussi un « jour de l'homme » et une

« nuit de l'homme » ; et, pour ce faire, il se lance dans des considérations où il fera intervenir, empruntées sans doute au *Somnium Scipionis,* les relations que les pythagoriciens disaient avoir découvertes entre les intervalles musicaux et le cours des astres. La partie supérieure du corps, suivant lui, correspond au jour ; la partie inférieure, à la nuit ; et il établit tout un système harmonique de relations que nous laissons le soin d'étudier, sur cette figure, à la sagacité du lecteur.

La figure 204, des plus remarquables, montre comment le monde supérieur agit sur le cerveau humain ; on y trouve, dans les détails de localisation des facultés dans le crâne, un essai de la science appelée « phrénologie », qui eut tant de vogue deux siècles plus tard. C'est le monde céleste, composé de Dieu et des anges, qui pénètre directement dans le crâne, communiquant avec l'âme ; le monde sensible composé des quatre éléments, communique avec les cinq sens. Puis une sphère, dite du « monde imaginable » et correspondant aux sensations, toutes métaphysiques, de l'imagination et produites, comme celles du rêve, par des objets inexistants, par conséquent par des ombres d'éléments » ; c'est pourquoi nous

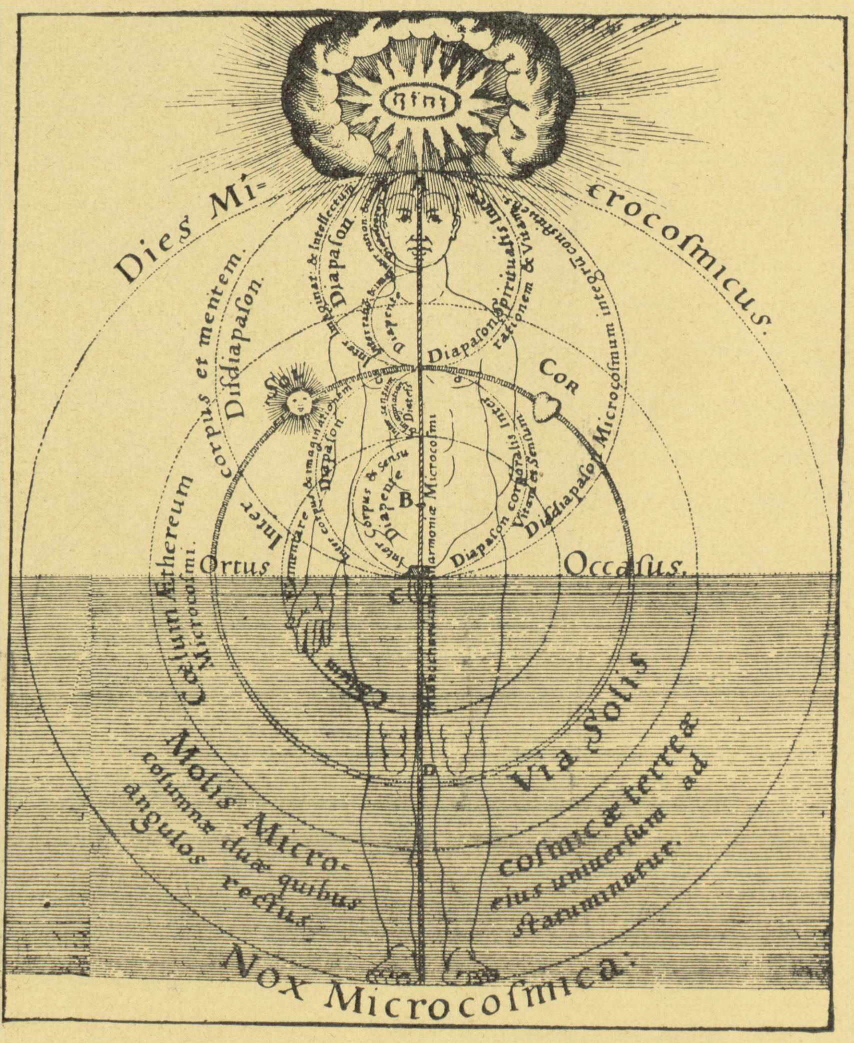


Fig. 203. — LE JOUR ET LA NUIT DU MICROCOSME.
Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia,*
Oppenheim, 1619.

voyons un système de sphères exactement calqué sur le précédent, et contenant « l'ombre de la Terre, l'ombre de l'Eau, l'ombre de l'Air épais, l'ombre de l'Air subtil et enfin l'ombre du Feu ». La sphère intellectuelle et la sphère imaginative sont reliées bizarrement par un « ver » sinueux et ténu. Enfin, l'auteur place en arrière du crâne la sphère « mémorative, ou du souvenir », qu'il fait communiquer avec la moelle épinière.

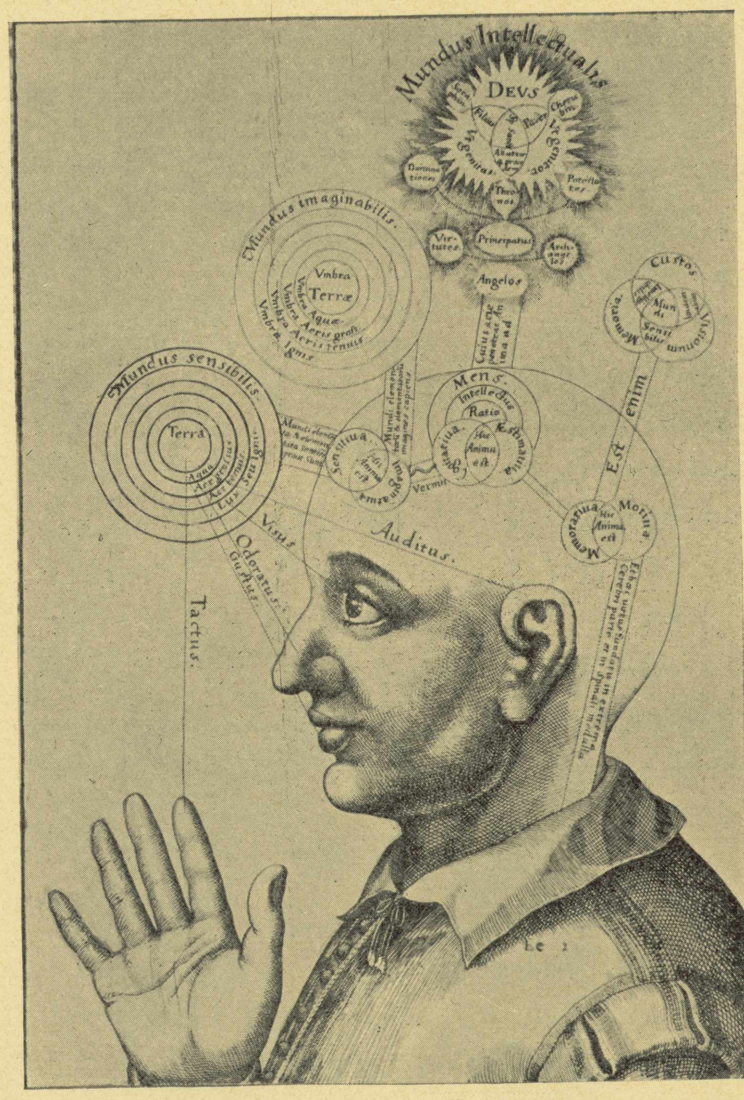


Fig. 204. — LE MYSTÈRE DE LA TÊTE HUMAINE. Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia,* Oppenheim, 1619.

.IV.

LA METOPOSCOPIE
OU SCIENCE DES LIGNES DU FRONT

L'astrologie, ainsi que nous l'avons vu, permettait de découvrir le caractère de l'individu et l'avenir qui lui était réservé.

On devait pouvoir obtenir les mêmes résultats au moyen de la localisation du planétarisme dans le corps humain. Il ne faut donc point nous étonner de voir quantité de sciences, à la fois méthodes de psychologie et arts divinatoires, basées sur l'astrologie dans le microcosme.

La tête humaine possédait son planétarisme et devait tout naturellement attirer l'attention des observateurs. Ce fut Jérôme Cardan qui, le premier, remarqua que les rides du front présentaient également un ensemble de dispositions si bien caractérisé, qu'il était impossible que deux personnes se ressemblassent sous ce rapport. Il comprit donc qu'il y avait là une précieuse indication de la personnalité, et il créa une science spéciale, la Métoposcopie, qui vient s'ajouter à la Physiognomonie, telle que l'étudièrent Jean d'Indagine, Michel Lescot, Boyvin de Vaurouy.

La Métoposcopie, ou science d'interprétation des rides du front, paraît avoir été totalement inconnue avant Cardan. Tout au plus a-t-il pu s'inspirer d'un auteur grec, Melampous, qui a écrit un petit traité de deux pages sur l'interprétation des taches et signes du corps. Il ne semble pas non plus qu'aucun autre auteur, sauf David l'Aigneau, ait traité, après lui, de la Métoposcopie, et ait fait usage de ce terme.

Cette science eut dû l'emporter sur la Chiromancie, puisqu'il est aisé d'examiner, à son insu, les lignes du front de toute personne à qui l'on parle, tandis que l'étude des lignes de la main exige que le sujet



Fig. 205. — POSITION DES PLANÈTES SUR LES RIDES DU FRONT.
Jérôme Cardan, *Metoposcopia*, Paris, 1658. (Collection de l'auteur).

veuille bien s'y prêter ; cependant il ne paraît pas que la Métoposcopie ait jamais été mise en pratique par les devins et devineresses ; elle est à peu près inconnue malgré la célébrité de son inventeur ; c'est pourquoi nous pensons intéresser vivement le lecteur en reproduisant quelques figures du splendide ouvrage de Jérôme Cardan, *Metoposcopia,* publié en latin à Paris, chez Thomas Jolly, en 1658, dont une traduction française fut donnée, la même année, par C.-M. de Laurendière. Texte latin et traduction sont à peu près introuvables, et ne figurent point dans l'édition des œuvres complètes de Cardan, donnée en 1663, par Charles Spon.

Comme il fallait bien s'y attendre, Jérôme Cardan établit une correspondance inévitable entre l'Astrologie et la Métoposcopie. Il découvre une « localisation » des planètes sur le front, comme les astrologues en ont découvert une sur les membres du corps, sur la tête seule et sur la main. Il existe, sur le front, sept rides principales et théoriques qui, de bas en haut, appartiennent à la Lune, Mercure, Vénus, au Soleil, à Mars, Jupiter et Saturne (Fig. 205). Ces sept lignes n'existent pas sur tous les fronts ; il est même presque impossible qu'un sujet les possède toutes. Par exemple, voici un front qui est marqué des lignes de Mars, Jupiter et Saturne (Fig. 207) ; un autre des lignes de Mars et Jupiter seulement (Fig. 208).

Les lignes parfaitement droites et longues indiquent toujours la justice et la simplicité de l'âme, dans les planètes qu'elles affectent ; elles prennent divers caractères suivant qu'elles sont ondulées, striées, interrompues, etc. De plus, des rides, de direction verticale, viennent former, avec les premières, des angles droits, aigus ou obtus, suivant leur plus ou moins d'obliquité. Il en résulte des combinaisons pouvant varier à l'infini, dont voici quelques exemples. L'homme qui porte la disposition reproduite à la figure 209, sera, selon Cardan, crapuleux, menteur, de mauvaises mœurs ; il tombera très bas, pour des raisons libidineuses et, de riche, il deviendra extrêmement pauvre. Le jeune coquebin de la figure 210, à cause de cette petite ligne, coupant sa ride de Mars, sera en péril de mort violente et ignominieuse, par le poison, par les intrigues des femmes, par le fer ou par le feu.

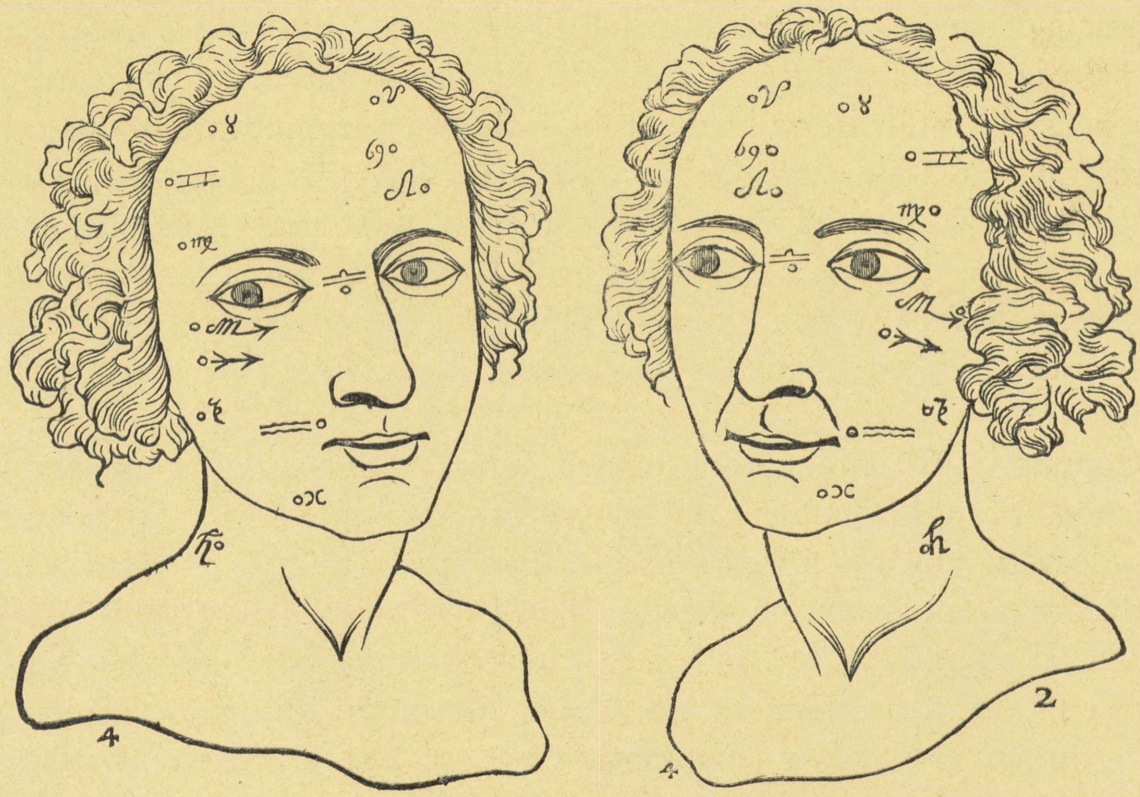


Fig. 206, 206 bis. — LOCALISATION ZODIACALE DES *nævi* DE LA FACE.

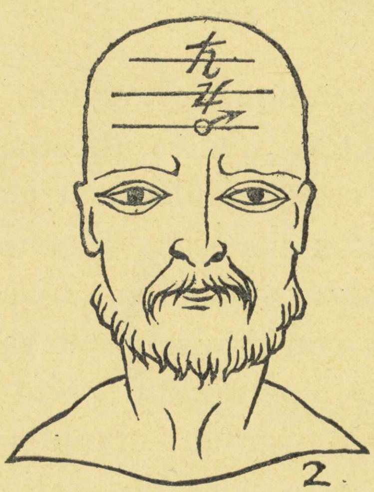


Fig. 207. — FRONT MARQUÉ DES LIGNES DE MARS, JUPITER ET SATURNE.

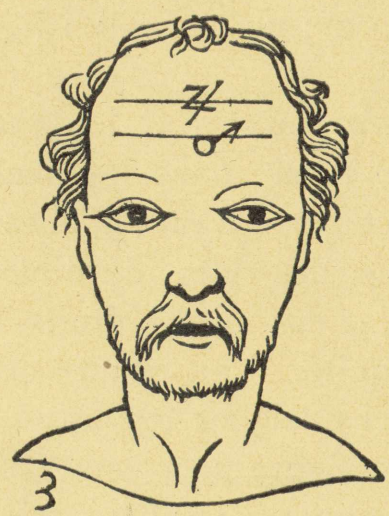


Fig. 208. — FRONT MARQUÉ DES LIGNES DE MARS ET JUPITER.

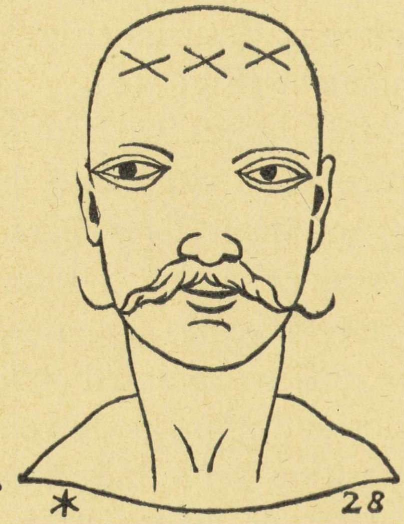


Fig. 209. — FRONT MARQUÉ DE LIGNES INDIQUANT DE MAUVAISES MŒURS.

Jérôme Cardan, *Metoposcopia,* Paris, 1658. (Collection de l'auteur).

Lorsque la ligne de Vénus est « comme l'onde de la mer » (Fig. 211), on peut juger que le possesseur d'une telle ligne voyagera par mer et qu'il y trouvera la mort ; si cette ligne se recourbe aux extrémités, avec tendance vers Mercure et la Lune, elle indique un voyageur terrestre (Fig. 212).

L'étude des lignes du front, pratiquée selon la méthode de Cardan, change toutes les indications qu'on pourrait tirer, par ailleurs, des autres indications de la physiognomonie. Ainsi ce commis-voyageur, ce Gaudissart à sourire égrillard de la figure 213, est, grâce aux bizarres lignes de son front, un individu qui fera des procès à sa famille, et la poursuivra avec la dernière opiniâtreté ; ce croupier de Monte-Carlo, de la figure 214, sera l'homme inconstant dans tous les actes de sa vie ; ce jeune homme inoffensif (Fig. 215) sera le pire usurier, et il périra de mort infamante ; enfin cette sorte de Christ désabusé, en qui nous aurions toute confiance (Fig. 222), sera, grâce aux trois sillons incurvés de son front, le plus crapuleux bonhomme que la terre puisse porter.

Combien il est aisé, avec la science de Cardan, de connaître le caractère si souvent impénétrable des femmes ! Les trois lignes de la figure 216 indiquent une femme généreuse et pleine de mansuétude ; la jeune personne possédant la sinuosité de la figure 217 sera miséricordieuse et libérale. Une vertu farouche et une haine mortelle de toute action libidineuse seront l'apanage de la demoiselle représentée dans la figure suivante (Fig. 218) ; par contre, si nous rencontrons sur notre chemin une aimable personne ayant, sur le front, six lignes parallèles horizontales et un petit fragment de ligne verticale (Fig. 219), soyons persuadés qu'elle est adultère et finira mendiante. Quant aux deux personnes suivantes (Fig. 220 et 221), ce sont des courtisanes et des méretrices peu recommandables, la dernière surtout, appartenant à la plus basse classe de ce genre de trafiquantes.

Jérôme Cardan a complété sa classification des rides du front par les diverses combinaisons que peuvent offrir celles-ci avec les taches, signes ou *naevi* de la face ; voici la tête schématique indiquant la position de ceux-ci sur une moitié de la face, laquelle se reproduit symétriquement sur l'autre moitié (Fig. 206 et 206 bis).



Fig. 210. — FRONT MARQUÉ DES LIGNES INDIQUANT LA MORT VIOLENTE.



Fig. 211. — FRONT MARQUÉ DES LIGNES DU VOYAGE MARITIME.

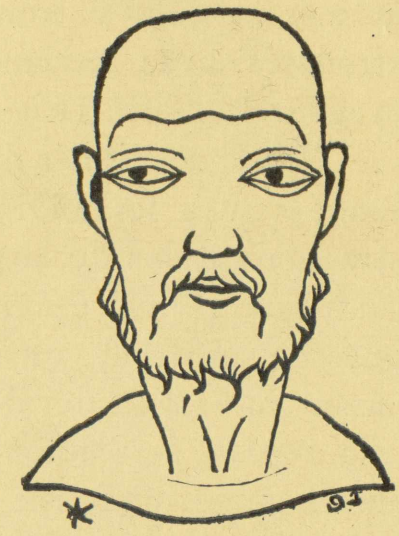


Fig. 212. — FRONT MARQUÉ DES LIGNES DU VOYAGE TERRESTRE.



Fig. 213. — FRONT MARQUÉ DES LIGNES DE LA CHICANE.

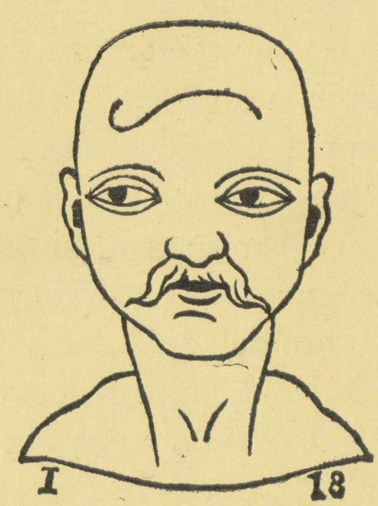


Fig. 214. — FRONT MARQUÉ DES LIGNES DE L'INCONSTANCE.



Fig. 215. — FRONT MARQUÉ DES LIGNES DE L'USURE.

Jérôme Cardan, *Metoposcopia*, Paris, 1658. (Collection de l'auteur).

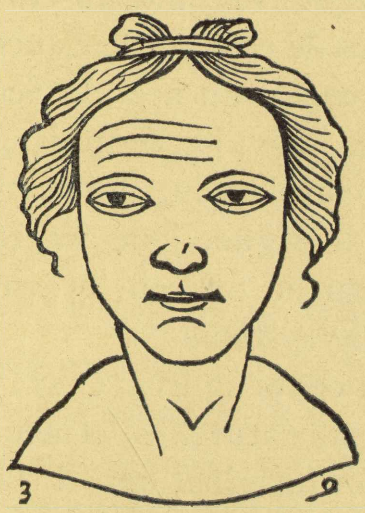


Fig. 216. — FRONT FÉMININ MARQUÉ DES LIGNES DE LA GÉNÉROSITÉ.

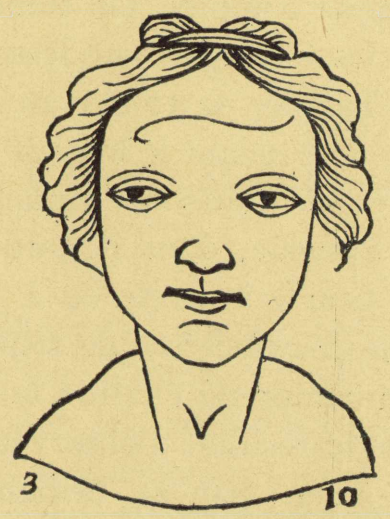


Fig. 217. — FRONT FÉMININ MARQUÉ DES LIGNES DE LA MISÉRICORDE.



Fig. 218. — FRONT FÉMININ MARQUÉ DES LIGNES D'UNE VERTU FAROUCHE.

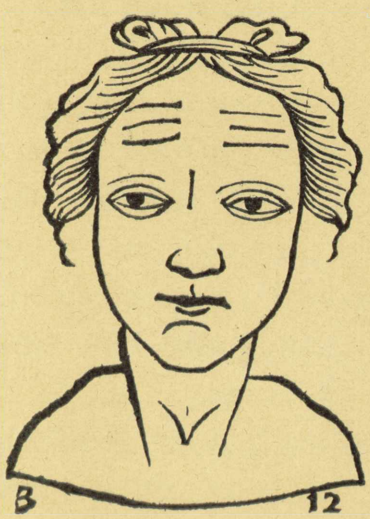


Fig. 219. — FRONT FÉMININ MARQUÉ DES LIGNES DE L'ADULTÈRE ET DE LA MENDICITÉ.

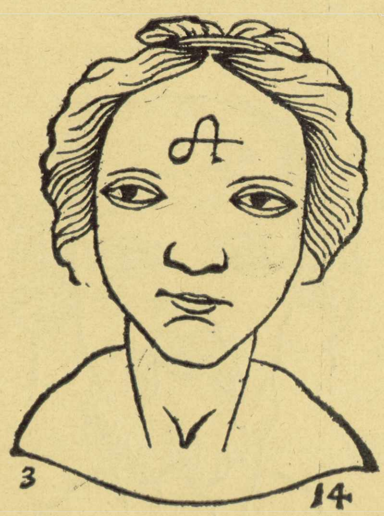


Fig. 220. — FRONT DE COURTISANE.

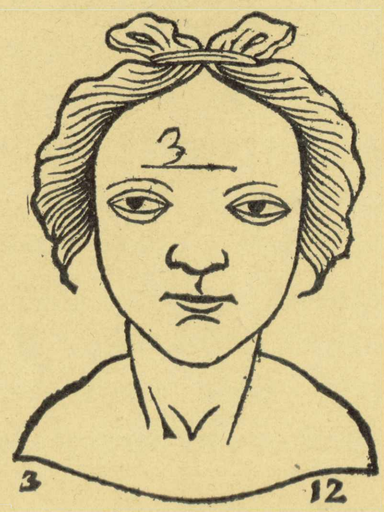


Fig. 221. — FRONT DE COURTISANE DE BASSE CLASSE.

Jérôme Cardan, *Metoposcopia*, Paris, 1658. (Collection de l'auteur).

On voit que les *naevi* sont en rapport, non point avec les planètes, comme les rides, mais avec les douze signes du zodiaque, ainsi que le veut un système astrologique complet. On remarque, en haut du front, le Bélier, le Taureau et les Gémeaux; au-dessous de ceux-ci, le Cancer, le Lion et la Vierge. La Balance se trouve au sommet du nez ; le Scorpion près de l'oreille ; en descendant le long de la joue : le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons. Enfin, sur le cou, un *naevus* spécial, se rapportant à Saturne, dont il porte le signe, joue un rôle particulier selon qu'il se trouve à droite ou à gauche du cou, et vient encore ajouter à l'extrême complication de tout le système.

L'ouvrage de Cardan comprend environ huit cents figures; et si l'on admet qu'elles sont toutes le résultat d'observations naturelles, et non le produit de ses théories, aidées par sa brillante imagination, il faut reconnaître que nous sommes ici en présence d'un monument imposant de patience et de sagacité, dont il serait à désirer qu'on vérifiât l'exactitude. Nous ne connaissons pas d'astrologue ni de chiromancienne pratiquant actuellement la métoposcopie ; ils y trouveraient cependant prestige et profit.

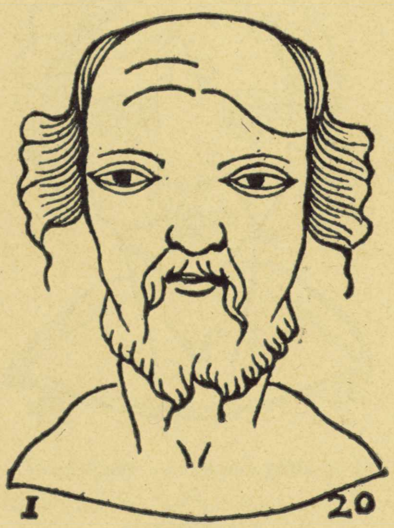


Fig. 222. — FRONT MARQUÉ DES LIGNES DE LA DÉBAUCHE.
Jérôme Cardan, *Metoposcopia*, Paris, 1658.

.V.

DE LA PHYSIOGNOMONIE

A coté de la Métoposcopie, science assez précise dans ses détails, tels que les a fixés Jérôme Cardan, l'étude de la face humaine avait donné naissance à un autre art, plus incertain dans ses principes, mais plus artistique dans ses considérations, où le planétarisme n'intervient qu'à titre, en quelque sorte, décoratif, et qui donnait plus de liberté à l'intuition interprétative de ceux qui le pratiquaient : la Physiognomonie, ou Physiognomie, qui prétendait pénétrer les secrets du caractère de l'individu sur l'examen des traits de son visage.

En dépit du dicton : « Il ne faut jamais juger les gens sur la mine », chacun de nous est plus ou moins physiognomoniste, et il nous est bien difficile de revenir sur la mauvaise impression que peut nous causer une face sinistre ou patibulaire. A tort ou à raison, nous avons pris l'habitude de considérer le visage comme le miroir de l'âme, et c'est ainsi que l'ont entendu les écrivains de la Physiognomonie ; Barthélemy Coclès, dans sa *Physiognomonia,* Strasbourg, 1533 ; Jean d'Indagine, dans sa *Chiromance,* Lyon, 1549 ; Wulson de la Colombière, dans son *Palais des curieux de l'Amour et de la Fortune,* Paris, 1698 ; Maître Michel Lescot, dans sa *Physionomie*, Paris, 1540 ; le curé Belot, dans ses *Œuvres diverses,* etc., etc...

L'ouvrage d'Indagine est orné de jolies vignettes sur bois, du graveur Bernard Salomon, dit Petit Bernard ; celui de Coclès contient des gravures d'une vigueur plus intense et d'une style plus ferme, dues à un artiste inconnu qui a dû beaucoup s'inspirer de la statuaire de la cathédrale de Strasbourg. Nous donnons ici quelques spécimens de l'un et de l'autre ouvrage.



Fig. 223. — HOMME ET FEMME DOUÉS D'UNE COMPLEXION EXCELLENTE.
Barthélemy Coclès, *Physiognomonia*, Strasbourg, 1533.



Fig. 226. — HOMME ET FEMME DOUÉS D'UNE COMPLEXION CHAUDE.
Barthélemy Coclès, *Physiognomonia*, Strasbourg, 1533.



Fig. 224. — FRONTS D'HOMMES VAINS ET SALACES.
Barthélemy Coclès, *Physiognomonia*, Strasbourg, 1533.



Fig. 225. — FRONTS D'HOMMES IRASCIBLES, CRUELS ET CUPIDES.
Barthélemy Coclès, *Physiognomonia*, Strasbourg, 1533.

Les principes de la Physiognomonie sont, comme nous l'avons dit, un peu flottants, et nous les trouvons très diversement consignés dans les auteurs que nous venons de citer. La classification des visages s'établit souvent selon sept types planétaires : Le type Solaire a le visage rond, jovial, encadré de cheveux blonds ; le Vénusien est remarquable par la perfection des traits, le sourire engageant et les cheveux blonds ; le Martien présente des traits rudes, carrés, brutaux ; le Mercurien est beau, avec teint mat et cheveux noirs ; le Lunaire est pâle, froid, mélancolique ; le Jupitérien est beau, noble, aux traits forts et accentués ; le Saturnien a le teint jaune bilieux, l'aspect triste, les cheveux noirs ; il est prédisposé à tous les accidents et à la mort



Fig. 227. — BOUCHES D'HOMMES AUDACIEUX, TÉMÉRAIRES, IMPUDIQUES ET MENTEURS, gravé par le Petit Bernard. Jean d'Indagine, *Chiromance*, Lyon, 1549.



Fig. 228. — DENTITION D'HOMME DROIT, DENTITION D'HOMME CRUEL, gravé par le Petit Bernard, Jean d'Indagine, *Chiromance*, Lyon, 1549.

violente. Mais cette classification paraît assez récente, et l'on n'en trouve pas trace dans les anciens auteurs.

Barthélemy Coclès, dans sa *Physiognomonia,* donne d'abord quelques types généraux ; ceux de la figure 223 représentent l'homme et la femme doués d'une excellente complexion ; puis, dans la figure 226, l'homme et la femme d'une complexion chaude, dont la croissance se fait rapidement, mais qui sont enclins à la colère, et ne goûtent point les joies de la vie, comme les précédents. On voit, au pli amer de leur bouche, qu'ils ne sont point d'un abord facile et qu'ils ne sauraient être, dans les rapports humains, aimables et amènes.

Enfin, voici un homme (Fig. 238) doué d'une complexion malsaine, qui digère mal, ne sait



Fig. 229. — YEUX D'HOMMES PARESSEUX, AUDACIEUX ET AVIDES. Barthélemy Coclès, *Physiognomonia,* Strasbourg, 1533.



Fig. 230. — YEUX D'HOMMES PACIFIQUES, LOYAUX, DE BON CARACTÈRE ET DE GRAND INTELLECT. Barthélemy Coclès, *Physiognomonia,* Strasbourg, 1533.



Fig. 231. — YEUX D'HOMMES INSTABLES, LUXURIEUX, TRAITRES, MENTEURS.
Barthélemy Coclès, *Physiognomonia*, Strasbourg, 1533.



Fig. 232. — YEUX D'HOMME ASTUCIEUX ET D'HOMME SIMPLE.
Barthélemy Coclès, *Physiognomonia*, Strasbourg, 1533.



Fig. 233. — CILS D'HOMMES ORGUEILLEUX, AMATEURS DE VAINE GLOIRE ET AUDACIEUX.
Barthélemy Coclès, *Physiognomonia*, Strasbourg, 1533

pas prendre ses repas aux heures convenables, demeure triste, dort peu, se sent lourd et ne réalise parfaitement aucune des fonctions nécessaires pour le maintien de la bonne santé.

Le front donne, aux physiognomonistes, des indications précieuses. David l'Aigneau, dans son *Traité de Métoposcopie et Physiognomonie,* y voyait beaucoup de choses :

« Ceux qui ont le front grand sont paresseux et ignorants, et s'il est charnu et poly, sont choleres, et avecques cela, s'ils ont les oreilles droites sont plus choleres, selon Aristote. Ceux qui ont le front petit, sont remuants et sots, comme aussi ceux qui l'ont large et estroict. Ceux qui ont le front long, sont dociles, doux et ont bon sens ; ceux qui ont le front comme quarré et agréable, sont magnanimes et forts, etc. »

Selon Coclès, les fronts semblables à ceux de la figure 224, dont la peau est lisse, sans rides, signifient des hommes vains, salaces, aimant volontiers la chicane ; ceux qui sont petits de toutes parts, indiquent des gens simples, irascibles, facilement cruels et cupides (Fig. 225).

Michel Lescot, dans sa *Physionomie,* Paris, 1540, voit, dans la bouche, les signes suivants :

« Le rys abonde en la bousche des sotz et de ceulx qui ont la ratte grande, et à l'opposite. Duquel la bousche facilement ryt, signifie l'homme simple, vain, instable, croyant de légier, de gros entendement et nourrissement, serviable et non secret. Duquel la bousche peu souvent ryt et brièfvement signifie l'homme stable, ingénieux, de cler entendement, secret, fidel et laborieux. »



Fig. 234. — NEZ DE PERSONNAGES VAINS, MENTEURS, LUXURIEUX, INSTABLES, ETC. Barthélemy Coclès, *Physiognomonia.* Strasbourg, 1533.

Jean d'Indagine nous donne, dans sa *Chiromance*, Lyon, 1549, deux types de bouches (Fig. 227) d'hommes audacieux, téméraires, impudiques, menteurs ; il voit même, dans la langue et les dents, des caractères que les autres physiognomonistes ont peine à y découvrir ; l'un de ces hommes (Fig. 228) a une belle dentition, qui dénote la droiture d'esprit et l'honnêteté des mœurs : l'autre a une dentition saillante qui indique, à n'en pas douter, des appétits bas et sanguinaires et un penchant à la cruauté imbécile.

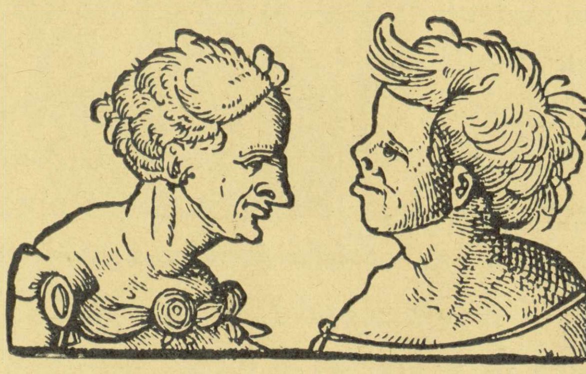


Fig. 235. — NEZ D'UN PERSONNAGE CURIEUX ET FAIBLE, ET D'UN PERSONNAGE VANITEUX. Barthélemy Coclès, *Physiognomonia,* Strasbourg, 1533.



Fig. 236. — CHEVEUX D'UN PERSONNAGE RUSTIQUE ET D'ENTENDEMENT ÉPAIS ; BARBE D'UN PERSONNAGE BRUTAL ET DOMINATEUR. Barthélemy Coclès, *Physiognomonia,* Strasbourg, 1533.

Barthélemy Coclès, comme tous les autres physiognomonistes, attache une importance

considérable aux yeux, et il en donne de très nombreux spécimens ; voici les yeux d'hommes paresseux, audacieux et envieux (Fig. 229) ; puis ceux d'hommes pacifiques, loyaux, de bon caractère et de grand intellect (Fig. 230). Les yeux appartenant au genre suivant (Fig. 231), sont ceux d'hommes instables, luxurieux, souvent menteurs, traîtres et infidèles ; et, des deux hommes de la figure 232, celui de gauche possède des yeux dénotant l'astuce, la malice et l'impiété ; celui de droite est, au contraire, d'après ses yeux, simple, crédule, d'intelligence lente.

Il n'est pas jusqu'aux cils qui n'aient leur signification rigoureuse, et voici deux hommes que, selon Barthélemy Coclès, l'on ne faillira point de classer parmi les orgueilleux, les amateurs de vaine gloire et les audacieux (figure 233), d'après les cils longs et arqués dont leurs yeux sont pourvus.

Le nez est placé, par le bon curé Belot, sous l'influence de la Lune, « à cause que par icelui, dit-il, fluent les excrémens des ventricules du cerveau et que la Lune, estant plus proche de la terre, par ses influences nous donne et fait évaporer mille exhalations çà bas. »

Un nez camard, tel que ceux de la figure 234 ou celui du personnage de droite de la figure 235, dénote, selon Coclès, des individus vains, menteurs, luxurieux, instables, séducteurs, infidèles ; bref, tous les défauts leur paraissent acquis ; mais celui de gauche, de la même figure, indique un homme sagace, serviable, fidèle et probe.

Enfin, les cheveux, auxquels les auteurs paraissent avoir oublié d'assigner une correspondance astrologique, marquent également certains aspects du caractère. A entendre Coclès, le personnage de gauche de la figure 237, avec ses cheveux courts, gros, hérissés, sera fort, sûr de lui-même, audacieux, orgueilleux, trompeur, plus simple que sage. Celui qui lui fait face, au contraire, avec ses cheveux plats, lisses, subtils et mous, est un timide, un faible, physiquement parlant, un pacifique et un doux. Un homme dont les cheveux couvrent les tempes, et en partie le front (Fig. 236), est simple, vaniteux, luxurieux, crédule, rustique dans ses mœurs et son langage, et d'entendement épais. Quant à la barbe du personnage de droite de la même figure, elle dénote la brutalité et la soif de vengeance, la colère et l'esprit de domination.

Comme on le voit, la Physiognomonie est surtout une science d'intuition, dont il est presque impossible de fixer les principes, et qui s'écarte, en quelque sorte, des sciences occultes, pour devenir une branche de la physio-psychologie, aisément praticable par toute personne douée d'un esprit sagace et observateur.



Fig. 237. — CHEVEUX D'UN PERSONNAGE FORT ORGUEILLEUX ET D'UN PERSONNAGE TIMIDE ET FAIBLE.
Barthélemy Coclès, *Physiognomonia,*
Strasbourg, 1533.



Fig. 238. — HOMME DOUÉ D'UNE COMPLEXION MALSAINE.
Barthélemy Coclès, *Physiognomonia,*
Strasbourg, 1533.

.VI.

LA CHIROMANCIE

Avec la Chiromancie, nous rentrons complètement dans le domaine astrologique. Si l'homme est, par rapport à l'Univers, un microcosme, la main est un petit microcosme dans le microcosme ; toutes ses parties sont dominées par les planètes ; les signes du zodiaque y ont également leur correspondance. On a même voulu établir des correspondances entre la main et le Tarot, mais cette tentative est d'invention moderne, et n'a pas de valeur traditionnelle.

Comme rien, selon les hermétistes, n'est laissé au hasard dans la Création, les lignes qui sillonnent la main, sans avoir d'utilité physiologique, devaient être en relation constante avec toutes les facultés de l'individu ; c'étaient, de même que les astres, des signes, et du caractère et du sort réservé à chacun de nous. Ici encore intervenait la grande autorité de l'Ecriture. N'est-il pas dit, dans Job (XXXVII, *v.* 7) : *Qui in manu omnium hominum signat, ut noverint singuli opera sua*, que le Maistre de Sacy a traduit, en lui laissant toute la responsabilité de la traduction, singulièrement favorable à la chiromancie : « Dieu qui met comme un sceau dans la main de tous les hommes afin qu'ils reconnaissent leurs œuvres... » L'antique version latine des Ecritures, qui a précédé celle de Saint Jérôme, disait : « Dieu a placé des signes dans les mains de tous les fils des hommes, afin que tous les fils des hommes connaissent son œuvre. » Et n'était-il pas précisé, dans les Proverbes (III, 16), comme si le Seigneur eût voulu entrer dans les détails mêmes de la chiromancie : *Longitudo dierum in dextera ejus et in sinistra illius divitiæ et gloria,* « dans sa main droite est la longueur des jours, et dans sa gauche, ses richesses et sa gloire. »

A l'abri derrière une telle autorité, les chiromanciens établirent donc une science compliquée, dont une documentation iconographique abondante nous livrera tous les détails qui, dès le XVIIe siècle, n'étaient plus un secret pour personne. A la fois science psychologique, puisqu'elle établit le caractère physique et moral de l'individu, et art divinatoire, puisqu'elle lui prédit l'avenir qui lui est réservé, elle pourrait se rattacher à la médecine, par la première de ses fonctions ; par la seconde, elle fait partie intégrante de l'occultisme.

Certains chiromanciens prétendent que la lecture des lignes et des divers signes doit se faire dans la main gauche, cette main travaillant moins que la droite, d'après l'habitude contractée depuis la plus haute antiquité, par tous les peuples du monde, d'être droitiers et non ambidextres ; par conséquent les lignes s'y trouvent conservées avec une intégrité qui n'est point dans la droite. D'autres disent que la destinée primitive de l'homme se trouve inscrite dans la main gauche, et que la destinée modifiée par sa volonté exprimée quotidiennement, se trouve dans la droite, par suite du travail auquel se livre cette dernière. Mais alors commence la querelle entre les partisans de la fatalité et du libre-arbitre. Si l'homme modifie sa destinée par sa volonté, il a donc, dans sa main gauche, les signes d'une destinée qui ne s'accomplit pas et qui, par conséquent, n'est point une destinée. Problème compliqué, question insoluble, qu'il est préférable de ne point soulever.

Les chiromanciens ont considéré, dans la main humaine, six lignes principales, qui peuvent être plus ou moins longues, plus ou moins courbées, ou marquées, qui peuvent être interrompues ou même faire totalement défaut, mais dont l'ensemble forme, cependant, un système invariable. Le célèbre Jean d'Indagine, dans sa *Chiromance,* Lyon, 1549, les indique de la façon la plus nette et la plus claire, par cette jolie figure sur bois que nous reproduisons ici, avec sa légende originale (Fig. 239). Le nom de ces lignes suffit à indiquer leur signification ; la Mensale correspond à la destinée de l'individu ; la ligne de vie ou de cœur, indique la durée approximative de sa vie ; la moyenne correspond à sa profession ; la ligne du foie marque les évolutions de la santé.

Cependant, des modifications ont été apportées, dans la suite, à ces



Fig. 239. — LES SIX LIGNES PRINCIPALES DE LA MAIN.
Jean d'Indagine, *Chiromancé*, Lyon, 1549.

données primitives. Le schéma général de la main, présenté par Robert Fludd, dans son ouvrage que nous avons déjà mis si souvent à contribution : *Utriusque Cosmi Historia*, Oppenheim, 1619 (Fig. 247), offre quelques différences ; la principale est l'apparition de la ligne H, ou saturnienne, que les modernes appellent ligne de chance, de fortune ou de fatalité. La ligne de vie ou de cœur, en A, est à la même place que précédemment ; la ligne du foie est devenue la ligne du cerveau, en D, et c'est la ligne moyenne naturelle, en C, qui est devenue la ligne du foie, tandis que la mensale n'a pas subi de modification. Remarquons la ligne discriminale, qui a été également appelée restrainte, rasette, rascette, zazette ou rasulte, qui sépare la main du poignet, laquelle, lorsqu'elle est bien tracée, annonce une vie longue et heureuse ; puis, la « percussion », partie de la main avec laquelle on frappe, lorsque le poing est fermé, qui contient les lignes d'imagination et de génération. Barthélemy Coclès, dans sa *Physiognomonia*, Strasbourg, 1533, déjà citée, présente une figure identique, avec la légende en langue allemande (Fig. 240) ; mais il n'a point donné de nom à la ligne que Fludd appelle, du cerveau, et Jean d'Indagine, du foie ; et, bien qu'il soit antérieur à ce dernier par la date de publication de son ouvrage, il connaît déjà la saturnienne, qu'il appelle, en son vieux langage, *die lini des glucks*, la ligne de bonheur. Les chiromanciens modernes ont conservé, à la même place, la ligne de vie, qu'ils appellent encore de santé ou de sang ; l'ancienne ligne moyenne naturelle, ou de foie, selon Fludd, est devenue la ligne de tête ; la mensale est la ligne du cœur, attribution que les

anciens donnaient à la ligne de vie ; la ligne que Jean d'Indagine appelait ligne du foie, et que Fludd dénommait ligne du cerveau, paraît être la ligne dite, aujourd'hui, d'intuition.

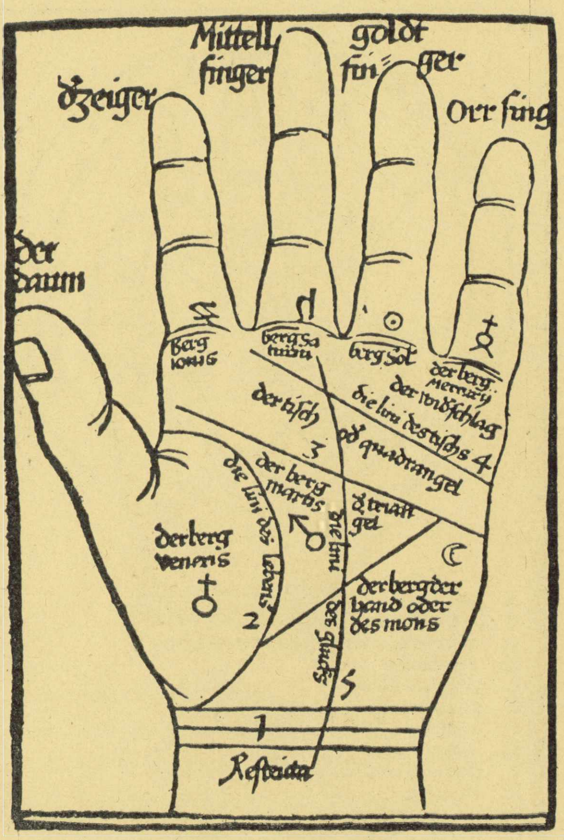


Fig. 240. — SCHÉMA GÉNÉRAL DES LIGNES DE LA MAIN.
Barthélemy Coclès, *Physiognomonia*, Strasbourg, 1533.

La main est soumise, naturellement, aux influences planétaires ; les planètes se répartissent sur elle comme l'indique fort bien cette gravure empruntée à Jean d'Indagine (Fig. 242) : l'index appartient à Jupiter, le médius à Saturne, l'annulaire au soleil, l'auriculaire à Mercure; le pouce est dominé par Vénus ; les deux autres planètes occupent le reste de la main : Mars, la partie centrale de la paume, et la Lune, la partie extérieure que nous avons vu se nommer « percussion ». Cette localisation des planètes a été universellement adoptée depuis Jean d'Indagine ; toutefois, il convient de remarquer que Jérôme Cardan accordait le petit doigt à Vénus, le pouce à Mars, et qu'il plaçait Mercure au milieu de la main, tandis que l'Alchindius dépossédait Saturne du médius, pour le donner à Mars, et plaçait le pouce sous la domination de Saturne, en donnant l'auriculaire à Vénus, de même que Cardan.

On ne parle plus aujourd'hui de la position des signes du Zodiaque dans la main ; cependant, le bon curé Belot n'avait pas manqué de l'établir. Dans le recueil de son ouvrage, intitulé : *Œuvres de M. Jean Belot, curé de Milmonts, professeur aux sciences divines et célestes*, 1640, on trouve cette superbe planche (Fig. 249) où les détails naïfs et pittoresques ne font pas défaut. Le Bélier est donc placé dans la phalange extrême de l'index, le Taureau dans la phalange moyenne, les Gémeaux dans la première. Dans le médius, nous rencontrons, toujours



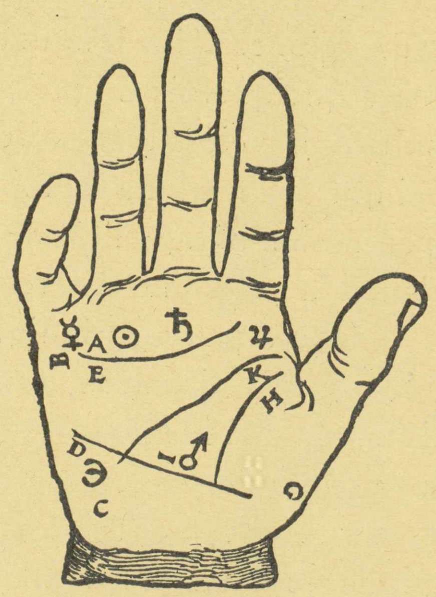
Fig. 241. — SCHÉMA GÉNÉRAL DES LIGNES DE LA MAIN.
Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia*, Oppenheim, 1619.

dans le même ordre, le Capricorne, le Verseau et les Poissons ; puis le Cancer, le Lion et la Vierge dans l'annulaire, et enfin, la Balance, le Scorpion et le Sagittaire dans l'auriculaire.

Au-dessous des doigts se trouvent des sortes de proéminences charnues qui ont reçu la dénomination de « monts » ; on dit ainsi les monts de Jupiter, Saturne, Mercure, et le mont du Soleil. Le mont de Vénus est la large protubérance qui couvre la racine du pouce. Le mont de Mars, insignifiant, se confond presque toujours avec le mont de Mercure, bien que, théoriquement, il doive se trouver au-dessous de celui-ci ; enfin, le mont de la Lune se confond à peu près avec la percussion. Robert Fludd a marqué l'emplacement de ces monts par des signes planétaires dans la figure 241, donnée précédemment ; ils sont également indiqués dans la figure 240, à laquelle voudra bien se reporter le lecteur.

Les planètes ont, par suite, donné leurs noms aux lignes mêmes de la main, que l'on suppose partir des monts correspondants ; ainsi la ligne de vie s'appelle Vénusienne, parce qu'elle entoure le pouce ; la ligne de chance, qui part du médius, est nommé Saturnienne ; la ligne de tête, qui coupe la plaine de Mars, se nomme Martienne ; la ligne du cœur est la Jupitérienne, puisqu'elle aboutit à l'index ; la ligne des arts, ou apollonienne est aussi la ligne Solaire, comme partant de l'annulaire, et la ligne d'intuition, qui part du petit doigt, est dite

Mercurienne. Remarquons encore une petite ligne supplémentaire, en demi-cercle, qui part du mont de Jupiter pour rejoindre le mont de Mercure ; elle est marquée, dans la figure 241, sous le nom de *Cingulum veneris ;* le curé Belot l'appelle « Ceinture de Vénus » (Fig. 249) ; on la désigne plus communément aujourd'hui sous le nom d'« Anneau de Vénus ». Puis la « voie lactée », ou *via lasciva,* petite ligne qui partage le mont de la Lune en deux parties, sur le bord de la percussion; elle se trouve en K dans la figure 241.



A Ligne Menſale.
B La Percuſsion de la main.
C La Reſtrainte de lhomme.
D La ligne du Foye,ou Hepatique.
E La Table,ou le Quadrangle.
G Le Mont du poulce.
H La ligne de Vie,ou du Cœur.
I Le Triangle.
K La ligne Moyenne naturelle.

Fig. 242. — POSITION DES PLANÈTES DANS LA MAIN.
Jean d'Indagine, *Chiromance,* Lyon, 1549.

La façon particulière dont ces lignes s'entrecroisent dans chaque sujet, leur orientation, leur direction et leur force, produisent d'inépuisables combinaisons, qui donnent lieu à des interprétations aussi variées que celles des thèmes astrologiques, et leur exactitude dépend de l'habileté du chiromancien, de son expérience, de sa clairvoyance; il arrive bien souvent que celui-ci aperçoit, après coup, dans une main, quantité de choses qu'il n'avait pas su découvrir auparavant.

On doit voir, dans la main de toute personne, la date approximative de sa mort ; celle-ci est dénotée par une rupture de la ligne de vie, la dixième année se comptant vers le mont de Jupiter et la quatre-vingtième vers la rasulte, et en partageant l'intervalle en parties égales. Sur la Saturnienne on observe les vicissitudes causées par la chance et la fortune ; la Martienne, ou ligne de tête, dénote le caractère de la personne ; la Jupitérienne marque ses affections ; la Solaire et la

Mercurienne, ses prédispositions aux arts et aux sciences. La longueur de la vie se calcule quelquefois d'après le nombre des rasultes ; la voie lactée se réfère à l'amour ainsi que l'anneau de Vénus ; les lignes de la percussion indiquent le nombre d'enfants qu'aura la personne intéressée.



Fig. 243. — LIGNE SATURNIENNE. André Corvo, *l'Art de Chyromance,* Lyon, vers 1545.

Nous ne pouvons indiquer ici, comme on le conçoit aisément, toutes les combinaisons qu'ont étudiées les chiromanciens ; nous donnerons seulement quelques exemples caractéristiques d'interprétation horoscopique pris dans les meilleurs auteurs. Barthélemy Coclès et Jean d'Indagine ont illustré leurs ouvrages déjà cités ici, de charmantes figures, où de nombreux types de mains sont présentés sur des fonds d'ornements Renaissance d'un effet très décoratif ; elles se trouvent également dans un petit volume édité à Lyon, sans date, et intitulé *l'Art de Chyromance d'excellent et très exercite et prouve Maistre Andry Corvum, translaté de latin en françoys par maistre Jean Verdelley*. Cet André Corvo pourrait bien n'être qu'un pseudonyme de Coclès; leurs figures et leurs légendes, en tous cas, sont exactement semblables.



Fig. 244. — LIGNE SATURNIENNE DOUBLÉE. André Corvo, *l'Art de Chyromance,* Lyon, vers 1545.

Voici une de leurs interprétations de la ligne Saturnienne (Fig. 243) :

« Quant vous verrés la ligne de prospérité ainsi passant continuant sa longueur en ample largeur ensuivant les lignes de la conjoincture du bras et de la main comme il appert en ceste main, et ce envive couleur aparoissent, ce nous signifie lhomme toutes ses négoces en prospérité et si vous

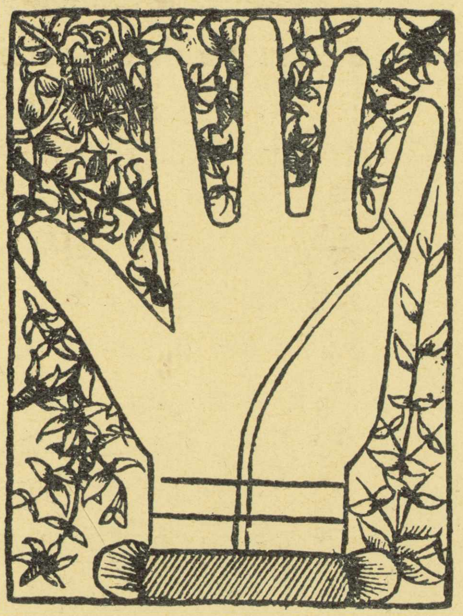


Fig. 245. — LIGNE MERCURIENNE DOUBLÉE.
André Corvo, *l'Art de Chyromance*, Lyon, vers 1545.



Fig. 246. — LIGNE SOLAIRE DOUBLÉE.
André Corvo, *l'Art de Chyromance*, Lyon, vers 1545.



Fig. 247. — LIGNE SATURNIENNE S'ARRÊTANT A LA MOYENNE.
André Corvo, *l'Art de Chyromance*, Lyon, vers 1545.



Fig. 248. — LIGNE SOLAIRE DOUBLE SE BRISANT CONTRE LA MOYENNE.
André Corvo, *l'Art de Chyromance*, Lyon, vers 1545.

trouvés le contraire ce nous signifie lhomme inventeur de nouvelles sciences, voulentiers édifiant edifices es choses temporeles avaricieux, propice à cultiver. »

Voici maintenant ce que signifie le doublement de la Saturnienne (Fig. 244) :

« Quant vous verrés en la main deux lignes de telle forme, ce nous signifie lhomme estre instable, inconstant, allant de lieu en lieu vacabunde. En plusieurs regions habitant et pouvre à la fin de ses jours. »

Une disposition de ce genre, qui paraît être une double ligne d'intuition ou de Mercure, n'est pas trop à envier, si l'on en croit nos auteurs (Fig. 245) :

« Quant vous verrés deux lignes de telle forme comme apert en ceste main, ce nous signifie lhomme loquace, présumptueux, servir avec petit gaing, allant hors de son pays a servitude tressubject. »

Souhaitons, au contraire, cette belle Solaire ou Apollonienne qui nous présagerait la plus enviable des destinées (Fig. 246) :

« Quant vous verrés cestes lignes en la main intersecans en telle forme comme vous voyez en ceste main ; ce nous signifie que l'homme fera plusieurs chemins en honneur. Et qu'il est amateur de pérégrinations ou que plusieurs offices d'honeur et de grant maitrise et de grant remedes luy seront donés si veult demourer es lieux des offices. »

Nous pourrions également nous contenter de cette simple Saturnienne, s'arrêtant à la moyenne, toutes deux droites et bien tracées (Fig. 247) ; car :

« Quant vous trouveres la ligne de prosperite montant ainsi qu'il appert en ceste main, ce nous signifie lhomme preudhomme de jour en jour plus prosperement en fortune ; faisant ses besongnes aymant vertu de grand entendement. Mais scavoir que ladicte ligne doibt estre droicte, car si elle appert tortue, nous signifie le contraire. »

Il ne faut pas qu'une Solaire ou Apollonienne double vienne se briser contre la moyenne, sinon une destinée bien médiocre nous attendrait (Fig. 248) :

« Quant vous trouverez en la main deux telles lignes lesquelles intersecant la main jusques à la demye ligne ainsi que en celle main

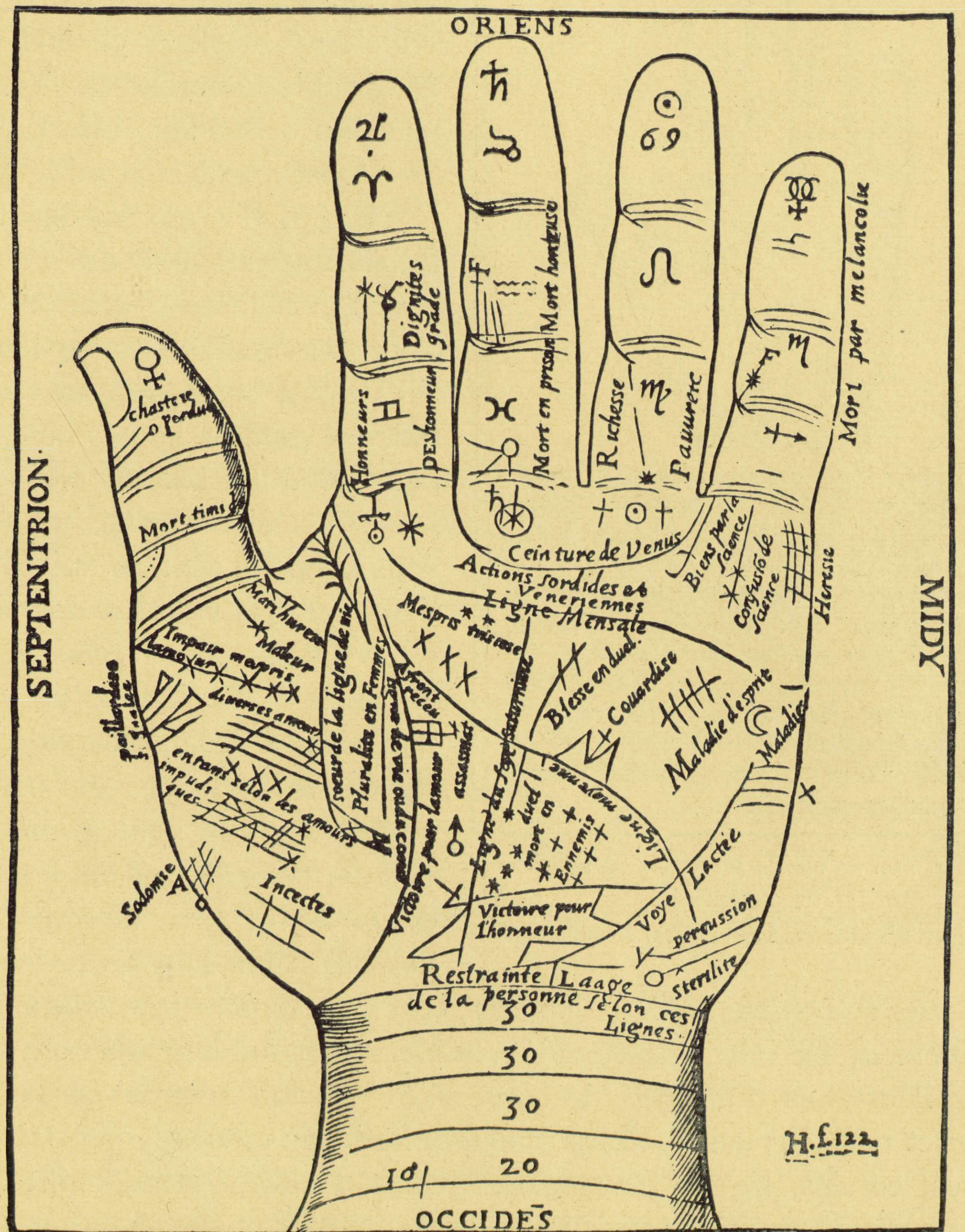
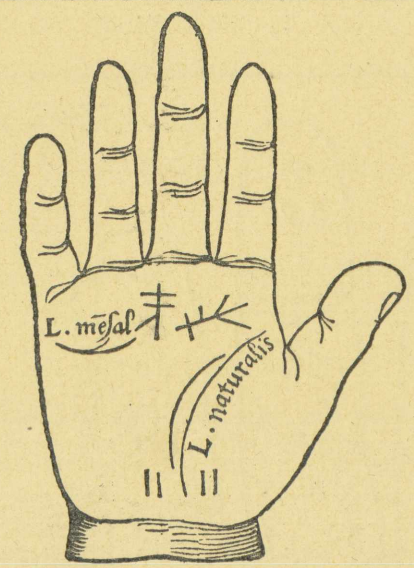


Fig. 249. — POSITION DES SIGNES DU ZODIAQUE DANS LA MAIN.
Jean-Baptiste Belot, *Œuvres,* 1640.



Si la ligne Moyẽne naturelle deſſus depeinte,fait
en ſon circuit cõme vn demy cercle, auec aucune
obſcurité,celuy qui lha ainſi,ſera en danger des be-
ſtes à quatre piedz,et peult eſtre,ſera tué par icelles.
Mais ſi à la fin de ceſte ligne ſont deux autres peti-
tes lignes apparẽtes des deux coſtez,elles denotent
ſeulemẽt aucunes bleſſures,qui ſerõt faites par fer-
remens. Si vne petite croix trenchee de petites li-
gnes apparoit au droit du doigt de Saturne,elle de-
monſtre la brieueté de la vie, & auſsi la debilité &
foibleſſe du corps. & dautant plus cela ſera vray, ſi
la main nlha point le quadrangle.

Fig. 250. — SIGNES AFFECTANT LE DOIGT DE SATURNE.
Jean d'Indagine, *Chiromance,* Lyon, 1549.

appert, ce nous signifie lhomme souvent gaigner et a gaing estre solliciteux, curieux de mal engin decepvable sus promesse de soy en plusieurs de ses faitz infortune : de ces négoces curieux et solliciteux. »

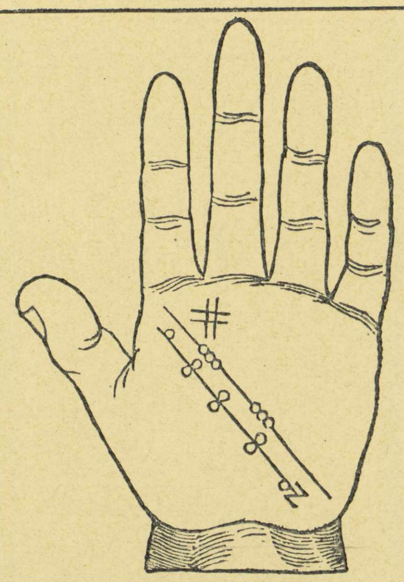
Enfin, il n'est pas jusqu'à la façon de tenir la main qui n'ait, suivant Barthélemy Coclès et André Corvo, sa signification particulière, s'il s'agit d'un geste passé en habitude. N'espérez jamais obtenir de l'argent d'un homme qui ferme son pouce dans sa main, comme dans la figure 258; car voici l'avertissement qui vous est donné :

« Quant vous verres lhomme tenant la main close en pensant le poulce clos dedans les aultres, ce signifie lhomme avar qui par droit ou non droit en veult avoir. »

On considère, dans les lignes de la main, leur direction, leur nombre, leur longueur, leur largeur, leur profondeur, leur couleur, leur netteté, leur interruption, leur doublement ou leur triplement possible, ou enfin leur absence totale. Mais il est une multitude de signes qui peuvent se trouver dans une main et qui sont susceptibles d'interprétations : étoiles, croix, triangles, carrés, cercles, signes planétaires, grilles, nœuds, lettres, chiffres, etc. On est allé jusqu'à y trouver des lettres de l'alphabet hébreu, et une interprétation a été donnée par les auteurs pour chacune des vingt-deux lettres, selon qu'elles sont placées dans telle région de la main ou dans telle autre !

Jean d'Indagine, dans sa *Chiromance,* Lyon, 1549, donne de

nombreux exemples de ces divers signes ; nous en choisissons deux dans lesquels on voit l'importance que peut prendre une petite croix sur le mont de Saturne (Fig. 250), ou une série de petits nœuds sur la moyenne (Fig. 251); le commentaire de Jean d'Indagine, que nous reproduisons exactement, sera d'ailleurs plus éloquent que toutes les explications que nous pourrions donner de ces figures. Robert Fludd fait l'étude de la main gauche d'une femme (Fig. 253) dans laquelle il signale de très nombreuses marques, d'une importance considérable malgré leur apparence insignifiante. La croix marquée en *a*, signifie la mort, d'autant plus proche que le signe est plus étendu. La croix *b* éloigne également la vie, et conduit inévitablement à la mort. La croix en *c* est un signe d'entrée en religion ; *d* indique les vœux complets ; les petits linéaments en *e*, sont des signes de fidélité, ou d'arrêt dans l'infidélité, si celle-ci existe ; les lignes en *f* indiquent les richesses dans la vieillesse ; en *g*, dans l'âge moyen ; en *h*, dans la jeunesse. La croix en *i* est l'indice de la vraie confession. La croix en *j*, marque la foi, et disparaît si la foi s'en va. Si la ligne *l* s'étend jusqu'au milieu du triangle de la main, c'est signe de naufrage. Une croix sur la ligne *m m*, indique la dignité du sceptre. La ligne *n*, si elle est bien étendue vers le triangle, signifie l'homme ou la femme bien conservés. Les trois petits signes en *o*, indiquent des blessures, grandes si elles sont à venir, petites si elles



Si en la ligne Moyenne naturelle ſont trouuez telz petis nœuds : autant quil en y aura, ilz denotent autant de meurtres & homicides faits: moyennant toutesſois que ceſdits nœuds ſoiẽt bleſmes & pasles. Et ſilz ſont rougeaſtres, ilz ſignifient que lhomme ſera homicide & larron. Et ſi aucunes tortues inciſiõs ſont trouuees en ladite ligne Naturelle, elles denotẽt lhõme malheureux & infortuné. Et ſi vne croix eſt là trouuee, ie cõiecture q̃ lhõme ſera opiniaſtre, plaideux, & aymant diſcord & debats.

Fig. 251. — SIGNES NÉFASTES AFFECTANT LA LIGNE MOYENNE.
Jean d'Indagine, *Chiromance*, Lyon, 1549.

sont passées. La petite ligne en *p*, si elle oblique vers une autre, dénote une infirmité pour l'année même. La ligne qui apparaît en *q*, est un signe de mort pendant la parturition ; et si ce signe est sur le médius et qu'un autre semblable se trouve sur l'index, on peut avoir la certitude d'une mort subite. En *r* se lit la certitude que la femme est exempte de toutes erreurs. Si plusieurs lignes se trouvent en *s*, la femme aura plus de fils que de filles ; *t* est le signe des fils ; *u*, celui des filles. Les lignes figurées en *w* indiquent une courtisane. Autant de lignes se trouvent marquées en *x*, après la première, autant la femme épousera de maris ; si les secondes lignes sont plus fortes que la première, les maris seront plus nobles que l'épouse, et vice versa. Les lignes qu'on voit en *y* dénotent aussi les courtisanes ; la ligne *z* signifie la femme inviolée ; A est le signe de la clémence.

La grande et belle main que nous avons extraite précédemment de l'ouvrage du curé Belot (Fig. 249), renferme également quantité de marques fatales, d'une haute curiosité. On y trouve les signes de l'hérésie, de la mort par mélancolie, de la mort en prison, de la mort honteuse, des honneurs, des dignités, du déshonneur, de la richesse, de la pauvreté, de la mort en duel, et de la victoire en combat du même genre, de la maladie d'esprit, de la stérilité, de la paillardise, de l'assassinat, etc.

La chiromancie est, parmi les sciences divinatoires, celle qui, peut-être, est demeurée le plus populaire, après avoir joui d'une faveur considérable dans les siècles passés. Elle s'est introduite dans les cours et les salons, aussi bien que dans les chaumières ; des savants, des médecins, des chirurgiens, des anatomistes s'y sont intéressés, mais elle a été surtout exercée, ainsi que la cartomancie, par des femmes. Celles-ci se sont rarement aventurées dans l'astrologie, science plutôt masculine, exigeant des calculs ardus et compliqués, auxquels leur éducation de jadis ne les préparait point. Mais, dans la Chiromancie, aucun calcul : de l'observation seulement, de la mémoire, de la réflexion, et surtout beaucoup de cette intuition spéciale qui développe la clairvoyance. C'était là le domaine féminin par excellence, et c'est pourquoi nous retrouvons ici notre amie la sorcière, se livrant à une besogne plus sympathique que



Fig. 252.

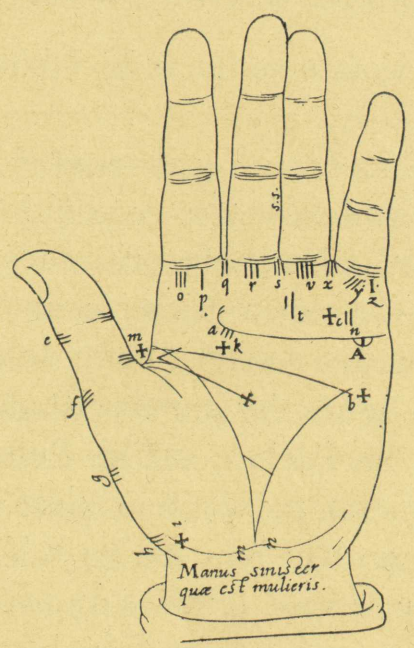


Fig. 253.

Fig. 252.
BOHÉMIENNE DISANT
LA BONNE AVENTURE,
par le Caravage.
Estampe gravée par
Benoît Audran,
XVIIe siècle.
(Collect. de l'auteur).

Fig. 253.
SIGNES DIVERS DANS
LA MAIN GAUCHE
D'UNE FEMME.
Robert Fludd,
Utriusque
Cosmi Historia,
Oppenheim, 1619.



Fig. 254. — LES DISEUSES DE BONNE AVENTURE, par David Téniers.
Estampe gravée par Chenu, XVIIe siècle.

celle de la préparation de l'onguent pour le Sabbat, et aussi moins dangereuse pour elle.

Car la chiromancie fait partie également de l'apanage des bohémiennes, des gipsies, des tziganes, de tous ceux qui vivent un peu en marge de la société et qui, n'ayant point été favorisés des honneurs et des dignités officielles, trouvent une compensation à connaître les secrets de l'au-delà, échappant au commun des mortels. Point de sorcière qui se respecte qui ne sache lire dans les lignes de la main. Et aussi quelle revanche sur les Grands de la terre, sur les Riches, sur les Puissants, sur les Magnats de la société, dont le magistrat persécuteur n'est que l'obscur valet, que de pouvoir leur dire en regardant leur main : « Vos jours sont comptés, vous mourrez à telle époque ; vous ferez ce que vous ne voulez pas faire, et vous ne ferez pas ce que vous voulez faire ! » Et quelle humiliation pour les rois eux-mêmes et surtout les reines — car le destin n'épargne



Fig. 255. — DAVID TÉNIERS FAIT DIRE LA BONNE AVENTURE A SA FEMME, par David Téniers, gravé par Surugue, 1750. (Collection de l'auteur).

pas les têtes couronnées — que d'être obligés de faire entrer la bohémienne par quelque corridor dérobé du palais, de descendre un instant de leur trône pour se faire petits, humbles, en disant : « Voici ma main; dois-je signer ce traité, livrer cette bataille, contracter cette alliance ; aurai-je un héritier, que m'adviendra-t-il ? Je ne suis qu'un jouet dans la main du destin ! » On comprend ici le rôle moral de la devineresse ; elle personnifiait un peu de ce « juste retour des choses d'ici-bas » qui a souvent été la manifestation tangible de la Providence.

La « diseuse de bonne aventure » se rencontrait fréquemment autrefois sur les grands chemins ou dans les carrefours des villes, où sa présence était une nécessité en ces époques où la vie d'un homme valait peu de chose et où l'on pouvait, à tout moment, se trouver engagé malgré soi dans quelque aventure tragique. Aussi, à tout instant de la journée, consultait-on volontiers la sorcière, comme ce jeune Roméo,

dans ce tableau du Caravage (Fig. 252), qui, la rapière au côté, attend, en souriant tristement, que la jeune sorcière lui fasse savoir s'il périra en duel ou si des sbires ne l'attendent pas au détour d'une ruelle pour l'assassiner. Cette bohémienne est d'ailleurs avenante et bien vêtue; elle doit faire ses affaires, et nous paraît proche parente de cette Alvigia de *La Cortigiana* de l'Arétin, qui énumère, avec tant de complaisance, les multiples ressources qu'elle a su se créer en mettant ses talents au service des grands seigneurs.

Téniers nous a conservé le souvenir de bohémiennes d'un ordre plus modeste, que la science du futur n'a point encore enrichies, et qui mènent la vie de mendiantes et de nomades. En voici (Fig. 254) qui, dans le décor affreux d'une caverne chaotique, où Faust oserait à peine faire son invocation à la nature, ont établi leur chétif campement, et l'une d'elles annonce à un lourdaud de paysan, qui ne paraît pas y comprendre grand'chose, les événements heureux ou désagréables qui l'attendent le lendemain. Et l'on devine que le demi-florin qu'il mettra dans la main de la femme est impatiemment attendu pour faire bouillir la marmite, encore vide de toute victuaille, qu'on suspendra hâtivement à un trépied de branches entrecroisées. Le célèbre peintre était, d'ailleurs, un fervent des arts divinatoires, et il s'est représenté lui-même dans un de ses tableaux, faisant dire la bonne aventure à sa femme (Fig. 255), qui tend timidement la main à une bohémienne ne valant guère mieux que la précédente, et dont la famille attend, avec anxiété, le résultat financier de l'opération.

La plus célèbre des chiromanciennes, en même temps cartomancienne émérite, fut Mlle M.-A. Le Normand, dont la renommée est encore répandue aujourd'hui en France. Elle n'opérait pas sur les grands chemins, car, ayant eu la chance d'être cartomancienne de Joséphine de Beauharnais avant son mariage, elle avait réussi à s'introduire à la cour de Napoléon, lorsque sa cliente fut devenue impératrice.

Elle a écrit, sous le nom de celle-ci, un fort curieux ouvrage intitulé : *Mémoires historiques et secrets de l'Impératrice Joséphine,* Paris, 1827, qui, malgré une bonne part de fantaisie, et des exagérations manifestes du rôle que joua la cartomancienne auprès de Napoléon, donnent

des détails intimes fort précieux sur ses deux illustres clients. Elle nous révèle, d'ailleurs, que Napoléon lui-même s'adonnait à la chiromancie, et même peut-être à l'astrologie (tome III, p. 446 et suivantes) :

« Un germe d'idée sur la cabale, dit-elle, livré à son intelligence, lui fit acquérir de bonne heure la certitude qu'il ne tarderait pas à étonner le monde et à s'étonner lui-même ; Napoléon, regardant un jour très attentivement la main de M. le prince de Bénévent (Talleyrand), s'écria : « *Mon génie étonné tremble devant le sien!* » La veille d'une bataille, il cherchait à découvrir la marche des planètes dans le ciel ; nouveau Mahomet, il prétendait y lire celle de l'issue des combats. »

Le livre de Mlle Le Normand contient un document qui serait précieux pour la chiromancie s'il était bien certain qu'il fût exact; c'est le dessin de la main de Napoléon Ier et de celle de Joséphine, dont nous donnons ici la reproduction. Mais Mlle Le Normand était ce qu'on appelait, au temps de Méhul, une « femme sensible », et que l'on traduirait aujourd'hui par « femme remarquablement douée », surtout des dons de l'imagination. Elle a su très habilement tirer parti des découvertes qui avaient mis l'Egypte à la mode, pour « égyptianiser » tous ses procédés divinatoires et les faire dériver directement de l'époque des Pharaons. Très experte dans l'art de la « présentation » et de la « mise en scène », nous la soupçonnons volontiers d'avoir fortement surchargé de signes exceptionnels, la main de Napoléon que l'on trouvera ci-contre (Fig. 256). Quoi qu'il en soit, voici l'explication qu'elle donne des principaux de ces signes :

« La main de Napoléon Bonaparte, dit-elle, vue de loin, paraît brute et sans attraits, mais en considérant son intérieur, on se sent tout à coup frappé d'une émotion touchante. C'est là qu'on voit à quelle planète ou à quel signe du zodiaque chaque partie et chaque ligne de cette main furent assujetties. Tout y démontre jusqu'à l'évidence des marques du héros, du conquérant... Aujourd'hui je viens soumettre à l'expérience du cabaliste, à la clarté du chiromancien, aux méditations du génie, la main de ce grand homme... J'avouerai que la main de Napoléon est le livre universel, que ce livre ne se reproduira peut-être pas avant des siècles... J'examine curieusement cette main ; toutes les sept planètes

sont ici placées suivant leurs dispositions convenantes. Jupiter est assis à l'extrémité de l'index. Sa position pourrait faire connaître l'amitié ou l'inimitié des grands du monde et des heureux du siècle. Saturne, figurant dans sa gloire au-delà de la troisième jointure du doigt mitoyen, démontrait clairement l'inconstance du bonheur et la perte des biens... Ces deux étoiles sur l'extrémité du doigt de Saturne déclaraient que Napoléon finirait par ceindre le bandeau des rois, qu'il serait couronné publiquement dans une métropole bâtie par des insulaires en France... Le signe de Saturne, placé justement sous ces deux étoiles et pour ainsi dire les gouvernant, était ainsi pour lui du plus funeste augure. Sur la seconde jointure de ce doigt mitoyen, on apercevait un triangle ; il dénotait un homme curieux et soupçonneux, peu prodigue de ses dons, si ce n'est aux gens de guerre... La ligne droite et la lettre C, sur le doigt de Saturne, de même que X, promettaient une seconde alliance, mais plus illustre que la première... La main de Napoléon Bonaparte devait reconnaître pour son souverain, Mars, depuis la voie lactée jusqu'à la percussion... »

A cette description minutieuse, que nous avons été forcés d'abréger, fait suite celle de la main de Joséphine (Fig. 257) :

« Les lignes de la main de cette femme devenue si célèbre étaient fort multipliées. Celle de vie, entre le pouce et l'index, au-dessous du mont de Jupiter, vers l'angle suprême, marquait sa bonté et peignait sa générosité naturelle ; cette ligne lui pronostiquait les honneurs et d'immenses richesses ; mais l'interruption des deux rameaux séparés et désunis manifestait hautement qu'elle était menacée de douleurs dans la tête... La marque de Saturne dominant l'élévation du mont de Vénus, annonçait que Joséphine succomberait, par la suite, sous le poids des plus violents chagrins... Mais les six étoiles bien formées, tant sur le mont de Vénus qu'à l'angle supérieur du doigt de Jupiter, marquaient l'accroissement des biens par événements fortuits, tels que guerres, changements dans la destinée des empires... Les cinq petites lignes, sous la troisième jointure du doigt de Saturne, pronostiquaient des travaux et même un fâcheux emprisonnement. Les trois étoiles sur la racine de la première jointure de l'annulaire annonçaient formellement

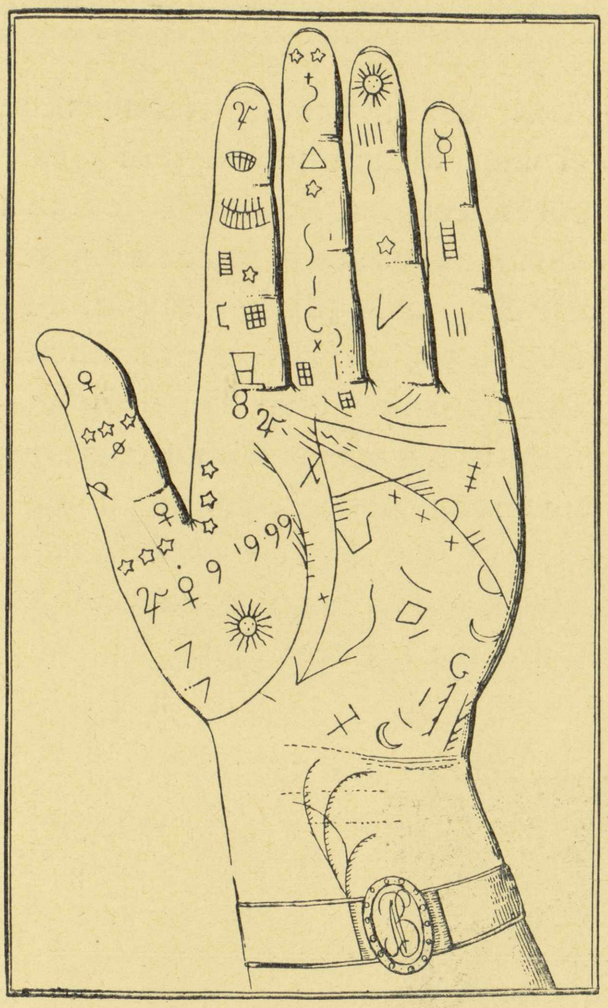


Fig. 256. — MAIN GAUCHE DE NAPOLÉON BONAPARTE.
Mlle Le Normand, *Mémoires historiques et secrets de l'Impératrice Joséphine*, Paris, 1827.

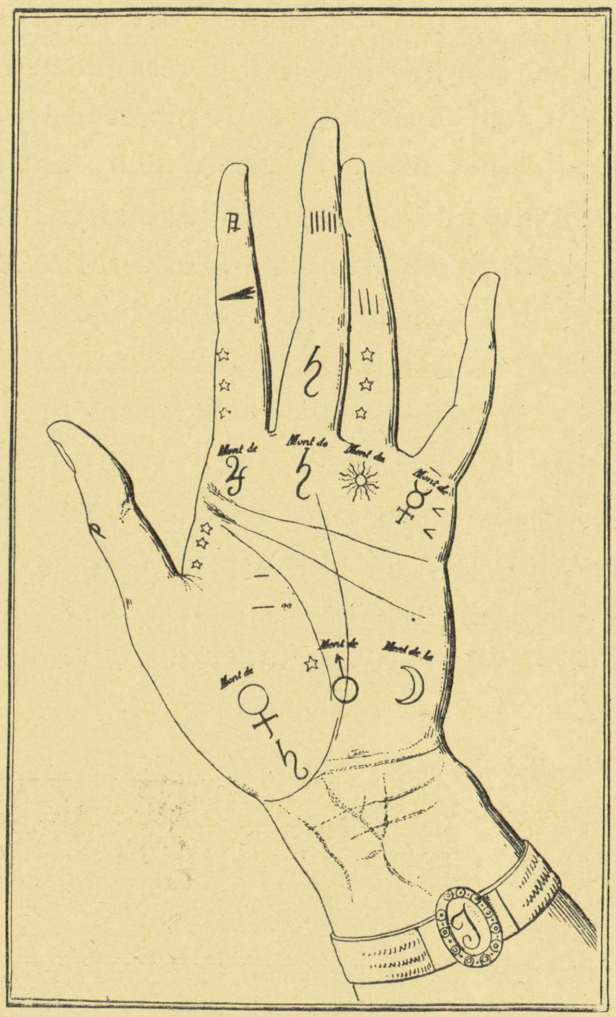


Fig. 257. — MAIN GAUCHE DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE.
Mlle Le Normand, *Mémoires historiques et secrets de l'Impératrice Joséphine*, Paris, 1827.

que cette femme serait couronnée, qu'elle posséderait trois titres illustres, mais qu'elle ne conserverait que le premier... Les deux triangles que l'on apercevait sur le mont du dieu des voyages (Mercure), et du côté des racines, promettaient à Madame de Beauharnais deux enfants légitimes de son premier mariage, mais désignaient positivement que la malignité ou certaines circonstances lui en attribuaient d'autres... Le triangle majeur s'inclinant sous l'empire de la Lune lui rendait Mars favorable. Aussi devait-elle jouir d'une gloire sans borne, avoir deux

époux, étonner le monde par sa prodigieuse fortune, et attrister ses amis par sa fin douloureuse et prématurée. »

C'est en 1807 que Napoléon, cédant aux instances réitérées de Joséphine, avait permis à Mlle Le Normand d'examiner sa main. Elle lui avait aussitôt dévoilé ses goûts, ses prédilections, les détails les plus secrets de son caractère; elle lui avait surtout annoncé le fameux divorce qui n'était encore à ce moment qu'un projet, mais qui épouvantait déjà Joséphine. Il la pria de rédiger un mémoire complet de ses prédictions, et ce document fut déposé à la préfecture de police. Napoléon, extrêmement frappé de ce que la sibylle lui avait annoncé, et craignant les difficultés que pouvait lui susciter une femme douée d'un tel don de perspicacité si elle conservait sa liberté de parole et d'action, la fit arrêter et mettre au secret le 11 décembre 1809 ; elle y resta douze jours, et ne fut libérée que lorsque le divorce fut accompli.

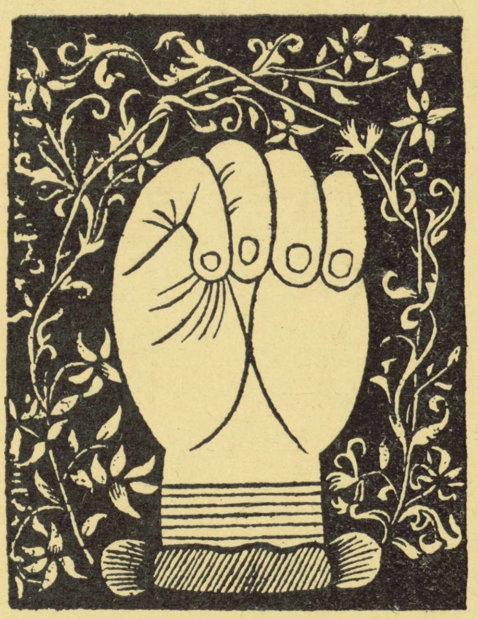


Fig. 258. — SIGNIFICATION DE LA MAIN FERMÉE.
André Corvo, *l'Art de Chyromance*, Lyon, vers 1545.

VII.

LA CARTOMANCIE, LE TAROT

Le Tarot est une des plus prestigieuses inventions humaines. En dépit de toutes les déclamations des philosophes, ce jeu d'images, où la destinée se reflète comme dans un miroir à multiples facettes, demeure si vivant, et il exerce sur les esprits imaginatifs une attirance si irrésistible qu'il n'est guère possible aux censeurs austères qui parlent au nom d'une logique rigoureuse, mais sans intérêt, de pouvoir jamais réussir à en abolir l'usage.

Le dynamisme des cartes est au-dessus de toute discussion ; on ne le raisonne pas, on le subit. Ce mince paquet de cartons qu'on bat sur une table est, pour les uns, un instrument de ruine ; et la force invincible qui les ramène autour du tapis vert est plus impérieuse pour eux que tous les raisonnements à l'absurde ; elle tient de la possession ; elle est génératrice des vices les plus sombres : paresse, vol et débauche, et ainsi se trahit la puissance mauvaise qui la dirige à sa guise. Pour d'autres, le Tarot est la porte mystérieuse qui s'ouvre sur l'avenir béant et insondable des illusions et des espérances ; en maniant les mêmes cartes qui ont conduit les joueurs de la veille à la géhenne et à la damnation, leurs yeux s'éclairent, leur esprit s'illumine, leur âme s'élève dans les sphères éternelles, et ils voient dans le futur et sont saisis de cet esprit de prophétie dont nous rions sottement, tandis que les Orientaux, mieux avisés, en faisaient tel cas qu'ils le considéraient comme la plus haute récompense que l'homme pût attendre de Dieu ici-bas.

A tout prendre, le pouvoir étrange de cette collection d'images grossières et archaïques, qui conduit l'homme, du bridge à la Cabbale, du poker à la science d'Hermès, du baccarat à l'Ain-Soph, mérite d'être

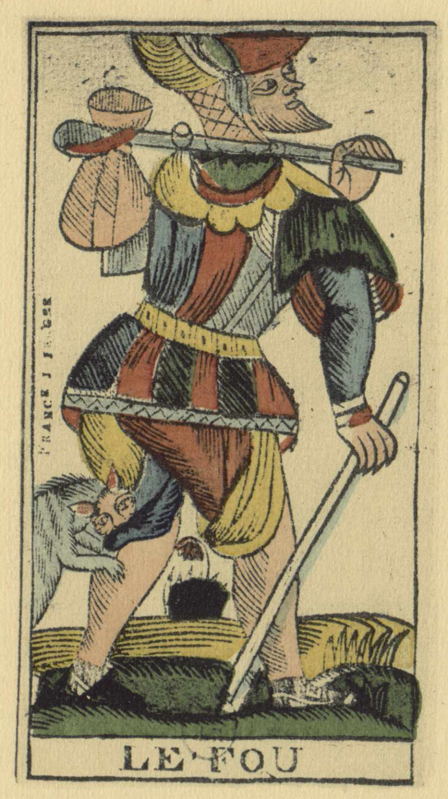
sérieusement l'objet de nos réflexions et de nos études. Il y a une corrélation certaine entre le Tarot et le Théâtre, cet autre tarot vivant et agissant, où l'acteur apparaît furtif et dépersonnalisé, incarnant un principe, une loi de la nature, un caractère, à tel point que chaque fois qu'on le voit réapparaître sur la scène, on sait d'avance si l'on va rire ou pleurer, de même que lorsque jaillissent, sous les doigts de la devineresse, les cartes de la joie ou de la douleur. Et cette similitude n'est peut-être pas sans influence sur l'égale popularité de ces deux modes d'expression de la pensée humaine. Les vingt-deux personnages des premières lames du Tarot sont autant d'acteurs qui se sont distribué, sur la scène universelle, la totalité des rôles humains.

Le Tarot est, de tous les arts divinatoires, le plus mystérieux dans ses origines comme dans ses moyens d'action. Comment est-il venu parmi les hommes ? Nul ne le sait. Car il faut se défaire expressément de cette légende, figurant encore aujourd'hui dans quelques livres scolaires, qui attribue l'invention des cartes à jouer à un peintre nommé Gringonneur, qui aurait voulu, par ce moyen, distraire le roi Charles VI pendant les longues heures sombres de sa folie. C'est le P. Ménestrier qui, au XVIIe siècle, fit cette belle découverte en lisant, dans un des registres de la Chambre des Comptes de l'année 1392, un article de Charles Poupart, argentier du roi Charles VI, ainsi rédigé :

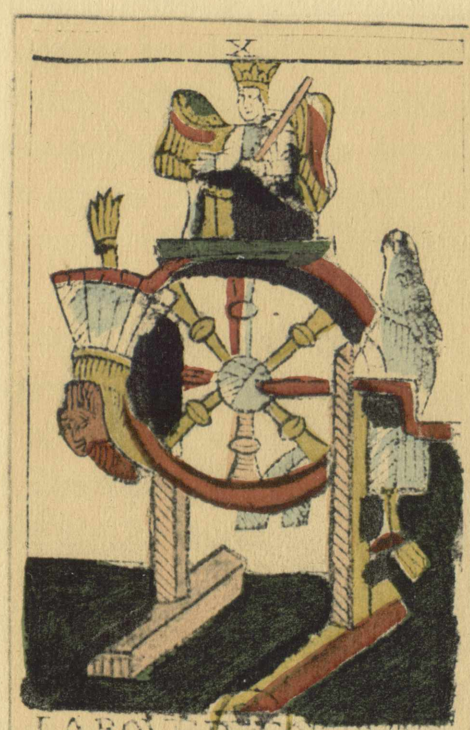
« A Jacquemin Gringonneur, peintre, pour trois jeulx de cartes à or et diverses couleurs de plusieurs devises pour porter devers ledit seigneur roi pour son esbattement... LVI sols parisis. »

Mais cet article ne dit nullement que Gringonneur ait été l'inventeur des cartes, qu'on trouve signalées en Allemagne, dès 1329, puis en Belgique, en Espagne, en Italie et à Marseille bien avant l'époque de Charles VI.

Un savant philologue du XVIIIe siècle, Court de Gebelin, qui se laissa souvent emporter par le torrent de son imagination, n'hésita pas à donner aux cartes une origine égyptienne, et à voir dans le Tarot le fameux livre de Thot, dont parlent quelques écrivains de l'antiquité. Le cartomancien Alliette, ainsi que Mlle Le Normand et le philosophe D'Odoucet, s'emparèrent de cette antiquité prétendue, et vulgarisèrent cette opinion, à


LE·FOU


I
LE BATELEVR


X
LAROVE·DE·FORTVNE


X·III

6

tel point que nombre de personnes admettent encore aujourd'hui l'origine égyptienne du Tarot, bien que cette opinion soit insoutenable dans l'état actuel des connaissances égyptologiques. On a voulu aussi en attribuer l'invention aux Bohémiens, et plusieurs auteurs l'ont appelé expressément « le Tarot bohémien » ; malheureusement les Bohémiens ne firent leur apparition en Europe que dans le premier quart du XVe siècle, et les cartes étaient entre les mains des populations d'Espagne, de France et d'Allemagne au moins un siècle avant. Il est certain que les Bohémiens s'emparèrent aussitôt d'une invention qui s'accordait si bien avec leurs mœurs et leur esprit d'aventure, mais tout contredit l'hypothèse par laquelle on voudrait leur en attribuer la paternité. Récemmment, on a cru trouver des analogies permettant de rattacher le Tarot et ses images mystérieuses au symbolisme des Grecs ; puis on a voulu lui découvrir une origine hindoue ou arabe.

La vérité est bien plus belle, et ceux qui voient se dissiper avec regret l'illusion qui leur représentait le Tarot comme un livre égyptien doivent se consoler en pensant que sa noblesse est autrement haute : le Tarot n'a point d'origine ! Il reste un mystère, une énigme, un problème. Tout au plus concorde-t-il avec le symbolisme alchimique, autre doctrine insaisissable, qui s'est frayé un chemin souterrain à travers les siècles, échappant à la fois à la religion et à la science, et s'installant néanmoins dans leurs domaines, s'asseyant dans leurs chaires et enseignant des principes dont la fixité et l'invariabilité sont bien faits pour dérouter toutes les recherches historiques et philosophiques.

Le Tarot se compose, en réalité, de deux jeux différents que l'on a voulu mélanger, sans y réussir parfaitement. Comme ces mixtures de liquides de densité différentes qui ne tardent point à se séparer, le liquide le plus lourd tombant au fond du vase, les deux éléments qui constituent le Tarot ne se sont jamais bien amalgamés, et leur indépendance s'aperçoit dès le premier coup d'œil.

Les cartomanciens, d'ailleurs, divisent leurs jeux de cartes en deux séries qu'ils appellent les « Arcanes Majeurs », au nombre de vingt-deux, et les « Arcanes Mineurs », au nombre de cinquante-six, ou cinquante-deux selon certains jeux. Les arcanes mineurs ne sont autre chose que



Fig. 259. ROI DE BATON.



Fig. 260. REINE D'ÉPÉE.



Fig. 261. CHEVALIER DE COUPE.

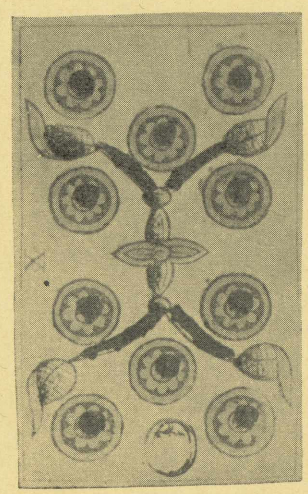


Fig. 262. DIX DE DENIER.



Fig. 263. VALET DE DENIER.

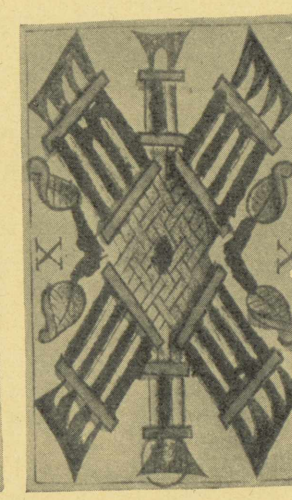


Fig. 264. DIX DE BATON.

Tarot de Noblet, XVII[e] siècle.



Fig. 265. LA PAPESSE.



Fig. 266 L'IMPÉRATRICE.



Fig. 267. L'EMPEREUR.

Tarot de Paris, 1500.

le jeu de cartes ordinaire, composé de quatre séries contenant chacune un roi, une dame, une chevalier, un valet, puis un as, un deux, et ainsi de suite, jusqu'à dix, soit cinquante-six cartes. La suppression des chevaliers dans les jeux modernes a ramené ce chiffre à cinquante-deux.

Les quatre séries appelées aujourd'hui : carreau, cœur, pique et trèfle, furent nommées, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, bâton, coupe, épée, sicle ou denier, et l'on ne connaît pas les motifs exacts de ce changement, qui n'est pas fort heureux. Le bâton, l'arme du paysan, représentait l'agriculture ; la• coupe, vase sacré, le clergé ; l'épée, le militaire ; le denier, l'argent, le commerce. Point n'est besoin d'avoir recours, comme le fait Court de Gebelin, aux castes qui divisaient l'Egypte, pour expliquer ce symbolisme; il suffit de remarquer qu'au Moyen-Age, le paysan, le prêtre, le militaire et le marchand formaient l'ossature complète de la société ; la magistrature n'existait pas encore ; ils représentaient donc à eux seuls les quatre classes, hormis lesquelles il n'y avait plus que les hors-la-loi, les bannis, les gueux et les mendiants, population irrégulière de la Cour des Miracles, à laquelle l'existence légale était refusée. On se représente fort bien ces quatre personnages, réunis fortuitement autour d'une table d'auberge, un jour de tempête, et ayant engagé au jeu, l'un son bâton, l'autre sa coupe, le troisième son épée, et le dernier quelque menue monnaie ; et le symbole de ces quatre objets est demeuré si puissant que la tradition en est restée fixée sur des cartes.

Les figurations semblables, qui se répartissaient ces quatre symboles, étaient prises également dans le vif de la société, ce qui leur assurait, en ces époques où les traditions étaient tenaces, une garantie de longue vie qui ne s'est pas démentie. Le roi ou seigneur, la dame, le chevalier et le valet représentaient toute la vie de manoir, autour de laquelle gravitait le reste de la population. Nous donnons un spécimen de la façon dont on les représentait encore au XVIIIe siècle, avant les transformations inspirées par la Révolution Française ; voici, dans le Tarot signé Noblet, le Roi de Bâton (Fig. 259), la Reine d'Epée (Fig 260), le Chevalier de Coupe (Fig. 261), et le Valet de Denier (Fig. 263). Puis le Dix de Denier (Fig. 262), et le Dix de Bâton (Fig. 264), donnent une idée suffisante de la façon pittoresque selon laquelle ces symboles étaient traités.



Fig. 268.
LE PAPE.



Fig. 269.
LES AMOUREUX.



Fig. 270.
LE CHARIOT.



Fig. 271.
LA JUSTICE.

Tarot de Vergnano, XVIIe siècle.

Le jeu des arcanes mineurs est certainement tout différent de celui des arcanes majeurs, bien que leur incorporation ait pu se réaliser sans inconvénient, et concorde aux mêmes significations symboliques. Leurs origines, quelles qu'elles soient, n'ont certainement rien de commun, et nous étonnerons sans doute bien des prétendus adeptes en leur disant que les arcanes mineurs, c'est-à-dire la série des quatre symboles : épée, coupe, denier, bâton, sont de création plus ancienne que les vingt-deux figures mystérieuses auxquelles on a été généralement incité, par suite de leur mystère même, à conférer la réputation d'une plus haute antiquité.

Le plus ancien jeu que l'on connaisse des figures des « Arcanes Majeurs », qui constituent le Tarot véritable, est un précieux recueil conservé au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale. On le désigne sous le nom de *Tarot de Charles VI,* parce qu'on a cru, pendant longtemps, que c'était un des jeux peints par Gringonneur pour distraire le Roi ; mais, bien que ces figurines soient évidemment du XIVe siècle, rien ne peut certifier cette origine supposée. Ce jeu est malheureusement incomplet ; il ne contient plus que dix-sept lames, toutes appartenant à la série des vingt-deux figures ; nous ne pensons pas, d'ailleurs, que la fusion entre les deux jeux ait été opérée à cette époque. Le Tarot de Charles VI est peint à la main, comme devaient l'être tous les jeux, la gravure sur bois n'étant pas encore en usage à cette époque.

Il existe de nombreux tarots anciens, gravés ; nous allons en donner quelques spécimens, en faisant l'énumération des vingt-deux lames du Tarot, dans l'ordre qu'une tradition rigoureuse leur assigne, et qui n'a été maladroitement méconnu qu'au XVIIIe siècle.

I. — *Le Bateleur* représente un homme exécutant des tours devant une table (*Voir planche en couleurs, figure* 2). II. — *La Papesse,* figure d'une femme coiffée d'une tiare (Fig. 265). III. — *L'Impératrice,* femme assise sur un trône et tenant un sceptre (Fig. 266). IV. — *L'Empereur,* personnage répondant au précédent (Fig. 267). Ces quatre premières figures sont reproduites d'après un joli tarot français, en couleurs, portant la date de 1500. Les quatre suivantes proviennent d'un tarot du XVIe siècle, signé Vergnano, ce sont : V. — *Le Pape,* donnant sa bénédiction à deux personnages agenouillés devant lui (Fig. 268) ; VI. — *Les Amoureux,* que quelques tarots appellent le Mariage (Fig. 269) ; VII. — *Le Chariot,* que traînent deux chevaux conduits par un personnage en costume de cour (Fig. 270) ; VIII. — *La Justice* (Fig. 271).

La série se continue par : IX. — *L'Ermite,* ou le Sage, qui, nouveau Diogène, cherche un homme (Fig. 272) ; X. — *La Roue de la Fortune* (*Voir planche en couleurs, figure* 3), qui entraîne dans sa course un chat et un diable; XI. — *La Force,* une femme qui ouvre la gueule d'un lion (Fig. 273), trois arcanes reproduits d'après un tarot parisien signé Noblet, du XVIIe siècle. La XIIe lame, une des plus curieuses du Tarot, se nomme *Le Pendu.* Nous la donnons en fac-similé, d'après le tarot du XIVe siècle, dit de Charles VI, dont nous avons parlé précédemment (*Voir planche en couleurs*). On remarquera la perfection d'exécution de cette figure qui appartient à un art formant transition entre les miniatures des manuscrits des siècles précédents, et les productions trop rares, hélas ! des peintres primitifs français. La XIIIe lame, dite *La Mort,* reproduite ici (*Voir planche en couleurs, fig.* 4), appartient encore au Tarot de Noblet.

La lame XIV, appelée *La Tempérance,* représente une femme faisant passer un liquide d'une urne dans une autre (Fig. 274) ; XV. — *Le Diable,* personnage avec lequel nous avons suffisamment fait connais-

sance dans tout cet ouvrage, personnifié ici par un bouc, et portant des visages d'homme au ventre, au genou et sur la poitrine (Fig. 275) ; XVI. — *La Maison-Dieu,* représentant une maison frappée par la foudre (Fig. 276); XVII. — *L'Etoile,* symbolisée de diverses manières suivant les tarots (Fig. 277); ces quatre lames appartiennent à un tarot français du XVIIe siècle, sauf la Maison-Dieu, qui est du tarot de Vergnano.

La lame XVIII s'appelle *La Lune ;* nous l'avons reproduite précédemment (Fig. 188), d'après le Tarot de Charles VI ; elle est remarquable par les deux astrologues qui y sont représentés. La lame XIX est consacrée au *Soleil,* qui luit au-dessus d'une muraille devant laquelle se trouvent deux enfants (Fig. 278) ; XX. — *Le Jugement,* assimilé peut-être à tort au Jugement dernier (Fig. 279) ; XXI. — *Le Monde,* représentant une femme entourée des symboles des quatre évangélistes (Fig. 280), et enfin la dernière lame, qui ne porte pas de chiffre, et qu'on place quelquefois avant la précédente, qui devient alors la vingt-deuxième : *Le Fou,* représentant le bouffon classique des cours et des châteaux d'autrefois (*Voir planche en couleurs, figure* 1). Ces quatre derniers symboles sont donnés d'après le Tarot de François Jerger, du XVIIe siècle.

Tel est, dans son ensemble, le système des vingt-deux lames ou arcanes du Tarot, sur lesquels les occultistes se sont épuisés en commentaires de toutes sortes, sans atteindre le fond même de la doctrine que représentent ces figures. On remarquera que les divers Tarots qui ont été publiés contiennent quelques variantes de ces images, dont l'étude ne serait pas sans intérêt. Dans le grand Tarot italien, les lames V et II, le *Pape* et la *Papesse,* ont été remplacés par Jupiter et Junon, sans doute pour éviter la censure romaine ; Court de Gebelin les appelle le Grand-Prêtre et la Grande-Prêtresse. Ce même savant appelle le Chariot : *Osiris ;* le Diable : *Typhon ;* l'Ermite : le *Sage ;* l'Etoile : *La Canicule ;* le Monde : *Le Temps.* Il n'admet pas le Pendu, qu'il remplace par *La Prudence,* et il en donne la raison suivante :

« C'est l'ouvrage, dit-il, d'un malheureux cartier présomptueux, qui, ne comprenant pas la beauté de l'allégorie renfermée dans ce tableau, a pris sur lui de le corriger, et par là même de le défigurer







Fig. 272. L'ERMITE OU LE SAGE. Fig. 273. LA FORCE. Fig. 274. LA TEMPÉRANCE.
Deux lames de Noblet, XVIIe siècle — Tarot français, XVIIe siècle.







Fig. 275. LE DIABLE. Fig. 276. LA MAISON-DIEU. Fig. 277. L'ÉTOILE.
Tarot français, XVIIe siècle. Tarot de Vergnano, XVIIe siècle. Tarot français, XVIIe siècle.

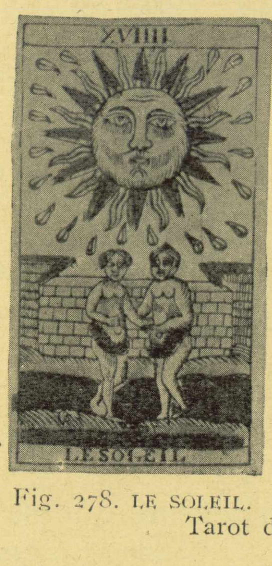






Fig. 278. LE SOLEIL. Fig. 279. LE JUGEMENT. Fig. 280. LE MONDE.
Tarot de François Jerger, XVIIe siècle.

entièrement. La Prudence ne pouvoit être représentée d'une manière sensible aux yeux que par un homme debout qui, ayant un pied posé, avance l'autre et le tient suspendu, examinant le lieu où il pourra le placer sûrement. Le titre de cette carte était donc l'homme au pied suspendu, *pede suspenso ;* le cartier ne sachant ce que cela vouloit dire, en a fait un homme pendu par les pieds. »

Malheureusement, Court de Gebelin ignorait que le plus ancien Tarot que nous possédions, celui de Charles VI, exécuté avant que l'industrie des cartiers existât, donne très exactement le Pendu (*Voir planche en couleurs*), avec des détails qui en rendent le symbolisme incontestable.

Certains tarots ont présenté la XVIIIe lame, *La Lune,* avec une variante importante. Les deux astronomes consultant le ciel, que l'on voit dans la belle planche du tarot de Charles VI (Fig. 188), ont été remplacés par deux chiens aboyant à la Lune ; ce changement est postérieur au XVe siècle, et il semble bien qu'il ait été fait par une sorte de dérision, difficilement explicable. L'arcane XVI, *La Maison-Dieu,* est appelé *La Foudre,* dans quelques tarots, probablement parce que le rapport entre sa dénomination et le sujet qu'il représente n'a pas paru évident. Dans la langue du Moyen-Age, Maison-Dieu, ou Hôtel-Dieu, désignait un établissement où l'on soignait les malades pauvres, et, d'un commun accord, les commentateurs du Tarot ont vu dans cette figure quelque chose de sinistre, tel que la prison, la misère, la pauvreté, le châtiment. Mais on peut y trouver une analogie avec le Beth-El, de la Bible, qui signifie aussi Maison de Dieu, ou encore avec l'athanor des alchimistes, qui doit recevoir un rayon de feu du ciel, tandis que les imprudents qui n'ont pas su le prévoir, tombent foudroyés.

Le désordre apparent des vingt-deux figures du Tarot est, suivant tous les occultistes, d'une signification tellement puissante, qu'aucun ne s'est permis d'en changer la suite traditionnelle, sauf le cartomancien Alliette, ancien coiffeur qui, sous le nom d'Etteilla, et s'intitulant « professeur d'algèbre », s'installa au XVIIIe siècle, à l'hôtel Crillon, rue de la Verrerie, à Paris, et rendit des oracles qui eurent un succès prodigieux, bien que son ignorance fût aussi considérable que sa vanité. Il a



LE PENDU.

XIIe lame du Tarot dit de Charles VI.

1

publié un tarot où il a rejeté le Bateleur au quinzième rang, où il a ajouté, transformé, dénaturé des figures sans aucune autre raison que sa propre fantaisie, où il a donné à la lame du Fou, le sous-titre de l'*Alchimiste,* ce qui suffit à nous éclairer sur la valeur de ses prétendus commentaires. Nous donnons, figure 285, un spécimen des lames de ce Tarot.

Court de Gebelin a essayé d'analyser les divers éléments dont se compose le Tarot et d'en classer les figures d'après un ordre logique. Il semble bien qu'on obtienne quelques groupes bien définis : d'abord, six personnages titrés, de la société humaine :

Le Pape	L'Empereur	Le Bateleur
La Papesse	L'Impératrice	L'Ermite

puis deux personnages allégoriques :

Le Diable	La Mort

Ensuite quatre vertus cardinales (en assimilant le *Pendu* à la Prudence :

La Justice	La Tempérance
La Force	La Prudence

Trois éléments astronomiques :

Le Soleil	La Lune	L'Etoile

Deux lames concernant la fatalité dans la vie humaine :

Les Amoureux	La Roue de Fortune

Quatre éléments de fatalité cosmique :

Le Chariot	Le Jugement
La Maison-Dieu	Le Monde

Enfin, la vingt-deuxième lame, non chiffrée, le *Fou,* qui peut parcourir à loisir tout le jeu, et n'a point de plan déterminé.

Cet essai d'analyse n'a, certes, rien d'absolu, mais il peut contribuer à jeter quelque lumière sur un des sujets les plus obscurs que nous présente l'histoire de la philosophie.

On a voulu assimiler les vingt-deux lames du Tarot aux vingt-deux lettres de l'alphabet hébreu, ce qui eût permis de le rattacher à la Cabbale. L'occasion était bien tentante. La première lame, le Bateleur, s'accordait si bien avec la première lettre, cet Aleph tapageur, qui se démène avec une belle allure de charlatan en tête de l'alphabet où il

semble placé pour en débiter, avec emphase, les merveilles ! Malheureusement, la concordance ne va pas loin, et ne tarde pas à se changer même, en un désaccord complet, que ne rachète pas le parallélisme de la dernière lettre, le Tau, avec le Monde, entouré des quatre évangélistes ; il est donc tout à fait improbable que le Tarot puisse revendiquer une origine sémitique.

De nombreux essais de tarots ont été faits au XVe et au XVIe siècle, basés sur un symbolisme tout différent ; certains même sont de véritables chefs-d'œuvre artistiques, comme le Tarot des Chasses de la Bibliothèque Nationale, le Tarot du Cardinal Sforza, celui de Mantegna, divers Tarots dits « philosophiques », etc. Mais ils ont tous été abandonnés, si tant est même qu'ils aient jamais été en usage, car aucun d'eux ne possédait le dynamisme, le prestige séducteur du Tarot traditionnel, sans origine, venu d'on ne sait où, véritable présent des dieux, qui s'est implanté parmi nous, en poussant des racines si profondes, que l'on peut augurer que sa durée égalera celle de la race humaines.

Les cartomanciens interrogent les tarots sur l'avenir, en se servant, soit des vingt-deux arcanes majeurs, soit des cinquante-six ou cinquante-deux arcanes mineurs, soit en mélangeant le tout, et formant ce qu'ils appellent le Grand Jeu. Mais cette dernière méthode nous paraît avoir été imaginée par Etteilla, et nous avons vu le peu de fond qu'il faut faire sur ce devin fantaisiste, qui, à l'encontre de ce que font habituellement ses confrères, foula aux pieds toute tradition.

Bien que les cartes aient été employées comme moyen divinatoire dès leur introduction en Europe, nous ne possédons rien sur les procédés employés au XVIe siècle, époque où tant d'ouvrages nous renseignent sur la chiromancie et l'astrologie. Un seul livre, de Marcolino da Forli, publié à Venise en 1540 : *Le Sorti di Francesco Marcolino da Forli, intitolate Giardino di pensieri,* et dédié au duc de Ferrare, Hercule d'Este, enseigne le moyen de former des combinaisons de cartes à jouer, tenant à la fois du jeu de l'oie et de l'oracle. L'auteur n'emploie que les cartes numérales; encore son jeu n'est-il pas complet, car il dit n'avoir pas voulu se servir de Bâtons, d'Epée, ni de Coupes, mais seulement du jeu de deniers, avec les cartes : Roi (point de Reine),

Cavalier, Valet, dix, neuf, huit, sept, deux et as. Les questions posées offrent des diversités assez nombreuses pour suffire à tous les cas et subvenir à tous les besoins ; par exemple, pour les hommes : « Si le sort de l'homme sera joyeux ou triste ?... Sera-t-il mieux de prendre femme belle ou laide ? etc... » Pour les femmes : « Si la dame est appréciée de celui qu'elle adore ?... Si la femme aura un garçon ou une fille, etc... »

L'auteur répartit les cartes dans des cadres à signification prophétique (Fig. 281) ; le cadre de la bonté, de la servitude, de l'intelligence, de la mort, de la beauté, de l'hyménée, de l'humilité, de la paresse, de la dissimulation, etc. Les cartes, groupées deux à deux, donnent lieu à des combinaisons fort compliquées, lesquelles renvoient le consultant à d'autres combinaisons, à des allégories des actions bonnes ou mauvaises (Fig. 282), et finalement à des images représentant les philosophes Aristippe, Xénocrate, Stilpon, Menedème, Héraclite, Speusippe, Platon, Chrysippe, etc., lesquels rendent les oracles en tercets italiens, dont voici quelques exemples :

Ti porta la tua donna un'odio eterno
E più tosto, che te, veder vorrebbe
Il più bruto diavol' de l'Inferno

« La dame (que tu as choisie) te porte une haine éternelle, et plutôt que de te voir, préférerait voir le plus repoussant des diables de l'Enfer. »

Voici pour un matamore, qui va se battre en duel :

Bella vittoria ti promette il cielo
L'amico al primo assalto occiderai
E di te non sara levato un pelo

« Le ciel te promet belle victoire, l'ami ! au premier assaut tu tueras, et de toi il ne tombera pas un poil. »

Et pour une femme coquette :

Il tuo marito è huom fatto a compasso
E accoccandola un giorno 'temerebbe
Di gir in bocca, o in man di Sathanasso



Fig. 281. — SCHÉMA DE DISPOSITION DES CARTES POUR LA CARTOMANCIE, AU XVI[e] SIÈCLE.
Marcolino da Forli, *Le Sorti*, Naples, 1580.



FRAVDE 33

Va a carte 28 al q̃dro del prencipe e caua una carta	FRAVDE			Va a l'incõtro ne la Croce e caua una carta	Va a carte 30 al q̃dro del scandolo e caua una carta
Va a carte 30 al q̃dro del scãdolo e caua una carta				Va a carte 34 al q̃dro de la Busia e caua una carta	Va a l'incõtro ne la Croce e caua una carta
Va a l'incõtro ne la Croce e caua una carta				Va a carte 36 al quadro del Vero e caua una carta	Va a carte 34 al q̃dro de la Busia e caua una carta
Va a carte 34 al q̃dro de la Busia e caua una carta	Va a carte 36 al quadro del Vero e caua una carta	Va a carte 28 al q̃dro del prencipe e caua una carta	Va a carte 30 al q̃dro del scãdolo e caua una carta	Va a carte 28 al q̃dro del prencipe e caua una carta	Va a carte 36 al quadro del Vero e caua una carta
Va a carte 36 al quadro del Vero e caua una carta	Va a carte 28 al q̃dro del prencipe e caua una carta	Va a carte 30 al q̃dro del scandolo e caua una carta	Va a l'incõtro ne la Croce e caua una carta	Va a carte 30 al q̃dro del scandolo e caua una carta	Va a carte 28 al q̃dro del prencipe e caua una carta
Va a carte 28 al q̃dro del prencipe e caua una carta	Va a carte 30 al q̃dro del scandolo e caua una carta	Va a l'incõtro ne la Croce e caua una carta	Va a carte 34 al q̃dro de la Busia e caua una carta	Va a l'incõtro ne la Croce e caua una carta	Va a carte 30 al q̃dro del scandolo e caua una carta
Va a carte 30 al q̃dro del scãdolo e caua una carta	Va a l'incõtro ne la Croce e caua una carta	Va a carte 34 al q̃dro de la Busia e caua una carta	Va a carte 36 al quadro del Vero e caua una carta	Va a carte 34 al q̃dro de la Busia e caua una carta	Va a l'incõtro ne la Croce e caua una carta
Va a l'incõtro ne la Croce e caua una carta	Va a carte 34 al q̃dro de la Busia e caua una carta	Va a carte 36 al quadro del Vero e caua una carta	Va a carte 28 al q̃dro del prencipe e caua una carta	Va a carte 36 al quadro del Vero e caua una carta	Va a carte 34 al q̃dro de la busia e caua una carta
Va a carte 34 al q̃dro de la Busia e caua una carta	Va a carte 36 al quadro del Vero e caua una carta	Va a carte 28 al q̃dro del prencipe e caua una carta	Va a carte 30 al q̃dro del scãdolo e caua una carta	Va a carte 28 al q̃dro del prencipe e caua una carta	Va a carte 36 al quadro del Vero e caua una carta

Fig. 282. — SCHÉMA DE DISPOSITION DES CARTES POUR LA CARTOMANCIE, AU XVIe SIÈCLE.
Marcolino da Forli, *Le Sorti*, Naples, 1580.

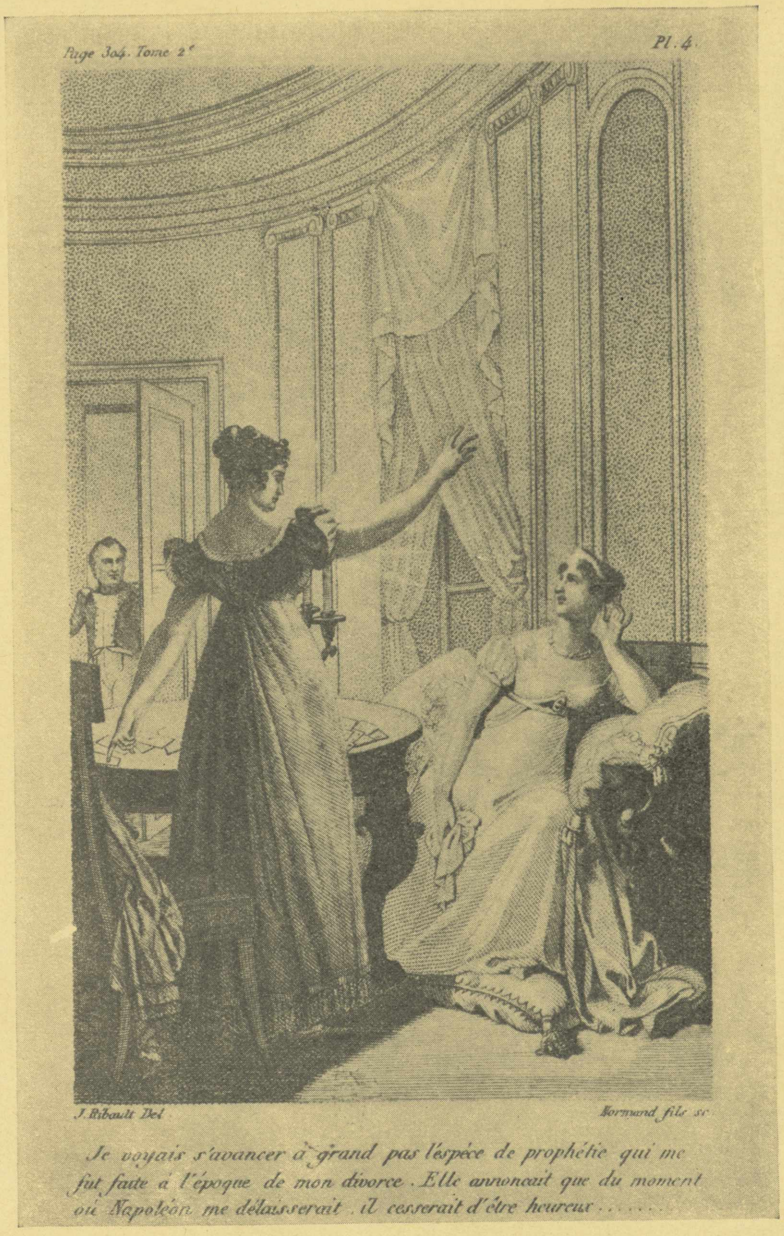


Fig. 283. — Mlle LE NORMAND FAISANT LES CARTES A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE, A LA MALMAISON, gravé par Normand fils, *Mémoires historiques et secrets de l'Impératrice Joséphine*, Paris, 1827.

« Ton mari est homme de vie exemplaire; s'il faisait quelque folie, un jour, il craindrait de tomber dans la bouche ou dans la main de Satanas. »

Mais ce procédé, imaginé sans doute par Marcolico da Forli lui-même, n'a pas de valeur traditionnelle; il paraît avoir connu un certain succès en Italie, puisque ce livre eut trois éditions au XVIe siècle; mais, il est aujourd'hui complètement abandonné; les cartomanciens modernes l'ignorent totalement; c'est pourquoi nous avons pensé être agréable à nos lecteurs en le leur signalant.

Malheureusement, nous ne retrouverons plus aucune documentation sur la divination par les cartes à jouer jusque vers la fin du XVIIIe siècle, à l'époque d'Etteilla. Il semble que le mystère qui plane sur les origines mêmes des cartes se soit étendu jusque sur les méthodes employées pour les faire parler, et les Bohémiens, qui en firent usage pendant tout le XVIe et le XVIIe siècle, gardent jalousement leur secret sans en laisser échapper la moindre trace dans des livres. On a voulu faire une cartomancienne de la Maréchale de

Clérambault qui, dit Saint-Simon, « croyoit avoir une grande connoissance de l'avenir *par l'art des petits points* » ; mais le célèbre écrivain avoue lui-même qu'il ne sait ce que c'est, et il est plus probable que la maréchale employait un des procédés de géomancie assez à la mode à l'époque. Nous ne savons rien non plus de cette dame Ambruget, qui tira les cartes à Louis XIV, lui annonça la victoire de Denain, et obtint, de ce fait, une récompense de 6.000 livres. Ni du cartomancien Fiasson, que consulta le Régent. Force nous est d'admettre que la façon d'interpréter les Tarots, que nous trouvons au XVIIIe siècle, dans des auteurs fortement sujets à caution par leurs tendances fantaisistes, est bien la façon traditionnelle des siècles précédents.

C'est d'après eux que les arcanes mineurs s'interprétaient ainsi, d'une façon générale : les Epées, remplacées aujourd'hui par les Piques, annoncent le malheur, la mort ; les Coupes, ou Cœurs, sont présage de bonheur ; les Bâtons, ou Carreaux, annoncent les nouvelles; les Deniers, ou Trèfles, sont consacrés à l'argent. Le Roi d'Epée ou de Pique, assimilé à David, roi des Hébreux, annonce un homme méchant ou un magistrat ; la dame, Pallas, est une veuve ou une femme méchante ; le valet, Ogier (un des compagnons de Charlemagne), est un espion et un homme fourbe ; le cavalier indique un militaire ou un homme sans intelligence.

Le Roi de Coupe, ou de Cœur, Charlemagne, est un homme blond, ou « homme en place », c'est-à-dire influent; la dame, Judith, en qui on a voulu voir une représentation d'Isabeau de Bavière, est une femme blonde ; le valet, La Hire, un des capitaines de Charles VII, est un garçon blond, studieux, travailleur ; le cavalier est un fripon fieffé.

Le Roi de Bâton, ou de Carreau, César, est un homme de campagne « bon et sévère » ; la dame, Rachel, ou, dit-on, Agnès Sorel, est une femme de campagne, l'équivalent féminin du précédent; le valet, Hector, qui n'est autre que Hector de Galard, célèbre militaire du XVe siècle, présage une nouvelle apportée par un bon étranger; le cavalier signifie, au contraire, une désunion, un départ.

Enfin, le Roi de Denier, ou de Trèfle, Alexandre le Grand, est un homme brun et vicieux ; la dame, Argine, qu'on a voulu assimiler à

Marie d'Anjou, femme de Charles VII, est une femme brune, de mauvaise langue ; le valet, Lancelot, autre compagnon de Charlemagne, est un garçon brun, prodigue ; le cavalier indique un individu inactif et paresseux.

Cependant d'autres interprétations de ces cartes ont été présentées, et nous nous trouvons parfois en présence de divergences, selon les méthodes de quelques cartomanciens. Mlle Le Normand, par exemple, voit dans le Roi de Trèfle, un homme généreux et très serviable, et, dans la Dame, une femme douce, aimante, honnête, et d'une très grande susceptibilité; elle ne devient jalouse que si elle est renversée; le Roi de Carreau est un homme méchant et dangereux, parfois un militaire; sa femme est médisante et de mœurs légères, intrigante et jalouse; le valet de carreau représente le facteur, ou un serviteur infidèle, ou un étranger cherchant à nuire.

Les cartes numériques ont des significations diverses ; d'une façon générale, l'intensité de leur expression croît avec l'importance de leur chiffre ; le dix de pique ou d'épée présage un malheur plus grave qu'un deux ou un trois. Il y a exception pour l'as, qui domine toute la série.

On devine les innombrables combinaisons que l'on peut obtenir en faisant réagir les unes contre les autres les cinquante-six cartes du jeu complet, en tenant compte du renversement des cartes. C'est ainsi que l'on obtient, par exemple :

4 Rois, grand honneur
3 Rois, consultation
2 Rois, petit conseil
4 Reines, grand pourparler
3 Reines, tromperie de femmes
2 Reines, amies sincères
4 Cavaliers, affaires sérieuses
3 Cavaliers, débats animés
2 Cavaliers, intimité
4 Valets, maladie dangereuse
3 Valets, dispute
2 Valets, inquiétude
4 Dix, contradiction
3 Dix, nouvel Etat
2 Dix, changement
4 As, hasard favorable
3 As, petite réussite
2 As, duperie, etc...

Toutes ces combinaisons, ainsi que leur explication, se trouvent dans tous les traités de cartomancie, aujourd'hui si répandus.

Quant aux Arcanes majeurs, ils possèdent, en eux-mêmes, les significations approximatives suivantes :

I, le Bateleur : la rectitude des pensées ; II, la Papesse : la sagesse et la science ; III, l'Impératrice : la nuit, les ténèbres ; IV, l'Empereur : l'appui, la protection ; V, le Pape : réunion, société ; VI, l'Amoureux : le mariage ; VII, le Chariot : triomphe, despotisme ; VIII, la Justice : la loi, la justice ; IX, l'Ermite : la sagesse ; X, la Roue de Fortune : la fortune, les richesses ; XI, la Force : la force, la souveraineté : XII, le Pendu : la prudence ; XIII, la Mort : la ruine, la mort, la destruction; XIV, la Tempérance : la tempérance, la modération ; XV, le Diable : la force physique et aveugle ; XVI, la Maison-Dieu : la misère, la pauvreté, la prison ; XVII, l'Etoile : le désintéressement ; XVIII, la Lune : parole, bavardage ; XIX, le Soleil : la lumière, la science ; XX, le Jugement : la volonté ; XXI, le Monde : le voyage, la possession de la Terre ; O, le Fou : la démence, l'enthousiasme, l'extravagance.

Ces significations simples sont également modifiables les unes par les autres, et bien davantage encore si l'on réunit ces vingt-deux tarots aux cartes numérales ; l'immensité de leur nombre nous interdit de nous étendre plus avant sur ce sujet.

Il est à remarquer que beaucoup de personnes tirent les cartes en étudiant simplement les diverses combinaisons, en quelque sorte mathématiques, que présentent celles-ci, et en donnant les interprétations telles qu'elles les connaissent pour les avoir apprises, soit dans les livres, soit par tradition orale. Mais il en est d'autres pour lesquelles les figures du Tarot ne sont autre chose que les signes matériels sur lesquels se portent leurs regards pour développer la clairvoyance. Elles fixent les images qu'elles ne voient bientôt plus, et c'est dans un état d'hypnose plus ou moins profond qu'elles aperçoivent les conditions de l'avenir qu'on leur demande de dévoiler.

Ces cartomanciennes sont réputées les meilleures. Le cartomancien d'Odoucet, un des plus érudits, des plus consciencieux, et qui paraît avoir possédé de véritables notions de mathématiques, condamne pourtant formellement ce procédé dans son ouvrage fort rare : *Science des signes ou Médecine de l'Esprit,* Paris, vers 1795; « Surtout, dit-il, que le



Fig. 284. — CHEZ LA CARTOMANCIENNE.
La Crédulité sans réflexion, par Schenau, gravé par Halbou, XVIIIe siècle.

cartomancien ne fasse jamais accroire qu'il opère par *inspiration* ou par *sortilège,* mais purement par science apprise en raison de ses études et de son intelligence. » Malgré cet avertissement, les cartomanciennes « clairvoyantes », développant en elles un état de transe qui leur cause, d'ailleurs, une extrême fatigue après chaque consultation, sont nombreuses ; par elles, l'art inoffensif de tirer les cartes vient rejoindre l'un des mystères les plus déconcertants de l'occultisme, que nous étudierons dans un chapitre suivant. La célèbre Mlle Le Normand était de ces dernières, car elle mentionne, dans ses *Mémoires,* les tendances à l'extase qu'elle manifesta dès son enfance, au couvent des Bénédictines d'Alençon, où elle fit ses études, et qu'elle exprime par cette phrase caractéristique : « J'étais une somnambule éveillée ! »

Nous retrouvons donc ici la pythonisse de l'antiquité, la voyante, l'inspirée, la sibylle, dont le trépied n'était que l'instrument matériel aidant à provoquer la transe et à faciliter la réception de l'Esprit ; aujourd'hui, le Tarot le remplace ; le phénomène, tout aussi troublant, reste identique, mais le procédé est mieux adapté aux exigences de la société moderne, et il a pu être introduit dans les plus humbles chaumières, comme dans les demeures les plus somptueuses.

La cartomancie a été exercée par des personnes appartenant aux classes les plus diverses de la société ; des mains des Bohémiens, le Tarot est passé dans celles des sorcières de village, ces bohémiennes sédentaires, qui n'ont pas manqué d'ajouter cet art divinatoire à leurs autres talents secrets. La sorcière est même demeurée longtemps le type de la devineresse ; jusqu'à l'époque de Balzac, nombre de cartomanciennes trônaient encore dans des réduits sordides, en compagnie d'un hibou, d'un chat noir et d'un crapaud, vestige des siècles du Sabbat. Une belle estampe du XVIII[e] siècle, gravée par Halbou, d'après un tableau de Schenau, *La Crédulité sans Reflexion* (Fig. 284), représente de façon typique le taudis, que l'on a considéré longtemps comme classique, d'une cartomancienne sorcière ayant la clientèle des dames de qualité. La devineresse, vêtue de haillons, avec son collier de molaires et d'osselets, a déployé devant elle le « grand jeu » qu'elle interprète en faisant un sourire grimaçant d'entremetteuse ; devant elle, une tasse contient le

marc de café dont elle s'aide pour voir l'avenir ; au mur, une chauve-souris ; puis, perché sur la fenêtre en ruines, un hibou. Une dame, vêtue d'atours, écoute, ravie, ce que dit la sorcière, sans être effrayée comme la soubrette qui l'a accompagnée, et qui se tient derrière elle, mourant de peur, incapable de retenir le petit chien qui jappe au chat, à queue hérissée, de la sorcière. Au premier plan, à droite, un mystérieux personnage, que nous ne pouvons pas identifier, est enfermé dans une cage, et dissimulé par un rideau. Est-ce un diable, comme celui qui grimace derrière la porte, dans l'estampe des quatre sorcières d'Albrecht Dürer ? Est-ce un curieux qui s'est caché là pour surprendre les confidences de la dame ? Il est bien difficile de pénétrer les intentions exactes de l'artiste.

Mais toutes les pythonisses, heureusement, n'avaient point l'aspect de ces créatures rébarbatives ; la « sorcière des salons » avait déjà fait son apparition dans le monde, et Mlle Le Normand nous paraît en avoir été le type le plus achevé. La voici, en robe de soirée, à la Malmaison, faisant aussi le « grand jeu » à l'Impératrice Joséphine, dans cette célèbre chambre en hémicycle, encore conservée aujourd'hui (Fig. 283). C'est à l'époque où déjà s'annonçaient les malheurs de l'Impératrice, et celle-ci se met à pleurer en entendant la cartomancienne lui annoncer son divorce. Napoléon, inquiet de l'influence que Mlle Le Normand a acquise sur sa cliente, entre furtivement au moment où, avec un geste théâtral, la voyante pontifie en vraie sibylle, tandis que Joséphine, pleurant, fait cette réflexion amère : « Je voyais s'avancer à grands pas l'espèce de prophétie qui me fut faite à l'époque de mon divorce. Elle annonçait que du moment où Napoléon me délaisserait, il cesserait d'être heureux ! »

La carrière de Mlle Le Normand a été exceptionnellement brillante; elle commença à donner des consultations à Paris, en 1790, et vit venir, dans son cabinet : Robespierre, Saint-Just, Marat, Hébert, la princesse de Lamballe, Hoche, le comte de Provence, devenu plus tard Louis XVIII, Danton, Camille Desmoulins, Mme Tallien, Barras, Bonaparte, qui la fit emprisonner deux fois, Talleyrand, Talma, la duchesse d'Angoulême ; à chacun desquels elle révéla la destinée qui

l'attendait. Mais elle a créé surtout un type nouveau, celui de la cartomancienne mondaine, imité plus tard par Mme Clément et par Julia Orsini, et, de nos jours, par la plupart des devineresses, qui rendent leurs oracles dans des appartements confortables et luxueux, ayant abandonné les attributs sabbatiques de la sorcière, et gardant tout au plus, comme souvenir, sur un coussin de velours, un chat siamois valant plusieurs milliers de francs.

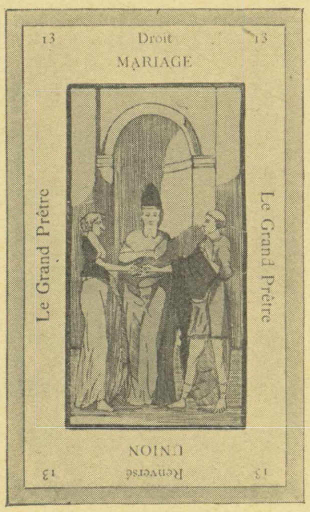


Fig. 285. — LE GRAND PRÊTRE.
Tarot d'Eteilla.
(Collection de l'auteur).

VIII.

LES ARTS DIVINATOIRES

La connaissance de l'avenir paraît être le grand problème qui, de tout temps, a le plus préoccupé les humains. Il ne faut point douter que si beaucoup d'entre nous pouvaient voir le sort qui leur est réservé, ils en seraient souvent épouvantés, et l'on peut dire qu'il est heureux que la Nature ait placé, devant nos yeux, ce voile qui nous permet toutes les illusions et autorise tous les espoirs. Mais aussi quel avantage pour chacun de nous en particulier, s'il pouvait, à l'insu des autres, soulever un peu le coin du voile et savoir de quoi demain sera fait !

Aussi, ne faut-il pas nous étonner de voir, à côté de l'astrologie, de la chiromancie et de la cartomancie, que nous appellerons volontiers les arts divinatoires majeurs, une quantité d'arts mineurs, nés de l'ingéniosité humaine, éclos on ne sait comment, et semés tout le long de la route des siècles, ayant connu chacun une période plus ou moins grande de faveur populaire.

On sait que les Romains pratiquaient l'aruspicine, divination qui consistait à consulter les entrailles d'un animal égorgé ; ou bien ils faisaient rôtir une omoplate de mouton et examinaient les fissures produites dans l'os. Ces procédés barbares, peu intéressants, furent cependant conservés par les chrétiens jusque vers le XIe siècle, et firent l'objet de plusieurs interdictions de la part des conciles. Grégoire de Tours rapporte, dans son *Historia Francorum,* Liv. VII, XXIX, que Claude, envoyé du roi Guntchramnus, à Tours, consulta les aruspices à la façon barbare, *ut consuetudo est barbarorum aruspicia intendere coepit.* Mais on conserva beaucoup plus longtemps la stichomantie, procédé divinatoire plus décent et plus aisé, qui consistait à ouvrir un livre au hasard,

et à interpréter de façon prophétique les premiers mots qu'on y lisait. Cet usage était également imité de l'antiquité, où l'on se servait des livres d'Homère ou de Virgile, d'où le nom de « sorts homériques », ou « sorts virgiliens », donné à ce genre de divination. Les chrétiens y substituèrent les Evangiles et la Bible, et les sorts virgiliens devinrent les « sorts des saints », *sortes sanctorum ;* et cette coutume, défendue par plusieurs conciles, fut cependant pratiquée ouvertement dans les églises, par le clergé lui-même. Grégoire de Tours nous dit encore, Lib. IV, cap. XVI, que lorsque Chramnus, en révolte contre Chlothacharius, son père, arriva au *castrum* de Dijon, il fut reçu par l'évêque, saint Tetricus, et « les clercs ayant posé trois livres sur l'autel, les Prophètes, les Apôtres et les Evangiles, ils prièrent le Seigneur de faire connaître ce qui adviendrait à Chramnus. » Plus tard, suivant le même auteur, Lib. V, cap. XIV, dans une scène d'une grandeur sombre et tragique, nous voyons Merovechus, se dérobant à la colère de Frédégonde, s'enfermer pendant trois jours et trois nuits dans la basilique de Saint-Martin de Tours, pour y prier sur le tombeau du saint, et y consulter les livres des Psaumes, des Rois et des Evangiles ; à l'aube du troisième jour, il ouvrit le livre des Rois et y lut ce verset : *Tradidit vos Dominus Deus noster in manibus inimicorum vestrorum...* Làdessus, il sortit de la basilique, après avoir pleuré amèrement.

Une forme de divination extrêmement usitée, depuis les temps les plus lointains du Moyen-Age jusqu'à nos jours, dans certaines provinces, est la *Coscinomancie,* qui consistait à « faire tourner le sas », vieux mot signifiant tamis ou crible. Il est à remarquer que tous les peuples ont attaché un caractère divinatoire aux objets en rotation. Un simple couteau tournant sur sa virole, sur une table, est considéré, par un grand nombre de personnes, comme pouvant attirer le malheur sur une maison. Le mouvement giratoire est de caractère essentiellement mystérieux, sinon diabolique suivant certains, et la divination par le sas est véritablement une des plus troublantes qui existent. On trouve, dans les *Opera omnia,* de Cornelis Agrippa, Lyon, Beringos, sans date, tome II, chapitre XXI, dans la partie attribuée à Pierre d'Abano, une précieuse figure indiquant la manière de suspendre le sas pour lui faire rendre des

oracles (Fig. 286). « On suspend, dit-il, le crible par des tenailles ou pinces, *forcipes*, que tiennent deux assistants par le doigt du milieu ; et l'on peut découvrir ainsi, par l'assistance du démon, *daemone urgente*, ceux qui ont commis un crime, ou un vol, ou fait quelque blessure. Aussitôt la conjuration faite, laquelle consiste en six mots qui ne sont compris ni de celui qui les dit, ni des autres, et qui sont : DIES, MIES, JESCHET, BENEDOEFET, DOWIMA, ENITEMAUS, ceux-ci forcent le démon à faire tourner le crible suspendu par ses tenailles, dès que le nom du coupable est prononcé (car il faut nommer toutes les personnes suspectes), et ainsi le coupable est aussitôt connu. » « Il y a plus de trente ans, ajoute l'auteur, que je me suis servi par trois fois de ce genre de divination, la première fois à l'occasion d'un vol qui avait été commis, la seconde à cause de certains rêts ou pièges par lesquels on prend des oiseaux, et qui m'avaient été détruits par quelque envieux ; la troisième fois pour retrouver un chien perdu par moi auquel je tenais beaucoup ; chaque fois, j'ai eu la chance de réussir ; je me suis arrêté néanmoins après la dernière, craignant que le démon ne m'attirât dans ses filets. » Quelquefois le crible était placé sur un pivot central ; on le faisait tourner et il s'arrêtait au moment où l'on nommait le coupable.

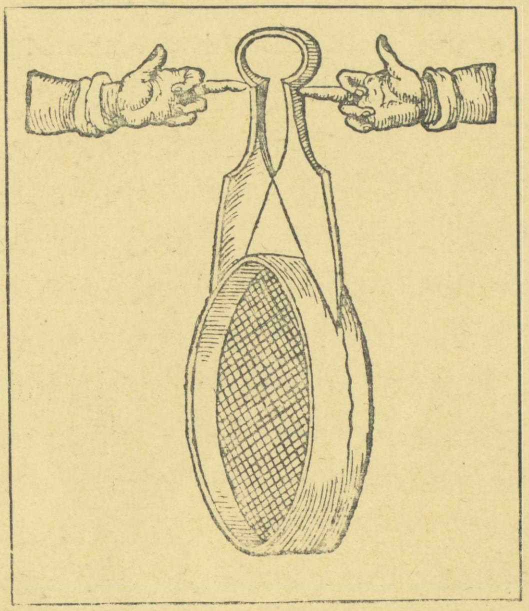


Fig. 286. — MANIÈRE DE FAIRE TOURNER LE SAS.
Cornelis Agrippa, *Opera Omnia*, Lyon, Beringos, XVI[e] siècle.

On voit que Cornelis Agrippa (ou Pierre d'Abano), attribue au démon le fonctionnement de cet appareil, qu'on peut considérer, dans une certaine mesure, comme l'ancêtre de la table tournante. Mais le curé Belot, *Œuvres*, partie I, chapitre XXI, qui nous avertit bien que le forceps doit être posé « sur les ongles du poulce de deux personnes qui se regardent l'un l'aultre, et surtout qu'ils observent de bien poser les forces sur le milieu de l'ongle, l'ongle du doigt de Saturne estant plus

propre que celuy du poulce », prend la défense de ce procédé divinatoire : « puisque, dit-il, les sorts ont été permis à l'antiquité, et lorsque l'Eglise estoit en son commencement, qu'il me soit permis, par nos Maistres, qu'imitant les anticques, je donne les sorts du crible sans scandale, et tels que nos anciens les ont exercés du règne de Charlemagne et de son fils Charles le Chauve, voire mesme en l'Eglise librement, comme il se voit en nos anciens Rituels. »

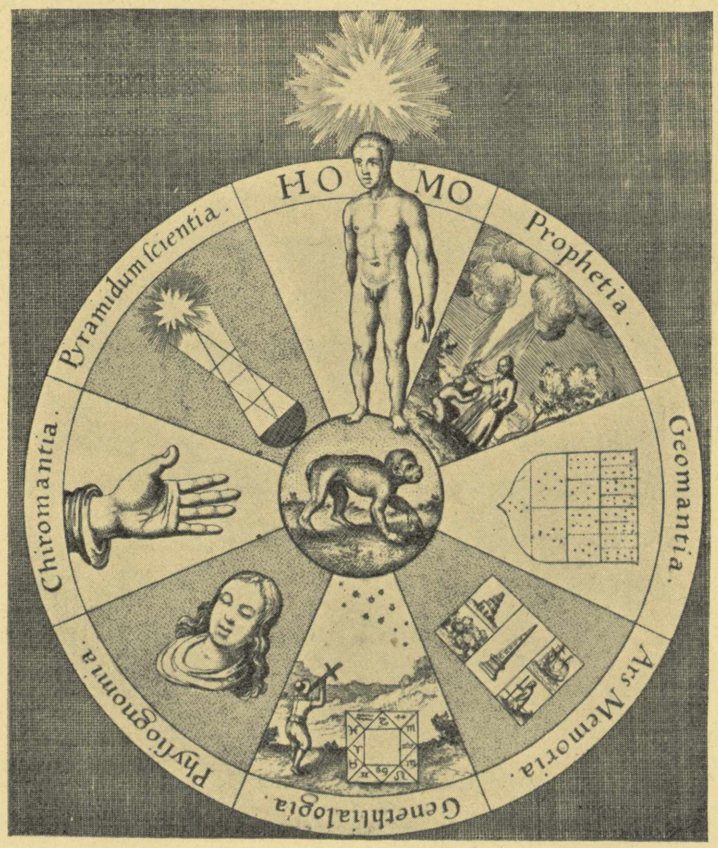


Fig. 287. — SCHÉMA DES ARTS DIVINATOIRES.
Robert Fludd, *Utriusque Cosmi Historia*, Oppenheim, 1619.

Les quatre éléments avaient chacun leur mode de divination : *La Pyromancie*, ou Pyroscopie, était une divination par le feu ; on observait la façon dont brûlaient certains objets jetés dans le feu, principalement de la poix broyée ; si elle s'allumait promptement, le présage était bon. L'*Aéromancie* était une divination par l'examen des variations et des phénomènes de l'air; sa nature n'est pas très bien définie. L'*Hydromancie*, que l'on appelle encore *Hydatoscopie*, lorsqu'elle tire un augure de l'examen de l'eau de pluie, ou *Pégomancie*, lorsqu'on se sert de l'eau d'une source, consistait en des expériences très diverses ; on étudiait le bruit fait par un anneau suspendu par un fil, et qui frappait contre les parois du vase ; ou bien l'on examinait les cercles formés par trois petites pierres jetées dans une eau dormante ; on jetait une goutte d'huile dans l'eau, et l'on y voyait les choses futures comme dans un miroir. A ce mode de divination peut se rattacher celui du marc de café et celui des vases d'Artephius dont nous parlerons plus loin. Enfin, la *Géomancie*

est une divination par la terre ; elle a été connue également sous le nom d'*Art des petits points,* qui s'est confondu autrefois avec la cartomancie. Elle consiste à jeter une poignée de terre sur le sol et à observer la figure ainsi formée, ou bien à tracer des points au hasard sur une feuille de papier et à interpréter leur position. Robert Fludd a donné, sur le frontispice du deuxième tome de son ouvrage : *Utriusque Cosmi Historia,* Oppenheim, 1619, une figure schématique dans laquelle il a réuni les principaux modes de divination que l'homme, devenu le Singe de Dieu, peut exercer sur terre en s'inspirant de la lumière céleste (Fig. 287). On voit, à droite, dans un écusson, un certain nombre de figures formées de cette façon, et susceptibles d'interprétation. Suivant Cornelis Agrippa, *De Occulta Philosophia,* Cologne, 1533, livre II, chapitre XLVIII, les figures géomantiques ne sont qu'au nombre de seize ; voici l'explication qu'il donne de trois de celles-ci :

• • • • • •	• • • • •	• • • • • •
Fortune majeure Aide majeure Tutelle commençante	Garçon jeune sans barbe	Prison Contrainte

Citons encore la *Lécanomancie,* qui s'exerçait en laissant tomber des pierres précieuses dans l'eau ; il en sortait un petit sifflement mystérieux, qui annonçait la chose désirée ; l'*Aleuromancie* et l'*Alphitomancie* qui étaient des procédés à peu près analogues, par lesquels on faisait des gâteaux de farine d'orge ou de froment, et que ceux qui étaient coupables de quelque méfait ne pouvaient avaler.

L'*Alectromancie* ou *Alectryomancie,* ou divination par le coq, est un procédé célèbre et des plus anciens. Le curé Belot l'explique ainsi : « Il faut donc que celui qui veut sçavoir quelque chose, soit de vol, larcin ou le nom d'un successeur, fasse sur une place bien unie un cerne qu'il divisera en autant de parties qu'il y a de lettres de l'alphabet ; cela fait, on prendra des grains de froment, lesquels on posera sur chaque lettre, commençant à l'A, et ainsi continuant, disant ce verset :

Ecce enim veritatem, etc. Le froment étant donc posé, tu prendras un jeune coq ou cochet, tout blanc, auquel tu couperas les ongles ; or, ayant mis ce coq, il te faut prendre garde de remarquer sur quelles lettres il mangera les grains de bled, et ayant remarqué ou écrit sur du papier ces lettres, il les faut assembler, tu trouveras le nom de celui que désires sçavoir. » On sait que l'empereur Valens employa ce procédé pour connaître son successeur à l'Empire. Le coq tira les lettres THEOD, que l'Empereur interpréta « Théodore », et il fit tuer toutes les personnes portant ce nom. Cependant Théodose lui succéda à l'Empire.

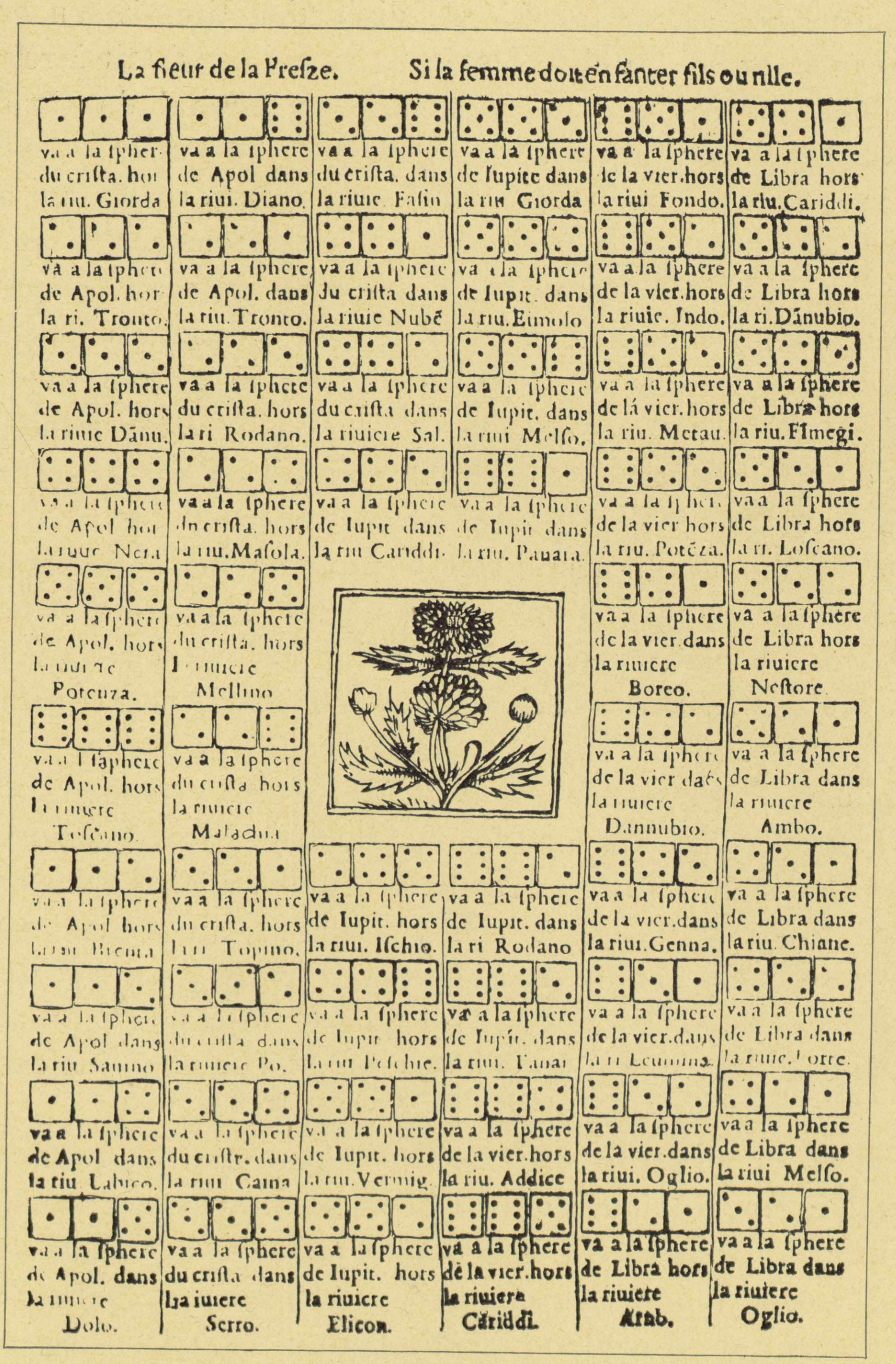
Il existait encore l'*Axinomancie* ou divination par la hache, « laquelle, dit De l'Ancre, ils fichoient dedans un pieu rond, et par le branle ou mouvements qu'elle fesoit, ils jugeoient des larcins et autres crimes énormes. » La *Céphalomancie,* ou oracle rendu par une tête d'âne ; la *Cromniomancie* qui consistait à déposer sur l'autel, le jour de Noël, des oignons sur lesquels étaient écrits certains noms ; celui qui, une fois mis en terre, germait le premier, donnait l'indication demandée ; la *Dactylomancie,* qui se faisait par des anneaux mis sur les ongles des doigts ; la *Daphnomancie,* obtenue au moyen d'une branche de laurier qui annonçait un présage heureux si elle pétillait en brûlant.

L'*Astragalomancie, ou Astragiromancie,* se pratiquait, chez les anciens, avec des osselets marqués des lettres de l'alphabet ; on leur a substitué plus tard les dés; les chiffres, de 1 à 12, y représentent les douze principales articulations du langage humain. On en a même fait un art compliqué, qui tient à la fois du divertissement de salon et de l'oracle, et qui est exposé tout au long dans le livre de Maître Laurens l'Esprit : *Le Passe-temps de la fortune des dez, ingénieusement compilé pour response à vingt questions,* Paris, 1534. Voici la reproduction d'une des pages de ce volume (Fig. 288), dans laquelle on ne manquera pas de remarquer une certaine analogie avec le livre de cartomancie de Marcolino da Forli, dont nous avons parlé plus haut (Fig. 281 et 282). Les combinaisons de dés qui y sont marquées renvoient à d'autres figures où sont énoncés les oracles.

On appelait encore *Lampodomancie,* une divination basée sur l'observation des mouvements de la lumière d'une lampe ; la *Libanomancie*

se pratiquait au moyen de la fumée de l'encens; la *Lithomancie,* au moyen de pierres d'aimant. Très curieuse était la *Margaritomancie,* ou divination au moyen d'une perle. « On enchante la perle, dit P. de l'Ancre, et on l'enferme dans un pot ; quand on vient à prononcer le nom d'un voleur, la perle bondit en frappant le pot. » La *Molybdomancie* était une divination par le plomb fondu ; on en laissait tomber des gouttes dans l'eau, dont on écoutait les bruits et les sifflements. La *Cléidomancie* se faisait au moyen d'une clef suspendue à un fil, et tenue sur l'ongle de l'annulaire par une fille vierge ; on disait en même temps le verset : *Exurge, Domine adjuva nos, et redime nos propter nomen sanctum tuum ;* et la clef tournait si la chose demandée était véritable. La *Belomancie,* chère aux guerriers d'autrefois, était une divination qui se faisait par le moyen des flèches. L'*Onychomancie* se pratiquait par l'inspection des ongles ; l'*Oinomancie,* par le moyen du vin ; nous en verrons un exemple plus loin ; l'*Ovomancie* était une opération où le germe d'un œuf jouait le rôle d'agent divinatoire ; l'*Ornithomancie* était une vieille divination par le vol des oiseaux, que pratiquaient les Augures à Rome ; dans la *Sidéromancie,* on jetait des pailles en nombre impair sur un fer rouge, et, dit De l'Ancre, « pendant qu'elles bruslaient, on faisoit jugement du mouvement des pailles, du tournoiement ou inflexion d'icelles, des figures ignées de la scintillation des flammes et du vol et train de la fumée, etc. »

Nous devons faire une place de choix à la divination dite *Catoptromancie* ou *Cristallomancie,* c'est-à-dire par l'emploi du miroir magique. C'est une des plus anciennes formes de divination. Varron rapporte qu'elle venait de la Perse. Pausanias, *Achaia,* VII, 22, dit avoir vu, dans un temple de Cérès, une fontaine que l'on consultait au moyen d'un miroir auquel était attaché un fil qu'on plongeait dans l'eau ; on voyait, dans le miroir, si les personnes malades devaient obtenir leur guérison. Pythagore possédait également un miroir magique, qu'il présentait à la face de la lune avant d'y voir l'avenir ; il imitait en cela les sorciers de Thessalie, qui employaient ce moyen depuis la plus haute antiquité. Les miroirs magiques sont cités par Spartianus, Apulée, Pausanias et Saint Augustin. Au XIIe siècle, Jean de Salisbury appelle *Speculatorii*



La fleur de la Presze. Si la femme doit enfanter fils ou fille.

va a la ſphere du criſta. hors la riu. Giorda

va a la ſphere de Apol. hors la ri. Tronto.

va a la ſphere de Apol. hors la riuie Dãnu.

va a la ſphere de Apol hors la riuie Nera

va a la ſphere de Apol. hors la riuiere Potenza.

va a la ſphere de Apol. hors la riuiere Toſcano.

va a la ſphere de Apol hors la riu. Brenta

va a la ſphere de Apol dans la riu. Sauino

va a la ſphere de Apol dans la riu. Labico.

va a la ſphere de Apol. dans la riuiere Dolo.

va a la ſphere de Apol dans la riui. Diano.

va a la ſphere de Apol. dans la riu. Tronto.

va a la ſphere du criſta. hors la ri Rodano.

va a la ſphere du criſta. hors la riu. Maſola.

va a la ſphere du criſta. hors la riuiere Mellino

va a la ſphere du criſta hors la riuiere Maladui

va a la ſphere du criſta. hors la ri Topino.

va a la ſphere du criſta dans la riuiere Po.

va a la ſphere du criſtr. dans la riui Caina

va a la ſphere du criſta dans la riuiere Serro.

va a la ſphere du criſta. dans la riuie Faſin

va a la ſphere du criſta dans la riuie Nubẽ

va a la ſphere du criſta dans la riuiere Sal.

va a la ſphere de Iupit dans la riu Candd.

va a la ſphere de Iupit. hors la riui. Iſchio.

va a la ſphere de Iupit hors la riu Peſchie.

va a la ſphere de Iupit. hors la riu. Vermig.

va a la ſphere de Iupit. hors la riuiere Elicon.

va a la ſphere de Iupite dans la riu Giorda

va a la ſphere de Iupit. dans la riu. Eimolo

va a la ſphere de Iupit. dans la riui Melſo.

va a la ſphere de Iupit dans la riu. Pauaia.

va a la ſphere de Iupit. dans la ri Rodano

va a la ſphere de Iupit. dans la riui. Tanai

va a la ſphere de la vier. hors la riu. Addice

va a la ſphere de la vier. hors la riuiere Cariddi.

va a la ſphere de la vier. hors la riui Fondo.

va a la ſphere de la vier. hors la riuie. Indo.

va a la ſphere de la vier. hors la riu. Metau.

va a la ſphere de la vier hors la riu. Potẽza.

va a la ſphere de la vier dans la riuiere Boreo.

va a la ſphere de la vier dãs la riuiere Dannubio.

va a la ſphere de la vier. dans la riui. Genna.

va a la ſphere de la vier. dans la ri Lenmins.

va a la ſphere de la vier. dans la riui. Oglio.

va a la ſphere de Libra hors la riuiere Arab.

va a la ſphere de Libra hors la riu. Cariddi.

va a la ſphere de Libra hors la ri. Dãnubio.

va a la ſphere de Libra hors la riu. Fimegi.

va a la ſphere de Libra hors la ri. Loſcano.

va a la ſphere de Libra hors la riuiere Neſtore.

va a la ſphere de Libra dans la riuiere Ambo.

va a la ſphere de Libra dans la riu. Chiane.

va a la ſphere de Libra dans la riuie. Sorte.

va a la ſphere de Libra dans la riui Melſo.

va a la ſphere de Libra dans la riuiere Oglio.

Fig. 288. — DIVINATION PAR LES DÉS.

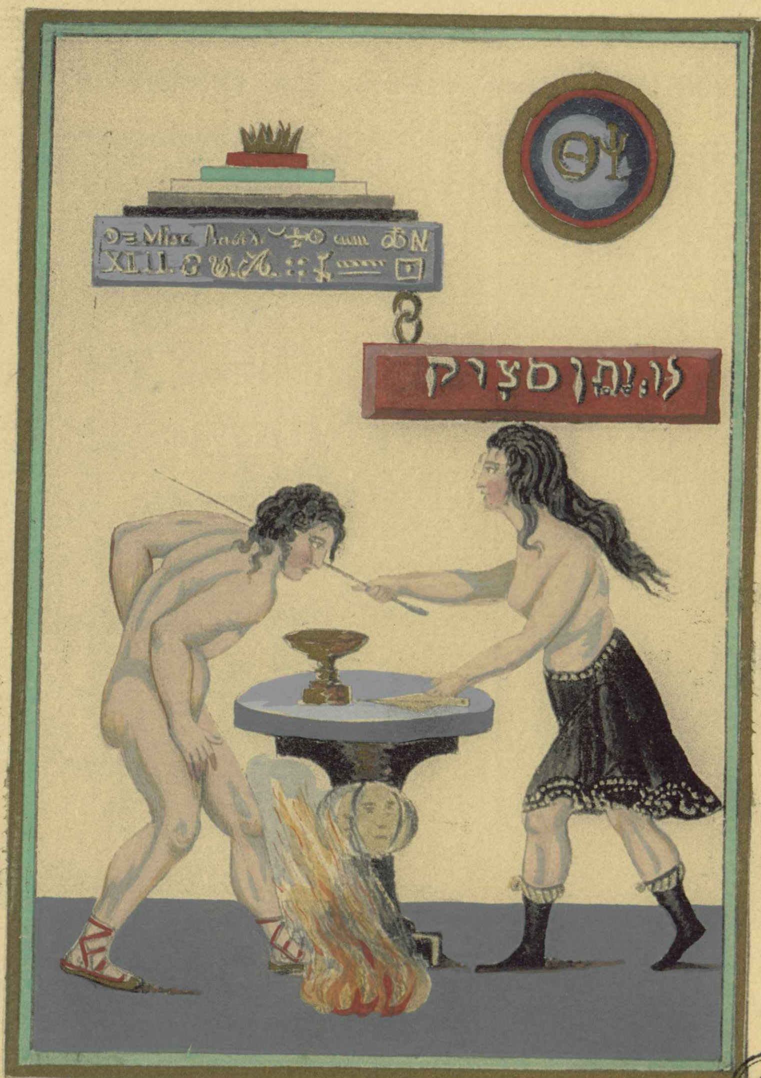
Maistre Laurens l'Esprit, *Le Passe-temps de la fortune des dez*, Paris, 1534.

ceux qui les emploient. Suivant Belot, qui s'appuie sur le témoignage de quelques Rabbins, ce procédé de divination tirerait son origine de celui qui était en usage chez les Juifs, et qui consistait à regarder les pierres précieuses qui ornaient l'éphod ou pectoral du Grand-Prêtre pour y lire les choses futures.

Pendant la guerre du Milanais, sous François Ier, un magicien, rapporte De l'Ancre, faisait voir aux Parisiens tout ce qui se passait à Milan, au moyen d'un miroir magique ; il employait le procédé de Pythagore, en présentant d'abord la face de son miroir à la lune. Le même auteur nous dit qu'un prêtre de Nürnberg, en 1530, vit des trésors dans un cristal magique, il fit des fouilles à l'endroit indiqué ; mais, en descendant dans le trou qu'il avait fait creuser, la terre s'éboula et l'engloutit.

L'emploi du miroir magique est, proprement, l'opération inverse de la nécromancie ; au lieu d'évoquer les morts, on fait apparaître ainsi devant soi les hommes qui ne sont point encore, ou bien ceux qui existent, mais faisant une action qu'ils n'accompliront réellement que plus tard. Son usage était très répandu en France, au XVIe siècle ; Pasquier, dans ses *Recherches de la France,* rapporte que Catherine de Médicis en possédait un, dans lequel elle voyait tout ce qui se passait en France, et ce que lui réservait l'avenir. Elle y vit un jour une troupe de jésuites s'emparant du pouvoir, ce qui la fit entrer dans une violente colère. On pouvait encore voir cet instrument au Louvre, en 1688. On a dit aussi que le confesseur de Henri IV, le P. Cotton, lui faisait voir, dans un miroir magique, toutes les intrigues que se tramaient dans les cabinets de tous les princes d'Europe.

La façon de se servir du miroir magique est très simple, mais les documents iconographiques y ayant trait sont fort rares. Nous avons vu le miroir magique intervenir dans la scène du Dr. Faustus de Rembrandt (Fig. 80). Léonard de Vinci, auquel nous devons la représentation de quelques scènes de sorcellerie, a fait figurer un miroir magique dans un bizarre dessin du Christ Church College, d'Oxford (Fig. 289). On y voit une sorcière tenant un miroir dans lequel vient se refléter un visage de vieillard, opposé à celui d'une autre sorcière. La scène est



symbolique, sinon difficilement explicable ; on y peut trouver un sens alchimique et non l'emploi traditionnel du miroir pour la divination. Autrefois, on bandait les yeux de la personne à laquelle on présentait le miroir ; lorsqu'on voulait trouver un voleur, on devait approcher du miroir, ou, à défaut, d'un vase rempli d'eau bénite, une bougie bénite allumée, et faire prononcer les paroles suivantes par une personne



Fig. 289. — SORCIÈRE SE SERVANT D'UN MIROIR MAGIQUE.
Léonard de Vinci. Dessin original. Bibliothèque du Christ Church College, à Oxford.

vierge : *Angelo bianco, Angelo santo, per la tua santità e per la mia virginità, mostrami che ha tolto questa cosa,* c'est-à-dire, « Ange blanc, ange saint, par ta sainteté et par ma virginité, montre-moi qui a dérobé cette chose ! » et aussitôt l'image du voleur apparaissait sur le miroir ou sur la surface de l'eau. Cette méthode est citée par Rimual, *Consilia in causis gravissimis,* auteur qui nous est totalement inconnu, mais que mentionne la *Revue Archéologique,* année 1846, p. 161.

Dans un superbe manuscrit conservé dans la Bibliothèque de Troyes, et dont nous avons donné précédemment le titre, se trouve une

miniature fort bien exécutée dans laquelle une pythonisse, armée d'une baguette, montre à un homme un miroir magique en forme de coupe, où il aperçoit, par réflexion, les choses futures (*Voir planche en couleurs*). Nous parlerons plus loin du sens alchimique que présente cette figure symbolique et des hiéroglyphes qui l'entourent ; remarquons seulement

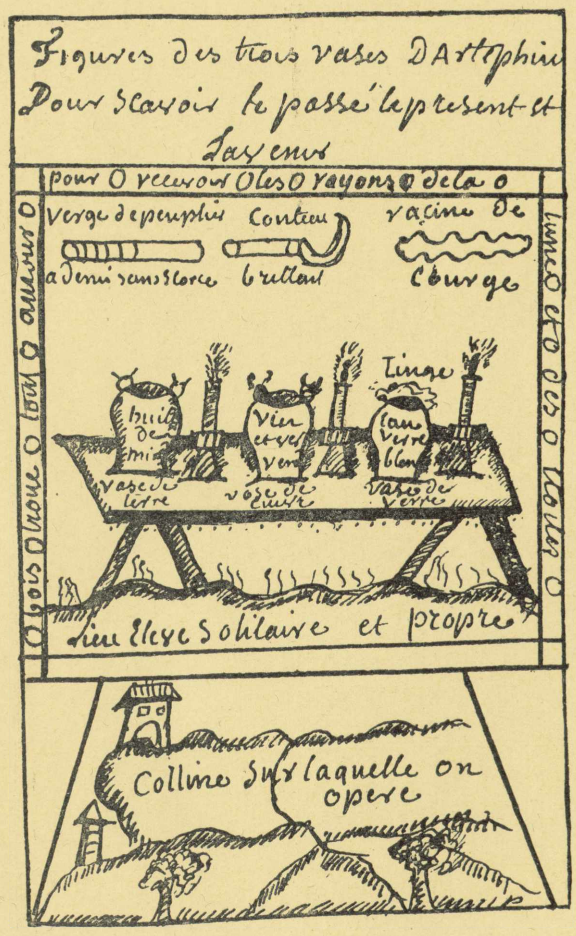


Fig. 290. — LES TROIS VASES D'ARTEPHIUS.
L'Art magique d'Artephius et de Mihinius.
Bibliothèque de l'Arsenal, n° 3009,
XVIIIe siècle.

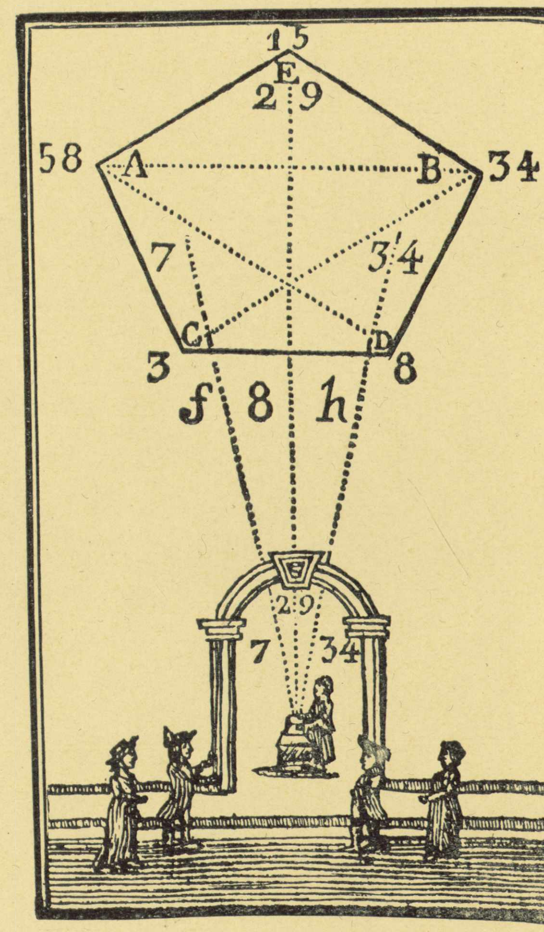


Fig. 291. — FIGURE PENTAGONE POUR GAGNER A LA LOTERIE.
Albumazzar de Carpentari, *La Clef d'Or*,
Avignon, 1815.

que cette façon de consulter le miroir est exempte de toutes complications et pratiques accessoires.

La *Revue Archéologique* de 1846, p. 156, donne la figure — trop mauvaise pour être reproduite ici — et la description d'un miroir magique qui se trouvait dans une famille d'Espagne, à Saragosse, depuis le XVIIe siècle ; c'était un miroir métallique convexe, orné d'une figure

diabolique, et des mots *Muerte, Etam, Teteceme* et *Zaps*. En le tournant vers la surface d'un liquide, on voyait apparaître des figures sur ce liquide.

Ceux qui pratiquent cet art, fort répandu de nos jours en Angleterre, et qui se nomment « crystal-readers » ou « crystal-gazers », conseillent de garder complètement le silence, et de se recueillir un quart d'heure, avant de consulter le miroir, sans penser à rien, « letting the mind remain blank », disent-ils. Ils se servent préférablement d'un globe de cristal en forme d'œuf, dont il se fait un grand commerce au Royaume-Uni ; ou, plus simplement encore, ils prennent un verre d'eau au fond duquel ils placent une pièce d'argent de « six pence », très brillante ; ils s'hynotisent en la regardant, et ne tardent pas à y découvrir l'avenir.

Le procédé dit des « trois vases d'Artephius » est une méthode divinatoire qui tient du miroir magique, de l'hydromancie, de l'œnomancie et les résume tous. Son principe n'est exposé, à notre connaissance, que dans deux manuscrits inédits de la Bibliothèque de l'Arsenal : le n° 3009, dont la seconde partie contient : *l'Art Magique d'Artephius et de Mihinius, divisée* (sic) *en huit propositions,* et dans le n° 2344, qui reproduit le même ouvrage, avec même titre, mais de copie moins soignée. On trouve, à la page 14 du n° 3009, cette naïve figure, de dessin rudimentaire (Fig. 290). Au bas du dessin, est représentée la « colline sur laquelle on opère ». Plus haut, la table, posée sur deux tréteaux, en un « lieu solitaire et propre ». Elle doit être encadrée d'une sorte de bâti, sur lequel l'auteur ne donne aucune explication, mais qu'il représente comme étant de « bois troué tout autour pour recevoir les rayons de la lune et des étoiles ». Sur la table, trois vases : un de terre, renfermant de l'huile de myrrhe ; un autre de verre vert, contenant du vin ; un troisième de verre blanc, contenant de l'eau. Ces deux derniers peuvent être remplacés par un vase de cuivre et un vase de verre. Sur le vase rempli d'eau est placé un linge, et trois chandelles allumées les séparent les uns des autres. Il paraît que trois instruments sont nécessaires: une verge de peuplier « à demi sans écorce », un couteau brillant et une racine de courge, également présents sur la figure, mais dont l'auteur, hélas ! a oublié de nous indiquer l'usage.

« Artephius, dit-il, a fait un instrument et l'a préparé en cette mannière avec des vases : Par le vaze de terre on connoit le passé ; par le vaze de cuivre on connoit le présent ; par le vaze de verre on connoit l'avenir. Il les dispose encore d'une autre manière, c'est-à-dire à la place du vase de terre on en met un d'argent plein de vin, et celui de cuivre plein dhuile et celuy de verre plein d'eau. Et alors vous verrez dans celui de verre les choses présentes, dans celui de cuivre les passées et dans celui d'argent celles à venir... Il faut que ce soit à l'abri du soleil, que le tems soit bien serain et qui l'ait esté au moins trois jours, le jour que vous opérerez au temps du soleil et la nuit avec la lune ou à la clareté des étoilles, il faut que ce soit dans un endroit éloigné de tout bruit et que tout soit dans un profond silence, et l'opérateur sera habillé tout de blanc, et la teste et le visage seront couverts d'une etoffe de soye rouge, ou d'un linge fin, de sorte que rien ne doit paraître que les yeux... Dans l'eau, on voit l'ombre de la chose, dans lhuile la figure de la personne, et dans le vin la chose même ; et voilà la fin de cette invention. »

Il faut considérer encore, comme une variété de l'hydromancie, le fameux procédé de divination par le marc de café, qui existait déjà au XVIII[e] siècle, mais ne peut être naturellement antérieur à l'introduction de cette boisson en Europe. Le traité qu'en a publié Thomas Tomponelli a donné à penser qu'il avait été imaginé en Italie. Nos pythonisses modernes le mettent toutes en usage ; elles versent du marc de café sur une assiette blanche non vernissée, le laissent déposer, puis font écouler l'eau avec précaution. Les particules de marc de café qui restent sur l'assiette forment une multitude de dessins qu'on peut interpréter de façons diverses ; ainsi les cercles indiquent l'argent, et, par conséquent, présagent une fortune plus ou moins abondante selon qu'ils sont plus ou moins nombreux. Une couronne signifie des succès dans l'Etat ; un losange, le bonheur en amour ; si l'on découvre un chiffre, c'est celui qu'on devra prendre dans une loterie quelconque, car il gagnera infailliblement. Ajoutons que, pour que le procédé réussisse, il faut l'accompagner de trois formules, qui semblent empruntées à la langue que Swedenborg a interprétée comme étant celle des démons. En jetant l'eau

sur le marc, dans la cafetière, il faut dire : *Aqua boraxit venias carajôs;* en le remuant avec la cuiller : *Fixatur et patricam explinabit tornare ;* en le versant sur l'assiette : *Hax verticaline, pax Fantas marobum, max destinatus, veida porol.* Nombre de sorcières l'oublient, et l'on s'étonne ensuite que la prédiction ne soit pas exacte !

Aux arts divinatoires énumérés ci-dessus, il conviendrait encore d'ajouter les procédés dits de « cabale », si usités au XVIII[e] siècle, et dont le grand aventurier Casanova a su tirer un si bon parti, si l'on en croit ce qu'il raconte en ses Mémoires. Ils consistaient à rendre des oracles en faisant des combinaisons de chiffres ; on en trouvera un exemple des plus compliqués dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, intitulé *La Cabale Intellective,* auquel nous renvoyons le lecteur, sa pratique étant trop ardue pour être exposée ici, même en un bref résumé. Les différentes façons de gagner dans les loteries et de deviner le numéro sortant s'y rattachent également. Une méthode fort simple, et parfaitement applicable à la loterie qui, encore de nos jours, se tire chaque semaine en Italie, nous a été léguée dans le livre : *La Clef d'Or ou l'Astrologue fortuné devin, traduit de l'italien d'Albumazzar de Carpentari, par M. Peregrinus,* Avignon, 1815, dont l'auteur se révèle ainsi un des bienfaiteurs de l'humanité.

Pour devenir rapidement riche, il suffit de posséder le dessin ci-contre, appelé « Figure Pentagone » ; aussi, nous empressons-nous de l'offrir ici à nos lecteurs (Fig. 291). Son aspect paraît, à première vue, mathématiquement rébarbatif ; elle contient cependant le secret du Pactole si l'on étudie attentivement l'explication qu'en donne ici l'auteur :

« Un de mes amis m'ayant prié de lui expliquer la vertu de la figure Pentagone, je la lui dessinai telle qu'on la voit pour me conformer à ses souhaits et lui fis remarquer qu'en écrivant les numéros extraits de la façon qu'ils sont dans ladite figure, il commençât par le dernier numéro extrait et le plaçât dans l'angle A ; ensuite dans l'angle B, le quatrième extrait ; de là, dans l'angle D, le troisième ; dans l'angle C, le second extrait ; et enfin, dans l'angle supérieur E, le premier extrait. Cela étant fait, je lui ajoutai qu'il fallait qu'il sommât le numéro A avec les correspondances B. C ; ensuite le numéro C avec les

correspondances A. D ; après le numéro C avec le correspondant A, et avec la somme A, B ; puis le numéro D, avec le numéro correspondant C, et avec la susdite somme, en divisant et multipliant les produits avec le numéro supérieur E ; il trouverait toujours trois numéros qui fort souvent donnent le terne, l'ambe, l'extrait. »

La loterie royale, qui fonctionnait en France depuis 1758, ayant été supprimée sous Louis-Philippe, les méthodes secrètes pour gagner à ce jeu sont tombées dans l'oubli en ce pays. On pensait autrefois que les numéros gagnants étaient indiqués par des songes. Ainsi, venait-on à rêver d'une autruche ? il fallait, dès le lendemain, miser sur le n° 73 ; d'un baromètre ? les n°s 13, 17 et 49 étaient tout indiqués ; d'un nègre ? 18 et 68 devaient gagner ; d'une seringue ? c'étaient les n°s 1, 2 ou 48. Et comme l'on n'était point toujours sûr de rêver, on récitait l'oraison suivante, que Collin de Plancy nous a pieusement transmise, et qu'on plaçait, écrite sur du parchemin vierge, sous son oreiller :

« Seigneur Jésus Christ, qui avez dit : Je suis la voie, la vérité et la vie, car vous avez chéri la vérité, et vous m'avez découvert les secrets de votre sagesse, qui me révélera encore cette nuit les choses inconnues qui ne sont révélées qu'aux petits, envoyez-moi les anges Uriel, Rubiel et Barachiel, qui m'instruisent des nombres que je dois prendre pour gagner, par Celui qui viendra juger les vivants et les morts et le siècle par le feu. »

IX.

LA RHABDOMANCIE OU L'ART D'EMPLOYER LA BAGUETTE DIVINATOIRE

On a appelé Rhabdomancie, dans l'antiquité, un mode de divination qui s'exerçait au moyen de petits bâtons ; on le trouve cité dans le prophète Osée, IV, 12 : *Populus meus in ligno suo interrogavit et baculus ejus annuntiavit ei,* « Mon peuple, dit-il, a interrogé au moyen de son bois, et son bâton lui a annoncé l'avenir ». On lit également dans le Psaume CXXIV, v. 3 : *Non reliquet Dominus virgam peccatorum super sortem justorum,* « Le Seigneur ne laissera pas la baguette du pécheur sur le sort des justes » ; et ces divers passages ont été interprétés dans le sens de la Rhabdomancie. C'est encore par un procédé divinatoire du même genre, que Moïse, au chapitre XVII des Nombres, place, dans le Tabernacle, douze baguettes portant chacune le nom d'une tribu d'Israël, pour savoir de quelle tribu sortira le chef de ce peuple. Mais nous ne connaissons pas les détails de ces opérations pour affirmer que la Rhabdomancie de l'antiquité soit semblable à l'art de la baguette divinatoire, que nous retrouvons au XVI[e] siècle, pratiqué surtout en Allemagne, sur une fort grande échelle, et jouissant d'une vogue considérable qui ne s'est pas démentie jusqu'à nos jours, où cet art a reçu, en quelque sorte, une consécration scientifique.

La baguette du magicien et du sorcier joue un rôle éminemment esthétique dans toutes les opérations de l'occultisme. Moïse est le grand magicien de l'antiquité, instruit, nous dit Saint Paul, dans toutes les sciences et les secrets des Egyptiens ; aussi est-il toujours armé de sa fameuse verge miraculeuse, lors de tous les prodiges qu'il accomplit aux yeux de son peuple émerveillé. Le bâton, ou sceptre, est l'emblème de

la puissance ; l'évêque a son bâton pastoral, le magicien, son bâton enchanté, par lequel il commande à la nature, aux éléments, aux créatures ténébreuses et infernales ; la baguette magique est nécessaire pour tracer le cercle dans lequel s'enferme le sorcier pour évoquer les esprits; on peut donc dire que la rhabdomancie est incluse dans toutes les opérations de l'occultisme ; cependant, on a donné plus particulièrement ce nom, à partir du XVI[e] siècle, à un procédé destiné, au début, à ce que nous appellerions aujourd'hui la « prospection » des mines, c'est-à-dire la recherche des gisements métallurgiques ou l'exploration du sous-sol terrestre dans le but de découvrir des sources, et qui mérite une étude spéciale, étant donné l'importance qu'on y attache aujourd'hui.

La méthode est extrêmement simple : on prend une baguette fourchue — de coudrier exclusivement, a-t-on dit souvent autrefois, mais l'expérience a prouvé que presque toutes les sortes de bois se prêtaient à cette opération ; — on la tient avec les deux mains, la partie aiguë de la fourche en avant, et l'on marche lentement, sur le sol qu'on veut prospecter ; la baguette tourne aussitôt qu'on passe sur une eau souterraine ou sur un gisement minier.

Il est incontestable que la baguette divinatoire était employée couramment dans les mines d'Allemagne au XVI[e] siècle, au point que son usage n'y provoquait plus le moindre étonnement, et paraissait aussi naturel que les autres opérations exécutées dans les centres métallurgiques. Voici une gravure sur bois fort suggestive, que nous trouvons dans la *Cosmographia universalis*, de Sébastien Munster, Bâle, 1544, et qui représente, en coupe, une mine, dont les procédés d'exploitation, aussi rudimentaires qu'ils puissent nous paraître, n'ont guère été améliorés de nos jours (Fig. 292). Au premier plan, le *Hütman*, ou chef de la mine ou de la fonderie, dirige le travail du *Zersetzer* ou briseur de blocs de charbon. Plus loin, le *Seüberer* ou nettoyeur, ramasse et groupe les morceaux de charbon épars, tandis qu'à droite, le *Haüwer* ou mineur, désagrège le charbon des parois de la mine. L'*instrumentum tractorium* n'est autre que le treuil, à peine perfectionné de nos jours ; et, à gauche, un petit « decauville avant la lettre », roulant déjà sur rails, emporte les produits hors de la mine. Au sommet, un prospecteur, coiffé, comme



Fig. 292. — LA BAGUETTE DIVINATOIRE DANS LES MINES AU XVIe SIÈCLE.
Sébastien Munster, *Cosmographia universalis,* Bâle, 1544.



Fig. 293. — DÉMON FAMILIER D'UNE MINE.
Olaüs Magnus, *Historia de Gentibus Septentrionalibus,* Rome, 1555.

les autres mineurs, du capuchon pointu des gnomes, explore le sol au moyen de la baguette, que l'on n'hésite pas à qualifier ici de « divine », *virgula divina,* tant on apprécie l'aide qu'apporte cet instrument, indispensable à la mine ; il est parvenu à un gisement heureux de charbon, *Glück Rüs,* ce que l'on appellerait aujourd'hui un excellent filon.

En 1546, George Agricola publia à Bâle son livre célèbre, *De Re metallica,* où il est traité des mines et des diverses branches alors connues de la métallurgie ; et, dans les nombreuses éditions de cet ouvrage, jusqu'en 1571, on voit une scène très vivante d'exploration préparatoire d'une mine (Fig. 294), dans laquelle la baguette divinatoire joue un rôle des plus importants. Deux prospecteurs manient cet instrument, tandis que des ouvriers, sur leurs indications, pratiquent des fouilles. Un troisième, au fond, coupe, à un arbre, les branches, les premières venues, qui lui seront nécessaires pour exercer son art.

Un auteur allemand, beaucoup moins connu que les deux précédents, G.-E. Löhneyss, dans son *Bericht vom Bergkwerck,* Zellerfeldt, 1617, publie une figure visiblement imitée de celle d'Agricola, qui nous montre qu'au commencement du XVIIe siècle, l'exploitation des mines n'avait point changé. Les prospecteurs portaient toujours le costume à capuchon, et leur façon de tenir la baguette n'était pas différente (Fig. 295).

On s'explique donc mal que, vers la fin du XVIIe siècle, la baguette divinatoire ait été accueillie tout à coup, en France, comme une merveille et une nouveauté, et que tant d'écrivains et de philosophes soient entrés en de si longues discussions sur une chose à laquelle, en Allemagne, on ne prêtait nulle considération. En 1692, un petit paysan du Dauphiné, Jacques Aymar, avait attiré l'attention sur la baguette divinatoire qui, sauf dans cette province, paraît avoir été à peu près inconnue en France à cette époque. Non seulement Aymar découvrait les eaux, les mines et les trésors cachés, mais encore il trouvait, au moyen de sa baguette, la trace des voleurs et des assassins. Sa renommée le fit appeler à Lyon, par le procureur du roi et le lieutenant-criminel, pour les aider à découvrir les assassins d'un marchand de vin et de sa femme, qu'on avait trouvés égorgés dans une cave. « Sa baguette tourna



Fig. 294. — EXPLORATION D'UN TERRAIN MINIER AU MOYEN DE LA BAGUETTE DIVINATOIRE, AU XVI[e] SIÈCLE.
George Agricola, *De Re Metallica,* Bâle, 1571.

rapidement dans les deux endroits de la cave où les cadavres avaient été découverts, rapporte Pierre Garnier, médecin de Montpellier, dans sa *Dissertation physique sur la Baguette,* publiée à Lyon, en 1692, l'année même du crime ; il suivit les rues où les assassins avaient passé, entra dans la cour de l'archevêché, sortit de la ville par le pont du Rhône, et prit à main droite le long du fleuve ; il arriva dans une maison où il désigna une table et trois bouteilles comme ayant été touchées par les

meurtriers ; ce fait fut certifié par deux enfans qui les avoient vu se glisser dans cette maison. »

Aymar suivit la trace des meurtriers jusqu'au camp de Sablon ; puis il revient à Lyon, s'embarque sur le Rhône jusqu'à Beaucaire. Là sa baguette tourne devant la prison, où l'on découvre un bossu qui, interrogé, avoue avoir participé au crime, avec deux complices qui avaient réussi à fuir et à passer la frontière.

Cette histoire, qui eut un retentissement considérable, fit surgir plusieurs ouvrages dans lesquels ce mode de divination, qu'on croyait nouveau, était diversement apprécié. Les uns y voyaient nettement l'influence du Diable, entre autres l'auteur anonyme du *Traité en forme de lettre contre la nouvelle rhabdomancie, ou la manière de deviner avec une baguette fourchue,* Lyon, 1694. Cette opinion se trouvait corroborée du fait que les hommes, de temps immémorial, avaient cru que les quatre éléments étaient habités par autant de sortes de génies dits « élémentaires » ; les Salamandres hantaient le feu ; les Sylphes, l'air ; les Ondines, s'ébattaient dans l'eau, telles ces filles du Rhin, gardiennes de l'Or, dans les légendes scandinaves. Enfin, les esprits inférieurs des montagnes, des mines, de la terre, en un mot, étaient les Gnomes ou Elfes, que les Grecs appelaient Kaballoi, et que les hommes du Nord nomment encore Kobolds. On croyait que ces derniers régnaient en maîtres dans les mines, et que leur colère occasionnait parfois les explosions terribles que nous appelons aujourd'hui « coups de grisou ». Olaüs Magnus, dans l'ouvrage que nous avons si souvent cité, s'est cru obligé de représenter un de ces démons, dans l'image qu'il a donnée d'une mine (Fig. 293) ; on voit, à gauche, le mineur à son travail de sape, et, à droite, le démon de la mine, se livrant au même travail, mais dans un but qu'il n'est pas aisé de deviner, car sait-on jamais les pensées saugrenues qui peuvent germer dans la cervelle d'un démon ?

C'est donc à une influence de ces démons élémentaires, que le P. Lebrun, de l'Oratoire, attribua également les vertus de la baguette divinatoire, dans ses *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette, et qui détruisent leurs systèmes,* Paris, 1693. Le P. Malebranche, son confrère, partagea, dit-on, la même opinion.



Fig. 295. — EXPLORATION D'UN TERRAIN MINIER
AU MOYEN DE LA BAGUETTE DIVINATOIRE AU XVIe SIÈCLE.
S. E. Löhneyss, *Bericht vom Bergkwerck,* Zellerfeldt, 1617.

Le P. Ménestrier, qui a touché à toutes choses, un peu inconsidérément, se range aussi du côté de la diablerie, dans sa dissertation des *Indications de la Baguette,* qui se trouve à la fin de son ouvrage : *La Philosophie des Images énigmatiques,* Lyon, 1694. Tous ces auteurs se refusent à reconnaître une cause physique au mouvement de la baguette divinatoire, du fait que ladite baguette peut être indifféremment de n'importe quel bois, sec ou vert, et qu'elle se laisse influencer par des corps très différents, tels que l'eau, les métaux, le sang, le cristal, ou même par des êtres métaphysiques inexistants, tels que les vertus et les vices, et qu'on s'en sert pour discerner la qualité des étoffes, reconnaître les médailles vraies des fausses, toutes choses qui ne peuvent s'obtenir par un effet de la nature. « On en est venu, dit le P. Lebrun, aux pierres qui servent de limites pour le partage des fonds. La baguette, par son mouvement, les indique. Si les bornes sont dans la même place où les avoient mises les possesseurs des fonds, la baguette ne tourne pas seulement sur les bornes, elle tourne sur l'espace qui est entre les deux ;



Fig. 296.
MÉTHODE FRANÇAISE.



Fig. 297.
MÉTHODE DU SIEUR ROGER.



Fig. 298.
MÉTHODE DU P. KIRCHER.

Fig. 299.
MÉTHODE AUTRE ET PEU USITÉE.





Fig. 300.
EXPLICATION DE LA BAGUETTE.

Abbé de Vallemont, *La Physique occulte,* La Haye, 1762.
(Collection de l'auteur).

que si la borne n'est plus dans sa première place, la baguette tourne seulement sur cette borne et ne tourne point lorsqu'on s'en éloigne. » Le P. Ménestrier, pour reconnaître l'action diabolique, se base sur la constatation que la baguette ne tourne que sur les eaux, si l'on cherche de l'eau, ou que sur de l'or, si l'on cherche de l'or ; que l'influence de la pensée de la personne qui manœuvre la baguette est nécessaire, ce qui ne serait point s'il s'agissait d'une cause physique. « Un gentilhomme, dit-il, qui avoit ce talent, avouait que l'application qu'il était obligé de faire de la pensée à la recherche précise qu'il vouloit faire le fatiguoit extrêmement ». Enfin, il conclut : « Il y a donc des usages de la Baguette qui sont manifestement diaboliques, puisque Dieu nous en assure, et nous en découvre lui-même les opérations et les causes de ces opérations. C'est un point de foi que nul chrétien ne peut nier. Je suis donc en possession de dire que cela vient du Démon. »

Les auteurs qui assignaient aux mouvements de la baguette divinatoire une cause purement physique, n'étaient pas moins nombreux ; ils expliquaient ce phénomène par l'affirmation de l'existence de « corpuscules » émanant des substances recherchées, par une théorie qui n'était pas sans analogie avec les théories récentes de la radio-activité. Parmi ces adversaires des théologiens se trouvait M. de Vagny, procureur du roi à Grenoble, qui, l'année même de l'aventure de Jacques Aymar, en publia un récit détaillé sous ce titre : *Histoire merveilleuse d'un maçon qui, conduit par la baguette divinatoire, a suivi un meurtrier pendant* 45 *heures sur la terre et plus de* 30 *heures sur l'eau ;* puis Pierre Garnier, dont nous avons cité l'ouvrage, et qui se rallie, lui aussi, à la théorie des corpuscules. « Voilà, dit-il, comment je pense que cela se fait : Dans tous les lieux où les meurtriers ont passé, il est resté une très grande quantité de corpuscules, sortis, par la transpiration, du corps de ces meurtriers ; le meurtrier n'agissant jamais de sang-froid, ces corpuscules sont disposés autrement qu'ils ne l'étoient avant le meurtre, et ils agissent très vigoureusement sur le corps et spécialement sur la peau d'Aymar... »

Mais l'adversaire le plus ardent de toute intervention diabolique fut l'abbé de Vallemont qui, dans son ouvrage : *La Physique Occulte ou*

Traité de la Baguette divinatoire, publié à Paris, en 1725, puis à la Haye, en 1762, a fait un exposé complet des méthodes employées alors, en Europe, pour se servir de la baguette divinatoire.

La première, qui paraît être la manière classique française, est fort bien indiquée dans la figure 296, que nous reproduisons d'après cet ouvrage. « Il faut, dit-il, prendre une branche fourchue de coudrier, autrement noisetier, d'un pied et demi de long, grosse comme le doigt, et qui ne soit pas de plus d'une année autant que cela se peut. On tient les deux branches A et B dans les deux mains, sans beaucoup serrer, de manière que le dessus de la main soit tourné vers la terre ; que la pointe C, de la baguette, aille devant ; et que la Baguette soit parallèle à l'horizon. Alors on marche doucement dans les lieux où l'on soupçonne qu'il y a de l'eau, des minières ou de l'argent caché. Il ne faut pas aller brusquement, parce que l'on romproit le volume de vapeurs et d'exhalaisons, qui s'élèvent du lieu où sont ces choses, et qui, imprégnant la Baguette, la font incliner. »

La figure 297 présente une deuxième manière de tenir la baguette selon la méthode imaginée par un sieur Roger. « Pour trouver de l'eau, dit cet auteur, il faut prendre une branche fourchue, soit de coudre, d'aulne, de chêne ou de pommier, d'environ un pied de longueur, et grosse comme un des doigts, afin que le vent ne la fasse pas facilement remuer. Il la faut mettre sur une des mains en équilibre, et le plus en balance que faire se pourra ; puis marcher doucement ; et quand on passera par dessus un cours d'eau, elle se tournera. »

Une troisième manière, toute différente, était pratiquée en Allemagne, selon le P. Kircher (Fig. 298). Elle consistait à prendre « un rejeton de coudrier bien droit, et sans nœuds : on le coupe en deux moitiés à peu près de la même longueur ; on creuse le bout de l'une en forme de petit bassin, et on coupe le bout de l'autre en pointe, en sorte que l'extrémité d'un bâton puisse entrer dans l'extrémité de l'autre. On porte ainsi ce rejeton devant soi, que l'on tient entre les deux doigts *Index*, comme la figure le montre. Quand on passe par dessus des rameaux d'eaux, ou des veines métalliques, ces deux bâtons se meuvent et s'inclinent. » Cependant, nous avons vu, d'après les ouvrages

d'Agricola et Löhneyss, que la méthode ordinaire était également employée en Allemagne.

Enfin, une quatrième manière (Fig. 299) est signalée par l'abbé de Vallemont, qui déclare ne l'avoir vu suivre « qu'à peu de gens qui font métier de chercher des eaux. Ils prennent un long rejeton de coudrier, ou de tout autre bois bien uni et bien droit, comme une canne ordinaire; ils en tiennent les deux bouts dans leurs mains et le courbent un peu ; ils le portent parallèle à l'horizon, et du moment qu'ils passent par dessus une source d'eau, le bâton se tourne, et l'arc se porte vers la terre. »

L'abbé de Vallemont expliquait ce phénomène par l'existence de corpuscules invisibles s'échappant des matières faisant l'objet des investigations. « Je dis (ce sont ses propres paroles) que les corpuscules, tant ceux qui se transpirent des mains de l'homme à la Baguette, que ceux qui s'élèvent en vapeur au-dessus des sources d'eau, en exhalaisons au-dessus des minières, ou en colonnes de corpuscules de la transpiration insensible sur les pas des criminels fugitifs, sont la cause efficiente prochaine du mouvement et de l'inclinaison de la Baguette Divinatoire. » Et voici la curieuse figure par laquelle il pensait expliquer sa théorie (Fig. 300).

Les émules de Jacques Aymar furent nombreux. Le P. Lebrun cite un président du Parlement de Grenoble « aussi respectable par sa probité, son esprit et son érudition que par ses charges et qualités, qui disoit que la baguette avoit tourné plusieurs fois entre ses mains sur des sources. L'occasion se présenta, peu de jours après, de faire l'expérience au Villart, près de Tencin, l'une de ses terres. Je lui tins la main droite avec mes deux mains ; une autre personne lui tint la gauche, dans une allée de jardin sous laquelle il y avoit un tuyau de plomb qui conduisoit de l'eau dans un bassin. En un instant la baguette fourchue qu'il avoit entre ses mains la pointe tournée vers la terre, s'éleva et se tordit si fort que M. le Président demanda quartier parce qu'elle lui blessoit les doigts. »

Le même auteur parle d'une personne qui opérait en même temps que Jacques Aymar, et qui fit tourner la baguette en présence du célèbre

P. Mabillon. Il y eut aussi un sieur Expié, puis la fille d'un marchand nommé Martin, à Lyon. Un siècle plus tard, Bletton renouvela à Paris les expériences d'Aymar, et fut soutenu par un membre de l'Académie de Munich, le Dr. Ritter, qui attribua la puissance de la baguette à un phénomène analogue au galvanisme, alors à la mode. Un autre hydroscope tyrolien, nommé Campetti, substitua, le premier, à la baguette divinatoire, un petit pendule formé d'un morceau de pyrite, suspendu à un fil, et fréquemment employé de nos jours.

La baguette divinatoire dont l'action n'est cependant point encore clairement expliquée, est entrée actuellement dans le domaine scientifique. Des congrès de psychologie l'ont étudiée ; nous l'avons vu tourner plusieurs fois entre nos mains ; et, bien qu'elle garde encore tout son mystère, elle a perdu ce caractère de merveilleux qu'elle possédait autrefois ; les sourciers sont aujourd'hui nombreux, et c'est à eux qu'on s'adresse, dans les campagnes, plutôt qu'aux ingénieurs diplômés, lorsqu'on veut creuser un puits avec certitude et avec le moins de frais possible.

.X.

LE MYSTERE DU SOMMEIL ET DE LA CLAIRVOYANCE

Si les hommes ont ambitionné de pénétrer, à l'état de veille, les secrets de l'avenir, et de connaître les choses cachées par tous les procédés mécaniques que nous avons énumérés ci-dessus, quelle valeur divinatoire n'ont-ils pas dû attribuer de tout temps au sommeil, à cet état mystérieux et inexplicable, où les liens qui unissent le corps à la partie pensante de l'individu, semblent se relâcher et se détendre, et où s'ouvrent, pour cette dernière, les portes d'un monde nouveau, inconnu et inexploré, le monde des êtres fantastiques et irréels, où nous passons un tiers de notre existence !

C'est pendant son sommeil que l'homme, même le plus pratique, le plus positif, le plus ennemi des rêveries inutiles et des fantaisies de l'imagination, devient rêveur malgré lui, reçoit la visite des dieux, voit des fantômes et des spectres dont il nie l'existence, et pénètre les secrets de l'avenir.

Point n'est besoin de rappeler le rôle considérable qu'ont joué les songes dans l'antiquité classique. Chez les Grecs, les Perses, les Romains, les Barbares, il n'est pas de personnage célèbre, de guerrier, de pontife, d'empereur, de philosophe dans la vie duquel n'intervienne quelque songe heureux ou malheureux, dont les interprétations exercent, sur son existence, une action décisive. Les songes étaient reçus de tous comme des avertissements sacrés, comme des monitions célestes qu'on n'eût pas osé mépriser, sous peine de sacrilège. Des songes ont bouleversé des existences humaines, saccagé des empires, décidé du sort des peuples. La valeur prophétique du songe était révérée à l'égal de

l'oracle venu du trépied de la Sibylle, et tous les poètes de l'antiquité, Homère, Virgile, Lucain ont su tirer tout le parti qui convenait du songe divinatoire et du frisson tragique qu'éprouve l'homme en se sentant soudain approcher, malgré lui, du monde de l'au-delà.

La religion chrétienne elle-même, qui aurait bien voulu taxer l'oneiromancie de pratique superstitieuse, a été la première à l'encourager, en sanctionnant le caractère divin des récits bibliques où des patriarches et des prophètes dévoilent l'avenir en interprétant des songes. La théologie s'est trouvée prise dans ses propres filets. Il était difficile de proposer aux chrétiens, pour leur édification, la vie de personnages qu'on considérait comme saints, et de leur dire en même temps : « Ne les imitez pas ! » Les chrétiens les imitèrent, et la divination par les songes fut d'autant plus pratiquée que le songe était involontaire, à l'encontre des autres procédés de divination qui nécessitaient la mise en œuvre d'un moyen mécanique. En vain les théologiens avertirent-ils les chrétiens que bien des songes venaient du démon, *adversarius vester diabolus,* disait-on aux Complies, *qui tanquam leo rugiens circuit quaerens quem devoret ;* en vain les mirent-ils en garde contre les « phantasmes des nuits » *noctium phantasmata,* il suffisait que des songes aient pu venir de Dieu pour que chacun s'imaginât que les siens en venaient effectivement. Lorsque Jacob voit en rêve l'échelle mystérieuse, il ne doute pas un instant qu'il n'ait reçu ainsi un avertissement du Seigneur et non du Diable. Le prophète Daniel dévoile à Nabuchodonosor l'avenir qui attend celui-ci, en lui expliquant le rêve qu'il a fait, de la statue à tête d'or et aux pieds d'argile. Le patriarche Joseph, qui était renommé pour sa science interprétative des songes, même en Egypte, pays de la magie par excellence, fut appelé, par deux fois, à faire preuve de sa sagacité.

Le récit de ces deux aventures qu'on trouve dans la *Genèse,* chapitre XL, est connu de tout le monde. Joseph, étant de prison par ordre de son maître Putiphar, y rencontre le « préposé aux échansons » et le maître des panetiers du Pharaon, qui, chacun, avaient eu un songe. Il prédit à l'un qu'il serait rétabli dans sa charge auprès du roi, et à l'autre qu'il serait mis à mort, ce qui arriva comme il l'avait prédit. Deux ans

après, Pharaon eut un songe; il vit sept vaches grasses qui paissaient au bord du Nil, et sept vaches maigres qui surgirent et les dévorèrent. Puis, en un second songe, sept épis de blé fort beaux, qui furent dévorés par sept épis desséchés. Le grand échanson s'étant souvenu de Joseph, le fit tirer de sa prison et le présenta devant le Pharaon pour lui faire interpréter les deux songes, ce qu'il fit sur le champ : Les sept vaches grasses et les sept épis pleins, dit-il, annoncent sept années de prospérité, et les sept vaches maigres et les sept épis secs annoncent sept



Fig. 301. — JOSEPH INTERPRÉTANT LE SONGE DU PHARAON.
Schedel, *Chronique de Nuremberg*, 1493.

années de famine et de disette qui les suivront. Il conseilla au Pharaon de faire amasser de grandes provisions pendant les sept années d'abondance, ce qui sauva l'Egypte de la famine qui vint ensuite.

Cette dernière scène a été souvent traitée avec la plus exquise naïveté par les miniaturistes du Moyen-Age et les peintres primitifs. Voici une belle gravure sur bois extraite de la *Chronique de Nuremberg*, de Schedel, 1493 (Fig. 301). Selon la tradition suivie par les artistes de l'époque, le Palais du Pharaon est un intérieur du XVe siècle, dans lequel

on reconnaît sans peine cette splendide Audienz-Saal du Burg de Nürnberg, au plafond décoré par Lucas Cranach, et si largement éclairée par de vastes fenêtres à colonnes d'où l'on voit la ville en contre-bas et le ciel illimité. Le Pharaon « Mephres », est vêtu comme un Hohenstaufen ou un Capétien du XII[e] siècle ; Putiphar est assis, le dos tourné à la ville ; Joseph, debout, interprète le songe, tandis que la femme de Putiphar, en hennin et robe ceinturée, lui tire son manteau par derrière, léger anachronisme de deux années, qui réunit, en une seule, deux scènes bibliques, et dont on aurait tort de se plaindre au milieu de tant d'autres anachronismes.

Il est des songes célèbres, tels que celui de Marie de Médicis, qui rêva que Henri IV était assassiné, la veille même du jour où cet événement eut lieu. Louis Guyon, dans ses *Remarques sur plusieurs songes de personnes de qualité,* Amsterdam, 1690, raconte que Henri III, « trois jours avant qu'estre tué à Saint-Cloud par Jacques Clément, Jacoppin, le premier jour d'Aoust 1589, avoit veu en songeant, tous les ornements royaulx, comme camisolles, sandales, tuniques, dalmatiques, manteau de satin azuré, le sceptre et la main de justice, tout ensanglantez et foulez aux pieds par des moines. » Louis de Bourbon, prince de Condé, qui fut tué sous Charles IX, à la bataille de Bassac, avait rêvé sa mort la veille; et quantité d'autres exemples bien connus viennent confirmer la valeur prophétique et divinatoire des songes. On cite même des savants qui ont résolu des problèmes en dormant, ou lu des livres appartenant à des bibliothèques éloignées, qu'ils n'avaient jamais visitées. Quelques personnes ont parfois reçu, en songe, des avertissements en langues étrangères qu'elles ne comprenaient point ; et s'étant fait traduire les mots qu'elles avaient retenu, il s'est trouvé que leur sens s'adaptait parfaitement à la solution de quelque incertitude au sujet de laquelle elles désiraient être éclairées.

Depuis fort longtemps, on a proposé des méthodes d'interprétation des songes. Celle d'Artemidore, auteur grec de la fin du premier siècle, est une des plus anciennes. Celle qui fait la base de toutes nos modernes « Clefs des songes », est tirée d'un livre de Jean Tibault, astrologue lyonnais, intitulé *La Physionomie des Songes et visions fantastiques des*

personnes, Lyon, 1530. Les articles y sont répartis par ordre alphabétique ; on y lit environ quatre cents phrases de ce genre, dont la plupart ont pris la valeur de dictons proverbiaux :

« Arbres abattus par terre signifie dommaige »
« Songer estre ung arbre signifie maladie »
« Adorer Dieu signifie joie »
« Avoir la barbe rasée signifie tribulations »
« Avoir la barbe longue signifie force ou gain »
« Avoir beau bras signifie tristesse »
« Avoir les bras secs est très mauvais signe »
« Avoir crucifié Jésus-Christ signifie maladie »
« Boire de l'eau claire signifie plaisir »
« Boire de l'eau puante signifie grosses maladies »
« Broyer ou piller du poivre signifie mélancolie »
« Chausseure neufve signifie consolation »
« Chausseure vieille signifie tristesse »
« Veoir chandelle allumée signifie ire ou querelles »
« Cloches ouyr sonner signifie diffamie »
« Coupper du lard signifie la mort de quelqu'un »
« Coupper du pain d'orge signifie estre molesté »
« Cueillir des raisins signifie dommaige »
« Donner un anneau signifie dommaige »
« Donner un cousteau signifie iniquité »
« Voir dragon signifie gain »
« Escrire sur du papier signifie quelque accusation »
« Veoir la lune tomber du ciel signifie maladie »
« Manger du froumaige signifie gain »
« Manger des racines signifie accord »
« Ouyr crier ung corbeau signifie tristesse »
« Veoir ung asne signifie malice »
« Veoir ung moine signifie malheur. »

Il existe beaucoup d'autres ouvrages d'onéirocritie : celui d'Achmet Apomazar, un auteur arabe du IXe siècle, qui a été traduit en français par

Denys Duval ; puis l'*Oneirocrite musulman,* traduit par Pierre Vattier, en 1664, celui de Célestin de Mirbel, intitulé *Le Palais des princes du Sommeil,* Bourges, 1667, etc. Leurs interprétations diffèrent considérablement, et il sera bon, pour ceux qui désirent s'adonner à l'explication de leurs rêves ou de ceux des autres, de se procurer ces différents ouvrages pour établir des comparaisons.

L'importance accordée aux songes a porté les hommes à provoquer ceux-ci artificiellement. Jérôme Cardan parle de l'onguent *populeum,* fait du suc des feuilles et des branches de peuplier, qui produit abondance de songes heureux. Pierre Mora, dans le livre *Zekerboni,* manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 2790, donne la recette suivante, « pour les garçons qui voudront connaître en songe la femme qu'ils espouseront : »

« Il faut qu'ils ayent du corail pulvérisé et de la fine poudre d'aiman, qu'ils délayeront ensemble avec le sang d'un pigeon blanc, et ils en feront une paste qu'ils enfermeront dans une large figue après l'avoir enveloppée dans du taffetas bleu, le penderont au col et en se couchant mettront sous leur chevet le pentacule du samedy, en disant une oraison spéciale. »

Mais le sommeil était l'occasion de faits beaucoup plus mystérieux encore que les songes, phénomène commun, dans une mesure plus ou moins grande, à tous les hommes. Il y avait les individus sujets à des crises de somnambulisme, et qui se levaient et marchaient en dormant. Ceux-ci devaient causer autrefois un étonnement profond en ces époques où l'idée du surnaturel était la directive principale de toutes les actions humaines, et l'on ne peut manquer d'être un peu surpris de voir Jérôme Cardan, *De Subtilitate,* lib. XVIII, les nommer simplement, sans commentaire aucun : *...eos qui ob turbulenta surgunt somnia.* » Puis il y avait cette sorte de sommeil artificiel et provoqué, que l'on commence à définir vers le XVIIe siècle, sous le nom de « malefice somnifique » et qui n'est autre qu'une forme des phénomènes appelés aujourd'hui hypnotisme et magnétisme.

Le P. Guaccius, dont nous avons mis si souvent à contribution l'ouvrage inépuisable, va encore venir ici à notre aide en nous présentant,

au chapitre *De Maleficio somnifico,* la jolie gravure sur bois que montre la figure 302. On y voit trois commères, dont l'une est sorcière et se livre à des « passes » sur une femme endormie sur un lit. Il paraît bien que ce soit là une des opérations du magnétisme, fort bien décrite par le baron du Potet, dans son *Manuel de l'étudiant magnétiseur,* Paris, 1846 : « Me plaçant à un pied de distance de l'être *endormi,* que je veux impressionner, dit-il, je promène mes mains successivement sur toute la surface du corps ; puis cessant ces mouvements, ou passes, au bout de cinq ou dix minutes, j'approche un doigt d'une surface nue ou couverte, et, sans contact aucun, j'y détermine de légères contractions musculaires. » On retrouve, dans cette description, le geste exact que fait la magnétiseuse représentée par le P. Guaccius.

Il est certain que l'hypnotisme a dû jouer un rôle considérable dans les phénomènes mystérieux qui, dans l'antiquité, ont fait l'étonnement des hommes ; le pouvoir divinatoire qu'acquiert l'individu dans l'état d'hypnose est un auxiliaire trop précieux pour les occultistes, pour avoir été négligé par ceux-ci. Peut-être certaines pythonisses étaient-elles hypnotisées avant de vaticiner, mais les documents que nous possédons sont trop imprécis pour nous permettre des affirmations nettes. Un chapitre de la *Philosophie Occulte,* de Cornelis Agrippa, Livre I, chapitre L, intitulé *De la Fascination et de son artifice,* nous donne à penser qu'il a remarqué l'existence de cette sorte d'individus à facultés passives appelés aujourd'hui *mediums ;* mais sa description est si confuse qu'il est bien difficile d'en extraire une notion précise. « La Fascination, dit-il, est une liaison ou un charme qui, de l'esprit du sorcier, passe par les yeux de celui qu'on ensorcelle, à son cœur, et le sortilège est l'instrument de l'esprit, c'est-à-dire une vapeur pure, luisante, subtile, provenant du plus pur sang engendré par la chaleur du cœur, lequel renvoie continuellement par les yeux des rayons qui sont semblables. Il faut donc savoir qu'on ensorcelle les hommes quand, par un regard fort fréquent, ils dirigent la pointe de la vue vers la pointe d'une autre et que ces yeux s'attachent fort les uns aux autres, et les lumières aux lumières; pour lors l'esprit se joint à l'esprit et lui porte et attache des étincelles. »

Tout ce qu'on peut obtenir de certain de ce passage, c'est que le

dynamisme du regard était fort bien connu, soit qu'il ait été jusqu'à provoquer l'hypnose ou sommeil artificiel, soit qu'il ait exercé seulement une sorte d'action prestigieuse annihilant en partie la volonté, et produisant ce qu'on appelait autrefois le charme ou l'ensorcellement.

D'ailleurs l'hypnose, chez les devins et devineresses, était plus souvent de nature cataleptique, et s'obtenait en fixant attentivement quelque objet. Alors se produisait la *transe,* sorte d'état extatique, dans lequel le sujet, perdant plus ou moins conscience de son entourage, voit d'une vue intérieure plus lucide et douée de véritables qualités prophétiques. Ce phénomène est mis à profit dans la consultation des miroirs magiques, dont nous avons parlé, et aussi par les cartomanciennes, dont quelques-unes se font hypnotiser pour rendre leurs oracles, tandis que la plupart se contentent de fixer attentivement les lames du Tarot jusqu'à ce que le monde extérieur semble s'évanouir et qu'elles entrent dans un état dit de clairvoyance qui augmente leur lucidité.



Fig. 302. — LE MALÉFICE SOMNIFIQUE.
R. P. Guaccius, *Compendium Maleficarum,*
Milan, 1626.

.XI.

LES VERTUS CURATIVES DES FORCES INVISIBLES

Nous voici tout naturellement conduit à parler d'une sorte de phénomènes qui ont eu de tout temps une grande importance, et ont provoqué des discussions qui ne sont pas près d'être closes : les guérisons miraculeuses.

Ici nous retrouvons les théologiens en opposition avec les démoniaques. Si les guérisons ont lieu à Lourdes ou dans quelque autre sanctuaire consacré par l'Eglise, elles sont l'œuvre indiscutable de la Divinité. Mais des guérisons semblables se produisent aussi dans des circonstances où s'est exercée manifestement la réprobation de l'Eglise; ces dernières sont ainsi, suivant elle, l'œuvre du Diable. Le Diable tient donc en ses mains des pouvoirs curatifs égaux à ceux de Dieu; et comme les personnes qui sont guéries n'en demandent pas davantage, elles profitent d'un bienfait diabolique précieux qu'elles auraient, sans doute, bien tort de refuser. Grave question que nous ne nous chargeons pas de trancher.

Toujours est-il qu'une des plus grandes manifestations de ce genre a eu lieu au XVIII[e] siècle au sein d'une doctrine impitoyablement condamnée par l'Eglise, le Jansénisme, dont les adeptes priaient Dieu, lequel répandait libéralement sur eux des faveurs qu'il semblait refuser aux fidèles restés soumis à l'obéissance papale. Les guérisons étaient l'œuvre du Diable, affirmaient ceux-ci. Quoi qu'il en soit, elles ressemblaient en tout point à celles qu'on aurait obtenues par une neuvaine de prières à quelque saint incontesté.

L'histoire du Jansénisme et des événements miraculeux qu'il suscita est dans le souvenir de tout le monde ; mais on connaît moins les

gravures précieuses qui nous ont été conservées dans le bel ouvrage de Louis Basile Carré de Montgeron, *La Vérité des Miracles du Diacre Pâris,* Paris, 1737. Le Diacre Pâris, personnage ayant mené une vie exemplaire, mais fort attaché aux principes jansénistes, était mort à Paris, au faubourg Saint-Marcel, et son corps avait été enterré au cimetière de Saint-Médard, sur l'emplacement du square qui entoure aujourd'hui l'église du même nom, au bas de la rue Mouffetard. Son tombeau devint bientôt, pour les jansénistes, un lieu de pèlerinage ; quantité de personnes y eurent des extases, entrèrent en transe, se livrèrent à des mouvements nerveux tenant de la danse inspirée ou *saltatio* des anciens, ce qui leur fit donner le nom significatif de « convulsionnaires ». De plus, de nombreuses guérisons s'y opérèrent, principalement de maladies nerveuses, cécité, amaurose, paralysie, etc. Le tombeau était assiégé par une foule de gens qui se pressaient pour parvenir à le toucher, ce qui était quelquefois fort difficile. Le voici tel que Carré de Montgeron l'a fait fidèlement représenter (Fig. 303). Deux femmes l'ont accaparé et se sont couchées dessus pour obtenir leur guérison. D'autres personnes se sont glissées dessous, dans l'étroit intervalle se trouvant entre la terre et la pierre tombale. A droite, on amène un paralytique. Des prêtres lisent des prières; au second plan, derrière le tombeau, trois personnages, qui font figure de magistrats, restent impassibles, gardant une dignité qui ne se doit point compromettre. Tout autour, une foule enthousiaste encombre l'accès au tombeau, que ne parvient pas à dégager un Suisse, armé de sa hallebarde.

Les guérisons étaient fréquentes, presque quotidiennes. Carré de Montgeron en a fait un récit très minutieusement détaillé, et l'a orné de nombreuses gravures, fort suggestives. Nous en reproduisons seulement deux, relatives à la guérison extraordinaire de Mlle Coirin, qui nous est représentée d'abord couchée sur son lit (Fig. 304), paralysée d'une jambe, et souffrant d'un cancer au sein. Au fond, sur un mur, l'artiste a symbolisé les deux affections dont elle souffre, en dessinant, dans un cadre, un sein et une jambe desséchés. Puis nous la retrouvons subitement guérie (Fig. 305) ; en guise d'actions de grâces, elle s'est mise à sa table de toilette, et la moribonde d'hier s'est muée en une coquette qui se

refait une existence et à laquelle son miroir annonce qu'elle va connaître de nouveau les joies de ce monde.

Le XVIIIᵉ siècle, si remarquable par une vague de scepticisme sans précédente dans l'histoire, fut aussi le siècle où le merveilleux obtint le plus grand succès. Quarante ans après la fermeture, par ordre du roi, du

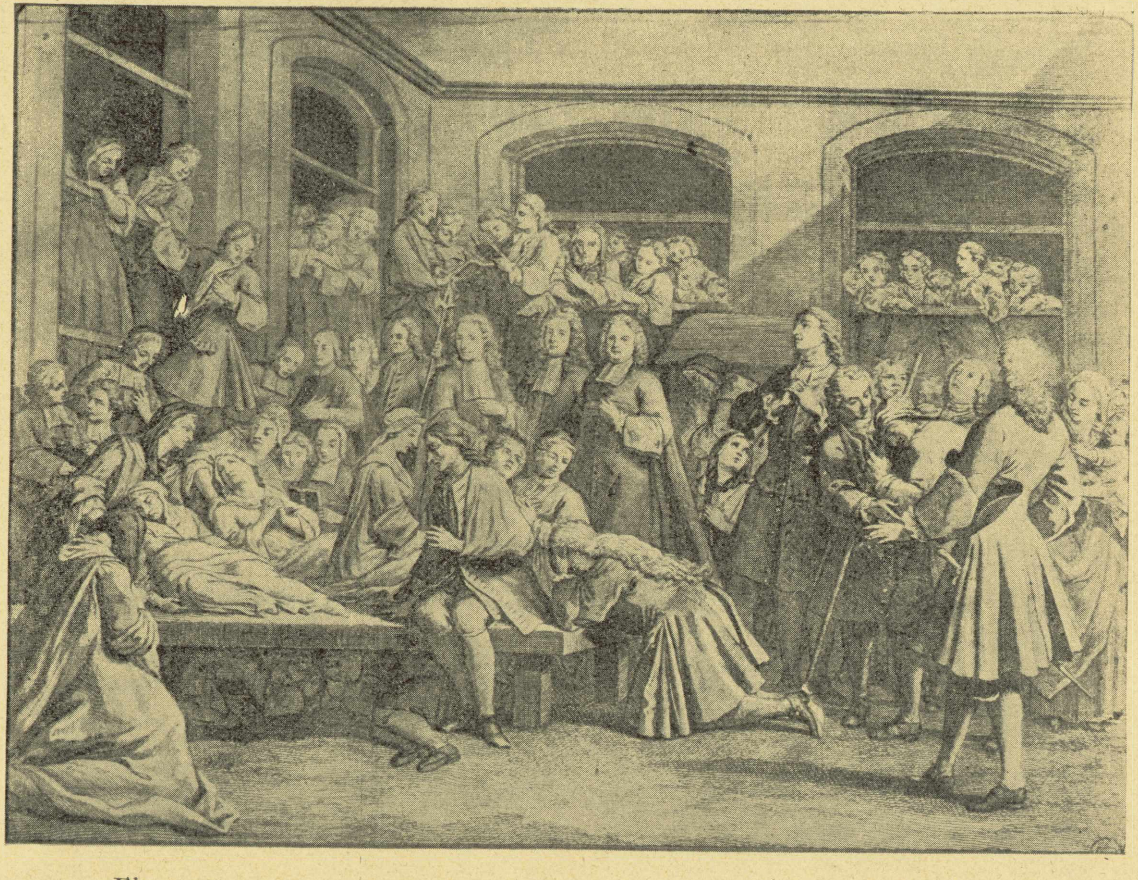


Fig. 303. — LE TOMBEAU DU DIACRE PARIS AU CIMETIÈRE DE SAINT MÉDARD.
Carré de Montgeron, *La Vérité des Miracles du Diacre Pâris*, Paris, 1737.

cimetière de Saint-Médard, l'Europe entière défilait devant le baquet magnétique de Mesmer.

L'inventeur de cet appareil, médecin allemand fort distingué, s'était inspiré des idées de Van Helmont, Goclenius, Burggraeve, Nicolas de Locques, et surtout du traité *De Medicina Magnetica*, de Guillaume Maxwell, publié en 1679, à Francfort, où l'on pouvait lire des aphorismes de ce genre : « Des rayons corporels effluent de tout corps, dans lesquels l'âme opère par sa présence ; par eux, l'énergie et la puissance



Fig. 304. — UNE MIRACULÉE DU DIACRE PARIS AVANT LA GUÉRISON.

Carré de Montgeron, *La Vérité des Miracles du Diacre Pâris*, Paris, 1737.



Fig. 305. — UNE MIRACULÉE DU DIACRE PARIS APRÈS LA GUÉRISON.

Carré de Montgeron, *La Vérité des Miracles du Diacre Pâris*, Paris, 1737.

d'opérer est répandue. L'esprit vital qui descend du ciel, pur, inaltéré et intact, est le père de l'esprit vital qui existe en toutes choses. Si vous vous servez de l'esprit universel au moyen d'instruments imprégnés de cet esprit, vous appellerez ainsi à votre aide le grand secret des Mages. La médecine universelle n'est autre chose que l'esprit vital multiplié dans le sujet requis. »

Après avoir fait des études sur l'aimant, et sur son influence dans les maladies nerveuses, Mesmer comprit qu'il existait en toutes choses, comme l'avait enseigné Maxwell, une puissance invisible, analogue à celle par laquelle l'aimant attirait le fer, et qu'il appela du même nom : *Magnes*. Il publia alors, en 1779, son fameux *Mémoire sur la Découverte du Magnétisme Animal,* qui débutait par cette proposition : « Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés. » Puis il ouvrit à Paris une salle de traitement dans laquelle il installa le célèbre « baquet magnétique », dont nous reproduisons une des meilleures figures de l'époque (Fig. 306). C'est une estampe populaire intitulée *Le Baquet de M. Mesmer, ou représentation fidèlle des opérations du magnétisme animal.* La légende qui l'accompagne en donne une excellente description ; elle est ainsi conçue :

« Mr. Mesmer, Docteur en Médecine de la Faculté de Vienne, en Autriche, est le seul inventeur du magnétisme animal ; cette méthode de guérir une multitude de maux, entr'autres l'Hidropisie, la Paralisie, la Goutte, le Scorbut, la Cécité, la Surdité accidentelle, consiste dans l'aplication d'un fluide ou agent que Mr. Mesmer dirige tantôt avec un de ses doigts, tantôt avec une baguette de fer qu'un autre dirige à son gré, sur ceux qui recourent à lui. Il se sert aussi d'un bacquet auquel sont attachez des Cordes que les Malades nouent au tour d'eux et des fers recourbez qu'ils approchent du creux de l'Estomach ou du Foie ou de la Ratte et en général de la partie de leur corps dans laquelle ils souffrent, les Malades surtout les Femmes éprouvent des convulsions ou des crises qui amènent leurs guérisons. Les Magnétiseurs (ce sont ceux à qui Mr. Mesmer a révélé son secret et ils sont plus de cent parmi lesquels on compte les premiers seigneurs de la Cour) appuient leurs mains sur la partie malade et la frottent pendant quelque temps, cette



Fig. 306. — LE BAQUET MAGNÉTIQUE DE MESMER, estampe populaire.
Bibliothèque Nationale (Collection De Vinck, n° 900).

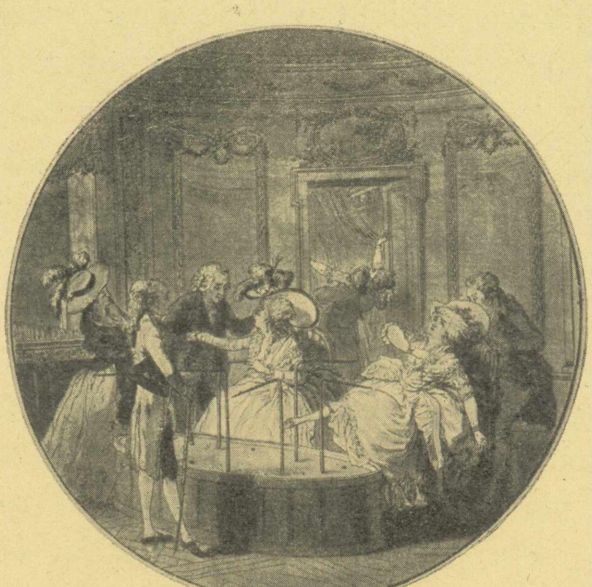


Fig. 307. — LE BAQUET MAGNÉTIQUE DE MESMER,
dessin de Sergent, gravé par Toyng.
Bibliothèque Nationale (Collection De Vinck, n° 899).

opération hâte l'effet des Cordes et des fers. Il y a un Bacquet pour les pauvres tous les deux jours ; des Musiciens jouent dans l'Antichambre des airs propres à exciter la gaîté chez les Malades. On voit arriver en foule chez ce célèbre Médecin des hommes et des femmes de tout âge et de toute condition : le Militaire décoré, l'Avocat, le Religieux, l'homme de lettres, le Cordon bleu, l'Artisan, le Médecin, le Chirurgien. C'est un spectacle vraiment digne des âmes sensibles de voir des hommes distingués par leur naissance ou par leur rang dans la société, magnétiser avec une douce inquiétude, des Enfants, des Vieillards et surtout des indigens. Quant à Mr. Mesmer, la bienfaisance respire dans son air dans tout ses discours ; il est sérieux, parle peu ; sa tête en tout temps paroît chargée de grandes pensées. »

On voit que le baquet était une cuve fermée, de forme ovale, autour de laquelle s'asseyaient les malades. Mesmer est debout, une baguette à la main ; à gauche, un magnétiseur fait des « passes » à un malade. Au bout de quelques instants, les malades, quittant le contact des tiges, se touchaient mutuellement le bout des doigts, formant ainsi ce qu'on appelait « la chaîne ». Quelques-uns alors entraient en transe, ou en crise, comme on disait alors, et c'est à ce moment que les guérisons s'effectuaient. Les transes étaient parfois si violentes qu'on était obligé d'emporter les malades, ainsi que nous le montre la gravure anglaise ci-contre (Fig. 307).

Quant à la composition intérieure du baquet, Mesmer n'en faisait point mystère, puisqu'il l'a révélée dans ses *Aphorismes de M. Mesmer dictés à l'assemblée de ses élèves,* Paris, 1785. Nous avons reproduit intégralement sa description dans notre *Anthologie de l'Occultisme.* Rappelons seulement que la cuve était remplie de bouteilles rangées tout autour des parois, et contenant toutes de l'eau magnétisée autant que possible par la même personne ; ces bouteilles convergeaient vers une bouteille centrale, placée debout. La cuve était remplie d'eau à une certaine hauteur : « On peut, disait-il, y ajouter de la limaille de fer, du verre pilé et autres corps semblables sur lesquels j'ai différents sentimens. »

Le baquet de Mesmer donna lieu à des discussions passionnées.

Ses partisans y voyaient l'action d'un fluide naturel nouveau, de la nature de l'électricité, alors fort à la mode par les découvertes constantes dont elle était l'objet ; ses détracteurs scientifiques n'y découvraient que du charlatanisme ; enfin, un grand nombre de théologiens, parmi lesquels le vindicatif abbé Fiard, n'y voyaient que l'œuvre du Diable. C'est sous l'inspiration de ce dernier sentiment que fut publiée, en 1785, la bizarre caricature ci-contre (Fig. 308), dans laquelle, par

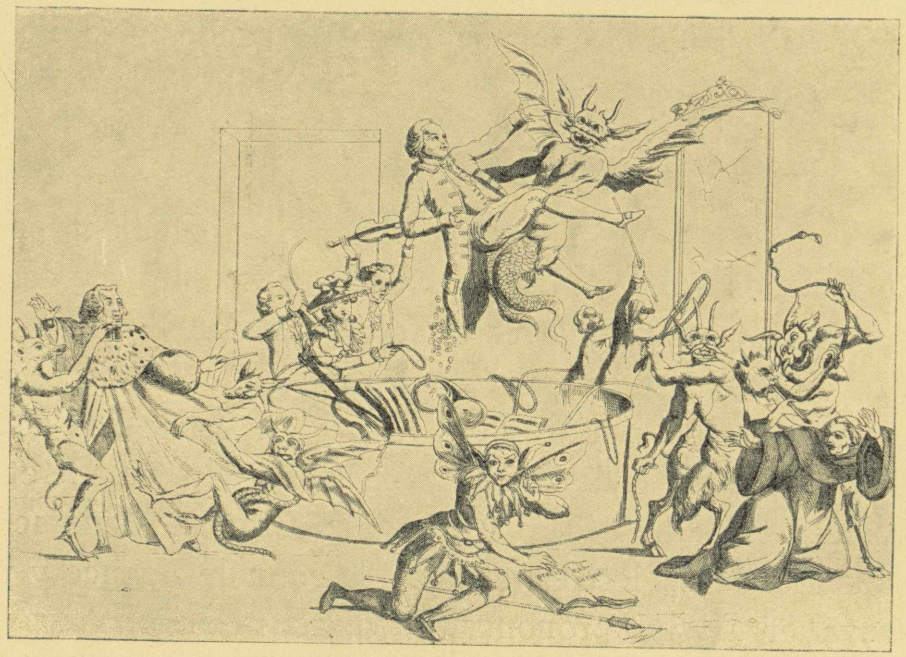


Fig. 308. — LE MESMERISME A TOUS LES DIABLES.
Caricature du XVIIIe siècle. (Collection de l'auteur).

suite de l'examen, d'ailleurs très partial, que venait de faire du magnétisme une commission scientifique, on imagine que la doctrine de Mesmer est réfutée définitivement ; un diable emporte Mesmer lui-même au-dessus de son baquet ; d'autres entraînent un archevêque et un moine ; un bouffon de cour, au premier plan, lacère un exemplaire du *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal,* que Mesmer avait publié en 1781, à Londres. Et c'est ainsi que, dans l'indécision où l'on était, au sujet de la force active de son fameux baquet, Mesmer a été considéré comme une sorte de sorcier dont la doctrine, côtoyant à la fois la science officielle et l'occultisme, s'est trouvée réclamée de chacun

d'eux, en même temps que repoussée de ceux-ci, sans que la vérité ait pu être établie.

Il faut encore compter parmi les guérisons mystérieuses, celles qu'avait opérées, un siècle auparavant, vers 1657, le célèbre chevalier Kenelm Digby, avec la poudre dite « de sympathie ».

Ce gentilhomme anglais, fils d'Everard Digby qui avait été écartelé à Londres pour avoir participé à la conspiration des poudres de Guy Fawkes, passa la plus grande partie de sa vie en France, étant banni d'Angleterre. Il s'adonna aux sciences naturelles ; se lia avec Descartes, et fit connaissance à Florence d'un religieux carme qui avait visité les Indes, la Perse et même la Chine, et en avait rapporté un procédé avec lequel il faisait de merveilleuses cures, et qu'il lui communiqua. Il consistait à guérir les blessures, principalement produites par les armes à feu, non point en les pansant directement avec des emplâtres, mais en appliquant ces emplâtres simplement sur des linges imprégnés du sang provenant des blessures. On les confectionnait avec de la poudre de vitriol, appelée ainsi poudre de sympathie à cause de l'action sympathique qui s'établissait à distance entre le sang du malade et la blessure d'où il provenait. Ce procédé fit fureur en France. Madame de Sévigné en parle dans une de ses lettres, et toute la cour de France y prit intérêt.

Le chevalier Digby prononça un discours dans une assemblée de savants à la Faculté de Montpellier, où il exposa ses principes théoriques ainsi que ses formules d'application pratique ; et ce système par lequel, disait-il, « on pençoit les blessez sans avoir besoin de les toucher ou de les voir », suscita un grand enthousiasme. Il a été publié sous ce titre : *Discours faict en une célèbre assemblée par le Chevalier Digby, chancelier de la Reine de la Grande-Bretagne, touschant la guérison des playes par la poudre de sympathie*. Paris, 1658. On y lit que Jacques Howell « secrétaire du duc de Bouquaingan (Buckingham) », avait reçu une blessure fort dangereuse à la main, et qu'il fit venir Digby pour le soigner.

« Je luy demanday donc, dit celui-ci, quelque pièce d'étoffe ou de linge sur laquelle il y avoit du sang de ses playez. Il envoya incontinent quérir la jarretière qui lui avoit servi de premier bandage : Et cepen-

dant, je luy demanday un bassin d'eaue, comme si je me voulois laver les mains, et pris une poignée de poudre de vitriol que je tenois en un cabinet sur une table ; et l'y fais promptement dissoudre. Aussitôt que la jarretière me fut apportée, je la mis dans le bassin ; remarquant bien ce que faisoit cependant Monsieur Howell; il parloit à un gentilhomme en un coin de sa chambre, sans prendre garde à ce que je faisois : Et tout à l'heure il tressaillit et fit une action comme s'il sentoit en lui quelque grande émotion : Je ne scay, dit-il, ce que j'ay, mais je scay bien que je ne sens plus de douleur. Il me semble qu'une fraîcheur agréable, comme si c'estoit une serviette mouillée et froide s'espand en ma main, ce qui m'a osté toute l'inflammation que je sentois. Dans cinq ou six jours, la playe fut cicatrisée et entièrement guarie. »

Il s'agit donc ici d'une sorte d'envoûtement bénéfique ; l'action à distance y est exercée de la même façon que dans le maléfice de mort ; de plus, le sang provenant de la plaie du malade est considéré comme étant une partie encore vivante de celui-ci, théorie tout à fait conforme à celle des esprits vitaux, fort à la mode au XVIIe siècle, et aussi aux opinions rabbiniques les plus anciennes, qui plaçaient dans le sang le souffle, l'esprit de vie ; en agissant sur une partie séparée du sang du malade, l'opérateur était persuadé qu'il agissait également sur la totalité, et cette action s'accordait avec toutes les théories des plus célèbres occultistes, depuis Arnaud de Villeneuve jusqu'à Cornelis Agrippa et à Paracelse.

.XII.

LES TALISMANS

Le Talisman est encore une des forces mystérieuses contre lesquelles sont venues se briser les armes les plus redoutables et les plus fortement trempées de la philosophie.

En vain la religion chrétienne a-t-elle fait tonner ses foudres, elle-même a subi la loi commune et a opposé, aux talismans qu'elle condamnait, ses propres talismans qui, pour être marqués du sceau divin : croix, rosaires, médailles miraculeuses, médailles de Saint-Benoît, n'en ont pas moins l'usage de phylactère qui caractérise tous les talismans. L'homme affranchi du talisman n'existe pour ainsi dire pas. Le savant le plus rationaliste, et qui se croit libéré de tout préjugé et de toute superstition, avouera volontiers qu'il conserve quelque fétiche dans un gousset secret de son vêtement, quelque pièce de monnaie, quelque menu bibelot dans lequel il n'a aucune confiance, mais dont il ne se séparera pas, par habitude, bien qu'il soit le premier à se moquer de lui-même.

Les dieux sont morts, mais les talismans sont restés. Ils ont survécu à toutes les formes d'incrédulité et, par là même, ont révélé que leur vitalité est éternelle. Tel qui n'a foi que dans la vitesse de sa voiture ou de son avion, et qui marche à la mort comme au devant d'un gouffre noir dans lequel il s'engloutira sans rien retrouver de sa personnalité, suspend une poupée à son véhicule, comme les patriarches d'Israël ou d'Assour suspendaient des téraphim aux peaux de leur tente. Les temps, malgré les apparences, n'ont point changé. C'est une sorte de sorcellerie bénigne à laquelle chacun se livre, même si sa culture intellectuelle lui en a démontré l'absurdité. L'humanité montre ainsi sa faiblesse, et le

talisman sa force, et la vertu occulte de ce dernier se manifeste par le fait que les hommes n'ont pu se libérer de lui.

Les talismans se trouvent chez tous les peuples, à toutes les époques de l'histoire, et il n'est pas de formule occulte plus universelle. Lorsqu'on pratique des fouilles en Egypte, en Khaldée, en Perse, en Grèce, à Rome, les premiers objets que l'on découvre sont des talismans. Certains papyrus égyptiens donnent les détails des cérémonies pour préparer la « Bague d'Hermès » et les Scarabées. Les auteurs anciens nous ont conservé la description d'un nombre considérable de talismans, dont il nous est impossible de donner une énumération, même abrégée.

Il y avait des talismans de toutes sortes : anneaux, bijoux, pierres gravées ou ciselées, morceaux de parchemin ou de papier portant des inscriptions que l'on portait sur soi ou que l'on suspendait dans les maisons, et auxquels on attribuait une propriété magique. Le Priape des jardins n'était qu'un talisman immobilier, destiné à éloigner les forces malfaisantes et à protéger les récoltes contre toute déprédation. Parfois même le talisman pouvait être un animal vivant : chat, serpent, lézard, caméléon, dont on prenait le plus grand soin possible ; les chats noirs principalement avaient une réputation de talisman porte-bonheur qu'ils ont toujours conservée.

On peut diviser sommairement les talismans en maléfiques et bénéfiques. Les talimans maléfiques sont offensifs et destinés à produire le mal. Nous en avons vu l'emploi aux chapitres de la sorcellerie et de l'évocation des démons. Les talismans bénéfiques sont essentiellement défensifs ; ils ont pour but la protection de l'individu contre les forces mauvaises, et l'attraction des forces bienfaisantes. C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent la plupart des talismans employés encore aujourd'hui.

Il est difficile de découvrir une méthode générale ayant présidé à la confection des talismans. Chaque doctrine religieuse, chaque croyance, chaque théorie des phénomènes naturels a engendré ses propres amulettes, lesquelles parfois se sont trouvées mêlées à tel point que les origines de chacune sont presque impossibles à établir. La plupart des talismans grecs ou romains ont un caractère astrologique ; d'autre part,

la religion judaïque et la Cabbale ont inspiré également un grand nombre d'amulettes, de telle sorte que, dans notre civilisation, il n'est pas rare de trouver ces éléments intimement mélangés.

Les pierres précieuses ont été considérées, chez tous les peuples, comme des talismans naturels. Leur dureté et leur densité indiquent qu'elles ont été formées par des forces d'affinité et de cohésion extrêmement puissantes. Elles représentent la matière à son plus haut degré de coagulation et de compression ; par conséquent, les influences radioactives qui s'en dégagent doivent être considérables. Aussi ne faut-il pas nous étonner de voir les écrivains anciens : Aristote, Théophraste, Saint Isidore de Séville, l'évêque Marbode, Sainte Hildegarde, Carlo Dolci, Camille Léonard, Pierre de Scudalupis, Boëtius de Boot, assigner à chaque pierre précieuse une vertu curative spéciale ; les chrétiens, incités par l'importance donnée aux pierres précieuses par la Bible, dans la description des vêtements du Grand-Prêtre, accueillirent avec enthousiasme toutes les traditions païennes relatives à leur emploi.

Suivant Camille Léonard, *Speculum lapidum,* Paris, 1610, l'émeraude, portée sur soi, refrène la lasciveté, dissipe les illusions démoniaques, augmente la mémoire et inspire aux rhétoriciens des arguments convaincants. Le rubis et l'escarboucle maintiennent le corps en bonne santé, préservent de la peste et du poison, augmentent les biens de la fortune et réconcilient les personnes divisées par des procès. Le saphir rend pacifique, aimable et pieux ; selon Jérôme Cardan, *De subtilitate,* Paris, 1550, il est utile contre la morsure des scorpions et des serpents. Selon Sainte Hildegarde, *Physica, De Lapidibus,* XVII, le diamant, tenu dans la bouche par les menteurs et les hommes sujets à la colère, les guérit de ces défauts ; il permet de jeûner facilement à ceux qui ne peuvent supporter le jeûne ; la topaze neutralise tout liquide dans lequel se trouve un poison ; la perle est souverainement efficace dans les maux de tête.

Les pierres précieuses sont plus actives encore si elles sont employées selon leurs correspondances astrologiques, et combinées avec les métaux de même nature. Voici, selon Pierre de Scudalupis, *Sympathia septem metallorum,* Paris, 1610, et Trithème, *Veterum Sophorum*

Sigilla, 1612, les correspondances des sept planètes avec les sept métaux principaux et les pierres précieuses :

Planètes	Métaux	Pierres précieuses
La Lune	Argent	Cristal
Mercure	Mercure	Aimant, alectoria,
Vénus	Cuivre	Améthyste, perle, saphir, escarboucle.
Le Soleil	Or	Saphir, diamant, aimant, hyacinthe
Mars	Fer	Emeraude, jaspe
Jupiter	Etain	Cornaline, émeraude
Saturne	Plomb	Turquoise et toutes les pierres noires.

Mais on augmentait encore la puissance de ces diverses combinaisons en gravant, sur les pierres ou les métaux, des caractères symboliques appropriés à leur nature ; c'était là, d'ailleurs, le véritable talisman, qui ne se comprend pas sans quelque signe mystérieux qui en précise la valeur. Pierre de Bresche, dans son *Traité des Talismans*, Paris, 1671, le définit ainsi :

« Talismant n'est autre chose que le sceau, la figure, le caractère ou l'image d'un signe céleste, planette ou constellation, imprimée, gravée ou ciselée sur une pierre sympathique ou sur un métal correspondant à l'astre, par un ouvrier qui ait l'esperit arresté et attaché à l'ouvrage et à la fin de son ouvrage, sans estre distrait ou dissipé en d'autres pensées estrangères au jour et heure du planette, en un lieu fortuné, en un temps beau et serein, et quant il est en la meilleure disposition dans le ciel qu'il peut estre, affin d'attirer plus fortement les influences pour un effect dépendant du mesme pouvoir et de la vertu de ses influences. »

Il faut donc distinguer encore ici entre le talisman « magnétisé » et le talisman non magnétisé. Nul doute que le premier, dans lequel une personne habile à ce genre d'opérations a concentré toute sa force de volonté, ne soit doué de propriétés que ne saurait avoir le second.



Fig. 309. — LA FACE DU SHADAI.
La Clavicule de Salomon,
Bibliothèque de l'Arsenal.
Manuscrit n° 2348.

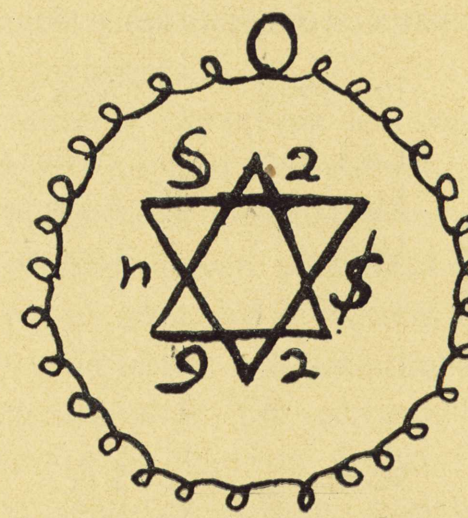


Fig. 310. — AMULETTE TROUVÉE SUR L'ÉVÊQUE ANSELM DE WURZBOURG, LE 9 FÉVRIER 1749.
(Musée de Würzbourg).

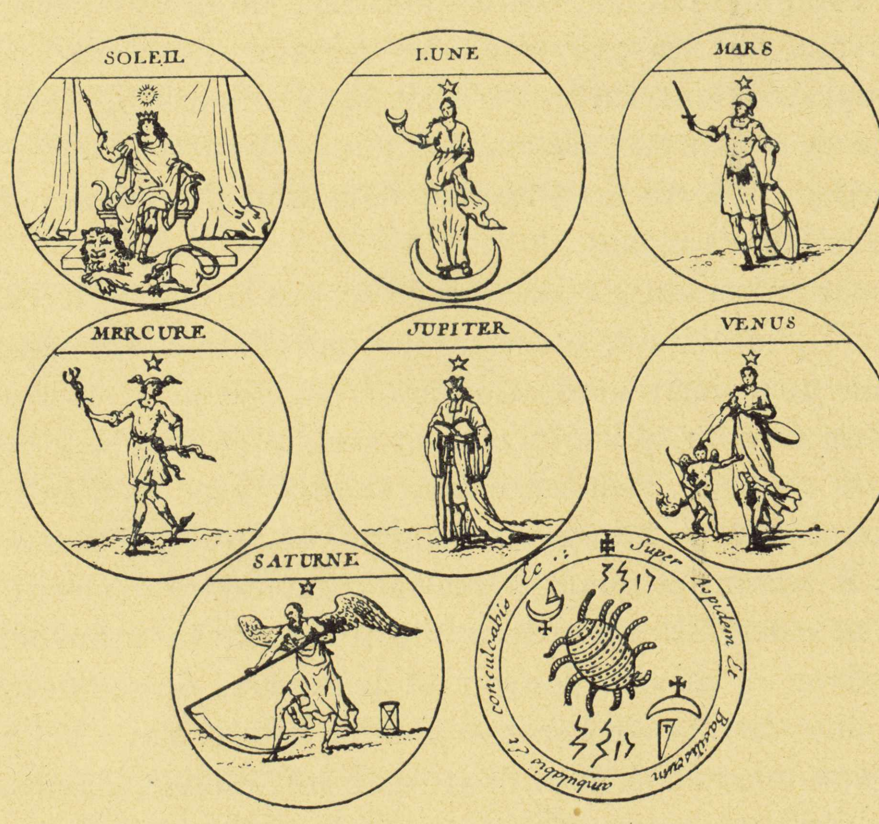


Fig. 311. — TALISMANS POUR LES SEPT JOURS DE LA SEMAINE.
Le Petit Albert, Cologne, 1722.

C'est ainsi que le livre populaire attribué à Albert le Grand et intitulé *Secrets merveilleux de la Magie naturelle et cabalistique du Petit Albert,* Cologne, 1722, propose sept talismans pour tous les jours de la semaine (Fig. 311). Ces talismans doivent être gravés sur les métaux correspondant aux jours, savoir : le talisman du dimanche ou soleil, sur de l'or, celui du lundi sur de l'argent, celui du mardi sur du fer, celui du mercredi sur du mercure fixé ou congelé, celui du jeudi sur de l'étain, celui du vendredi sur du cuivre, et celui du samedi sur du plomb. C'est ce qu'il appelle, faussement d'ailleurs, le talisman de Paracelse. On doit porter sur soi, en en changeant chaque jour, une de ces sept médailles. La huitième figure est celle d'un talisman qui n'a pas d'attribution particulière et peut être porté indifféremment tous les jours ; il assure le triomphe sur les ennemis, selon le verset qu'il porte en exergue : *super aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis,* « tu marcheras sur l'aspic et le basilic et tu les fouleras aux pieds. »

Les talismans purement astrologiques, comme les précédents, sont rares. Comme nous l'avons dit, on y a volontiers mélangé des versets bibliques, des noms divins hébraïques et des formules empruntées à la Cabbale. On sait qu'un des plus célèbres talismans est celui appelé sceau de Salomon, et dont le monarque hébreu, dit-on, est l'auteur. Il se compose de deux triangles équilatéraux entrelacés, dont l'un est posé sur sa base, l'autre sur son sommet, ce qui produit ainsi six pointes s'inscrivant en hexagone dans un cercle. Au milieu doit se trouver le nom divin de quatre lettres, Tetragrammaton. Les juifs ont actuellement aussi un talisman, qu'ils appellent *Shadaï,* et que portent tous les enfants israëlites au moment de la cérémonie dite Bar-Mitzwah. C'est une médaille ronde sur laquelle est inscrit le nom divin שׁדי, et dont l'usage est de tradition immémoriale. Les cabbalistes chrétiens et les mages sorciers n'ont pas manqué de s'en emparer ; on trouve des Shadaï dans plusieurs exemplaires des Clavicules de Salomon, entre autres le superbe pentacle ci-contre (Fig. 309), qui se trouve dans le manuscrit 2348 de la Bibliothèque de l'Arsenal. Dans un cercle, se trouve la face du Tout-Puissant, d'un dessin primitif, qui ne laisse pas que d'être fort impressionnant. Au sommet, le sceau de Salomon ; en exergue, la devise : *Ecce faciem*

et figuram ejus per quem omnia facta sunt, et cui omnes obediunt : « Voici la face et la figure de celui par qui toutes choses ont été faites et auquel tous obéissent. » A droite et à gauche du visage, en hébreu cursif, les noms divins Al et Shadaï. Ce talisman, dont l'efficacité est présentée comme universelle, est ainsi désigné dans le manuscrit : « La Face du Saday tout-puissant à la veuë et à l'aspect de laquelle obéissent toutes les créatures ; et les esprits angéliques agenouillez la révèrent. »

On trouve au musée de Würzbourg une amulette grossièrement dessinée sur parchemin, dont nous donnons ci-contre la reproduction exacte (Fig. 310), et qui se rattache, elle aussi, aux talismans d'origine hébraïque. Elle se compose du sceau de Salomon, irrégulièrement tracé, et accompagné de six caractères dont il est malaisé de deviner la signification. Cette amulette fut recueillie, le 9 février 1749, à sept heures et demie du matin, sur le corps de l'évêque Anselm von Würzbourg, comte d'Ingelheim, un fervent adepte de l'alchimie, qui fut trouvé mort dans son lit.

Les talismans de ce genre, mais ayant une destination bien déterminée, sont nombreux ; il en est qui sont tellement utiles que leur emploi, s'il était généralisé, assurerait le bonheur de l'humanité ; nous ne refuserons donc point, à nos lecteurs, la joie de les posséder. Par exemple, si, par malheur, vous étiez jeté dans une prison, ayez toujours sur vous le talisman ci-contre, extrait du manuscrit n° 2497 de la Bibliothèque de l'Arsenal, intitulé *Les vrais Talismans, Pentacles et Cercles* (Fig. 312), car vous serez miraculeusement délivré le dimanche qui suivra, ainsi que vous le promet la légende annexée à ce talisman : « Si quelqu'un estoit par hazard emprisonné et détenu enchaîné avec des chaînes de fer, à la présence de ce pentacle, gravé en or, au jour et heures du Soleil, il sera incontinent délivré et mis en liberté. » Il contient quelques lettres hébraïques trop frustes pour être lisibles, disposées sur une Croix de Malte, avec le verset 17 du Psaume CXV, parfaitement de circonstance : *Dirupisti vincula mea : tibi sacrificabo hostiam laudis, et nomen Domini invocabo :* « Tu as rompu mes liens ; je te sacrifierai une hostie de louange, et j'invoquerai le nom du Seigneur. »

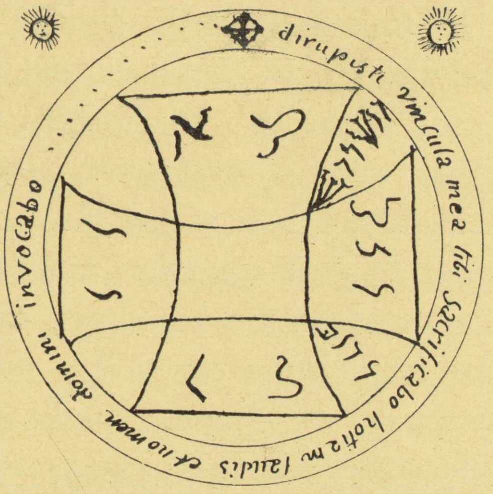


Fig. 312. — TALISMAN POUR ÊTRE DÉLIVRÉ DE PRISON. *Les vrais Talismans, Pentacles et Cercles.* Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit n° 2497, XVIIIe siècle.

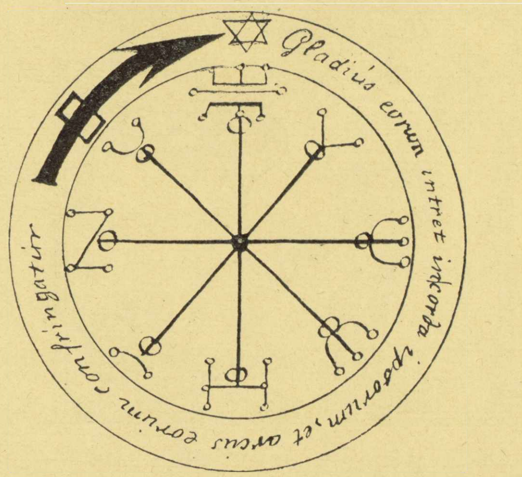


Fig. 313. — TALISMAN POUR RÉSISTER AUX ATTAQUES DES MALFAITEURS. *La Clavicule de Salomon.* Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrit n° 2348, XVIIIe siècle.

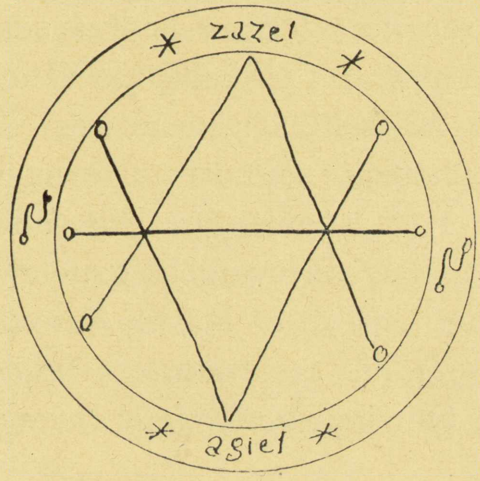


Fig. 314. — TALISMAN CONTRE LES MORTS SUBITES. *Les Clavicules de Rabbi Salomon.* Arsenal. Manuscrit n° 2346, XVIIIe siècle.

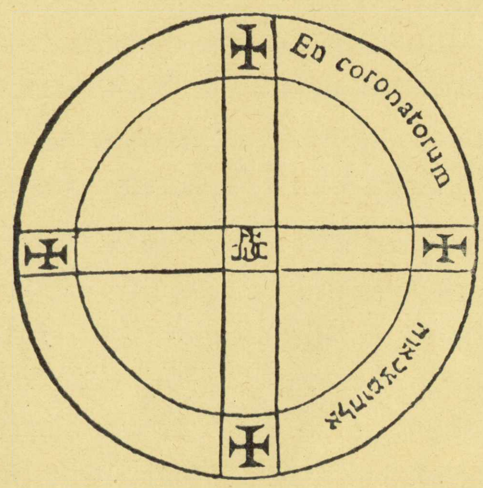


Fig. 315. — TALISMAN POUR LES PERSONNES DÉSIRANT ACQUÉRIR DE LA MÉMOIRE. J.-B. Belot, *Œuvres,* Liége, 1704. (Collection de l'auteur).

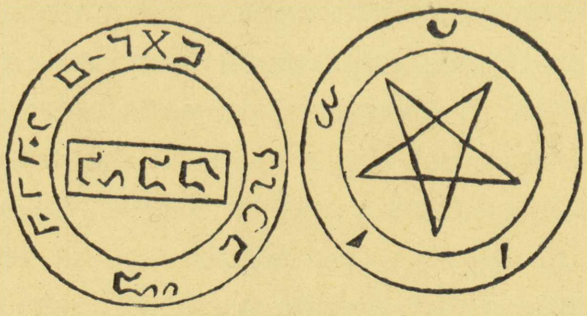


Fig. 316. — TALISMAN POUR RÉUSSIR AU JEU ET DANS LE COMMERCE. *Le Petit Albert,* Cologne, 1722. (Collection de l'auteur).

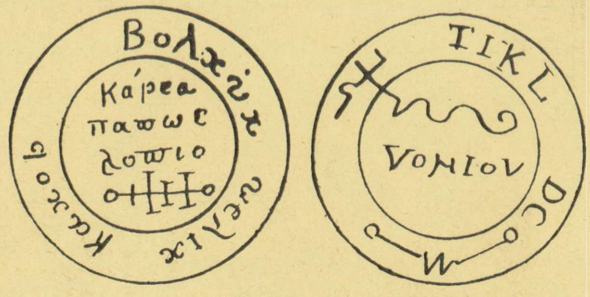


Fig. 317. — TALISMAN PERMETTANT DE DÉCOUVRIR DES TRÉSORS. *Grimoire du Pape Honorius Le Grand.* Arsenal, manuscrit n° 2494.

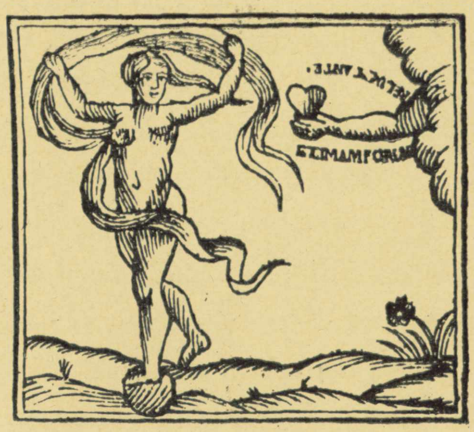


Fig. 318. — TALISMAN POUR FAIRE FORTUNE.
Le Petit Albert, Cologne, 1722.

Avec le talisman de la figure 313, extrait du *Livre de la Clavicule de Salomon, roy des Hébreux*, Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit n° 2348, vous pourrez vous aventurer aux heures les plus avancées de la nuit, dans les quartiers mal famés et les pires coupe-gorges des capitales des cinq parties du monde, car « il a une si grande vertu, dit la légende explicative, qu'en estant armé, si tu es attaqué par quelqu'un, tu n'en pourras pas estre offensé, ny blessé, quand tu combatras avec lui ; et ses propres armes se tourneront contre luy. » Il est construit avec huit rayons à l'extrémité desquels sont inscrites huit lettres hébraïques en caractères mystérieux, que Cornelis Agrippa, *La Philosophie Occulte*, livre II, chapitre 30, appelle « Ecriture Malachim », qui est, dit-il, « l'écriture antique dont Moïse et les prophètes se sont servis, de laquelle il ne faut pas témérairement révéler la forme à personne ». Ce sont, en partant de la pointe supérieure, et en se dirigeant vers la gauche, les lettres : Aleph, Caph, He, Jod, Mem, Beth, Beth et Resh. Autour du cercle, le verset 15 du Psaume XXXVI : *Gladius eorum intret in corda ipsorum, et arcus eorum confringatur :* « Que leur glaive leur entre dans le cœur, et que leur arc soit brisé. »

Voici un talisman fort précieux également (Fig. 314) « contre les morts subites et les accidens qui la causent du Samedy sous Saturne. » Cette planète étant néfaste, il est naturel que le samedi soit un mauvais jour, contre lequel il importe de se protéger. Remercions donc l'auteur du manuscrit n° 2346 de la Bibliothèque de l'Arsenal de nous aider à nous tirer de ce mauvais pas. Son talisman est fort simple ; il se compose d'un double cercle formant couronne, dans lequel se trouve répété deux fois le signe traditionnel de l'Intelligence de Saturne, puis les noms Zaziel et Asiel. A l'intérieur, une figure à huit pointes, inscrite dans le cercle, qui, selon Cornelis Agrippa, est également le signe de l'Intelligence de Saturne.

Le bon curé Belot nous a donné un excellent talisman pour les orateurs et pour toutes personnes qui, n'ayant pas de mémoire, désirent en acquérir. « Il faut, dit-il dans ses *Œuvres,* Liv. III, chap. V, faire la figure suivante (Fig. 315). Sur le côté dextre, il faut mettre *alpha,* sur le sommet *mi,* au milieu *omeogis,* en bas, et ces lettres se réfèrent aux hébraïques Aleph, Mem, Shim. L'on doit notter qu'icelle figure doit estre faite sur de l'or ou argent pur, ou bien pour le mieux sur du Mercure congelé et fait fusible, ou bien pour plus commun (comme j'ay veu), sur le parchemin ou membrane de Renard ou de Hyène ; il faut que ces animaux soient tuez lorsque le Soleil est en une des maisons de Mercure qui sont en Gemini ou Virgo... La manière de s'en servir est, au soir, lire ou se faire lire telle harangue, sermon, etc., que l'on voudra de telle science ou art que l'on peut discourir ; après la lecture, une ou deux fois lue et méditée, se coucher, poser icelle figure sous sa tête, et au précédent, lire l'oraison qui se réfère à icelle science, et escrire en sa main senestre alpha et omega. La harangue ou oraison, le lendemain est présente, et l'on ne peut, quand l'on voudroit, en obmettre ny oublier une seule diction ni particule en les récitant. » Le procédé n'est certes pas des plus aisés à réaliser, mais les avantages qu'il apportera compenseront largement les difficultés qu'on éprouvera à se procurer du parchemin d'hyène.



Fig. 319. — MANIÈRE D'EXTRAIRE LA PIERRE TALISMANIQUE DE LA TÊTE DU CRAPAUD.
Johannes de Cuba, *Hortus Sanitatis,* Paris, vers 1498.

Nous n'aurons garde d'oublier les talismans pour faire fortune. Leur utilité n'a pas besoin d'être démontrée, et nos lecteurs ne manqueront pas d'estimer que ce sont les plus précieux de tous. Le *Petit Albert,* édition de Cologne, 1722, nous en livre libéralement un, qu'on doit attacher à son chapeau (Fig. 318); il représente la Fortune sur sa roue, qui échappe à une main sortant d'un nuage et offrant un cœur, avec

l'inscription : *Reluctante,* écrite à rebours, puis : et *fort unam.* « On peut, dit cet excellent livre, le faire sur du parchemin vierge et bien purifié, au jour et heure de Jupiter, le thème du Ciel étant dans une heureuse situation. »

Le même livre, qui tient absolument à nous enrichir, nous fait présent d'un autre talisman « pour estre fortuné au jeu et dans le négoce » ; on le doit au fameux sorcier et nécromancien Arbatel. Il est



Fig. 320. — MANDRAGORE MASCULINE. Johannes de Cuba, *Hortus Sanitatis,* vers 1498.

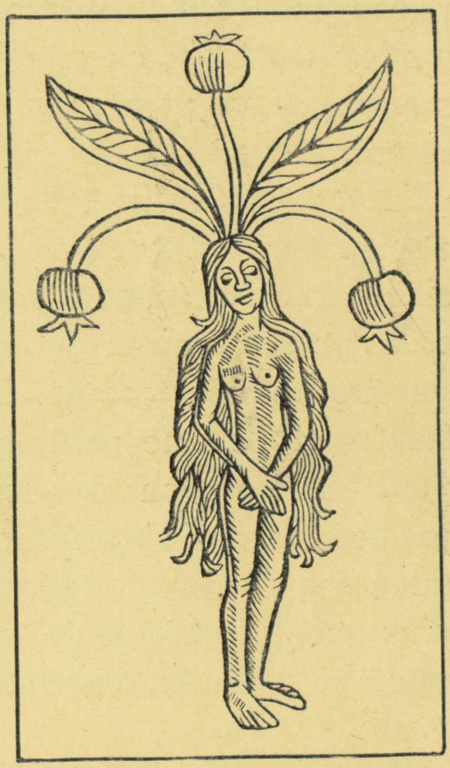


Fig. 321. — MANDRAGORE FÉMININE. Johannes de Cuba, *Hortus Sanitatis,* vers 1498.

à double face (Fig. 316) ; sur l'une, on distingue, au centre, le mot hébreu, *Ghibor,* le Puissant ; puis le Tetragrammaton, et quelques noms peu lisibles, en caractères retournés.

Sous ce vocable laconique « Pentacle pour les trésors », le *Grimoire du Pape Honorius le Grand,* manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 2494, nous donne, sans autre explication, un talisman précieux (Fig. 317) au moyen duquel il doit être possible d'amasser des richesses considérables. Sur l'une des faces, nous lisons, en caractères grecs, les

mots *Bolkuk, Selix, Kakob,* autour du cercle, puis *Karea papos lopio ;* sur l'autre *Tikl, nomiou* et *Dc* accompagnés de signes se rapportant aux intelligences planétaires.

Dans une étude sur les talismans, nous eussions été bien étonnés de ne point rencontrer Catherine de Médicis, la reine-sorcière, dans la vie de laquelle l'occultisme tint une si large place. Aussi bien posséda-t-elle un talisman demeuré célèbre, bien que peu de personnes en aient vu la figure exacte. Il en existe une gravure, de la plus insigne rareté, dont nous ne connaissons qu'une seule épreuve, que nous croyons unique. Elle se trouve reliée à la suite d'un exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale, du fameux libelle attribué à Henri Estienne : *Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de Catherine de Médicis,* s.l. 1575.

Nous reproduisons les deux faces de ce talisman (Fig. 322). Dans celle de gauche, on voit Jupiter, assis sur son trône, ayant devant lui l'aigle de Ganymède. Un démon à tête d'Anubis lui présente un miroir; on lit les mots ANAEL, HE, AMIC, OXIEL, et les signes conventionnels de Jupiter, de son intelligence et de son démon. Sur la face de droite, est représentée Catherine de Médicis elle-même, dit-on, nue, sous les traits de Vénus ; au sommet, l'hiéroglyphe planétaire de cette même divinité, puis les mots HANIEL, EBVLEB (Belzébuth), ASMODEI, et les signes de Vénus. Ce talisman est accompagné de la curieuse notice suivante :

« Cette princesse le portoit toujours sur elle ; il étoit de la façon et fabrique du sieur Régnier, fameux mathématicien, qui passoit pour magicien, en qui elle avoit beaucoup de confiance. On prétend aussi que la vertu de ce talisman étoit pour gouverner souverainement et connoitre l'avenir et qu'il étoit composé de sang humain, de sang de bouc, et de plusieurs sortes de métaux fondus ensemble sous quelques constellations particulières, qui avoient rapport à la Nativité de cette Princesse. L'original de ce Talisman, qui fut trouvé et cassé après sa mort, arrivée à Blois, le 5 janvier 1579, âgée de 70 ans, est à présent conservé au Cabinet de l'abbé Fauvel, qui la fait ainsy graver et copier très fidèlement. »

On doit ranger encore au nombre des talismans, les fameuses « terres sigillées », dont on fit grand usage autrefois en médecine et dont il existe

une ample collection au Musée Germanique de Nürnberg ; c'étaient des pastilles de terres diverses sur lesquelles étaient imprimés des sceaux correspondant à leur nature, et que l'on appliquait, dans certaines affections, sur les parties malades pour en obtenir la guérison. On faisait également usage des pierres formées à l'intérieur du corps de certains animaux, tels que les bézoards, que l'on trouve dans l'estomac des cerfs et des chèvres d'Asie, et dont Boëtius de Boot, en son *Parfait Joaillier*, Lyon, 1644, rapporte tant de merveilles; ils préservaient de tous poisons, venins et airs pestilentiels ; la pierre que l'on prétendait exister dans la tête des crapauds, était un talisman sûr pour obtenir un bonheur à peu près parfait sur terre. Johannès de Cuba, dans son *Hortus Sanitatis*, Paris, vers 1498, a indiqué une méthode à la fois pratique et élégante pour extraire cette dernière, que nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs (Fig. 319).

Il nous faudrait encore citer les abraxas, les talismans de Paracelse, de Cornelis Agrippa, de Gaffarel, du P. Ménestrier, d'Odoucet, etc. ; mais nous ne pouvons nous étendre davantage sur ce sujet qui nécessiterait un traité spécial. Mentionnons cependant, pour terminer, parmi les talismans naturels, la mandragore, plante mystérieuse, demeurée imprécise, sur laquelle on a dit tant de merveilles. On désigne aujourd'hui sous ce nom une sorte de solanée, *Atropa Mandragora* qui n'est probablement pas de la même nature que ces plantes appelées, dans la Bible, *Doudaïm*, que Ruben apporta à sa mère Lia, et qui excitèrent si impétueusement l'envie de Rachel. Les commentateurs bibliques en font la plante de Vénus par excellence, qui accorde la fécondité aux femmes stériles. On a identifié les Doudaïm avec le lys, et avec certaines plantes appelées *amomum, helicabum, çalathum*, etc. Sainte Hildegarde, *Physica*, Lib. L. *de Plantis*, lui consacre une assez longue notice ; « elle est chaude, dit-elle, un peu aqueuse, et formée de la terre délayée, dont Adam a été créé ; c'est pourquoi cette herbe, du fait qu'elle est à la ressemblance de l'homme, sert beaucoup plus à la suggestion du Diable, que les autres plantes ; selon les désirs de l'homme on peut susciter à volonté le bien ou le mal comme on le faisait autrefois avec les idoles ». La sainte abbesse ne manque pas de faire remarquer la particularité

curieuse de cette plante de se diviser en deux espèces, l'une mâle, faite à l'image de l'homme, *species masculi hujus herbae,* l'autre femelle, à l'image de la femme, *species feminae hujus herbae.* Tous les écrivains du Moyen-Age qui ont parlé de la mandragore, ont fait cette distinction ; Johannès de Cuba, dans son ouvrage déjà cité : *Hortus Sanitatis,* 1498, a donné la double figure de cette plante, accentuant bien sa ressemblance prétendue avec l'homme et la femme (Fig. 320 et 321). Il semble qu'on ait appelé mandragores des racines de plantes fort dures, et sculptées en minuscules statuettes, de forme humaine; on pensait que de petits démons familiers s'y venaient loger ; elles faisaient connaître l'avenir en hochant la tête aux questions qu'on leur posait. Les mandragores étaient très répandues autrefois en Allemagne ; on les utilisait aussi en médecine, et nous en avons vu une, enfermée dans un petit tube de cristal, dans les remarquables salles de pharmacie ancienne du Musée Germanique de Nürnberg.

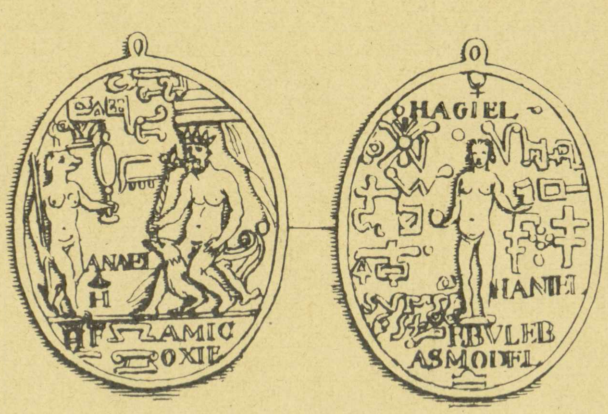


Fig. 322. — TALISMAN MAGIQUE DE CATHERINE DE MÉDICIS.
Henri Estienne, *Discours merveilleux de la vie, actions et deportemens de Catherine de Medicis,* 1575.
Bibliothèque Nationale, L 34 b 827 B.

LIVRE TROISIEME

LES ALCHIMISTES

.I.

LA DOCTRINE SECRETE

Après le mystère des Mondes invisibles, dans lequel l'homme avait cherché à pénétrer, et celui des choses futures qu'il avait essayé d'éclaircir, un troisième mystère non moins troublant s'offrait à sa curiosité : l'énigme de la nature demeurait indéchiffrée ; la matière gardait le secret de ses formes, de ses variétés et de ses transformations.

Certes, des philosophes, tels qu'Aristote ou Théophraste, n'avaient pas manqué de discourir des « choses naturelles », mais seulement en décrivant les accidents extérieurs de la matière, que chacun de nous peut voir. Une doctrine, l'alchimie, prétendait avoir pénétré le mystère même de la vie et de la formation des substances inanimées.

Pour bien des gens qui ne l'ont pas étudiée, l'alchimie n'est qu'un amas de rêveries et de divagations, résultant d'une vaine tentative des hommes pour faire de l'or artificiel, à laquelle ils étaient poussés, soit par une cupidité sordide, soit par une folie orgueilleuse de vouloir s'égaler au Créateur. Cependant, ceux qui étudient l'alchimie en dehors de ces préoccupations inférieures ne tardent pas à y découvrir un charme dont la suavité ne saurait être décrite ; et, dans l'édifice ténébreux des sciences du Moyen-Age, celle-ci irradie comme ces roses géantes, silencieuses et immobiles qui, loin des vulgarités de la vie, baignent d'une lumière ineffable le transept des cathédrales endormies.

Une des premières notions précises que l'on recueille de la lecture



SYMBOLISME DES OPÉRATIONS DE LA PIERRE PHILOSOPHALE.
LA SUBLIMATION. Figures d'Abraham Juif.

9

des auteurs ayant traité de l'alchimie, c'est que cette science repose sur un secret qui n'est réservé qu'à un petit nombre d'adeptes privilégiés possédant les qualités intellectuelles et morales requises pour l'obtenir. Difficile et étroite est la voie, et nombreux sont ceux qui s'y fourvoient dans des sentiers erronés où ils ne trouveront que déception, erreur, mensonge, ce qui leur fera dépenser en pure perte des sommes considérables. Cette vérité a été remarquablement exposée par Henri Khunrath, dans la planche de son *Amphitheatrum aeternae sapientiae,* Hanau, 1609, représentant la Citadelle alchimique (Fig. 323), qui symbolise la science d'Hermès. Cette citadelle est entourée d'un large cercle divisé en vingt et un compartiments, ayant chacun une entrée. Vingt de ceux-ci n'ont point d'issue, et se trouvent barrés par le mur énorme qui les isole de la citadelle. Ils signifient les vingt voies parmi lesquelles peuvent se fourvoyer les chercheurs de la doctrine alchimique ; des inscriptions indiquent les opérations fausses que représentent ces voies, telles que : essai de transmutation de l'argent en or, par augmentation, essai de travail sur le mercure vulgaire, etc. Et comme ces vingt compartiments communiquent entre eux, l'amateur philosophe peut errer longtemps avant de reconnaître sa sottise. Le vingt et unième compartiment, celui qui se présente en avant de la figure, est le vrai chemin. Mais à peine l'adepte s'y est-il engagé qu'il se heurte à un gardien qui lui barre le seuil d'un léger pont-levis franchissant le large fossé rempli d'eau qui isole la citadelle. Plusieurs conditions sont exigées ici de lui : La connaissance de la matière du Grand-Œuvre, nom par lequel on désigne le résultat de la grande opération alchimique, ainsi que celle de sa préparation ; puis la foi et le silence, et enfin les bonnes œuvres.

Car les alchimistes, ont tous enseigné, ce dont peu de personnes se doutent, que l'on ne parvient à posséder le secret de l'or, que si l'on a une âme droite et honnête. L'alchimie n'est point une science purement physique : des qualités personnelles y sont requises obligatoirement. Un alchimiste du XVe siècle, Nicholas Valois, dans ses *Cinq Livres,* Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit n° 3019, dit expressément : « le bon Dieu me donna ce divin secret par mes prières et bonnes intentions que j'avois

d'en bien user ; on perd la science en perdant la pureté du cœur... » C'est pourquoi on voit sur la gravure citée quelques futurs adeptes qui, n'ayant pu franchir le pont-levis, ont réussi à monter sur le mur du fossé, et, de là, leurs regards plongent dans la citadelle alchimique, dont ils connaissent bien les secrets, mais qu'ils sont incapables de réaliser eux-mêmes.

Enfin, un heureux initié a pu passer par la porte de la citadelle, surmontée de l'hiéroglyphe du mercure philosophique. Deux conseils prudents l'ont accueilli : « Prie théosophiquement et travaille physico-chimiquement ». Puis il parcourt les sept angles de la citadelle, correspondant aux sept opérations transmutatoires : Dissolution, purification, puis introduction dans le vase scellé ou athanor du feu, ce qui est représenté ici par les mots : *Azoth pondus ;* puis solution par putréfaction ; multiplication, fermentation et projection. Enfin, l'adepte parvient au but désiré, la fameuse Pierre philosophale, gardée par un dragon énorme, qui ne la livre qu'à ceux qui ont accompli les opérations requises.

Nos lecteurs, déjà familiarisés avec les noms de quelques opérations du Grand Œuvre, pourront dès maintenant faire une constatation de la plus haute importance, c'est que, dès le XVe siècle, la science alchimique, celle que les adeptes prétendent être la vraie, se présente comme une doctrine complète, immuable, jamais clairement exposée, mais définie sous un symbolisme dont les formes se conserveront invariables, jusqu'à nos jours, doctrine mystérieuse ne pouvant progresser puisqu'elle a atteint d'un coup son point de perfection, et qui ne peut subir de modification que rien ne nécessite ; les adeptes qui l'ont comprise sont d'accord sur cette doctrine et, sourds aux récriminations de la chimie moderne qu'ils connaissent fort bien, ils répètent les mêmes expressions voilées sous les mêmes allégories ; et c'est en vertu de cette similitude parfaite que nous voyons Cyliani et Cambriel, par exemple, deux alchimistes ayant opéré vers 1830, parler exactement le même langage métaphorique que Nicolas Flamel ou Basile Valentin, qui vécurent au XIVe et au XVe siècle.

Puis, à côté d'eux, gravite la foule des non-initiés, qui n'ont point pénétré le secret de la vraie doctrine, et qui travaillent sur des matières



Fig. 323. — LA CITADELLE ALCHIMIQUE.
Henri Khunrath, *Amphiteatrum aeternae Sapientiae*,
Hanau, 1609.

hétéroclites qui ne les conduiront jamais au résultat désiré. Ce sont eux les faux alchimistes, que l'on appelle les souffleurs.

Ce n'est donc point de l'alchimie, comme on le dit souvent, qu'est née la chimie moderne, mais bien du travail extravagant des souffleurs, qui, s'épuisant en expériences sur des substances étrangères que réprouvaient les vrais adeptes, n'ont point obtenu le résultat désiré, c'est-à-dire la pierre philosophale, mais ont été conduits fortuitement à des découvertes inattendues, comme Kunckel, par exemple, qui isola le phosphore,

qu'il ne cherchait certes pas, ou Blaise de Vigenère, qui découvrit, sans s'en douter, l'acide benzoïque.

Cette distinction est essentielle à établir, si l'on veut espérer se diriger avec quelque certitude parmi la littérature alchimique, et ne point en venir à l'opinion de Buffon qui, dans son article sur l'or, de son *Histoire des Minéraux,* s'écrie, non sans quelque amertume de grand homme qui se croit mystifié : « Il faut avouer qu'on ne peut rien tirer des livres d'alchimie ; ni la *Table hermétique,* ni la *Tourbe des Philosophes,* ni Philalèthe et quelques autres que j'ai pris la peine de lire et même d'étudier, ne m'ont présenté que des obscurités et des procédés inintelligibles » ; la persistance des mêmes formules chez tous les auteurs eût cependant dû lui faire entendre qu'il s'agissait là d'une doctrine cachée sur laquelle ils étaient tous d'accord.

Une remarque importante que ne manquera point de faire un lecteur attentif de tout livre alchimique, c'est l'identité que les adeptes affirment invariablement exister entre la création du Cosmos et l'opération par laquelle ils réalisent le Grand-Œuvre. En vertu de la loi d'analogie dont nous avons déjà parlé, ils reconnaissent que le chapitre premier de la Genèse est la plus grande page d'alchimie ; quiconque a compris le mystère de la création du ciel, de la terre, des eaux, de la lumière, puis des animaux et de l'homme, connaît le secret de la pierre philosophale; l'athanor où s'opère la transmutation est une matrice en forme d'œuf, comme le monde lui-même, qui est un œuf gigantesque, l'œuf orphique qu'on trouve à la base de toutes les initiations, en Egypte, comme en Grèce ; et, de même que l'Esprit du Seigneur, ou Ruah Ælohim flotte sur les eaux, de même, dans les eaux de l'athanor, doit flotter l'esprit du monde, l'esprit de vie dont l'alchimiste doit être assez habile pour s'emparer. Un vieux livre alchimique de Mylius, intitulé *Basilica Philosophica,* Francfort, 1620, a montré cette analogie de façon très heureuse dans une belle planche de Mérian (Fig. 324). Au sommet, le Monde, le Cosmos, exprimé en une synthèse symbolique ; le monde céleste, représenté par les anges et le nom du Seigneur Tetragrammaton ; le monde planétaire et zodiacal ; le monde terrestre formé de ses éléments. Au-dessous, l'homme, Adam, analogue au Soleil ou Or, élément masculin ;

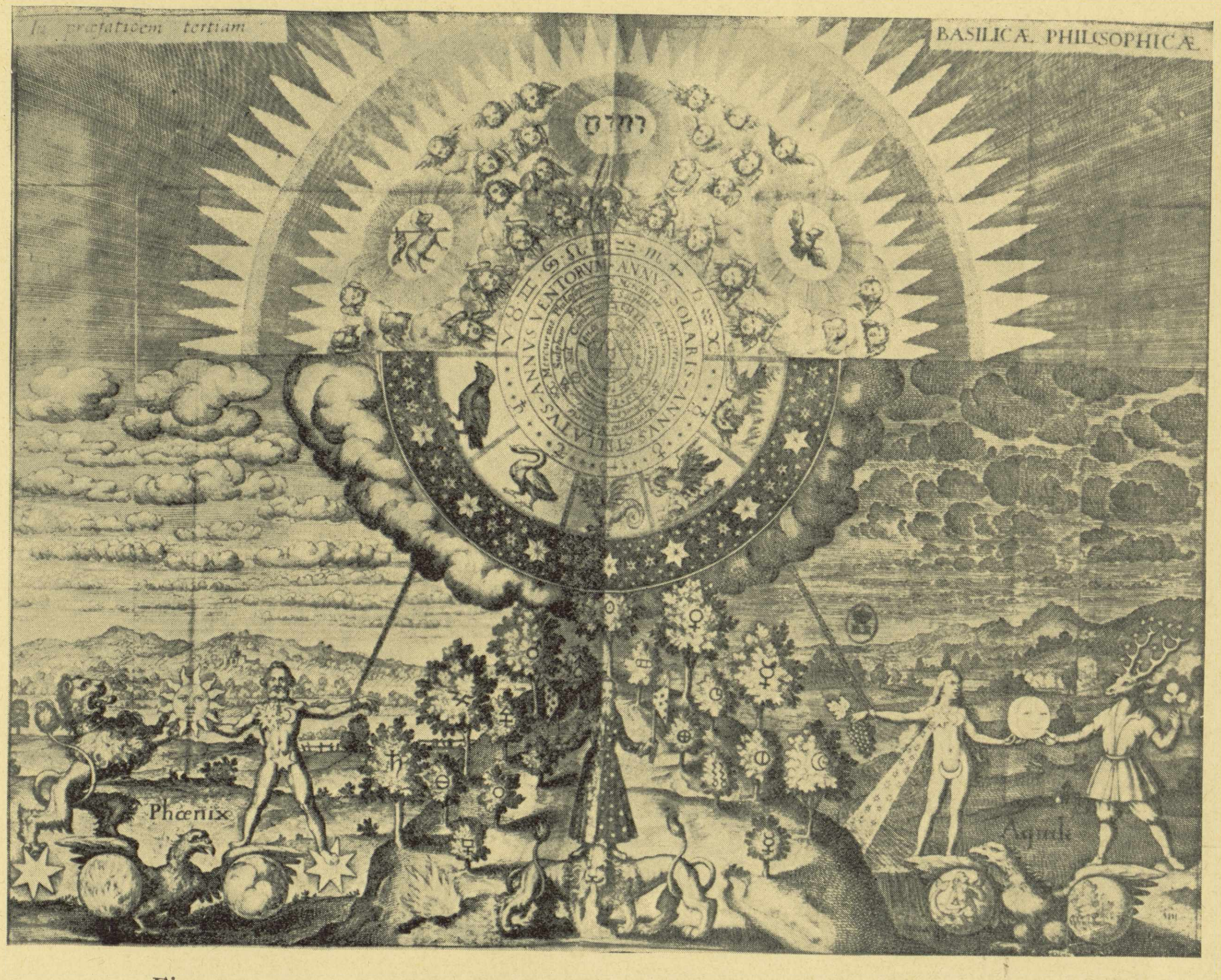


Fig. 324. — ANALOGIE DU MICROCOSME ALCHIMIQUE AVEC LE MACROCOSME.
Mylius, *Chymica ; Basilica philosophica,*
Francfort, 1620.

la femme, Eve, similaire à la Lune ou Argent, élément féminin ; tous deux sont les agents de l'opération alchimique et sont reliés, par des chaînes, au Macrocosme. Au centre, le Paradis terrestre, avec les sept métaux, le tout entouré de figures énigmatiques dont nous parlerons plus loin. Le processus suivi dans la formation du monde est le même que celui de la gestation animale, et celui de la génération métallique ne peut que lui être semblable ; c'est pourquoi tous les alchimistes répètent si souvent, avec obstination, que leur seul maître est la Nature; que les livres ne sont point nécessaires pour parfaire le Grand-Œuvre, et qu'il suffit d'ouvrir les yeux et d'imiter la Nature pour réussir. Le Président d'Espagnet, dans son *Enchiridion Physicae Restitutae,* Paris,

1651, commence par retracer les phases de la création du monde, qu'il donne comme base du processus de l'Œuvre : « quiconque, dit-il, ignore que l'Esprit qui a tiré le monde du néant et le gouverne, est l'âme du monde, celui-ci ignore les lois de l'univers »; et il insiste sur la connaissance de « la nature seconde, qui est l'Esprit de l'Univers, c'est-à-dire une vertu vivifiante de la lumière qui fut créée dès le commencement, laquelle a été unie au corps du Soleil ; c'est ce que Zoroastre et Héraclès ont appelé l'âme du monde. »

C'est à cause de cette imitation constante de la Nature que les alchimistes se sont intitulés eux-mêmes les « Philosophes » par excellence, les « Sages »; qu'ils appellent leur science, la Philosophie, et le résultat de leurs travaux : la Pierre Philosophale.

Nous avons parlé d'un symbolisme puissamment expressif, que les alchimistes se sont transmis comme une tradition et un dépôt précieux, de siècle en siècle, et qui est tellement immuable dans ses formes qu'une personne non initiée à l'alchimie, peut immédiatement reconnaître un ouvrage, une gravure, un objet à signification alchimique, sans en connaître le sens. A vrai dire, bien que Pernety ait enseigné que l'ensemble de la mythologie grecque n'ait servi qu'à couvrir le développement des opérations alchimiques, on ne trouve pas trace de ce symbolisme dans les œuvres des anciens auteurs, tels que les traités démocritains, Zozime, Roger Bacon, Albert le Grand, ni dans les arabes Morien, Geber, etc. Il nous semble faire sa première apparition dans le livre de l'alchimiste parisien Nicolas Flamel, intitulé : l'*Explication des Figures hiéroglyphiques mises par moy Nicolas Flamel, escripvain, dans le cimetière des Innocens, en la quatrième arche*. Ces figures ont existé au charnier des Innocents, à Paris, jusqu'au commencement du XIXe siècle, époque où ce cimetière fut détruit et remplacé par la Place des Innocents actuelle. Nicolas Flamel dit les avoir fait copier d'après un manuscrit demeuré célèbre, dont l'auteur était un juif nommé Abraham, et qui lui tomba entre les mains en 1357. Il ne pouvait guère apprécier l'époque de son manuscrit ; cependant, il le dit « fort vieux et beaucoup large ; il n'estoit point en papier ou parchemin, comme sont les autres, mais seulement il estoit fait de déliées escorces comme il me sembloit, de

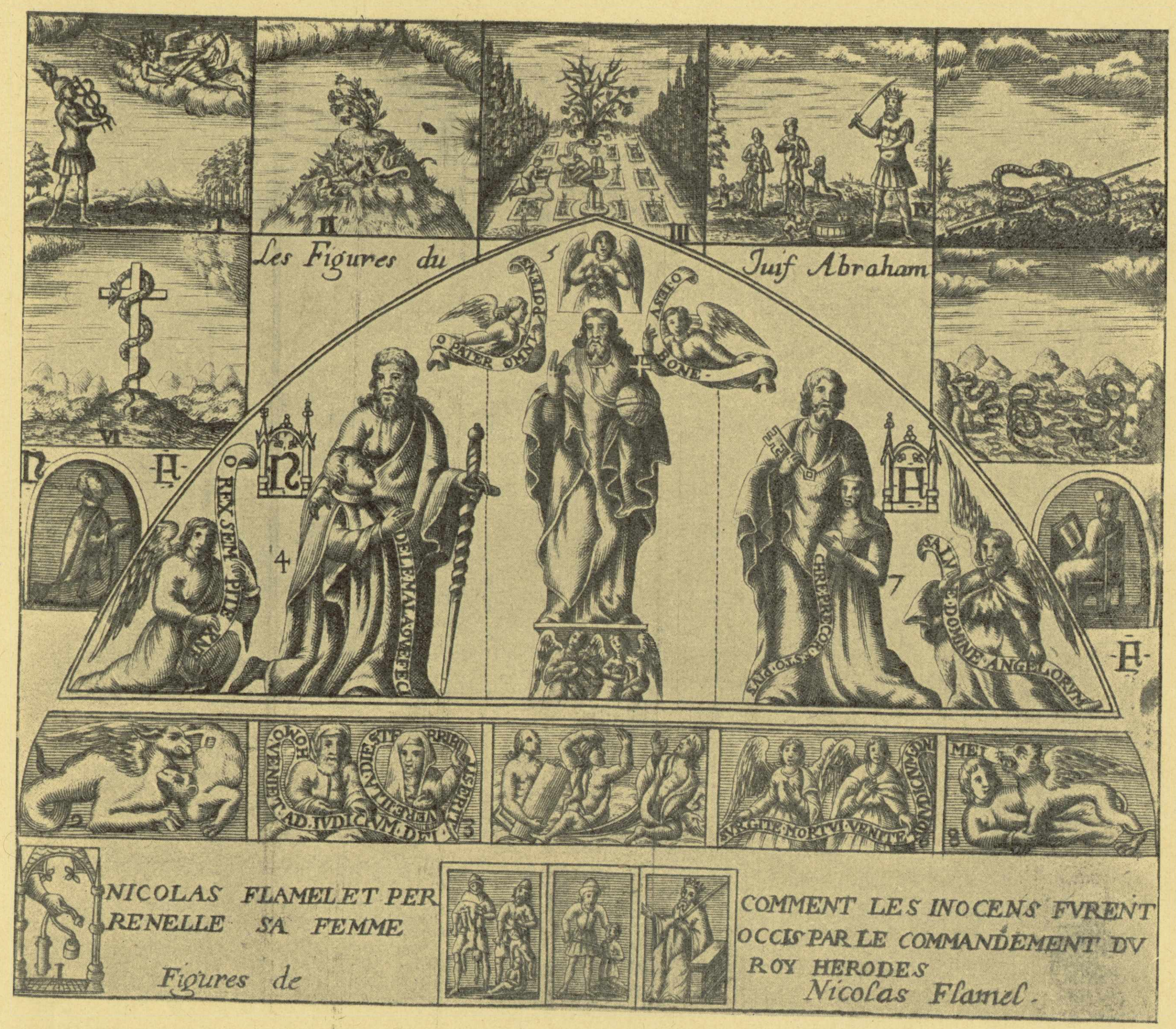


Fig. 325. — LES FIGURES ALCHIMIQUES D'ABRAHAM JUIF.
Fresques de Nicolas Flamel au charnier des Innocents. Estampe du XVIIIe siècle.
(Collection de l'auteur).

tendres arbrisseaux. » Nous ne nous avancerons pas beaucoup en supposant que ce livre, visiblement oriental par sa description, avait au moins une centaine d'années d'existence, ce qui ferait remonter au moins vers le milieu du XIII[e] siècle les figures qu'il contenait.

Les fresques que Nicolas Flamel fit peindre sous la quatrième arcade du Charnier des Innocents nous ont été heureusement conservées en une fort belle estampe que nous reproduisons (Fig. 325). Du XVII[e] au XVIII[e] siècle, elles étaient un but de pèlerinage pour les alchimistes, et

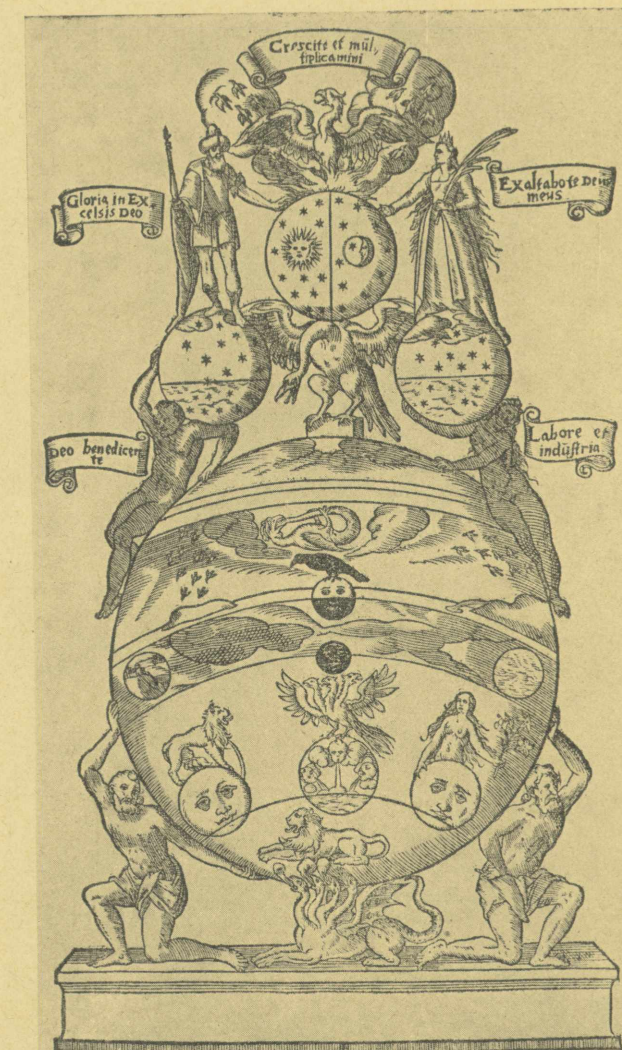


Fig. 326. — PARADIGME DE L'ŒUVRE PHILOSOPHIQUE.
Libavius, *Alchymia recognita emendata et aucta*
Francfort, 1606.
(Collection de l'auteur).



Fig. 327. — LE GRAND ŒUVRE.
Barckhausen, *Elementa Chymiæ*,
Leyde, 1718.

de nombreuses descriptions en ont été données. Nicolas Flamel a interprété lui-même les figures inférieures ; celles de la partie haute sont décrites, avec quelques variantes, dans deux manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, intitulées *Les Figures d'Abraham le Juif*, n°s 2518 et 3047, et que nous résumons ici.

A partir du haut de la gravure, en allant de gauche à droite, se trouvent sept figures se lisant de la façon suivante : I. Un jeune homme, Mercure, tenant un caducée ; dans un nuage, Saturne, armé de sa faux. *Interprétation :* Mortification du Mercure vulgaire, mêlé de sel commun et de vitriol, par le Dieu Mercure, à qui Saturne coupe les jambes de sa faux.

II. Une montagne avec sept cavernes et sept serpents noirs et jaunes;

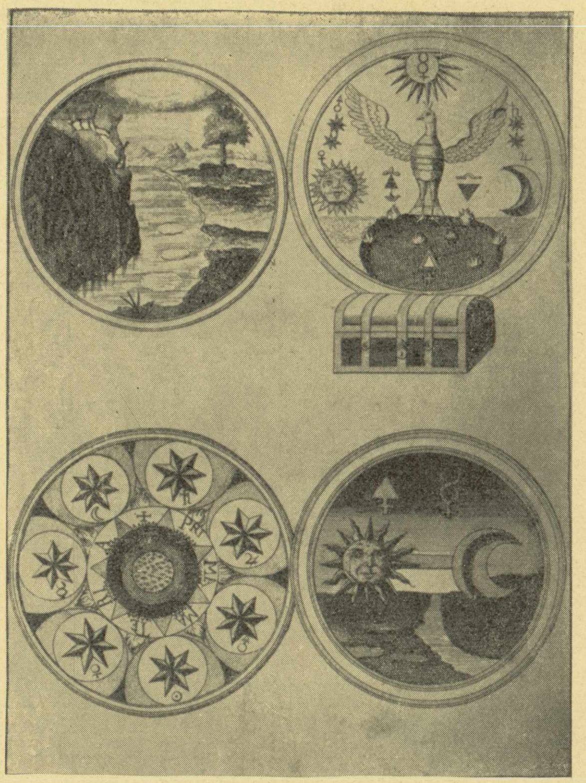


Fig. 328. — LE GRAND ŒUVRE.
Barckhausen, *Elementa Chymiæ*,
Leyde, 1718.

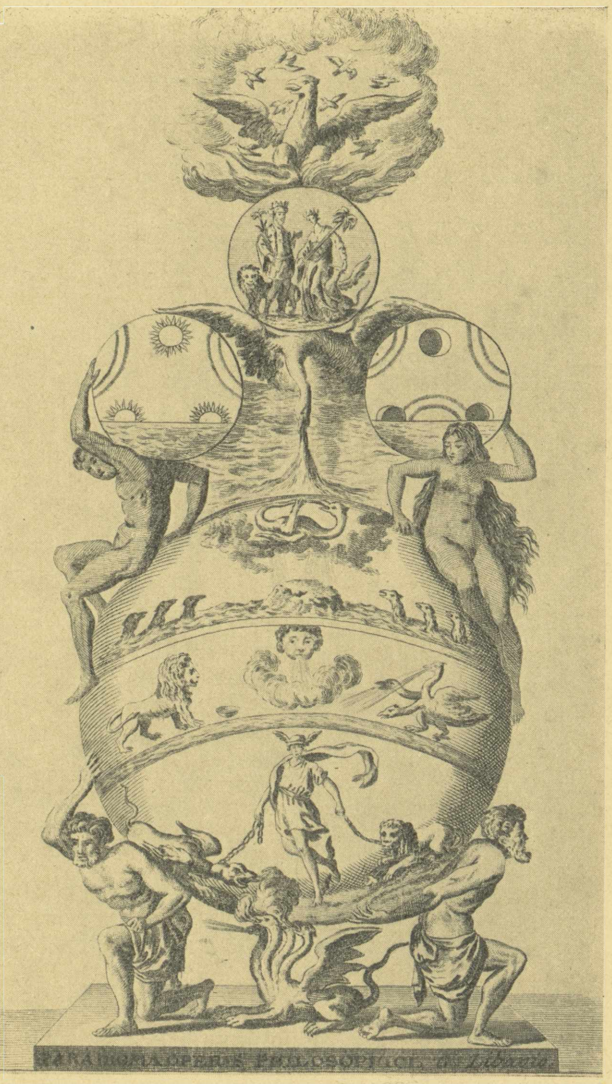


Fig. 329. — PARADIGME DE L'ŒUVRE PHILOSOPHIQUE.
Libavius. *Alchymia recognita emendata et aucta.*
Francfort, 1606.
(Collection de l'auteur).

un serpent qui en dévore un autre, a des ailes d'or; au bas, un griffon qui veut en manger un autre; en haut de la montagne, un rameau aux branches d'or portant des fleurs blanches et rouges, agitées du vent d'aquilon. *Interprétation :* Sublimation de ce mercure mortifié, par une fleur agitée du vent et gardée par deux dragons ailés.

III. Le jardin des Hespérides, clos de haies. Au milieu, un tronc de chêne, un rosier à feuilles d'or ; une fontaine sort du pied du chêne ; des aveugles la cherchent sans pouvoir la trouver. *Interprétation :* Revivification de ce mercure sublimé par une fontaine qui sort du pied d'un rosier planté dans un beau jardin.

IV. Un roi couronné dans un champ (Le roi Hérode), ordonne le massacre des Innocents ; les soldats remplissent une grande cuve de

leur sang ; le soleil et la lune s'y viennent baigner ; sept enfants sont morts. *Interprétation :* Préparation de l'argent ou de l'or travaillés par le mercure vulgaire non préparé, ce que représente le bain de soleil et de la lune dans le sang des enfants.

v. Un caducée formé de deux serpents s'engloutissant l'un l'autre autour d'une baguette d'or. *Interprétation :* Solution et volatilisation ; les deux serpents sont les deux parties du métal résous, l'une terrestre, l'autre aqueuse, qu'il faut fixer l'une par l'autre.

vi. Un serpent mort crucifié. *Interprétation :* coagulation et fixation du volatil.

vii. Un désert avec quatre fontaines d'où sortent des fleuves ; quatre petits serpents rampent parmi le désert. *Interprétation :* multiplication, représentée par les fontaines et les serpents.

Au-dessous de ces figures, on voit celles de Nicolas Flamel et de sa femme Pernelle, de Saint Pierre, et de Saint Paul, puis de Dieu le Père, auxquelles Nicolas Flamel prête également des significations alchimiques ; puis, dans les compartiments inférieurs, deux dragons mâle et femelle, signifiant le fixe et le volatil ; ensuite un homme et une femme, c'est-à-dire « les deux natures réconciliées; puis trois ressuscités, qui sont « le corps, l'âme et l'esprit de la Pierre blanche »; ensuite deux anges, et un homme tenant le pied d'un lion, ce qui est l'achèvement de l'œuvre.

Les alchimistes se sont transmis la tradition des figures de ce genre avec une parfaite intégrité et une inlassable patience ; les documents qu'elles illustrent sont si nombreux que nous nous bornerons à en citer quelques-uns. Dans la belle planche de Mylius, que nous venons de reproduire (Fig. 324), au premier plan, le Phœnix, emblème de la résurrection et aussi du mystère alchimique, abrite sous ses ailes, ainsi que l'aigle qui lui est opposé, des globes dans lesquels se déroulent les diverses phases de la transmutation. Les deux vases historiés qui illustrent le livre de Libavius, *Alchymia recognita, emendata et aucta,* Francfort, 1606 (Fig. 326 et 329), appartiennent à la même école de symbolisme : l'homme et la femme, l'aigle à trois têtes; les deux natures



Fig. 330. — SYNTHÈSE SYMBOLIQUE DU GRAND ŒUVRE.
Les Cinq Livres de Nicolas Valois. Bibliothèque de l'Arsenal.
Manuscrit n° 3019.

enchaînées par Mercure, l'hydre aux sept têtes, représentant les sept métaux, le soleil et la lune, le dragon qui se mord la queue, etc.

Barckhausen, dans ses *Elementa Chymiæ,* Leyde, 1718, déploie un très grand luxe de figures, parmi lesquelles nous choisirons les suivantes (Fig. 327 et 328), où l'on reconnaît sans peine le symbole de la matière première, génératrice des sept métaux, d'où elle doit être extraite, puis le Grand Œuvre, qui se déroule dans un vase scellé, qui est l'œuf philosophique ; et l'on peut remarquer l'analogie frappante entre cette opération et la formation du Cosmos sortant du chaos lors de la Création. Puis, sous l'influence du feu divin qui entoure le vase, la pierre philosophale paraît, apportée par un ange sous la forme d'une couronne

royale. Un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, du XVIIe siècle, richement enluminé, et intitulé *Figures d'Abraham Juif,* fonds français, n° 14765, et qui est une transcription, avec variantes, des figures du Charnier des Innocents, représente la sublimation d'une façon analogue (*Voir planche en couleurs*) ; sept griffons à tête d'aigle et sept griffons noirs, indiquant les esprits de l'or et du mercure, contemplent un arbre à feuilles d'or, qui doit être le résultat de l'opération.

Un manuscrit fort peu connu, de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 3019, intitulé *les Cinq Livres de Nicolas Valois, compagnon du Seigneur Grosparmy,* renferme une exquise miniature (Fig. 330) qui, pour un alchimiste initié, représente la synthèse définitive de son art. Grosparmy était un seigneur, natif de Normandie, qui écrivit sur l'alchimie en 1449 ; il eut pour disciple et ami Nicolas Valois, et ils formèrent, avec le prêtre Vicot, le plus intéressant trio d'alchimistes du XVe siècle. La miniature que nous reproduisons, exécutée au XVIIe siècle par un artiste inconnu qui s'était bien pénétré de leur doctrine, montre combien celle-ci était profonde et précise sous le secret dont elle s'enveloppait. *La Clef de la Grande Science sur l'ouvrage philosophique inconnu jusqu'à présent,* manuscrit n° 6577 de la même bibliothèque, offre aussi de jolies miniatures ; dans l'une, cinq alchimistes (Fig. 331), décident entre eux : « Dissolvons, putréfions, sublimons, divisons et composons », soit les opérations essentielles de l'œuvre, tandis qu'au-dessus d'eux paraissent le Soleil et la Lune, le dragon qui se mord la queue, etc. ; dans une autre, l'opération appelée putréfaction est symbolisée d'une façon ingénieuse (Fig. 334) : le dragon d'où s'échappent une nuée d'oiseaux qui prennent leur vol, indique l'éternel renouveau des choses que réalise sans cesse la Nature, et son imitateur, l'alchimiste ; enfin, une troisième enluminure (Fig. 335), nous montre l'androgyne hermétique, à deux faces, moitié homme, moitié femme, entre l'arbre du Soleil et l'arbre de la Lune; en bas, le mont de Mercure, le mont du Soleil et de la Lune, le dragon à deux têtes, et l'eau vive, expressions imagées familières aux alchimistes.

Un grand alchimiste anglais, Elie Ashmole, fondateur de l'Ashmoleian Library d'Oxford, a illustré son *Theatrum Chemicum Britannicum,*



SYMBOLISME DES OPÉRATIONS DE LA PIERRE PHILOSOPHALE.

LES TROIS COULEURS DE L'ŒUVRE. Figures d'Abraham Juif.

Londres, 1652, de figures que nos lecteurs sauront déjà reconnaître aisément : celle de l'oiseau d'Hermès (Fig. 332), représentant l'aigle descendant du ciel entre un dragon double dont les deux têtes se dirigent, l'une vers le soleil, l'autre vers la lune ; puis une autre, plus complète (Fig. 333), où l'on retrouve l'homme et la femme, les deux dragons, le vase d'Hermès contenant le Soleil et la Lune, et d'où s'échappent sept courants métalliques, le tout soutenu par un ange, cette



Fig. 331. — LES OPÉRATIONS DE L'ŒUVRE ALCHIMIQUE.
La Clef de la Grande Science. Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit n° 6577.

dernière circonstance indiquant qu'un influx venant du ciel est nécessaire pour obtenir le feu secret permettant de réaliser la Pierre. Salomon Trismosin, auteur allemand obscur, qui se qualifie « Précepteur de Paracelse », dans son *Aureum Vellus,* Rorschach, 1598, suit aussi la méthode d'Abraham Juif et de Flamel. Voici la fontaine auprès du chêne (Fig. 336) ; elle est surmontée d'une couronne royale, conformément à la tradition des alchimistes qui, la plupart, et principalement

Zachaire, dans son *Opuscule de la Philosophie naturelle des métaux,* appelle la Pierre « nostre grand Roi. »

Parmi les symboles les plus expressifs de la Pierre philosophale, donnons encore celui de Limojon de Saint-Didier, le *Triomphe hermétique,* Amsterdam, 1710 (Fig. 338) ; l'hiéroglyphe mercuriel s'élève, accompagné du symbole du soufre ; au-dessus de lui, le signe zodiacal du Taureau, qui est celui de l'achèvement de l'Œuvre, qu'on doit avoir commencé lorsque le soleil est dans le Bélier. De chaque côté, deux cavités qui sont les minières du Mercure ; la légende suivante les accompagne : *De cavernis metallorum occultus est, qui Lapis est venerabilis ;* « celui qui est la Pierre vénérable a été caché dans les cavernes des métaux », ce qui s'accorde avec la tradition invariable des alchimistes qui veut que la matière de la Pierre philosophale, inconnue des profanes, soit une boule noire qu'on trouve à un pied et demi de profondeur dans quelques terrains chauds, tels qu'il en existe, par exemple, en Hongrie ; les enfants jouent avec ces boules, et les hommes les méprisant, les foulent aux pieds. Puis six vignettes de *l'Azoth ou le Moyen de faire l'Or caché des Philosophes,* par Basile Valentin, Paris, 1659 ; l'homme portant l'univers (Fig. 341), avec cette devise significative : *Visita Interiora Terrae, Rectificando Invenies Occultum Lapidem,* « visite les parties intérieures de la terre; en opérant une rectification, tu trouveras la Pierre occulte ». Les lettres initiales de ces sept mots étant réunies forment le terme hermétique « vitriol » ; toutefois, les non-initiés se tromperaient étrangement s'ils s'imaginaient obtenir la pierre philosophale au moyen de l'acide sulfurique ; il s'agit ici du Vitriol des Sages dont les alchimistes ne révèlent jamais le secret. Par terre, une triple face, signifiant la prudence, et un enfant lisant l'alphabet, indiquant que la pierre philosophale est une opération d'une simplicité enfantine. Puis la déesse « née de nostre Mer profonde (Fig. 340), qui jette de ses mammelles le laict et le sang » qui seront, après cuisson, convertis en or et en argent ; ensuite le « dragon envenimé » (Fig. 337), représentant cette matière première, « qu'on trouve partout et à vil prix, du corps duquel on extraira le lion verd et rouge ». Enfin, voici « le Roi Mort » (Fig. 339), opération nécessaire pour la revivification du



Fig. 332. — L'OISEAU D'HERMÈS ET LE DRAGON ALCHIMIQUE A DEUX TÊTES, MONTRANT L'ANIMATION DE L'ŒUVRE PAR L'INFLUX CÉLESTE. Elie Ashmole, *Theatrum Chemicum Britannicum*, Londres, 1652.



Fig. 333. — SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS ALCHIMIQUES. Elie Ashmole, *Theatrum Chemicum Britannicum*, Londres, 1652.



Fig. 334. — LA RÉNOVATION ÉTERNELLE DES CHOSES, AU SEIN DE LA PUTRÉFACTION. *La Clef de la Grande Science.* Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit n° 6577.



Fig. 335. — L'ANDROGYNE HERMÉTIQUE ET LES PRINCIPAUX SYMBOLES ALCHIMIQUES. *La Clef de la Grande Science.* Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit n° 6577.



Fig. 336. — LA FONTAINE HERMÉTIQUE.
Salomon Trismosin, *Aureum Vellus*,
Rorschach, 1598.



Fig. 337. — LE DRAGON ENVENIMÉ, MATIÈRE PREMIÈRE DE LA PIERRE PHILOSOPHALE.
Basile Valentin, *L'Azoth des Philosophes*,
Paris, 1659. (Collection de l'auteur).

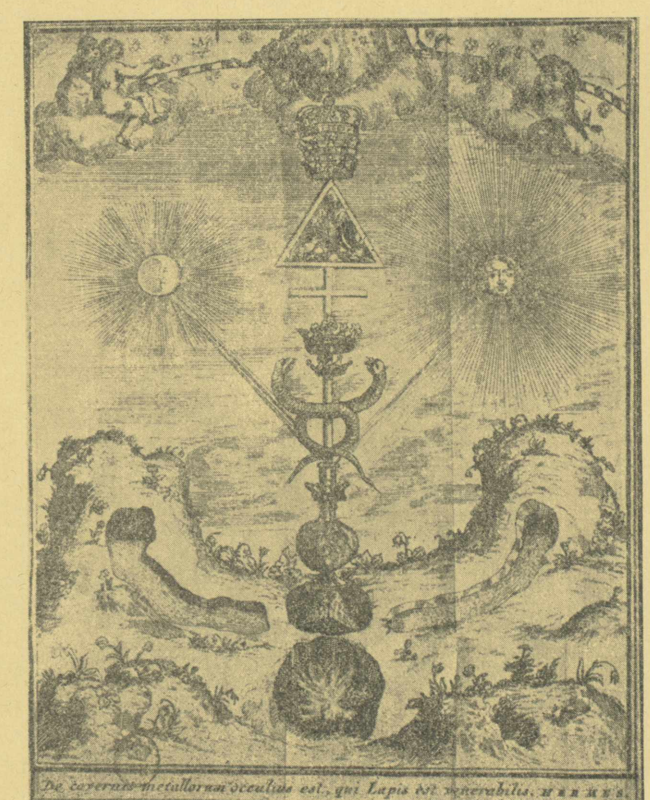


Fig. 338. — L'HIÉROGLYPHE MERCURIEL.
Limojon de Saint-Didier, *Le Triomphe hermétique*, Amsterdam, 1710.

Mercure, qui est comparée à une résurrection. De nouveau, l'Œuvre entier est résumé en une des plus belles planches d'alchimie qui existent (Fig. 343), où l'on retrouve tous les symboles connus, outre une indication précieuse : le Soleil, assimilé à l'âme, la Lune à l'Esprit, et le Corps à la pierre cubique, vers laquelle se dirige la pointe obscure de Saturne, symbole puissant, qui nécessiterait des pages de commentaires. N'oublions pas la superbe planche des trois cavaliers du manuscrit français n° 14765 de la Bibliothèque Nationale : *Les Figures*



Fig. 339. — LE ROI MORT.
Basile Valentin, *L'Azoth des Philosophes*, Paris, 1659.
(Collection de l'auteur).



Fig. 340. — LA SIRÈNE DES PHILOSOPHES.
Basile Valentin, *L'Azoth des Philosophes*, Paris, 1659.
(Collection de l'auteur).

d'Abraham Juif, qui représente ce que les Adeptes appellent le Feu d'Enfer (*Voir planche en couleurs*). Le premier, monté sur un lion noir, indique l'or en putréfaction; le second, sur un lion rouge, est le ferment intérieur ; le troisième, couronné, a vaincu la mort.

La place nous manque pour donner ici la série des douze figures qui ornent *Les douze Clefs de Philosophie*, de Basile Valentin, Paris, 1659, ni les splendides planches du *Trésor de la Philosophie des Anciens*, de Barent Coënders von Helpen, Cologne, 1693, ni les seize médaillons signés

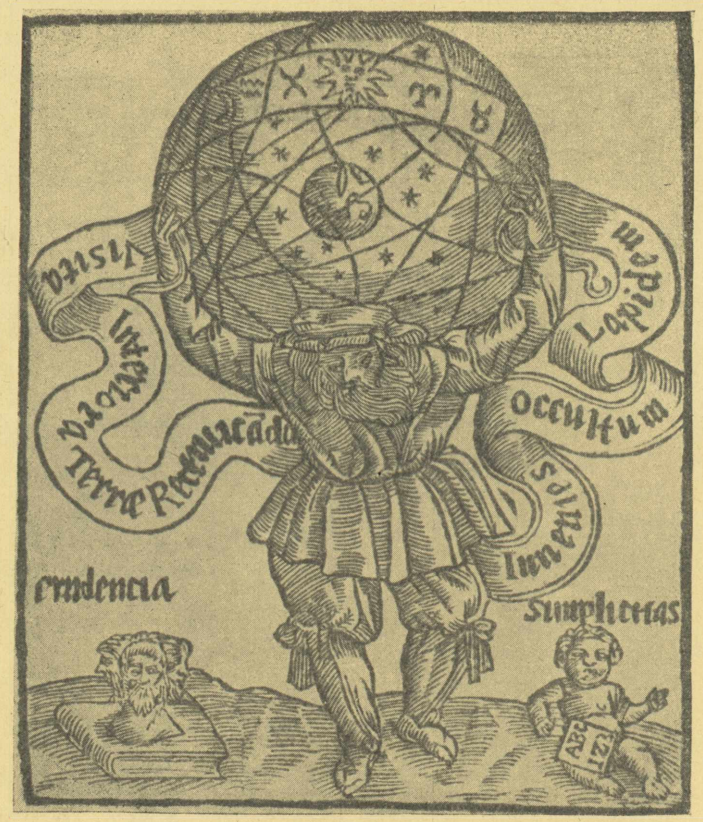


Fig. 341. — LA MATIÈRE DE L'ŒUVRE.
Basile Valentin, *L'Azoth des Philosophes*, Paris, 1659.
(Collection de l'auteur).

H.-H. Pfau, 1702, qui ornent le grand poêle de faïence allemand exposé au Musée des Arts et Métiers de Wintherthur, en Suisse, ni les splendides vitraux de Pinaigrier, dans la sacristie de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris ; on y verrait la confirmation pure et simple de cette vérité que les alchimistes ont une doctrine secrète, invariable, et que, leurs symboles une fois interprétés dans leur sens exact, ils ne peuvent plus s'égarer dans des recherches infructueuses et des voies erronées.

Cependant ce système hiéroglyphique n'était pas le seul en usage parmi les alchimistes. Il en était un autre, plus ancien et certainement plus traditionnel, qui reposait sur la corrélation évidente qui existait entre le mystère chrétien et le mystère alchimique. Nous avons déjà signalé cette corrélation en commentant les hiéroglyphes du cœur divin donnés par L'Agneau (Fig. 179) qui ont un sens alchimique incontestable. Sauval, dans son *Histoire et Recherches des Antiquités de la ville de Paris,* 1724, signale l'importance des sculptures de Notre-Dame de Paris comme emblèmes alchimiques. « Tous les porteaux de l'Eglise Nostre-Dame sont revêtus d'hiéroglyphes, dit-il. La figure de Saint-Christophe (aujourd'hui détruite), est le plus grand colosse du Royaume; les hermétiques le prennent pour un hiéroglyphe. La figure de Mercure ou d'Esculape, ou selon d'autres, de Guillaume, évêque de Paris, passe encore pour un hiéroglyphe chès quelques-uns ». Ce qui s'accorde très bien avec ce que rapporte Zachaire, dans son *Opuscule très excellent de la vraye philosophie naturelle des métaux,* Lyon, 1612, que les alchimistes du XVI[e] siècle tenaient leurs assemblées dans la basilique de Notre-Dame, et que confirme Noël du Fail, dans ses *Contes d'Eutrapel,* chapitre X, que « de son tems, le grand rendez-vous de tels académiques estoit à Nostre-Dame de Paris. »

Le principal hiéroglyphe alchimique de Notre-Dame est la statue de l'évêque appelé Saint Marcel, qui se trouve sur le pilier central du portail sud de la façade principale. Cambriel, dans son *Cours de Philosophie Hermétique,* Paris, 1843, en a donné l'explication : de chaque côté du piédestal de la statue, sont des ornements ronds, qui représentent les natures métalliques brutes, puis travaillées, qui sont le corps de



Fig. 342. — LA PIERRE PHILOSOPHALE.
Hiéroglyphe alchimique du portail de Notre-Dame de Paris, XIV[e] siècle.
(Musée de Cluny).

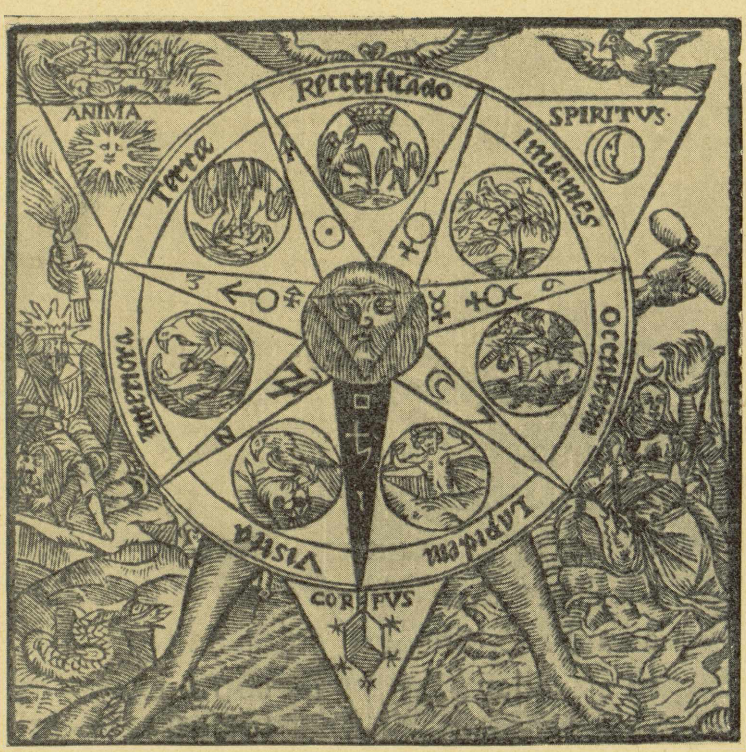


Fig. 343. — AUTRE SYNTHÈSE DE L'ŒUVRE.
Basile Valentin, *L'Azoth des Philosophes*, Paris, 1659.
(Collection de l'auteur).

l'Œuvre. Sous l'évêque, un homme dont on aperçoit seulement la tête, est dans une sorte de caisse d'où sortent des flammes. De cette caisse s'élève « le dragon babylonien ou mercure philosophal, dans lequel se trouvent réunies toutes les vertus des natures métalliques. Le bout de la queue de ce dragon tient à cet homme, pour désigner qu'il sort de lui, et ses deux serres embrassent l'athanor pour désigner qu'il doit y être mis en digestion... Le mercure philosophal est mis dans un œuf de verre, et cet œuf est mis en digestion dans



Fig. 344. — STATUE DU XVI[e] SIÈCLE REMPLACÉE, VERS 1860, PAR UNE COPIE DE L'EFFIGIE PRIMITIVE. Portail de N.-D. de Paris.
(Collection de l'auteur).

l'athanor ou fourneau terminé en voûte, sur laquelle voûte sont placés les pieds de l'évêque. De ce mercure, il résulte la vie représentée par l'évêque. » Au-dessus de la tête de celui-ci se trouve une sorte de baldaquin exactement semblable au couvercle du « fourneau de digestion » des alchimistes.

Nous devons faire, à ce sujet, une remarque curieuse. La statue de Saint Marcel qui se trouve actuellement sur le portail de Notre-Dame, est une reproduction moderne qui n'a pas de valeur archéologique ; elle fait partie de la restauration des architectes Lassus et Viollet-le-Duc. La véritable statue, du XIVe siècle, se trouve actuellement reléguée dans un coin de la grande salle des Thermes du Musée de Cluny, où nous l'avons fait photographier (Fig. 342). On verra que la crosse de l'évêque plonge dans la gueule du dragon, condition essentielle pour la lisibilité de l'hiéroglyphe, et indication qu'un rayon céleste est nécessaire pour allumer le feu de l'athanor. Or, à une époque qui doit être le milieu du XVIe siècle, cette antique statue avait été enlevée du portail et remplacée par une autre dans laquelle la crosse de l'évêque, pour contrarier les alchimistes et ruiner leur tradition, avait été faite délibérément plus courte, et ne touchait plus la gueule du dragon. On peut voir cette différence dans notre figure 344, où est représentée cette ancienne statue, telle qu'elle était avant 1860. Viollet-le-Duc l'a fait enlever et l'a remplacée par une copie assez exacte de celle du Musée de Cluny, restituant ainsi au portail de Notre-Dame sa véritable signification alchimique.

Signalons enfin un symbolisme plus récent, dont on ne connaît guère qu'un exemple : celui du manuscrit de *La Très Sainte Trinosophie,* exécuté au XVIIIe siècle, et conservé à la Bibliothèque de Troyes. Ce manuscrit, dont nous avons reproduit deux planches en couleurs au livre II du présent ouvrage, est attribué au fameux comte de Saint-Germain (Fig. 345), un des plus énigmatiques personnages du XVIIIe siècle, alchimiste et homme du monde, qui parcourut les salons de toute l'Europe, et finit par tomber dans les cachots de l'Inquisition, à Rome, si l'on en croit notre manuscrit. Le symbolisme de cet auteur est égyptianisé selon la mode de l'époque. Sur le titre de l'ouvrage, que

nous avons donné intégralement, nous retrouvons, présenté sous une autre forme, l'oiseau d'Hermès, l'arbre aux fruits d'or, avec le vase sacré où s'accomplira l'œuvre, la matière première en forme de boule, entourée de deux ailes, le triangle lumineux enfermant le nom divin, système que l'on rattachera facilement aux symboles précédents. Dans la seconde planche, qui représente un homme regardant une coupe fatidique, formant miroir magique, on voit, au pied de la table, les signes conjugués du Soleil et de la Lune ; au sommet de la figure, une superposition de rectangles diversement colorés indique les phases de l'œuvre ; dans un cercle, le signe double du lingam, rappelle emblématiquement le mâle et la femelle hermétiques ; une incription, en caractères grecs, et en signes de fantaisie, donne une formule de composition de l'Or, ou Soleil-Roi, au moyen d'un mélange d'or et d'argent, régénéré par le mercure de vie ; le régime du feu est indiqué dans l'inscription hébraïque placée au-dessous.

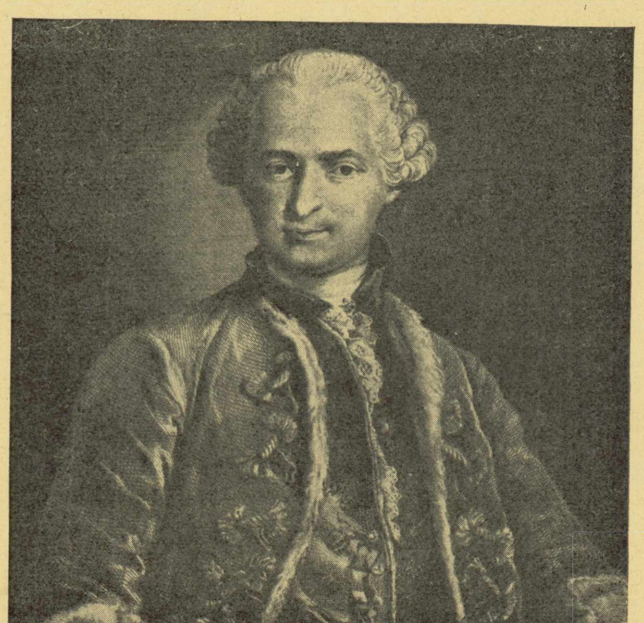


Fig. 345. — LE COMTE DE SAINT-GERMAIN, ALCHIMISTE DU XVIIIe SIÈCLE.
Portrait gravé par Thomas.

.II.

LE MATERIEL ALCHIMIQUE
ET LES OPERATIONS DE L'ŒUVRE

L'iconographie symbolique du Grand Œuvre indique une méthode lumineuse, invariable et très sûre, grâce à laquelle l'adepte ne peut se fourvoyer, s'il la suit exactement.

Mais autant les alchimistes sont clairs dans leurs hiéroglyphes, autant ils sont obscurs dans leurs écrits. Le but de l'alchimie est d'obtenir la Pierre Philosophale, qui permet de transmuer les métaux vils, en or ; mais les auteurs ont soin de nous avertir, comme Nicolas Valois, par exemple, que ce n'est pas une pierre. « Il est une Pierre de grande vertu, dit-il, et est dite Pierre et n'est pas pierre... » La matière première de l'alchimie, nul ne fait de difficulté pour l'avouer, est le mercure ; non le mercure vulgaire, s'empressent-ils de dire, mais le Mercure des Philosophes, qui est autre chose. « Le Mercure n'est pas notre matière ni notre médecine, dit l'arabe Geber, dans sa *Somme de Perfection,* à le prendre tel que la nature le produit, mais il peut y contribuer. » Tous donnent à entendre que le mercure vulgaire, purifié, revivifié et animé d'une certaine façon pourrait bien être le Mercure des Philosophes. « Ce dernier, dit le Cosmopolite, dans son *Dialogue entre Mercure et l'Alchimiste,* est le vrai Mercure; le mercure commun n'est que son frère bâtard. » Ce mercure doit être changé en eau, selon Synesius, Riplée et les *Sept chapitres* d'Hermès ; mais prenons garde que cette eau est une « eau qui ne mouille pas les mains. » L'opération se fait par la conjonction des trois grands principes : le Sel, le Soufre et le Mercure, tous trois des Philosophes, et non point ce qu'on désigne vulgairement sous ces noms. « Le Soufre est tout ce qui se brusle, dit Roch le Baillif, dans son *Demosterion,* Paris, 1578 ; le Mercure ce qui s'en va en l'air

et se consume en fumée, et le reste est le sel. » Arnauld de Villeneuve, dans son *Commentaire sur Hortulain,* ajoute « le mélange de trois choses s'appelle pierre bénite, minérale, animale, végétale, parce qu'elle n'a point de nom propre ; minérale parce qu'elle est composée de choses minérales ; végétale parce qu'elle vit et végète ; animale parce qu'elle a un corps, une âme et un esprit, comme les animaux. »

Les quatre éléments sont appelés à coopérer à l'œuvre ; dans le traité d'Arnault, sieur de la Chevalerie, nous trouvons que « les deux dragons ou serpents métalliques sont engendrés dans les entrailles des opérations des quatre éléments ; ce sont l'humide radical du soufre et argent-vif, non les vulgaires, mais les philosophiques. » L'Œuvre doit être animé d'un souffle, qui est le même que celui du Seigneur, qui flottait sur la surface des ondes au début de la création du monde.

Suivant le poète alchimiste Jehan de Meung, l'opération se résumerait en une simple purification métallique :

Ainsinc porroit des metaus faire
Qui bien en sauroit à chef traire
Et tolir as ors lor ordure
Et metre-les en forme pure

(*Roman de la Rose,* vers 17049).

ou plutôt, comme le dit Nicolas Valois, c'est l'extraction « de la quintessence très pure qui abonde plus en l'or qu'en autre chose. L'or vulgaire est mort et n'est que terre, dans laquelle pourtant est caché l'or des philosophes, qui est ladite quintessence, qui est la vie et l'âme dudit or vulgaire. »

Il y a, dans l'Œuvre, un principe masculin et un principe féminin. « En la seconde opération, dit Nicolas Flamel, dans son *Livre des Figures,* tu as deux natures conjoinctes et mariées, la masculine et la féminine... et se sont faictes en un seul corps qui est l'androgine des anciens qu'autrement on appelle encore teste de corbeau ou élémens convertis. » Cette phase de l'opération est d'une importance capitale, et se trouve figurée dans tous les traités par le symbole de l'androgyne hermétique ; nous en donnons, au début de cet ouvrage, un remarquable

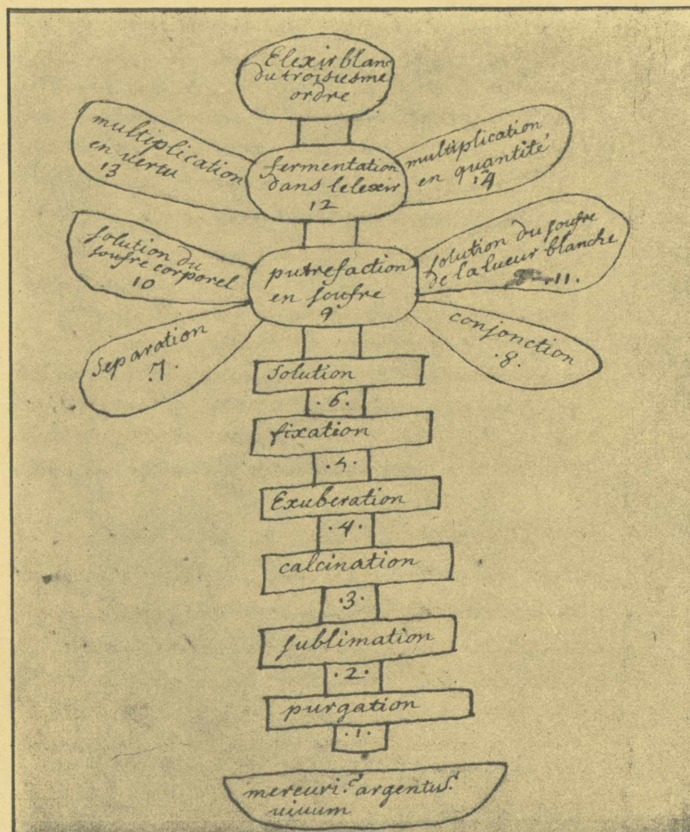


Fig. 346. — ORDRE DES OPÉRATIONS ALCHIMIQUES D'APRÈS NORTHON, ALCHIMISTE ANGLAIS. Manuscrit du XVIIe siècle. (Collection de l'auteur).

exemple tiré d'un manuscrit allemand intitulé : *Dritter Pitagorischer Sinodas von der verborgenen Weisheit,* ou « Troisième Synode pythagorique de la Philosophie secrète. » (*Voir frontispice en couleurs*).

D'ailleurs, les opérations de l'œuvre sont désignées, tantôt sous un symbole, tantôt sous un nom véritable ; mais les alchimistes en cachent le nombre exact, ou plutôt, pour dérouter le vulgaire, comptent, parmi les opérations, de simples phases de l'œuvre qui ne sont pas des opérations proprement dites. Nous possédons un précieux manuscrit du XVIIe siècle, qui est une traduction française de l'œuvre de l'alchimiste anglais Northon ; il est illustré de plusieurs figures d'« arbres philosophiques » offrant l'ordre des diverses opérations nécessaires pour la transmutation. Voici l'ordre des quatorze opérations qui en constituent la première partie dite élixir blanc, ayant à sa base la purification du Mercure (Fig. 346). Les huit premières sont les seules véritables ; elles se nomment : purgation, sublimation, calcination, exubération, fixation, séparation, conjonction ; encore l'une d'elles fait-elle double emploi, ce qui les réduit à sept ; les sept autres ne sont point, à vrai dire, des opérations. Et même, suivant certains alchimistes, toutes les opérations se réduiraient à une seule. Philalèthe, dans son *Enarratio methodica trium Gebri verborum,* nous dit que « les termes de distillation, sublimation, calcination, assation, réverbération, dissolution, descension, coagulation, ne sont qu'une seule et même opération, faite dans un même vase » ; et le

Rosarium prend également soin de nous avertir que « toutes les opérations se font dans notre eau. »

Les phases de l'œuvre sont exprimées par de nombreuses et diverses couleurs, parmi lesquelles se discernent trois principales, qu'on retrouve aisément dans toutes les peintures ayant une signification alchimique : ce sont le noir, que les adeptes appellent « tête de corbeau, ou noir très noir, plus noir que le noir même » ; puis la couleur blanche apparaît ensuite ; on obtient alors la pierre dite « au blanc », c'est-à-dire capable de transmuer les métaux en argent ; enfin, après une nouvelle rectification, resplendit la glorieuse couleur du rubis, qui est celle de la pierre au rouge, capable de transmuer les métaux en or. Les auteurs se répandent en éloges sur la splendeur de cette dernière opération, vraiment divine ; mais entre temps s'est produite la couleur verte, celle du *Lion verd,* qui ne suscite pas moins leur enthousiasme.

« O viridité bénie ! qui fait germer toutes choses ! s'écrie Khunrath, dans son *Amphiteatrum,* Grade troisième, CLIV. Apprends, ô Théosophe, à contempler la viridité Ruah Elohim ; toi, Cabbaliste, la ligne viride, l'Univers girant ; Mage, la Nature ; Physico-Chimiste, le Lion Viride, *Duenegh viride Adrop,* la Quinte Essence ! « Et plus loin, Grade VI, CCXCIV : « J'ai pérégriné longtemps ; j'ai visité ceux que je croyais savoir quelque chose ; j'obtins de l'un d'eux le *Lion viride* catholique de Dieu et le *Sang du Lion,* c'est-à-dire l'or, non du vulgaire, mais des Philosophes ; je l'ai vu de mes yeux, je l'ai touché de mes mains, je l'ai goûté de ma langue, je l'ai olfacté de mes narines ! »

L'opération du Grand Œuvre s'accomplissait au moyen du feu ; mais ici encore, ce n'était point le feu vulgaire, qui est un feu brutal et fratricide, qui détruit, au lieu de créer, mais le Feu des Philosophes, le Feu des Sages, qui ne brûle point, mais vivifie. L'alchimiste Pontanus dit, dans son *Epitre,* qu'il a erré plus de deux cents fois, bien qu'il travaillât sur la vraie matière, parce qu'il ignorait le Feu des Philosophes ; et un autre adepte, fort peu connu, Garchaole Lenselt, « marchant orfèvre de Paris, en 1756 », proclame dans son traité : *Les Apparences de vérités et vraye pratique de l'Alchymie,* manuscrit 3012 de la Bibliothèque de l'Arsenal, que « celui qui sçait sublimer la pierre



Fig. 347. — L'ATHANOR ET LE VASE PHILOSOPHIQUE.
Figures d'Abraham Juif. Bibliothèque Nationale.
Manuscrit, fonds français, n° 14.765.

philosophiquement mérite à juste titre le nom de philosophe, puisqu'il connoit le feu des Sages, qui est l'unique instrument qui puisse opérer cette sublimation ; *aucun philosophe n'a jamais révélé ouvertement ce feu secret ;* celuy qui ne le comprendra pas doit s'arrêter ici et prier Dieu qu'il l'éclaire... »

Le Vase ou Œuf philosophique, où s'accomplissait le Grand Œuvre, n'est pas moins mystérieux ; il s'appelle *Aludel,* et le fourneau qui le contient se nomme *Athanor ;* cependant, ils ne font qu'une seule et même chose. « Le vase, dit Philalèthe, est un aludel, non de verre, mais de terre ; il doit contenir vingt-quatre pleines mesures de Florence, ni plus ni moins. » Le manuscrit n° 3005 de la Bibliothèque de l'Arsenal, intitulé le *Guide Charitable,* prétend au contraire que l'« Œuf doit être d'un bon verre de Lorraine, fait en oval ou rond, clair et épais..., il doit avoir le long col de huit à neuf poulces ; il faut qu'il puisse contenir quatre onces d'eau distillée..., il faut qu'il soit hermétiquement fermé. »

Cependant, quelques alchimistes ont consenti à se départir quelque peu de leur secret, à ce sujet, et ont révélé incidemment la forme de leur athanor. Voici le vase philosophique, d'après le manuscrit des *Figures d'Abraham Juif,* de la Bibliothèque Nationale, fonds français, n° 14765 (Fig. 347) ; l'auteur de ce manuscrit recommande vivement que ce vase soit luté « avec le lut de Sapience », autre secret qui n'est point à la portée de tout le monde. Manget, dans sa *Bibliotheca Chemica,* Paris, 1702, en donne une autre représentation en élévation et en coupe (Fig. 348), tout en nous avertissant que le fourneau secret des philosophes est une autre chose, et que « sceller l'aludel » veut dire fixer le mercure. Le même ouvrage contient, à la fin de son premier volume, une série de planches sans explications, intitulée *Mutus Liber ;* dans deux de celles-ci, on peut voir des personnages se livrant aux opérations alchimiques, ainsi que la figuration extérieure du fourneau des Sages (Fig. 350) ; et l'on remarquera, dans la seconde, l'homme et la femme, dans l'attitude significative de la prière (Fig. 351). Présentons encore un ingénieux système qu'Annibal Barlet, dans *Le Vray Cours de Physique,* Paris, 1653, appelle le *Fourneau Cosmique,* au moyen duquel s'opère la réunion des trois principes : soufre, sel et mercure (Fig. 349),

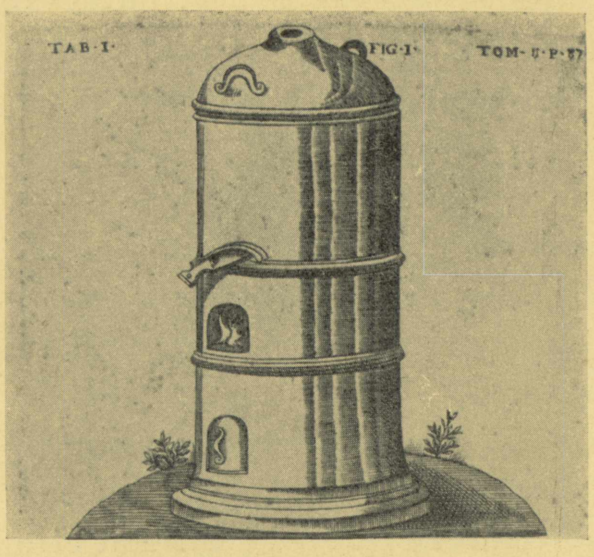


Fig. 348.

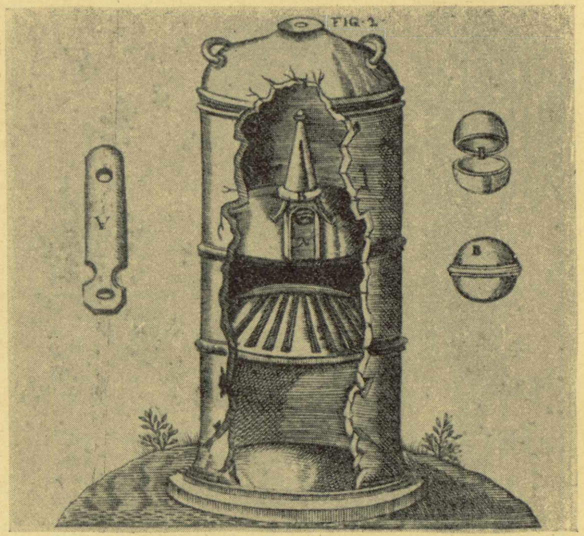


Fig. 348 bis.

Fig. 348 et 348 bis.
LE FOURNEAU PHILOSOPHIQUE, ÉLÉVATION ET COUPE. Manget, *Bibliotheca Chemica*, Paris, 1702.

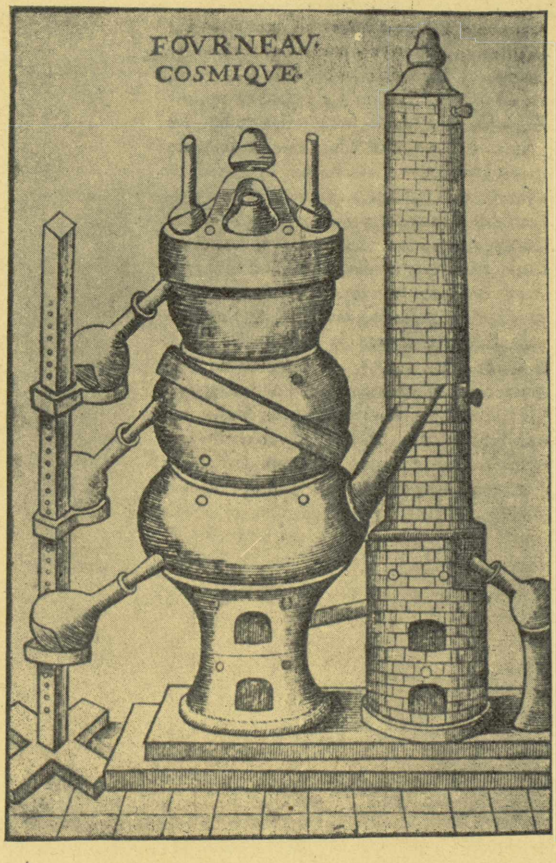


Fig. 349.
LE FOURNEAU COSMIQUE. Annibal Barlet, *Le vray cours de Physique*, Paris, 1653.

appareil qui n'est probablement lui-même qu'un emblème du processus alchimique.

D'ailleurs, il ne servait de rien de connaître la vraie matière de la pierre philosophale, ni le vrai feu, ni le vrai vase, si l'on ne commençait pas l'œuvre au moment propice, calculé astrologiquement. Les alchimistes se montrent très réservés à ce sujet. *La Scala Philosophorum* dit



Fig. 350. — LES OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES DE LA PIERRE PHILOSOPHALE.
Manget, *Bibliotheca Chemica, Mutus Liber,* Paris, 1702.

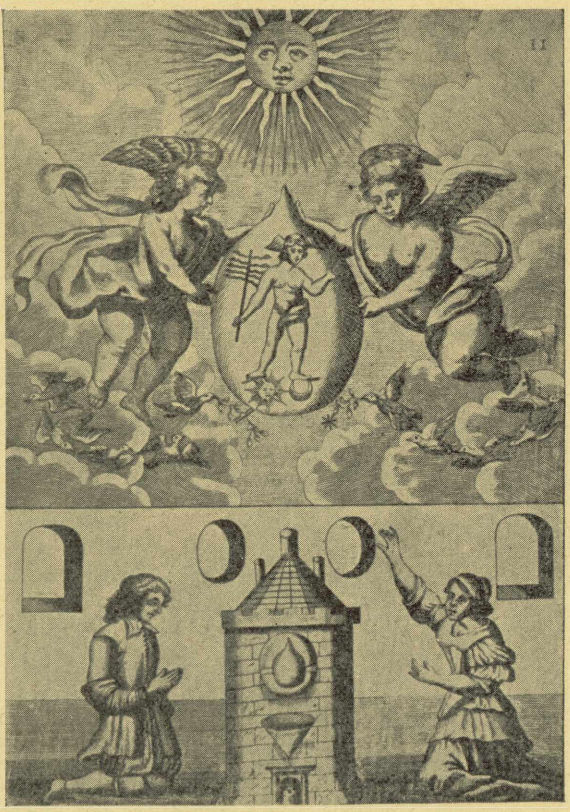


Fig. 351. — L'OPÉRATION FINALE ET L'APOTHÉOSE HERMÉTIQUE.
Manget, *Bibliotheca Chemica, Mutus Liber,* Paris, 1702.

qu'il faut entreprendre les opérations de la pierre lorsque le Soleil est dans le signe du Bélier et la Lune dans le signe du Taureau, ce qui n'est peut-être encore qu'un symbole. Suivant Georges Ripley, alchimiste anglais, la totalité des opérations se parfait en un an ; mais Elie Ashmole se montre plus explicite et, dans son *Theatrum Chemicum Britannicum,* Londres, 1652, il donne quatre précieux thèmes astrologiques, indiquant les états du ciel (Fig. 352) favorables à la division, la séparation, la recti-

fication et la conjonction des éléments ; ces figures, bien qu'assez compliquées, seront lues aisément par tous ceux qui ont quelque peu étudié l'astrologie. Faisons remarquer seulement que les premières purifications ont lieu lorsque le Soleil est dans le Sagittaire et la Lune dans le Bélier, tandis que l'œuvre s'achève dans une conjonction du Soleil et de la Lune sous le signe du Lion, ce qui peut encore s'interpréter symboliquement, car, les planètes ne sont autre chose que les métaux, et l'athanor, qui est un petit monde, un microcosme semblable au Cosmos astronomique, a son zodiaque, ses pôles, ses saisons. Le manuscrit, si souvent cité déjà, de la Bibliothèque Nationale, n° 14765, *Figures d'Abraham Juif,* s'exprime à ce sujet d'une façon explicite, qui confirme cette hypothèse :

« Le paisan, dit-il, prépare la terre pour multiplier la semence, la fait croistre, la fait mûrir, la moissonne, en fait de la farine, de laquelle il sépare le son pour en faire du pain moyennant le levain. Cette manutention, bien considérée, est celle de nostre pierre, pourveu qu'on prenne la semence dans le règne minéral, qu'on la sème dans sa terre, qu'on l'arose, qu'on en sépare les superfluitez par le moyen de nostre savon ; alors il faut luy faire subir les quatre saisons de l'année, et attendre l'automne pour recueillir le fruit, pour le multiplier et pour préparer le levain philosophique. »

Le temps nécessaire pour accomplir les travaux de la pierre philosophale qui est d'un an, selon la plupart des auteurs, est porté à quinze mois par Raymond Lulle, à dix-huit mois, à trois ans, à sept ans et même à douze ans selon d'autres alchimistes ; tous ces nombres sont fictifs et se rattachent à un unique système symbolique et hiéroglyphique.



Fig. 352. — QUATRE THÈMES ASTROLOGIQUES POUR LES OPÉRATIONS ALCHIMIQUES. Elie Ashmole, *Theatrum Chemicum Britannicum*, Londres, 1652.

.III.

LE LABORATOIRE DES ALCHIMISTES ET CELUI DES SOUFFLEURS

Lorsqu'on lit attentivement les ouvrages si nombreux que nous ont laissés les alchimistes, on acquiert bien vite la certitude que l'opération de la pierre philosophale n'est pas du domaine de la chimie pure. La méthode qu'ils décrivent, avec une unité de doctrine si remarquable, qui exclut toute idée de recherche et de tâtonnement, est incompatible avec l'expérimentation si abondante que nous offre aujourd'hui la chimie, tant inorganique qu'organique ; on y voit la mise en œuvre d'une animation, d'un souffle, d'un élément fécondant et générateur indiquant que les alchimistes avaient surpris un secret de la vie cellulaire qui, transposé dans le domaine métallique, produisait des effets inconnus aujourd'hui, parce que les recherches scientifiques actuelles ont négligé de s'orienter dans cette voie pourtant fort simple.

Le *Guide Charitable,* manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 3005, affirmait que « toute la dépense de la Pierre ne sera pas bien considérable ; les premiers principes du Grand Œuvre sont à vil prix ; les vaisseaux de verre, le fourneau et le charbon et quelques ustensiles suffisent ». Et le résultat était inappréciable ; Nicolas Valois, dans ses *Cinq Livres,* enseigne que « pour un grain de la substance métallique, on peut la multiplier jusques à un nombre infini, le monde durant. Car si un grain de la composition dudit ouvrage chet sur cent, le deuxième cherra sur mille, le troisième sur dix mille et le quatrième sur cent mille... »

De plus, la pierre philosophale, non seulement transmuait les métaux, mais constituait la médecine la plus universelle et la plus sûre. Zachaire, dans son *Opuscule de la Philosophie Naturelle des métaux,* en

indique ainsi l'usage : « Pour user de nostre Grand Roi pour recouvrer la santé, il en faut prendre un grain pesant après sa sortie, et le faire dissoudre dans un vaisseau d'argent avec du bon vin blanc. Puis faictes boire au malade, et il sera guéri en un jour si la maladie n'est que d'un mois ; et si la maladie est d'un an, il sera guéri en douze jours. Et pour demeurer toujours en bonne santé, il faudrait en prendre au commencement de l'automne et au commencement du printemps en façon d'électuaire confit... »

Mais combien de malheurs accablaient les pauvres alchimistes qui n'avaient pas compris ou avaient imparfaitement compris la valeur des symboles ! Ils se livraient alors à des recherches considérables et dispendieuses, engloutissaient des fortunes dans le feu de leurs fourneaux, et étaient méprisés des vrais alchimistes, qui les appelaient « souffleurs », du bruit que faisaient les soufflets dont ils attisaient le feu. Parfois, ils découvraient, il est vrai, des corps inattendus, qui n'étaient point la pierre philosophale ; et c'est ainsi qu'ils ont contribué à former peu à peu la chimie.

Aussi, la verve des Breughel et des Téniers n'a-t-elle pas manqué de s'exercer à leurs dépens ! Quel désordre, quelle dévastation règne dans l'intérieur de ce souffleur de Breughel (Fig. 353), qui travaille assidûment, tandis que sa femme se lamente en voyant sa bourse vide, et que les enfants, cherchant en vain des victuailles dans le garde-manger désert, se coiffent, par dérision, des pots et des marmites ; puis, par une large verrière éclairant toute la scène, il nous montre, comme résultat philosophal, le faux adepte et sa famille qui va se réfugier, en dernière analyse, à l'hôpital, après avoir dissipé tout son avoir ! Cette estampe est une des plus précieuses que nous connaissions, à cause des détails qu'elle donne sur l'outillage du laboratoire. Plus sérieux sont ces deux « chimistes » de Téniers; l'un, gravé par Th. Le Bas (Fig. 355), nous paraît bien près d'obtenir un résultat ; il n'a pas fait grands frais pour son aludel, il s'est contenté d'un pot à faire la soupe ; mais son feu est-il bien le « feu philosophique » ? L'autre (Fig. 354), du même artiste, gravure anglaise de Major, 1750, s'il n'obtient pas la pierre philosophale, du moins fera quelques découvertes méthodiques et dûment observées ;

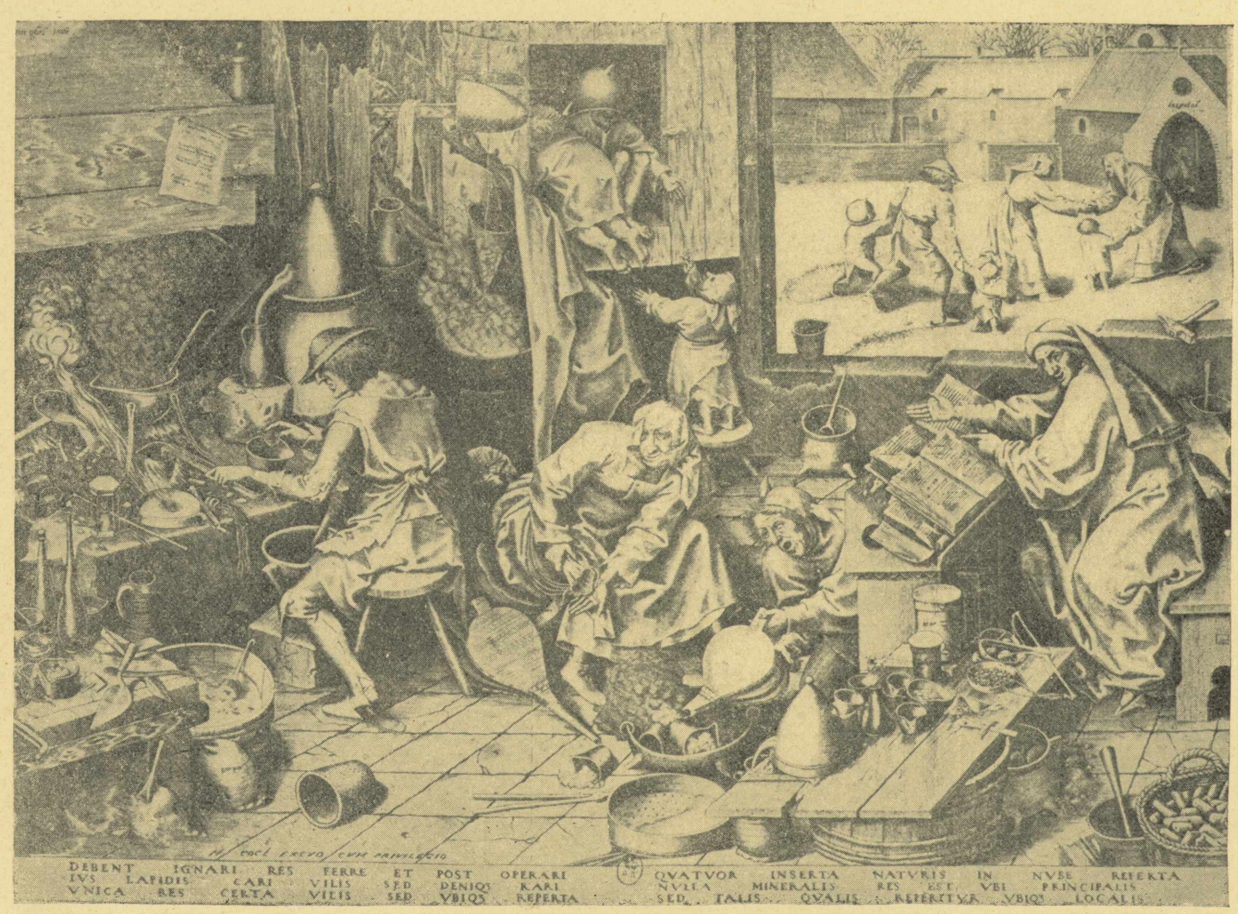


Fig. 353.

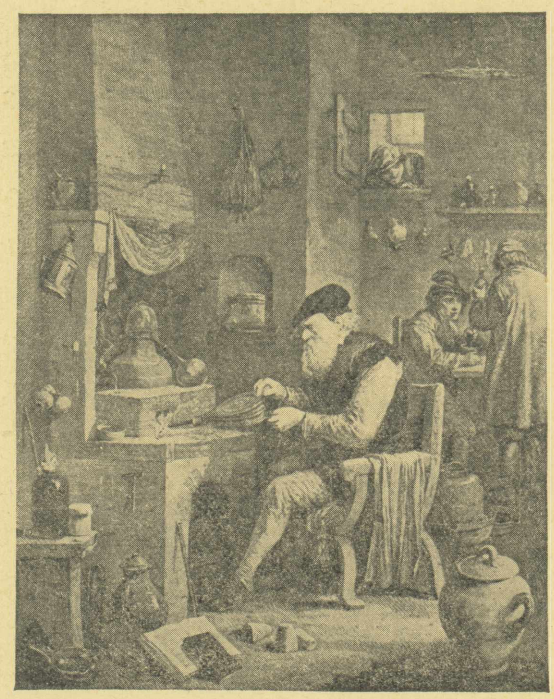


Fig. 354.

Fig. 353.
INTÉRIEUR D'UN LABORATOIRE DE SOUFFLEUR.
Estampe de Breughel le Vieux, gravée par Cock, XVIe siècle.

Fig. 354.
LE CHIMISTE, SES AIDES ET L'INDISCRET.
Peinture de David Téniers, gravée par F. Major, Londres, 1750.



Fig. 355.



Fig. 356.

Fig. 355.
LE CHIMISTE SOUFFLANT.
Peinture de David Téniers,
gravée par Th. Le Bas.

Fig. 356.
LE PLAISIR DES FOUS.
Peinture de David Téniers,
gravée par J. Basan.

ses aides, qui broient des substances et observent des liquides, ne se doutent guère qu'ils sont épiés par un curieux qui a passé sa tête par un guichet.

Puis voici la moquerie sans pitié et la raillerie cruelle ; c'est un singe, que Téniers a assis, cette fois, devant le fourneau du laboratoire, dans son estampe *Le Plaisir des Fous* (Fig. 356), pour mieux montrer la déraison du travail des souffleurs; et enfin une caricature hollandaise de L. Van Sasse, gravée en 1716, par Wilhelm Koning (Fig. 357), intitulée *le Marquis de Force-Nature en habit dė Labouratoire,* nous montre un souffleur inintelligent, qui se livre à un travail dont il ne comprend probablement pas lui-même la signification.

On se fait difficilement une idée de l'extrême complication d'appareils imaginés par les souffleurs, pour leurs recherches dispendieuses ; on peut voir une collection de ces instruments dans le laboratoire reconstitué au Musée Alsacien de Strasbourg, et une autre, vraiment prodigieuse, dans la salle 78, du Germanisches Nationalmuseum de Nürnberg. En feuilletant les ouvrages de David de Planis-Campy et de Manget, ainsi que la *Coelum Philosophorum,* on découvrira de nombreuses figures des cornues, retortes et appareils distillatoires usités aux XVIe et XVIIe siècles ; mais c'est surtout Mylius, dans sa *Basilica Philosophica,* au tome IV de ses *Chymica,* Francfort, 1620, qui en a réuni la quantité la plus considérable. Nous choisirons au hasard deux des planches de cet ouvrage (Fig. 359 et 360), qui suffiront pour donner au lecteur une idée d'une partie de l'outillage avec lequel les souffleurs s'efforçaient d'imiter les alchimistes.

On ne peut manquer d'être vivement frappé de la complication de cet attirail lorsqu'on réfléchit à la simplicité de la doctrine des alchimistes qui ne cessent de répéter : « un seul corps, un seul vase » ! Mais à quelles erreurs ne manquaient pas de se porter ceux qui n'avaient pas la clef du mystère, lorsqu'on entend Nicolas Flamel lui-même, dans son *Livre des Figures,* avouer que : « Durant le long espace de vingt-et-un ans, je fis mille brouilleries, non toutes fois avec le sang, ce qui est meschant et vilain. Car je trouvais dans mon livre, que les philosophes appeloient sang, l'esprit minéral qui est dans les métaux..., ne voyant



Fig. 357. — LE MARQUIS DE FORCE-NATURE EN HABIT DE LABORATOIRE, par L. Van Sasse, gravé par Wilhelm Koning, 1716. (Collection de l'auteur).

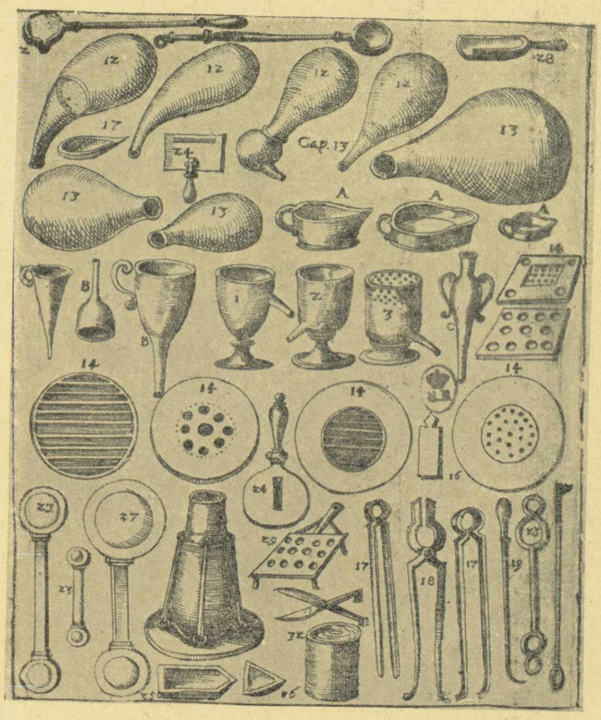
donc point en mon opération les signes au temps escript dans mon livre, j'estois tousiours à recommencer. » Et comme l'on comprend aussi la tirade célèbre de Bernard, comte de la Marche Trévisane, dans sa *Philosophie Naturelle des métaux :* « Laissez aluns, vitriols, sels et tous attramens, borax, eaux-fortes quelconques, animaux, bêtes et tout ce qui peut sortir d'eux, cheveux, sang, urine, chairs, œufs, pierres et tous minéraux, car notre matière doit être composée, selon tous les Philosophes, de vif-argent..! », condamnant ainsi, d'une phrase foudroyante, tous les chercheurs ignorants de la voie véritable qui consumaient leur argent et leurs forces en efforts stériles et vains ! D'ailleurs, ce Bernard le Trévisan a été suspecté de n'avoir été lui-même qu'un souffleur, et Nicolas Valois lui dénie d'avoir jamais connu la vraie formule de la Pierre ! « Le comte Bernard, dit-il, n'avoit nul expériment de cette science qu'il cuidoit sçavoir parfaitement. »

Un alchimiste, Denis Zachaire, qui a également longtemps erré avant de trouver la voie véritable et naturelle, a laissé un tableau saisissant de cette fièvre de recherches qui s'était emparée, au XVIe siècle, d'une quantité de gens, avec une intensité qui peut se comparer à la folie de la spéculation qui agite aujourd'hui tant d'individus. Il décrit ainsi son arrivée à Paris, dans son *Opuscule très excellent de la vraye philosophie naturelle des métaux,* Lyon, 1612.

« Après que je eu commencé à fréquenter les artisans, comme orfèvres, fondeurs, vitriers, faiseurs de fourneaux et divers autres, je m'acoustay tellement de plusieurs qu'il ne fust pas un moys passé que je n'eusse la cognoissance à plus de cent opérateurs. Les uns travailloyent aux taínctures des métaux par projections, les autres par cimentations, les autres par dissolutions, les autres par conjonction de l'essence, comme ils disaient, de Lemery, les autres par longues décoctions : les autres travailloient à l'extraction des mercures des métaux, les autres à la fixation d'iceux ; de sorte qu'il ne passoit jour, mesmement les festes et dimenches, que nous assemblissions ou au logis de quelqu'uns (et fort souvent au mien), ou à Notre-Dame la grande, qui est l'église la plus fréquentée de Paris, pour parlementer des besoignes qui s'estoient passées aux jours précédents. Les uns disoyent : « Si nous avions le



Fig. 358. — OFFICINE CHIMIQUE D'UTRECHT.
Barckhausen, *Elementa Chymiæ*, Leyde, 1718.



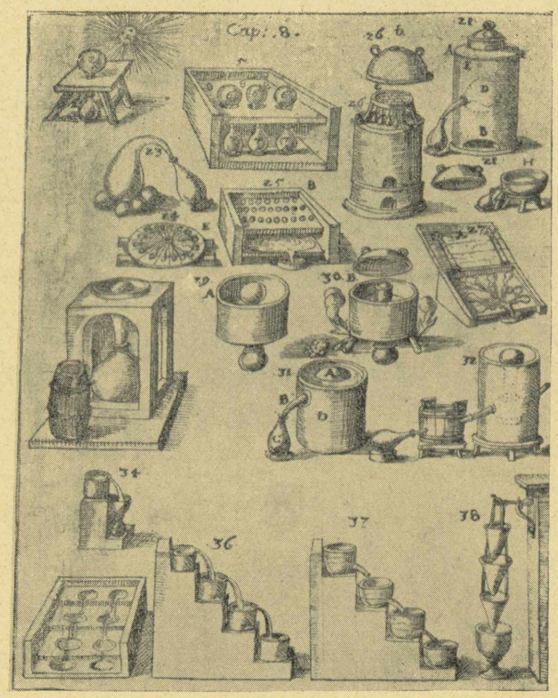


Fig. 359 et 360. — APPAREILS A L'USAGE DES ALCHIMISTES ET DES SOUFFLEURS.
Mylius, *Basilica Philosophica*, Francfort, 1620.

moyen pour y recommencer, nous ferions quelque chose de bon » ; les autres : « Si nostre vaisseau eust tenu, nous étions dedans » ; les autres : « Si nous eussions eu nostre vaisseau de cuivre bien rond et bien fermé, nous aurions fixé le mercure avec la Lune », tellement qu'il n'y en avoit pas un qui faist rien de bon et qui ne fust accompagné d'excuse, combien que pour cela je ne me hastasse guères à leur présenter argent, sçachant desjà et congnoissant très bien les grandes despenses que j'avoye faict auparavant à crédit et sur l'assurance d'autruy. »

Heureusement pour lui, Zachaire quitta cette mauvaise compagnie, et, s'étant attaché exclusivement à la lecture des anciens alchimistes des écoles grecque et arabe, il parvint à transmuer le mercure en or, à Toulouse, le jour de Pâques 1550.

Mais de tels succès étaient chose bien rare ; les chercheurs égarés étaient beaucoup plus nombreux que les vrais adeptes, et il nous semble bien que cette « Officine chimique d'Utrecht », dans la planche dont Barckhausen a orné ses *Elementa Chymiae,* Leyde, 1718, (Fig. 358), n'est aussi qu'un laboratoire de souffleur assagi, en passe de devenir simplement chimiste, préparant la voie à Priestley, Cavendish et Lavoisier. Et ce cours de chimie transmutatoire, donné publiquement, contrairement aux initiations alchimiques qui se faisaient dans le secret, tel qu'on le voit dans *Le Vray Cours de Physique* d'Annibal Barlet, Paris, 1653 (Fig. 362), ne paraît contenir également que des appareils qu'eussent désavoué les adeptes.

Le laboratoire des vrais alchimistes était beaucoup plus simple. On montre encore, à Prague, les maisons modestes qu'habitaient les adeptes qu'avait fait venir, au XVIe siècle, l'empereur Maximilien II, qui espérait, par leur moyen, régénérer ses finances obérées, et parmi lesquels se trouvaient le fameux John Dee et son compagnon Edward Kelly. Ils s'étaient réunis dans la Rue des Alchimistes, ou rue de l'Or, Zlata ulicka, comme on l'appelle encore aujourd'hui (Fig. 364), qui ne comporte que des demeures exiguës où seuls de minuscules laboratoires pouvaient fonctionner. Les deux figures suivantes, empruntées au livre d'Elie Ashmole, *Theatrum Chemicum Britannicum,* mettent incontestablement en valeur cette simplicité. Dans la première (Fig. 361), l'alchi-

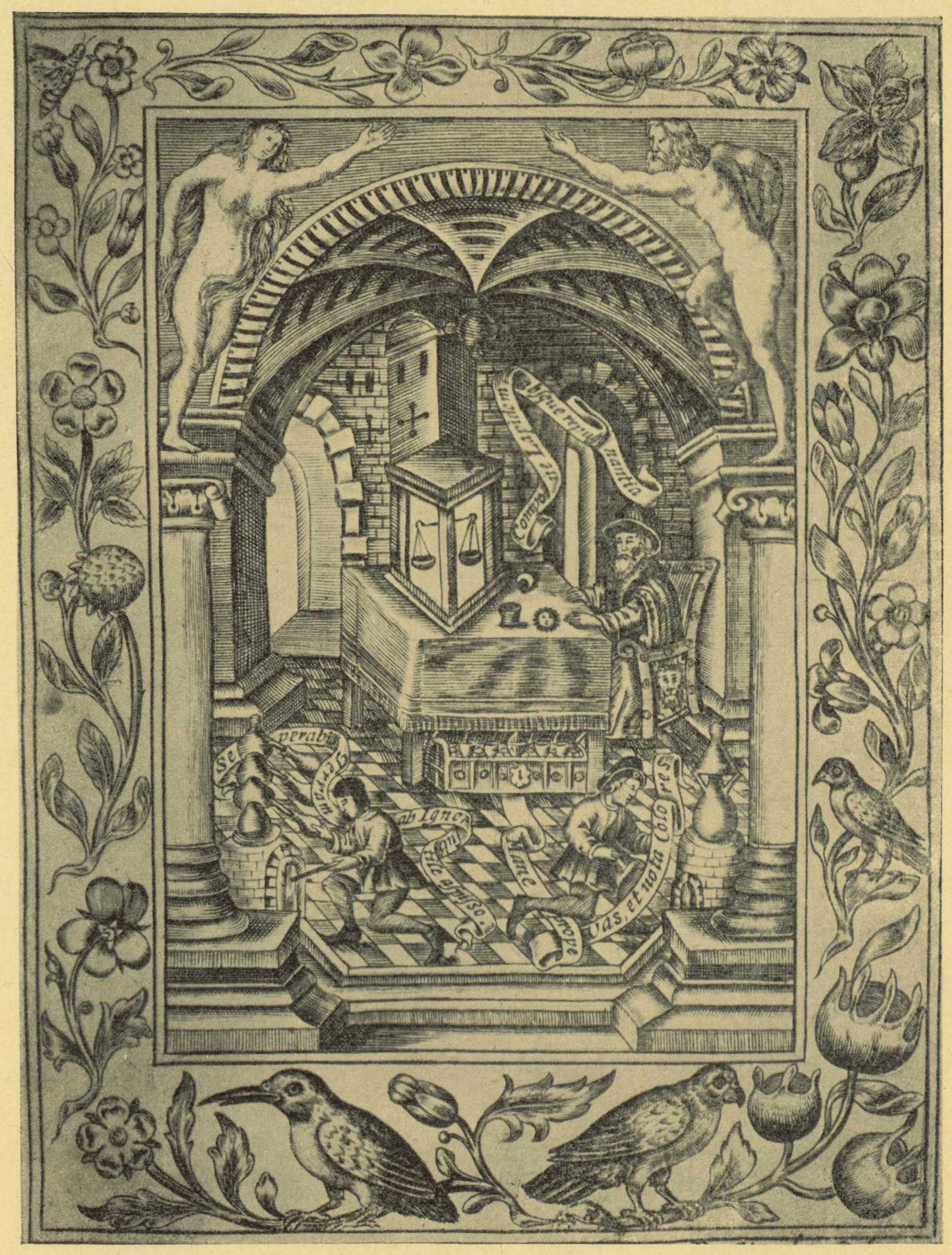


Fig. 361. — LE VRAI LABORATOIRE D'ALCHIMIE.

Elie Ashmole, *Theatrum Chemicum Britannicum,* Londres, 1652.

miste a devant lui les éléments du Grand Œuvre. « Compose la pierre sans répugnance ! », avertit une inscription suspendue au-dessus de sa tête. Un aide sépare « la terre du feu, le subtil de l'épais » ; un second met le composé dans le vase qui convient, et note les couleurs. Dans la suivante (Fig. 363), les grands alchimistes Geber, Arnauld de Villeneuve, Rhasis, et Hermès lui-même, en roi couronné, dictent les grandes lois de la transmutation « Broie, broie, sans te lasser, dit le premier » ; « qu'il s'imbibe autant qu'il peut, dit le second, et jusqu'à douze fois ». Le troisième commande « autant de fois le corps est imbibé, autant de fois il doit être desséché. » Enfin, Hermès, de sa voix magistrale : « Brûle et cuis ce laiton blanc, jusqu'à ce qu'il se fasse germer lui-même. »

Enfin, voici le laboratoire idéal, et c'est Henri Khunrath, l'auteur de l'*Amphitheatrum aeternae Sapientiae* qui nous le présente (Fig. 365). Par un ingénieux jeu de mots, il l'appelle *Lab-Oratorium,* voulant exprimer ainsi, comme d'autres alchimistes nous l'ont déjà enseigné, que la Pierre est une bénédiction qu'on n'obtient que de Dieu lui-même ; et que les efforts de l'adepte ne seront couronnés de succès que si l'on prie le Créateur de toutes choses d'apporter son aide à une œuvre qui est une imitation minuscule de la Création. C'est pourquoi Khunrath s'est représenté lui-même à gauche, priant Dieu devant une tente à l'imitation des Israëlites dans le désert ; l'encens fume, et le sceau de Salomon resplendit sur la table. A droite de cette galerie somptueuse qui serait aujourd'hui la salle des Etats dans quelque Rathaus d'une vieille ville d'Allemagne, se voit le laboratoire, muni des appareils d'alchimie, avec, au premier plan, un très curieux modèle de vase philosophique.

Et nous terminerons ici en souhaitant à nos lecteurs qui auront compris le sens de tous ces hiéroglyphes, et se seront pénétrés des conseils de ces vieux maîtres, d'avoir la chance de réussir et de pouvoir dire comme Nicolas Flamel, dans son *Livre des Figures :* « Ce fut le 17 de Janvier, un lundy environ Midy, en ma maison, présente Perrenelle seule, l'an de la restitution de l'humain lignage mil trois cens quatre-vingt-deux, je fis la projection sur le mercure, et j'en convertis demy-livre ou environ en pur argent, meilleur que celuy de la minière. Et puis après je le fis avec la pierre rouge sur semblable qualité de



Fig. 362. — OUVERTURE DU COURS DE CHIMIE TRANSMUTATOIRE.
Annibal Barlet, *Le Vray Cours de Physique*, Paris, 1653.



Fig. 363. — OPÉRATIONS DU LABORATOIRE INSPIRÉES PAR LES MAITRES.
Elie Ashmole, *Theatrum Chemicum Britannicum*, Londres, 1652.



Fig. 364.
LA RUE DES ALCHIMISTES A PRAGUE,
dans son état actuel.

mercure, en présence encore de Perrenelle seule en la mesme maison, le vingt-cinquiesme jour d'avril sur les cinq heures du soir, que je transmuay véritablement en quasi autant de pur or, meilleur très certainement que l'or commun, plus doux et plus ployable. Je le peux dire avec vérité. Je l'ay parfaicte trois fois avec l'ayde de Perrenelle qui l'entendoit aussy bien que moy. »

« Ce que tu feras comme moi, ajoute Nicolas Valois, qui réussit aussi bien que Flamel, si tu veux prendre peine à estre ce que tu dois, c'est-à-dire pieux, doux, bénin, charitable et craignant Dieu. »

Paris, le 29 Novembre 1928.

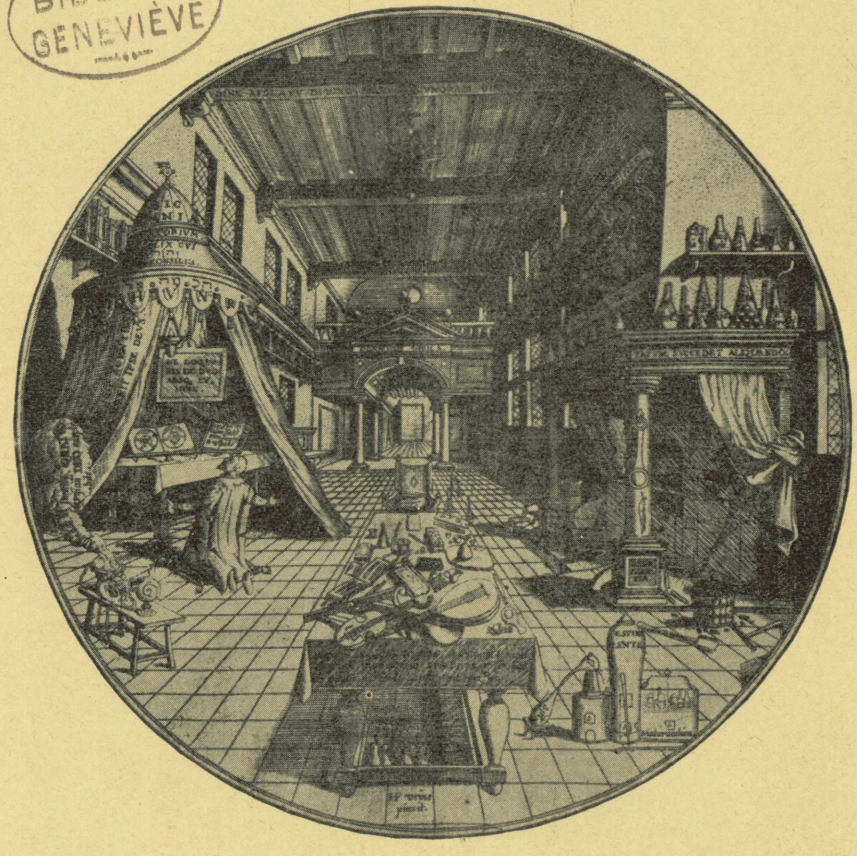


TABLE DES CHAPITRES

LIVRE PREMIER

LES SORCIERS

LIVRE DEUXIÈME

LES MAGES

LIVRE TROISIÈME

LES ALCHIMISTES



TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES HORS-TEXTE EN COULEURS

DU MÊME AUTEUR

LOURDES, étude hiérologique. — *(Chacornac, éditeur)*. . . . *Épuisé.*

LE GRAND ŒUVRE. — *(Chacornac, éditeur)* . . . . . . *Épuisé.*

ANTHOLOGIE DE L'OCCULTISME, ou les meilleures pages des auteurs qui se sont illustrés dans les sciences hermétiques, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, avec notices et préface. Un volume in-8. *(Les Éditions de la Sirène)*.

TRADUCTIONS

SAVONAROLE (FR. GIROLAMO). — Traité des sept grades de la Perfection, traduit pour la première fois de l'italien. *(Chacornac, éditeur)* . . . *Épuisé.*

SAINT THOMAS D'AQUIN. — Traité de la Pierre Philosophale, traduit du latin et précédé d'une introduction. *(Chamuel, éditeur)* . . . . . *Épuisé.*

ADUMBRATIO KABBALÆ CHRISTIANAE, ou syncatâbase hébraïque, ou brève application des doctrines des hébreux kabbalistes aux dogmes de la nouvelle alliance, traduit du latin. *(Chamuel, éditeur)*. . . . . . *Épuisé.*

POSTEL (GUILLAUME). — *Absconditorum Clavis* ou clef des choses cachées dans la Constitution du monde, traduit du latin. Un vol. in-12 *(Chacornac, éditeur)*.

KHUNRATH (HENRI). — Amphithéâtre de l'Eternelle Sapience, traduit du latin sur l'édition de 1609. Un volume in-4° *(Chacornac, éditeur)*.

PARACELSE. — Traité des trois essences premières, traduit du latin. *(Chacornac, éditeur)*. *Épuisé.*

PARACELSE. — Œuvres Complètes, traduites pour la première fois de l'allemand et collationnées sur les éditions latines. Tomes I et II, contenant le *Liber Paramirum* *(Chacornac, éditeur)* . . . . *Épuisé.*

DEE (Dr JOHN). — La Monade hiéroglyphique, traduit du latin pour la première fois, sur l'édition de 1564 *(Chacornac, éditeur)*.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 31 JANVIER 1929
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE
DE COMPIÈGNE
POUR LA LIBRAIRIE
DE FRANCE

ROUTE du T

+ JHS +